La revue de presse de *Protestinfo* 2023 en bref:

24 heures: 36 articles
Le Temps: 24 articles
La Liberté: 14 articles
Le Courrier: 14 articles
La Tribune de Genève: 11 articles
Arcinfo: 4 articles
Le Journal du Jura: 4 articles
ECHO: 4 articles
Le Nouvelliste: 3
Réforme.net (France): 2 articles
La Côte: 2 articles
Ref.ch : 1 article
La Brèche : 1 article

TOTAL: 120 reprises

24 heures | Mardi 10 janvier 2023

Son Dieu est aussi maternel que paternel

Rita Famos La cheffe de l'Église évangélique réformée de Suisse se bat pour plus de diversité dans son institution.



Lucas Vuilleumier, Protestinfo Texte
Jean-Paul Guinnard Photo

Derrière les baies vitrées d'une maison de maître, située en face de l'ambassade du Congo à Berne, Rita Famos a les mains vissées sur une grande tasse de thé. Au siège de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), dans son bureau élégamment décoré, la présidente de la faîtière protestante est entre deux rendez-vous. Ou peut-être entre deux trajets la menant vers une des Églises cantonales? «Depuis ma prise de fonction, j'amortis très rapidement mon abonnement général», s'amuse-t-elle.

Depuis son élection en 2020, Rita Famos, première femme à la tête de l'EERS, s'étonne chaque jour de voir la diversité fonctionner à plusieurs vitesses en Suisse. Car si elle a repris le siège de Gottfried Locher, poussé à la démission à la suite d'une plainte pour harcèlement déposée par une collaboratrice, Rita Famos est en butte à certaines critiques faciles souvent prononcées à l'égard de toutes les Églises chrétiennes.

> «Le fonctionnement démocratique de notre Eglise permet toujours aux meilleures idées de s'imposer.»

«Je crois pouvoir dire que nous sommes une Église progressiste. Notre fonctionnement démocratique permet toujours aux meilleures idées de s'imposer. Et c'est ainsi que, depuis cinq cents ans, nous pouvons réagir aux changements dans la société.» Au placard, les mâles blancs de plus de 50 ans? «Je suis fière que notre Église prenne véritablement en compte le potentiel des femmes, et ce dans tous les cantons suisses, même s'il y a encore du chemin à faire», se félicite Rita Famos. Et de lâcher, dans un sourire: «Et nous aurons toujours besoin des hommes… Sinon, plus de diversité!»

À l'aise en français, Rita Famos n'était pas aussi fluide dans la langue de Molière au début de son mandat: «Malgré ce merveilleux accent bernois, Rita a fait beaucoup de progrès depuis deux ans», salue Jean-Baptiste Lipp, président de la Conférence des Églises réformées romandes (CER). «Rita Famos est une femme de terrain et elle a à cœur de fédérer tous les réformés de notre pays», souligne le Vaudois.

Ainsi, fendant facilement le Röstigraben, la présidente a notamment été étonnée de voir qu'à Neuchâtel, où l'État est séparé de l'Église, l'installation d'Yves Bourquin à la tête de l'Église évangélique réformée du canton de Neuchâtel (EREN) avait malgré tout fait se déplacer tous les officiels. «J'ai également été ravie de voir l'interculturalité présente à Genève, où le culte donné par une pasteure d'origine africaine a rassemblé un public très mélangé.» Une réalité qui, de l'aveu de Rita Famos, n'est pas vraiment la même à Berne.

À Zurich, en revanche, Rita Famos se félicite de la présence de nombreuses Églises issues de la migration. Pasteure et aumônière pendant presque une vingtaine d'années à Uster et dans le quartier de Zurich Enge, elle a notamment fait partie d'un comité pilote pour l'installation d'une aumônerie d'hôpital musulmane. «C'était une expérience magnifique, née de la collaboration entre protestants et catholiques, l'État et la faîtière des musulmans dans le canton de Zurich, se souvient-elle. Nous avons mis en place une formation afin que les musulmans puissent bénéficier d'un service d'aumônerie, et nous avons beaucoup appris les uns des autres.»

Des principes clairs

Domiciliée à Uster dans le canton de Zurich, où son mari, conseiller municipal, est responsable des Finances, Rita Famos y a également quelques souvenirs de pasteure. «Je ne pourrais pas diriger l'Église sans toutes ces expériences fondatrices», reconnaît-elle. Lui revient alors très vite en tête le service funèbre d'un jeune garçon, décédé d'une crise cardiaque. «En tant que mère, organiser des funérailles pour un enfant est intolérable. Mais jusqu'à aujourd'hui, je suis restée en contact avec la mère de ce garçon. Il semble que je l'ai bien accompagnée dans son deuil», déclare-t-elle avec émotion. «À chaque fois que nous nous croisons, à Uster, nous nous retrouvons comme des amies.»

Veronika Brandstätter, professeure de psychologie de l'Université de Zurich et amie de Rita Famos depuis près de vingt ans, reconnaît elle aussi à la présidente de grandes qualités humaines. «Sa très grande attention aux autres en a fait pour moi une vraie sœur d'âme», dit-elle émue. Ces deux mères ayant toujours travaillé à 100% se sont souvent aidées pour garder leurs deux enfants, quand leurs fils étaient camarades de classe. «Je suis très fière de son parcours. Et si Rita est parvenue où elle est aujourd'hui, je crois que c'est avant tout grâce à la clarté de ses principes.»

Dieu le Père?

Élevée par une mère aimante employée dans l'administration d'une usine de papier, Rita Famos n'a jamais connu son père. Elle est la seule d'une fratrie de trois enfants à avoir fait des études universitaires. «C'est grâce à la théologie féministe que j'ai pu travailler sur cette notion d'un Dieu aussi maternel que paternel, moi qui n'ai pas eu de figure masculine de référence.» L'homme de sa vie, c'est Cla Famos, professeur titulaire de théologie à l'Université de Zurich, rencontré pendant ses études.

«Mon mari et moi avons le même souci d'une spiritualité quotidienne», souligne Rita Famos, qui semble remettre sa casquette de présidente en insistant sur l'importance du culte et d'une vie de foi partagée avec les autres: «Vous aurez toujours besoin d'un voisin qui prie ou chante pour vous et avec qui vous pouvez discuter et développer les questions de foi.» En ce début 2023, elle se permet de souhaiter aux réformés de «garder de l'espérance». Et à ceux qui ne croient pas en Dieu? «L'espérance n'est pas uniquement religieuse. Mais je leur dirais surtout de ne pas être individualistes et de prendre leurs responsabilités pour s'engager dans la société.»

Bio

1966 Naît à Zweisimmen (BE). **1985-1992** Démarre ses études de théologie, à l'Université de Berne puis à Richmond (Virginie), aux États-Unis, et à Halle, RDA. **1993** Devient pasteure de la paroisse d'Uster jusqu'en 2005, puis de celle de Zurich Enge (2005-2011). **1996** Naissance de son premier enfant, avant le deuxième en **1997**. **2011** Participe à la direction de la formation au sein des Églises réformées suisses alémaniques (jusqu'en 2013), puis est nommée directrice de l'aumônerie à l'Église évangélique réformée du canton de Zurich. **2020** Première femme élue à la tête de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).

Contrôle qualité

Soledar vacille sous l'assaut de Wagner

RUSSIE L'oligarque Evgueni Prigojine clame prématurément la prise de cette petite ville dans l'est de l'Ukraine. Mais même le Kremlin minimise. La bataille se poursuit, celle pour l'influence à Moscou aussi

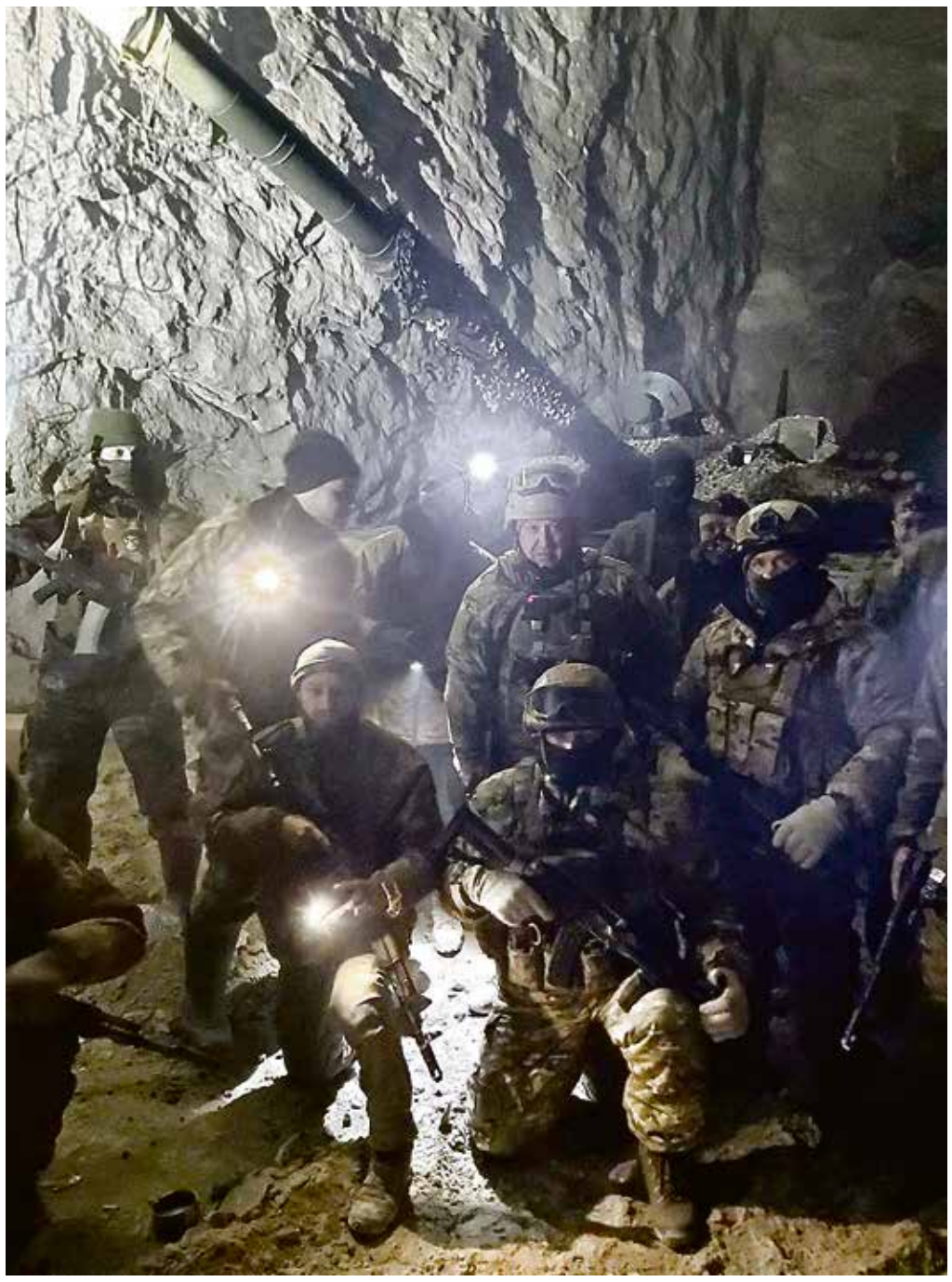
SIMON PETITE
@simonpetite

Une photo au milieu de ses troupes pour annoncer aux Russes la prise de Soledar, un peu plus de 10 000 habitants avant l'invasion, dans l'est de l'Ukraine. Sur le cliché, on voit Evgueni Prigojine, fusil en bandoulière et casque de guerre, au milieu d'hommes lourdement armés. Mais le patron de la société Wagner, de plus en plus présent sur le terrain informationnel, a peut-être crié victoire trop vite.

La photo, censée prouver la victoire que recherche l'oligarque depuis des mois, est à double tranchant. Elle aurait été prise dans la mine de sel qui fait la renommée de Soledar. Mais la mine est située en périphérie de la ville. Le fait que les mercenaires de Wagner aient réussi à y pénétrer ne prouve pas qu'ils contrôlent la bourgade.

«Nous assistons à un combat comme pendant la Première Guerre mondiale. On se bat pour le contrôle de chaque bâtiment»

JEAN-MARC RICKLI, CENTRE DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ, GENÈVE



Cette photo, publiée par le service de presse du groupe Wagner, serait-elle celle de la victoire, comme le prétend le chef des mercenaires, Evgueni Prigojine (debout, au centre)? *(SOLEDAR, 10 JANVIER 2023/CONCORD VIA REUTERS)*

L'oligarque, un ancien repris de justice qui a fait fortune dans la livraison de repas à l'armée russe, n'a visiblement pas pris le risque de se faire photographier à l'air libre. Mais, si les forces de Wagner sont parvenues à se retrancher dans la mine, cela constitue une position de choix à l'abri des frappes ukrainiennes pour poursuivre l'offensive.

Une chose paraît certaine dans le brouillard de la guerre: les combats ne sont pas terminés à Soledar. Les autorités ukrainiennes ne sont pas prêtes à concéder la défaite. Le président Volodymyr Zelensky a assuré que le front «tenait». Même si l'un de ses conseillers admettait que le front de Bakhmout, la principale cible de Wagner depuis six mois, à une dizaine de kilomètres de Soledar, était «le plus sanglant» depuis le début de l'invasion russe.

«Nous assistons à un combat comme pendant la Première Guerre mondiale, expose Jean-Marc Rickli, responsable des risques globaux et émergents au Centre de politique de sécurité à Genève. On se bat pour le contrôle de chaque bâtiment. Les Russes avancent le jour mais les Ukrainiens reprennent du terrain la nuit. Dans une telle guerre d'usure, le vainqueur est celui qui peut compter sur le plus de ressources en hommes et en armements.» Or Wagner dispose d'un réservoir immense de prisonniers libérés pour combattre sur le front de Bakhmout. Les avancées russes se font au prix de pertes effroyables, sans doute des milliers de morts. Des photos prises par des drones montrent des dizaines de corps jonchant la plaine du Donbass.

«Facteur psychologique»

Jean-Marc Rickli nuance toutefois la portée d'une éventuelle prise de Soledar. «Ce serait une victoire tactique. La ville n'a pas d'intérêt stratégique en soi, mais cela affaiblirait la position de Bakhmout, que les mercenaires de Wagner tentent de prendre depuis des mois, dit-il. Et il ne faut pas négliger le facteur psychologique. Une victoire peut en appeler d'autres.»

Un nouveau commandant russe

Les forces russes espèrent inverser la dynamique militaire qui leur est défavorable depuis la contre-offensive ukrainienne spectaculaire de septembre. «Depuis le mois de novembre, et l'évacuation de la ville de Kherson dans le sud de l'Ukraine, l'armée russe est parvenue à stopper l'hémorragie. Mais pas à reprendre du terrain», poursuit Jean-Marc Rickli.

Evgueni Prigojine n'avait pas ménagé ses critiques contre le commandement militaire russe, conernant cette débâcle. Avec une première victoire, il ajouterait les actes aux paroles. Dans sa communication, le patron de Wagner tire la couverture à lui. Depuis la mine de Soledar, il estimait que la victoire était «exclusivement» le fait de ses mercenaires. Ce à quoi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a répondu en appelant à la patience. L'armée russe affirme qu'elle participe aussi à l'assaut contre Soledar. Occupant lui aussi le terrain médiatique, le Ministère de la défense a annoncé mercredi la nomination d'un nouveau commandant en chef pour l'offensive en Ukraine. C'est le chef de l'état-major Valéri Guerassimov qui aura la tâche de conduire la guerre, le général Sergueï Sourovikine, nommé en octobre, étant rétrogradé comme adjoint. ▬

Adrien Quatennens, comme un cheveu sur la soupe

FRANCE Le député Insoumis suspendu par son parti à la suite de violences conjugales a fait son retour à l'Assemblée nationale, en pleine mobilisation contre la réforme des retraites

PAUL ACKERMANN, PARIS
@paulac



ADRIEN QUATENNENS
DÉPUTÉ DE LA FRANCE INSOUMISE

Voilà un retour qui ne pouvait pas plus mal tomber pour la gauche française à la veille de mobilisations cruciales pour son avenir. Le député de La France insoumise, Adrien Quatennens, très proche de Jean-Luc Mélenchon, a remis les pieds hier au Palais Bourbon, en commission des Affaires étrangères. Condamné pour violences conjugales, il a été suspendu par son groupe parlementaire jusqu'au 13 avril 2023 et siégera donc en tant que député non inscrit. Il s'était mis en congé maladie depuis qu'il avait été forcé d'avouer une gifle par des révélations de presse.

Le député du Nord, fidèle lieutenant de Jean-Luc Mélenchon, longtemps désigné comme son successeur le plus probable, avait été défendu par le leader de la gauche radicale au moment de son aveu. Un soutien qui avait fait grand bruit et divisé la gauche. Quatennens, qui a joué un rôle important dans l'alignement de toute la gauche derrière son mentor aux élections législatives du printemps, a exclu de démissionner et dénoncé un «lynchage médiatique» alors que son camp se présente comme le plus intransigeant sur le sexisme. De nombreux responsables et militants de son parti et du reste de la gauche avaient officiellement pris position contre son éventuel retour. La cheffe des députés écologistes Cyrielle Chatelain avait réclamé sa démission et le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, avait affirmé que son parti aurait «prononcé l'expulsion».

La ligne mélenchoniste fragilisée

Le timing de ce retour surprend alors que l'impopulaire réforme des retraites présentée mardi par la première ministre, Elisabeth Borne, doit être le moment où la gauche profite de son alliance et de l'unité des syndicats pour se profiler en incarnation politique de la fronde. Un défi crucial pour la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) menée par les mélenchonistes, qui a du plomb dans l'aile alors que les voix s'élèvent du côté des socialistes, des écologistes et des communistes pour se défaire de cette ligne tutélaire et redonner de la visibilité aux autres composantes de la gauche, notamment en vue des élections européennes de 2024.

La fragilisation de la ligne mélenchoniste tombe donc mal, alors que tous les astres semblent alignés pour la concrétisation d'un grand mouvement social dans le pays avec cette réforme dont les Français ne veulent pas, et que les effets de l'inflation se font de plus en plus sentir. Autre exemple des possibles discordes qui pourraient perturber l'émergence d'une révolte tant attendue par la gauche: une première journée de mobilisation unitaire contre la réforme des retraites est prévue pour le 19 janvier, une date sur laquelle tous les syndicats et les partis de gauche se sont alignés. La France insoumise a par contre également prévu une marche le 21, une initiative mal vue par certains socialistes, qui voudraient que les partis se soumettent à l'agenda syndical. ▬

Au Brésil, l'influence évangélique en question

AMÉRIQUE LATINE La tentative de coup d'Etat dimanche à Brasilia aurait notamment bénéficié du concours des chrétiens conservateurs, pour qui le nouveau président de gauche Lula est une catastrophe morale. La polarisation du pays serait-elle également religieuse?

ANNE-SYLVIE SPRENGER ET LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

La tentative de putsch, opérée dimanche par des militants bolsonaristes à Brasilia, porterait-elle également une dimension religieuse? La question mérite d'être posée alors que l'ancien président brésilien est largement soutenu par la mouvance évangélique, déjà mise en cause lors de l'assaut du Capitole en janvier 2021.

«Les évangéliques brésiliens, majoritairement bolsonaristes, ont sans nul doute participé à cette tentative de coup d'Etat», confirme Kelber Pereira Gonçalves, spécialiste de la communication religieuse et de la politique en Amérique latine à l'Université de Tours. «Il ne faut cependant pas oublier que de nombreux catholiques conservateurs, issus du renouveau charismatique catholique, se rangent aussi derrière Bolsonaro», précise-t-il.

Pour autant, «Lula n'aurait pas été réélu sans les évangéliques», nuance Sébastien Fath, historien et sociologue spécialisé dans le protestantisme évangélique au Centre français de la recherche scientifique (CNRS). «En 2006 déjà, quand le président Lula n'avait pas été soutenu par les catholiques, il s'était clairement appuyé sur l'électorat évangélique.»

Un évangélisme hétérogène

Tous les évangéliques brésiliens ne seraient donc pas marqués à droite. «Il faut préciser qu'au Brésil, tout chrétien qui n'est ni catholique romain ni orthodoxe est appelé évangélique», pointe Kelber Pereira Gonçalves. «Avec la privatisation du religieux qui a permis la création d'Eglises jusque dans des maisons et des garages, ces chrétiens ont tous été mis dans le même panier.» Or, comme l'exprime Sébastien Fath, «l'évangélisme au Brésil est extrêmement hétérogène. Il faut sortir du prisme d'unité: les évangéliques sont d'une grande diversité.»

«Il s'agit globalement de populations différentes», précise encore Kelber Pereira Gonçalves. «Issus de milieux populaires, métis et peu éduqués, les conservateurs vivent la plupart du temps en périphérie. Largement issus des Eglises protestantes historiques, les évangéliques de gauche sont plus blancs et ont un meilleur niveau socioculturel.» Reste que «la majorité des évangéliques au Brésil sont pentecôtistes et néo-pentecôtistes, soit très conservateurs», pose Kelber Pereira Gonçalves. Et d'ajouter: «Ces Eglises sont d'autant plus visibles qu'elles ont les moyens d'acheter des médias.»

Conservatisme séduisant

Au-delà de l'identité religieuse, les bolsonaristes se caractérisent principalement par leur conservatisme. «Il faut dire que Bolsonaro s'est présenté comme le seul candidat capable de sauver le pays d'un communisme supposément anticlérical qui restreindrait la liberté religieuse», formule Kelber Pereira Gonçalves. «Le politicien a d'ailleurs garanti qu'il rétablirait un ordre moral dévoyé par la gauche, accusée de corruption spirituelle.» Il explique: «L'instauration, entre 2000 et 2015, de politiques publiques progressistes, comme l'extension des droits pour les personnes homosexuelles, a été vue comme une menace pour le modèle chrétien de la famille.» Et d'asséner: «Les nombreux scandales de corruption dans lesquels a trempé le parti de Lula participent d'ailleurs de cette image immorale combattue par les évangéliques.»

Toutefois, pour Sébastien Fath, «s'il y a une affinité conjoncturelle entre Bolsonaro et l'évangélisme, en particulier autour de la question de la corruption et de la famille nucléaire, il ne faudrait pas non plus surestimer le facteur religieux: toutes sortes d'éléments socio-économiques entrent en jeu dans ces mobilisations populistes». Il en veut pour preuve le mouvement des Gilets jaunes, également prêt à marcher sur l'Elysée en 2018.

Populisme identitaire

Le chercheur du CNRS préfère parler de «phénomènes populistes transnationaux» ainsi que de «l'avènement d'une religion politique»: «En raison d'un phénomène de sécularisation interne, une grande partie de ces évangéliques a transféré sa dévotion pour le Dieu des Evangiles vers le nationalisme. On le voit dans l'évangélisme trumpiste comme dans le catholicisme zemmouriste, où le religieux est utilisé comme un artefact identitaire.»

Sébastien Fath préfère donc rester prudent quant aux dessous religieux de cette tentative de putsch. «Il y a certes quelque chose de très *bottom up* dans la culture évangélique qui ne jure que par la communauté locale», admet-il. «Si on y trouve donc facilement un discours anti-élite et anti-système, la culture évangélique brésilienne cherche à évangéliser et ne vise pas à prendre le pouvoir ou à devenir une Eglise nationale.» ▬

RELIGIONS

Au temple, les cérémonies laïques ne sont plus bienvenues

Mercredi 25 janvier, le Synode de l'Église réformée évangélique de Neuchâtel devra se positionner face à la demande de son Exécutif visant à clarifier l'usage de ses temples, en interdisant notamment la tenue en leur sein de cérémonies laïques.

MARDI 24 JANVIER 2023 ANNE-SYLVIE SPRENGER PROTESTINFO



Le Conseil synodal souhaite que les temples (ici La Collégiale, à Neuchâtel) puisse accueillir des manifestations culturelles, sociales ou politiques, mais il demande que les cérémonies qui s'y déroulent restent religieuses. KEYSTONE

NEUCHÂTEL Exit les mariages et funérailles laïques dans les temples du canton! Là est en tout cas la volonté de l'Exécutif (Conseil synodal) de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), dont la proposition sera soumise au vote lors de l'assemblée de son Synode (organe délibérant), mercredi 25 janvier. Explications avec le président de l'EREN, le pasteur Yves Bourquin.

Mercredi soir, vous allez proposer au Synode d'interdire toute cérémonie laïque dans vos temples. Qu'est-ce qui a poussé le Conseil Synodal à trancher de la sorte?

Il s'agit, pour le Conseil synodal, d'une question de clarification, afin de mettre quelques balises dans la pratique actuelle qui s'avère être parfois du grand n'importe quoi. Selon une décision du Conseil synodal de 2011, toute cérémonie laïque est interdite. Or cette décision, qui devrait encore faire foi, n'est pas toujours suivie dans les faits. On se retrouve donc face à un problème déontologique, avec d'un côté des paroisses faisant respecter ce règlement, se mettant parfois même en porte-à-faux avec certaines entreprises de pompes funèbres ou des communes, et de l'autre, des paroisses refusant de s'y plier.

Cette question est en suspens dans le canton depuis de nombreuses années. Pourquoi est-elle aussi sensible?

Il y a une grande différence de sensibilité entre le bas et le haut du canton. Si je caricature un peu, je dirais que le haut du canton est moins clérical que le bas du canton, de veine plus bourgeoise et traditionnelle. La pression des communes, des pompes funèbres et des citoyens a de fait été plus grande dans le haut du canton et les paroisses se sont mises à céder de plus en plus de terrain aux cérémonies laïques. C'est le cas notamment dans les grands temples urbains et plus particulièrement au Locle.

De fait, quelles clarifications souhaitez-vous apporter aujourd'hui?

Aujourd'hui, le Conseil synodal souhaite préciser deux choses. D'une part, nous souhaitons que les temples deviennent des lieux pour la vie publique, pouvant accueillir des manifestations culturelles, des sociétés locales ou des conférences publiques ou politiques. D'autre part cependant, nous refusons de créer la confusion sur le plan religieux. De fait, les cérémonies de mariage ou les services funèbres se déroulant dans l'un de nos temples doivent rester religieux. S'ils ne sont pas réformés, ils doivent tout du moins être célébrés pour le compte d'une autre Église chrétienne – les demandes d'autres communautés religieuses étant soumises à autorisation.

Pensez-vous avoir de bonnes chances d'être suivi par le Synode?

On pense surtout que le débat va être extrêmement intéressant, car il va soulever la question de la justesse. On s'attend évidemment à de vives interventions sur le thème de la pratique: «Nous on fait comme ça depuis des années, on ne voit pas pourquoi on reviendrait en arrière». Ce genre d'intervention sur l'usage ne ferait cependant que durcir les fronts entre les députés du haut et du bas. Or il va falloir trouver une solution ensemble. De son côté, le Conseil synodal veut rester sur sa ligne. Évidemment il pourrait y avoir des exceptions, par exemple dans le cas du service funèbre d'un politicien important. L'idée n'est pas que l'on soit des légalistes à l'extrême, mais qu'on puisse avoir des portes de sortie dans certaines circonstances précises.

Vouloir faire le distinguo de manière claire entre les manifestations culturelles, publiques, politiques et les services dits religieux (mariage, enterrement…), est-ce aussi une manière de réaffirmer votre identité?

Oui, c'en est une, on ne va pas le cacher. C'est une manière de réaffirmer que l'on tient à nos droits historiques, et ce même si pendant plusieurs années, on s'est parfois un peu excusé d'exister. À Neuchâtel, on est lié à l'État par un concordat qui est revu tous les dix ans. Or, dans la négociation de ce concordat à l'avenir, on sait que les questions financières vont avoir une grande importance et qu'il va nous falloir du terrain de négociation. Et les terrains de négociation qu'aimerait se garder l'Église, ce sont précisément des terrains d'ouverture et de fermeture de portes. Or pour le moment, le concordat stipule que la gestion des temples est laissée aux communes qui doivent se charger du chauffage et de l'entretien, mais l'administration des temples appartient à l'Église.

Cela vous exaspère-t-il finalement que des gens soient intéressés par vos bâtisses en dehors de tout sentiment religieux?

Non, cela ne m'agace pas. Je suis de ce monde, je l'observe et je le comprends. Mais quelque part, ce que j'observe aussi, c'est qu'une bonne part de ces cérémonies laïques présentent aussi une dimension religieuse, qu'on le veuille ou non. Alors, ce serait intéressant que les célébrants laïcs prennent aussi contact avec les églises, essaient de venir négocier un petit peu. Parce que pour le moment, on vit dans des mondes séparés. Ces personnes ne marchent pas en en ordre, ce sont des entrepreneurs qui font leur petit business chacun pour soi. S'ils se fédéraient, on pourrait commencer à dialoguer ensemble et on arriverait peut-être à se mettre d'accord sur un minimum commun. La récitation du «Notre Père» en conclusion de la cérémonie pourrait, par exemple, être une condition. Dans le 90% des cas, la cérémonie laïque est un service funèbre. Or, même dans une cérémonie faite par des laïcs, il faut toujours quand même une référence pour ouvrir une porte vers un espoir, une espérance vers l'après-vie. PROTESTINFO

Un ancien élu d'Aigle devant la justice

VAUD Un ex-édile socialiste aurait grugé une dizaine de personnes pour un montant total de près de 3 millions de francs. Son procès, qui s'annonce complexe, s'est ouvert à Vevey

YAN PAUCHARD
@yanpauchard

JUSTICE

Les échanges ont été vifs d'entrée de jeu hier matin devant la Cour correctionnelle de l'arrondissement de l'Est vaudois, à Vevey, pour le procès d'un ancien municipal de la commune d'Aigle. «Quoi? Vous contestez les analyses financières?», s'est ainsi rapidement offusqué le procureur Anton Rüsch, face à l'avocat de la défense, Loïc Parein, qui lui rétorquera un brin agacé: «Et ça vous étonne»... Le ton était ainsi donné pour cette première journée d'audience où la tension a été entretenue par les interventions parfois brusques d'une présidente de tribunal soucieuse de faire avancer les débats. Le tout dans une salle bien remplie, avec une dizaine de parties plaignantes, beaucoup de personnes âgées, menuisiers ou infirmières de formation, dont certaines ont vu s'envoler une partie de leur capital retraite.

Faux contrats

Après cinq ans d'une longue et fastidieuse enquête, c'est peu dire que le procès était attendu dans cette région du Riviera-Chablais où l'affaire avait fait grand bruit durant la seconde partie de l'année 2017. Sous enquête pénale, l'ancien élu socialiste avait fini par démissionner de ses fonctions à l'exécutif aiglon, où il était chargé du dicastère de la police. Aujourd'hui, l'homme doit répondre de nombreux chefs d'accusations, essentiellement escroquerie par métier, subsidiairement abus de confiance, gestion déloyale aggravée et faux dans les titres. Il risque une peine de prison.

Entre 2009 et 2016, selon un dense acte d'accusation de 48 pages, le prévenu, alors à la tête de sociétés fiduciaires et comptables, aurait trompé une dizaine de personnes. Certaines étaient des connaissances, amis d'enfance ou voisins, qui lui faisaient confiance. Le conseiller financier s'est fait confier de grosses sommes d'argent, allant jusqu'à 780000 francs, au moyen, notamment, de faux contrats d'assurance vie à l'entête de la compagnie Pax, une société bien connue avec qui il était réellement partenaire. Des documents jugés «trompeurs» par le Ministère public. L'accusé maintient qu'il s'agissait au contraire de contrats de prêt.

«Il s'est présenté comme agent Pax, nous n'aurions pas pu penser qu'il était autre chose», a relevé une plaignante. Un autre raconte comment l'accusé lui a distribué des *goodies* aux couleurs de l'assurance, juste après la signature. «Nous pensions que notre argent serait investi dans une nouvelle police auprès de la Pax», a confirmé une troisième victime. Concédant ne pas avoir lu la partie du document indiquant que la somme serait, dans les faits, versée auprès de la société du prévenu, il a expliqué que c'est ce dernier qui avait rempli les différentes rubriques avant de lui tendre les papiers à signer. Au total, près de 3 millions de francs auraient été ainsi perdus. Selon les analyses financières menées par le Ministère public, l'accusé aurait utilisé cette somme pour rembourser des prêts, des dettes personnelles ou d'entreprise – sa société principale périclitait depuis 2012 –, pour financer le rachat d'actions, ainsi que pour régler des litiges et des poursuites.

> «J'étais sous pression, je devais gagner du temps»
> LE PRÉVENU, À LA COUR

Les débats se sont révélés aussi pointus que laborieux, la cour tentant de démêler l'imbroglio des différents versements, prêts, contrats et comptes, pour chacune des parties plaignantes. L'accusé s'est finalement montré peu loquace. Lorsque le procureur lui demande par exemple ce qu'il ressent en sachant que l'un des lésés a été contraint d'utiliser son indemnité AI pour rembourser l'argent volatilisé, l'ex-socialiste (il a quitté le parti en 2017) souffle à voix basse: «Mon conseil m'indique de ne pas répondre.»

Tournure inattendue

Dès la reprise de l'audience l'après-midi, la présidente du tribunal s'est néanmoins montrée plus tranchante envers le prévenu, allant jusqu'à provoquer l'ire de son avocat. «J'estime que le niveau d'ironie avec lequel est menée l'instruction a atteint ses limites et j'invite à ce qu'on laisse mon client répondre aux questions», s'est insurgé Loïc Parein, avant que les discussions ne prennent une tournure un peu inattendue. L'accusé a en effet laissé sous-entendre que son frère, employé de l'une de ses sociétés, aurait pu mentir à la justice par peur et par envie de se protéger. Evoquant son frère (absent du procès) qui a en partie négocié certains contrats, l'accusé a fini par craquer, fondant en larmes, poussant les juges à interrompre momentanément l'audience.

Le prévenu a encore laissé échapper une certaine émotion en fin de journée, quand la justice l'a interrogé sur un faux extrait de relevé bancaire qu'il avait produit à la fin de 2016 (à l'époque, il était municipal de la police), alors qu'une société lui demandait le retour des fonds investis. «J'étais sous pression, en panique, je devais gagner du temps, a relevé le conseiller financier, la voix tremblante. J'ai de la peine à le dire, mais j'ai honte. Ce n'est pas du tout dans mon caractère.» Et de reconnaître qu'il avait fini par «perdre le contrôle» alors que ses sociétés grandissaient. «Je suis désolé pour les plaignants, je regrette comment cela s'est déroulé, mais je n'ai rien fait de pénal», a-t-il assuré.

Le procès se poursuit ce mercredi avec le réquisitoire et les plaidoiries.

MAIS ENCORE

Quatorze ans de prison pour l'auteur d'un féminicide

Le Tribunal criminel du Littoral et du Val-de-Travers a condamné l'auteur d'un féminicide en avril 2021 à Peseux (NE) à 14 ans de prison pour meurtre et à une expulsion du territoire suisse de 15 ans. La cour a retenu que le prévenu avait intentionnellement donné la mort à son épouse, mais pas l'humiliation dont il aurait fait l'objet, ni le présumé sort jeté à l'accusé par un marabout commandité par la victime. (ATS)

Les deux visages de la nounou accusée d'avoir tué Mathys

GENÈVE Le parquet a requis 7 ans de prison à l'encontre de la nurse diplômée qui avait secoué un bébé de 10 mois et causé son décès. Pour la défense, le récit des violences intentionnelles et répétées ne tient pas la route

FATI MANSOUR
@fatimansour

Une nounou attentionnée qui s'occupait toujours avec bienveillance des enfants et qui a accidentellement tué le bébé placé sous sa garde en le secouant trop fort sous l'effet de la panique? Ou alors une femme instable qui pouvait facilement perdre ses nerfs et qui a maltraité à plusieurs reprises le petit Mathys jusqu'à provoquer son tragique décès? Les deux scénarios se sont affrontés au deuxième jour du procès de la baby-sitter française accusée principalement de meurtre par dol éventuel et de lésions corporelles graves. Le verdict de cette douloureuse affaire sera rendu jeudi par le Tribunal correctionnel de Genève.

JUSTICE

Le Ministère public, convaincu que cette femme a utilisé la violence pour faire taire l'être fragile et vulnérable qui se trouvait à sa merci, a requis une peine privative de liberté de 7 ans. A l'appui de sa démonstration, la procureure Lorena Henry livre une lecture très sombre de ce dossier. «Les lésions parlent d'elles-mêmes et disent ce que Mathys n'a jamais pu raconter.» Pour le cas où les juges viendraient à nuancer ce tableau et conclure à l'homicide par négligence ainsi qu'à l'exposition à un danger, l'accusation propose alors une peine de 4 ans de prison.

«Evénements troublants»

Le parquet inscrit le secouement fatal du 12 avril 2018 dans un contexte plus large de mauvais traitements infligés par cette nounou diplômée, mais dépassée. Des traces plus anciennes de saignements mises en évidence par l'expertise médicolégale peuvent laisser penser que Mathys avait déjà été secoué. Son état très apathique durant les mois ayant précédé sa mort accrédite encore cette thèse. Enfin, la multiplication de petits accidents ayant causé blessures ou hématomes fait également penser à des violences ou de la négligence crasse. Aux yeux de la procureure, les explications de la prévenue ne sont pas crédibles s'agissant de «ces évènements troublants» et «un faisceau d'indices» permet de la désigner comme l'auteure de secousses antérieures.

Quant à l'épisode mortel, l'accusation ne croit pas à la thèse d'une sorte de manœuvre maladroite destinée à secourir un bébé devenu soudain flasque comme «une poupée de chiffon». Me Julien Marquis, conseil des parties plaignantes, abonde dans ce sens: «Ce n'est pas le procès d'une imprévoyance ou d'un accident. C'est celui d'une maltraitance délibérée, camouflée, banalisée.»

«Réaction irrationnelle»

Une violence infligée par une nounou en laquelle les parents, qui n'avaient pas trouvé de place en crèche, avaient toute confiance. Au point de laisser passer les petits bobos de leur bébé, de ne pas se méfier de la théorie du virus avancée par les médecins pour expliquer la dégradation de l'état de Mathys et même de croire qu'elle avait sauvé leur enfant en le réanimant dans l'attente des secours. C'était avant que le rapport d'autopsie ne fasse l'effet d'une douche froide et marque un tournant dans le dossier.

Des experts passablement critiqués par la défense. Me Simon Ntah relève les contradictions de ces spécialistes: «On nous affirme d'abord que le malaise décrit par ma cliente est impossible. Quelques mois plus tard, le même expert vient dire que cette perte de connaissance de l'enfant est un phénomène banal.» Pour l'avocat, rien ne permet d'écarter la version de la nounou. «Si on pense qu'on a un enfant mort dans les bras, on peut réagir de façon irrationnelle et le secouer durant deux secondes.»

Quant à la thèse de l'accusation, qui fait de la prévenue une sorte de nounou diabolique, «elle ne tient absolument pas la route». On ne saura jamais si ce bébé a été secoué par le passé et par qui, ajoute Me Ntah, et la prévenue ne peut tout simplement pas être condamnée pour ces actes sur la base du dossier.

Comment qualifier le secouement qui a tué Mathys? Pour la défense, qui plaide pour une peine avec sursis total, il s'agit à n'en point douter d'un homicide par négligence. «Elle a eu un geste inapproprié qui a provoqué des lésions fatales, mais pas un geste intentionnel.» Accusation et partie plaignante, qui soutiennent un déroulement différent des faits, réclament une qualification plus grave de meurtre par dol éventuel.

Cette forme d'intention particulière peut être retenue lorsque l'auteur ne souhaite pas le résultat de son acte (ici le décès de l'enfant), mais qu'il l'envisage et s'en accommode pour le cas où il surviendrait. En d'autres termes, la nounou a agi en connaissant le syndrome du bébé secoué et en acceptant le risque de tuer Mathys.

«Ce geste d'une violence inouïe exclut toute forme de négligence», soutient la procureure. Faux, rétorque la défense, tout en relevant qu'un comportement criminel a très rarement été retenu dans ce type d'affaire tragique. Les juges diront jeudi si ce dossier va s'ajouter, ou pas, à cette courte liste.

«Nous refusons de créer la confusion sur le plan religieux»

CULTE Le président de l'Eglise réformée évangélique de Neuchâtel, Yves Bourquin, revient sur la volonté de son conseil synodal de clarifier l'usage des temples du canton, et d'y interdire les cérémonies laïques

PROPOS RECUEILLIS PAR
ANNE-SYLVIE SPRENGER / PROTESTINFO

INTERVIEW

Exit les mariages et funérailles laïques dans les temples du canton! Là est en tout cas la volonté de l'exécutif (conseil synodal) de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), dont la proposition sera soumise au vote lors de l'assemblée de son Synode (organe délibérant), ce mercredi. Explications avec le président de l'EREN, le pasteur Yves Bourquin.

Mercredi soir, vous allez proposer au Synode d'interdire toute cérémonie laïque dans vos temples. Qu'est-ce qui a poussé le conseil synodal à trancher de la sorte Il s'agit, pour le conseil synodal, d'une question de clarification, afin de mettre quelques balises dans la pratique actuelle qui s'avère être parfois du grand n'importe quoi. Selon une décision du conseil synodal de 2011, toute cérémonie laïque est interdite. Or cette décision, qui devrait encore faire foi, n'est pas toujours suivie dans les faits. On se retrouve donc face à un problème déontologique avec, d'un côté, des paroisses faisant respecter ce règlement, se mettant parfois même en porte-à-faux avec certaines entreprises de pompes funèbres ou des communes et, de l'autre, des paroisses refusant de s'y plier.

Cette question est en suspens dans le canton depuis de nombreuses années. Pourquoi est-elle aussi sensible? Il y a une grande différence de sensibilité entre le bas et le haut du canton. Si je caricature un peu, je dirais que le haut du canton est moins clérical que le bas du canton, de veine plus bourgeoise et traditionnelle. La pression des communes, des pompes funèbres et des citoyens a de fait été plus grande dans le haut du canton et les paroisses se sont mises à céder de plus en plus de terrain aux cérémonies laïques. C'est le cas notamment dans les grands temples urbains et plus particulièrement au Locle.

De fait, quelles clarifications souhaitez-vous apporter aujourd'hui? Aujourd'hui, le conseil synodal souhaite préciser deux choses. D'une part, nous souhaitons que les temples deviennent des lieux pour la vie publique, pouvant accueillir des manifestations culturelles, des sociétés locales ou des conférences publiques ou politiques. D'autre part cependant, nous refusons de créer la confusion sur le plan religieux. De fait, les cérémonies de mariage ou les services funèbres se déroulant dans l'un de nos temples doivent rester religieux. S'ils ne sont pas réformés, ils doivent tout du moins être célébrés pour le compte d'une autre Eglise chrétienne – les demandes d'autres communautés religieuses étant soumises à autorisation.

Pensez-vous avoir de bonnes chances d'être suivi par le Synode? On pense surtout que le débat va être extrêmement intéressant, car il va soulever la question de la justesse. On s'attend évidemment à de vives interventions sur le thème de la pratique: «Nous, on fait comme ça depuis des années, on ne voit pas pourquoi on reviendrait en arrière.» Ce genre d'intervention sur l'usage ne ferait cependant que durcir les fronts entre les députés du haut et du bas. Or il va falloir trouver une solution ensemble. De son côté, le conseil synodal veut rester sur sa ligne. Evidemment, il pourrait y avoir des exceptions, par exemple dans le cas du service funèbre d'un politicien important. L'idée n'est pas que l'on soit des légalistes à l'extrême, mais qu'on puisse avoir des portes de sortie dans certaines circonstances précises.

Vouloir faire le distinguo de manière claire entre les manifestations culturelles, publiques, politiques et les services dits religieux



> «La pratique actuelle se révèle être parfois du grand n'importe quoi»

(mariage, enterrement...), est-ce aussi une manière de réaffirmer votre identité? Oui, c'en est une, on ne va pas le cacher. C'est une manière de réaffirmer que l'on tient à nos droits historiques, et ce, même si pendant plusieurs années, on s'est parfois un peu excusés d'exister. A Neuchâtel, on est lié à l'Etat par un concordat qui est revu tous les dix ans. Or, dans la négociation de ce concordat à l'avenir, on sait que les questions financières vont avoir une grande importance et qu'il va nous falloir du terrain de négociation. Et les terrains de négociation qu'aimerait se garder l'Eglise, ce sont précisément des terrains d'ouverture et de fermeture de portes. Or pour le moment, le concordat stipule que la gestion des temples est laissée aux communes qui doivent se charger du chauffage et de l'entretien, mais l'administration des temples appartient à l'Eglise.

Cela vous exaspère-t-il finalement que des gens soient intéressés par vos bâtisses en dehors de tout sentiment religieux? Non, cela ne m'agace pas. Je suis de ce monde, je l'observe et je le comprends. Mais quelque part, ce que j'observe aussi, c'est qu'une bonne part de ces cérémonies laïques présentent aussi une dimension religieuse, qu'on le veuille ou non. Alors, ce serait intéressant que les célébrants laïcs prennent aussi contact avec les églises, essaient de venir négocier un petit peu. Parce que, pour le moment, on vit dans des mondes séparés. Ces personnes ne marchent pas en ordre, ce sont des entrepreneurs qui font leur petit business chacun pour soi. S'ils se fédéraient, on pourrait commencer à dialoguer ensemble et on arriverait peut-être à se mettre d'accord sur un minimum commun. La récitation du «Notre Père» en conclusion de la cérémonie pourrait, par exemple, être une condition. Dans le 90% des cas, la cérémonie laïque est un service funèbre. Or, même dans une cérémonie faite par des laïcs, il faut toujours quand même une référence pour ouvrir une porte vers un espoir, une espérance vers l'après-vie.

Hommage posthume

Louis de Funès, personne n'en a ras la casquette

Star de son vivant, le comédien disparu il y a quarante ans demeure d'une popularité confondante. Regards d'humoristes sur une géniale mécanique du rire.

François Barras



En 1960, Louis de Funès pose encore pour des photos en noir et blanc. Mais l'acteur va exploser en couleurs dès 1963 et «Pouic Pouic», surlignant souvent dans ses rôles les rêves de modernité pop de la France sixties. PIERRE VAUTHEY (SYGMA VIA GETTY IMAGES)

Vingt-sept janvier 1983, fini de rire. Au TJ de midi, des images de roses givrées se découpent devant les portes closes du château nantais de Clermont où Louis de Funès, depuis son infarctus huit ans plus tôt, bichonnait ses boutures entre deux films soigneusement choisis. Une seconde attaque lui a été fatale. Le comédien le plus populaire de France s'éteint à l'âge de 68 ans.

Quarante ans plus tard, il est plus vivant que tous les comiques de son époque. Pour la joie du plus grand nombre (et la consternation de certains), ses films continuent d'aligner les records d'audience à chacune de leur rediffusion – lors du confinement de 2020, «La grande vadrouille» a une fois encore explosé les scores. Une manière de rappeler que ses dix plus grands succès, tous survenus à partir de l'âge canonique de 48 ans, après qu'il eut galéré dans une centaine de rôles secondaires et de panouilles diverses, ont à eux seuls rassemblé dans les salles de cinéma françaises un total de 81,3 millions de personnes!

À partir de 1963, de Funès vit «la meilleure cinquantaine de tous les temps», écrit Christophe Ernault dans le numéro que le trimestriel «Schnock» consacre à l'acteur. Sa qualité artistique ne sera cependant jamais reconnue de son vivant, tout juste récompensée par un César d'honneur trois ans avant sa mort. Au contraire, la presse et la profession regardaient de haut les succès indécents du bonhomme qui, contrairement à Jean-Paul Belmondo, son rival au box-office, n'avait pas eu le bon goût de tourner un jour avec Godard ou Tavernier.

«Aujourd'hui, tu as intérêt à avoir de sacrés bons arguments pour venir le critiquer», résume l'humoriste Thomas VDB, fan absolu *(lire encadré)*. Depuis qu'Alexandre Astier a expliqué combien son influence lui avait été essentielle, depuis que la Cinémathèque française lui a consacré une rétrospective en 2021, le comique semble enfin être devenu comédien.

«Contrairement à tous ceux de sa génération – Bourvil, Gabin, Fernandel, etc. – de Funès gagne en popularité année après année, explique Christophe Ernault. Mieux: il gagne en crédibilité artistique, et notamment auprès de «la presse culturelle de gauche», comme on disait à l'époque, qui le statufie carrément! Il est devenu une figure patrimoniale totale qui réconcilie les petits et les grands, la gauche et la droite, les prolos et les intellos… C'est un peu comme Johnny Hallyday, qui était à une époque réservé à une certaine classe populaire.»

Choix de films judicieux

Quelles en sont les raisons? Pour le rédacteur en chef de «Schnock», le choix de ses films y est pour beaucoup. «Très vite, de Funès a opté pour un cinéma très coloré, avec une sorte de modernité pop dans les décors, le rythme, la musique. De plus, il revendiquait un cinéma pour toute la famille – pas de violence, peu de scénario, pas de sexe, peu de considérations politiques mais parfois sociétales.» Né en 1978, Thomas VDB se souvient que «de Funès nous paraissait complètement moderne alors que Fernandel, ça ne passait déjà plus, c'était «Don Camillo», des trucs avec de la boue.»

Alexandre Astier, lors de ses nombreuses interventions sur «le cas de Funès», place au contraire son génie du jeu comme explication à son succès pérenne et au plaisir qu'il a lui-même à regarder ses films, qui n'auraient pas survécu à un autre acteur. «Contrairement au cliché ressassé, les grimaces et les mimiques sont très secondaires chez De Funès: c'est avant tout un virtuose d'acteur tout court. […] Il apprend aux comédiens que, dans notre métier, «trop» ou «pas assez» sont des termes à bannir: c'est soit «juste», soit «faux». Pour sa technique et ses inventions gestuelles, je préfère regarder l'un de ses films moins réussis sur sa durée – car souvent le scénario n'était pas à la hauteur – qu'un quelconque téléfilm super bien écrit.»

Scènes cultes sur le Net

La modernité de l'acteur n'a ainsi sûrement pas pâti de l'arrivée de YouTube: alors que nombre de ses films valaient moins pour leur qualité globale (la série des «Fantomas», «Le grand restaurant», «L'homme-orchestre») que pour quelques scènes cultes, le format court a permis de savourer celles-ci sans s'encombrer du reste. «Après avoir tellement galéré, de Funès a décidé qu'il ne voulait plus être dirigé quand il est devenu célèbre, ce qui a donné lieu à des choses souvent plus faibles sur leur durée, détaille Christophe Ernault. Si ses films avec Gérard Oury sont si bons, c'est que ce dernier osait diriger de Funès.»

Dernière question: Nicolas Sarkozy a-t-il maintenu vivace le souvenir de Funès? Enfant de la télé, l'ancien président français a souvent été brocardé pour ses tics, ses coups de menton et ses colères qui n'étaient pas sans rappeler l'adjudant Cruchot dans ses meilleures heures. Angela Merkel aurait avoué avoir enfin compris Sarkozy quand son mari lui a offert une intégrale de l'acteur. De Funès, président!



«Schnock»
Numéro 45, consacré à Louis de Funès
Éd. La Tengo, 175 p.

Thomas VDB: «Ce fut mon instituteur!»



«Je suis un immense fan de Louis de Funès. Je suis client de tout, même de ses films les plus faibles comme «Le gendarme et les gendarmettes», que j'ai vu gamin au cinéma. Il y a toujours quelque chose à prendre, une scène dingue, un coup de génie. Pour moi, c'était l'humour incarné jusqu'à ce que je découvre la comédie anglaise vers l'âge de 20 ans. Je pense que son talent comique tient beaucoup à sa formation de pianiste: de Funès, c'est un sens du rythme hallucinant, une dynamique de précision. J'étais sidéré quand je lisais tout le mépris de la presse «intello» type «Télérama» que lisaient mes parents! Incontestablement, il m'a donné des idées de jeu. S'il y a un infime sens du tempo dans ce que je fais, de Funès a été mon instituteur.» **FBA**

Yann Marguet: «Survivra-t-il à la fin de la télé?»



«J'ai vu les films de Louis de Funès comme tout le monde, mais je dois dire que je ne suis pas un immense fan. En famille, j'ai regardé sans déplaisir «La grande vadrouille» quand il passait à Noël – franchement, il fallait être très doué pour y échapper. Je pense que sa pérennité est énormément liée au format de la télévision. Les plus jeunes ne la regardent plus, je ne pense pas qu'on pourra leur imposer de Funès de la même façon qu'avant. Il n'est pas sur Netflix ni sur Amazon, on va moins aller le chercher. Quand j'étais gamin, j'ai bien aimé «L'aile ou la cuisse» mais ça m'a beaucoup moins marqué que les comédies américaines du genre «Maman, j'ai raté l'avion.» **FBA**

De retour à Lausanne, Mehdi Djaadi raconte l'épopée de sa foi

Spectacle

Dans son stand-up, le Français formé à La Manufacture évoque son parcours spirituel, de la mosquée à l'église. Un choc d'humour et une ode à l'amour de Dieu.

Il aurait pu nommer son spectacle «Apostat», ce qui lui aurait peut-être «valu une fatwa». Il a donc préféré «Coming out», plus susceptible de récolter «des subventions théâtrales»… Sans succès d'ailleurs. Son show en est un, pourtant. Un vrai triomphe public et médiatique.

De passage à Lausanne après avoir fait le bonheur du public parisien, Mehdi Djaadi continue, sans prosélytisme, de convertir le public francophone à son humour. Dans son spectacle coécrit et mis en scène par le comédien belgo-suisse Thibaut Evrard, ce jeune trentenaire d'origine algérienne, né à Saint-Étienne de parents musulmans, raconte l'épopée de sa foi, de la mosquée jusqu'à l'église.

«Je n'ai pas retourné ma veste. J'ai juste enfin trouvé la mienne», lâche-t-il en préambule de ce one man show aussi décapant que touchant. Entre stand-up et personnages, Mehdi Djaadi nous invite à découvrir sa première vie, celle d'un jeune musulman toujours fourré à l'école coranique.



Le Français Mehdi Djaadi a été formé à La Manufacture. STÉPHANE KERRAD

Fausses identités

Très vite, pourtant, son amour pour Allah est inquiété par la tentation de «venger le Prophète contre ces mécréants de Français», un mantra salafiste qui va gangrener les cœurs des copains du quartier. Mehdi Djaadi ne cédera pas, sur le conseil affolé de son père: «Il ne faut pas que tu les écoutes. Pas trop. Pas tout.» À la place, Mehdi Djaadi escroque des banques, en prenant de fausses identités. Ses premiers personnages, en somme. C'est alors qu'il fait la connaissance d'une autre figure: celle de Jésus. Mehdi Djaadi déploie alors une galerie de rencontres, télescopant les univers religieux et sociaux. Après une incursion dans le milieu évangélique, où on lui offre sa première bible, il opère un virage catholique et tombe amoureux de la Vierge Marie. Les clichés dont il se rit sonnent juste, notamment quand il incarne sans les caricaturer (ou presque) un pasteur Noir à l'accent gouleyant, ou encore un curé lausannois que sa conversion chicane un peu: «Cela va vous attirer des ennuis. Et à nous aussi…» Formé à La Manufacture, Mehdi Djaadi fait donc ces jours son grand retour dans la capitale vaudoise, après l'avoir quittée une fois son diplôme en poche. Sur scène, il dépeint d'ailleurs le microcosme culturel romand, où les «athées progressistes», majoritaires, se montrèrent peu tolérants envers le chrétien qu'il devenait, forcément homophobe et réactionnaire à leurs yeux. Ce que ce spectacle dément avec talent.

Lucas Vuilleumier, Protestinfo

Lausanne, Centre culturel des Terreaux
Du 26 au 29 janvier
www.terreaux.org

Contrôle qualité

Religion

Qui pour diriger l'Église évangélique réformée vaudoise?

Le Conseil synodal a accusé quatre démissions en cours de législature, dont celle de sa présidente. Un rôle devenu trop difficile? Élections en mars.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo



Le siège de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), au chemin des Cèdres, à Lausanne. Surcharge de travail et gouvernance trop compliquée sont évoquées. PATRICK MARTIN

«De toute l'histoire de notre Église, quatre démissions dans une même législature, ça ne s'était jamais vu.» Le propos est d'Olivier Leuenberger, ancien président du Synode (Législatif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) et actuel président de sa Commission des finances. En effet, les trois démissions du Conseil synodal (Exécutif) annoncées cet automne, dont celle de la présidente Marie-Claude Ischer, suivaient la défection d'un autre conseiller synodal, depuis remplacé.

Pourquoi tous ces départs? Si des raisons de santé et de surcharge de travail ont été invoquées, il a aussi été question d'une gouvernance devenue trop compliquée, notamment à cause de tensions entre le Conseil synodal et le Synode – qui fonctionnent pourtant selon un modèle démocratique.

«Au bout du rouleau»

Une situation qui, selon Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal, n'est pas réellement source d'inquiétude pour la base de l'Église. «Cela suscite évidemment quelques préoccupations, mais je crois pouvoir dire que ces problèmes n'intéressent pas nos membres au premier chef, car ils ont surtout à cœur de faire vivre la mission et que tout se passe bien dans leurs paroisses respectives», commente-t-il. Et d'ajouter: «Circulez, y a rien à voir, c'était le sentiment, en décembre, de la majorité de nos membres.»

De son côté, Laurence Kohli, la plus jeune déléguée au Synode, parle de conseillers synodaux «au bout du rouleau». La preuve à ses yeux que «d'importants changements sont à effectuer dans le modèle de gouvernance de l'EERV».

Les postes à repourvoir, que les récents démissionnaires quitteront au mois d'août, doivent impérativement réunir deux laïcs et un ministre (diacre ou pasteur). Le délai de dépôt de candidatures est fixé au 10 février, les élections étant prévues lors du Synode des 10 et 11 mars. Vincent Guyaz se montre pessimiste: «Il est peu probable que, dans ces délais, on ait plus de candidatures que de postes à pourvoir.» Ce qui, pour Simon Butticaz, vice-doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne et délégué au Synode, «peut représenter un écueil, au cas où certains profils seraient inadaptés à la fonction».

En effet, selon l'actuel règlement de l'EERV, «le Synode n'est pas appelé à voter pour ou contre un candidat. De fait, faute de concurrence, un candidat pourrait être élu au second tour d'une élection avec une seule voix», explique Sylvie Arnaud, présidente du Synode. «Je veux croire qu'un candidat désapprouvé au premier tour par le Synode se retirera, par bon sens et souci de l'institution», confie Line Dépraz, pasteure à la cathédrale de Lausanne et ex-conseillère synodale. Laurent Zumstein, actuel conseiller synodal, se montre quant à lui moins confiant: «Les candidatures fantaisistes ne sont jamais à exclure.»

> «Tant que les mentalités ne changeront pas, toute personne accédant au Conseil synodal sera mise en échec dès qu'elle essaiera d'assumer ses responsabilités.»
>
> **Xavier Paillard,** ancien président du Conseil synodal

«Le cuir épais»

Pour l'heure, trois personnes se seraient montrées intéressées à siéger au Conseil synodal. Toutefois, Sylvie Arnaud met en garde: «Il faut encore que ces intérêts se transforment en candidatures.»

Quel est le profil recherché? «Une connaissance minimale de la culture institutionnelle de l'Église, de son histoire et de son règlement est nécessaire», répond Simon Butticaz. Et si Vincent Guyaz évoque, pour ces futurs candidats, la nécessité d'avoir «le cuir épais», il est avant tout attendu de la part des laïcs «d'aménager leur temps de travail afin de pouvoir y intégrer le pourcentage horaire voulu par leur mandat», ajoute Simon Butticaz. «De plus, l'EERV étant devenue un employeur à part entière depuis 2007, il est également demandé à son Exécutif de réelles compétences métier.»

Pour Xavier Paillard, c'est bien là que le bât blesse. Selon l'ancien président du Conseil synodal, «l'EERV peine visiblement à trouver des personnes ayant les compétences requises. Par certains aspects, elle est devenue comme une entreprise dans un monde concurrentiel et a besoin d'un management professionnel à sa tête.»

Toutefois, selon Olivier Leuenberger, «il conviendrait d'examiner la possibilité, pour le Conseil synodal, de ne gérer que la stratégie de l'Église, un peu à la manière du conseil d'administration d'une société anonyme. Ainsi les ressources humaines et les finances pourraient être confiées, en parallèle, aux chefs de service, qui peuvent être engagés sur la base de leurs compétences métier.»

Xavier Paillard pointe encore les difficultés actuelles du «pilotage» qui incombe au Conseil synodal, et que le Synode empêcherait «quasi systématiquement». Pour lui, «la majorité des ministres et des paroissiens n'est pas prête à accepter une direction. Tant que les mentalités ne changeront pas, toute personne accédant au Conseil synodal sera mise en échec dès qu'elle essaiera d'assumer ses responsabilités.»

Omicron pas anodin pour les femmes enceintes

Covid

Une étude montre que le variant est moins virulent que les précédents, mais que les risques sont réels.

Bien que le Covid occupe moins les esprits, des travaux ont récemment été publiés dans la revue «The Lancet» à propos de l'impact des différents variants du SARS-CoV-2 sur les femmes enceintes non vaccinées. L'un d'eux émane du Dr Guillaume Favre, doctorant au Service d'obstétrique du CHUV, et de son équipe.



Guillaume Favre, doctorant au Service d'obstétrique du CHUV

Quel était votre objectif?
Au fil de la pandémie, nous avons constaté que le variant Omicron était plus contagieux mais moins virulent que les précédents, en particulier le variant Delta qui semblait être le plus agressif. Notre ambition était de comparer les risques maternels et périnataux chez les femmes enceintes non vaccinées avec les différents variants. Pour cela, nous avons utilisé la base de données COVI-PREG qui regroupe 2244 femmes enceintes entre mars 2020 et septembre 2022. En fonction de la date à laquelle elles ont été infectées, nous arrivons à déterminer quel variant est en cause et nous nous intéressons aux effets de la maladie.

Est-ce vraiment fiable? Des variants peuvent cohabiter.
C'est vrai, il y a une marge d'erreur, mais elle est faible. En nous basant sur les chiffres fournis quotidiennement par la Confédération, nous connaissions la proportion des variants en circulation. Dès que l'un d'eux était dominant à 80% ou plus, nous considérions qu'il était en cause dans l'infection. En général, le variant fort devenait hyperdominant en quelques jours, il y a donc un risque d'erreur négligeable.

Quels sont vos résultats?
Delta est plus sévère que ses prédécesseurs avec davantage de patientes en soins intensifs ou nécessitant de l'oxygène. Avec Omicron, il y a très peu de soins intensifs ou d'assistance respiratoire, mais il y a quand même 12% de patientes hospitalisées. Donc Omicron est moins sévère, mais pas anodin sur cette population non vaccinée. Il ne faut pas le banaliser, sachant qu'une femme enceinte est déjà plus à risque qu'une femme du même âge qui n'est pas enceinte.

Néanmoins, les craintes autour de la vaccination pendant la grossesse peuvent être légitimes, non?
Les femmes enceintes ne se sont pas jetées sur la vaccination et c'est compréhensible. Il y a des questions et il faut y répondre. Nous savons désormais que le vaccin diminue les formes graves sans empêcher la transmission. Les femmes enceintes ne sont pas susceptibles d'avoir davantage d'effets secondaires et les risques accrus de malformations ont été écartés. Deux études viennent encore de montrer qu'une vaccination en début de grossesse, quand le fœtus n'est pas formé, n'est pas problématique
Romaric Haddou

Les défenseurs du loup veulent une enquête sur la mort de M95

Grands prédateurs

Le tir du mâle alpha de la meute du Marchairuz provoque le courroux des pro-loups. Une association demande des sanctions et un moratoire sur la régulation vaudoise.

La mort de M95, dit «Gros Pépère», provoque l'ire des défenseurs du loup. Dans un communiqué diffusé mercredi, l'association Avenir loup lynx Jura (ALLJ), regroupant une partie des militants et des tenants du loup entre la France et la Suisse, condamne sans surprise le tir accidentel du mâle dominant de la meute du Marchairuz par les services de la faune vaudois.

Les analyses génétiques ont pour rappel confirmé lundi la suspicion: le mâle adulte abattu dans la nuit du 27 au 28 novembre par les gardes-faune, au Brassus, était bien le loup emblématique de la meute. Un individu se situant hors de l'autorisation accordée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), dont le Plan loup protège les géniteurs.

> «Plus que de l'incompétence, [c'est] un crime contre la biodiversité, une rupture des liens de confiance.»
>
> **L'association Avenir loup lynx Jura**

Le Canton a annoncé un nouveau renforcement de son monitorage, les conséquences de la mort d'un des géniteurs d'une meute faisant notamment l'objet de beaucoup de débats sur la structure familiale du loup et sur les attaques contre les animaux de rente.

Dans tous les cas, pas de quoi calmer les défenseurs du loup, qui dénoncent «plus que de l'incompétence», «un crime contre la biodiversité» et «une rupture des liens de confiance». La petite ONG demande ainsi un moratoire de trois ans sur les tirs, la mise à pied et le désarmement du fonctionnaire à l'origine du tir ou encore une enquête de police dirigée par un juge extérieur au canton.

Tension sur les alpages

Les patrouilleurs d'alpage d'une autre association, Defend the Wolf, annoncent pour leur part le dépôt d'une plainte pénale contre inconnu, condamnant un tir volontaire. «Le Canton a par deux fois demandé, mais pas obtenu, le tir de «Gros Pépère» à l'OFEV», souligne son président, Fabrice Monnet.

«Maintenant, il faut qu'on nous écoute enfin», enchaîne, pour ALLJ, Eric Jaquet. «Il y a un grand manque de transparence. Le Canton ne peut pas toujours se réfugier derrière des phrases types et dire que tout a pourtant été fait dans le respect des règles. La situation ne va plus.»

Contactée, la Direction générale de l'environnement (DGE) ne souhaite pas livrer de commentaires sur le communiqué de l'ONG.
Erwan Le Bec

Référendum contre les tirs facilités

La révision de la loi sur la chasse, bouclée mi-décembre aux Chambres fédérales à la suite de l'initiative parlementaire des milieux paysans, ne sera pas combattue par les principales ONG écologistes. Pro Natura, WWF, Birdlife et Groupe loup Suisse ont estimé qu'une mise en œuvre du texte conforme au cadre légal pouvait permettre la survie des espèces menacées. En revanche, les associations comptent s'engager contre les erreurs de tirs.
Une position insuffisante pour plusieurs petites ONG, qui s'inquiètent des possibilités de tirs préventifs et durant des périodes plus larges. On retrouvera donc, à la recherche de signatures pour un référendum CHWOLF, Wildtierschutz, Wolfdog Association, Wolf Facts, Gruppo Uomo e Biodiversita, ainsi que, en Suisse romande, Avenir loup lynx Jura.
ELE

Contrôle qualité

L'aumônerie militaire doit gonfler ses effectifs de 41%. Un besoin mis en lumière durant la crise sanitaire

L'armée veut davantage d'aumôniers

« ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO



Le temps où tous les aumôniers militaires étaient uniquement pasteurs ou prêtres est révolu. L'armée s'ouvre à d'autres profils. Keystone-archives

Suisse » L'appel est lancé. Au 1er janvier 2023, l'armée a annoncé vouloir augmenter les effectifs de son aumônerie militaire à hauteur de 41%. Une demande qui sonne résolument comme un signe de reconnaissance envers une mission encore peu connue du grand public.

«C'est une conséquence directe de la crise sanitaire», déclare sans détour Noël Pedreira, remplaçant catholique du chef de l'aumônerie de l'armée. «Nos aumôniers ont été fortement sollicités pendant cette période par les 8000 militaires qui se sont retrouvés mobilisés et ont vécu des expériences douloureuses, notamment dans les hôpitaux ou les EMS», poursuit-il.

Et pour cause. «Pour certains militaires, la crise du Covid a été synonyme d'enfermement», raconte Yemili-David M'Bras, officier de carrière d'unité. «Au pic de la crise, ils ne sont pas rentrés chez eux pendant six semaines. Alors forcément, à un moment, ça a commencé à gamberger…»

Présence systématique

A cette occasion, la nécessité que ces accompagnants spirituels n'interviennent pas seulement sur appel, mais soient au plus près de chaque unité militaire, a été mise en évidence. «Dès le début de la mobilisation, nous avons tout de suite stipulé que nous devions incorporer des aumôniers aux troupes, qu'ils soient présents avant que les problèmes ne surgissent», explique Noël Pedreira.

«Ce n'est pas parce qu'on en veut qu'on les trouvera»

Jean-Marc Schmid

«L'armée a ainsi mis à disposition cinq fois plus d'aumôniers que d'habitude, soit un par compagnie et non par bataillon», précise le capitaine Jean-Marc Schmid, pasteur et aumônier réformé. Une présence systématique que l'armée souhaite aujourd'hui pérenniser. «A l'avenir, au moins un aumônier par langue nationale accompagnera chaque école de recrues. En cours de répétition, ce sera un par bataillon», détaille le remplaçant du chef de l'aumônerie.

Une reconnaissance qui n'étonne pas Jean-Marc Schmid, qui se souvient «d'un sondage adressé, il y a quelques années, aux cadres supérieurs de l'armée pour leur demander s'ils estimaient qu'un service d'aumônerie avait encore du sens. Plus de 70% d'entre eux avaient répondu par l'affirmative.» Et de résumer: «Quand tout va bien, on n'en a pas besoin. Mais dès qu'il y a un gros problème, comme un accident ou un décès, c'est indispensable.»

Un défi de taille

Si le besoin d'augmenter les effectifs est reconnu, reste la difficulté à trouver de nouvelles recrues. «Le défi est plus qu'audacieux», formule Esther Gaillard, qui a longtemps été chargée de la question de l'aumônerie militaire au sein du Conseil (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée de Suisse. «Ces dernières années, on n'arrivait même pas à proposer le nombre d'aumôniers qu'on aurait souhaité.» Jean-Marc Schmid se montre plus sceptique: «Quand le commandant des opérations annonce vouloir septante aumôniers de plus l'année prochaine, on rigole gentiment. Ce n'est pas parce qu'on en veut qu'on les trouvera!»

Il faut dire que l'engagement des aumôniers militaires fonctionne différemment des autres aumôneries (hôpitaux, prisons, etc.). Il ne s'agit pas d'une profession exercée à l'année (sauf dans le cas des hauts responsables de l'aumônerie), mais bien d'une manière d'opérer son service militaire. Si les communautés religieuses sont appelées à proposer des candidats potentiels, la formation (3 semaines) est du ressort de l'armée, ainsi que le choix des candidats, d'entente avec les Eglises et communautés religieuses partenaires.

De son côté, Noël Pedreira se montre confiant: «Nous sommes convaincus que les Eglises et communautés religieuses ayant établi un partenariat avec l'aumônerie militaire regorgent de personnes qualifiées pour assumer ce type de responsabilité.» A son avis, l'objectif – qui est de passer de 171 à 242 aumôniers – devrait cependant être atteint seulement «peu avant 2030». Pour autant, estime-t-il, «il faut toutefois sortir des sentiers battus et ne pas hésiter à interpeller des profils alternatifs. Le temps où tous les aumôniers étaient uniquement pasteurs, prêtres, diacres permanents ou assistants pastoraux est définitivement révolu.»

Même son de cloche du côté d'Esther Gaillard: «Il faut se bouger, s'ouvrir à d'autres champs professionnels, sinon on ne trouvera pas de relève.» Quant à la récente ouverture aux accompagnants spirituels d'autres communautés religieuses, celle-ci ne semble pas encore en mesure de répondre à tous les besoins. Actuellement, l'aumônerie militaire compte 167 membres (152 hommes, 15 femmes), dont 82 réformés, 60 catholiques, 19 évangéliques, 1 musulman et 2 juifs. »

TROIS QUESTIONS À NOËL PEDREIRA



NOËL PEDREIRA
Aumônier catholique, remplaçant du chef de l'aumônerie de l'armée.

Pourquoi est-ce important que les aumôniers soient directement incorporés dans l'unité militaire qu'ils accompagnent?
Cela nous permet d'être au plus proche de ce que vivent les militaires concernés, de connaître la culture propre à l'unité militaire que nous accompagnons, sa «mentalité». Il y a aussi un rôle «prophylactique» à ne pas négliger. L'aumônier «prend la température» du moral de la troupe et peut ainsi rendre les commandants attentifs à d'éventuelles difficultés qui pourraient survenir.

Quelle part prend la religion dans votre mission?
Notre être et notre agir s'ancrent dans quelque chose (ou quelqu'un) qui dépasse ce que nos seuls sens peuvent appréhender. Ce «quelque chose» nous fait dire que chaque personne que nous rencontrons est infiniment précieuse. Cet ancrage débouche ainsi sur une vision positive et dynamique de l'humain: chaque personne dispose des ressources nécessaires pour apprendre à croire en elle et à faire face à bien des obstacles se présentant sur son chemin militaire…

Cet ancrage religieux ne peut-il pas être un frein?
Je reste convaincu que nos jeunes contemporains sont, d'une manière ou d'une autre, sensibles à cette dimension… Face à une recrue qui me demandait un jour, pendant une marche, pourquoi je prenais le temps de venir les rencontrer, lui et ses camarades, je lui avais répondu: «Ce en quoi je crois – et qui peut-être vous échappe – me fait dire que chacun de vous est infiniment précieux… Et au nom de cette foi, que je ne vous demande nullement de partager, je viens faire un petit bout de route avec vous.» Quelques semaines plus tard, ce militaire me contactait car il souhaitait me confier quelque chose qui lui pesait… »

ASS/PROTESTINFO

NEUCHÂTEL

PAS DE CÉRÉMONIE LAÏQUE

Les cérémonies laïques ne seront plus autorisées dans les temples neuchâtelois. Le Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN) a validé le principe de réserver l'usage des temples exclusivement aux activités religieuses cultuelles chrétiennes, et aux manifestations culturelles, publiques et politiques. ATS

Pourquoi le pape a choisi le Soudan du Sud

Voyage » Du 31 janvier au 5 février, le pape François se rendra en République démocratique du Congo (RDC), puis au Soudan du Sud.

Pays peu connu du continent africain, le Soudan du Sud a subi de sanglants conflits depuis sa récente création, en 2011. Le pape François vient donc en premier lieu apporter un soutien spirituel à sa population après des années de souffrance. Ce pays anglophone d'Afrique de l'Est, majoritairement chrétien, est né de deux guerres d'indépendance successives dans les années 1980 et 1990 qui ont provoqué la mort de deux millions de personnes et l'exil de quatre millions d'autres.

A peine créé, le pays a replongé dans la violence quand, en 2013, le président Salva Kiir a limogé son vice-président, Riek Machar. Cette guerre civile résulte de rivalités ethniques et de tensions concernant les importantes richesses naturelles dont dispose le pays. Elle s'est poursuivie presque sans interruption jusqu'en 2018, et la signature d'un accord de paix porté par l'Ethiopie, l'Ouganda, le Soudan et le Kenya.

Cependant, le conflit a ensuite menacé de se réactiver, le délai de 100 jours fixé par les médiateurs pour former un nouveau gouvernement incluant Riek Machar n'ayant pas été respecté. Pour éviter une nouvelle escalade, une «retraite» avec les belligérants a été organisée en mars 2019 au Vatican par le Saint-Siège, l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise d'Ecosse, les trois principales confessions chrétiennes présentes dans le pays.

Le souverain pontife, l'archevêque de Canterbury et le modérateur de l'Eglise d'Ecosse ont alors promis de se rendre ensemble au Soudan du Sud, à condition qu'un accord de gouvernement soit trouvé. Vœu exaucé début 2020. » CATH.CH

Un «Code de conduite» pour prévenir les abus

Lausanne-Genève-Fribourg ▸ Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF), annonce la mise en vigueur d'un code de conduite sur le rapport au pouvoir réalisé par la partie germanophone du diocèse (le Deutschfreiburg), communique le diocèse le 1er février 2023. Le document a pour but de prévenir tout type d'abus: sexuels, spirituels et d'autorité.

Destiné à tout employé et bénévole, ce document servira d'outil de relecture lors d'entretien personnel et de guide pratique au fil de toute mission. Il sera peu à peu proposé à la partie francophone, à travers des consultations et discussions, précise le communiqué. Le guide a été élaboré sur plus d'un an par différents employés du Deutschfreiburg, en lien avec l'association de prévention des abus «Limita», ce code de conduite délimite un cadre de travail clair, invitant à une constante remise en question, indique le diocèse.

En vigueur depuis 2019, une charte diocésaine, davantage ciblée contre les abus d'ordre sexuel, indique déjà la politique du diocèse. Cette charte demeure complémentaire au récent code de conduite, lequel est plus pratique, énumérant par exemple des situations concrètes sous forme de check-lists. Ces charte et code de conduite indiquent le changement de culture souhaité au sein de l'institution catholique.

CATH.CH

RÉFLEXION

QUEL PACIFISME EN TEMPS DE GUERRE?

La journée annuelle de rencontre et débat des Chrétiens de gauche romands débattra, ce 4 février, de l'action politique non violente, «non pas de l'opportunité du pacifisme, mais de la forme qu'il doit prendre en 2023». En somme, «comment faire la guerre à la guerre?». La réflexion aura lieu en compagnie de représentants de mouvements pacifistes – le Centre pour l'action non-violente (CENAC) de Lausanne, le Mouvement international de la réconciliation (MIR) et Sant'Egidio Suisse. Les Chrétiens de gauche romands sont les héritiers de la Fédération romande des socialistes chrétiens qui ont toujours défendu la non-violence et le pacifisme, même au plus fort des deux guerres mondiales. **DHN**

Samedi 4 février, 10h-16h au Tempo (Maison des Associations), quai de la Thièle 3, Yverdon-les-Bains

L'aumônerie musulmane pérennisée

Asile ▸ Le service d'aumônerie musulmane dans les centres fédéraux d'asile (CFA) va être pérennisé. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a décidé de l'instaurer définitivement à la suite des résultats «très positifs» du projet pilote lancé en 2021. Les aumôniers musulmans constituent «une ressource précieuse» pour les CFA dans leur ensemble, estime le SEM: les requérants d'asile font volontiers appel à eux, tandis que le personnel apprécie particulièrement leurs compétences religieuses, culturelles et linguistiques. Les Eglises nationales soutiennent la présence d'aumôniers musulmans dans les centres fédéraux d'asile. Au total, cinq aumôniers musulmans et une aumônière travaillent dans les quatre régions d'asile de Suisse (Zurich, Suisse romande, Suisse orientale et Tessin/Suisse centrale). Les coûts s'élèvent à 450 000 francs par année. Comme pour le projet pilote, ils seront pris en charge sur le crédit d'exploitation des CFA. Pour assurer le financement à long terme de ce service, le SEM estime toutefois nécessaire de modifier la loi sur l'asile. **ATS**

Le président empoigne la question de peuples indigènes affamés par la destruction de la forêt tropicale et la politique d'«évangélisation colonialiste» de Bolsonaro

Lula veut poser des gestes concrets

EDUARDO CAMPOS LIMA,
PROTESTINTER



La création d'un ministère des Peuples autochtones par Lula, en plus de la nomination d'une femme indigène à sa tête, Sônia Guajajara, a été perçue comme un signe d'espoir par les indigènes et les militant·es de la cause. KEYSTONE

Sao Paulo ▸ Lundi 30 janvier, le président Luiz Inácio Lula da Silva a décrété une série de mesures pour lutter contre l'exploitation minière illégale sur le territoire indigène yanomami, en Amazonie brésilienne. Une réaction attendue après que des photos d'enfants et de personnes âgées de ce peuple, émaciés et souffrant de paludisme, ont parcouru le monde et révélé les problèmes de la politique indigéniste de l'ancien dirigeant, Jair Bolsonaro.

Selon le ministère de la Santé, 99 enfants âgés de moins de 5 ans seraient en effet morts dans ce territoire isolé au cours de l'année 2022. En cause, des problèmes de malnutrition sévère ainsi que la contamination des rivières au mercure, substance utilisée pour l'extraction de l'or. Le 23 janvier, le ministre de la Justice Flavio Dino annonçait d'ailleurs avoir engagé une enquête de police sur «un éventuel génocide»: «Nous considérons qu'il y a de très fortes indications quant à un refus d'assistance alimentaire et sanitaire envers ces populations indigènes», formulait-il. Les attentes des mouvements indigènes sont grandes. Ils espèrent non seulement que Lula mette fin à la crise yanomami, dont les terres ont été criminellement envahies et dégradées par au moins 20 000 chercheurs d'or clandestins, mais qu'il transforme réellement les relations entre l'Etat brésilien et les peuples autochtones. D'une part en reprenant la politique de restitution de leurs territoires d'origine, et d'autre part en promouvant leur diversité ethnico-culturelle

Monocultures et prétexte religieux

«Nous avons été confrontés, au cours des quatre dernières années, aux politiques radicalement anti-indigènes de Bolsonaro», explique Alberto Terena, pasteur protestant et membre du peuple indigène Terena, de l'Etat du Mato Grosso do Sul, limitrophe du Paraguay. «Il a promu l'agro-industrie sur les terres indigènes, mis des militaires à la tête de la Fondation nationale de l'Indien (*Funai, organisme public chargé de protéger les droits des indigènes, ndlr*) et encouragé la destruction de nos territoires.» Comme le rappelle Alberto Terena, les peuples autochtones de tout le Brésil étaient continuellement encouragés à ouvrir leurs territoires à l'introduction de monocultures: «Quelque chose de curieux, étant donné que souvent nous n'avons même pas assez de terres pour notre subsistance», s'étonne-t-il encore. Et d'accuser: «Le pire, c'est que la religion a été utilisée pour atteindre cet objectif!» «Fortement soutenu par les dirigeants évangéliques, Bolsonaro a non seulement favorisé ses alliés par des nominations à des postes au gouvernement, mais aussi dans ses politiques indigénistes», explique l'avocat Marcos Kaingang, membre du peuple *kaingang*, présent dans le sud du Brésil. «Avec sa devise 'Dieu avant tout', il a promu l'évangélisation des peuples autochtones isolés à travers la Funai elle-même, autorisant l'action irrégulière des pasteurs et des Eglises.»

> **«C'est le seul président qui ne nous a pas ignorés. Il est venu ici sans tarder. J'ai beaucoup d'espoir»** **Junior Hekurari**

Si la présence souvent problématique des Eglises chrétiennes dans les communautés indigènes n'a pas commencé avec Bolsonaro, celle-ci s'est renforcée sous son gouvernement, comme l'expliquent les experts. «Le fondamentalisme chrétien est présent au Brésil depuis quelques décennies et a gagné en puissance avec le projet de manipulation religieuse de Bolsonaro. Cela se traduit par une perspective coloniale d'évangélisation», analyse Luís Ventura, missionnaire catholique laïc et secrétaire adjoint du Conseil missionnaire autochtone (CIMI), un organe de la Conférence nationale des évêques du Brésil.

Marcos Kaingang confirme que le problème n'est pas nouveau. Dans son enfance, il a ressenti de première main les conséquences d'une «perspective coloniale» de l'évangélisation, comme il la décrit. «Nous aimions jouer au tir à l'arc dans le village. Une Eglise pentecôtiste de notre communauté a désapprouvé nos jeux, affirmant qu'aux yeux du Seigneur, nous avions eu tort de tuer les petits animaux », illustre-t-il.

Si l'avocat ne croit pas que l'adhésion à une religion chrétienne soit nécessairement un problème, il critique l'idée qu'un modèle s'impose par la force. «Si une religiosité peut compléter notre spiritualité et notre culture, elle peut être la bienvenue. Mais il est important que nos manières d'être soient respectées. Nous ne pouvons pas accepter l'imposition de modèles racistes ou de modèles qui promeuvent la soumission féminine», précise-t-il.

Protagonistes directs

Militant du Conseil pour la mission parmi les peuples autochtones de l'Eglise luthérienne (Comin), Marcos Kaingang vient d'être nommé à la tête d'une branche du nouveau Ministère des Peuples autochtones. La création de ce ministère par Lula, en plus de la nomination d'une femme indigène – Sônia Guajajara – à sa tête, a d'ailleurs été perçue comme un signe d'espoir par les indigènes et les militants de la cause. «Nous sommes confrontés à un scénario totalement différent. Lula devrait reprendre la démarcation des territoires non encore délimités et fournir des services de santé de manière adéquate. Il a le défi d'aller au-delà des gestes symboliques et de poser des gestes concrets», souligne Luis Ventura.

Pour le pasteur Sandro Luckmann, coordinateur général de Comin, l'essentiel sera que les protagonistes du processus de reconstruction des politiques indigènes soient les peuples indigènes eux-mêmes. «En 1988, lorsque la Constitution actuelle a été promulguée, plusieurs entités chrétiennes qui travaillaient avec les peuples autochtones se sont battues pour inclure leurs droits dans le document. Nous sommes dans un moment similaire, nous devons être à leurs côtés», analyse-t-il. Et de souligner que la participation des peuples autochtones à la politique a considérablement augmenté au cours des dix dernières années: «Leur devise actuelle est 'Plus jamais sans nous'».

De son côté, Junior Hekurari, dirigeant d'une organisation de santé yanomami, semble très satisfait de la mise en place du gouvernement Lula. Depuis quatre ans, il dénonce l'abandon de son peuple par le gouvernement. Sa voix n'avait jamais été entendue. La semaine dernière, les photos qu'il a publiées sur l'état de santé des Yanomami ont non seulement atteint la presse, mais également incité le président Lula à se rendre sur le territoire indigène. Une visite qui s'est traduite par l'adoption de plusieurs mesures d'urgence. Dans le décret du 30 janvier, le président a ordonné que l'armée de l'air surveille l'espace aérien du territoire yanomami, dont l'invasion est facilitée par les avions des mineurs, qui amènent du matériel et des personnes. Et la Force nationale devra également assurer la sécurité des équipes de santé qui y travaillent. «C'est le seul président qui ne nous a pas ignorés. Il est venu ici sans tarder. J'ai beaucoup d'espoir», exprime Junior Hekurari. D'après lui, parmi les 304 communautés yanomami, 120 ont été directement impactées par la présence des mineurs. Junior Hekurari espère que «le président Lula soutiendra l'enquête sur ces crimes et l'élimination des envahisseurs». I

Les cérémonies laïques dans l'Eglise, une hérésie?

CRISPATIONS L'interdiction de célébrer ce type d'événements au sein des temples neuchâtelois fera-t-elle boule de neige dans les autres cantons? A l'heure où l'Association des célébrants et officiants romands exprime sa déception, tour d'horizon des réactions en Suisse romande



L'église collégiale de Neuchâtel fait partie de l'Eglise réformée du canton (EREN). *(JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE)*

ANNE-SYLVIE SPRENGER ET LUCAS VUILLEUMIER/PROTESTINFO

En fermant ses portes aux cérémonies laïques, l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel (EREN) a ouvert le débat. L'Eglise peut-elle exiger qu'à part le culturel, ce qui se célèbre dans un temple relève uniquement du religieux? Une décision qui n'a pas manqué de faire réagir l'Association des célébrants et officiants romands (ACOR), qui a tenu a rappeler qu'elle ne cherchait pas «à porter préjudice aux Eglises». Craindrait-elle que la position de l'EREN entraîne un effet boule de neige dans les autres cantons romands?

«Un pavé dans la mare»

Le président de l'EREN, Yves Bourquin, a conscience que cette interdiction jette «un pavé dans la mare». Il en veut pour preuve la pile de courrier reçu: «Sur ma table, j'ai autant de lettres d'indignation que de chaleureuses félicitations», confie-t-il. Et si certaines «relèvent de l'émotionnel et de vécus difficiles», d'autres, en revanche, vont jusqu'à questionner la valeur juridique de cette interdiction.

Prises de court, les autres Eglises cantonales sont ainsi «poussées à se positionner», comme l'exprime Gilles Cavin, président de l'Eglise réformée évangélique du Valais. «Moi-même, je suis très partagé face à cette question, qui n'a jamais été traitée par notre Eglise jusque-là.» S'il entrevoit là une occasion d'entrer en contact avec de nouvelles personnes, «pour autant que le ministre soit quelque peu impliqué», il s'interroge sur le sens d'une pareille démarche si le ministre est totalement tenu à l'écart. «On peut se demander alors si le seul intérêt du temple n'est pas sa gratuité», glisse-t-il.

Négocier un minimum

«Honnêtement, cette initiative m'a surpris», lâche de son côté Philippe Kneubühler, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Union des Eglises synodales Berne-Jura-Soleure (Bejuso). «Je ne vois pas la nécessité d'une interdiction. Chez nous, notre culture d'Eglise d'Etat suppose que nous soyons ouverts à toute la population», pose-t-il. Rien n'existe d'ailleurs sur cette question au niveau réglementaire, les paroisses de Bejuso gérant ce genre de demandes au cas par cas. Et Philippe Kneubühler d'asséner: «A mon avis, cette décision n'aura aucune conséquence chez nous.»

Du côté de Vincent Guyaz, vice-président de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), l'idée n'est en tout cas pas d'interdire: «Nous avons tout à gagner, en termes de témoignage de l'Evangile, à accueillir tout le monde.» Il ajoute: «Nous recommandons aux paroisses vaudoises d'accepter les cérémonies laïques, pour autant qu'il y ait vérification qu'on a affaire à quelque chose qui n'est pas anticlérical, agressif ou sectaire.» Pour autant, l'EERV suggère de «négocier un bref accueil, au début de la cérémonie, de la part du pasteur du lieu ou d'un membre du conseil paroissial».

Dans l'Eglise protestante de Genève (EPG), les cérémonies laïques sont même conditionnées à la présence d'un ministre de l'EPG. «Notre Eglise est, pour sa part, satisfaite de la pratique mise en place et n'a pas pour projet d'en changer», exprime son service de communication. Et de formuler: «Il ne nous appartient pas de commenter ou de juger les décisions d'Eglises sœurs. Il incombe à chacune de décider de sa pratique.»

«Où se trouve la cohérence de telles demandes? Pourquoi choisir un lieu religieux pour une célébration qui ne l'est pas?»

PIERRE-PHILIPPE BLASER, PRÉSIDENT DE L'EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE FRIBOURG

«Dans notre région, de telles demandes restent plutôt marginales. Sans doute est-ce pour cela que nous n'avons pas de ligne claire, si ce n'est que notre règlement stipule que les personnes utilisant un lieu de culte doivent en respecter la dignité», expose Pierre-Philippe Blaser, président de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg. Ici aussi, les décisions sont prises isolément. «Si nous tenons à notre esprit d'ouverture, nous pouvons légitimement nous demander où se trouve la cohérence de telles demandes, poursuit-il. Pourquoi choisir un lieu religieux pour une célébration qui ne l'est pas?»

«Il n'y a aucune contradiction ni paradoxe», estime pour sa part Julien Abegglen Verazzi, cofondateur de l'Association des célébrants et officiants romands (ACOR). «Les familles ne font pas de demandes incohérentes et notre priorité reste de répondre de la meilleure façon possible à leurs besoins.» Et d'expliciter: «Il y a souvent au départ le souhait de respecter les volontés d'un défunt. D'autres fois, elles expriment par le choix d'un temple un attachement culturel ou symbolique.»

«Oser dire non»

De par son expérience, Edmond Pittet, directeur des Pompes Funèbres Générales de Lausanne, observe que «d'une manière récurrente, c'est la notion de sacré que les gens viennent chercher dans ces lieux».

«En tant qu'Eglise, nous avons la responsabilité de ce qui se dit au niveau spirituel dans les temples. Il en va aussi de notre crédibilité», recadre Yves Bourquin. Vincent Guyaz, quant à lui, concède qu'«il y a en effet quelque chose de juste et de légitime quant au fait que nos Eglises souhaitent éviter la confusion». Pour autant, selon lui, «le témoignage de l'Evangile et l'accueil d'une famille en deuil doivent passer avant l'identité réformée».

Enfin, aux yeux du théologien et journaliste Michel Kocher, directeur de Médias-pro, «la décision de Neuchâtel marque une bascule historique. L'EREN envoie un signal certes un peu clivant, mais compréhensible. Cela nous rappelle que le service premier de l'Eglise n'est pas de louer des locaux, mais d'accompagner les gens dans l'espérance qui est la nôtre.» Et de conclure: «On existe aussi quand on ose dire non. Sinon, on finit par disparaître car on n'est plus pris au sérieux.»

EN BREF

Le Valais tient à avoir deux casinos

Le Conseil fédéral prévoit d'attribuer une seule concession de casino au Valais dès 2025. Mais le canton en réclame deux. «Le casino de Crans-Montana a démontré [...] qu'il était particulièrement rentable pour un casino de montagne, [...] il est par conséquent légitime qu'il obtienne le renouvellement de sa concession», juge Christophe Darbellay, chef du Département valaisan de l'économie et de la formation. Mais le canton souhaite aussi un casino en plaine, «là où un potentiel de clientèle encore non exploité est possible». ATS

Timbres frauduleux

Des timbres à l'effigie de sportifs tels que Roger Federer, Didier Défago ou encore Dominique Gisin circulent dans des pays africains, et ce, sans leur accord, rapporte *Le Matin Dimanche*. Seule la skieuse Dominique Gisin a réagi avec enthousiasme. ATS

«Nous devons mettre en avant la diversité au sein du PS»

AMBITION La conseillère nationale fribourgeoise Valérie Piller Carrard a annoncé samedi dans «La Liberté» vouloir briguer la vice-présidence du PS suisse. Elle détaille au «Temps» sa stratégie pour les élections fédérales de 2023, vantant son «bon sens terrien»

AÏNA SKJELLAUG
@AinaSkjellaug

Elisabeth Baume-Schneider élue à l'autorité suprême de la Confédération, le Parti socialiste suisse doit se trouver une nouvelle vice-présidente. Les deux coprésidents Mattea Meyer et Cédric Wermuth représentant respectivement les cantons de Zurich et d'Argovie, le successeur devrait idéalement être un élu fédéral romand. Dans le quotidien fribourgeois *La Liberté*, la conseillère nationale Valérie Piller Carrard annonce sa candidature. Outre le fait qu'elle est la seule postulante annoncée («à première vue il ne me semble pas que d'autres candidatures émergeront d'ici au délai fixé le 14 février»), la Fribourgeoise de 44 ans – qui se présentera pour sa troisième législature fédérale cet automne – coche toutes les cases.

L'élection se tiendra le 25 février lors d'un congrès prévu dans son propre canton, «une jolie coïncidence», relève-t-elle dans son entretien accordé au *Temps*. Elle intégrera alors l'équipe des cadres romands du parti, aux côtés du chef de groupe Roger Nordmann et de l'autre vice-président francophone Samuel Bendahan.



«Il faut démontrer à la population que ses préoccupations ne sont pas portées par la majorité de droite actuelle au parlement»

VALÉRIE PILLER CARRARD, CONSEILLÈRE NATIONALE FRIBOURGEOISE

«On m'a sollicitée parce que j'ai un profil différent des autres membres de la présidence. Je viens d'un milieu rural et j'ai fait un apprentissage. Pour moi, il est nécessaire de mettre en avant la diversité au sein du parti», détaille la conseillère nationale.

Contactée en décembre déjà, juste après l'élection de la Jurassienne Elisabeth Baume-Schneider, elle a décidé de se lancer après un temps de réflexion. «Il fallait aussi que j'obtienne le soutien de ma famille», explique-t-elle au quotidien fribourgeois.

Si elle accède au poste de vice-présidente du PS, Valérie Piller Carrard dit vouloir relayer la sensibilité du terrain et les préoccupations de la population auprès de la présidence. «J'aimerais lui amener un peu de bon sens terrien», avance-t-elle. «Il faut arriver à démontrer à la population que ses préoccupations ne sont pas portées par la majorité de droite actuelle au parlement. Dans la crise actuelle, on se rend compte que nos propositions sur le pouvoir d'achat et sur les rentes vieillesse auraient permis de traverser cette période de manière plus sereine.»

«Le PS restera le deuxième parti de Suisse»

Faut-il comprendre que le parti à la rose doit redevenir plus populaire? «Nos luttes sont restées les mêmes», répond la Fribourgeoise, qui se dit convaincue que son parti restera le deuxième parti de Suisse à l'issue des élections fédérales. «Le PS a toujours su se démarquer des autres partis sur les questions sociales et d'égalité. C'est ce message qu'on doit faire passer», précise-t-elle.

En 2018, Valérie Piller Carrard échouait à entrer au Conseil d'Etat fribourgeois, au terme d'une campagne pour l'élection complémentaire faisant suite à la démission de Marie Garnier où Vert·e·s et socialistes étaient partis désunis.

Il y a quelques semaines, le Parti socialiste listait devant la presse ses objectifs pour l'année électorale qui s'ouvrait. Au Conseil des Etats, son but est de garder sept sièges, une tâche qui s'annonce ardue car la situation actuelle est «exceptionnelle», admettait alors Cédric Wermuth. Plus largement, le PS veut rester la deuxième force politique du pays, et résister ainsi aux assauts du PLR et des Vert·e·s.

PUBLICITÉ



A vendre magnifique forêt
Diversifiez votre patrimoine!
25 ha, montagnes neuchâteloises
Tél. 079 587 77 50

Drame à Savigny

Embardée mortelle de cinq copains de 15 ans

Les adolescents se trouvaient à bord d'un SUV lorsque le conducteur a perdu la maîtrise du véhicule dérobé à ses parents. Un des jeunes est décédé.

Simone Honegger



La voiture a subitement quitté la route pour se retrouver en contrebas dans un pré après plusieurs tonneaux. MARIE-LOU DUMAUTHIOZ

Deux jours après le drame qui s'est joué vendredi vers 18 h 15 sur la route du Château dans la commune de Savigny, la campagne partiellement enneigée a retrouvé sa quiétude hivernale. En regardant plus précisément, on observe pourtant que la terre mouillée creusée par les pneus dessine distinctement la trajectoire du véhicule et son embardée quelques mètres plus bas dans un pré. Une bougie y a été déposée à proximité de débris de verre.

Cinq adolescents, tous des garçons du même âge et domiciliés dans la région lausannoise (trois de Lausanne, dont le conducteur et la victime, Pully et Épalinges) se sont embarqués dans une course mortelle à bord d'un véhicule utilitaire sportif (SUV) en cette fin de semaine. La porte-parole de la police cantonale vaudoise, Christèle Borloz, n'en sait pas davantage sur leurs motifs. Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur, âgé de 15 ans, a perdu la maîtrise de la voiture dérobée à ses parents, «laquelle a fini sa course en contrebas de la route après avoir effectué plusieurs tonneaux», précise le communiqué de police.

L'accident a fait une victime. Le jeune conducteur ainsi que trois des passagers en sont sortis indemnes. Mais le cinquième occupant du véhicule y a laissé sa vie. Pour des raisons encore à déterminer, le malheureux a été retrouvé inconscient à l'extérieur de la voiture. Malgré l'intervention des secours d'urgence qui ont essayé de le réanimer, il est décédé sur place. Une enquête a été ouverte par le Tribunal des mineurs.

> «Des projecteurs ont éclairé ma chambre à coucher pendant plusieurs heures. En revanche, le véhicule du SMUR n'est pas resté très longtemps. Ce n'est jamais bon signe.»
> **Un témoin**

C'est une conductrice, témoin de l'accident, qui a averti les secours. En tout, l'intervention a nécessité la présence de patrouilles de la police de la PEL (Police Est lausannois), de deux ambulances et des pompiers du SPSL (Service de protection et sauvetage Lausanne), d'un médecin du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), ainsi que du personnel de la gendarmerie vaudoise.

Route étroite

Dans le voisinage immédiat, qui compte deux fermes, des témoins rapportent avoir observé une grue amenée sur place pour soulever la voiture accidentée. Un autre habitant domicilié plus bas se souvient des projecteurs qui ont éclairé sa chambre à coucher pendant plusieurs heures. «Le véhicule du SMUR n'est en revanche pas resté très longtemps, soupire-t-il. Ce n'est jamais bon signe.»

À cet endroit, la route n'est pas particulièrement sinueuse, mais elle est très étroite, ce qui rend compliqué le croisement de deux véhicules. Selon les traces de pneus, le SUV, qui descendait cette route de liaison entre Savigny et la route de Berne, a subitement mordu sur le terrain de droite pour ensuite échapper au contrôle du conducteur et quitter la route sur sa gauche.

Que s'est-il passé? Est-ce un tronçon particulièrement dangereux? Les avis divergent. «En tout cas, l'exposition par rapport au soleil est bonne», analyse un employé de la Commune venu sur les lieux de l'accident à titre personnel. De nombreuses questions restent ouvertes à ce stade. Les investigations ont été confiées aux gendarmes de l'Unité Circulation de la police cantonale vaudoise.

Se déplacer à pied ou à vélo à Prangins sera un plaisir

Qualité de vie

Des mesures concrètes seront mises en œuvre sur tout le territoire de la commune pour améliorer la sécurité et la convivialité de la mobilité.

En 2021, Prangins a reçu le Prix Wakker, une haute distinction remise par Patrimoine suisse, qui récompense une commune pour la qualité de son développement urbanistique. Mais les autorités pranginoises ne veulent pas se reposer sur leurs lauriers. À la demande de la population, la Municipalité va transformer radicalement la mobilité sur l'ensemble de son territoire. Elle a reçu l'aval de l'unanimité du Conseil communal jeudi dernier.

Prangins n'est pas qu'un joli bourg avec son magnifique château-musée, son port et sa belle plage. Les constructions se sont multipliées dans la périphérie du vieux bourg. Et les quartiers de villas se sont étendus entre Nyon et Gland. Aujourd'hui, la commune compte plus de 4000 âmes. Ses habitants souffrent de l'omniprésence des voitures et s'inquiètent pour la sécurité de leurs enfants piétons.

«Nous voulons vraiment que ce soit agréable et sûr de se déplacer à Prangins, déclare sa syndique Dominique-Ella Christin. Les mesures ambitieuses que nous allons mettre en place en 2023 et 2024 ont été définies par une étude approfondie de Team +, en collaboration avec notre Service de l'urbanisme. Pour être transparents et efficients, nous avons détaillé les coûts et les échéances de chacune des réalisations.»

Le catalogue des mesures comprend deux volets. D'abord, sur l'ensemble du territoire urbanisé, excepté en zone industrielle, la vitesse sera modérée à 30 km/h. Ce sera le cas dès qu'on quitte la route principale pour rejoindre le village, ainsi que dans tous les quartiers résidentiels. Et le centre historique du bourg deviendra une zone de rencontre limitée à 20 km/h, où les piétons auront la priorité.

Deux gros chantiers

Ensuite, le projet comprend plusieurs mesures en faveur de la mobilité douce. Par exemple, pour faciliter les déplacements à vélo, il est prévu d'aménager un contresens cyclable pour revenir de la plage de Promenthoux, de même sur la route de la Bossière, qui mène du port des Abériaux au village. Autre mesure pour les cyclistes: le chemin des Emossières, qui longe les voies CFF entre le bourg et l'aérodrome, sera interdit aux voitures. Quant aux piétons, ils pourront rejoindre Nyon à travers les vignes par le chemin de la Banderolle.

> «Pour être transparents et efficients, nous avons détaillé les coûts et les échéances de chacune des réalisations.»
> **Dominique-Ella Christin,** syndique de Prangins

Deux gros chantiers compléteront ce programme: celui du tronçon de la route principale entre Nyon et les feux des Abériaux, et celui de la passerelle entre la gare de Nyon et le pont de la Redoute à Prangins (2025), qui permettra de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité, hors du trafic automobile, puis de rejoindre le centre du village par le chemin de campagne de Tremblay, avec vue sur le lac. Reste un point négatif: ayant quitté Région de Nyon, Prangins a perdu sa station de vélos en libre-service.

Yves Merz

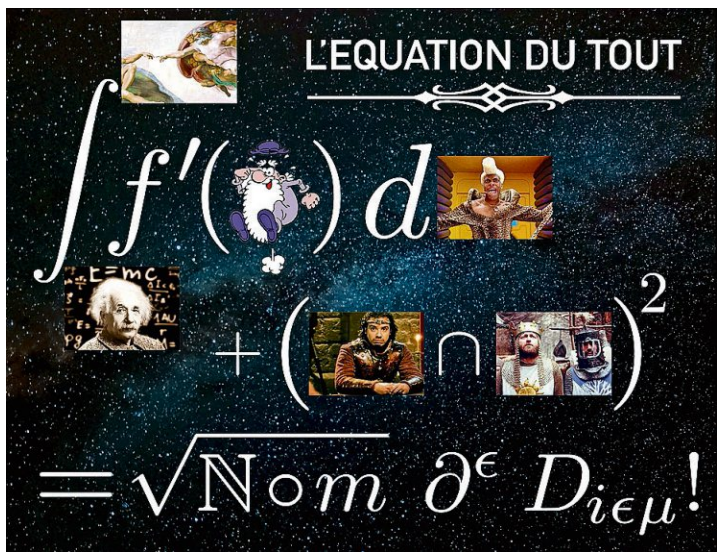


Excepté en zone industrielle, l'ensemble du territoire urbanisé de Prangins passera en zone 30 km/h. ODILE MEYLAN

Une websérie veut mettre Dieu à l'épreuve de la science

Tournage explosif

Deux Vaudois s'apprêtent à tourner le pilote de «Nom de Dieu!», qui met en scène un créateur rattrapé par les lois de la physique au moment de créer le monde.



L'idée? Créer un mélange entre science et religion. DR

Le synopsis de la future websérie tient en deux lignes prometteuses: «Trop paresseux pour créer l'univers seul, Dieu réunit ses archanges dans son atelier pour un brainstorming.»

Alléchant, même s'il faudra encore un peu de patience avant de pouvoir découvrir «Nom de Dieu!». Cet audacieux projet, lancé par deux Vaudois amis depuis l'enfance, vient en effet de réunir la somme rondelette de 15'362 francs, soit 2000 de plus que le montant espéré sur la plateforme de crowdfunding Kickstarter. Le tournage débutera le 19 février.

«Notre idée est de créer un mélange explosif entre science et religion», renseigne Julien Ordan. Ayant travaillé pendant plusieurs années au CERN, où il était chargé de la production des contenus digitaux, le Nyonnais y a fait un constat surprenant: «Pour certains scientifiques, la question religieuse n'est même pas un sujet, comme on pourrait s'y attendre. En revanche, pour nombre d'entre eux, la création du monde et l'existence de Dieu constituent une réelle interrogation.»

Cette éternelle opposition, «Nom de Dieu!» veut l'exprimer en illustrant Dieu «comme un défenseur du créationnisme, vision selon laquelle il crée les choses à partir de rien, comme par magie», explique Julien Ordan. Il sera alors confronté «aux réalités physiques, que n'auront de cesse de lui rappeler ses archanges lors de cette grande séance de travail».

La Genèse revisitée

Avec cette réécriture ludique de la Genèse, «Nom de Dieu!» devrait également avoir une portée éducative. «Nous avons souhaité vulgariser certains sujets scientifiques, tels que la cosmologie ou la physique des particules», explique Yann Cado, coscénariste et partenaire de Julien Ordan à la réalisation. Physicien diplômé de l'EPFL, son sujet de doctorat porte justement sur «la conception d'un modèle théorique qui expliquerait l'apparition de la matière au moment du big-bang».

Ce qui mène Yann Cado à dévoiler la question centrale du film, philosophique cette fois-ci: «Dans quel but Dieu nous a-t-il créés?» Tout juste arrivés au terme du casting, qui réunira majoritairement des comédiens français, les deux amis se disent heureux d'avoir suscité un tel engouement auprès des donateurs. Toutefois, la somme récoltée ne permettra pas de tourner l'entier de la série.

«Cet argent doit servir à en réaliser le pilote, qui facilitera notre démarche lorsque nous défendrons le projet auprès de sociétés de production ou de chaînes de télévision», assure Julien Ordan. Enfin, quelques milliers de francs doivent encore être glanés pour la postproduction, «peut-être dans un nouveau crowdfunding ou auprès d'institutions publiques», renseigne Yann Cado. À suivre, donc.

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Plus d'infos sur:
www.nomdedieu.ch

Payerne

Réaménagement du centre-ville à l'étude

Diminuer les places de stationnement pour offrir davantage d'espace aux piétons, tout en garantissant l'accès aux commerces et en réfléchissant à des questions centrales que sont la mobilité, le climat ou les espaces publics. Tel est le défi sur lesquels plusieurs bureaux spécialisés vont se pencher dans le cadre d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour le réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne, à Payerne. Jeudi, le Conseil communal a validé une dépense de 299'900 francs destiné à financer ces réflexions. **SGA**

Broye

Moins d'interventions pour les pompiers

Après une année marquée par de fortes intempéries estivales, les interventions du SDIS Broye-Vully sont revenues à un total plus ou moins identique à celui de l'année 2020, a relevé Laurent Quillet, commandant du SDIS Broye-Vully, mercredi, lors de son rapport annuel au gymnase intercantonal de la Broye à Payerne. Les pompiers broyards sont intervenus 247 fois (298 en 2021) pour 2949 heures (5838) d'engagement. Dans l'attente de sa nouvelle caserne, le SDIS s'est aussi attelé à remettre ses effectifs à flot. **SGA**

Contrôle qualité

Mascotte

Le chien diacre «Tahïko» met son esprit de berger au service d'autrui

Ce berger australien raconte sur son profil Facebook la mise en place de la nouvelle Maison des solidarités de l'Église réformée vaudoise. Rencontre.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo



«Tahïko» et sa maîtresse Monika Bovier animent à eux deux la maison de la diaconie Jardins Divers, à Sévelin. MARIE-LOU DUMAUTHIOZ

Au départ, *Tahïko* aurait dû être un chien sans poil. «J'avais pensé à une race atypique, comme un chien nu du Pérou», raconte Monika Bovier, diacre suffragante de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) et maîtresse de ce tout jeune berger australien.

«Mon idée était de casser les préjugés, tout comme ces étiquettes pas forcément positives que l'on pose trop facilement sur les personnes en situation de précarité ou marginalisées», explique celle qui s'est longtemps projetée aumônière de rue. «Je souhaitais inviter à regarder au-delà des apparences.»

La portée espérée n'ayant pas eu lieu, Monika Bovier s'est redirigée vers cette race connue pour son caractère affectueux et ses capacités d'adaptation. L'intention était en effet claire dès le départ: la jeune diacre rejoignait à l'automne dernier le projet de nouvelle Maison des solidarités de l'EERV dans le quartier de Sévelin, à Lausanne, et elle y interviendrait en binôme avec son chien. «Je me suis assurée en amont auprès de mes RH que je pourrais travailler avec», précise-t-elle. «Il n'était pas question que j'adopte un chiot si je ne pouvais pas lui offrir ma présence.»

Ainsi, à ses côtés, *Tahïko* deviendrait «chien diacre» aux désormais baptisés Jardins Divers, sis dans le quartier de Sévelin.

«Influenceur»

Tahïko n'a d'ailleurs pas attendu l'inauguration officielle, qui aura lieu ce mardi 7 février, pour pointer le bout de sa truffe et se faire connaître du grand public. Depuis le mois de septembre, il partage sur sa page Facebook dédiée les avancées de la mise en place de ce «nouveau lieu vivant d'accueil inconditionnel». «*Tahïko* est véritablement notre influenceur», lance d'ailleurs Liliane Rudaz, responsable de cette nouvelle structure, «où l'échange, le partage et la gratuité sont au cœur du projet».

> «L'animal aide vraiment à créer du lien. Son utilité est d'ailleurs aujourd'hui largement reconnue dans les hôpitaux et les EMS.»
>
> **Monika Bovier,** diacre suffragante de l'EERV et maîtresse de «Tahïko»

L'idée de faire de *Tahïko* la mascotte du lieu est pourtant presque apparue par hasard. «J'avais le désir de communiquer autour de nos activités, sans pour autant agacer certains de mes contacts qui peuvent se sentir dérangés par des propositions en lien avec la foi chrétienne», confie Monika Bovier. Elle lui crée alors un profil Facebook, qu'elle alimente régulièrement de photos du canidé tour à tour avec les nouveaux flyers, sur les bancs de l'église ou encore en participant à la décoration du lieu. Le succès est d'ailleurs au rendez-vous. À l'heure actuelle, *Tahïko* rassemble déjà près de 300 amis – contre seulement 80 pour la page Jardins Divers.

Bénévole au poil

Là n'est pourtant pas la vraie mission de *Tahïko*. Liliane Rudaz le confirme: «Il aura un vrai rôle à jouer au sein de notre structure.» En effet, Monika Bovier a bien l'intention de concilier son travail d'aumônerie avec un travail de soin par l'animal. Elle compte d'ailleurs prochainement se former dans une école de zoothérapie. Cette ancienne polygraphe a toujours été convaincue de la valeur ajoutée que représentait la présence d'un animal dans le travail de diaconie. Un sentiment encore renforcé après un voyage en 2019 en Amérique latine où elle a pu s'exercer à la pratique de l'équithérapie avec des enfants.

«L'animal aide vraiment à créer du lien. Son utilité est d'ailleurs aujourd'hui largement reconnue dans les hôpitaux et les EMS», souligne encore Monika Bovier. Et de relever le nombre de contacts qu'elle a déjà pu faire grâce à cet intermédiaire: «Depuis que j'ai un chien, toute une série de personnes qui ne venaient pas forcément m'ont abordée. C'est une porte d'ouverture immense pour les gens qui n'osent pas approcher l'Église.»

Si *Tahïko* est encore «en pleine adolescence et assez speed», la jeune diacre se réjouit de découvrir, au fil des jours, de véritables qualités d'empathie chez son compère à quatre pattes. «Il a vraiment cet esprit de berger», commente-t-elle. «Quand on est assis en cercle et que quelqu'un ne va pas bien et quitte le groupe, *Tahïko* va immédiatement le suivre», raconte-t-elle. «Ou quand le groupe se déplace, il va toujours rechercher les derniers.»

Ouverts à tous

Afin qu'il puisse accompagner les différentes activités proposées par la maison – entre ateliers de peinture, célébrations, accueil libre et activités écologiques –, Monika Bovier a déjà travaillé à sa désensibilisation. «Depuis tout petit, je l'emmène partout avec moi pour qu'il puisse s'adapter à différentes dynamiques de groupes», explique-t-elle.

Car ces Jardins Divers solidaires se veulent ouverts à tous, sans distinction aucune. D'ailleurs, en malgache, *tahiko* signifie «je bénis» – précisément sans destinataire spécifique.

L'octogénaire POP lance deux jeunes candidats pour les États

Élections fédérales

La présidente du parti, Anaïs Timofte, 31 ans, et Zakaria Dridi, 21 ans, défendront les couleurs popistes en octobre

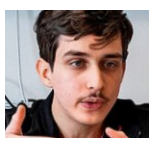
Le Parti ouvrier et populaire vaudois (POP) a été fondé le 21 mai 1943 à Lausanne. Il souffle ses 80 bougies en 2023. Cette année sera également marquée par les élections fédérales en octobre. Ce lundi, le parti a présenté ses candidats au Conseil national et au Conseil des États.

Le POP lance 19 personnes dans la course à la Chambre du peuple. «Notre liste donne la part belle aux travailleuses et aux travailleurs, estime Anaïs Timofte, présidente du POP. Il y a un écart grandissant entre le profil socioéconomique des parlementaires et la population. C'est une préoccupation centrale pour nous. Les élus défendent des intérêts ultraminoritaires.» La liste compte neuf femmes et dix hommes. La moyenne d'âge est de 42 ans.

Pour le Conseil des États, les popistes présentent Anaïs Timofte, politologue de 31 ans, et Zakaria Dridi, informaticien et assistant parlementaire de 21 ans. Les deux candidats sont également têtes de liste au Conseil national. Anaïs Timofte s'est déjà présentée aux États en 2019. Son jeune colistier, membre de la Grève du climat, est passé devant le Tribunal des mineurs en 2019 pour avoir manifesté dans les locaux de Retraites Populaires.

«Nous défendons une écologie solidaire, explique Zakaria Dridi. Nous voulons un désinvestissement dans les énergies fossiles et la souveraineté alimentaire.» Pour cette campagne, le POP souhaite aussi défendre le pouvoir d'achat par le blocage des prix des denrées de bases, la fusion du 1er et du 2e pilier du système de retraites, des transports publics gratuits et le maintien de la Suisse hors de l'Union européenne et de l'OTAN.

> «Il y a un écart grandissant entre le profil socioéconomique des parlementaires et la population.»
>
> 
>
> **Anaïs Timofte,** présidente du POP et candidate aux Fédérales

> «Nous défendons une écologie solidaire. Nous voulons un désinvestissement dans les énergies fossiles.»
>
> 
>
> **Zakaria Dridi,** candidat POP aux Fédérales

Du monde à gauche

À gauche, les socialistes et les Verts ont été les premiers à sortir du bois avec les candidatures de Pierre-Yves Maillard et de Raphaël Mahaim pour le Conseil des États. «Ce sont deux hommes bien installés, c'est très critiqué dans les milieux de gauche», note Anaïs Timofte.

Plus récemment, les Jeunes Verts ont lancé la candidature d'Angela Zimmermann, et des candidats d'Ensemble à Gauche notamment sont encore attendus.

Pour le Conseil national, il devrait y avoir un apparentement général à gauche, comme cela était le cas lors des précédentes élections fédérales. En 2019, la liste POP pour le National a obtenu 1,38% des voix et les deux candidats aux États de l'époque, Anaïs Timofte et Bernard Borel, environ 2,5% des voix.

Raphaël Bournoud

Sursis pour les automates à billets

Services

Face à la fronde de seniors et du politique, les Transports de la région Morges-Bière-Cossonay repoussent la suppression de certains distributeurs.

Ce n'est pas une marche arrière, mais un coup de frein: après avoir décrété que tous ses automates à billets seraient supprimés d'ici à l'été 2023, les Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) annoncent que ceux qui ont été épargnés jusqu'à présent le seront pour encore deux ans au moins. «Nous travaillons en fonction du taux de fréquentation des machines, explique le directeur général, Pierre-Alain Perren, confirmant une information du journal «La Côte». Celles qui restent pourront être conservées sans engendrer de coûts exorbitants.»

Treize automates sur 29 ont déjà été supprimés depuis l'été. À l'époque, la compagnie avait annoncé rediriger sa vente sur les canaux numériques (site internet, SMS et application mobile CFF). Ce virage avait suscité de vives réactions dans les courriers de lecteurs des journaux ou les rangs des organes délibérants communaux et cantonaux. «L'attention a surtout été politique, nuance Pierre-Alain Perren. Du côté de la clientèle, les réactions ont été plutôt modérées. Nous avons reçu peu de plaintes.»

Alternatives à développer

Les interpellations se sont multipliées au Grand Conseil. Début octobre, la conseillère communale bussignolaise Arun Bolkensteyn avait dénoncé les MBC à l'Office fédéral des transports, arguant notamment qu'ils ne proposaient pas d'alternatives suffisantes pour les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas acheter leur billet en ligne.

«Nous aurions dû être plus rapides dans la mise en place de mesures d'accompagnement», concède le responsable. Outre ses guichets de Morges et de La Gottaz, la compagnie compte à ce jour neuf points de vente physiques. Elle espère en ouvrir 20 d'ici à cet été.

Concernant sa politique, la direction persiste et signe: «Une part de la population reste dans une situation difficile, mais cela correspond à une proportion très faible de notre fréquentation, estime Pierre-Alain Perren. Nous sommes convaincus que les moyens à notre disposition sont mieux investis pour améliorer l'offre et convaincre de nouvelles personnes de prendre les transports publics, par exemple en achetant un bus supplémentaire pour augmenter les cadences, que pour acquérir et entretenir des automates de nouvelle génération.»

Vente exclue dans les bus

Les distributeurs ne sont qu'une variable. Nombre d'usagers voulaient le retour de la vente des billets par les chauffeurs de bus. «Ce n'est pas une option, rétorque Pierre-Alain Perren. L'impact coût-bénéfice n'est simplement pas avantageux.» Il rappelle qu'à l'été 2021 les ventes dans les véhicules avoisinaient les 24 billets par jour en moyenne, sur l'ensemble du réseau.

Par comparaison, les SMS représentent actuellement environ 5500 billets vendus par mois. Les achats au guichet ont quant à eux triplé pour atteindre les 1200 sésames mensuels. Les MBC ont constaté une hausse globale de la fréquentation de 20% en 2022 – 7 millions de voyageurs sur l'année. Soit davantage qu'avant la pandémie. **Lucas Philippoz**

Contrôle qualité

Le futur pasteur joue dans un groupe de metal

Elio Jaillet Le théologien d'Yverdon est chargé des questions éthiques de l'Église évangélique réformée de Suisse.



Lucas Vuilleumier, ProtestInfo Texte
Odile Meylan Photo

Dix ans d'uni, ça lui aura suffi. Et pourtant, Elio Jaillet potasse, réfléchit et continue d'étudier. Les grandes questions, en tout cas. Celles qu'il aborde en sa nouvelle qualité de chargé des questions éthiques pour l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), où il travaille à mi-temps depuis septembre. «Deux jours de présence à Berne par semaine», renseigne-t-il avant de se commander une tasse de vin chaud.

Ce nouveau travail au sein de la faîtière religieuse, qui suppose pour lui des trajets en train souvent studieux, est un bol d'air bienvenu pour ce jeune docteur en théologie. «L'université est parfois tentée de se replier sur elle-même. À l'EERS, ma tâche consiste à proposer une vision du monde réformée, mais cette fois pleinement tournée vers la société», se réjouit-il. L'un de ses premiers chantiers éthiques? «La thématique de la conversion au christianisme de demandeurs d'asile». Un sujet copieux qui, selon cet Yverdonnois tout juste trentenaire, concerne notamment «des musulmans arrivés sur le territoire suisse depuis l'Iran ou encore l'Afghanistan».

> «Il y aurait sûrement une étude à faire sur la manière dont les enfants de pasteurs essaient un peu de sauver l'Église de façon inconsciente!»

Mais pourquoi la théologie, d'abord? «Chez moi, c'est une affaire de famille», s'amuse Elio Jaillet. Ce natif de Riaz (FR), qui a grandi à Saint-Cergue, est le fils d'une mère pasteure née en Allemagne et d'un père pasteur né dans le canton de Vaud. Ils se rencontrent à Göttingen dans les années 1980. «Oui, comme dans la chanson de Barbara», sourit-il. Mais ça ne s'arrête pas là. Ses trois sœurs ont toutes étudié la théologie. «Ah, et il y a encore mon épouse, bien sûr, qui a elle aussi exercé comme pasteure», signale-t-il enfin avant de nous annoncer le début de son stage pastoral au sein de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) dans quelques mois… «Il y aurait sûrement une étude à faire sur la manière dont les enfants de pasteurs essaient un peu de sauver l'Église de façon inconsciente!»

Une Église en crise

Pas de langue de bois, avec Elio Jaillet. «Oui, l'Église réformée est en crise. Elle entretient d'ailleurs bien son discours sur cela.» Et s'il a déjà une vision plutôt claire de ce qu'il proposera à ses futurs paroissiens, à savoir «des célébrations construites avec eux», il a récemment illustré la progressive perte de contact entre Église et croyants par la voie artistique. Dans un clip désopilant posté sur les réseaux sociaux, il interprète un pasteur désemparé de voir les bancs vides de son église, avant qu'un groupe de rock ne vienne lui rendre une visite ébouriffante… «Cela représente la lutte intérieure que peuvent vivre les pasteurs qui, aujourd'hui, se retrouvent à devoir faire discuter entre eux des mondes différents qui s'éloignent l'un de l'autre.»

L'occasion pour Elio Jaillet de parler de son rapport à la musique, qui semble chez lui presque aussi fort que celui qu'il entretient avec la foi. Actif au sein d'une formation musicale orientée à son origine vers le metal, il consacre en effet un soir par semaine à son groupe, The Unphased Project, composé de potes musiciens «presque tous rencontrés durant la période du gymnase». Avec eux, il lui est arrivé de se produire en Suisse romande, en plus de proposer à des artistes de la région d'orchestrer leurs projets musicaux. «Nous venons de travailler avec la chanteuse franco-suisse Now! dans un style plus chanson française.»

Sébastien Tavel, ingénieur du son à la RTS, fait partie du groupe. Il parle de lui en ces termes: «Il est un peu notre superviseur. Tous ses projets le prouvent: c'est une bombe explosive de motivation!» Se confiant encore sur les liens très forts, entre amitié et passion de la musique, qui se sont créés au sein du groupe musical, Sébastien Tavel ajoute qu'il était «évidemment là pour soutenir Elio et son épouse dans leur démarche pour avoir un enfant».

Une étape pour le moins cruciale dans la vie du couple, qui a récemment perdu un premier bébé, mort-né à huit mois de grossesse. Sur son blog intitulé «Journal d'un théologien vaudois éclectique», Elio Jaillet a publié, en octobre 2021, le témoignage qu'il a prononcé lors de la cérémonie d'adieu pour Zélie, qui «vibrait» au rythme des notes jouées par son papa au piano. Heureux d'avoir pu faire connaissance avec elle, «même in utero», Elio Jaillet écrit encore vouloir «rendre grâce à Dieu» pour ces moments trop courts. Face à nous, il se livre succinctement sur un travail de deuil que son épouse et lui ont fait «à des vitesses différentes».

«Dieu est amour»

«Porté par Dieu» au cours de ce drame, le jeune homme affirme que sa théologie personnelle s'en est trouvée «renforcée». Libéral, il défend une perspective «peu dogmatique, qui permet à chacun de développer sa propre vision du christianisme». Membre de la Société vaudoise de théologie, il aime que les réflexions à propos de la foi puissent aussi être le fait d'univers «para-académiques, où sortir de l'impératif de la recherche et de l'enseignement».

Pour Sarah Scholl, historienne du christianisme qui l'a côtoyé à l'Université de Genève au moment de la réalisation de sa thèse, il n'est «pas innocent» que cette dernière traite du «discours de la théologie sur la notion de spiritualité». Selon elle, Elio Jaillet, qui est «à l'écoute de l'air du temps», est engagé dans ce que notre société actuelle a à dire aux Églises.

Ainsi, quand son métier suscite la curiosité, au hasard d'une soirée entre amis, Elio Jaillet a à cœur de parler d'un Jésus qui «va chercher les autres, avec pour mission de réhabiliter les marginalisés». Mettant toutefois en garde contre cette tendance à en faire «une sorte de figure paternaliste», il déclare bien volontiers à ceux qui le questionnent que «Dieu est amour», tout simplement. «Je crois que cela reste encore la première chose à dire, non?»

Bio

1992 Naît le 31 juillet à Riaz (FR), d'un père et d'une mère pasteurs. Trois sœurs. **1999** La famille s'installe à Saint-Cergue, où il va vivre jusqu'à l'adolescence. **2010** Intègre un groupe de metal où il assure le chant et les claviers. **2012-2017** Effectue son bachelor et son master en théologie à l'Université de Lausanne. **2016** Se marie avec Céline à Yverdon. **2017** Lauréat du Prix Daniel Chappuis-Secrétan pour son travail de master en théologie. **2021** Décès de sa fille Zélie, mort-née à 8 mois. **2022** Défend sa thèse de doctorat à l'Université de Genève et devient chargé des questions éthiques à l'EERS. **2023** Commence son stage pastoral dans l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Contrôle qualité

L'historien Olivier Christin de l'université de Neuchâtel nous raconte les dessous de l'acquisition du droit au mariage pour tous… les pasteurs réformés

«Mariage pour tous», vieille controverse

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Histoire ▸ Il y a tout juste cinq cents ans, le 29 janvier 1523, le prédicateur Ulrich Zwingli (1483-1546) défendait ses thèses réformées devant les autorités zurichoises. Parmi celles-ci, la question du célibat des prêtres tiendra un rôle décisif dans le processus de réforme de l'Eglise, comme l'explique l'historien Olivier Christin de l'université de Neuchâtel, spécialiste des questions religieuses et politiques. Interview.

Le «mariage pour tous», véritable déclencheur de la Réforme?
Olivier Christin: En effet, la question du mariage des religieux – clercs, prêtres, bonnes sœurs – a été l'une des premières disputes à être débattue publiquement, et ce dès les débuts du processus réformateur. La controverse a d'ailleurs été tout aussi virulente que lors des débats sur l'actuelle acception du terme «mariage pour tous».

Comment cette revendication s'est-elle imposée chez les futurs réformateurs?
Les premières critiques à l'endroit du célibat des religieux remontent à la fin du Moyen Age, avec les querelles autour des prêtres concubinaires et du recours à la prostitution de la part de certains clercs. Il y a, à cette époque, toute une littérature et iconographie représentant ces hommes d'Eglise comme libidineux et ayant des maîtresses. Et ce n'est pas qu'un fantasme: selon les sources officielles, dans certaines régions, la proportion de clercs et de curés concubinaires frôle les 30%. Plus généralement, Luther et Zwingli (1484-1541) s'interrogent sur tout ce que l'Eglise médiévale leur semble avoir ajouté à la pureté du message évangélique: les vœux perpétuels, les règles du Carême, les indulgences, etc.

Pour les réformateurs, le vœu de chasteté serait donc la cause de cette immoralité?
Exactement. Pour Zwingli, pour Luther, pour Bucer (1491-1551), le mariage peut également constituer une voie de chasteté. En relisant les épîtres de Paul, ils se rendent compte que le modèle prôné du célibat et de la virginité n'est pas exclusif. De fait, si des religieux ne se sentent pas appelés par le célibat, il existe un autre modèle qui est tout aussi pieux et moralement louable: le mariage. Un mariage honorable apparaît dès lors comme le meilleur rempart contre la débauche.



Les premières critiques à l'endroit du célibat des religieux remontent à la fin du Moyen Age. KEYSTONE PHOTO PRÉTEXTE

En ce qui concerne l'interdiction de se marier pour les prêtres, ne prêchaient-ils pas aussi un peu pour leur propre paroisse – soit leur vie personnelle?
En effet, il semble que Zwingli ait fait l'objet d'une accusation publique au sujet de relations sexuelles qu'il aurait eues avec une jeune Zurichoise, en 1518. La controverse de 1522 sur le célibat ne manque donc pas d'apporter des réponses à son propre vécu, soit de justifier sa conduite. D'ailleurs dès 1522, il vivra avec Anna Reinhart, une veuve qu'il épousera officiellement seulement en 1524.

Et du côté de Luther?
Cette question théorique autour de la moralité du clergé renvoie chez lui à une question pratique. Alors que beaucoup de monastères vont fermer, à Genève comme à Zurich, Luther se retrouve face à la question de ce qu'il va advenir de ces religieux et religieuses. Vont-ils pouvoir rentrer dans le monde? Se marier? Luther va d'ailleurs épouser une ancienne religieuse, Catherine de Bora, en présentant ce mariage comme un devoir religieux, un sacrifice. Il écrira: «Ce sera ma croix. J'entre dans le mariage en renonçant à la pleine gestion de mon temps libre.» Ces interrogations se posent à des dizaines de religieux, au point de devenir une question sociétale dans les villes en train de basculer dans la réforme, comme Wittenberg, Strasbourg, Zurich ou Berne.

«L'Eglise catholique a choisi le terrain de la sexualité comme terrain de lutte contre la modernité»
Olivier Christin

Quelles réactions a suscitées cette prise de position pour le droit au «mariage pour tous les hommes»?
Ils vont être vivement attaqués. On les accuse de vouloir renoncer à leurs vœux de chasteté non pour des raisons théologiques mais pour pouvoir débaucher des religieuses et s'adonner à leurs désirs charnels. Ce reproche va perdurer tout au long des guerres de religion, non seulement en Suisse, mais en France, en Belgique et puis dans les pays du Sud. Accusés de débauches, les protestants argumentent qu'au contraire, le mariage est une discipline du corps et un moyen de le maîtriser.

Quelle était justement la vision du mariage à cette époque?
Rappelons un point dogmatique: le mariage est un sacrement chez les catholiques, tandis que pour les protestants, le mariage est juste un contrat entre deux personnes. Mais dans les deux confessions, le mariage reste une convenance sociale, c'est-à-dire le moyen de créer des dynasties. Il y a des stratégies matrimoniales que l'on va cependant surveiller au sein de ces nouvelles familles protestantes.

C'est-à-dire?
Les pasteurs qui se marient font très attention à ne pas se marier avec quelqu'un qui n'est pas de la même condition. On reste dans le même milieu social: le monde urbain, les filles d'hommes de lettres, de marchands, de juristes, d'universitaires. Le pasteur et sa femme vont ainsi devenir un modèle public de la bonne famille chrétienne. Le rôle de l'épouse est d'ailleurs très important. Elle est l'exemple de la vertu: de la bonne mère, qui éduque les enfants et tient bien sa maison. Le foyer pastoral devient le modèle de ce que devraient être toutes les familles.

Comment comprendre, cinq siècles plus tard, la rigueur catholique sur cette question du célibat des prêtres?
Il y a une raison historico-théologique: comme le mariage, l'ordination est considérée comme sacrement et le clergé bénéficie d'un statut spécifique. Aujourd'hui, il y a aussi une raison politique à ce refus, qui est qu'à partir des années 1970-1980, l'Eglise catholique a choisi le terrain de la sexualité – celui du refus de l'homosexualité, de la contraception, de l'avortement, des préservatifs dans la lutte contre le sida– comme terrain de lutte contre la modernité. I

Baptême dans le Léman: recours au TF

Justice ▸ L'Eglise évangélique de Cologny a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral contre l'interdiction qui lui a été faite par les autorités genevoises de célébrer un baptême dans le lac Léman. Elle y voit une atteinte à la liberté de religion.

A la suite de la décision de la Cour de justice de la République et canton de Genève confirmant l'interdiction de pratiquer des baptêmes dans le Léman, un recours a été déposé au Tribunal fédéral, indique le Réseau évangélique suisse. Pour les recourants, cette décision portait une atteinte injustifiée à la liberté religieuse et de réunion induite par une application disproportionnée de la loi cantonale genevoise sur la laïcité.

Le 29 mai 2022, l'Eglise évangélique de Cologny a sollicité l'autorisation de célébrer un baptême sur la plage de la Savonnière à Collonge-Bellerive dans le canton de Genève. Il s'agissait du baptême par immersion d'un adulte en présence de ses proches, amis, de sa famille, explique l'Eglise, avec explication sur le baptême, déclaration de foi du baptisé, éventuellement prière pour le baptisé et de trois chants *a cappella*. Aucune sonorisation n'était prévue et la célébration devait durer une heure, un dimanche matin. Le 27 juin 2022, le Département de la sécurité de la population et de la santé interdit la manifestation considérant qu'elle porte atteinte à la laïcité de l'Etat. L'Eglise a alors saisi la Cour de justice de la République et canton de Genève. Dans un arrêt du 20 décembre 2022, cette dernière a confirmé l'interdiction décrétée par le département. Selon sa compréhension du principe de laïcité, la Chambre administrative estime que l'accès à la plage devait être réservé aux organisations religieuses «entretenant relation avec l'Etat *(Ce qui n'est pas le cas de l'Eglise évangélique, ndlr)*».

Une laïcité centrée sur l'ouverture, sur l'harmonie, sur la tolérance donne la permission à chaque confession de se manifester dans le respect des autres, croyants ou non, estime en réponse l'Eglise de Cologny. Lorsque l'ordre public n'est pas menacé et les droits de chacun respectés, l'Etat doit autoriser chacun à s'exprimer et à se réunir sur le domaine public. Si l'Etat se permet de sélectionner certaines croyances au détriment des autres, il outrepasse son rôle. Le lac, la montagne ou la forêt appartiennent au domaine public naturel. Ce sont aussi des espaces de libertés. C'est pourquoi l'Eglise a décidé de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral.

Le recours est formé contre ce refus pour violation de l'égalité de traitement, de l'interdiction des discriminations et pour une atteinte injustifiée à la liberté religieuse et de réunion.

CATH.CH

SÉISMES

CARITAS SOUTIENT L'AIDE D'URGENCE EN SYRIE

Après les séismes dévastateurs qui ont frappé la Turquie et la Syrie, des milliers de personnes ont besoin d'aide. Outre des biens de première nécessité, Caritas Suisse a déjà promis une aide financière. L'aide de Caritas Suisse se concentre actuellement sur la Syrie, où elle est déjà présente avec des projets à Alep, Hama, Homs et Idlib, régions directement touchées par les tremblements de terre. Ses huit collaborateurs sur place soutiennent les partenaires locaux dans la mise en œuvre des programmes d'aide d'urgence. Caritas Suisse a débloqué une aide financière d'urgence de 200 000 francs. «Avant même le séisme, plus de 70% de la population syrienne avait besoin d'une aide humanitaire, soit 15,3 millions de personnes», rappelle Martin Hiltbrunner, responsable du programme Crise syrienne chez Caritas Suisse. L'organisation lance un appel à la population suisse, pour l'aider à aider. **CATH.CH**

REVUE DE PRESSE PROTESTINFO 2023 / II

Synode: les sujets prioritaires

Catholiques » Homosexuels et femmes sont au cœur des préoccupations des délégués.

Les dix membres de la délégation suisse en ligne à la phase européenne du synode réuni à Prague font part de leurs préoccupations. Dans une déclaration, ils listent une série de thèmes prioritaires à leurs yeux: «En tant qu'Eglise, nous ne sommes crédibles que si nous postulons la participation des personnes homosexuelles sans les rejeter comme des pécheurs. Une véritable participation signifie ici aussi valoriser leurs relations et ne plus leur refuser la bénédiction de Dieu. L'exclusion des divorcés remariés est également incompatible avec la prise au sérieux de la situation des personnes concernées.»

Pour la délégation, «il ne peut y avoir de véritable égalité des sexes dans l'Eglise sans un accès égal de tous à tous les ministères de l'Eglise. La participation ne doit pas rester une simple rhétorique, mais elle est appelée à devenir une pratique.»

Pour elle, écouter les jeunes signifie remettre en question la tradition. Il s'agit de «donner de l'espace à leurs visions et à leurs préoccupations, et de les impliquer systématiquement dans les processus de décision». » CATH.CH

UKRAINE

BALLET DIPLOMATIQUE

En marge du synode, l'archevêque du diocèse de Moscou, Mgr Paolo Pezzi, s'est dit «très positif» face à la possibilité d'une rencontre entre le pape François et le patriarche orthodoxe Cyrille de Moscou. De son côté, le pape a affirmé aux médias, au retour du Soudan du Sud, qu'il espérait se rendre en Ukraine et en Russie pour y rencontrer les deux présidents. CATH.CH

Baptêmes dans le Léman

Recours » L'Eglise évangélique de Cologny a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral contre l'interdiction qui lui a été faite par les autorités genevoises de célébrer un baptême dans le lac Léman. Pour les recourants, cette décision porte une atteinte injustifiée à la liberté religieuse et de réunion induite par une application disproportionnée de la loi genevoise sur la laïcité.

Le 29 mai 2022, l'Eglise évangélique de Cologny avait sollicité l'autorisation de célébrer un baptême sur la plage de la Savonnière à Collonge-Bellerive. Il s'agissait du baptême par immersion d'un adulte en présence de ses proches. Aucune sonorisation n'était prévue. Le 27 juin, le Département de la sécurité, de la population et de la santé a interdit cette manifestation considérant qu'elle portait atteinte à la laïcité de l'Etat. Le 20 décembre, la Cour de justice a confirmé cette interdiction. » CATH.CH

Le droit au mariage pour les religieux était déjà défendu par le réformateur Ulrich Zwingli. Explications

Cinq siècles de «mariage pour tous»

« ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Réforme » Il y a 500 ans, le 29 janvier 1523, le prédicateur Ulrich Zwingli défend ses thèses réformées devant les autorités zurichoises. Parmi celles-ci, la question du célibat des prêtres tiendra un rôle décisif dans le processus de réforme de l'Eglise, comme l'explique l'historien Olivier Christin de l'Université de Neuchâtel, spécialiste des questions religieuses et politiques. Interview.



Ulrich Zwingli et son épouse Anna Reinhart, une scène tirée du film *Le réformateur* (2019) du réalisateur Stefan Haupt. Elite Film/DR

Le mariage pour tous, véritable déclencheur de la Réforme?

Olivier Christin: En effet, la question du mariage des religieux – clercs, prêtres, bonnes sœurs – a été l'une des premières disputes à être débattues publiquement, et ce dès les débuts du processus réformateur. La controverse a d'ailleurs été tout aussi virulente que lors des débats sur l'actuelle acception du terme «mariage pour tous».

Comment cette revendication s'est-elle imposée chez les futurs réformateurs?

Les premières critiques à l'endroit du célibat des religieux remontent à la fin du Moyen Age, avec les querelles autour des prêtres concubinaires et du recours à la prostitution de la part de certains clercs. Il y a, à cette époque, toute une littérature et iconographie représentant ces hommes d'Eglise comme libidineux et ayant des maîtresses. Et ce n'est pas qu'un fantasme: selon les sources officielles, dans certaines régions, la proportion de clercs et de curés concubinaires frôle les 30%.

Pour les réformateurs, le vœu de chasteté serait donc la cause de cette immoralité?

Exactement. Pour Zwingli, pour Luther, pour Bucer, le mariage peut également constituer une voie de chasteté. En relisant les épîtres de Paul, ils se rendent compte que le modèle prôné du célibat et de la virginité n'est pas exclusif. De fait, si des religieux ne se sentent pas appelés par le célibat, il existe un autre modèle qui est tout aussi pieux et moralement louable: le mariage. Un mariage honorable apparaît dès lors comme le meilleur rempart contre la débauche.

Comment expliquer que ces réflexions apparaissent simultanément? Luther et Zwingli étaient-ils en contact?

Il s'agit de deux réformes exactement contemporaines, à quelques mois près de l'année 1522. Celles-ci n'ont cependant pas les mêmes fondements théologiques. Luther et Zwingli se connaissent, ils se lisent surtout, mais ne s'apprécient guère. Sur différents points de doctrine, leurs positions sont même inconciliables. Pour autant, ils se posent les mêmes questions, notamment sur tout ce que l'Eglise médiévale leur semble avoir ajouté à la pureté du message évangélique: les vœux perpétuels, les règles du carême, les indulgences, etc.

En ce qui concerne l'interdiction de se marier pour les prêtres, ne prêchaient-ils pas aussi un peu pour leur propre paroisse – soit leur vie personnelle?

En effet, il semble que Zwingli ait fait l'objet d'une accusation publique au sujet de relations sexuelles qu'il aurait eues avec une jeune Zurichoise, en 1518. La controverse de 1522 sur le célibat ne manque donc pas d'apporter des réponses à son propre vécu, soit de justifier sa conduite. D'ailleurs dès 1522, il vivra avec Anna Reinhart, une veuve qu'il épousera officiellement seulement en 1524.

Et du côté de Luther?

Cette question théorique autour de la moralité du clergé renvoie chez lui à une question pratique. Alors que beaucoup de monastères vont fermer, à Genève comme à Zurich, Luther se retrouve face à la question de ce qu'il va advenir de ces religieux et religieuses. Vont-ils pouvoir rentrer dans le monde? Se marier? Luther va d'ailleurs épouser une ancienne religieuse, Catherine de Bora, en présentant ce mariage comme un devoir religieux, un sacrifice. Il écrira: «Ce sera ma croix. J'entre dans le mariage en renonçant à la pleine gestion de mon temps libre.» Ces interrogations se posent à des dizaines de religieux, au point de devenir une question sociétale dans les villes en train de basculer dans la réforme, comme Wittenberg, Strasbourg, Zurich ou Berne.



«Un mariage honorable apparaît dès lors comme le meilleur rempart contre la débauche»

Olivier Christin

Quelles réactions a suscité leur prise de position favorable au mariage pour tous?

On les accuse de vouloir renoncer à leurs vœux de chasteté non pour des raisons théologiques mais pour pouvoir débaucher des religieuses et s'adonner à leurs désirs charnels. Ce reproche va perdurer tout au long des guerres de religion, non seulement en Suisse, mais en France, en Belgique et puis dans les pays du Sud. Accusés de débauches, les protestants argumentent qu'au contraire, le mariage est une discipline du corps et un moyen de le maîtriser.

Quelle était justement la vision du mariage à cette époque?

Rappelons un point dogmatique: le mariage est un sacrement chez les catholiques, tandis que pour les protestants, le mariage est juste un contrat entre deux personnes. Mais dans les deux confessions, le mariage reste une convenance sociale, c'est-à-dire le moyen de créer des dynasties. Il y a des stratégies matrimoniales que l'on va cependant surveiller au sein de ces nouvelles familles protestantes.

C'est-à-dire?

Les pasteurs qui se marient font très attention à ne pas se marier avec quelqu'un qui n'est pas de la même condition. On reste dans le même milieu social: le monde urbain, les filles d'hommes de lettres, de marchands, de juristes, d'universitaires. Le pasteur et sa femme vont ainsi devenir un modèle public de la bonne famille chrétienne. Le rôle de l'épouse est d'ailleurs très important. Elle est l'exemple de la vertu: de la bonne mère, qui éduque les enfants et tient bien sa maison.

Comment comprendre, cinq siècles plus tard, la rigueur catholique sur cette question du célibat des prêtres?

Il y a une raison historico-théologique qui est que, comme le mariage, l'ordination est considérée comme sacrement et que le clergé bénéficie d'un statut spécifique. Aujourd'hui il y a aussi une raison politique à ce refus, qui est qu'à partir des années 1970-1980, l'Eglise catholique a choisi le terrain de la sexualité – celui du refus de l'homosexualité, de la contraception, de l'avortement, des préservatifs dans la lutte contre le sida – comme terrain de lutte contre la modernité.

Y a-t-il un lien entre cette question du mariage pour tous et les autres remises en question opérées par la Réforme?

Qu'il s'agisse du mariage ou de la question du jeûne ou du carême, les réformateurs vont mettre en avant la liberté du chrétien. Il n'y a plus besoin de contrôler les pulsions avec ces règles extérieures, mais avec une vraie morale personnelle librement choisie. Tous ces sujets renvoient au sujet majeur de la Réforme: le salut ne dépend pas des bonnes œuvres de chacun, mais de la seule grâce de Dieu. »

Les aînés mettent les politiques sur le gril

INTÉRÊTS Les associations du réseau seniors Genève ont listé une trentaine de recommandations pour mieux prendre en compte la vieillesse dans les politiques publiques. Dix candidats au Conseil d'Etat ont accepté d'en débattre lundi

SYLVIA REVELLO
@sylviarevello



«L'administration fiscale devrait systématiquement informer les personnes éligibles aux aides»

FABIENNE FISCHER, CONSEILLÈRE D'ÉTAT VERTE



«Attention à ne pas tomber dans la condescendance ou la victimisation des personnes âgées»

ANNE HILTPOLD, VICE-PRÉSIDENTE DU PLR GENÈVE

Le vieillissement de la population est un défi auquel toutes les collectivités publiques sont confrontées. A Genève, la Plateforme réseau seniors a récemment dressé un constat sans appel: malgré son important tissu associatif, le canton manque d'une «vision politique transversale, cohérente et proactive de la vieillesse». A l'approche des élections cantonales d'avril, elle a invité les candidats au Conseil d'Etat à en débattre lundi à la salle communale de Plainpalais. Dix d'entre eux, tant à droite qu'à gauche, ont accepté l'invitation, conscients sans doute du poids électoral que représente cette frange de la population.

De quoi les aînés ont-ils besoin au quotidien? Que peuvent-ils apporter à la société? Comment les considérer comme des acteurs et pas uniquement des bénéficiaires? Autant de questions centrales auxquelles environ 80 associations ou organisations actives dans le domaine telles que la Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors, Pro Senectute ou encore la Main tendue, ont réfléchi. En janvier dernier, elles ont rédigé un livre blanc qui liste les manques et esquisse des solutions pour améliorer la prise en charge des quelque 83 000 seniors à Genève (65 ans et plus). Ils seront 100 000 d'ici 2030.

Un mal genevois

Santé bien sûr, mais aussi cohésion sociale, aménagement ou encore mobilité: le vieillissement de la population touche tous les domaines de la société. «Or, il reste trop souvent abordé en silos ou uniquement comme un problème sanitaire ou économique», estime Jacqueline Cramer, présidente de la plateforme. D'où la démarche du livre blanc, mais aussi du débat pour mettre la question au centre de la campagne pour le Conseil d'Etat.

Lundi, face à un public de plusieurs centaines de personnes, les candidats ont ainsi été interrogés sur leurs propositions quant au rôle social des seniors, l'accès à l'information ou encore l'aménagement. En préambule, tous s'accordent sur le manque de transversalité, un «mal courant dans le canton», selon les mots de la socialiste Carole-Anne Kast. Faut-il créer une commission consultative des seniors comme le préconise la Plateforme? Tous les candidats approuvent sauf Pierre Maudet, qui craint une énième coquille vide.

A partir d'un certain âge, les démarches administratives peuvent être un obstacle. Luc Barthassat souhaite ainsi créer un guichet unique pour les seniors qui n'ont pas accès aux informations en ligne. «Aujourd'hui, beaucoup n'osent pas demander d'aides.» Candidate d'Ensemble à gauche, Françoise Nyffeler insiste elle aussi sur la précarité des aînés, particulièrement élevée à Genève. Selon Pro Senectute, 16% d'entre eux touchent moins de 2300 francs par mois. «L'administration fiscale devrait systématiquement informer les personnes susceptibles de toucher des aides», propose la magistrate verte Fabienne Fischer.

Pour l'UDC Michael Andersen, les communes ont un rôle essentiel à jouer. «A Vandœuvres, nous avons par exemple organisé un séminaire explicatif pour aider les aînés à passer du bulletin de versement orange au QR code.» Pierre Maudet insiste lui aussi sur le fossé numérique et veut augmenter les espaces de formation: «L'alternative analogique doit rester possible pour les prestations de base.»

Maintenir les aînés le plus longtemps possible à domicile est l'un des enjeux majeurs. «Or, on ne vieillit pas tous de la même manière, le suivi doit être sur mesure», estime le MCG Philippe Morel, lui-même âgé de 62 ans. Au niveau des logements, certains candidats pointent des problèmes très concrets. «Lorsqu'on veut remplacer une baignoire par une douche, par exemple, c'est souvent impossible ou alors ça coûte très cher», affirme Carole-Anne Kast qui propose de généraliser la pose de baignoire avec portes.

Pour le centriste Xavier Magnin, passer de l'appartement dans lequel on a vécu toute sa vie à un logement plus adapté tout en restant dans le même quartier ne devrait pas être un calvaire: «A Bernex, nous avons notamment organisé des bourses d'échange qui ont très bien fonctionné.» Au-delà du logement, il faut des lieux partagés dans les communes pour créer du lien social. «Les nouveaux quartiers ne sont pas assez équipés à ce niveau-là, ni en termes de commerce ou de médecins», juge pour sa part la PLR Anne Hiltpold. Entre le logement et l'EMS, il y a des alternatives comme les coopératives pour seniors ou encore la colocation, ajoute la candidate vert'libérale Marie-Claude Sawerschel.

Le fléau de l'âgisme

A l'heure des questions, les associations mettent les candidats au défi. Faut-il introduire un revenu de base universel pour les seniors? Françoise Nyffeler approuve contrairement à Michael Andersen qui craint un nivellement par le bas. Faut-il intégrer l'âge comme un motif de discrimination dans la constitution genevoise? Xavier Magnin juge la question pertinente et souligne que l'âgisme est très présent dans le monde du travail. Idem pour Fabienne Fischer. «Mon parti avait déjà proposé un amendement en ce sens, mais n'a pas obtenu le soutien de la droite», pointe-t-elle. Anne Hiltpold émet des réserves: «Attention à ne pas tomber dans la condescendance ou la victimisation des personnes âgées qui n'ont pas toutes besoin d'aide.»

Faut-il indemniser les proches aidants? Philippe Morel approuve, contrairement à Xavier Magnin, qui juge que beaucoup le font avec bienveillance et spontanéité. De quoi nourrir les réflexions en vue des élections du 2 et 30 avril. ▬

Les médecins valaisans sont aux abois

APPEL La pénurie touchant le personnel soignant et le corps médical et paramédical alarme les professionnels. Ils ont lancé une pétition réclamant des mesures de la part du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

ATS

L'émoi des médecins regroupés dans la Société médicale du Valais (SMVS) est palpable. Comme l'indiquait *Le Nouvelliste* samedi, ces professionnels de la santé ont lancé un texte intitulé «Pour des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous». Il a déjà récolté plus de 700 signatures en deux jours et constitue un appel pour une approche plus globale et concertée de la santé, dans un contexte actuellement «très hospitalo-centré» partout en Suisse, a déclaré la présidente de la SMVS, Monique Lehky Hagen.

Le texte réclame notamment la réduction des «régulations inutiles et dangereuses», la garantie de «collaborations constructives» entre tous les acteurs, ou encore l'arrêt du numerus clausus dans la formation des médecins. La SMVS parle d'une «dégradation critique de la prise en charge des patients, avec des cabinets surchargés, des délais d'attente croissants pour les patients et la fermeture de salles d'opération.

«Un changement de culture s'impose», écrit la SMVS, qui demande aux politiques d'avoir une approche «plus souple» des sujets de santé. Le mois dernier, le site de Martigny avait annoncé la fermeture temporaire de ses urgences durant la nuit, par manque de personnel. ▬

MAIS ENCORE

Mille tonnes d'aide à l'Ukraine
L'aide humanitaire apportée par la Confédération en Ukraine fait partie des plus importants engagements suisses de ce type. Plus de 1000 tonnes d'aide ont été livrées directement à Kiev et 4765 tonnes de denrées alimentaires achetées sur place. La valeur totale des livraisons d'aide de la Suisse s'élève à 20,95 millions de francs, a indiqué le Département fédéral des affaires étrangères. (ATS)

Le Tribunal fédéral bénira-t-il les baptêmes dans le lac?

RELIGIONS Déboutée par la Chambre administrative de la Cour de justice genevoise, l'Eglise évangélique de Cologny fait recours à Mon Repos. Elle invoque une atteinte à la liberté religieuse et une application disproportionnée de la loi sur la laïcité

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

L'Eglise évangélique de Cologny porte l'affaire des baptêmes interdits dans le lac au Tribunal fédéral. C'est ce qu'a annoncé, mardi 7 février, le Réseau évangélique suisse (RES) par voie de communiqué. Cette décision intervient après que la Chambre administrative de la Cour de justice du canton de Genève a rejeté un premier recours, le 20 décembre, jugeant «la restriction imposée comme juridiquement admissible».

Rappel des faits. Le 27 juin 2022, le Département genevois de la sécurité, de la population et de la santé a refusé la demande d'autorisation, déposée par l'Eglise évangélique de Cologny, pour la célébration d'un baptême sur la plage de Collonge-Bellerive, devant avoir lieu le dimanche 3 juillet, en début de matinée.

La loi cantonale sur la laïcité de 2018 (LLE) stipule en effet que si «les manifestations religieuses cultuelles se déroulent sur le domaine privé» (art. 6, al. 1), celles-ci peuvent néanmoins «à titre exceptionnel [...] être autorisées sur le domaine public» (art. 6, al. 2). Une telle demande est alors soumise à l'examen de l'autorité compétente, qui doit tenir compte «des risques que la manifestation peut faire courir, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre public, ou à la protection des droits et libertés d'autrui» (art. 6, al. 4).

Le département a cependant jugé la demande irrecevable, le règlement d'application de la LLE stipulant que «seules les organisations religieuses admises à avoir des relations avec l'Etat» pouvaient formuler de telles demandes.

Une reconnaissance non désirée

Le 28 juin 2022, l'Eglise évangélique de Cologny dépose un recours contre cette décision à la Chambre administrative de la Cour de justice de Genève. Celui-ci est rejeté le 20 décembre 2022, «au motif que le requérant avait refusé de signer et de s'engager à respecter la déclaration d'engagement», prévue dans le règlement d'application de la LLE (art. 4) et qui «fixe les exigences en matière de respect des droits fondamentaux et de l'ordre juridique suisse par les organisations religieuses souhaitant entretenir une relation avec l'Etat». Parmi celles-ci, le devoir de respecter la paix religieuse et d'accepter la diversité des approches religieuses, reconnaître le droit de quitter un système de croyance, rejeter toute discrimination (en raison de l'origine, du sexe, de l'orientation sexuelle) ou encore accepter la primauté de l'ordre juridique suisse.

Le pasteur Jean-René Moret, responsable de l'Eglise évangélique de Cologny reconnaît que son Eglise n'a pas souhaité entamer de telles démarches d'enregistrement. «Notre famille d'Eglises est très attachée à la séparation entre l'Eglise et l'Etat, et ce depuis 1817, soit presque un siècle avant la séparation officielle à Genève en 1907», formule-t-il. «De fait, nous sommes très réservés face à cette demande de reconnaissance qui ne dit pas son nom.»

Il invoque dès lors une «décision discrétionnaire»: «Le règlement d'application précise qu'il n'y a pas de droit à cette reconnaissance, et qu'une communauté qui se verrait refuser son enregistrement ne pourrait pas faire appel», ajoute-t-il.

Le Réseau évangélique genevois (REG) serait, pour sa part, en train de réfléchir à entreprendre cette démarche de manière groupée, indique Stéphane Klopfenstein, directeur adjoint du Réseau évangélique suisse (RES).

Du côté du pasteur Jean-René Moret, la question est pourtant tranchée: «L'exercice de la liberté religieuse n'a pas à être soumis à cette démarche.» Et d'expliciter encore une fois: «C'est une ingérence de l'Etat dans un domaine qui n'est pas le sien.» Le pasteur de Cologny précise quant à lui: «Sur le principe, nous sommes respectueux des lois, la Bible nous engage même à respecter les autorités. Pourtant, il y a eu dans l'histoire, des cas d'objection de conscience et de désobéissance civile. Je pense notamment à Martin Luther King lors de la ségrégation ou des gens qui ont aidé des juifs à passer la frontière sous le IIIe Reich.»

Un juge se distingue

L'Eglise évangélique de Cologny a ainsi décidé de porter l'affaire au Tribunal fédéral, elle a déposé son recours le 6 février. «Ce recours a notamment pour but de rendre cette condition d'autorisation liée à cette reconnaissance par l'Etat disproportionnée et contraire à la liberté religieuse», souligne Stéphane Klopfenstein. Ses chances d'obtenir gain de cause apparaissent entières. Cette instance avait par exemple déjà contesté la formulation «à titre exceptionnel» dans l'article 6 de la LLE genevoise portant sur les manifestations, dans un arrêt datant de décembre 2021.

Par ailleurs, lors de la décision rendue par la Chambre administrative de la Cour de justice de Genève, un des juges a tenu à faire part de son impossibilité à se soumettre à l'opinion majoritaire, jugeant cette obligation de s'enregistrer «inconstitutionnelle». Dans son opinion séparée, figurant dans l'arrêt du 20 décembre 2022, il rappelle que «le rapporteur spécial des Nations unies pour la liberté religieuse recommande de ne pas rendre obligatoire l'enregistrement d'une entité religieuse, en ce sens qu'avoir le statut d'entité religieuse enregistrée ne devait pas être une condition préalable pour exercer sa religion».

«C'est une ingérence de l'Etat dans un domaine qui n'est pas le sien»

JEAN-RENÉ MORET, PASTEUR RESPONSABLE DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE COLOGNY

Et d'ajouter: «Aucun enregistrement préalable n'est requis pour un quelconque groupe de citoyens, que ce groupe poursuive des fins politiques, syndicales, philosophiques ou autres. Seules donc les communautés religieuses seraient soumises à cet enregistrement préalable, discrimination que l'on peine à comprendre, et qui sous-entendrait que lesdites communautés et associations seraient intrinsèquement plus dangereuses ou moins dignes de confiance que n'importe quel groupe de citoyens.» Affaire à suivre, donc. ▬

MOTIVATIONS

Une foi dérangeante

Si la Chambre administrative de la Cour de justice genevoise explique sa décision par «le refus des requérants de signer la déclaration visant à respecter les droits fondamentaux», il n'en ressort pas moins des 40 pages de l'arrêt un positionnement pour le moins critique à l'endroit des expressions religieuses. Ainsi, aux yeux du département, «la pratique d'un culte peut être bornée par la protection des droits et des libertés d'autrui». Il existe, à ses yeux, «un droit de l'athée et du croyant d'une autre religion à ce que l'intimité de sa foi ou de sa conviction ne soit pas heurtée sans nécessité.»

Il défend alors le système d'autorisation mis en place par l'article 6 de la LLE par «le choix politique de préserver la paix religieuse en protégeant la sensibilité religieuse unissant le croyant et sa religion ainsi que la sensibilité philosophique unissant l'athée et sa conviction.» Et d'asséner: «Il est légitime pour le législateur cantonal de reconnaître le droit des individus de ne pas être exposés, sans nécessité, à une pratique religieuse à laquelle ils n'avaient pas sollicité d'être confrontés.» Une proposition de «laïcité active», défendue par une «politique proactive», selon les termes mêmes du département. ▬ A.-S. S

«Pas de preuves que Kirill était espion»

ÉGLISES Le patriarche Kirill aurait agi pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Selon l'actuel secrétaire général, rien ne le prouve.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER** – PROTESTINFO

Arrivé au Secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) le 1er janvier, le pasteur presbytérien Jerry Pillay, originaire d'Afrique du Sud, accuse une première polémique. Après la grande opération de la presse dominicale suisse autour des rumeurs d'espionnage au COE par le patriarche Kirill, soutien indéfectible de Vladimir Poutine, Jerry Pillay livre sa compréhension de l'affaire. Il exprime également sa vision de la gestion de cette communauté internationale regroupant 352 Eglises et où siège encore Mikhail Goundiaev, neveu de Kirill.

Le patriarche Kirill aurait agi en tant qu'espion pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au COE. Est-ce un risque inévitable pour une grande organisation internationale comme la vôtre?
Il y a effectivement des spéculations à ce sujet depuis un certain temps, cela ne date pas d'hier. Le COE a notamment mandaté l'un de ses comités centraux pour qu'il vérifie cette information. Mais nous n'avons jamais trouvé de preuves en ce sens. Si quelqu'un les possède, nous aimerions les consulter.



"Si quelqu'un possède des preuves, nous aimerions les consulter."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES



A la tête de l'Eglise orthodoxe russe, le patriarche Kirill est un soutien indéfectible de Poutine.
KEYSTONE/EPA/YURI KOCHETKOV

Le neveu de Kirill, Mikhail Goundiaev, est l'actuel représentant du Patriarcat de Moscou au COE. Comprenez-vous que cela puisse engendrer une certaine méfiance?
L'archiprêtre Mikhail Goundiaev est le représentant permanent de l'Eglise orthodoxe russe auprès du COE et des organisations internationales à Genève. Je l'ai rencontré le 13 février afin de discuter avec lui de ces questions. Il a indiqué qu'il travaillait pour l'Eglise orthodoxe russe, qu'il apportait son soutien à son pays, mais ce n'est pas une raison de soupçonner qu'il entretient des rapports avec le gouvernement russe.
Certes, sa présence au sein du COE peut susciter de la méfiance, mais il n'est ni opportun ni juste d'étiqueter les gens ou de s'en méfier sans preuve. Il affirme clairement ne pas travailler pour le gouvernement russe.

Comment pouvez-vous savoir qu'il ne ment pas?
Si j'avais eu le moindre doute, j'aurais demandé une enquête. Nous ne sommes pas la police, mais nous avons la possibilité de prendre des mesures sérieuses contre nos membres.

Comment se prémunir contre ce genre d'instrumentalisation du COE?
Le COE ne se lance pas dans une chasse aux sorcières à chaque fois que quelqu'un nous rejoint. Nous travaillons sur la base de la confiance avec des chefs religieux et espérons que chacun d'entre eux est honnête dans son lien avec Dieu et ses relations avec les autres. Le COE est une communauté fraternelle d'Eglises et nous continuerons à faire confiance à nos responsables d'Eglises et agirons en cas de besoin.

"Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES

Beaucoup s'étonnent que le COE ait renoncé à suspendre l'Eglise orthodoxe russe, qui soutient la guerre que mène Vladimir Poutine contre l'Ukraine…
Il y a effectivement un appel à ce que nous soyons plus clairs sur le sujet. Pourtant, si vous examinez les déclarations de nos comités centraux et les résultats de notre dernière assemblée, nous avons enjoint le Patriarcat de Moscou à adopter une position plus acceptable, et avons même rencontré Kirill afin de lui en parler.
Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt – ce qui n'est précisément pas la manière de fonctionner du COE. Certes, cette suspension serait un signal fort pour certaines personnes, mais nous devons aller au bout de ce dialogue avant de prendre une telle décision.

De la part d'une organisation chrétienne, n'y a-t-il pas un choix à faire entre l'Evangile et le maintien du dialogue?
Justement, nous ne pouvons pas dire à une Eglise membre que ce qu'elle fait ou pense est contraire à la parole du Christ sans avoir mené des conversations théologiques à terme. C'est l'essence même du dialogue, tandis que nous tentons de comprendre nos points de vue conformément aux Ecritures.

Le COE s'était pourtant montré plus ferme quand certaines Eglises sud-africaines défendaient l'apartheid…
Oui. La campagne du COE contre le racisme représentait une prise de position claire contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud, ce qui a débouché sur le retrait de l'Eglise réformée néerlandaise du COE.

Récemment, le COE a également refusé de s'aligner sur la position de l'ONU en décidant de parler d'apartheid en ce qui concerne l'attitude d'Israël envers la Palestine. Pourquoi?
Je ne dirais pas que le COE a exprimé un refus. L'Assemblée a décidé de ne pas délibérer sur l'utilisation du mot «apartheid» afin d'approfondir les discussions à l'interne à propos de ce conflit. Si en 2016 j'ai moi-même écrit un article où j'utilisais ce terme, après avoir visité les deux pays, c'est parce que l'injustice que j'y ai vue à l'égard des Palestiniens m'a saisi.
Venant moi-même d'Afrique du Sud, j'ai utilisé un terme que je connais très bien, mais qui dans le cas de ce conflit, en ce moment, n'est peut-être pas approprié.

Avez-vous peur des représailles?
J'ai surtout peur d'être mal compris. Quand j'ai publié cet article, un journaliste m'a traité d'antisémite, ce qui est inacceptable. Le COE est en constant dialogue avec la communauté juive et nous recevons régulièrement des rabbins du monde entier à Genève. Ce genre d'accusation mal informée et sans fondement vient bien souvent de personnes qui ont un agenda politique et sont heureuses de s'en servir.
Le COE, lui, ne fait pas de politique. Mais si, dans le conflit israélo-palestinien, la violence vient des deux bords, je crois pouvoir dire que le système oppressif de l'Etat d'Israël sur la population palestinienne est injuste. Et le COE refuse l'injustice.

EN BREF

UKRAINE

Wagner critique l'armée russe

Le patron des paramilitaires russes de Wagner a jugé que Bakhmout, épicentre des combats dans l'est de l'Ukraine, ne tomberait pas avant «mars ou avril», s'en prenant à la «monstrueuse bureaucratie militaire» qui freine selon lui l'offensive en Ukraine. Selon Evguéni Prigojine, le fait que Wagner ne puisse plus recruter de prisonniers en échange d'une amnistie constitue une «saignée» pour son organisation. ***ATS/AFP***

CYBERSÉCURITÉ

Forte hausse des attaques russes

Les cyberattaques russes ont augmenté de 300% dans les pays de l'Otan en 2022 par rapport à 2020, et de 250% en Ukraine, selon un rapport de Google. Le géant numérique confirme l'importance croissante de cette arme dans les conflits du futur. ***ATS/AFP***

TURQUIE

Sauvée après 11 jours dans les décombres

Une adolescente de 17 ans a été sauvée hier, onze jours après le séisme d'une magnitude de 7.8 qui a frappé le sud de la Turquie. Aleyna Ölmez – dont le patronyme en turc signifie «celle qui ne meurt pas» – fait partie des rares survivants encore découverts sous les décombres au malgré le froid et la violence de la secousse du 6 février qui a fait plus de 36 000 morts en Turquie. Au moment du sauvetage, elle était consciente et a pu fermer et ouvrir ses yeux suivant les instructions des équipes médicales. ***ATS/AFP***

ESPAGNE

Congé menstruel adopté

Les députés espagnols ont voté définitivement hier une loi créant un «congé menstruel» pour les femmes souffrant de règles douloureuses. Cette mesure inédite en Europe est destinée, selon le gouvernement de gauche, à briser un tabou. Une autre loi permettant de changer de genre via une simple déclaration administrative dès l'âge de 16 ans, à l'origine de vifs débats au sein même de la coalition de gauche au pouvoir. ***ATS/AFP***

«Pas de preuves que Kirill était espion»

ÉGLISES Le patriarche Kirill aurait agi pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Selon l'actuel secrétaire général, rien ne le prouve.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER** – PROTESTINFO

Arrivé au Secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) le 1er janvier, le pasteur presbytérien Jerry Pillay, originaire d'Afrique du Sud, accuse une première polémique. Après la grande opération de la presse dominicale suisse autour des rumeurs d'espionnage au COE par le patriarche Kirill, soutien indéfectible de Vladimir Poutine, Jerry Pillay livre sa compréhension de l'affaire. Il exprime également sa vision de la gestion de cette communauté internationale regroupant 352 Eglises et où siège encore Mikhail Goundiaev, neveu de Kirill.

Le patriarche Kirill aurait agi en tant qu'espion pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au COE. Est-ce un risque inévitable pour une grande organisation internationale comme la vôtre?
Il y a effectivement des spéculations à ce sujet depuis un certain temps, cela ne date pas d'hier. Le COE a notamment mandaté l'un de ses comités centraux pour qu'il vérifie cette information. Mais nous n'avons jamais trouvé de preuves en ce sens. Si quelqu'un les possède, nous aimerions les consulter.



"Si quelqu'un possède des preuves, nous aimerions les consulter."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES



A la tête de l'Eglise orthodoxe russe, le patriarche Kirill est un soutien indéfectible de Poutine.
KEYSTONE

Le neveu de Kirill, Mikhail Goundiaev, est l'actuel représentant du Patriarcat de Moscou au COE. Comprenez-vous que cela puisse engendrer une certaine méfiance?
L'archiprêtre Mikhail Goundiaev est le représentant permanent de l'Eglise orthodoxe russe auprès du COE et des organisations internationales à Genève. Je l'ai rencontré le 13 février afin de discuter avec lui de ces questions. Il a indiqué qu'il travaillait pour l'Eglise orthodoxe russe, qu'il apportait son soutien à son pays, mais ce n'est pas une raison de soupçonner qu'il entretient des rapports avec le gouvernement russe.
Certes, sa présence au sein du COE peut susciter de la méfiance, mais il n'est ni opportun ni juste d'étiqueter les gens ou de s'en méfier sans preuve. Il affirme clairement ne pas travailler pour le gouvernement russe.

Comment pouvez-vous savoir qu'il ne ment pas?
Si j'avais eu le moindre doute, j'aurais demandé une enquête. Nous ne sommes pas la police, mais nous avons la possibilité de prendre des mesures sérieuses contre nos membres.

Comment se prémunir contre ce genre d'instrumentalisation du COE?
Le COE ne se lance pas dans une chasse aux sorcières à chaque fois que quelqu'un nous rejoint. Nous travaillons sur la base de la confiance avec des chefs religieux et espérons que chacun d'entre eux est honnête dans son lien avec Dieu et ses relations avec les autres. Le COE est une communauté fraternelle d'Eglises et nous continuerons à faire confiance à nos responsables d'Eglises et agirons en cas de besoin.

"Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES

Beaucoup s'étonnent que le COE ait renoncé à suspendre l'Eglise orthodoxe russe, qui soutient la guerre que mène Vladimir Poutine contre l'Ukraine…
Il y a effectivement un appel à ce que nous soyons plus clairs sur le sujet. Pourtant, si vous examinez les déclarations de nos comités centraux et les résultats de notre dernière assemblée, nous avons enjoint le Patriarcat de Moscou à adopter une position plus acceptable, et avons même rencontré Kirill afin de lui en parler.
Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt – ce qui n'est précisément pas la manière de fonctionner du COE. Certes, cette suspension serait un signal fort pour certaines personnes, mais nous devons aller au bout de ce dialogue avant de prendre une telle décision.

De la part d'une organisation chrétienne, n'y a-t-il pas un choix à faire entre l'Evangile et le maintien du dialogue?
Justement, nous ne pouvons pas dire à une Eglise membre que ce qu'elle fait ou pense est contraire à la parole du Christ sans avoir mené des conversations théologiques à terme. C'est l'essence même du dialogue, tandis que nous tentons de comprendre nos points de vue conformément aux Ecritures.

Le COE s'était pourtant montré plus ferme quand certaines Eglises sud-africaines défendaient l'apartheid…
Oui. La campagne du COE contre le racisme représentait une prise de position claire contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud, ce qui a débouché sur le retrait de l'Eglise réformée néerlandaise du COE.

Récemment, le COE a également refusé de s'aligner sur la position de l'ONU en décidant de parler d'apartheid en ce qui concerne l'attitude d'Israël envers la Palestine. Pourquoi?
Je ne dirais pas que le COE a exprimé un refus. L'Assemblée a décidé de ne pas délibérer sur l'utilisation du mot «apartheid» afin d'approfondir les discussions à l'interne à propos de ce conflit. Si en 2016 j'ai moi-même écrit un article où j'utilisais ce terme, après avoir visité les deux pays, c'est parce que l'injustice que j'y ai vue à l'égard des Palestiniens m'a saisi.
Venant moi-même d'Afrique du Sud, j'ai utilisé un terme que je connais très bien, mais qui dans le cas de ce conflit, en ce moment, n'est peut-être pas approprié.

Avez-vous peur des représailles?
J'ai surtout peur d'être mal compris. Quand j'ai publié cet article, un journaliste m'a traité d'antisémite, ce qui est inacceptable. Le COE est en constant dialogue avec la communauté juive et nous recevons régulièrement des rabbins du monde entier à Genève. Ce genre d'accusation mal informée et sans fondement vient bien souvent de personnes qui ont un agenda politique et sont heureuses de s'en servir.
Le COE, lui, ne fait pas de politique. Mais si, dans le conflit israélo-palestinien, la violence vient des deux bords, je crois pouvoir dire que le système oppressif de l'Etat d'Israël sur la population palestinienne est injuste. Et le COE refuse l'injustice.

EN BREF

UKRAINE

Wagner critique l'armée russe

Le patron des paramilitaires russes de Wagner a jugé que Bakhmout, épicentre des combats dans l'est de l'Ukraine, ne tomberait pas avant «mars ou avril», s'en prenant à la «monstrueuse bureaucratie militaire» qui freine selon lui l'offensive en Ukraine. Selon Evguéni Prigojine, le fait que Wagner ne puisse plus recruter de prisonniers en échange d'une amnistie constitue une «saignée» pour son organisation. ***ATS AFP***

CYBERSÉCURITÉ

Forte hausse des attaques russes

Les cyberattaques russes ont augmenté de 300% dans les pays de l'Otan en 2022 par rapport à 2020, et de 250% en Ukraine, selon un rapport de Google. Le géant numérique confirme l'importance croissante de cette arme dans les conflits du futur. ***ATS AFP***

TURQUIE

Sauvée après 11 jours dans les décombres

Une adolescente de 17 ans a été sauvée hier, onze jours après le séisme d'une magnitude de 7,8 qui a frappé le sud de la Turquie. Aleyna Ölmez – dont le patronyme en turc signifie «celle qui ne meurt pas» – fait partie des rares survivants encore découverts sous les décombres au malgré le froid et la violence de la secousse du 6 février qui a fait plus de 36 000 morts en Turquie. Au moment du sauvetage, elle était consciente et a pu fermer et ouvrir ses yeux suivant les instructions des équipes médicales. ***ATS AFP***

ESPAGNE

Congé menstruel adopté

Les députés espagnols ont voté définitivement hier une loi créant un «congé menstruel» pour les femmes souffrant de règles douloureuses. Cette mesure inédite en Europe est destinée, selon le gouvernement de gauche, à briser un tabou. Par ailleurs, une autre loi, permettant de changer de genre via une simple déclaration administrative dès l'âge de 16 ans, est à l'origine de vifs débats au sein même de la coalition de gauche au pouvoir. ***ATS AFP***

«Pas de preuves que Kirill était espion»

ÉGLISES Le patriarche Kirill aurait agi pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Selon l'actuel secrétaire général, rien ne le prouve.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER** – PROTESTINFO

Arrivé au Secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) le 1er janvier, le pasteur presbytérien Jerry Pillay, originaire d'Afrique du Sud, accuse une première polémique. Après la grande opération de la presse dominicale suisse autour des rumeurs d'espionnage au COE par le patriarche Kirill, soutien indéfectible de Vladimir Poutine, Jerry Pillay livre sa compréhension de l'affaire. Il exprime également sa vision de la gestion de cette communauté internationale regroupant 352 Eglises et où siège encore Mikhail Goundiaev, neveu de Kirill.



A la tête de l'Eglise orthodoxe russe, le patriarche Kirill est un soutien indéfectible de Poutine.
KEYSTONE

Le patriarche Kirill aurait agi en tant qu'espion pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au COE. Est-ce un risque inévitable pour une grande organisation internationale comme la vôtre?
Il y a effectivement des spéculations à ce sujet depuis un certain temps, cela ne date pas d'hier. Le COE a notamment mandaté l'un de ses comités centraux pour qu'il vérifie cette information. Mais nous n'avons jamais trouvé de preuves en ce sens. Si quelqu'un les possède, nous aimerions les consulter.



"Si quelqu'un possède des preuves, nous aimerions les consulter."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES

Le neveu de Kirill, Mikhail Goundiaev, est l'actuel représentant du Patriarcat de Moscou au COE. Comprenez-vous que cela puisse engendrer une certaine méfiance?
L'archiprêtre Mikhail Goundiaev est le représentant permanent de l'Eglise orthodoxe russe auprès du COE et des organisations internationales à Genève. Je l'ai rencontré le 13 février afin de discuter avec lui de ces questions. Il a indiqué qu'il travaillait pour l'Eglise orthodoxe russe, qu'il apportait son soutien à son pays, mais ce n'est pas une raison de soupçonner qu'il entretient des rapports avec le gouvernement russe.
Certes, sa présence au sein du COE peut susciter de la méfiance, mais il n'est ni opportun ni juste d'étiqueter les gens ou de s'en méfier sans preuve. Il affirme clairement ne pas travailler pour le gouvernement russe.

Comment pouvez-vous savoir qu'il ne ment pas?
Si j'avais eu le moindre doute, j'aurais demandé une enquête. Nous ne sommes pas la police, mais nous avons la possibilité de prendre des mesures sérieuses contre nos membres.

Comment se prémunir contre ce genre d'instrumentalisation du COE?
Le COE ne se lance pas dans une chasse aux sorcières à chaque fois que quelqu'un nous rejoint. Nous travaillons sur la base de la confiance avec des chefs religieux et espérons que chacun d'entre eux est honnête dans son lien avec Dieu et ses relations avec les autres. Le COE est une communauté fraternelle d'Eglises et nous continuerons à faire confiance à nos responsables d'Eglises et agirons en cas de besoin.

"Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES

Beaucoup s'étonnent que le COE ait renoncé à suspendre l'Eglise orthodoxe russe, qui soutient la guerre que mène Vladimir Poutine contre l'Ukraine…
Il y a effectivement un appel à ce que nous soyons plus clairs sur le sujet. Pourtant, si vous examinez les déclarations de nos comités centraux et les résultats de notre dernière assemblée, nous avons enjoint le Patriarcat de Moscou à adopter une position plus acceptable, et avons même rencontré Kirill afin de lui en parler.
Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt – ce qui n'est précisément pas la manière de fonctionner du COE. Certes, cette suspension serait un signal fort pour certaines personnes, mais nous devons aller au bout de ce dialogue avant de prendre une telle décision.

De la part d'une organisation chrétienne, n'y a-t-il pas un choix à faire entre l'Evangile et le maintien du dialogue?
Justement, nous ne pouvons pas dire à une Eglise membre que ce qu'elle fait ou pense est contraire à la parole du Christ sans avoir mené des conversations théologiques à terme. C'est l'essence même du dialogue, tandis que nous tentons de comprendre nos points de vue conformément aux Ecritures.

Le COE s'était pourtant montré plus ferme quand certaines Eglises sud-africaines défendaient l'apartheid…
Oui. La campagne du COE contre le racisme représentait une prise de position claire contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud, ce qui a débouché sur le retrait de l'Eglise réformée néerlandaise du COE.

Récemment, le COE a également refusé de s'aligner sur la position de l'ONU en décidant de parler d'apartheid en ce qui concerne l'attitude d'Israël envers la Palestine. Pourquoi?
Je ne dirais pas que le COE a exprimé un refus. L'Assemblée a décidé de ne pas délibérer sur l'utilisation du mot «apartheid» afin d'approfondir les discussions à l'interne à propos de ce conflit. Si en 2016 j'ai moi-même écrit un article où j'utilisais ce terme, après avoir visité les deux pays, c'est parce que l'injustice que j'y ai vue à l'égard des Palestiniens m'a saisi.
Venant moi-même d'Afrique du Sud, j'ai utilisé un terme que je connais très bien, mais qui dans le cas de ce conflit, en ce moment, n'est peut-être pas approprié.

Avez-vous peur des représailles?
J'ai surtout peur d'être mal compris. Quand j'ai publié cet article, un journaliste m'a traité d'antisémite, ce qui est inacceptable. Le COE est en constant dialogue avec la communauté juive et nous recevons régulièrement des rabbins du monde entier à Genève. Ce genre d'accusation mal informée et sans fondement vient bien souvent de personnes qui ont un agenda politique et sont heureuses de s'en servir.
Le COE, lui, ne fait pas de politique. Mais si, dans le conflit israélo-palestinien, la violence vient des deux bords, je crois pouvoir dire que le système oppressif de l'Etat d'Israël sur la population palestinienne est injuste. Et le COE refuse l'injustice.

EN BREF

UKRAINE
Wagner critique l'armée russe
Le patron des paramilitaires russes de Wagner a jugé que Bakhmout, épicentre des combats dans l'est de l'Ukraine, ne tomberait pas avant «mars ou avril», s'en prenant à la «monstrueuse bureaucratie militaire» qui freine selon lui l'offensive en Ukraine. Selon Evguéni Prigojine, le fait que Wagner ne puisse plus recruter de prisonniers en échange d'une amnistie constitue une «saignée» pour son organisation. ***ATS AFP***

CYBERSÉCURITÉ
Forte hausse des attaques russes
Les cyberattaques russes ont augmenté de 300% dans les pays de l'Otan en 2022 par rapport à 2020, et de 250% en Ukraine, selon un rapport de Google. Le géant numérique confirme l'importance croissante de cette arme dans les conflits du futur. ***ATS AFP***

TURQUIE
Sauvée après 11 jours dans les décombres
Une adolescente de 17 ans a été sauvée hier, onze jours après le séisme d'une magnitude de 7,8 qui a frappé le sud de la Turquie. Aleyna Ölmez – dont le patronyme en turc signifie «celle qui ne meurt pas» – fait partie des rares survivants encore découverts sous les décombres au malgré le froid et la violence de la secousse du 6 février qui a fait plus de 36 000 morts en Turquie. Au moment du sauvetage, elle était consciente et a pu fermer et ouvrir ses yeux suivant les instructions des équipes médicales. ***ATS AFP***

ESPAGNE
Congé menstruel adopté
Les députés espagnols ont voté définitivement hier une loi créant un «congé menstruel» pour les femmes souffrant de règles douloureuses. Cette mesure inédite en Europe est destinée, selon le gouvernement de gauche, à briser un tabou. Par ailleurs, une autre loi, permettant de changer de genre via une simple déclaration administrative dès l'âge de 16 ans, est à l'origine de vifs débats au sein même de la coalition de gauche au pouvoir. ***ATS AFP***

«Pas de preuves que Kirill était espion»

ÉGLISES Le patriarche Kirill aurait agi pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Selon l'actuel secrétaire général, rien ne le prouve.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER** – PROTESTINFO

Arrivé au Secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) le 1er janvier, le pasteur presbytérien Jerry Pillay, originaire d'Afrique du Sud, accuse une première polémique. Après la grande opération de la presse dominicale suisse autour des rumeurs d'espionnage au COE par le patriarche Kirill, soutien indéfectible de Vladimir Poutine, Jerry Pillay livre sa compréhension de l'affaire. Il exprime également sa vision de la gestion de cette communauté internationale regroupant 352 Eglises et où siège encore Mikhail Goundiaev, neveu de Kirill.

Le patriarche Kirill aurait agi en tant qu'espion pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au COE. Est-ce un risque inévitable pour une grande organisation internationale comme la vôtre?
Il y a effectivement des spéculations à ce sujet depuis un certain temps, cela ne date pas d'hier. Le COE a notamment mandaté l'un de ses comités centraux pour qu'il vérifie cette information. Mais nous n'avons jamais trouvé de preuves en ce sens. Si quelqu'un les possède, nous aimerions les consulter.



"Si quelqu'un possède des preuves, nous aimerions les consulter."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES



A la tête de l'Eglise orthodoxe russe, le patriarche Kirill est un soutien indéfectible de Poutine.
KEYSTONE/EPA/YURI KOCHETKOV

Le neveu de Kirill, Mikhail Goundiaev, est l'actuel représentant du Patriarcat de Moscou au COE. Comprenez-vous que cela puisse engendrer une certaine méfiance?
L'archiprêtre Mikhail Goundiaev est le représentant permanent de l'Eglise orthodoxe russe auprès du COE et des organisations internationales à Genève. Je l'ai rencontré le 13 février afin de discuter avec lui de ces questions. Il a indiqué qu'il travaillait pour l'Eglise orthodoxe russe, qu'il apportait son soutien à son pays, mais ce n'est pas une raison de soupçonner qu'il entretient des rapports avec le gouvernement russe.
Certes, sa présence au sein du COE peut susciter de la méfiance, mais il n'est ni opportun ni juste d'étiqueter les gens ou de s'en méfier sans preuve. Il affirme clairement ne pas travailler pour le gouvernement russe.

Comment pouvez-vous savoir qu'il ne ment pas?
Si j'avais eu le moindre doute, j'aurais demandé une enquête. Nous ne sommes pas la police, mais nous avons la possibilité de prendre des mesures sérieuses contre nos membres.

Comment se prémunir contre ce genre d'instrumentalisation du COE?
Le COE ne se lance pas dans une chasse aux sorcières à chaque fois que quelqu'un nous rejoint. Nous travaillons sur la base de la confiance avec des chefs religieux et espérons que chacun d'entre eux est honnête dans son lien avec Dieu et ses relations avec les autres. Le COE est une communauté fraternelle d'Eglises et nous continuerons à faire confiance à nos responsables d'Eglises et agirons en cas de besoin.

"Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt."
JERRY PILLAY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES

Beaucoup s'étonnent que le COE ait renoncé à suspendre l'Eglise orthodoxe russe, qui soutient la guerre que mène Vladimir Poutine contre l'Ukraine…
Il y a effectivement un appel à ce que nous soyons plus clairs sur le sujet. Pourtant, si vous examinez les déclarations de nos comités centraux et les résultats de notre dernière assemblée, nous avons enjoint le Patriarcat de Moscou à adopter une position plus acceptable, et avons même rencontré Kirill afin de lui en parler.
Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt – ce qui n'est précisément pas la manière de fonctionner du COE. Certes, cette suspension serait un signal fort pour certaines personnes, mais nous devons aller au bout de ce dialogue avant de prendre une telle décision.

De la part d'une organisation chrétienne, n'y a-t-il pas un choix à faire entre l'Evangile et le maintien du dialogue?
Justement, nous ne pouvons pas dire à une Eglise membre que ce qu'elle fait ou pense est contraire à la parole du Christ sans avoir mené des conversations théologiques à terme. C'est l'essence même du dialogue, tandis que nous tentons de comprendre nos points de vue conformément aux Ecritures.

Le COE s'était pourtant montré plus ferme quand certaines Eglises sud-africaines défendaient l'apartheid…
Oui. La campagne du COE contre le racisme représentait une prise de position claire contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud, ce qui a débouché sur le retrait de l'Eglise réformée néerlandaise du COE.

Récemment, le COE a également refusé de s'aligner sur la position de l'ONU en décidant de parler d'apartheid en ce qui concerne l'attitude d'Israël envers la Palestine. Pourquoi?
Je ne dirais pas que le COE a exprimé un refus. L'Assemblée a décidé de ne pas délibérer sur l'utilisation du mot «apartheid» afin d'approfondir les discussions à l'interne à propos de ce conflit. Si en 2016 j'ai moi-même écrit un article où j'utilisais ce terme, après avoir visité les deux pays, c'est parce que l'injustice que j'y ai vue à l'égard des Palestiniens m'a saisi.
Venant moi-même d'Afrique du Sud, j'ai utilisé un terme que je connais très bien, mais qui dans le cas de ce conflit, en ce moment, n'est peut-être pas approprié.

Avez-vous peur des représailles?
J'ai surtout peur d'être mal compris. Quand j'ai publié cet article, un journaliste m'a traité d'antisémite, ce qui est inacceptable. Le COE est en constant dialogue avec la communauté juive et nous recevons régulièrement des rabbins du monde entier à Genève. Ce genre d'accusation mal informée et sans fondement vient bien souvent de personnes qui ont un agenda politique et sont heureuses de s'en servir.
Le COE, lui, ne fait pas de politique. Mais si, dans le conflit israélo-palestinien, la violence vient des deux bords, je crois pouvoir dire que le système oppressif de l'Etat d'Israël sur la population palestinienne est injuste. Et le COE refuse l'injustice.

EN BREF

UKRAINE

Wagner critique l'armée russe

Le patron des paramilitaires russes de Wagner a jugé que Bakhmout, épicentre des combats dans l'est de l'Ukraine, ne tomberait pas avant «mars ou avril», s'en prenant à la «monstrueuse bureaucratie militaire» qui freine, selon lui, l'offensive en Ukraine. Selon Evguéni Prigojine, le fait que Wagner ne puisse plus recruter de prisonniers en échange d'une amnistie constitue une «saignée» pour son organisation. ***ATS/AFP***

CYBERSÉCURITÉ

Forte hausse des attaques russes

Les cyberattaques russes ont augmenté de 300% dans les pays de l'Otan en 2022 par rapport à 2020, et de 250% en Ukraine, selon un rapport de Google. Le géant numérique confirme l'importance croissante de cette arme dans les conflits du futur. ***ATS/AFP***

TURQUIE

Sauvée après 11 jours dans les décombres

Une adolescente de 17 ans a été sauvée hier, onze jours après le séisme d'une magnitude de 7,8 qui a frappé le sud de la Turquie. Aleyna Ölmez – dont le patronyme en turc signifie «celle qui ne meurt pas» – fait partie des rares survivants encore découverts sous les décombres malgré le froid et la violence de la secousse du 6 février qui a fait plus de 36 000 morts en Turquie. Au moment du sauvetage, elle était consciente et a pu fermer et ouvrir ses yeux suivant les instructions des équipes médicales. ***ATS/AFP***

ESPAGNE

Congé menstruel adopté

Les députés espagnols ont voté définitivement hier une loi créant un «congé menstruel» pour les femmes souffrant de règles douloureuses. Cette mesure inédite en Europe est destinée, selon le gouvernement de gauche, à briser un tabou. Une autre loi permettant de changer de genre via une simple déclaration administrative dès l'âge de 16 ans est à l'origine de vifs débats au sein même de la coalition de gauche au pouvoir. ***ATS/AFP***

De la tête aux pieds

La parole entre **femmes** se libère au sein de l'Église réformée

Déjà répandu au sein des spiritualités alternatives, le questionnement autour du féminin sacré tente désormais les milieux protestants, avec les Tentes Rouges.

Anne-Sylvie Sprenger/Protestinfo

«C'est un espace dans lequel nous pouvons être nous-mêmes. Vivre des rapports de femmes sans compétition ni jalousie, abandonner la peur pour laisser place à la confiance [...]. Un espace de parole bienveillant autour du féminin sacré pour nourrir notre besoin de sororité, de solidarité féminine, de connaissance et de transmission.»

C'est par ces mots que débute chaque Tente Rouge. Sous cette appellation sibylline se cachent ni plus ni moins que des cercles de parole réservés aux femmes, proposés depuis 2020 par le LAB, le laboratoire progressiste et inclusif de l'Église protestante de Genève (EPG). On y entretient une autre manière de vivre sa spiritualité. Ces réunions sont proposées, depuis peu, dans le canton de Vaud, au sein de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV). Après une année de pratique informelle à l'interne, au temple de Saint-Laurent à Lausanne, ces rencontres sont officiellement accueillies au sein de la toute nouvelle Maison des solidarités, Jardins Divers, inaugurée le 7 février. La prochaine aura lieu le 15 mars.



Le phénomène des rencontres – plus souvent laïques – entre femmes s'est popularisé dans le sillage du best-seller mondial «La tente rouge» (1997) de l'Américaine Anita Diamant, porté à l'écran avec l'actrice Minnie Driver dans le rôle principal («La fille du désert», 2014). À Genève, la nécessité de libérer la parole féminine a émergé dans le sillage de la Grève des femmes, où leur colère s'érigeait en slogan. DR



Les Tentes Rouges, késako?

Ce terme ferait référence à ces campements extérieurs qui auraient existé dans l'ancien Israël. «La Bible témoigne de l'existence de tentes rouges à l'extérieur des villages, pour accueillir les femmes durant leur période de règles, présente le site du LAB. Elles étaient considérées comme impures et devaient donc s'extraire de la communauté pendant ce temps.»

Plus précisément, le phénomène de ces rencontres – plus souvent laïques – s'est popularisé aux États-Unis au début des années 2000, à la suite de la publication du best-seller mondial «La tente rouge» (1997), de l'Américaine Anita Diamant. Celui-ci imagine le destin de Dina, la seule fille du patriarche Jacob, dont le viol est brièvement mentionné dans le livre biblique de la Genèse. «L'auteure y décrivait cette tente rouge originelle: un lieu de ségrégation (lors d'événements biologiques et sociaux) et de pouvoir au sein duquel les femmes se seraient retrouvées pour partager pratiques corporelles et connaissances», formule Aurélie Netz, dans la revue protestante «Vie et Liturgie» (juillet 2022). Anthropologue et aumônière réformée, cette Vaudoise seconde la diacre Liliane Rudaz, qui a lancé ces rencontres dans le canton. Contactées, les deux initiatrices ont finalement renoncé à s'exprimer publiquement sur le dispositif. Mais l'anthropologue a consacré une enquête à l'émergence des «Cercles de femmes» (Éd. L'Harmattan). Et a rédigé de nombreux articles éloquents sur ces exemples «de créativité rituelle ecclésiale réformée et féministe».

Une non-mixité clairement choisie

«Ces rencontres participent de la grande famille des cercles de femmes, ces espaces rituels non mixtes développés dans les années 80, héritiers de diverses ritualités féministes et thérapeutiques», explique la spécialiste dans la revue française «Mélange de science religieuse». Et d'ajouter que ces rencontres sont «réservées aux femmes dans le but de faciliter les échanges autour de sujets sensibles».

Le thème des violences sexistes est, par exemple, fortement présent lors de ces soirées, dans le sillage direct du «mouvement de libération de la parole post-#Meetoo», selon Carolina Costa. La pasteure a justement participé à la mise en place des rendez-vous genevois dans le prolongement de la Grève des femmes de juin 2019. Ces cercles de parole lui ont permis de mesurer combien la question des abus est un «fléau». Et combien un lieu où déposer les colères était nécessaire. «Durant la grève, j'étais frappée par ce slogan récurrent de «femmes en colère». Or, on n'écoute pas les personnes qui sont en colère. Il convient donc d'abord d'apaiser ses émotions.» De réduire, aussi, la compétition ou la violence qui traversent également les milieux féministes. «D'où ce besoin de recréer de la sororité entre nous, dans une démarche d'écoute et de bienveillance.»

Influence New Age et chamanique?

L'épanouissement de ces Tentes Rouges illustre cependant un phénomène beaucoup plus large, à savoir le retour de la notion de féminin sacré. «Fleurissant généralement en dehors des structures traditionnelles du christianisme, des spiritualités féministes commencent à se déployer également au sein des religiosités établies», constate Manéli Farahmand, socioanthropologue et directrice du Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC). Les organisatrices de ces rendez-vous intergénérationnels et trans-inclusifs au sein des Églises réformées réfutent fortement tout lien avec de quelconques spiritualités alternatives. Des thématiques communes s'y retrouvent, pourtant. Et le mélange des genres ne manque d'ailleurs pas d'interpeller. Comment le comprendre? «On assiste aujourd'hui à une sorte de démocratisation des ritualités alternatives», note Irene Becci, sociologue des religions à l'Université de Lausanne. «Celles-ci n'étant plus stigmatisées, elles peuvent plus facilement être récupérées par les religions instituées qui cherchent à recréer des liens sociaux.»

Teintées de philosophies *New Age* ou encore de pratiques chamaniques, certaines spiritualités contemporaines – dont principalement celles se revendiquant de traditions néopaïennes – se donnent, en effet, pour objectif de réhabiliter le pouvoir féminin. Et Manéli Farahmand d'expliciter: «Le terme de féminin sacré renvoie alors à une figure archétypale, une métaphore qui représente en chaque femme l'énergie divine et une forme de puissance.» Dans l'espace anglophone, ce terme existe depuis longtemps. «En francophonie il ne circulait que de manière underground», souligne Irene Becci: il se serait popularisé dans nos contrées à partir des années 2015-2016, avec la traduction de différents ouvrages de référence, notamment autour du *trend* de la sorcière moderne. «Il ne faut pas oublier que les personnes qui pratiquent ces spiritualités alternatives bénéficient le plus souvent de moyens intellectuels et économiques supérieurs à la moyenne», pointe-t-elle. «Elles ont accès tant à ces lectures qu'aux prises en charge dans le domaine du soin et du bien-être.»

Guérison et «empowerment»

Puisant à de multiples sources, ce renouveau du féminin sacré souhaite donc «redonner de la valeur au corps des femmes, qui a largement été dévalorisé par les monothéismes», poursuit Irene Becci. «Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces spiritualités réaménagent des rituels précisément autour du corps féminin, comme la bénédiction de l'utérus ou à l'occasion de moments charnières comme celui de la ménopause.»

«Les cercles de femmes répondent à cette quête de sororité dans les expériences corporelles et émotionnelles», atteste Manéli Farahmand. «Dans ces milieux, le féminin sacré est vu comme accompagnant des processus de guérison émotionnelle ou d'*empowerment*.» La professeure Irene Becci observe d'ailleurs que cette mouvance autour du féminin sacré est très proche de l'écoféminisme. «Dans cette approche, la terre est un peu violée et malmenée, comme le sont les femmes et leurs corps», formule-t-elle. «En sacralisant la terre, on en vient également à sacraliser le féminin.»

Un discours ambivalent

«Les participantes de ces Tentes Rouges expérimentent une ritualité élaborée forte, pouvant ouvrir à un renouvellement de leur appartenance religieuse et de leur identité de femmes chrétiennes et réformées», avancent, quant à elles, les organisatrices des nouveaux cercles de parole, à Genève comme à Lausanne.

«Le terme de féminin sacré renvoie alors à une figure archétypale, une métaphore qui représente en chaque femme l'énergie divine et une forme de puissance.»
Manéli Farahmand, socioanthropologue et directrice du Centre intercantonal d'information sur les croyances

«Notre souci était aussi de créer des ponts avec des personnes qui pensent que le christianisme est misogyne.»
Carolina Costa, pasteure

«Notre souci était aussi de créer des ponts avec des personnes qui pensent que le christianisme est misogyne», complète Carolina Costa. Au sein de ces Tentes Rouges, la notion de féminin sacré est d'ailleurs revisitée dans une optique chrétienne: ici il n'est pas question d'un pouvoir qui serait propre aux femmes, mais «d'explorer la part féminine de Dieu, tout comme les récits de nos matriarches bibliques», précise encore la pasteure genevoise. Ainsi, dans une optique de «ré-harmonisation» entre le féminin et le masculin, ces soirées optent pour une liturgie résolument inclusive, soit «au nom du Dieu de tout Amour, qui est Mère et Père, Fille et Fils de tout Amour».

Manéli Farahmand attire cependant l'attention sur le paradoxe de pareilles démarches: «En essentialisant des qualités dites féminines telles que la compassion, l'intuition ou encore la douceur, le féminin sacré peut renforcer ou produire de nouveaux stéréotypes de genre, sur fond de discours d'émancipation et de transformation intérieure.»

Contrôle qualité

Une interdiction «excessive»

Neuchâtel ▸ Après examen juridique, l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) a eu une appréciation «excessive» de sa responsabilité en interdisant les cérémonies laïques dans les temples communaux. Laurent Kurth a répondu à des députés inquiets de la décision prise par le Synode en janvier.

Pour les temples qui appartiennent aux communes, ces dernières portent aussi leur part de responsabilité, a déclaré mercredi le président du Conseil d'Etat en réponse à une question du popiste Olivier Beroud et à une interpellation socialiste urgente. Laurent Kurth a précisé que les cérémonies de mariage ou funéraires ne pouvaient pas être déclarées contraires à l'Eglise juste parce qu'elles étaient laïques.

Laurent Kurth a rappelé qu'il n'est pas question de renégocier de manière anticipée le concordat entre l'Etat et les trois Eglises officielles, qui est en vigueur jusqu'en 2030. Par rapport aux temples qui appartiennent aux communes, le concordat précise que les Eglises ont un usage prioritaire, qu'elles sont consultées pour un autre usage et que ce dernier ne doit pas être contraire au but des Eglises.

Le conseiller d'Etat a ajouté que la décision du Synode est «excessive». Celle-ci ne s'applique pas aux communes mais elle donne un préavis général. Il a invité à un dialogue entre les communes et les Eglises, par rapport à la limitation de certaines activités.

Sur RTN, le conseiller communal de Val-de-Ruz Jean-Claude Brechbühler a précisé que la commune, qui possède onze temples sur son territoire, entend continuer à les ouvrir pour des mariages et autres enterrements qui ne sont pas présidés par l'EREN ou par l'une des Eglises reconnues. Et ce, tant que la commune n'aura pas été contrainte du contraire. **ATS**

Fronde chez les anglicans

Mariage pour tous-tes ▸ Des archevêques représentant la majorité des anglicans des pays du Sud ont annoncé lundi rejeter l'autorité de l'archevêque de Canterbury en tant que chef spirituel, en raison de la décision de l'Eglise d'Angleterre de bénir unions et mariages civils des couples de même sexe.

Le Global South Fellowship of Anglican Churches (GSFA) affirme représenter 75% des Anglicans à travers le monde, issus de 25 provinces membres, principalement en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Il a annoncé dans un communiqué ne plus reconnaître Justin Welby comme le «chef de la communion» et estime qu'il a «disqualifié» l'Eglise d'Angleterre dans son rôle d'«Eglise mère».

Après des débats parfois douloureux, l'Eglise d'Angleterre a adopté le 9 février une réforme permettant désormais la bénédiction de couples de même sexe, tout en refusant toujours de célébrer leur mariage religieux. **ATS**

Tout juste nommé à la tête du COE, le pasteur Jerry Pillay répond à la récente polémique engendrée par le passé genevois du patriarche de Moscou et précise le rôle de son organisation

Kirill espion à Genève? «Pas de preuves»

PROPOS RECUEILLIS PAR
LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

Eglises ▸ Le chef de l'Eglise othodoxe russe, espion pour le KGB au Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Genève dans les années 1970? Jerry Pillay, nouvellement à la tête de cette organisation comptant 352 Eglises, réclame des preuves. Et rassure sur l'actuel rôle du neveu de Kirill dans ses murs.

Arrivé au Secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) le 1er janvier, le pasteur presbytérien Jerry Pillay, originaire d'Afrique du Sud, accuse une première polémique. Après la grande opération de la presse dominicale suisse autour des rumeurs d'espionnage au COE par le patriarche Kirill, soutien indéfectible de Poutine, Jerry Pillay en profite pour livrer sa compréhension de l'affaire. Il exprime également sa vision sur la gestion de cette communauté internationale regroupant 352 Eglises, où siège encore Mikhail Goundiaev, neveu de Kirill.

Le patriarche Kirill aurait agi en tant qu'espion pour le compte du KGB lorsqu'il siégeait au COE. Est-ce un risque inévitable pour une grande organisation internationale comme la vôtre?
Jerry Pillay: Il y a effectivement des spéculations à ce sujet depuis un certain temps: cela ne date pas d'hier. Le COE a notamment mandaté l'un de ses comités centraux pour qu'il vérifie cette information. Mais nous n'avons jamais trouvé de preuves en ce sens. Si quelqu'un les possède, nous aimerions les consulter.

Le neveu de Kirill, Mikhail Goundiaev, est l'actuel représentant du Patriarcat de Moscou au COE. Comprenez-vous que cela puisse engendrer une certaine méfiance?
L'archiprêtre Mikhail Goundiaev est le représentant permanent de l'Eglise orthodoxe russe auprès du COE et des organisations internationales à Genève. Je l'ai rencontré le 13 février afin de discuter avec lui de ces questions. Il a indiqué qu'il travaillait pour l'Eglise orthodoxe russe, qu'il apportait son soutien à son pays, mais ce n'est pas une raison de soupçonner qu'il entretient des rapports avec le gouvernement russe. Certes, sa présence au sein du COE peut susciter de la méfiance, mais il n'est ni opportun ni juste d'étiqueter les gens ou de s'en méfier sans preuve. Il affirme clairement ne pas travailler pour le gouvernement russe.



«Nous travaillons sur la base de la confiance avec des chefs religieux»

Jerry Pillay

Comment pouvez-vous savoir qu'il ne ment pas?
Si j'avais eu le moindre doute, j'aurais demandé une enquête. Nous ne sommes pas la police, mais nous avons la possibilité de prendre des mesures sérieuses contre nos membres.

Comment se prémunir contre ce genre d'instrumentalisation du COE?
Le COE ne se lance pas dans une chasse aux sorcières chaque fois que quelqu'un nous rejoint. Nous travaillons sur la base de la confiance avec des chefs religieux et espérons que chacun d'entre eux est honnête dans son lien avec Dieu et ses relations avec les autres. Le COE est une communauté fraternelle d'Eglises et nous continuerons à faire confiance en nos responsables d'Eglises et agirons en cas de besoin.

Beaucoup s'étonnent que le COE ait renoncé à suspendre l'Eglise orthodoxe russe, qui soutient la guerre que mène Poutine contre l'Ukraine. Pourquoi?



Le patriarche Kirill, de son vrai nom Vladimir Goundiaev, était en poste en Suisse dans les années 70. KEYSTONE

Il y a effectivement un appel à ce que nous soyons plus clairs sur le sujet. Pourtant, si vous examinez les déclarations de nos comités centraux et les résultats de notre dernière assemblée, nous avons enjoint le Patriarcat de Moscou à adopter une position plus acceptable, et avons même rencontré Kirill afin de lui en parler. Le COE ne soutient ni la guerre ni la violence. Pour autant, si vous suspendez une Eglise, ce que certains demandent, le dialogue se rompt — ce qui n'est précisément pas la manière de fonctionner du COE. Certes, cette suspension serait un signal fort pour certaines personnes, mais nous devons aller au bout de ce dialogue avant de prendre une telle décision.

De la part d'une organisation chrétienne, n'y a-t-il pas un choix à faire entre l'Evangile et le maintien du dialogue?
Justement, nous ne pouvons pas dire à une Eglise membre que ce qu'elle fait ou pense est contraire à la parole du Christ sans avoir mené des conversations théologiques à terme. C'est l'essence même du dialogue, tandis que nous tentons de comprendre nos points de vue conformément aux Ecritures.

Le COE s'était pourtant montré plus ferme quand certaines Eglises sud-africaines défendaient l'apartheid...
Oui. La campagne du COE contre le racisme représentait une prise de position claire contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud, ce qui a débouché sur le retrait de l'Eglise réformée néerlandaise du COE.

Récemment, le COE a également refusé de s'aligner sur la position de l'ONU en décidant de ne pas parler d'apartheid concernant l'attitude d'Israël envers la Palestine. Pourquoi?
Je ne dirais pas que le COE a exprimé un refus. L'Assemblée a décidé de ne pas délibérer sur l'utilisation du mot «apartheid» afin d'approfondir les discussions à l'interne à propos de ce conflit. Si en 2016 j'ai moi-même écrit un article où j'utilisais ce terme, après avoir visité les deux pays, c'est parce que l'injustice que j'y ai vue à l'égard des Palestiniens m'a saisi. Venant moi-même d'Afrique du Sud, j'ai utilisé un terme que je connais très bien, mais qui dans le cas de ce conflit, en ce moment, n'est peut-être pas approprié.

Avez-vous peur des représailles?
J'ai surtout peur d'être mal compris. Quand j'ai publié cet article, un journaliste m'a traité d'antisémite, ce qui est inacceptable. Le COE est en constant dialogue avec la communauté juive et nous recevons régulièrement des rabbins du monde entier à Genève. Ce genre d'accusation mal informée et sans fondement vient bien souvent de personnes qui ont un agenda politique et sont heureuses de s'en servir. Le COE, lui, ne fait pas de politique. Mais si, dans le conflit israélo-palestinien, la violence vient des deux bords, je crois pouvoir dire que le système oppressif de l'Etat d'Israël sur la population palestinienne est injuste. Et le COE refuse l'injustice. I

LES PROCHAINS GRANDS PROJETS DU COE

«A Karlsruhe, la dernière assemblée du COE a mis un fort accent sur le changement climatique. Dans les années à venir, nous allons mettre beaucoup d'énergie là-dedans parce qu'en parler ne suffit plus: il faut agir», assène Jerry Pillay. Et de pointer l'impact de la situation écologique sur de nombreux domaines. «Nous avons donc créé une nouvelle commission sur l'urgence climatique, ainsi qu'une autre sur la santé et l'alimentation, où nous traitons des nouvelles maladies comme les virus ou les problèmes de santé mentale», poursuit-il. «La place des jeunes et des handicapés sera également renforcée», confie encore le nouveau secrétaire général, qui conclut en assurant vouloir redonner au COE «sa place et son impact dans le monde». **LVR**

Église réformée vaudoise

Les trois seuls candidats au Conseil synodal seront-ils élus d'office?

À la suite des démissions, l'Exécutif de l'EERV doit compléter son équipe pour terminer la législature. Les élections du 10 mars n'intéressent que trois candidats.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

Deux laïcs et une pasteure sont sur les rangs pour entrer au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Les élections, prévues pour le 10 mars, sont censées trouver des remplaçants aux trois récents démissionnaires – dont la présidente de l'EERV. Trois candidats, trois postes. Ces personnes seront-elles donc nommées d'office?

«À moins que quelqu'un ne s'élève, en plein synode, pour recommander de ne pas élire l'un ou l'autre de ces candidats – même s'il n'y a aucune raison de le faire –, il n'est techniquement pas possible de les désavouer», commente Jean-Baptiste Lipp, conseiller synodal démissionnaire. En effet, sans majorité absolue au premier tour, une seule voix suffirait à chaque candidat pour être élu au second.

Situation «problématique»

Une situation problématique, selon Olivier Leuenberger, ancien président du Synode (Législatif) et actuel président de la commission des finances de l'EERV: «J'espère qu'un candidat n'obtenant que très peu de voix au premier tour aurait la décence de se retirer par lui-même.»

Selon Sylvie Arnaud, actuelle présidente du Synode, «il n'est pas nouveau que des candidats se fassent élire en deux tours. Mais cela arrive généralement quand il y a pléthore de candidats pour une place. Si cela devait s'avérer nécessaire en mars, il conviendrait à la personne qui n'a pas la majorité absolue d'examiner personnellement la pertinence de se présenter au second tour».

Et si Olivier Leuenberger dit regretter l'ancien système de vote, où les délégués synodaux étaient appelés à «voter pour ou contre un candidat», il rappelle toutefois qu'un candidat «peut se présenter au dernier moment, notamment s'il pense pouvoir être un rempart à une candidature inadéquate».

Un poste qui fait peur

Le Conseil synodal accuserait-il une crise des vocations? Selon Jean-Baptiste Lipp, cela ne fait pas de doute. «Je pense que l'on se rend compte que la tâche est difficile et de plus en plus exigeante», analyse-t-il. Il ajoute que, dans le cas des ministres, «l'appartenance à l'institution ne constitue pas ipso facto une formation pour assurer un poste à l'Exécutif». Sylvie Arnaud, quant à elle, estime qu'«un poste en cours de législature peut également faire peur, car il y aura moins de souplesse au sein du collège, la moitié des dicastères étant déjà attribués». Ce que confirme Olivier Leuenberger, pour qui «des candidats se réservent sans doute pour la législature 2024-2029».

Les trois candidats

Laurence Bohnenblust-Pidoux


DR

Naissance 1er octobre 1965.
Profession Coordinatrice Enfance et Familles au sein de l'EERV depuis 2014.
Études Master en théologie de l'Université de Lausanne obtenu en 1990 et études sociales et pédagogiques, section éducations spécialisées.
Lien avec l'Église Consécration au ministère pastoral en 2003, active dans les paroisses de Sauteruz (2001-2013) et de Cossonay-Grancy (2013-2018).
Motivations «Le protestantisme, en Suisse et en Europe, vit actuellement une crise existentielle. Pourtant il garde son potentiel et peut apporter une plus-value dans notre société elle-même en forte évolution. Je crois donc que l'Église, qu'on a héritée du passé, nous est prêtée par nos enfants. Et il convient d'adapter ses trésors pour qu'elle devienne une perspective crédible de leur futur. Je souhaite soutenir le renouvellement nécessaire de l'Église, en veillant au bien de ce qui existe tout en permettant au plus grand nombre d'avoir un lien avec l'Évangile.»
Mesure phare «Dans le but de soutenir les bénévoles et professionnels, mettre en œuvre une dynamique les réunissant en équipes afin de valoriser l'aspect communautaire et les engagements de chacun.»

Andrea Coduri


DR

Naissance 16 juillet 1989.
Profession Animateurice *(sic)* jeunesse au sein de l'EERV (région Morges-Aubonne) et coresponsable du Groupe Église inclusive depuis 2018, après des années passées dans le domaine du travail social.
Études Bachelor en psychologie à l'Université de Lausanne obtenu en 2013. Master en sciences sociales et études de genre à l'Université de Lausanne obtenu en 2016.
Lien avec l'Église Baptême dans l'Église catholique à sa naissance. Fréquente depuis 2016 l'Antenne LGBTI de l'Église protestante de Genève et choisit de travailler dans le milieu réformé. Se convertit au protestantisme en 2018 dans le canton de Vaud.
Motivations «C'était un peu un appel que j'ai reçu… J'ai vu le poste et je me suis dit que ce serait génial d'aller au Conseil synodal, d'être en contact avec les instances décisionnelles, le Synode, les paroisses, les régions et l'État de Vaud. Il y a quelque chose d'important à faire pour le futur de l'Église, et c'est là que je souhaite mettre mon énergie désormais. Sans expérience de management, j'ai des valeurs et des idées et je lutte pour que l'éthique chrétienne revienne au centre de la société.»
Mesure phare «Mon rêve est de favoriser les projets pionniers qui amènent plein de gens à s'intéresser aux questions de spiritualité et d'éthique.»

Myriam Zürcher


DR

Naissance 24 mai 1972.
Profession Cofondatrice et directrice de l'entreprise de charpenterie Atelier Z Sàrl à Cottens, avec son mari. Entreprise remise à deux collaborateurs en janvier 2023.
Études CFC d'employée de commerce obtenu en 1990 et diplôme en économie d'entreprise obtenu en 1995.
Lien avec l'Église Conseillère paroissiale de 2009 à 2021 (trésorière puis présidente) au sein de la paroisse du pied du Jura.

«Je suis convaincue que l'Église a toute sa place dans notre société.»

Motivations «Je suis convaincue que l'Église a toute sa place dans notre société. Ce qui motive ma candidature est de constater que les difficultés qu'elle traverse actuellement ne sont pas liées à des personnes mais avant tout à une structure qui n'est plus adaptée.»
Mesure phare «Je souhaite m'engager pour que la réforme en préparation sur la gouvernance aboutisse, à court terme, à des décisions importantes, éclairées et courageuses.»

«À moins que quelqu'un ne s'élève contre, en plein synode, il n'est techniquement pas possible de les désavouer.»

Jean-Baptiste Lipp, conseiller synodal démissionnaire

Mignon petit, le chat hybride se mue en tigre à l'âge adulte

Espèces à la mode

La Protection suisse des animaux veut freiner l'essor – qu'elle juge préoccupant – du commerce des chats hybrides. Dans le canton, la SVPA n'est pas inquiète.

Avec leur petite tête mignonne, leurs grands yeux clairs et leur robe léopard, les chats de race Bengale ou Savannah s'arrachent. Cette mode inquiète la Protection suisse des animaux (PSA), qui s'en explique dans un communiqué de presse.

Issus de l'accouplement – souvent forcé – entre chats domestiques et espèces sauvages, les hybrides seraient recherchés pour leur aspect exotique. PSA explique comment la femelle – domestique pour une meilleure coopération – est rudoyée durant le coït, le mâle sauvage ayant des mœurs bestiales. Les complications sont aussi fréquentes durant la grossesse et au moment de la naissance.

La faîtière décrit les difficultés auxquelles les propriétaires de ces animaux font face: une fois le stade chaton dépassé, le fauve se sent trop à l'étroit dans un logement. Lorsqu'il sort, sa grande habileté à chasser et se battre constituent de sérieuses menaces pour la faune indigène et les autres matous.


GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

Le Bengale est issu d'un croisement entre un chat domestique et un chat léopard du Bengale.

La part sauvage

Au cours des quatre dernières années, la population de ces félins hybrides aurait doublé. Près de 12'500 chats de race Bengale seraient actuellement enregistrés en Suisse (sur plus de 1,8 million de félins). Il s'agirait d'une des races les plus fréquemment détenues dans le pays, selon la PSA.

«Accoupler un chat domestique avec un chat sauvage est interdit en Suisse, rappelle le communiqué. Les descendants d'accouplements dans lesquels un parent ou un grand-parent est un chat sauvage, ainsi que les animaux dont la composante sauvage représente au moins 50% sont considérés comme des animaux sauvages en vertu de la loi sur la protection des animaux. Leur détention est soumise à autorisation.»

Mais les chats de race Bengale ou Savannah qui vivent en Suisse proviennent la plupart du temps d'élevages étrangers, et leur part sauvage est rarement connue. Pour protéger ces animaux et éviter leur prolifération, la faîtière «estime qu'il faut renforcer les obligations en matière d'élevage et de détention».

Pas une préoccupation en terre vaudoise

Dans le canton, la Société vaudoise pour la protection des animaux ne constate pas l'essor qui préoccupe la PSA. «Nous ne recevons pas de chats hybrides de type Bengale ou Savannah, explique Stéphane Crausaz, porte-parole de la SVPA. Ou du moins pas encore.»

Le porte-parole observe surtout que ces chats sont vendus à prix d'or sur internet. «C'est à mon sens pour cela que nous n'en recevons pas au refuge: il semble simple de poster une annonce sur Facebook pour se débarrasser d'un félin ingérable.» Stéphane Crausaz reste prudent: «L'essor des races hybrides est problématique aux États-Unis. Et comme nous avons toujours un peu de retard sur les tendances…»

Catherine Cochard

Contrôle qualité

Philippe Leuba pour diriger l'Église réformée

«Il y a plus de coups à recevoir que de louanges»

Poussé à se présenter par des membres du Synode de l'EERV, l'ex-conseiller d'État Philippe Leuba est candidat au poste de conseiller synodal.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

Coup de théâtre. L'ancien conseiller d'État vaudois Philippe Leuba se présente au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Une candidature qui rebat les cartes de l'élection du 11 mars, où les trois candidats annoncés (deux laïcs et une ministre) étaient à peu près sûrs d'accéder aux trois sièges laissés libres par les récentes démissions. Sollicité en urgence par des délégués au Synode (organe législatif), le PLR et «chrétien engagé» a rapidement décidé, après l'effet de surprise, de prendre ses responsabilités. Interview.

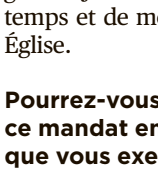
Vous êtes le candidat surprise au Conseil synodal vaudois. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter?
Le week-end dernier, j'ai été approché par plusieurs membres du Synode qui m'ont demandé d'y réfléchir sérieusement. J'ai fait l'objet de deux démarches indépendantes l'une de l'autre. Je suis alors un peu tombé des nues, avant de me décider à me rendre disponible pour l'EERV.

Comment comprenez-vous cet appel?
Il faut le demander aux personnes qui m'ont sollicité. Il s'agit en l'occurrence de Simon Butticaz, vice-doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, ainsi que de personnes issues du Conseil de la région ecclésiastique Morges-Aubonne, soit Dominique Kohli et Claude Busslinger. Tous semblent estimer que je pourrais ne pas être totalement inutile.

Ce timing ne vous donne-t-il pas l'impression de représenter un rempart à certaines candidatures?
Ma réflexion s'est faite indépendamment de ces autres candidatures. Je l'ai dit à ceux qui m'ont appelé et à Sylvie Arnaud, la présidente du Synode: si l'on estime que ma candidature divise ou est susceptible de causer des difficultés, je ne la maintiendrai pas. Cela ne semble apparemment pas être le cas.

Personnellement, quelles sont vos motivations?
J'ai beaucoup reçu de la part de l'Église réformée, et j'ai toujours affirmé mes convictions de chrétien engagé. Je pense que ceux qui ont la chance d'avoir la foi trouvent plus facilement un sens à leur vie. En tant que magistrat, on m'a souvent demandé comment on pouvait exercer le pouvoir en tant que chrétien convaincu. Et la difficulté de répondre à cette question de façon pertinente m'a toujours habité. Je crois que lorsqu'on exerce le pouvoir tout en sachant qu'une autorité nous dépasse, cela relativise notre attirance pour celui-ci et nous impose une forme d'humilité.

Ce poste demande une bonne connaissance institutionnelle de l'EERV. Quels sont vos liens avec l'Église?
Je connais bien l'Église et ses enjeux, d'autant que j'ai été élu au Conseil de la paroisse de Chexbres-Puidoux, qui est entre-temps devenue celle de Saint-Saphorin. Malgré ma charge au Conseil d'État, je suis resté lecteur au culte du dimanche de cette paroisse.

> «Ma candidature n'est absolument pas la traduction d'une ambition.»
>
> 
> **Philippe Leuba,** ancien conseiller d'État

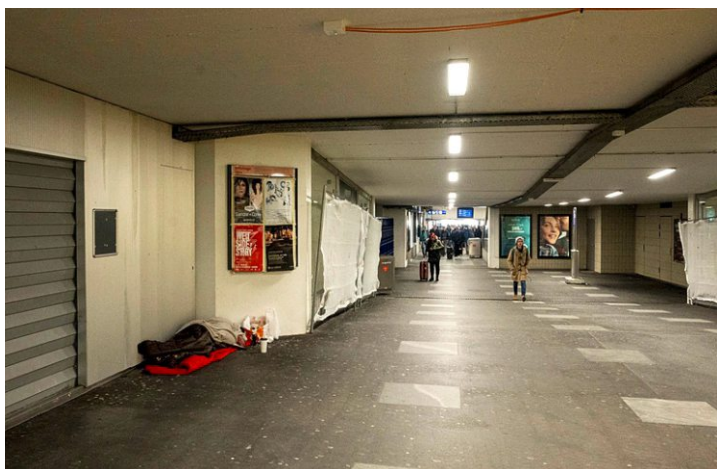
Que pensez-vous pouvoir apporter à cette institution?
N'oublions pas que l'Église réformée a façonné ce canton. Et si l'on constate évidemment que les temples se vident, nous voyons aussi que tous les Vaudois, à un moment ou à un autre de leur existence, se réfèrent à quelque chose qui les transcende. L'ancrage religieux des habitants de ce canton a certes pu changer au cours de ces dernières décennies. Pour autant, les gens qui ne fréquentent plus le culte depuis des années voudront être enterrés au terme d'une célébration religieuse. Je souhaite offrir de mon temps et de mon énergie à cette Église.

Pourrez-vous mener de front ce mandat en plus de celui que vous exercez actuellement au CIO?
Tout à fait. Je travaille à 30% en tant que conseiller au CIO, je siège dans quelques conseils d'administration et serais occupé à 40% au Conseil synodal.

Des problèmes de gouvernance sont la raison de nombreuses démissions récentes au Conseil synodal. Cela ne vous fait pas peur?
Le défi est important. Toutefois, le fait d'avoir travaillé dans un collège gouvernemental qui peut s'apparenter au Conseil synodal de l'EERV est un avantage. Moi qui ai géré un département comptant plus de 1000 collaborateurs, je crois pouvoir dire que l'exercice de la gestion ne m'est pas totalement inconnu. Par ailleurs, la question des paroisses, des instances cantonales, ainsi que celle du renouvellement des conventions avec l'État m'intéressent. C'est un énorme travail et il y a sans doute plus de coups à prendre que de louanges à recevoir, mais je me tiens prêt si le Synode veut bien de moi.

L'idée est-elle de sauver cette fin de législature ou de vous engager sur le long terme, en imaginant vous représenter en 2024?
Je ne connais qu'un seul Sauveur et son nom s'écrit avec une majuscule.

Ceci dit, un politicien de votre envergure pourrait-il viser, à terme, la présidence de l'Église?
Ma candidature n'est absolument pas la traduction d'une ambition. Je verrai, si je suis élu, comment les choses se passent, tant au sein du Conseil synodal que dans ses relations avec le Synode. Il ne s'agit en tout cas pas d'un plan de carrière.


Des SDF ont pris l'habitude de dormir dans le passage sous-voies de la gare de Lausanne. PATRICK MARTIN

Que faire des SDF de la gare? Les élus divisés

Conseil communal de Lausanne

Des sans-abri ont investi un passage sous-voies. Gauche et droite s'entendent uniquement pour demander la réouverture de toilettes publiques gratuites.

«La gare: également des problèmes sous-voies», c'est l'intitulé de l'interpellation urgente de Pauline Blanc (PLR) qui a divisé les conseillers communaux mardi soir sur le sort des SDF qui ont investi les lieux depuis quelque temps.

Si pour l'élue de droite la présence des marginaux à la gare représente un sentiment d'insécurité pour les passants, «après avoir contourné des chariots, des canettes de bière, des habits et de l'urine», pour la gauche au contraire, c'est l'insécurité que pourraient ressentir ces sans-abri qui l'emporte sur les désagréments causés.

«On parle de personnes dont la vie a été profondément cabossée. Il ne peut pas y avoir de solutions, de la part des pouvoirs publics, de les réprimer ou de les éloigner d'un espace du fait qu'ils généreraient un sentiment d'insécurité», a estimé Pierre Conscience (EàG).

Pas d'accès aux toilettes publiques

Autre question soulevée par la présence des SDF sous-voies: l'accès aux toilettes publiques. Celles situées dans le passage Est sont propriétés de la ville de Lausanne. Elles ont été fermées par les CFF depuis le début des travaux à la gare. Celles situées dans le passage Ouest, occupé par les SDF, sont restées ouvertes. Elles appartiennent aux CFF et sont payantes.

«La Ville a demandé à plusieurs reprises aux CFF de maintenir l'accès gratuit à des toilettes publiques, n'importe où dans la gare, mais cela a été refusé jusqu'à présent», a expliqué la municipale Natacha Litzistorf. Cette dernière a d'ailleurs relevé qu'à la fin du chantier de la gare, les anciennes toilettes publiques deviendront propriété des CFF et seront toutes payantes.

Résolution d'Ensemble à Gauche acceptée

Pierre Conscience a ainsi déposé une résolution demandant à la Ville de réinstaller des toilettes publiques gratuites rapidement dans le périmètre de la gare. Le groupe PLR, qui s'est défendu d'être «déshumanisé», a également déposé une première résolution souhaitant que du personnel spécialisé oriente les SDF de la gare pour la sécurité de tous et pour «maintenir ce passage dans sa juste utilité».

Une seconde résolution PLR, relative à la consommation de drogue dans ce même passage par des toxicomanes, demande à la Municipalité de présenter un bilan du «shootoir» du Vallon. «Une question sur l'utilité et l'efficacité de l'espace de consommation qui est centrale dans cette interpellation», a précisé Marlène Bérard (PLR). Au moment du vote, seule la résolution d'Ensemble à Gauche a été acceptée.
Laurent Antonoff

Hommage dans la rue en attendant le procès des policiers

Décès de Mike Ben Peter

Plusieurs collectifs et proches ont manifesté en souvenir de ce Nigérian décédé en 2018 lors d'une interpellation par la police lausannoise.

Mercredi, cela faisait cinq ans, jour pour jour, qu'un homme est mort lors de son interpellation par la police lausannoise. «Mike, on ne t'oublie pas!» ont crié quelque 200 manifestants dans les rues de la capitale vaudoise. Le jour était celui des hommages au disparu, Mike Ben Peter, un Nigérian de 40 ans. Mais il s'agissait aussi de poursuivre les dénonciations, faites par plusieurs collectifs, des «violences policières» et d'une «justice à double vitesse». Car, au mois de juin, se tiendra le procès des six agents impliqués dans cette interpellation à l'issue funeste.

Émotion et revendications

Au terme d'un court trajet en ville, ponctué de slogans, le cortège de la manifestation s'est engouffré dans l'étroite rue Sainte-Luce. C'est dans cette paisible ruelle résidentielle que le cœur de Mike Ben Peter s'est arrêté de battre il y a cinq ans. Les manifestants sont venus lui rendre hommage en déposant des bougies allumées au pied d'un muret.



KEYSTONE/VALENTIN FLAURAUD

Les manifestants se sont réunis à la Riponne avant de se rendre sur les lieux du drame.

> «C'est aussi un début de mobilisation en attendant le procès du mois de juin.»
>
> **Un membre du collectif lausannois Kiboko**

L'épouse du défunt a remercié les différents collectifs impliqués dans le soutien aux sans-papiers, entre autres le collectif Jean Dutoit, dont Mike Ben Peter était membre. Un moment d'émotion et de recueillement. Mais la manifestation n'était pas que commémorative. «Ils ne doivent pas faire ça: ils rendent des enfants orphelins», a lancé l'épouse au micro, dénonçant les «brutalités policières».

«C'est aussi un début de mobilisation en attendant le procès du mois de juin», explique un membre du collectif Kiboko, constitué en réaction au décès de Mike. En effet, les mots prononcés au moment de démarrer le cortège, deux heures plus tôt à la Riponne, volaient au niveau de l'émotion ressentie. «Assassins», «meurtriers»... les discours dénonçaient une «mise à mort en bande».

Le procès des six agents de la police lausannoise s'annonce tendu. L'acte d'accusation conclut à l'homicide par négligence, alors que les proches de Mike leur prêtent une responsabilité plus grande. Sur le plan politique, les élus pourraient ensuite se prononcer, selon «Blick», sur une éventuelle interdiction faite à la police de maintenir un suspect couché sur le ventre, comme l'a été Mike dans la nuit du 28 février 2018. **Alain Détraz**

Les vers de farine n'étaient qu'un «effet d'optique»

Vallorbe

Les analyses menées sur le plat de riz basmati du Juraparc par deux laboratoires excluent la présence de vers.

Tout a été analysé. Que ce soit la fourchette prise en photo par un requérant avec ce qui semble être trois vers de farine, les plaques de riz basmati servies le lundi 20 février à midi au Centre fédéral d'asile de Vallorbe, ou les menus de test: ils ne présentent aucune trace de vers, de larves ou de bactéries. Les deux labos indépendants mandatés par le Juraparc sont formels. Les «éléments de preuve» avaient été protégés et conservés, comme le veut la procédure d'hygiène.

«Nous étions très sûrs de notre *process*, mais nos cuisiniers savent que le riz basmati peut provoquer une surprise», explique Fabien Honsberger, chargé de la communication pour le Juraparc de Vallorbe. «Nous avons reproduit la préparation et, en regardant de très près, la structure du grain de riz cuit présente des annelures. Il y a un effet d'optique.» L'assaisonnement contenait cumin, herbes de Provence, curry, paprika et condiment avec ail et oignon.

L'entreprise précise qu'elle est en contrat avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) depuis vingt-trois ans. «C'est la preuve que ça se passe globalement bien.» Fabien Honsberger précise encore que les 230 repas fournis quotidiennement sont à chaque fois évalués par les migrants par trois *smileys* (content, neutre, pas content). «Nous sommes attristés que les choses aient pris de telles proportions pour un simple malentendu.»

Le collectif Droit de rester Neuchâtel, qui s'était ému de la découverte, maintient sa position. «J'ai pu parler avec deux témoins qui assurent qu'ils ont bien vu des vers et le personnel du centre ne les a pas contredits, soutient Louise Wehrli. Droit de rester a partagé cela en toute bonne foi, d'autant qu'on entend souvent des plaintes par rapport à la mauvaise qualité de la nourriture à Vallorbe.» **Fabien Lapierre**

Contrôle qualité

RELIGIONS

«Les premières femmes pasteures étaient toutes célibataires»

L'universitaire genevoise Lauriane Savoy publie *Pionnières – comment les femmes sont devenues pasteures* aux Editions Labor et Fides. Retour sur un long chemin vers l'égalité.

MARDI 7 MARS 2023 ANNE-SYLVIE SPRENGER PROTESTINFO



Née le 7 février 1903, Marcelle Bard a été la première femme pasteure à Genève. 100ELLES*

8 MARS Etre pasteure, et non plus épouse ou fille de pasteur – telle est la bataille menée par ces pionnières du dé-but du XXe siècle que retrace la chercheuse genevoise Lauriane Savoy dans *Pionnières* (Ed. Labor et Fides). A Genève, la première consécration de femme pasteure remonte à 1929; sur le canton de Vaud, il faudra attendre 1973. Près de quatre décennies pour que le ministère féminin soit complètement approuvé. Récit.

Qui étaient ces pionnières qui ont ouvert la voie?

Lauriane Savoy: La plupart étaient filles, petites-filles ou nièces de pasteurs. Elles ont grandi au plus près de cette profession et cela a naturellement éveillé des vocations. C'est notamment le cas de la pionnière genevoise Marcelle Bard, dont le père était pasteur et professeur de théologie à l'université. Elle raconte que, déjà toute petite fille, elle prêchait devant les chaises vides de la salle à manger. À l'adolescence, son père la mettra d'ailleurs à l'épreuve en lui demandant de raccompagner un ivrogne ensanglanté à son domicile: «Tu veux être pasteure? Prouve-le!»

Partageaient-elles aussi un même profil social?

Ce sont plutôt des femmes qui viennent de milieux bourgeois ou de la petite bourgeoisie – soit des mi-lieux dans lesquels on peut se permettre de faire des études universitaires. Entre 1920 et 1960, toutes les femmes pasteures se révèlent également célibataires. Marcelle Bard ne fait pas exception, à la nuance près qu'elle se marie en 1930 et divorce deux ans plus tard. À cette époque, une femme doit encore choisir entre carrière et mariage. De plus, le pastorat nécessite d'être très disponible pour sa communauté. On pensait alors que les mères de famille ne pouvaient pas avoir une telle disponibilité.

Quels genres de réactions ont dû affronter ces pionnières?

Elles ont dû faire face à des discours théologiques s'opposant à l'accès des femmes au pastorat, comme «Jésus était un homme, et il a choisi 12 apôtres qui étaient tous des hommes». Ou encore le rappel de certains passages bibliques stipulant que les femmes ne pouvaient assumer une position de leadership. Mais plus encore que des arguments théologiques, elles ont surtout rencontré des arguments en lien avec la place des femmes et des hommes dans la société et l'idée que les hommes sont faits pour diriger et détenir le pouvoir, tandis que les femmes sont faites pour aider et servir. Dans les années 1930-1950, on se reposait même sur de pseudo-évidences biologiques pour justifier cette vision des choses: «L'homme féconde, la femme est fécondée» – soit les hommes sont actifs et les femmes passives.

Et au-delà des discours?

La principale difficulté a été de faire sa place dans un métier exclusivement masculin. Cela n'a certaine-ment pas dû être facile pour Marcelle Bard de rester pendant plusieurs décennies la seule femme dans la Compagnie des pasteurs de l'Église protestante de Genève! Au cours de mon enquête, j'ai cependant découvert que les femmes pasteures ont souvent été plutôt bien reçues au sein des communautés. Si elles faisaient face parfois à l'étonnement de certains paroissiens et paroissiennes, elles ont rarement dû affronter de l'hostilité. La situation était plus compliquée avec leurs collègues pasteurs…

Dans un premier temps, on leur ouvre des ministères spécifiquement féminins. C'est-à-dire?

Pendant les deux premiers tiers du XXe siècle, on a dirigé les femmes plutôt vers une fonction d'assistante de paroisse, soit au service des pasteurs. Elles soulageaient les ministres dans les tâches de secrétariat ou la prise en charge des visites aux paroissiens et paroissiennes que ceux-ci n'arrivaient plus à suivre. En voyant que des femmes voulaient s'engager professionnellement dans les Eglises, les pasteurs et les autorités ecclésiales se sont dit que cela pouvait être une bonne formule.

Qu'en est-il de leur formation?

On a ouvert pour elles, en 1917, à Genève, une filière de formation plus courte que le cursus classique en théologie, sans l'étude des langues bibliques et d'autres enseignements que l'on pensait inutiles pour les tâches qu'on pensait adaptées à leurs capacités. Cette formation a attiré beaucoup de femmes de Suisse romande, mais aussi de France, de Belgique et parfois de plus loin encore. Ces femmes ont été formées à être assistantes de paroisse, ou encore pour s'engager dans la mission sur d'autres continents ou diriger des foyers ou des institutions sociales – des fonctions jugées plus adéquates pour des femmes.

N'était-ce pas, finalement, une façon détournée de les empêcher d'accéder à la chaire?

Absolument. Le nerf de la guerre était la prédication publique de la Parole, ainsi que le rôle d'autorité. Ce qui est cependant étonnant c'est qu'alors qu'on ouvre l'Institut des ministères féminins, les femmes accèdent à la même époque aux études de théologie. D'ailleurs, la pionnière Marcelle Bard a préféré faire le cursus classique. Quand elle a eu son diplôme, l'Eglise protestante de Genève a bien été obligée de se positionner. La question a été débattue au Consistoire, qui a décidé d'ouvrir le pastorat aux femmes en 1928.

Le canton de Genève a donc été pionnier en la matière?

Tout à fait, la première consécration a eu lieu en 1929. Cela peut sembler précoce par rapport à l'Eglise vaudoise, où il faudra attendre quatre décennies, soit 1972, pour voir le pastorat s'ouvrir aux femmes. N'oublions pas cependant que la petite Eglise libre du même canton a ouvert le pastorat aux femmes en 1931, avec la pionnière Lydia von Auw. Pour autant, à Zurich, les premières femmes pasteures de Suisse ont été consacrées à partir de 1918.

Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps sur le territoire vaudois?

Il y a eu beaucoup de résistances et d'hostilité dans le canton de Vaud, qui n'ont pas existé dans le canton de Genève. Lors du vote de 1928, le Consistoire a voté à une très large majorité l'ouverture aux femmes. Tandis que lors du vote au Synode vaudois, en 1972, il y a eu encore un tiers de refus. Par contre, lorsque le ministère s'y est enfin ouvert aux femmes, il y a eu une égalité complète – en tout cas en théorie – entre les hommes et les femmes.

Où en est-on aujourd'hui?

On est à une proportion d'environ 40% de femmes pasteurs. La situation est donc globalement plutôt bonne, même s'il y a toujours des problématiques qui perdurent et des choses à améliorer. Je constate, par exemple, que certaines paroisses ont encore des réticences à engager une jeune femme pasteure, craignant qu'elle parte rapidement en congé maternité. Cette différence continue de peser sur les débuts de carrières des femmes pasteures.

Qu'ont apporté les femmes pasteures aux Églises réformées?

Chacune est individuellement différente, cependant je pense que les femmes ont amené beaucoup de créativité et de liberté, qui bénéficient d'ailleurs aujourd'hui aussi aux hommes. Jusque dans les années 1970, il y avait un modèle pastoral traditionnel masculin qui était très fort et figé. Or, comme les femmes n'entraient de toute façon pas dans le moule masculin traditionnel, elles ont pu inventer une nouvelle manière d'être pasteur, qui correspondait à leurs propres charismes, compétences et sensibilité. Le pastorat féminin a donc permis de diversifier la façon d'incarner le ministère.

Les revendications féministes sont encore très fortes au sein des Eglises réformées. Est-ce à dire que le pastorat féminin n'a pas réglé la question patriarcale?

Notre société est encore très inégalitaire et les femmes subissent encore beaucoup de discriminations et de violence. Il y a donc encore largement de quoi avoir un engagement féministe aux yeux de beaucoup de personnes dans l'Église, qui se mobilisent non pas uniquement pour la situation au sein des Églises elles-mêmes, mais dans la société en général.

Vous écrivez, en conclusion de votre livre, que si autant de femmes ont été nommées à des places dirigeantes ces dernières années, ce serait uniquement parce que l'Eglise va mal. Qu'elles seraient «vraisemblablement destinées au casse-pipe».

Je reprends ici le concept sociologique de la falaise de verre, soit le fait qu'on a tendance à faire parvenir des femmes aux plus hauts postes de responsabilité quand la situation est très critique et que, de fait, moins d'hommes veulent y aller. Je me demande si on n'assisterait pas à un phénomène un peu similaire dans les Eglises réformées. Être président d'Eglise n'est aujourd'hui plus synonyme de prestige, mais de poste exposé, où il faut défendre une institution en grande difficulté. Mais il faut aussi reconnaître qu'il y a aujourd'hui un plus large vivier de femmes compétentes et disponibles pour ces fonctions dirigeantes. PROTESTINFO

A lire: *Pionnières. Comment les femmes sont devenues pasteures,* de Lauriane Savoy, Ed. Labor et Fides. Sortie le 8 mars

L'éditorial

Le poids de la tradition

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo



C'est le choix de la prudence qu'a opéré, ce samedi 11 mars, l'Église évangélique réformée du canton de Vaud. Alors que son assemblée synodale (Législatif) se devait d'élire trois nouveaux membres pour compléter son Exécutif à la suite de récentes démissions, dont celle de sa présidente, l'institution semble avoir fait clairement le choix de la raison. Ou plutôt de la tradition, s'écrieront certains. Du patriarcat, oseront même accuser quelques esprits chagrins.

Nous laisserons ici de côté le poste de ministre (pasteur ou diacre), qui n'était soumis à aucune concurrence. Du côté des deux postes de laïques à repourvoir, il est un fait que sur les quatre candidats (deux hommes, une femme et un non-binaire), les votes se sont portés sur les deux candidats masculins, dont l'ancien conseiller d'État Philippe Leuba.

> «On se permet de rêver à un vol de fin de législature plus paisible.»

Il ne faudrait cependant pas réduire ces élections à une simple affaire de testostérone. Mais bien plus sérieusement au souci de ne pas diviser encore davantage une Église qui se veut terre d'accueil inconditionnel pour toutes les sensibilités.

C'est d'ailleurs peut-être pour cela que de nombreuses discussions en coulisses ont amené deux candidats supplémentaires à se déclarer après le dépôt officiel des candidatures. Entre une aspirante dite marquée par sa veine évangélique, soit très confessante et conservatrice, et un postulant se référant au «pronom iel et à la civilité Mondame», l'EERV a choisi… de ne pas choisir. Ou plutôt de refuser de se positionner entre ces deux visions du monde (et de l'Église) radicalement opposées qui ne font, dans les deux cas, aucunement l'unanimité.

Une façon d'affirmer sa volonté de réunir au-delà des clivages? Après les turbulences de ces derniers mois, l'appel au calme semble avoir été lancé. Et avec un pilote de ligne et un ancien conseiller d'État aux commandes, on se permet de rêver à un vol de fin de législature plus paisible, mais surtout mieux assuré. Car l'enjeu est de taille pour l'Église évangélique réformée du canton de Vaud, qui doit non seulement réduire sa voilure mais également prochainement travailler à la nouvelle convention de l'État avec les Églises réformée et catholique. Dans ce contexte, le poids de la tradition – toujours majoritaire – peut sonner comme le meilleur des arguments.

Page 6

L'image du jour Les déchets envahissent les rues de Paris



Des tonnes d'ordures ne sont plus évacuées de la capitale française, les éboueurs ayant rejoint les grévistes opposés à la réforme des retraites. EPA/TERESA SUAREZ

Réflexions

La nature sera-t-elle victime de la crise énergétique?

L'invitée
Marie Thérèse Sangra
Conseillère communale à Lausanne



Le Conseil national débat cette semaine du développement des énergies renouvelables. Un débat urgent et nécessaire, mais qui risque de se faire au détriment de la nature. En effet lors de la session de septembre 2022, la décision de la Chambre haute de supprimer de la loi fédérale sur l'énergie l'interdiction de construire des installations d'énergie renouvelable dans des biotopes d'importance nationale représente une menace grave pour la biodiversité. Cela signifierait que de nouvelles installations destinées à la production d'électricité pourraient être construites dans les marais, les sites de reproduction des batraciens, les prairies sèches ou dans les zones alluviales d'importance nationale.

Ces biotopes sont de grande valeur écologique, car ils abritent un tiers de la biodiversité suisse. Ils sont indispensables pour l'existence de centaines d'espèces animales et végétales rares, bien qu'ils n'occupent que 2% du territoire national.

Or sous couvert de transition énergétique, les attaques contre la nature se multiplient. Des lois urgentes viennent d'être votées qui permettent le déploiement d'éoliennes, d'installations hydrauliques ou de parcs solaires alpins au cœur de la nature sauvage.

Il n'est pas raisonnable de bétonner les derniers espaces naturels libres. Il est contreproductif de diminuer les débits résiduels dans les rivières pour produire plus d'électricité. Sans eau, une rivière se meurt, alors que plus de 65% des espèces de poissons et d'écrevisses ont déjà disparu ou sont menacées. Les oasis que sont nos zones alluviales sont l'habitat de plus de 80% de la faune et de la flore indigènes. Pourtant depuis 1850, 70% de ces zones précieuses ont disparu en Suisse. Supprimer leur protection créerait des dégâts irréparables. Ces écosystèmes nous protègent de la crise climatique. De nombreux efforts ont été nécessaires pour mettre en place, il y a une trentaine d'années, une législation fédérale qui les protège. Un retour en arrière serait fatal pour la nature.

> «Ces biotopes sont de grande valeur écologique, car ils abritent un tiers de la biodiversité suisse.»

Nous vivons une crise de la biodiversité sans précédent, aussi grave que celle du climat. Notre responsabilité est de trouver une solution commune à ces deux crises. Ces solutions existent tout en maintenant la protection intégrale des biotopes.

Il faut cibler des sites où les impacts sur la nature et le paysage sont aussi faibles que possible, comme l'a fait la table ronde sur l'énergie hydraulique en identifiant quinze projets hydroélectriques acceptés par les associations environnementales. Le potentiel du solaire sur le bâti est supérieur à la consommation actuelle d'électricité en Suisse. Il est possible d'économiser un tiers de notre consommation électrique sans perte de confort. La transition énergétique en Suisse est possible sans démanteler la protection des eaux et de la nature.

Le matériel de guerre n'est jamais neutre

L'invité
Jean-Michel Judlin
Jardinier-horticulteur



Que de discussions stériles de part et d'autre sur cette fameuse neutralité suisse. Je suis tout en accord avec la vraie neutralité, que chaque Suisse devrait défendre, mais pas cette neutralité prostituée que nous subissons. Nous devons la respecter totalement, et arrêter de vouloir le beurre et l'argent du beurre.

Avoir une industrie d'armement pour produire ses propres armes destinées à sa défense est nécessaire et neutre. Ainsi, nous ne dépendons pas d'autres pays, et ne faisons pas prospérer leurs industries de mort. Par contre, cette industrie ne doit pas exporter, car nous y perdons la neutralité.

La richesse de notre pays nous le permet, les exportations d'armement ne représentant que 1% (moins d'un milliard par an) des exportations totales. Nous vendons des armes à l'étranger, conscients que ces armes vont semer la mort. Ce ne sont pas des jouets neutres. Elles ne sont pas destinées à la paix, ni à se retrouver au pied d'un sapin de Noël! En réalité, ces ventes à l'étranger, même à des régimes autocrates pas toujours fréquentables, entraînent une neutralité de façade. Le but n'étant que les bénéfices, puis d'organiser des conférences pour la paix profitables.

Alors, pourquoi tergiverser ainsi, d'autant que l'Ukraine a été agressée et essaie de se défendre, comme l'aurait fait la Suisse à sa place? Ce pays n'a pas la chance d'avoir le bouclier de l'OTAN autour d'elle. Si nous étions à la frontière russe et agressés dans notre intégrité territoriale depuis neuf ans, les arguments ne seraient pas les mêmes. Pourquoi acheter des armes à la Suisse si on ne peut les utiliser! Soyons cohérents!

Ce commerce n'est pas anodin. Il s'agit d'armes de poing, de matériel militaire de pointe, des canons, chars et avions. Elles se retrouvent par divers cheminements dans de nombreux conflits dans le monde (Yémen, Afghanistan, etc.) et c'est totalement inacceptable. Les présidents ou les régimes changent, mais les armes restent et tombent entre diverses mains.

Avant 2014, la Suisse vendait jusqu'à 90 millions de francs par an de matériel militaire à la Russie. Celui-ci n'est pas en vitrine au Kremlin, mais utilisé par l'armée russe en Syrie et aujourd'hui en Ukraine. Ce sont en particulier des filets et tenues de camouflage high tech, invisibles aux capteurs infrarouges et aux radars.

> «Nous devons arrêter de vouloir le beurre et l'argent du beurre.»

Durcir ou ramollir la loi sur la vente d'armes au gré du vent n'est qu'un placebo sur une jambe de bois. «Faire du fric» sur le malheur des peuples est abject, et se réfugier derrière une neutralité de pacotille comme une autruche, encore plus. Après avoir livré la Russie, nous ne sommes pas en position de donner des leçons. Alors, politiciens de tous bords et vendeurs d'armes, laissez faire les pays qui désirent en donner à l'Ukraine. Mais gardons-nous d'en exporter et contentons-nous d'équiper notre armée de façon optimale, pour être prêts en cas d'agression future. Qui aurait parié sur une guerre totale en Europe il y a deux ans?

Contrôle qualité

Synode extraordinaire

Philippe Leuba rejoint l'Exécutif de l'Église réformée

Sans grande surprise, l'ancien conseiller d'État Philippe Leuba a été élu au 1er tour au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo



Les trois nouveaux membres de l'Exécutif de l'EERV. De gauche à droit, Michel Blanc, Laurence Bohnenblust-Pidoux, et Philippe Leuba. MARIE-LOU DUMAUTHIOZ

Si la candidature de Philippe Leuba est arrivée tardivement, celle-ci avait immédiatement rencontré un accueil des plus enthousiastes, empreint d'un soulagement manifeste. Un politicien de cette envergure, prêt à relever les manches en s'engageant au sein d'une gouvernance en crise, est dès lors apparu comme les promesses d'une aube nouvelle. Ce d'autant plus que, dans un premier temps, soit à la date de dépôt des candidatures, le synode (Législatif) était annoncé comme étant face à un non-choix, avec la formule de trois candidats pour trois postes.

Un choix réel

Ils étaient au final cinq candidats, lors de ce synode extraordinaire, à briguer un poste à l'Exécutif de l'Église réformée vaudoise. Plus précisément: une ministre pour un poste de ministre et quatre laïcs pour deux postes de laïcs. Un premier tour aura eu raison des candidats malheureux, puisque c'est sans tergiverser que l'assemblée a également élu la pasteure Laurence Bohnenblust-Pidoux, coordinatrice Enfance & FamilleS, avec 64 voix sur 72, ainsi que l'ancien pilote de ligne, président du Conseil de la Région Joux-Orbe, Michel Blanc, avec 44 voix.

Outre la ministre - qui a tenu à affirmer avant le vote qu'elle se gardait la liberté de retirer sa candidature au second tour si elle ne se sentait pas légitimée par l'assemblée -, le synode aura donc choisi d'élire les deux postulants qui se sont manifestés dans un second temps, soit après la soirée de présentation des candidats. La fondatrice d'une entreprise de charpenterie Myriam Zürcher ainsi que «l'animateurice» *(sic)* d'église Andrea Coduri n'ont récolté respectivement que 26 et 12 voix.

Une tâche d'importance

Sous les applaudissements, l'ancien conseiller d'État Philippe Leuba a remercié l'assemblée pour la confiance accordée, en soulignant sa pleine «conviction de l'importance de la tâche qui nous réunit». Si la candidate Myriam Zürcher s'est avouée quelque peu soulagée par sa non-élection et «confiante dans les choix dirigés par le Seigneur», le fondateur d'Église inclusive (le groupe LGBTIQ+ de l'EERV), Andrea Coduri, en connexion Zoom depuis le Tessin pour raisons familiales, n'a pas caché sa déception. Du haut de ses 33 ans, il se dit «triste» de ne pouvoir «œuvrer à l'Église du futur, celle que nous voulons pour nos petits-enfants».

L'installation des nouveaux membres de l'Exécutif aura lieu le 2 septembre, à l'occasion de la journée d'Église de l'EERV.

Des renoncements difficiles

● La session extraordinaire du Synode de l'EERV, ce samedi, a encore une fois été longuement consacrée à la question des dotations, soit la répartition des coûts de fonctionnement de l'Église réformée. Après des débats nourris, le Conseil synodal (Exécutif) a finalement été renvoyé à sa copie, le rapport demandé par le Synode en novembre dernier et présenté par la conseillère synodale Anne Abruzzi n'ayant pas convaincu l'assemblée, notamment en raison de l'absence d'échéancier clair quant aux différentes étapes du processus d'amaigrissement. L'enveloppe de la dotation nommée «Services et offices» doit en effet passer de 27,25 EPT à 23. «Une telle diminution n'est pas anodine: 23 EPT, c'est insuffisant pour poursuivre notre engagement à l'identique», appuie Anne Abruzzi. «C'est un défi pour tous nos lieux de faire face à des renoncements.» En tension, les besoins affichés par le niveau cantonal et ses offices, et les régions qui se sentent abandonnées. «J'y vois un problème récurrent de cette législature, où l'étage cantonal prend des options sans tenir compte des besoins de la base», exprime la déléguée Florence Clerc Aegerter. Le nouveau rapport est attendu pour la session de juin 2023. Affaire à suivre.

Habitat-Jardin a rencontré son public

Lausanne

La manifestation, qui s'est tenue sur quatre jours, a rassemblé plus de 100 exposants. À l'avenir, elle souhaite leur offrir plus de place.

Du jeudi 9 au dimanche 12 mars, Beaulieu Lausanne a accueilli l'édition 2023 d'Habitat-Jardin. Un succès pour la manifestation, qui a comptabilisé plus de 16'000 visiteurs sur quatre jours.
Quelque 100 exposants, répartis en quatre Pôles conseils : Energie, Matériaux de construction, Jardin et Sécurité de l'habitat, se sont réunis pour l'occasion.

Véritable plateforme de référence dédiée aux propriétaires et futurs propriétaires de biens immobiliers, Habitat-Jardin a dépassé son objectif cette année, trois ans après une longue pause forcée.

Davantage d'espace

Malgré une halle comble sur une surface de 5'400 m2, la manifestation va investir dans davantage d'espace, «pour pouvoir assurer son rôle de centre de compétences régional».

René Zürcher, chef de projet d'Habitat-Jardin, explique: «Il faudrait 10'000 m² en intérieur et d'un seul tenant pour pouvoir accueillir environ 180 entreprises locales, actives dans les domaines de la construction et de la rénovation. Et ainsi répondre à la demande des visiteurs, tant en termes de nombre que de diversité.» Cette remarque tombe après plusieurs retours de visiteurs ayant trouvé l'offre trop limitée. Certains réclamant un plus grand nombre d'exposants.

Rendez-vous pour la prochaine édition d'Habitat-Jardin, du 14 au 17 mars 2024. **RED**

La métamorphose de la gare historique de Morges est sur les rails

Dernière phase de travaux

Après la construction de l'Îlot Sud et du Quartier des Halles, le secteur de la gare continue sa mue avec dix ans de travaux au programme.

Si certains se réjouissaient de la fin des chantiers de construction des nouveaux quartiers près de la gare de Morges, ils risquent de déchanter. Les CFF lancent dans quelques jours de grands travaux qui vont durer une dizaine d'années. Tour d'horizon de ces quatre projets qui vont définitivement changer le visage de la zone ferroviaire.

Agrandissement du quai 1

Trop court, le quai numéro 1 est aujourd'hui très peu utilisé avec seulement deux trains qui s'y arrêtent quotidiennement. Il doit donc être modernisé. Cette première étape commencera dans quelques jours avec des travaux préparatoires.

Dès la mi-mai, l'agrandissement de la plateforme prendra le relais. Elle sera allongée de 100 mètres à chaque extrémité pour atteindre 400 mètres. La partie centrale sera ensuite démolie, puis reconstruite à une hauteur respectant les normes en vigueur. L'affichage, les horloges ou l'éclairage seront également revus, ainsi qu'une rampe pour les personnes à mobilité réduite aménagée du côté est. «L'objectif est de terminer avant l'introduction du nouvel horaire en décembre 2023, explique Anthony Luthi, chef de projet. Nous aurons dès lors davantage de flexibilité pour l'exploitation ferroviaire, ce qui est nécessaire afin de pouvoir rénover par la suite les autres quais.»

Renouvellement de l'enclenchement

Le terme enclenchement ne doit pas parler à grand monde. Son importance est cependant majeure, puisque cette installation de sécurité et de gestion du trafic est le «cerveau» qui sert à piloter les trains. En fin de vie, il doit être remplacé par un modèle de nouvelle génération, indispensable en vue de l'augmentation de la capacité sur le tronçon Lausanne-Genève d'ici à 2035.

Actuellement sous le Croco's Café, l'équipement doit également être déplacé pour permettre la construction des nouveaux halls de gare et passage inférieur. Sa mise en service est prévue pour 2026 sur la double voie de chemin de fer en cul-de-sac, qui se trouve à hauteur de l'entrée d'autoroute en direction de Lausanne.

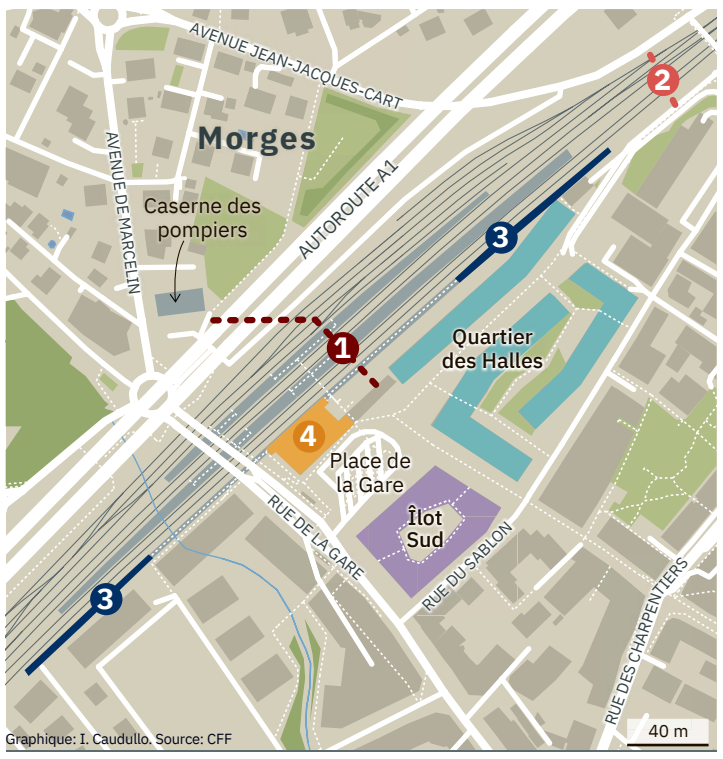
Nouveau bâtiment de la gare

C'est sans doute l'élément qui devrait le plus faire parler à Morges, car certaines dents grincent déjà en coulisses: la démolition du bâtiment actuel de la gare, qui laissera place à un imposant immeuble de onze étages regroupant des commerces, bureaux et logements.

Dix ans de travaux pour la refonte de la gare de Morges

Après les réalisations immobilières, dont la fameuse tour de l'Îlot Sud, les CFF s'attaquent désormais à la gare et à l'infrastructure ferroviaire.

1. **Le futur grand passage inférieur pour le flux des passagers** (10m de large)
2. **Le petit passage inférieur** (6m)
3. **Les prolongations du quai 1** (100m de chaque côté)
4. Destruction du bâtiment historique de la gare en 2026, puis reconstruction pour 2029



Graphique: I. Caudullo, Source: CFF

Le projet en chiffres

240 En millions de francs, le montant qui va être investi. La mise en conformité du quai en coûtera 10, le renouvellement de l'enclenchement 22,5, le nouveau bâtiment de la gare 62 et la modernisation des installations 145.
10 C'est en années la durée que prendra la réalisation des différents projets. La mise en service complète de la gare est prévue pour fin 2032.
100'000 Comme le nombre d'usagers quotidiens de l'axe Genève-Lausanne à moyen terme, contre plus de 70'000 à ce jour.
420 Soit la longueur de tous les quais au terme des travaux. Pour y accéder, un deuxième passage inférieur sera construit à l'est, près de l'ancienne usine Pasta Gala, qui est aujourd'hui le siège de la multinationale pharmaceutique Incyte.
40'000 En mètres carrés, c'est le total des surfaces locatives du Quartier des Halles, dont plus de la moitié est dédiée aux logements. Près de 10'000 mètres carrés sont consacrés aux surfaces administratives. **RCA**

Ce projet comprend également l'installation d'une vélostation par la Ville de Morges, ainsi que la construction d'un grand hall avec une partie couverte. «Un peu comme à Lausanne, mais ouvert», détaille Crispino Buccino, chef de projet. L'objet sera mis à l'enquête ce printemps. Les travaux préparatoires sont quant à eux programmés fin 2025 pour un achèvement courant 2029.

Modernisation des installations

Le constat des CFF est clair: la gare de Morges arrive à saturation. La dernière étape consiste donc en une modernisation de plusieurs installations, afin de pouvoir accueillir convenablement le très grand nombre de voyageurs qui s'y arrêtent quotidiennement. Tous les quais mesureront 420 mètres. Ils seront rehaussés et élargis. Les marquises vont également se refaire une beauté.

Un nouveau passage inférieur transitant sera construit. Il fera 10 mètres de large - contre 4,5 mètres aujourd'hui - et permettra de relier la place de la Gare au giratoire situé au nord des voies. «Il ressemblera à celui réalisé à Renens», précise Sahar Momen, cheffe de projet.

Un deuxième passage inférieur traversant prendra place à l'est. Et l'ensemble des infrastructures répondra aux normes relatives à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient durer plusieurs années pour une mise en service complète agendée fin 2032. **Raphaël Cand**

Contrôle qualité



Des chemins de montagne au parcours des autres

Sylvie Arnaud Présidente du Synode de l'Église réformée vaudoise, bénévole professionnelle, elle s'engage pour son prochain.

Lucas Vuilleumier, Protestinfo Texte
Marie-Lou Dumauthioz Photo

«Pour désigner les anciens du Synode, on parle de dinosaures, mais je me vois plutôt en mammouth», s'amuse Sylvie Arnaud alors qu'elle prend place dans un wagon CFF. Elle fait référence à sa marque d'habits préférée. La présidente du Synode (organe législatif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) nous rencontre dans le train. «Quand j'ai réalisé que je faisais trois pleins d'essence par année, j'ai lâché ma voiture», note cette écolo «pas militante mais lucide» pour qui les trajets ferroviaires sont utilitaires, ou autant de chances de rejoindre les Grisons. «J'en aime les paysages, les sentiers et les vins. J'aime la montagne. L'effort de l'ascension et la verticalité me connectent avec ma foi.» Élue au parlement ecclésial vaudois en 1999, Sylvie Arnaud en a pris la présidence en 2014. Elle est la première femme à avoir occupé cette fonction.

Pour autant, Sylvie Arnaud n'est pas encore arrivée au faîte de sa «carrière bénévole» au sein des institutions réformées. En effet, samedi dernier, en plus de l'élection attendue de Philippe Leuba au Conseil synodal, qui selon elle «incarne la solidité attendue par le Synode», Sylvie Arnaud a également été plébiscitée. Désormais déléguée de l'EERV au Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), cette ancienne conseillère de la paroisse d'Yvonand – elle y était élue à 20 ans – devient à 52 ans l'une des représentants des réformés vaudois lors des assemblées de la faîtière religieuse sise à Berne.

Une pointe d'humour

«Je ne sais pas vraiment à quoi m'attendre», confie-t-elle en fixant le lac qui défile sous son regard bleu ciel. En tout cas déterminée à «habiter cette fonction avec [sa] personnalité», comme elle l'a fait pour la présidence du Synode qu'elle quittera l'an prochain au terme de l'actuelle législature, Sylvie Arnaud s'exprime avec délices sur ses années passées au perchoir de l'EERV. «De tempérament plutôt timide et réservé, je me suis découvert un monstre plaisir dans cette fonction de facilitatrice. Je préside et recadre par touchettes, laissant du mou dans les débats nourris, mais tenant fermement la corde. Avec le sourire et une pointe d'humour.»

Questionnée sur l'actuelle crise de gouvernance traversée par l'EERV, qui faisait pointer aux conseillers synodaux démissionnaires une trop grande résistance de la part du Législatif, Sylvie Arnaud ne se défile pas: «C'est le propre d'un parlement que d'être critique. Débattre vigoureusement est sain. Et si le Synode, aux yeux de certains, a pu sembler n'être que dans la réprobation par rapport aux propositions du Conseil synodal», Sylvie Arnaud trouve trop simple de réduire la crise de l'Église à «des antagonismes entre Exécutif et Législatif».

«Si tu veux que les choses changent, engage-toi!» lui souffle un jour son père, lui-même actif au sein du Synode en son temps. C'est le début de l'aventure, depuis la paroisse d'Yvonand, son village où vivent encore sa maman et la famille de sa sœur, jusqu'au Conseil régional du Nord vaudois, pour finir au Synode. «Il me manque le Conseil synodal», sourit-elle. «L'Église réformée m'a permis de voir toujours plus large, de prendre des responsabilités et de côtoyer des équipes formidables». Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal de l'EERV, parle d'ailleurs d'une «femme d'Église», quand il évoque Sylvie Arnaud: «Elle connaît tous les étages de l'institution et son fonctionnement. Travailler avec elle est sécurisant.»

Décentrement

Fille d'enseignants, elle suit la voie de ses parents. Après des études de lettres à l'Université de Lausanne, elle devient prof de français et de latin au secondaire. Toujours en contact avec certains de ses élèves, Sylvie Arnaud, aujourd'hui installée à Yverdon, a d'ailleurs récemment rendu visite à l'un d'eux à Stuttgart. Elle se souvient aussi avec émotion d'une année scolaire un peu particulière. «Deux élèves ont perdu l'un de leurs parents, à quelques semaines d'intervalle. Cela soude les liens.» L'enseignement, elle l'arrête à la naissance de son aînée et se forme en management afin d'être «mieux outillée» pour ses activités bénévoles.

> « L'Église réformée m'a permis de voir toujours plus large, de prendre des responsabilités et de côtoyer des équipes formidables. »

Elle-même liée à d'anciens professeurs, dont le charisme a parfois su la marquer durablement, Sylvie Arnaud suit sa prof d'anglais et son mari guide de montagne, l'année de ses 20 ans, pour une expédition au Népal «avec sherpas et yaks», histoire de gravir un sommet de 6200 mètres situé dans la région de l'Everest. À l'époque, dans «ces lieux qui n'étaient pas encore devenus le dépotoir du monde, mais où régnait déjà une grande pauvreté», l'Yverdonnoise dit avoir vécu un «décentrement, une expérience formatrice et fondatrice».

Fidèle et curieuse

Férue de bonnes tables, Sylvie Arnaud aime la convivialité et la joie du partage. En famille d'abord, avec ses filles Clarisse et Daphné, et avec Pierre, son mari, directeur d'une entreprise développant un logiciel de gestion. Avec ses amis aussi, comme en témoigne Laurence Utermann-Béguin, infirmière reconvertie dans la thérapie animale, que Sylvie Arnaud a rencontrée dans un groupe biblique à l'adolescence: «Sylvie est d'une immense fidélité, et sa curiosité pour les autres est gigantesque.» Se souvenant de petits mots anonymes que Sylvie Arnaud avait placés dans son sac en guise de premier contact, Laurence Utermann-Béguin, très vite, en vient à mentionner le total engagement de son amie pour l'Église.

Véritable touche-à-tout du milieu ecclésial, Sylvie Arnaud est également membre de la commission de consécration de l'EERV depuis 2009, laquelle apprécie «la vocation» des pasteurs et diacres arrivés à la fin de leur formation. Une mission «très gratifiante». Car Sylvie Arnaud, en plus de ses chers chemins de montagne, se montre avide de «découvrir le riche parcours des autres».

Bio

1971 Naissance à Lausanne, le 1er mai. **1992** Est élue au conseil paroissial d'Yvonand. **1997** Licences ès lettres de l'Université de Lausanne. **1999** Synode de l'EERV, délégation du Nord vaudois. **2006** Naissance de Clarisse puis de Daphné en 2008. **2009** Secrétaire de la Commission de consécration de son Église. **2012** Cofondatrice de l'Association Cèdres Réflexion. **2014** Première femme à présider le Synode de l'EERV. **2019** Propriétaire d'une chocolaterie aujourd'hui en liquidation. **2023** Élection au Synode de l'EERS.

Contrôle qualité

Salon du livre

Lucas Vuilleumier Protestinfo

À trois reprises, ils se sont rencontrés pour parler de Jésus. Entre l'écrivain genevois Metin Arditi et le théologien réformé et historien vaudois Daniel Marguerat, la complicité est évidente, même si, à propos du Christ, leurs visions divergent. Car c'est bien à lui que l'auteur de «Mon père sur mes épaules» consacre son dernier roman, «Le bâtard de Nazareth». L'originalité de la proposition? Jésus ne serait pas le fils de Dieu, et serait né du viol de Marie par un officier romain. Pas ressuscité non plus, le Jésus de Metin Arditi est un *mamzer*, un enfant illégitime qui, selon la loi juive de l'époque, ne mérite pas plus que l'excommunication qu'inventeront les chrétiens à sa suite.

L'occasion, pour l'auteur né en Turquie dans une famille juive laïque, mais dont la nounou lui récitait le «Notre Père» tous les soirs, de donner chair à un personnage puissamment romanesque. Dans ce texte de grande qualité, c'est «l'humanité de Jésus» qui l'intéresse, ce qui ne choque absolument pas Daniel Marguerat. Ainsi, même quand Metin Arditi met notamment en mots sa passion charnelle pour Marie de Magdala, le bibliste ne s'offusque pas non plus. Au contraire, Daniel Marguerat, à qui l'écrivain exprime sa reconnaissance en fin de livre, voit dans la fascination de Metin Arditi pour Jésus une expression d'un «rapport intime avec Dieu, mais qui refuse d'être cadré par une quelconque religion». Entretien croisé et exalté.

Daniel Marguerat, que pensez-vous de ce «Bâtard de Nazareth?»
D.M.: Faire de Jésus un enfant marginalisé, en tant que *mamzer*, cela donne un point de vue original sur l'ensemble de ses actes, notamment sur le fait qu'il s'est approché de toutes les catégories sociales marginalisées dans l'Israël de son temps. En tant que théologien, je compléterais la vision de Metin Arditi en disant que Jésus agit ainsi car son expérience de Dieu est celle d'un Dieu accueillant et universel. Ce qu'ajoute cette clé de lecture, c'est une explication de son affinité avec les marginaux. Jésus a vécu cette marginalité jusqu'au-dedans de sa chair. C'est d'ailleurs le résultat de mes propres recherches sur le Jésus historique.

Metin Arditi, est-ce le travail de Daniel Marguerat qui vous a mis sur cette piste-là?
M.A.: Tout à fait. Dans mes propres recherches pour un autre roman à paraître, je suis tombé sur une partie du livre de Daniel Marguerat, «Vie et destin de Jésus de Nazareth», qu'il a écrit en tant que théologien et historien. Sans ce livre, dans lequel on apprend que Jésus est à tout le monde, je n'aurais pas écrit le mien. C'est dans cet ouvrage que j'ai découvert cette thèse d'un Jésus né hors mariage. L'idée qu'il soit donc un bâtard, mis au ban de la société selon ce que prescrit la Torah, m'a inspiré ce livre. Que j'ai écrit dans une forme d'urgence, en trente et un jours.

Daniel Marguerat, d'où vient cette hypothèse?
D.M.: La théorie que romance Metin Arditi est une explication polémique du judaïsme datant du IIe siècle, et qui a été développée dans le but de railler l'explication de la naissance virginale de Jésus grâce à l'immaculée conception. Cette théorie juive a deux variantes. La première, avancée par Metin Arditi dans son roman, est que Marie aurait été violée par Ben Panthera, un officier romain. La deuxième est que Marie aurait eu une histoire d'amour avec ce dernier. En tant qu'historien, je peux dire que la naissance de Jésus reste un mystère historique. Personne ne peut dire ce qui s'est passé, car les documents nous manquent.

Pensez-vous donc que l'entièreté de la vie de Jésus puisse se lire à l'aune de sa condition d'enfant illégitime?
M.A.: J'en suis certain. Chacun subit une blessure d'enfance, qui porte alors un éclairage cohérent sur chaque décision ou bifurcation de notre existence. En bon *mamzer*, Jésus a lutté toute sa vie contre l'exclusion dont lui-même a eu à souffrir. Toute ma vision du christianisme tient en ceci: le refus de Jésus d'être ostracisé et que les autres le soient aussi. Je crois que c'est là que la bonté de Jésus prend sa source.



Entre Metin Arditi (à g.) et Daniel Marguerat, la complicité est évidente. FLORIAN CELLA

«Jésus est à tout le monde»

Jésus, né du viol de Marie par un soldat romain? Dans «Le bâtard de Nazareth», Metin Arditi explore cette hypothèse. Un nouveau roman que le théologien Daniel Marguerat applaudit.

Une telle pureté d'âme vous apparaît-elle possible pour quelqu'un qui ne serait qu'un homme?
D.M.: Il y a eu beaucoup d'hommes bons dans l'histoire. Mais si Jésus avait simplement été un homme bon, il n'aurait pas réussi, en à peine trois ans d'activité, à générer une aventure spirituelle aussi puissante, qui a bouleversé l'histoire de l'humanité. Je crois que sa grande qualité a toujours été de dire qu'il nous offrait une vision de Dieu apaisante et féconde. Jésus a renvoyé à un au-delà de lui-même, en nous proposant d'être en connexion avec Dieu. Les chrétiens l'ont donc appelé «Fils de Dieu», pour dire qu'il était authentiquement l'icône de Dieu.

Metin Arditi, la bonté de Jésus semble vous plaire d'autant plus que celle-ci ne lui aurait pas été, à vos yeux, insufflée par Dieu.
M.A.: Je ne mets pas de majuscule au *f* de fils, en effet. Pour moi, un Jésus doté de pouvoirs surnaturels m'inspire infiniment moins que quelqu'un qui serait un homme révolté contre l'injustice. Dans mon roman, il est certes guérisseur, mais ne tire jamais profit de son don. C'est à un Jésus comme celui-ci que nous pouvons nous identifier. Un Jésus terrestre dont on peut s'inspirer.

Rassurez-nous: vous ne vous prenez pas pour Jésus?
M.A.: On ne peut évidemment pas se comparer à Jésus. Cependant, un ami m'a soufflé ce mot de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges, selon lequel toute personne qui écrit une biographie de Jésus écrit un peu sur lui-même. Je ne me prends pas pour Jésus, pas d'amalgame! Mais cela m'a fait réfléchir, notamment sur le travail des deux fondations que j'ai créées et qui interviennent au Proche-Orient. L'injustice que subit la Palestine de la part d'Israël me torture l'esprit… La mission du peuple juif n'est pas de dominer d'autres peuples. Sûrement pas.

N'est-il pas choquant, juste avant Pâques, de présenter la façon dont on aurait organisé la légende d'une résurrection… qui n'a pas eu lieu!
D.M.: Absolument. Et ce qui pourrait également être dérangeant, c'est que, selon Metin Arditi, Judas est le fondateur du christianisme! En effet, à la fin du roman, il organise la fiction de la résurrection, et fonde cette communauté qui va se séparer du judaïsme. Sans le savoir, Metin Arditi a plus ou moins repris ici le contenu de l'Évangile de Judas, un texte apocryphe où Jésus, au lieu d'être trahi par cet apôtre, lui demande expressément de le livrer aux grands prêtres de Jérusalem. Cela afin de déclencher sa condamnation et d'entraîner sa mort par crucifixion, le faisant ainsi accéder au statut de sauveur dans le Ciel. Selon ce texte, Judas serait donc le médiateur de la volonté de Jésus de mourir pour le salut des hommes… Selon moi, cette légende n'a aucun fondement historique.

> **«Un Jésus doté de pouvoirs surnaturels m'inspire moins que quelqu'un qui serait un homme révolté contre l'injustice.»**
> **Metin Arditi** Écrivain

Metin Arditi, ne craignez-vous pas que ce roman soit perçu comme une provocation par certains chrétiens?
M.A.: J'ai fait dans ce livre des choix de romancier que je pourrais très bien contredire… Toutefois, je respecterai la réaction de chacun de mes lecteurs. J'entends déjà que son seul titre en déstabilise quelques-uns… Mais il se justifie, puisque selon moi, même la crucifixion résulte de la condition de bâtard de Jésus. D'ailleurs, je pourrais l'élargir à l'humanité entière! Nous sommes tous des bâtards de Nazareth! À un moment donné de notre vie, nous nous retrouvons tous dans la nécessité, dans le besoin de consolation… Nous ne sommes pas des superhéros. Au contraire, nous sommes faibles, fragiles et friables. Il faut accepter notre finitude d'humains. Et Jésus, sur la croix, c'est l'extrême finitude.

Au fond, qui est Jésus, pour vous?
D.M.: Pour moi, c'est un homme qui nous offre de découvrir Dieu et de vivre avec Dieu comme personne n'a osé le faire.
M.A.: Pour moi, c'est l'ami de tout être humain. Et là, je mettrais un «A» majuscule…

«Le bâtard de Nazareth», Metin Arditi, Éd. Grasset, 198 p. En dédicace au Salon du livre les 22 et 26 mars. Rencontre le 26 mars.

Contrôle qualité

Le grand **raout littéraire** réinvestit

Après trois éditions en ville, la manifestation se remet à la page du 22 au 26 mars.

Philippe Muri

Parcourir le programme met à coup sûr l'eau à la bouche: pour son grand retour à Palexpo après trois ans d'itinérance en ville imposée par la crise sanitaire, le Salon du livre, à Genève, offre un menu des plus copieux. Rencontres, débats, tables rondes, projections, conférences, performances ou encore duels dessinés… autant de rendez-vous bouillonnants à partager du 22 au 26 mars en compagnie de près de 650 auteurs, dont la romancière Monica Sabolo et l'auteur de BD Joann Sfar, invités d'honneur.

Trois nouvelles scènes - le Forum, le Boudoir et les Loges - accueillent des rencontres singulières. Différents espaces mettent en avant aussi bien la bande dessinée que les romans, les essais, la philosophie, le bien-vivre ou encore la jeunesse. Le traditionnel salon africain est de la partie, tout comme l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM) et la Cicad (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation). Pour évoquer cette prometteuse renaissance, on saisit au vol Natacha Bayard et Nine Simon. La première est directrice du Salon, la seconde directrice artistique et programmatrice.

Le salon réinvestit Palexpo. En quoi ce retour aux sources est-il important?
Natacha Bayard: Il est important parce qu'il permet de proposer une expérience différente au public ainsi qu'à tous les acteurs de la chaîne du livre, ce qui n'était pas forcément le cas en ville où le format festival manquait d'espace pour échanger. Le fait de se retrouver tous sous le même toit à Palexpo autorise les éditeurs à présenter leurs catalogues et leurs nouveautés, avec des auteurs présents en dédicace. L'offre se révèle dès lors beaucoup plus riche et plus variée. Chacun peut y trouver son compte.

Cette édition offre la gratuité aux visiteurs. Pour mieux l'inciter à revenir?
Le Salon du livre se présente comme un événement à la fois commercial et culturel, dont la mission est la promotion de la lecture. Nous semblait important de pouvoir en faciliter l'entrée. Le fait de proposer la gratuité peut permettre à ceux qui considéreraient le prix du billet comme un frein de venir tout de même au Salon. Avant la crise sanitaire, les exposants et les éditeurs offraient déjà de nombreuses invitations. On a voulu effectuer le pas supplémentaire, afin que l'entrée soit vraiment accessible à tout le monde.

Cette édition post-Covid accueille-t-elle autant d'exposants qu'avant la pandémie?
Le nombre d'exposants est légèrement moins élevé qu'avant la crise sanitaire. Certains éditeurs ne sont pas revenus pour des raisons qui leur sont propres, économiques, liées au marché ou à leur stratégie marketing. Ces trois dernières années ont malmené pas mal d'acteurs du livre, notamment des petites maisons indépendantes. On se trouve aujourd'hui dans une situation économique globale assez complexe. Chacun compose avec ses moyens et ses ressources humaines. Un salon demande de la préparation, et donc du travail de la part d'un exposant. Pour de petites ou moyennes structures, il s'agit d'un investissement important. Ce sont donc toujours des choix mûrement réfléchis. Ce qu'il faut retenir, c'est que de nombreux éditeurs suisses et francophones sont présents, permettant de proposer une offre diversifiée.

Pour les amoureux de littérature, une telle manifestation reste-t-elle pertinente?
Absolument. Le Salon se présente comme un événement populaire mais de qualité. Sa programmation s'adresse à un public jeune ou moins jeune, familial, scolaire, mais aussi à de grands lecteurs. Ce qui fait la force d'une telle manifestation, c'est qu'elle permet de belles découvertes. On peut venir pour un auteur très populaire et en découvrir un autre beaucoup plus confidentiel. C'est plus compliqué dans un format festival aux lieux plus éparpillés.

Plus de 600 auteurs seront présents au salon. Comment les choisit-on?
Nine Simon: Ce sont à la fois des auteurs que nous avons invités, environ 250, et d'autres que les éditeurs ont souhaité convier. Il nous tient à cœur de mettre en avant l'actualité éditoriale, tout en veillant à ce que l'ensemble des genres littéraires soient représentés. La parité hommes-femmes est aussi un critère que l'on prend en considération. Notre programmation entre en résonance avec les préoccupations et la curiosité de différents publics. L'idée étant de contenter, mais aussi de surprendre des visiteurs qui vont autant s'intéresser à des débats un peu pointus qu'à l'actualité fiction du moment. C'est vraiment très éclectique, au sens noble du terme.

Genève, Palexpo, du 22 au 26 mars.
www.salondulivre.ch



Le théologien réformé et historien vaudois Daniel Marguerat est spécialiste du Jésus historique. FLORIAN CELLA

Jésus est-il né du viol de Marie par un soldat romain?

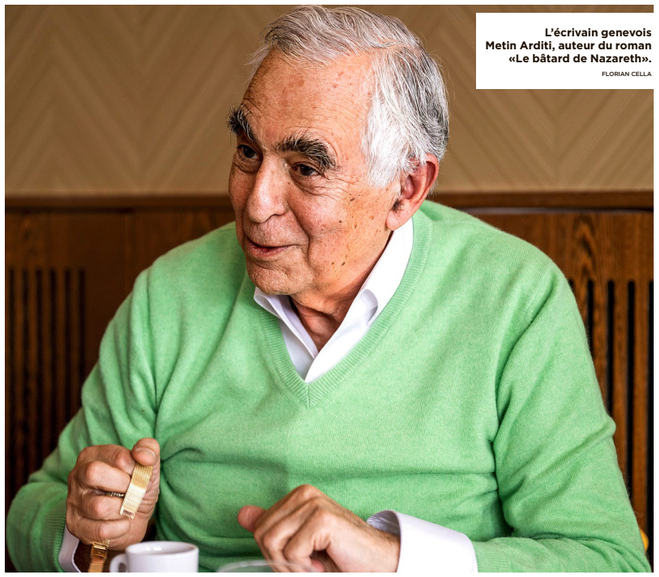
● À trois reprises, ils se sont rencontrés pour parler de Jésus. Entre l'écrivain genevois Metin Arditi et le théologien réformé et historien vaudois Daniel Marguerat, la complicité est évidente, même si, à propos du Christ, leurs visions divergent. Car c'est bien à lui que l'auteur de «Mon père sur mes épaules» consacre son dernier roman, «Le bâtard de Nazareth». L'originalité de la proposition? Jésus ne serait pas le fils de Dieu, et serait né du viol de Marie par un officier romain. Pas ressuscité non plus, le Jésus de Metin Arditi est un mamzer, un enfant illégitime qui, selon la loi juive de l'époque, ne mérite pas plus que l'excommunication qu'inventeront les chrétiens à sa suite.

L'occasion, pour l'auteur né en Turquie dans une famille juive laïque, mais dont la nounou lui récitait le «Notre Père» tous les soirs, de donner chair à un personnage puissamment romanesque. Dans ce texte de grande qualité, c'est «l'humanité de Jésus» qui l'intéresse, ce qui ne choque pas Daniel Marguerat. Ainsi, même quand Metin Arditi met en mots sa passion charnelle pour Marie de Magdala, le bibliste ne s'offusque pas non plus. Au contraire, Daniel Marguerat, à qui l'écrivain exprime sa reconnaissance en fin de livre, voit dans la fascination de Metin Arditi pour Jésus une expression d'un «rapport intime avec Dieu, mais qui refuse d'être cadré par une quelconque religion». Entretien croisé et exalté.

Daniel Marguerat, que pensez-vous de ce «Bâtard de Nazareth?»
D.M.: Faire de Jésus un enfant marginalisé, en tant que mamzer, cela donne un point de vue original sur l'ensemble de ses actes, notamment sur le fait qu'il s'est approché de toutes les catégories sociales marginalisées dans l'Israël de son temps.

Palexpo avec un menu alléchant

Zoom sur quelques invités et sur les nouveautés.



L'écrivain genevois Metin Arditi, auteur du roman «Le bâtard de Nazareth». FLORIAN CELLA

En tant que théologien, je compléterais la vision de Metin Arditi en disant que Jésus agit ainsi car son expérience de Dieu est celle d'un Dieu accueillant et universel. Ce qu'ajoute cette clé de lecture, c'est une explication de son affinité avec les marginaux. Jésus a vécu cette marginalité jusqu'au-dedans de sa chair. C'est d'ailleurs le résultat de mes propres recherches sur le Jésus historique.

Metin Arditi, est-ce le travail de Daniel Marguerat qui vous a mis sur cette piste-là?
M.A.: Tout à fait. Dans mes propres recherches pour un autre roman à paraître, je suis tombé sur une partie du livre de Daniel Marguerat, «Vie et destin de Jésus de Nazareth», qu'il a écrit en tant que théologien et historien. Sans ce livre, dans lequel on apprend que Jésus est à tout le monde, je n'aurais pas écrit le mien. C'est dans cet ouvrage que j'ai découvert cette thèse d'un Jésus né hors mariage. L'idée qu'il soit donc un bâtard, mis au ban de la société selon ce que prescrit la Torah, m'a inspiré ce livre. Que j'ai écrit dans une forme d'urgence, en trente et un jours.

Daniel Marguerat, d'où vient cette hypothèse?
D.M.: La théorie que romance Metin Arditi est une explication polémique du judaïsme datant du IIe siècle, et qui a été développée dans le but de railler l'explication de la naissance virginale de Jésus grâce à l'immaculée conception. Cette théorie juive a deux variantes. La première, avancée par Metin Arditi dans son roman, est que Marie aurait été violée par Ben Panthera, un officier romain. La deuxième est que Marie aurait eu une histoire d'amour avec ce dernier. En tant qu'historien, je peux dire que la naissance de Jésus reste un mystère historique. Personne ne peut dire ce qui s'est passé, car les documents nous manquent.

Pensez-vous donc que l'entièreté de la vie de Jésus puisse se lire à l'aune de sa condition d'enfant illégitime?
M.A.: J'en suis certain. Chacun subit une blessure d'enfance, qui porte alors un éclairage cohérent sur chaque décision ou bifurcation de notre existence. En bon mamzer, Jésus a lutté toute sa vie contre l'exclusion dont lui-même a eu à souffrir. Ma vision du christianisme tient en ceci: le refus de Jésus d'être ostracisé et que les autres le soient aussi. Je crois que c'est là que la bonté de Jésus prend sa source.

Une telle pureté d'âme vous paraît-elle possible pour quelqu'un qui ne serait qu'un homme?
D.M.: Il y a eu beaucoup d'hommes bons dans l'histoire. Mais si Jésus avait simplement été un homme bon, il n'aurait pas réussi, en à peine trois ans d'activité, à générer une aventure spirituelle aussi puissante, qui a bouleversé l'histoire de l'humanité. Je crois que sa grande qualité a toujours été de dire qu'il nous offrait une vision de Dieu apaisante et féconde. Jésus a renvoyé à un au-delà de lui-même, en nous proposant d'être en connexion avec Dieu. Les chrétiens l'ont donc appelé «Fils de Dieu», pour dire qu'il était authentiquement l'icône de Dieu.

Metin Arditi, la bonté de Jésus semble vous plaire d'autant plus que celle-ci ne lui aurait pas été, à vos yeux, insufflée par Dieu.
M.A.: Je ne mets pas de majuscule au f de fils, en effet. Pour moi, un Jésus doté de pouvoirs surnaturels m'inspire infiniment moins que quelqu'un qui serait un homme révolté contre l'injustice. Dans mon roman, il est certes guérisseur, mais ne tire jamais profit de son don. C'est à un Jésus comme celui-ci que nous pouvons nous identifier. Un Jésus terrestre dont on peut s'inspirer.

Rassurez-nous: vous ne vous prenez pas pour Jésus?
M.A.: On ne peut évidemment pas se comparer à Jésus. Cependant, un ami m'a soufflé ce mot de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges, selon lequel toute personne qui écrit une biographie de Jésus écrit un peu sur lui-même. Je ne me prends pas pour Jésus, pas d'amalgame! Mais cela m'a fait réfléchir, notamment sur le travail des deux fondations que j'ai créées et qui interviennent au Proche-Orient. L'injustice que subit la Palestine de la part d'Israël me torture l'esprit… La mission du peuple juif n'est pas de dominer d'autres peuples. Sûrement pas.

N'est-il pas choquant, juste avant Pâques, de présenter la façon dont on aurait organisé la légende d'une résurrection… qui n'a pas eu lieu!
D.M.: Absolument. Et ce qui pourrait également être dérangeant, c'est que, selon Metin Arditi, Judas est le fondateur du christianisme! En effet, à la fin du roman, il organise la fiction de la résurrection, et fonde cette communauté qui va se séparer du judaïsme. Sans le savoir, Metin Arditi a plus ou moins repris ici le contenu de l'Évangile de Judas, un texte apocryphe où Jésus, au lieu d'être trahi par cet apôtre, lui demande expressément de le livrer aux grands prêtres de Jérusalem. Cela afin de déclencher sa condamnation et d'entraîner sa mort par crucifixion, le faisant ainsi accéder au statut de sauveur dans le Ciel. Selon ce texte, Judas serait donc le médiateur de la volonté de Jésus de mourir pour le salut des hommes… Selon moi, cette légende n'a aucun fondement historique.

> **«Un ami m'a soufflé ce mot de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges, selon lequel toute personne qui écrit une biographie de Jésus écrit un peu sur lui-même.»**
> **Metin Arditi,** écrivain

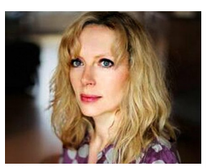
Metin Arditi, ne craignez-vous pas que ce roman soit perçu comme une provocation par certains chrétiens?
M.A.: J'ai fait dans ce livre des choix de romancier que je pourrais très bien contredire… Toutefois, je respecterai la réaction de chacun de mes lecteurs. J'entends déjà que son seul titre en déstabilise quelques-uns… Mais il se justifie, puisque selon moi, même la crucifixion résulte de la condition de bâtard de Jésus. D'ailleurs, je pourrais l'élargir à l'humanité entière! Nous sommes tous des bâtards de Nazareth! À un moment donné de notre vie, nous nous retrouvons tous dans la nécessité, dans le besoin de consolation… Nous ne sommes pas des superhéros. Au contraire, nous sommes faibles, fragiles et friables. Il faut accepter notre finitude d'humains. Et Jésus, sur la croix, c'est l'extrême finitude.

Au fond, qui est Jésus, pour vous?
D.M.: Pour moi, c'est un homme qui nous offre de découvrir Dieu et de vivre avec Dieu comme personne n'a osé le faire.
M.A.: Pour moi, c'est l'ami de tout être humain. Et là, je mettrais un «A» majuscule…
Lucas Vuilleumier, Protestinfo

«Le bâtard de Nazareth»
Metin Arditi
Éd. Grasset, 198 p.

Les points forts

De la bande dessinée à l'astrophysique, via le roman introspectif, l'enquête littéraire et la chanson ouvragée, dix rendez-vous à ne pas manquer dès mercredi



Hélène Frappat. DR

Écrivaine et critique de cinéma, Hélène Frappat vient de publier son neuvième roman. «Trois femmes disparaissent» déroule une enquête féministe autant que haletante sur une lignée de stars hollywoodiennes maudites: Tippi Hedren, Melanie Griffith et Dakota Johnson. (*Table ronde avec Céline Zufferey sur les femmes de cinéma sa 14h; dédicace sa 15h*.) **JEST**



Djian et Eicher. DR

À ma droite, Stephan Eicher, le héros helvète de la chanson francophone à la carrière flamboyante. À ma gauche, Philippe Djian, le romancier inspiré, qui signe les textes dudit Bernois depuis bientôt 35 ans. Comment travaillent le musicien et le parolier? Qu'attendent-ils l'un de l'autre? Une rencontre entre notes et mots qui s'annonce palpitante. (*Sa, 13h*) **JEST**



Sarah Jollien-Fardel. YVAIN GENEVAY

Son premier roman, «Sa préférée», retrace une enfance sous le joug d'un père brutal, le suicide d'une sœur et une vie d'adulte forcément chamboulée. Le livre de la Valaisanne Sarah Jollien-Fardel, sélectionné pour le Goncourt, a raflé le Prix du roman Fnac. Un des sommets littéraires suisses récents. (*Conversation avec Monica Sabolo di 12h, dédicace di 13h*) **JEST**



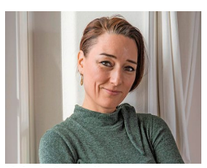
Michel Mayor. SALVATORE DI NOLFI/KEYSTONE

Il est toujours passionnant Michel Mayor. Rarement on a ouï savant à ce point capable de jongler avec l'infini astral et nos préoccupations de Terriens. Généreux et passionné, le Prix Nobel de physique répondra au salon à une question brûlante: «Face au dérèglement climatique, pouvons-nous émigrer dans l'espace?» (*Rencontre di 12h; signature, di 13h*) **JEST**



Giuliano da Empoli. ADRIAN MOSER

Son roman «Le mage du Kremlin» (Éd. Gallimard) restera dans l'histoire du Goncourt pour avoir généré des délibérations houleuses du jury. L'auteur, qui a décortiqué les racines du poutinisme et les mécanismes qui ont porté au pouvoir l'autocrate russe, débattra autour de la question du «conseiller du Tsar», sur la scène du Forum, le 25 mars de 16 h à 17 h. **RZA**



Mélanie Croubalian. FLORIAN CELLA

De Mélanie Croubalian, on connaît les activités radiophoniques au sein de la RTS. Il y a désormais celles de la romancière, auteure d'un premier roman, «Azad» (Éd. Slatkine), par lequel on chemine sur les routes des réfugiés qui, depuis Alep, mènent à Calais. À découvrir lors d'une rencontre prévue le 22 mars de 13 h 30 à 14 h 30, scène de l'ICAM. **RZA**



Eric-Emmanuel Schmitt. ODILE MEYLAN

Eric-Emmanuel Schmitt, polyvalent champion des débats spirituels, défend l'humanité avec le cycle «La traversée des temps». Le 3e volume, «Soleil sombre», sera suivi en avril du «Défi de Jérusalem» sur son voyage en Terre sainte. *Sa 23, 12h -13h rencontre avec Delphine Horvilleur, dédicaces; 15h-16h, «L'Égypte comme vous ne l'avez jamais visitée», dédicaces.* **CLE**



Emilie Boré. ODILE MEYLAN

Avec «Blaise le chat qui se prenait pour un oiseau», Emilie Boré et Vincent di Silvestro caressaient les embrouilles identitaires. «Il est où Diouke?» (Ed. La Joie de Lire) gratte le concept de mort car dire «le chat est parti au ciel», c'est un peu court. *Je (11 h 30-12 h 30)-ve (12-14 h) scène BD, ve (18 h-20 h), sa (10 h- 12 h/14 h 30-17 h), di (14 h-17 h 30) Stand La Joie de Lire.* **CLE**



Herrmann. STEEVE IUNCKER GOMEZ

Dessinateur de la «Tribune de Genève», distillateur d'un humour grinçant et d'un regard acéré sur l'actualité locale et mondiale, auteur d'albums de BD remarquables (dont deux consacrés à Federer), Herrmann part à la rencontre du public, le 25 mars de 13 h à 15 h, pour dédicacer son dernier *best of* de dessins parus dans la «Tribune de Genève». **RZA**



Colombe Schneck. JEAN-FRANCOIS PAGA

Deux auteures questionnent un sentiment qui nous traverse souvent lorsqu'on retrouve les lieux de l'enfance et que l'enchantement d'antan n'opère plus. De ces morsures du temps, de la mémoire et ses défaillances qui nous protègent parfois du chagrin, il en sera question dans un échange à suivre sur la scène du Boudoir, le 23 mars, de 16 h à 17 h. **RZA**

Pénurie de pasteurs

L'Église n'est pas prête à recruter à la HET-pro

Pour l'EERV, la question du recours à des diplômés de la Haute École de théologie de Saint-Légier se fait de plus en plus pressante.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo



La Haute École de théologie de Saint-Légier (HET-pro), ici lors de son inauguration en 2017, n'a pas encore obtenu son statut de haute école. PATRICK MARTIN

Il est des questions qui ressortent régulièrement de sous le tapis, où certains les y auraient volontiers laissées. Ainsi du potentiel avenir professionnel des diplômés de la Haute École de théologie de Saint-Légier (HET-pro) au sein des Églises réformées. Samedi dernier, cette éventualité a agité le parlement (Synode) de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV). Une motion déposée par dix délégués proposait en effet de demander formellement à l'Exécutif de travailler à un «projet de décision ou de résolution à propos des modalités de collaboration avec les personnes ayant suivi une formation à la HET-pro et de leur possible engagement».

Il n'en fallait pas plus pour réanimer la controverse autour de ce lieu de formation de sensibilité plus évangélique que libérale. Où, concrètement, la conviction religieuse prend souvent le dessus sur l'approche historico-critique du texte biblique. «Quand la Confédération aura donné son *Stempel*, la question pourra être revisitée, mais pas avant», s'insurge la déléguée Claude Neyroud Busslinger, pointant le fait que la HET-pro n'a pas encore obtenu son statut de haute école. Sur le site de l'institution, «il est indiqué que cette accréditation pourra vraisemblablement être obtenue dès janvier 2023, mais ce n'est toujours pas le cas», indique Jean-Frédéric Leuenberger. À noter que l'institution ajoute que «l'accréditation obtenue, celle-ci s'appliquera de manière rétroactive à tous les diplômés».

Contexte de pénurie

Au nom du Conseil synodal, Jean-Baptiste Lipp rappelle que, «dès le départ, la création et le financement de la HET-pro ont été décidés sans la collaboration et l'aval officiel des Églises réformées de Suisse romande». Et de souligner que l'Exécutif a bien l'intention «de rencontrer sa direction pour mieux communiquer sur les critères d'admission et lever tout malentendu sur ce qu'elle laisse entendre à ses étudiants en termes de conditions d'accès à un emploi au sein de l'EERV».

> «La création et le financement de la HET-pro ont été décidés sans l'aval officiel des Églises réformées de Suisse romande.»
>
> 
>
> **Jean-Baptiste Lipp,** conseiller synodal

> «Faisons confiance à ceux qui peuvent juger au cas par cas.»
>
> 
>
> **Yvan Bourquin,** délégué synodal

Du côté des partisans de l'ouverture, la situation apparaît de plus en plus paradoxale, alors que les Églises réformées font face à un manque de relève, que viendront encore accentuer les nombreux départs à la retraite prévus ces prochaines années. «Ma principale préoccupation est bien celle de la repourvue des postes», exprime Laurent Lasserre. Précisément, pour le motionnaire Jean-Daniel Gilliand, «cette motion vise à élargir les filières et les possibilités de formation; à offrir à notre jeunesse des chemins différents pour s'engager dans notre Église. C'est du gagnant-gagnant.»

Un vivier «EERV-compatible»?

«Il ne faut pas confondre les débats», réagit Frédéric Amsler, professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR). «La pénurie de ministres est un problème, les liens éventuels avec la HET-pro un autre.» Et de pointer des «clivages et différences d'approche profondes» avec l'institution confessante.

De l'avis du Conseil synodal, «tous les besoins de formation au ministère, pastorat et diaconat, sont d'ailleurs couverts par les facultés de Lausanne, Genève, Berne et l'Office protestant de la formation». Même argument du côté du porte-voix de la FTSR, pour qui la proposition est incompréhensible: «L'EERV jouit d'une situation extrêmement privilégiée, ses instances de formation étant toutes financées par l'État. Pourquoi aller chercher ailleurs?» À ses yeux, «la véritable urgence, c'est de mettre en place des formations plus attrayantes».

Une question de monopole?

Reste que de nombreux étudiants optent désormais pour le cursus «professant et professionnalisant» de la HET-pro, comme note la motionnaire Théa Maffli, en évoquant sept étudiants engagés dans la paroisse EERV de Corsier-Corseaux et heureux de leurs études au sein de l'institution privée. «Tout ce qu'ils désirent, c'est qu'on reconnaisse leurs acquis. Ce n'est pas rien.» Et d'asséner: «On n'a pas besoin d'avoir peur. On a beaucoup de choses en commun et ce serait dommage de se priver de certaines couleurs.»

Pour l'heure, l'EERV a la possibilité d'octroyer des équivalences «après examen du dossier d'études, et ce de manière individuelle et non systématique», précise Jean-Baptiste Lipp. Une voie pragmatique jugée satisfaisante pour beaucoup, à l'instar d'Yvan Bourquin: «Faisons confiance à ceux qui peuvent juger au cas par cas», enjoint-il.

Pour Guy Labarraque, la réticence de la FTSR cache surtout la «crainte de perdre ses étudiants au profit de la HET-pro. Or, cela ne doit pas être notre souci, alors que nous peinons à repourvoir les postes vacants. La pluralité de notre Église implique un certain nombre d'étudiants venant de tous horizons. Ce n'est pas à la FTSR de leur dire qu'ils ne font pas partie du paysage religieux romand», conteste encore Guy Labarraque.

C'est aux Églises réformées seules qu'incombera la décision d'ouvrir leurs postes aux diplômés de la HET-pro. Ce samedi, le Synode de l'EERV était plus que divisé sur la question: la motion a été refusée de justesse par 31 voix contre, 28 voix pour et 3 abstentions.

L'UDC Vaud lance Michaël Buffat pour les États

Élections fédérales 2023

Le conseiller national a reçu le soutien du congrès. Dans la foulée, les délégués ont aussi accepté de poursuivre l'alliance avec le PLR et Le Centre.

Ce n'était qu'une formalité. La petite centaine de délégués de l'UDC Vaud, réunie jeudi soir à Maracon dans le district de Lavaux-Oron, a désigné sans surprise Michaël Buffat pour défendre les couleurs du parti dans la course au Conseil des États. Au National depuis 2015, l'élu de Vuarrens âgé de 43 ans avait déjà tenté sans succès l'aventure en 2019 aux côtés de son collègue Jacques Nicolet. Cette fois-ci, il est l'unique candidat de son parti et figurera sur le ticket de l'Alliance vaudoise avec le PLR Pascal Broulis. L'ancien conseiller d'État a fait le déplacement pour l'occasion, accompagné de Marc-Olivier Buffat, président de cette alliance PLR-Le Centre-UDC et de la présidente du PLR Vaud, Florence Bettschart-Narbel.

Sondages favorables

«Je me réjouis de faire campagne avec Pascal Broulis, a réagi le candidat désigné juste après son adoubement. Je le connais bien, puisque je présidais la Commission des finances au Grand Conseil lorsqu'il était chef du Département des finances. On a certes des idées parfois divergentes, mais on se rejoint notamment sur une valeur essentielle qui est celle des responsabilités individuelles.» À plusieurs reprises, les résultats favorables pour l'UDC du troisième sondage électoral Tamedia (éditeur de ce journal) ont été rappelés. Le parti agrarien est celui qui affichait en février la plus forte progression avec une hausse de 1,9 point.

«La victoire ne dépend que de nous et de notre mobilisation, a déclaré à l'assemblée le président de l'UDC Vaud, Kevin Grangier. Décrocher deux sièges aux États est à notre portée. Il y a une majorité de droite dans le canton.» Et pour profiter de cette «dynamique», le congrès a adopté non seulement la stratégie d'alliance de droite pour les États sous la bannière de l'Alliance vaudoise mais aussi d'apparentement des listes pour le Conseil national. Pour les fédérales d'octobre, l'UDC Vaud présentera trois listes au lieu des deux habituelles. Les 57 candidatures seront définitivement validées le 6 mai prochain.

> «La victoire ne dépend que de nous et de notre mobilisation. Décrocher deux sièges aux États est à notre portée.»
>
> **Kevin Grangier,** président de l'UDC Vaud

«C'est important d'avoir accepté cette stratégie d'apparentement, a remercié de son côté Pascal Broulis. Il n'y a aucune raison que l'on se prive de ce que fait la gauche. La droite doit partir unie avec pour objectif de progresser et de gagner dans 220 jours un voire deux sièges aux États.» Pour l'heure en tout cas, l'Alliance vaudoise n'a pas porté chance à Michaël Buffat, candidat malheureux aux dernières cantonales de 2022.

Pour rappel, le ticket de la gauche pour les États est défendu par le socialiste Pierre-Yves Maillard et le Vert Raphaël Mahaim. Les Jeunes Verts vaudois ont lancé de leur côté leur coprésidente Angela Zimmermann. Les Vert'libéraux misent sur leur conseillère nationale Céline Weber. Quant au POP-VD, il a lancé sa présidente Anaïs Timofte et le militant Zakaria Dridi. **Simone Honegger**



Le conseiller national UDC Michaël Buffat se lance une fois de plus dans la course au Conseil des États. FLORIAN CELLA

PUBLICITÉ

24heures | Partenaire média

TKM THEATRE KLEBER MELEAU TKM.CH

7 SŒURS DE TURAKIE

MA, ME, JE: 19H
VE: 20H / SA, DI: 17H30

21—26.03.23

TEXTE ET MISE EN SCÈNE: TURAK THÉÂTRE
EMILI HUFNAGEL ET MICHEL LAUBU

CHEMIN DE L'USINE À GAZ 9 / 1020 RENENS-MALLEY / BILLETTERIE: 021 625 84 29

Morges

La «maison vigneronne» sera démolie

La «maison vigneronne» vit ses derniers jours à Morges. Dissimulée par la végétation, la bâtisse construite aux alentours de 1847 a été considérée comme vétuste. «La remise des locaux est prévue pour fin mars et la démolition tout début avril», confirme la municipale Laetitia Morandi, chargée des Bâtiments. La construction abrite encore six personnes qu'héberge l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF). La plupart seront relogées dans des bâtisses à Renens et Lausanne. **LPH**

Tir de M95

Dénonciation pénale des activistes

L'association Avenir Loup Lynx Jura annonce avoir déposé une dénonciation pénale auprès du Ministère public du canton de Vaud. Les militants n'ont pas digéré le tir du mâle reproducteur de la meute du Marchairuz, M95, alias «Gros Pépère», fin novembre, alors que le Canton était autorisé à «réguler» trois jeunes loups par l'Office fédéral de l'environnement. L'association invite ses membres à déposer leur propre dénonciation, invoquant le non-respect de la législation fédérale et de la Convention de Berne. **ELB**

PUBLICITÉ

24heures | Partenaire média

BANDE·SON ORCHESTRE SYMPHONIQUE

WE SPAGHETTI

GRAND CONCERT DE MUSIQUES DE FILMS

24/25/26 MARS 2023
Salle de Chisaz, Crissier

2 AVRIL 2023
Victoria Hall, Genève

bande-son.ch

Suffit-il d'être vieux pour avoir droit à Exit?

AIDE AU SUICIDE Le récent acquittement du médecin Pierre Beck, qui avait aidé une octogénaire en bonne santé à mourir, divise, notamment les accompagnants religieux. Témoignages.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER**, PROTESTINFO

«Si vous avez 80 ans, que vous êtes un peu sourd et avez de la peine à vous déplacer, Exit viendra sans problème vous aider à partir», assène un pasteur romand. Ce ministre, qui préfère rester anonyme, se souvient notamment d'un couple au sein duquel «le mari était atteint d'un lourd Parkinson, et qui s'est suicidé avec son épouse, en dépression mais bien portante».

Un témoignage qui rappelle l'affaire Pierre Beck, dont la patiente octogénaire et en bonne santé avait clairement formulé son envie de rejoindre son mari décédé. Pour cet homme d'Eglise, «cela devient du grand n'importe quoi». Il voit dans le récent acquittement de l'ancien vice-président de la section romande d'Exit un «glissement» qui ne manque pas de l'inquiéter.

Notre interlocuteur n'est pas le seul à pointer la facilité toujours plus grande qu'auraient les personnes âgées à accéder au suicide assisté. «C'est devenu une vraie porte de sortie», estime une aumônière vaudoise en EMS. Ayant récemment visité une personne «sourde, aveugle, mais en bonne santé» qu'Exit aurait depuis aidée à mourir, cette aumônière se questionne. «Proposera-t-on bientôt à nos grands-parents de demander Exit plutôt que d'aller en EMS?»

Publié en février, un communiqué de presse d'Exit Suisse indique que «de plus en plus de personnes âgées souffrant de troubles ou de maladies multiples (polymorbidité) optent pour une mort autodéterminée».



Flacon de pentobarbital dans les locaux d'Exit à Zurich, en 2008 (image d'illustration). KEYSTONE

Cadre juridique à durcir?

«Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères», assure Gabriela Jaunin, coprésidente d'Exit Suisse romande. Elle confie d'ailleurs «ne pas comprendre personnellement cet acquittement», et craindre qu'il ne fasse jurisprudence.

«Cela veut dire, en somme, que n'importe quel médecin pourrait faire une ordonnance de pentobarbital à un patient.» Et d'appeler à la mise en place d'«un cadre juridique encore plus strict». Si elle se dit contre l'idée d'aider «toute personne en bonne santé» à mourir, Gabriela Jaunin rappelle toutefois que, depuis 2014, la seule condition des «souffrances intolérables» a été élargie par l'association. Alors qu'elle y était «opposée à l'époque», elle adhère aujourd'hui à la nouvelle réglementation, selon laquelle présenter des «polypathologies invalidantes» permet également de demander le suicide.

Ces dernières survenant irrémédiablement avec l'âge, la seule vieillesse serait-elle donc un motif suffisant pour demander à partir ainsi? «Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé», répond-elle.

Appréciation personnelle

En mai 2022, la Fédération des médecins suisses (FMH) décidait de calquer ses directives en matière de suicide assisté sur celles de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Celles-ci stipulent que l'assistance au suicide de personnes en bonne santé n'est pas admissible d'un point de vue médico-éthique. «Ces directives vont peut-être trop loin», réagit pour sa part Annette Mayer, théologienne catholique et accompagnante spirituelle au Chuv. «Les critères de la souffrance et de la qualité de vie sont de l'ordre de l'appréciation personnelle.»

Une vision que partage Ralf Jox, neurologue et palliativiste du Chuv spécialisé en éthique médicale. Il appelle à «être plus humble par rapport à notre capacité de jugement de la souffrance. En tant que médecin, il aurait «de la peine à accéder à la demande de suicide de la part d'une personne en bonne santé». Mais admet qu'il «puisse y avoir des exceptions, par exemple si la personne est tellement âgée qu'elle peut considérer être arrivée au bout de sa vie».

> **Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé."**
> **GABRIELA JAUNIN**
> COPRÉSIDENTE D'EXIT SUISSE ROMANDE

Si Ralf Jox souligne les «liens excellents» qu'entretient le milieu de la santé avec Exit, il n'en reste pas moins que certains restent gênés par la démocratisation de la pratique. «Je trouve que le discours autour d'Exit minimise la gravité de cet acte, qui reste une mort violente», exprime ainsi Alain Martin, aumônier en EMS pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Son expérience lui fait dire qu'«une mort par suicide assisté représente non seulement un choc pour les familles, mais aussi pour les soignants, parfois même un traumatisme». Une vision que partage Ariane Baehni, aumônière de l'EERV en EMS à Lausanne, selon laquelle «tout le personnel a besoin d'être entendu lors d'un suicide assisté, de la dame qui nettoie au cuisinier».

Un problème de croyance?

«Il faut arrêter de parler d'Exit en Eglise, car cela suscite à chaque fois une ébullition malsaine. Cela m'énerve», s'agace la théologienne Annette Mayer. «La vision trop étriquée des gens d'Eglise leur fait du tort.» Ralf Jox exprime également son regret de voir parfois que la «tradition chrétienne condamne encore le suicide assisté».

Pour l'aumônière catholique, «ce qui est central, dans l'accompagnement religieux ou spirituel, c'est de prendre en compte le désir de vie ou de mort de la personne». Même son de cloche du côté de l'aumônier réformé Giampiero Vassallo. Employé par l'EERV, il «donne sa disponibilité» à l'association depuis de nombreuses années, sans y être accompagnant ou bénévole, «lorsque des personnes croyantes demandent l'assistance d'un ministre». Il raconte avoir été «présent jusqu'au bout» pour plusieurs membres d'Exit.

Selon lui, «les critères d'admission au suicide assisté pourraient vraisemblablement être encore assouplis». Ce qu'il ne condamne pas, préférant s'abstenir de «tout jugement moral». S'il assure «ne pas comprendre la méfiance de certains collègues», l'aumônier indique tout de même avoir eu écho d'abus dans ses échanges avec la coprésidente de l'association. «Gabriela Jaunin m'a confié que des accompagnants acceptaient parfois trop vite la demande de mourir formulée par certains membres, et qu'il était important qu'elle garde un œil sur eux.»

Interpellée, la coprésidente d'Exit indique que «normalement, au vu de nos critères, cela ne devrait pas arriver. Et si des accompagnants se retrouvent dépassés par leur empathie, il faut qu'ils mettent un terme à leur engagement.»

On passera à l'heure d'été dimanche

À VOS MONTRES! Les horloges seront avancées d'une heure. Il fera jour plus tard.

L'heure d'été débute ce dimanche. A 2h, les horloges de Suisse et de la plupart des pays européens seront avancées d'une heure pour passer à 3h. L'heure d'été prendra fin le 29 octobre. Le changement d'heure pour la saison estivale commence le dernier dimanche de mars et se termine le dernier dimanche d'octobre, a indiqué, hier, l'Institut fédéral de métrologie (Metas), responsable de la métrologie.

En 2023, l'heure d'été durera donc du 26 mars au 29 octobre. Ce jour-là, les horloges seront ramenées de 3h à 2h. L'heure normale s'appliquera donc à nouveau à partir de cette date. Après plus de 40 ans de pratique, les entreprises de transport de Suisse gèrent en général le changement d'heure sans problème.

Ces dernières années, une éventuelle suppression du changement d'heure saisonnier est devenue un sujet de discussion dans le monde politique, notamment dans les pays voisins. Mais jusqu'à présent, aucune décision n'a été prise, ni au niveau de l'Union européenne, ni par un Etat individuellement.


En 2023, l'heure d'été durera du 26 mars au 29 octobre. KEYSTONE

Les détracteurs du changement d'heure déplorent les effets négatifs sur la santé et le bien-être des animaux. Ce sont surtout les enfants et les personnes âgées qui souffriraient de «mini-jetlags». En outre, les accidents de la route seraient plus nombreux en raison de la fatigue. Le changement d'heure est également une épine dans le pied de l'agriculture, car la production laitière des vaches serait moindre. ***ATS***

EN BREF

COVID

Des négligences reprochées à l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) se fait taper sur les doigts par le Contrôle fédéral des finances (CDF) pour des manquements en lien avec l'application informatique sur la vaccination contre le Covid. Manque de transparence des contrats, factures inexpliquées, les négligences sont diverses. Le CDF a constaté «des manquements et des faiblesses dans le processus d'acquisition et dans le contrôle des contrats et des factures» en lien avec le système de gestion des inscriptions à la vaccination et l'enregistrement des données y relatives, révèle l'audit publié lundi. Le rapport pointe des factures inexpliquées à hauteur d'environ 2 millions de francs, des conflits d'intérêts apparents et un risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs des prestations, notamment. L'ensemble des contrats, pour le système lui-même (950 000 francs) puis pour sa maintenance, son développement et l'assistance (10,2 millions), portait sur un total de 11,15 millions, auprès de deux fournisseurs. ***ATS***

Suffit-il d'être vieux pour avoir droit à Exit?

AIDE AU SUICIDE Le récent acquittement du médecin Pierre Beck, qui avait aidé une octogénaire en bonne santé à mourir, divise, notamment les accompagnants religieux. Témoignages.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER** - PROTESTINFO

«Si vous avez 80 ans, que vous êtes un peu sourd et avez de la peine à vous déplacer, Exit viendra sans problème vous aider à partir», assène un pasteur romand. Ce ministre, qui préfère rester anonyme, se souvient notamment d'un couple au sein duquel «le mari était atteint d'un lourd Parkinson, et qui s'est suicidé avec son épouse, en dépression mais bien portante».

Un témoignage qui rappelle l'affaire Pierre Beck, dont la patiente octogénaire et en bonne santé avait clairement formulé son envie de rejoindre son mari décédé. Pour cet homme d'Eglise, «cela devient du grand n'importe quoi». Il voit dans le récent acquittement de l'ancien vice-président de la section romande d'Exit un «glissement» qui ne manque pas de l'inquiéter.

Notre interlocuteur n'est pas le seul à pointer la facilité toujours plus grande qu'auraient les personnes âgées à accéder au suicide assisté. «C'est devenu une vraie porte de sortie», estime une aumônière vaudoise en EMS. Ayant récemment visité une personne «sourde, aveugle, mais en bonne santé» qu'Exit aurait depuis aidée à mourir, cette aumônière se questionne. «Proposera-t-on bientôt à nos grands-parents de demander Exit plutôt que d'aller en EMS?»

Publié en février, un communiqué de presse d'Exit Suisse indique que «de plus en plus de personnes âgées souffrant de troubles ou de maladies multiples (polymorbidité) optent pour une mort autodéterminée».



Flacon de pentobarbital dans les locaux d'Exit à Zurich, en 2008. KEYSTONE - IMAGE D'ILLUSTRATION

Cadre juridique à durcir?

«Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères», assure Gabriela Jaunin, coprésidente d'Exit Suisse romande. Elle confie d'ailleurs «ne pas comprendre personnellement cet acquittement», et craindre qu'il ne fasse jurisprudence.

«Cela veut dire, en somme, que n'importe quel médecin pourrait faire une ordonnance de pentobarbital à un patient.» Et d'appeler à la mise en place d'«un cadre juridique encore plus strict». Si elle se dit contre l'idée d'aider «toute personne en bonne santé» à mourir, Gabriela Jaunin rappelle toutefois que, depuis 2014, la seule condition des «souffrances intolérables» a été élargie par l'association. Alors qu'elle y était «opposée à l'époque», elle adhère aujourd'hui à la nouvelle réglementation, selon laquelle présenter des «polypathologies invalidantes» permet également de demander le suicide.

Ces dernières survenant irrémédiablement avec l'âge, la seule vieillesse serait-elle donc un motif suffisant pour demander à partir ainsi? «Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé», répond-elle.

Appréciation personnelle

En mai 2022, la Fédération des médecins suisses (FMH) décidait de calquer ses directives en matière de suicide assisté sur celles de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Celles-ci stipulent que l'assistance au suicide de personnes en bonne santé n'est pas admissible d'un point de vue médico-éthique. «Ces directives vont peut-être trop loin», réagit pour sa part Annette Mayer, théologienne catholique et accompagnante spirituelle au Chuv. «Les critères de la souffrance et de la qualité de vie sont de l'ordre de l'appréciation personnelle.»

Une vision que partage Ralf Jox, neurologue et palliativiste du Chuv spécialisé en éthique médicale. Il appelle à «être plus humble par rapport à notre capacité de jugement de la souffrance. En tant que médecin, il aurait «de la peine à accéder à la demande de suicide de la part d'une personne en bonne santé». Mais admet qu'il «puisse y avoir des exceptions, par exemple si la personne est tellement âgée qu'elle peut considérer être arrivée au bout de sa vie».

> **Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé."**
> **GABRIELA JAUNIN**
> COPRÉSIDENTE D'EXIT SUISSE ROMANDE

Si Ralf Jox souligne les «liens excellents» qu'entretient le milieu de la santé avec Exit, il n'en reste pas moins que certains restent gênés par la démocratisation de la pratique. «Je trouve que le discours autour d'Exit minimise la gravité de cet acte, qui reste une mort violente», exprime ainsi Alain Martin, aumônier en EMS pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Son expérience lui fait dire qu'«une mort par suicide assisté représente non seulement un choc pour les familles, mais aussi pour les soignants, parfois même un traumatisme». Une vision que partage Ariane Baehni, aumônière de l'EERV en EMS à Lausanne, selon laquelle «tout le personnel a besoin d'être entendu lors d'un suicide assisté, de la dame qui nettoie au cuisinier».

Un problème de croyance?

«Il faut arrêter de parler d'Exit en Eglise, car cela suscite à chaque fois une ébullition malsaine. Cela m'énerve», s'agace la théologienne Annette Mayer. «La vision trop étriquée des gens d'Eglise leur fait du tort.» Ralf Jox exprime également son regret de voir parfois que la «tradition chrétienne condamne encore le suicide assisté».

Pour l'aumônière catholique, «ce qui est central, dans l'accompagnement religieux ou spirituel, c'est de prendre en compte le désir de vie ou de mort de la personne». Même son de cloche du côté de l'aumônier réformé Giampiero Vassallo. Employé par l'EERV, il «donne sa disponibilité» à l'association depuis de nombreuses années, sans y être accompagnant ou bénévole, «lorsque des personnes croyantes demandent l'assistance d'un ministre». Il raconte avoir été «présent jusqu'au bout» pour plusieurs membres d'Exit.

Selon lui, «les critères d'admission au suicide assisté pourraient vraisemblablement être encore assouplis». Ce qu'il ne condamne pas, préférant s'abstenir de «tout jugement moral». S'il assure «ne pas comprendre la méfiance de certains collègues», l'aumônier indique tout de même avoir eu écho d'abus dans ses échanges avec la coprésidente de l'association. «Gabriela Jaunin m'a confié que des accompagnants acceptaient parfois trop vite la demande de mourir formulée par certains membres, et qu'il était important qu'elle garde un œil sur eux.»

Interpellée, la coprésidente d'Exit indique que «normalement, au vu de nos critères, cela ne devrait pas arriver. Et si des accompagnants se retrouvent dépassés par leur empathie, il faut qu'ils mettent un terme à leur engagement.»

On passera à l'heure d'été dimanche

À VOS MONTRES! Les horloges seront avancées d'une heure. Il fera jour plus tard.

L'heure d'été débute ce dimanche. A 2h, les horloges de Suisse et de la plupart des pays européens seront avancées d'une heure pour passer à 3h. L'heure d'été prendra fin le 29 octobre. Le changement d'heure pour la saison estivale commence le dernier dimanche de mars et se termine le dernier dimanche d'octobre, a indiqué, hier, l'Institut fédéral de métrologie (Metas), responsable de la métrologie.

En 2023, l'heure d'été durera donc du 26 mars au 29 octobre. Ce jour-là, les horloges seront ramenées de 3h à 2h. L'heure normale s'appliquera donc à nouveau à partir de cette date. Après plus de 40 ans de pratique, les entreprises de transport de Suisse gèrent en général le changement d'heure sans problème.

Ces dernières années, une éventuelle suppression du changement d'heure saisonnier est devenue un sujet de discussion dans le monde politique, notamment dans les pays voisins. Mais jusqu'à présent, aucune décision n'a été prise, ni au niveau de l'Union européenne, ni par un Etat individuellement.


En 2023, l'heure d'été durera du 26 mars au 29 octobre. KEYSTONE

Les détracteurs du changement d'heure déplorent les effets négatifs sur la santé et le bien-être des animaux. Ce sont surtout les enfants et les personnes âgées qui souffriraient de «mini-jetlags». En outre, les accidents de la route seraient plus nombreux en raison de la fatigue. Le changement d'heure est également une épine dans le pied de l'agriculture, car la production laitière des vaches serait moindre. ***ATS***

EN BREF

COVID

Des négligences reprochées à l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) se fait taper sur les doigts par le Contrôle fédéral des finances (CDF) pour des manquements en lien avec l'application informatique sur la vaccination contre le Covid. Manque de transparence des contrats, factures inexpliquées, les négligences sont diverses. Le CDF a constaté «des manquements et des faiblesses dans le processus d'acquisition et dans le contrôle des contrats et des factures» en lien avec le système de gestion des inscriptions à la vaccination et l'enregistrement des données y relatives, révèle l'audit publié lundi. Le rapport pointe des factures inexpliquées à hauteur d'environ 2 millions de francs, des conflits d'intérêts apparents et un risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs des prestations, notamment. L'ensemble des contrats, pour le système lui-même (950 000 francs) puis pour sa maintenance, son développement et l'assistance (10,2 millions), portait sur un total de 11,15 millions, auprès de deux fournisseurs.**ATS**

Suffit-il d'être vieux pour avoir droit à Exit?

AIDE AU SUICIDE Le récent acquittement du médecin Pierre Beck, qui avait aidé une octogénaire en bonne santé à mourir, divise, notamment les accompagnants religieux. Témoignages.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER**, PROTESTINFO

«Si vous avez 80 ans, que vous êtes un peu sourd et avez de la peine à vous déplacer, Exit viendra sans problème vous aider à partir», assène un pasteur romand. Ce ministre, qui préfère rester anonyme, se souvient notamment d'un couple au sein duquel «le mari était atteint d'un lourd Parkinson, et qui s'est suicidé avec son épouse, en dépression mais bien portante».

Un témoignage qui rappelle l'affaire Pierre Beck, dont la patiente octogénaire et en bonne santé avait clairement formulé son envie de rejoindre son mari décédé. Pour cet homme d'Eglise, «cela devient du grand n'importe quoi». Il voit dans le récent acquittement de l'ancien vice-président de la section romande d'Exit un «glissement» qui ne manque pas de l'inquiéter.

Notre interlocuteur n'est pas le seul à pointer la facilité toujours plus grande qu'auraient les personnes âgées à accéder au suicide assisté. «C'est devenu une vraie porte de sortie», estime une aumônière vaudoise en EMS. Ayant récemment visité une personne «sourde, aveugle, mais en bonne santé» qu'Exit aurait depuis aidée à mourir, cette aumônière se questionne. «Proposera-t-on bientôt à nos grands-parents de demander Exit plutôt que d'aller en EMS?»

Publié en février, un communiqué de presse d'Exit Suisse indique que «de plus en plus de personnes âgées souffrant de troubles ou de maladies multiples (polymorbidité) optent pour une mort autodéterminée».



Flacon de pentobarbital dans les locaux d'Exit à Zurich, en 2008 (image d'illustration). KEYSTONE

Cadre juridique à durcir?

«Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères», assure Gabriela Jaunin, coprésidente d'Exit Suisse romande. Elle confie d'ailleurs «ne pas comprendre personnellement cet acquittement», et craindre qu'il ne fasse jurisprudence.

«Cela veut dire, en somme, que n'importe quel médecin pourrait faire une ordonnance de pentobarbital à un patient.» Et d'appeler à la mise en place d'«un cadre juridique encore plus strict». Si elle se dit contre l'idée d'aider «toute personne en bonne santé» à mourir, Gabriela Jaunin rappelle toutefois que, depuis 2014, la seule condition des «souffrances intolérables» a été élargie par l'association. Alors qu'elle y était «opposée à l'époque», elle adhère aujourd'hui à la nouvelle réglementation, selon laquelle présenter des «polypathologies invalidantes» permet également de demander le suicide.

Ces dernières survenant irrémédiablement avec l'âge, la seule vieillesse serait-elle donc un motif suffisant pour demander à partir ainsi? «Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé», répond-elle.

Appréciation personnelle

En mai 2022, la Fédération des médecins suisses (FMH) décidait de calquer ses directives en matière de suicide assisté sur celles de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Celles-ci stipulent que l'assistance au suicide de personnes en bonne santé n'est pas admissible d'un point de vue médico-éthique. «Ces directives vont peut-être trop loin», réagit pour sa part Annette Mayer, théologienne catholique et accompagnante spirituelle au Chuv. «Les critères de la souffrance et de la qualité de vie sont de l'ordre de l'appréciation personnelle.»

Une vision que partage Ralf Jox, neurologue et palliativiste du Chuv spécialisé en éthique médicale. Il appelle à «être plus humble par rapport à notre capacité de jugement de la souffrance. En tant que médecin, il aurait «de la peine à accéder à la demande de suicide de la part d'une personne en bonne santé». Mais admet qu'il «puisse y avoir des exceptions, par exemple si la personne est tellement âgée qu'elle peut considérer être arrivée au bout de sa vie».

> **Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé."**
> **GABRIELA JAUNIN**
> COPRÉSIDENTE D'EXIT SUISSE ROMANDE

Si Ralf Jox souligne les «liens excellents» qu'entretient le milieu de la santé avec Exit, il n'en reste pas moins que certains restent gênés par la démocratisation de la pratique. «Je trouve que le discours autour d'Exit minimise la gravité de cet acte, qui reste une mort violente», exprime ainsi Alain Martin, aumônier en EMS pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Son expérience lui fait dire qu'«une mort par suicide assisté représente non seulement un choc pour les familles, mais aussi pour les soignants, parfois même un traumatisme». Une vision que partage Ariane Baehni, aumônière de l'EERV en EMS à Lausanne, selon laquelle «tout le personnel a besoin d'être entendu lors d'un suicide assisté, de la dame qui nettoie au cuisinier».

Un problème de croyance?

«Il faut arrêter de parler d'Exit en Eglise, car cela suscite à chaque fois une ébullition malsaine. Cela m'énerve», s'agace la théologienne Annette Mayer. «La vision trop étriquée des gens d'Eglise leur fait du tort.» Ralf Jox exprime également son regret de voir parfois que la «tradition chrétienne condamne encore le suicide assisté».

Pour l'aumônière catholique, «ce qui est central, dans l'accompagnement religieux ou spirituel, c'est de prendre en compte le désir de vie ou de mort de la personne». Même son de cloche du côté de l'aumônier réformé Giampiero Vassallo. Employé par l'EERV, il «donne sa disponibilité» à l'association depuis de nombreuses années, sans y être accompagnant ou bénévole, «lorsque des personnes croyantes demandent l'assistance d'un ministre». Il raconte avoir été «présent jusqu'au bout» pour plusieurs membres d'Exit.

Selon lui, «les critères d'admission au suicide assisté pourraient vraisemblablement être encore assouplis». Ce qu'il ne condamne pas, préférant s'abstenir de «tout jugement moral». S'il assure «ne pas comprendre la méfiance de certains collègues», l'aumônier indique tout de même avoir eu écho d'abus dans ses échanges avec la coprésidente de l'association. «Gabriela Jaunin m'a confié que des accompagnants acceptaient parfois trop vite la demande de mourir formulée par certains membres, et qu'il était important qu'elle garde un œil sur eux.»

Interpellée, la coprésidente d'Exit indique que «normalement, au vu de nos critères, cela ne devrait pas arriver. Et si des accompagnants se retrouvent dépassés par leur empathie, il faut qu'ils mettent un terme à leur engagement.»

On passera à l'heure d'été dimanche

À VOS MONTRES! Les horloges seront avancées d'une heure. Il fera jour plus tard.

L'heure d'été débute ce dimanche. A 2h, les horloges de Suisse et de la plupart des pays européens seront avancées d'une heure pour passer à 3h. L'heure d'été prendra fin le 29 octobre. Le changement d'heure pour la saison estivale commence le dernier dimanche de mars et se termine le dernier dimanche d'octobre, a indiqué, hier, l'Institut fédéral de métrologie (Metas), responsable de la métrologie.

En 2023, l'heure d'été durera donc du 26 mars au 29 octobre. Ce jour-là, les horloges seront ramenées de 3h à 2h. L'heure normale s'appliquera donc à nouveau à partir de cette date. Après plus de 40 ans de pratique, les entreprises de transport de Suisse gèrent en général le changement d'heure sans problème.

Ces dernières années, une éventuelle suppression du changement d'heure saisonnier est devenue un sujet de discussion dans le monde politique, notamment dans les pays voisins. Mais jusqu'à présent, aucune décision n'a été prise, ni au niveau de l'Union européenne, ni par un Etat individuellement.


En 2023, l'heure d'été durera du 26 mars au 29 octobre. KEYSTONE

Les détracteurs du changement d'heure déplorent les effets négatifs sur la santé et le bien-être des animaux. Ce sont surtout les enfants et les personnes âgées qui souffriraient de «mini-jetlags». En outre, les accidents de la route seraient plus nombreux en raison de la fatigue. Le changement d'heure est également une épine dans le pied de l'agriculture, car la production laitière des vaches serait moindre. ***ATS***

EN BREF

COVID

Des négligences reprochées à l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) se fait taper sur les doigts par le Contrôle fédéral des finances (CDF) pour des manquements en lien avec l'application informatique sur la vaccination contre le Covid. Manque de transparence des contrats, factures inexpliquées, les négligences sont diverses. Le CDF a constaté «des manquements et des faiblesses dans le processus d'acquisition et dans le contrôle des contrats et des factures» en lien avec le système de gestion des inscriptions à la vaccination et l'enregistrement des données y relatives, révèle l'audit publié lundi. Le rapport pointe des factures inexpliquées à hauteur d'environ 2 millions de francs, des conflits d'intérêts apparents et un risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs des prestations, notamment. L'ensemble des contrats, pour le système lui-même (950 000 francs) puis pour sa maintenance, son développement et l'assistance (10,2 millions), portait sur un total de 11,15 millions, auprès de deux fournisseurs. ***ATS***

Le récent acquittement d'un médecin qui a aidé une octogénaire en bonne santé à mourir inquiète, d'autant que le nombre de suicides assistés en maison de retraite augmenterait

Exit: la vieillesse, un motif suffisant?

LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO



Pierre Beck avait prescris du pentobarbital à une personne âgée en bonne santé. Il a finalemenet été acquitté. KEYSTONE

Ethique ▸ «Si vous avez 80 ans, que vous êtes un peu sourd et avez de la peine à vous déplacer, Exit viendra sans problème vous aider à partir», alerte un pasteur romand. Préférant rester anonyme, ce ministre se souvient notamment d'un couple au sein duquel «le mari était atteint d'un lourd Parkinson, et qui s'est suicidé avec son épouse – en dépression mais bien portante». Un témoignage qui rappelle l'affaire Pierre Beck, dont la patiente octogénaire et en bonne santé avait clairement formulé son envie de rejoindre son mari décédé.

«Cela devient du grand n'importe quoi», accuse le pasteur, pour qui le récent acquittement de Pierre Beck, ancien-vice président de la section romande d'Exit, est le signal d'un «glissement» pour le moins inquiétant. Il n'est pas le seul à pointer la facilité toujours plus grande qu'auraient les personnes âgées à accéder au suicide assisté. «C'est devenu une vraie porte de sortie», dénonce une aumônière vaudoise en EMS. Ayant récemment visité une personne «sourde, aveugle, mais en bonne santé» qu'Exit aurait depuis aidée à mourir, cette aumônière se questionne: «Proposera-t-on bientôt à nos grands-parents de demander Exit plutôt que d'aller en EMS?» Publié en février, un communiqué de presse d'Exit Suisse indique que «de plus en plus de personnes âgées souffrant de troubles ou de maladies multiples (polymorbidité) optent pour une mort autodéterminée».

Durcir le cadre juridique?

«Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères», assure Gabriela Jaunin, coprésidente de l'association Exit Suisse romande. Dénonçant de la «provocation» dans le geste du médecin, elle confie d'ailleurs «ne pas comprendre personnellement cet acquittement», et craindre qu'il ne fasse jurisprudence. «Cela veut dire, en somme, que n'importe quel médecin pourrait faire une ordonnance de pentobarbital à un patient», ajoute-t-elle. Et d'appeler à la mise en place d'«un cadre juridique encore plus strict».

Si elle se dit contre l'idée d'aider «toute personne en bonne santé» à mourir, Gabriela Jaunin rappelle toutefois que, depuis 2014, la seule condition de «souffrances intolérables» a été élargie par l'association. Alors qu'elle y était «opposée à l'époque», elle adhère aujourd'hui à la nouvelle règlementation, selon laquelle présenter des «polypathologies invalidantes» permet également de demander le suicide. Ces dernières survenant irrémédiablement avec l'âge, la seule vieillesse serait-elle donc un motif suffisant pour demander à partir de la sorte? «Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé», répond-elle.



«Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé»

Gabriela Jaunin

En mai 2022, la Fédération des médecins suisses (FMH) décidait de calquer ses directives en matière de suicide assisté sur celles de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Celles-ci stipulent que l'assistance au suicide de personnes en bonne santé n'est pas admissible d'un point de vue médico-éthique.

«Ces directives vont peut-être trop loin», réagit pour sa part Annette Mayer, théologienne catholique et accompagnante spirituelle au CHUV. «Les critères de la souffrance et de la qualité de vie sont de l'ordre l'appréciation personnelle.» Une vision que partage Ralf Jox, neurologue et palliativiste du CHUV spécialisé en éthique médicale. Il appelle à «être plus humble par rapport à notre capacité de jugement de la souffrance. En tant que médecin, il aurait «de la peine à accéder à la demande de suicide de la part d'une personne en bonne santé», confie-t-il. Tout en admettant qu'il «puisse y avoir des exceptions, par exemple si la personne est tellement âgée qu'elle peut considérer être arrivée au bout de sa vie».

Si Ralf Jox souligne les «liens excellents» qu'entretient le milieu de la santé avec Exit, il n'en reste pas moins que certains restent gênés par la démocratisation de la pratique. «Je trouve que le discours autour d'Exit minimise la gravité de cet acte, qui reste une mort violente», exprime ainsi Alain Martin, aumônier en EMS pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Du fait de son expérience, il affirme qu'«une mort par suicide assisté représente non seulement un choc pour les familles, mais aussi pour les soignants, parfois même un traumatisme». Une vision que partage Ariane Baehni, aumônière de l'EERV en EMS à Lausanne, selon laquelle «tout le personnel a besoin d'être entendu lors d'un suicide assisté, de la dame qui nettoie au cuisinier».

«Entendre les gens qui souffrent»

«Il faut arrêter de parler d'Exit en Eglise, car cela suscite chaque fois une ébullition malsaine. Cela m'énerve, s'agace la théologienne Annette Mayer. La vision trop étriquée des gens d'Eglise leur fait du tort.» De son côté, Ralf Jox exprime également son regret de voir parfois que la «tradition chrétienne condamne encore le suicide assisté». Pour l'aumônière catholique, «ce qui est central, dans l'accompagnement religieux ou spirituel, c'est de prendre en compte le désir de vie ou de mort de la personne».

Même son de cloche du côté de l'aumônier réformé Giampiero Vassallo. Employé par l'EERV, il «donne sa disponibilité» à l'association depuis de nombreuses années, sans y être accompagnant ou bénévole, «lorsque des personnes croyantes demandent l'assistance d'un ministre». Engagé à «entendre avant tout les gens qui souffrent», il raconte avoir été «présent jusqu'au bout» pour plusieurs membres d'Exit. Selon lui, «les critères d'admission au suicide assisté pourraient vraisemblablement être encore assouplis», ce qu'il ne condamne pas, préférant s'abstenir de «tout jugement moral». S'il dit «ne pas comprendre la méfiance de certains collègues», l'aumônier admet tout de même avoir eu écho d'abus dans ses échanges avec la coprésidente de l'association. «Gabriela Jaunin m'a confié que des accompagnants acceptaient parfois trop vite la demande de mourir formulée par certains membres, et qu'il était important qu'elle garde un œil sur eux.» Interpellée à ce sujet, la coprésidente d'Exit répond que «au vu de nos critères, cela ne devrait pas arriver. Si des accompagnants se retrouvent dépassés par leur empathie, il faut qu'ils mettent un terme à leur engagement.» I

La nonciature quitte Managua

Nicaragua ▸ Le chargé d'affaires du Saint-Siège au Nicaragua, Mgr Marcel Diouf, a quitté le pays le 17 mars 2023. Avec son départ, il a officiellement fermé la nonciature apostolique de Managua, dont le bâtiment et les biens sont restés sous la protection de l'ambassade d'Italie. Le prêtre et diplomate était chargé des affaires après l'expulsion du nonce apostolique, Waldemar Stanislaw Sommertag, également sur ordre du gouvernement Ortega, en mars 2022.

Le régime Ortega a pris la décision unilatérale de suspendre les relations diplomatiques avec le Vatican après la publication d'une interview dans laquelle le pape François qualifiait le gouvernement nicaraguayen de «dictature grossière», dont le principal dirigeant, Daniel Ortega, souffrait d'un «déséquilibre». CATH.CH

Mgr Morerod interdit une communauté

Diocèse ▸ Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF), a interdit la communauté charismatique Koïnonia Jean-Baptiste de toute activité sur le diocèse. En Suisse romande, la communauté est notamment connue pour ses «messes de guérison» célébrées par le prêtre valaisan Olivier Bagnoud.

L'interdiction de Koïnonia est due au fait que la communauté s'était vu rejeter une reconnaissance canonique par le Dicastère romains pour les laïcs, la famille et la vie, explique Mgr Morerod. L'évêque assure que lors de sa demande d'établissement, Koïnonia Jean-Baptiste (établie aujourd'hui à la cure de Semsales, dans le canton de Fribourg) ne lui a pas donné toutes les informations nécessaires liées à son association.

Mgr Morerod a appris récemment l'absence de reconnaissance canonique à travers la rencontre de ses représentantes avec la communauté. Il a indiqué ne pas savoir les raisons de cette non-reconnaissance, mais espère qu'elles seront connues. La chaîne YouTube de la communauté compte 1350 abonnés. «Nous sommes une communauté appartenant à l'Eglise catholique, formée de personnes passionnées par l'amour de Dieu qui s'est manifesté dans notre vie», affirme le site internet de la communauté Koïnonia Jean-Baptiste, fondée en 1979 en Italie et active dans 18 pays. CATH.CH

MÉDIAS-PRO

NOUVEAU DIRECTEUR

Le journaliste et communicant Paolo Mariani a été nommé directeur de Médias-pro, entité qui regroupe les médias de l'Eglise évangélique réformée de Suisse romande. Il remplace Michel Kocher, qui part à la retraite après quatorze ans à ce poste. Journaliste RP, Paolo Mariani a travaillé notamment à *dimanche.ch* et au *Matin*, informe le Conseil exécutif de la Conférence des Eglises réformées de Suisse Romande (CER). Il a ensuite occupé les postes de responsable de la communication de deux Eglises réformées romandes. En 2018, il a été consacré comme diacre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Il commencera son activité en septembre 2023, par une période de tuilage avec le directeur actuel, Michel Kocher, ce dernier occupant ses fonctions jusqu'à fin novembre 2023. CATH.CH

Suffit-il d'être vieux pour avoir droit à Exit?

AIDE AU SUICIDE Le récent acquittement du médecin Pierre Beck, qui avait aidé une octogénaire en bonne santé à mourir, divise, notamment les accompagnants religieux. Témoignages.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER** – PROTESTINFO

«Si vous avez 80 ans, que vous êtes un peu sourd et avez de la peine à vous déplacer, Exit viendra sans problème vous aider à partir», assène un pasteur romand. Ce ministre, qui préfère rester anonyme, se souvient notamment d'un couple au sein duquel «le mari était atteint d'un lourd Parkinson, et qui s'est suicidé avec son épouse, en dépression mais bien portante».

Un témoignage qui rappelle l'affaire Pierre Beck, dont la patiente octogénaire et en bonne santé avait clairement formulé son envie de rejoindre son mari décédé. Pour cet homme d'Eglise, «cela devient du grand n'importe quoi». Il voit dans le récent acquittement de l'ancien vice-président de la section romande d'Exit un «glissement» qui ne manque pas de l'inquiéter.

Notre interlocuteur n'est pas le seul à pointer la facilité toujours plus grande qu'auraient les personnes âgées à accéder au suicide assisté. «C'est devenu une vraie porte de sortie», estime une aumônière vaudoise en EMS. Ayant récemment visité une personne «sourde, aveugle, mais en bonne santé» qu'Exit aurait depuis aidée à mourir, cette aumônière se questionne. «Proposera-t-on bientôt à nos grands-parents de demander Exit plutôt que d'aller en EMS?»

Publié en février, un communiqué de presse d'Exit Suisse indique que «de plus en plus de personnes âgées souffrant de troubles ou de maladies multiples (polymorbidité) optent pour une mort autodéterminée».



Flacon de pentobarbital dans les locaux d'Exit à Zurich, en 2008. KEYSTONE – IMAGE D'ILLUSTRATION

Cadre juridique à durcir?

«Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères», assure Gabriela Jaunin, coprésidente d'Exit Suisse romande. Elle confie d'ailleurs «ne pas comprendre personnellement cet acquittement», et craindre qu'il ne fasse jurisprudence.

«Cela veut dire, en somme, que n'importe quel médecin pourrait faire une ordonnance de pentobarbital à un patient.» Et d'appeler à la mise en place d'«un cadre juridique encore plus strict». Si elle se dit contre l'idée d'aider «toute personne en bonne santé» à mourir, Gabriela Jaunin rappelle toutefois que, depuis 2014, la seule condition des «souffrances intolérables» a été élargie par l'association. Alors qu'elle y était «opposée à l'époque», elle adhère aujourd'hui à la nouvelle réglementation, selon laquelle présenter des «polypathologies invalidantes» permet également de demander le suicide.

Ces dernières survenant irrémédiablement avec l'âge, la seule vieillesse serait-elle donc un motif suffisant pour demander à partir ainsi? «Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé», répond-elle.

Appréciation personnelle

En mai 2022, la Fédération des médecins suisses (FMH) décidait de calquer ses directives en matière de suicide assisté sur celles de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Celles-ci stipulent que l'assistance au suicide de personnes en bonne santé n'est pas admissible d'un point de vue médico-éthique. «Ces directives vont peut-être trop loin», réagit pour sa part Annette Mayer, théologienne catholique et accompagnante spirituelle au Centre hospitalier universitaire vaudois (Chuv). «Les critères de la souffrance et de la qualité de vie sont de l'ordre de l'appréciation personnelle.»

Une vision que partage Ralf Jox, neurologue et palliativiste du Chuv spécialisé en éthique médicale. Il appelle à «être plus humble par rapport à notre capacité de jugement de la souffrance. En tant que médecin, il aurait «de la peine à accéder à la demande de suicide de la part d'une personne en bonne santé». Mais admet qu'il «puisse y avoir des exceptions, par exemple si la personne est tellement âgée qu'elle peut considérer être arrivée au bout de sa vie». Si Ralf Jox souligne les «liens excellents» qu'entretient le milieu de la santé avec Exit, il n'en reste pas moins que certains restent gênés par la démocratisation de la pratique. «Je trouve que le discours autour d'Exit minimise la gravité de cet acte, qui reste une mort violente», exprime ainsi Alain Martin, aumônier en EMS pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

> **Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé."**
> **GABRIELA JAUNIN**
> COPRÉSIDENTE D'EXIT SUISSE ROMANDE

Son expérience lui fait dire qu'«une mort par suicide assisté représente non seulement un choc pour les familles, mais aussi pour les soignants, parfois même un traumatisme». Une vision que partage Ariane Baehni, aumônière de l'EERV en EMS à Lausanne, selon laquelle «tout le personnel a besoin d'être entendu lors d'un suicide assisté, de la dame qui nettoie au cuisinier».

Un problème de croyance?

«Il faut arrêter de parler d'Exit en Eglise, car cela suscite à chaque fois une ébullition malsaine. Cela m'énerve», s'agace la théologienne Annette Mayer. «La vision trop étriquée des gens d'Eglise leur fait du tort.» Ralf Jox exprime également son regret de voir parfois que la «tradition chrétienne condamne encore le suicide assisté».

Pour l'aumônière catholique, «ce qui est central, dans l'accompagnement religieux ou spirituel, c'est de prendre en compte le désir de vie ou de mort de la personne». Même son de cloche du côté de l'aumônier réformé Giampiero Vassallo. Employé par l'EERV, il «donne sa disponibilité» à l'association depuis de nombreuses années, sans y être accompagnant ou bénévole, «lorsque des personnes croyantes demandent l'assistance d'un ministre». Il raconte avoir été «présent jusqu'au bout» pour plusieurs membres d'Exit.

Selon lui, «les critères d'admission au suicide assisté pourraient vraisemblablement être encore assouplis». Ce qu'il ne condamne pas, préférant s'abstenir de «tout jugement moral». S'il assure «ne pas comprendre la méfiance de certains collègues», l'aumônier indique tout de même avoir eu écho d'abus dans ses échanges avec la coprésidente de l'association. «Gabriela Jaunin m'a confié que des accompagnants acceptaient parfois trop vite la demande de mourir formulée par certains membres, et qu'il était important qu'elle garde un œil sur eux.»

Interpellée, la coprésidente d'Exit indique que «normalement, au vu de nos critères, cela ne devrait pas arriver. Et si des accompagnants se retrouvent dépassés par leur empathie, il faut qu'ils mettent un terme à leur engagement.»

On passera à l'heure d'été dimanche

À VOS MONTRES! Les horloges seront avancées d'une heure. Il fera jour plus tard.

L'heure d'été débute ce dimanche. A 2h, les horloges de Suisse et de la plupart des pays européens seront avancées d'une heure pour passer à 3h. L'heure d'été prendra fin le 29 octobre. Le changement d'heure pour la saison estivale commence le dernier dimanche de mars et se termine le dernier dimanche d'octobre, indiquait en début de semaine, l'Institut fédéral de métrologie, responsable de la métrologie.

En 2023, l'heure d'été durera donc du 26 mars au 29 octobre. Ce jour-là, les horloges seront ramenées de 3h à 2h. L'heure normale s'appliquera donc à nouveau à partir de cette date. Après plus de quarante ans de pratique, les entreprises de transport de Suisse gèrent en général le changement d'heure sans problème.

Ces dernières années, une éventuelle suppression du changement d'heure saisonnier est devenue un sujet de discussion dans le monde politique, notamment dans les pays voisins. Mais jusqu'à présent, aucune décision n'a été prise, ni au niveau de l'Union européenne, ni par un Etat individuellement.


En 2023, l'heure d'été durera du 26 mars au 29 octobre. KEYSTONE

Les détracteurs du changement d'heure déplorent les effets négatifs sur la santé et le bien-être des animaux. Ce sont surtout les enfants et les personnes âgées qui souffriraient de «mini-jet-lags». En outre, les accidents de la route seraient plus nombreux en raison de la fatigue. Le changement d'heure est également une épine dans le pied de l'agriculture, car la production laitière des vaches serait moindre. ***ATS***

EN BREF

COVID

Des négligences reprochées à l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) se fait taper sur les doigts par le Contrôle fédéral des finances (CDF) pour des manquements en lien avec l'application informatique sur la vaccination contre le Covid. Manque de transparence des contrats, factures inexpliquées, les négligences sont diverses. Le CDF a constaté «des manquements et des faiblesses dans le processus d'acquisition et dans le contrôle des contrats et des factures» en lien avec le système de gestion des inscriptions à la vaccination et l'enregistrement des données y relatives, révèle l'audit publié en début de semaine. Le rapport pointe des factures inexpliquées à hauteur d'environ 2 millions de francs, des conflits d'intérêts apparents et un risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs des prestations, notamment. L'ensemble des contrats, pour le système lui-même (950 000 francs) puis pour sa maintenance, son développement et l'assistance (10,2 millions), portait sur un total de 11,15 millions, auprès de deux fournisseurs. ***ATS***

Ende der Credit Suisse

«Wir klagen nicht an»

Rita Famos, Präsidentin der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz (EKS), warnt nach dem Niedergang der Credit Suisse vor einer «Kultur der Empörung». Jetzt mit dem Finger auf die Grossbank zu zeigen, sei falsch, meint Famos.

Interview
von Anne-Sylvie Sprenger, Protestinfo
25. März 2023



Die Kirche soll keine moralisierende Haltung einnehmen, findet EKS-Präsidentin Rita Famos. (Bild: Desirée Good)

Frau Famos, was sagen Sie zum Ende der Credit Suisse?
Die Credit Suisse ist ein wichtiger Arbeitgeber in diesem Land. Ich denke an die Menschen, die in einer solchen Ungewissheit zur Arbeit gehen müssen. Und ich stelle mit Schrecken fest, dass einzelne Wirtschaftsakteure so gigantisch werden können, dass sie unsere gesamte Wirtschaft gefährden und die Politik umkrempeln.

Ist es nicht skandalös, dass der Bund Milliarden Franken für Banken zur Verfügung stellt, während die Menschen mit steigenden Lebenskosten zu kämpfen haben?
Ich kann verstehen, dass eine solche Summe bei vielen Menschen für Unverständnis sorgt. Aber sie stellt nur eine Garantie dar. Das Geld wurde nicht ausgegeben. Und es stammt nicht aus den Sozialversicherungen. Wir sollten den Sozialstaat nicht gegen die Wirtschaft ausspielen. Beide sind für den

sozialen Frieden und den Wohlstand unseres Landes unabdingbar. Wäre die Credit Suisse bankrott gegangen, wäre das für die Schweizer Bevölkerung viel schlimmer gewesen. Der Fall zeigt uns jedoch, wie eng Fragen der wirtschaftlichen Freiheit, des Vertrauens und der Gerechtigkeit zusammenhängen.

Bräuchte es der protestantischen Ethik zufolge Reformen beim Finanzplatz?
Es ist zu einfach, mit dem Finger auf einzelne Akteure zu zeigen. Die Kirche sollte keine solche Haltung einnehmen. Es ist in erster Linie das System, das infrage gestellt wird. Und seien wir ehrlich: Die Schweiz gehört zu den Ländern, die von diesem System profitiert haben. Es ist an der Allgemeinheit, politisch zu entscheiden, wie viel Macht sie den Grossbanken geben will. Jetzt gibt es in der Schweiz eine riesige Bank. Sie stellt ein grosses Risiko dar, das wir alle gemeinsam tragen müssen. Klare rechtliche Regeln sind notwendig, um zu verhindern, dass sich eine solche Situation wiederholt.

Zur Person

Rita Famos ist seit zwei Jahren Präsidentin der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz (EKS) und die erste Frau in dieser Funktion. Im Sommer des vergangenen Jahres wurde sie in ihrem Amt bestätigt. Famos stammt aus dem Kanton Bern. Nach dem Theologiestudium in Bern und den USA war sie lange Gemeindepfarrerin in Uster, wo sie nach wie vor lebt. Sie ist verheiratet und hat eine erwachsene Tochter und einen erwachsenen Sohn. (jow)

Gibt es noch einen Zusammenhang zwischen protestantischer Ethik und Kapitalismus?
Der Protestantismus hat eine ambivalente Beziehung zum Kapitalismus, die seit Max Weber (*deutscher Soziologe und Autor von «Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus»*) diskutiert wird. Aus der Perspektive der protestantischen Ethik dürfen wir keine quasi-göttliche Haltung einnehmen und allen sagen, was richtig ist. Wir sind Teil dieser Welt und dieser Wirtschaft, wir profitieren von ihr und manchmal leiden wir unter ihr. Aber wir klagen nicht an.

Welche ethischen Herausforderungen bringt diese Krise mit sich?
Wir haben 2008 gelernt, wie wir einen weltweiten wirtschaftlichen Zusammenbruch verhindern können. Unsere Fähigkeit, präventiv zu handeln, ist hingegen nach wie vor unzureichend. Jetzt suchen alle nach Schuldigen. Dieser Kanon der Empörung verhindert, gemeinsam über Werte und Leitlinien nachzudenken, die es braucht. Die Seelsorge lehrt uns, dass es leichter ist, Fehler zu bekennen und in einem Klima des Vertrauens Veränderungen herbeizuführen. Die «Kultur der Empörung» schafft nur Sündenböcke, ohne eine echte Lösung zu bieten.

Welche Haltung soll die Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz denn vertreten?
Für mich sind nicht so sehr Erklärungen oder Forderungen wichtig. Die Kirche spielt eine wichtige Rolle in der Zivilgesellschaft. Sie sollte darauf achten, dass die Risiken für die Zivilgesellschaft in einem angemessenen Gleichgewicht zu den Möglichkeiten der politischen und sozialen Teilhabe stehen.

Hat die EKS Geld in die Credit Suisse investiert?
Nein, die EKS besitzt keine Aktien der Credit Suisse.

Welche Investitionspolitik verfolgt die EKS?
Die EKS hat die Berner Kantonalbank damit beauftragt, ihren bescheidenen Aktienbesitz zu verwalten.

Dieses Interview ist im Original auf protestinfo.ch (https://www.protestinfo.ch/ethique/2023/03/credit-suisse-le-protestantisme-entretient-une-relation-ambivalente-avec-le-finance) erschienen, dem Westschweizer Pendant der Reformierten Medien.

Fin de vie

Suffit-il d'être vieux pour avoir droit à Exit?

L'acquittement du médecin Pierre Beck, qui a aidé une octogénaire en bonne santé à mourir, inquiète. Les suicides assistés en EMS sont en hausse.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

«Si vous avez 80 ans, que vous êtes un peu sourd et avez de la peine à vous déplacer, Exit viendra sans problème vous aider à partir», alerte un pasteur romand. Préférant rester anonyme, ce ministre se souvient notamment d'un couple au sein duquel «le mari était atteint d'un lourd Parkinson, et qui s'est suicidé avec son épouse – en dépression mais bien portante».

Un témoignage qui rappelle l'affaire Pierre Beck, dont la patiente octogénaire et en bonne santé avait clairement formulé son envie de rejoindre son mari décédé. «Cela devient du grand n'importe quoi», accuse le pasteur, pour qui le récent acquittement de Pierre Beck, ancien vice-président de la section romande d'Exit, est le signal d'un «glissement» inquiétant.

Il n'est d'ailleurs pas le seul à pointer la facilité toujours plus grande qu'auraient les personnes âgées à accéder au suicide assisté. «C'est devenu une vraie porte de sortie», dénonce une aumônière vaudoise en EMS. Ayant récemment visité une personne «sourde, aveugle, mais en bonne santé» qu'Exit aurait depuis aidée à mourir, cette aumônière s'interroge: «Proposera-t-on bientôt à nos grands-parents de demander Exit plutôt que d'aller en EMS?»

La crainte d'une jurisprudence

Publié en février, un communiqué d'Exit Suisse indique que «de plus en plus de personnes âgées souffrant de troubles ou de maladies multiples (polymorbidité) optent pour une mort autodéterminée». «Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères», assure Gabriela Jaunin, coprésidente de l'association Exit Suisse romande. Dénonçant de la «provocation» dans le geste du médecin, elle confie d'ailleurs «ne pas comprendre personnellement cet acquittement», et craindre qu'il ne fasse jurisprudence.

«Cela veut dire, en somme, que n'importe quel médecin pourrait faire une ordonnance de pentobarbital à un patient», ajoute-t-elle. Et d'appeler à la mise en place d'«un cadre juridique encore plus strict».

Si elle se dit contre l'idée d'aider «toute personne en bonne santé» à mourir, Gabriela Jaunin rappelle toutefois que, depuis 2014, la seule condition des «souffrances intolérables» a été élargie par l'association. Alors qu'elle y était «opposée à l'époque», elle adhère aujourd'hui à la nouvelle réglementation, selon laquelle présenter des «polypathologies invalidantes» permet également de demander le suicide.

Ces dernières survenant irrémédiablement avec l'âge, la seule vieillesse serait-elle donc un motif suffisant pour demander à partir de la sorte? «Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé», répond la coprésidente.

En mai 2022, la Fédération des médecins suisses (FMH) décidait de calquer ses directives en matière de suicide assisté sur celles de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Celles-ci stipulent que l'assistance au suicide de personnes en bonne santé n'est pas admissible d'un point de vue médico-éthique. «Ces directives vont peut-être trop loin», réagit pour sa part Annette Mayer, théologienne catholique et accompagnante spirituelle au CHUV. «Les critères de la souffrance et de la qualité de vie sont de l'ordre de l'appréciation personnelle.»

> «Ce qu'a fait Pierre Beck, en évitant à cette dame de se jeter en bas d'un pont comme elle menaçait de le faire, est honorable. Mais cette personne ne correspondait pas à nos critères […]. Nous n'aidons pas les gens qui n'ont rien. Il faut être atteint dans sa santé.»
>
> 
> **Gabriela Jaunin,** coprésidente d'Exit Suisse romande

Une vision que partage Ralf Jox, neurologue et palliativiste du CHUV spécialisé en éthique médicale. Il appelle à «être plus humble par rapport à notre capacité de jugement de la souffrance». En tant que médecin, il aurait «de la peine à accéder à la demande de suicide de la part d'une personne en bonne santé», confie-t-il. Tout en admettant qu'il puisse y avoir «des exceptions, par exemple si la personne est tellement âgée qu'elle peut considérer être arrivée au bout de sa vie».

Si Ralf Jox souligne les «liens excellents» qu'entretient le milieu de la santé avec Exit, il n'en reste pas moins que certains restent gênés par la démocratisation de la pratique. «Je trouve que le discours autour d'Exit minimise la gravité de cet acte, qui reste une mort violente», exprime ainsi Alain Martin, aumônier en EMS pour l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Du fait de son expérience, il affirme qu'«une mort par suicide assisté représente non seulement un choc pour les familles, mais aussi pour les soignants, parfois même un traumatisme».

Assouplir les critères?

Ralf Jox exprime son regret de voir parfois que «la tradition chrétienne condamne encore le suicide assisté». Pour Annette Mayer, «ce qui est central, dans l'accompagnement religieux ou spirituel, c'est de prendre en compte le désir de vie ou de mort de la personne».

Même son de cloche du côté de l'aumônier réformé Giampiero Vassallo. Employé par l'EERV, il «donne sa disponibilité» à l'association depuis de nombreuses années, sans y être accompagnant ou bénévole, «lorsque des personnes croyantes demandent l'assistance d'un ministre». Engagé à «entendre avant tout les gens qui souffrent», il raconte avoir été «présent jusqu'au bout» pour plusieurs membres d'Exit. Selon lui, «les critères d'admission au suicide assisté pourraient vraisemblablement être encore assouplis», ce qu'il ne condamne pas, préférant s'abstenir de «tout jugement moral».

S'il dit «ne pas comprendre la méfiance de certains collègues», l'aumônier admet tout de même avoir eu écho d'abus dans ses échanges avec la coprésidente de l'association: «Gabriela Jaunin m'a confié que des accompagnants acceptaient parfois trop vite la demande de mourir formulée par certains membres, et qu'il était important qu'elle garde un œil sur eux.» Interpellée à ce sujet, la coprésidente d'Exit estime que «normalement cela ne devrait pas arriver au vu de nos critères. Et si des accompagnants se retrouvent dépassés par leur empathie, il faut qu'ils mettent un terme à leur engagement.»

PUBLICITÉ

Comptez sur nous.
Aujourd'hui plus que jamais.

ubs.com/ensemble

©2023 UBS. Tous droits réservés.

UBS

Contrôle qualité

Contre la précarité

Jardins Divers, l'accueil gratuit et inconditionnel

À Lausanne, la Maison des solidarités de l'Église réformée ouvre ses portes trois après-midi par semaine. Au programme, jeux, ateliers et discussions.

Camille Besse Protestinfo



Lausanne, le 23 mars 2023. L'espace Jardins Divers et son nouvel accueil de jour à Lausanne pour les personnes précaires ou isolées. CELLA FLORIAN

Les premières fleurs des Jardins Divers ornent pour l'heure uniquement les grandes baies vitrées donnant sur l'Avenue de Tivoli à Lausanne. Une réalisation colorée des bénévoles de la nouvelle Maison des solidarités de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) qui attire l'œil. «Nous aimerions être encore plus visibles: installer des banderoles dehors pour être plus facilement trouvés, détaille Monika Bovier, diacre suffragante. Nous accueillons jusqu'à une vingtaine de personnes par après-midi. Pour le moment, ce sont surtout des populations précarisées, mais nous sommes ouverts à tous les profils.»

Le souhait de l'EERV d'offrir un lieu d'accueil inconditionnel et gratuit s'est concrétisé en ce début d'année, avec la transformation du centre paroissial de Sévelin à Lausanne. Renommés Jardins Divers, les généreux espaces de la maison et du temple sont désormais à disposition de collectifs et d'associations. Monika Bovier et sa collègue Liliane Rudaz y organisent également trois après-midi par semaine des moments d'échanges privilégiés. «Depuis l'ouverture, c'est la course!» s'exclame la diacre, qui assure l'accueil de ce jeudi tout en veillant à la gestion du lieu.

Accueil au poil

Elle peut heureusement compter sur l'aide plus touffue de *Tahïko*, son «chien diacre», qui salue joyeusement chaque nouveau visiteur. «Certains viennent surtout pour le voir», s'amuse sa maîtresse.

Dans la grande salle du rez-de-chaussée, confortablement aménagée, Sabrina Coretti sert des thés et cafés. «Je trouve l'idée de cet endroit formidable! Ceux qui en ont besoin bénéficient ainsi d'un vrai lieu de repos», s'enthousiasme-t-elle, avant de confier ne pas avoir beaucoup hésité avant de rejoindre la quinzaine de bénévoles qui œuvrent aux Jardins Divers.

> «Nous accueillons jusqu'à une vingtaine de personnes par après-midi. Nous sommes ouverts à tous les profils.»
>
> 
>
> **Monika Bovier,** diacre suffragante

Protéiforme, l'espace où elle se tient est partagé avec l'accueil parascolaire de la ville. Ses murs servent également à une exposition photo qui s'étend jusque dans le temple. «Le fait qu'il n'y ait pas de cloison pour séparer l'espace de vie de celui du temple va bien entendu favoriser des discussions ou des réflexions spirituelles, mais toutes les croyances sont respectées. Ici tout le monde est bienvenu», assure Monika Bovier, qui rêverait «pouvoir un jour remplacer les bancs en bois avec des canapés».

Elle prévoit aussi d'ouvrir un espace de coworking sur la galerie où se trouve l'orgue, et d'y installer un poste d'ordinateur en libre-service.

Gratuit pour tous

Le petit groupe encore clairsemé en ce milieu d'après-midi se réunit autour d'une même table. Parmi eux, Marilou Rytz est venue proposer un atelier d'écriture. Écrivaine, mais aussi assistante sociale, elle prend naturellement part aux discussions. À ses côtés, Pasquale Divoleo. S'il œuvre aussi bénévolement au sein de la maison, il est aujourd'hui venu comme simple visiteur, avec une question en tête: «Comment accompagner un jeune couple de confession mixte, l'un catholique, l'autre protestant, en vue de leur mariage?»

Les discussions sont animées. «C'est cool de pouvoir échanger avec des gens ouverts», relève-t-il, avant de préciser: «Aujourd'hui, c'est calme, mais hier les gens ne voulaient plus partir.»

Tous s'interrompent pour saluer l'arrivée d'Emile Simon, 88 ans. «Pour garder la forme, c'est important de voyager et quand on est seul comme moi, c'est mieux de venir ici plutôt que de jeter des pierres aux poules», s'amuse-t-il. Plus discrète, Romina Monteemarano est venue sur les conseils d'amis, «pour faire de nouvelles rencontres».

Le temps file. Marilou Rytz demande aux personnes présentes si elles veulent commencer l'atelier. Le succès est mitigé. «Nous avons vraiment fait le choix de ne rien figer dans le béton pour nous adapter aux besoins. Au début, nous avions tout un programme d'animations, désormais on privilégie la souplesse pour rester à l'écoute des envies», explique Monika Bovier.

Fonctionnement collectif

D'ailleurs, certaines personnes passent simplement en coup de vent, juste pour un café, ou pour profiter des aliments à disposition gratuitement dans le frigo de l'entrée. Car l'une des particularités des Jardins Divers est qu'ils se laissent volontiers modeler par leurs visiteurs, à l'instar des nouveaux horaires d'accueil, dès le mois prochain, à la suite de certains échanges: «En plus de son côté spirituel, le fait que la maison ait ce fonctionnement collectif est peut-être aussi ce qui nous distingue des maisons de quartier de la ville», formule encore la diacre.

De son côté, Marilou Rytz n'est pas déçue. Elle reviendra prochainement avec une nouvelle forme d'atelier: «C'était de chouettes rencontres. J'avais préparé quelque chose de très cadré, que je vais pouvoir adapter.» Et peut-être aider ceux qui le demandent à écrire des documents administratifs ou des lettres. L'écrivaine se dit complètement ouverte. C'est la seule règle de la maison.

Beaucoup trop de seniors ne réclament pas leur dû

Prestations complémentaires

Selon une étude de Pro Senectute, 15,7% des retraités suisses se privent d'un soutien financier alors qu'ils y ont droit.

En Suisse, pas moins de 230'000 seniors ne toucheraient pas de prestations complémentaires (PC) alors qu'ils y ont mathématiquement droit. C'est la conclusion d'une enquête représentative menée par la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW) en collaboration avec Pro Senectute. Si l'on rapporte ce chiffre à la population éligible à ces aides, il s'agirait de 15,7% des plus de 65 ans (vivant toujours à domicile) qui n'y ont pas recours.

Le phénomène n'est pas nouveau mais il est, pour la première fois, chiffré à l'échelle nationale. Pro Senectute appelle à une prise de conscience généralisée du problème de non-recours. Car la pauvreté des aînés pourrait encore gagner du terrain dans les prochaines années, au regard de «l'évolution démographique et du renchérissement actuel du coût de la vie et des loyers», s'inquiète l'organisation.

Veuves et veufs mal lotis

Socialement comme géographiquement, il existe de grosses disparités. Environ une femme âgée sur cinq ne percevrait pas les PC auxquelles elle a droit, contre un homme âgé sur dix. Quant aux personnes retraitées qui ne disposent pas du passeport rouge à croix blanche, elles sont deux fois plus nombreuses (34%) que leurs homologues suisses (15%) à se trouver dans une situation de non-recours.

Le niveau de formation a lui aussi une forte influence, selon l'étude. Les personnes âgées qui n'ont fréquenté que l'école obligatoire sont presque six fois plus «timides» en demandes PC que celles qui ont un diplôme du degré tertiaire. Le mariage, en revanche, révèle un effet «protecteur». Seules 11% des personnes mariées ne recourent pas aux PC, contre presque 25% des veuves et veufs.

> «Pro Senectute appelle à une prise de conscience généralisée du problème, car la pauvreté des aînés pourrait encore gagner du terrain ces prochaines années.»

Les plus fortes proportions de personnes en situation de non-recours se trouvent dans les communes rurales ou périphériques. Les aînés vaudois sont juste au-dessus de la moyenne nationale avec 16% d'ayants droit qui ne touchent pas leurs PC. Le Tessin s'adjuge le plus haut taux d'inexploitation (31%) alors que les seniors glaronnais affichent le ratio le plus bas: 4,7%.

Sentiment de culpabilité

L'étude du ZHAW identifie quatre grands motifs de non-recours: la méconnaissance, la surcharge administrative, les valeurs personnelles de frugalité ou d'indépendance et, enfin, la honte d'être catalogué comme un «assisté» ou comme une «charge» pour ses concitoyens.

Ce dernier point concernerait particulièrement les personnes étrangères, qui craignent de perdre leur droit de séjour si elles viennent à toucher des PC. Si le manque d'information reste la cause principale des non-recours, 12% des personnes retraitées refusent de toucher les PC de manière volontaire. **TNW**

Calculez si vous êtes éligible!

Les prestations complémentaires à l'AVS ne sont pas une aide sociale, mais un droit au minimum vital garanti par la loi. Elles peuvent également permettre de rembourser certaines factures de santé (quote-part et franchise de la caisse-maladie, frais de dentiste, etc.).

Pour être fixé sur votre éligibilité aux PC, Pro Senectute propose un calculateur en ligne (*www.prosenectute.ch/fr/services/conseil/pcf*) qui vous permet de vous renseigner immédiatement en toute confidentialité. Son verdict est fourni à titre indicatif. Si la simulation vous indique un droit aux PC, vous pouvez adresser une demande à la Caisse cantonale vaudoise de compensation. En cas de doute, Pro Senecute Vaud répond à vos questions au 021 646 17 21.

À noter que seules les personnes dont la fortune nette ne dépasse pas 100'000 francs (ou 200'000 francs pour les couples mariés) ont droit aux PC. À quelques exceptions près, la valeur d'un immeuble qui sert d'habitation à son propriétaire n'est pas prise en considération. **TNW**

Les Vaudois dépensent moins à la Migros

Consommation

Le chiffre d'affaires de la coopérative Migros Vaud est en baisse en 2022 par rapport à l'année précédente.

Seuls trois journalistes assistaient, ce lundi 3 avril, à la présentation des résultats de Migros Vaud pour l'année 2022. Dans une immense salle du Palais Beaulieu, le directeur Anton Chatelan avertit d'emblée que la situation n'est pas simple: après une accalmie fin 2022, l'inflation est repartie à la hausse en Suisse, et la guerre en Ukraine bouscule toujours le marché des matières premières et de l'énergie.

Dans ce contexte, le climat de consommation n'a jamais été aussi bas depuis cinquante ans en Suisse. Ce qui explique en partie la baisse du chiffre d'affaires de la coopérative, en recul de 37 millions de francs entre 2021 et 2022, soit plus de 3%. Son bénéfice se rétracte lui aussi mais plus légèrement, grâce à la revente des Écoles Club Migros, du Fitnessparc Malley et du golf de Bougy à des filiales du géant orange. Ce procédé a mécaniquement rapporté de l'argent à la coopérative vaudoise, lui permettant d'atténuer ses pertes en 2022.

Panier moyen à 33 francs

Car les faits sont là: dans les supermarchés et hypermarchés, les clients dépensent moins qu'avant avec un panier à 33 francs en moyenne.

> «Cela ne nous a pas empêchés de continuer à nous développer.»
>
> **Anton Chatelan,** directeur de Migros

Quant aux magasins spécialisés comme Micasa, Melectronics ou SportXX, ils souffrent de la concurrence d'internet et accusent aussi une réduction de leur chiffre d'affaires.

L'attractivité croissante des produits biologiques (+6%) et végétariens (+6% également) n'a pas compensé les pertes sur les autres segments du groupe. Et pour éviter de répercuter toute la hausse des prix dans les rayons, Migros Vaud a rogné sur sa marge globale, en recul de 16 millions en 2022.

«Mais cela ne nous a pas empêchés de continuer à nous développer, et de distribuer 7,7 millions en 2022 pour des projets sociaux et culturels dans le canton», précise son directeur Anton Chatelan. Trois nouveaux points de vente seront ouverts cette année. Migros reste le plus gros distributeur du canton. **Marie Maurisse**

PUBLICITÉ



Sa mission: favoriser les échanges entre Nord et Sud

Nicolas Monnier Directeur du missionnariat des Églises réformées, il a beaucoup appris des chrétiens d'Afrique.



Lucas Vuilleumier Protestinfo
Chantal Dervey Photo

Ce n'est pas un homme de théâtre, mais Nicolas Monnier est actuellement en tournée. Le directeur du Département missionnaire (DM) des Églises réformées romandes fait, depuis quelques jours, le tour des synodes, les parlements d'Églises. Le but? Célébrer les 60 ans du département qu'il dirige, et ainsi faire toujours mieux connaître ses actions d'échange et de mission.

Né au Mozambique en 1965, Nicolas Monnier connaît plus que jamais la question missionnaire. Son père, qui tenait une école d'agronomie, y déménage avec sa mère afin d'intégrer une communauté presbytérienne. «L'expérience, en tant qu'enfant, était unique», se souvient-il, lui qui passe ses dix premières années sur place, où naissent également son frère et sa sœur. «L'intégration était complète. J'allais à l'école avec mes copains mozambicains, je jouais au foot avec eux et je parlais le tsonga, que mes parents parlent encore», relate-t-il.

Travaillant aujourd'hui au service des Églises, Nicolas Monnier raconte toutefois s'être «éloigné de la foi» pendant sa jeunesse. Proche des milieux d'extrême gauche, il est vaguement anarchiste à la fin des années 1980, mais surtout critique envers la société de l'époque. Didier Péclard, politologue spécialisé en études africaines et professeur à l'Université de Genève, avec qui Nicolas Monnier fonde la revue «Le Fait missionnaire» en 1995, se souvient toutefois d'une personne «à la croisée des chemins». «Nos intérêts se sont retrouvés sur l'histoire sociale des missions chrétiennes, que nous avons tous deux étudiée», se rappelle-t-il, mettant en avant «la passion et l'honnêteté intellectuelle» de son ami.

> «Traverser des conflits ou vivre dans la précarité aide à garder l'Évangile au plus près de soi.»

Mais Nicolas Monnier est encore à l'université quand il se remet en recherche spirituelle. Il va ainsi vivre ce qu'il appelle une «réconciliation». «Alors que je suis assistant-étudiant en sciences po, je recommence à me questionner… Je fais quelques retraites dans des monastères et l'évidence me saute aux yeux: il me faut étudier la théologie pour devenir pasteur.»

Après son stage pastoral effectué en 1996 à Renens, il travaille pendant quatre ans pour la paroisse de Curtilles-Lucens. En 2002, il saute le pas, et devient missionnaire à son tour. C'est le retour au Mozambique, où il emmène son épouse, infirmière de formation et aujourd'hui artiste-peintre, ainsi que ses trois jeunes enfants. À l'époque, il est donc un envoyé du DM, dont il prendra la tête en 2015. «Sur place, j'ai à nouveau fait ce constat: traverser des conflits ou vivre dans la précarité aide à garder l'Évangile au plus près de soi. Nous avons tellement à apprendre des chrétiens d'Afrique.»

Un siècle d'échanges

Mais si les Églises du Nord envoient encore régulièrement des pasteurs, des théologiens ou d'autres Romands de diverses professions, ces dernières en reçoivent également en Suisse romande. À chacune de ses visites dans les législatifs ecclésiaux, Nicolas Monnier s'amuse d'ailleurs à soumettre une colle à son auditoire. «Selon vous, en quelle année un pasteur issu de la mission est-il venu prêcher pour la première fois en Suisse romande?» À Genève ou Fribourg, où il vient de se rendre, il raconte, d'une voix chaude et puissamment amicale, que les estimations ne remontent pas plus loin que les années 1950, ce qui l'amuse… Et pour cause. C'est en 1925 que le pasteur mozambicain Calvin Mapopé – «le bien nommé», relève Nicolas Monnier – monte dans la chaire de la cathédrale de Lausanne pour prêcher.

Assis sous l'encadrement d'une carte de la Mission romande, Nicolas Monnier nous propose de découvrir les réactions suscitées par la visite de ce pasteur noir à Lausanne, il y a près d'une centaine d'années. Il les a réunies dans un document qu'il nous tend en nous mettant toutefois en garde, le sourire en coin cette fois-ci: «N'oublions pas le contexte…» On y lit alors qu'à l'époque, le professeur Gampert, président de la Commission synodale de l'Église libre du canton de Vaud, avait déclaré: «Aurons-nous honte de nous laisser évangéliser par un nègre?» Nicolas Monnier commente aussitôt: «Si le mot nègre choque aujourd'hui, cette parole est progressiste pour l'époque, car les réformés avaient compris l'utilité d'opérer des échanges riches entre Nord et Sud, plutôt qu'une simple évangélisation du Sud par le Nord.»

Paternalisme

Sur ce sujet, qui peut d'ailleurs demeurer sensible, Nicolas Monnier se penche très volontiers. «Le paternalisme qui a pu être présent dans la démarche évangélisatrice des Suisses qui partent pour l'Afrique a laissé place, depuis de nombreuses années, à une relation d'égalité.» D'ailleurs, afin d'être transparent sur le passé du DM, Nicolas Monnier se réjouit d'avoir rendu ses archives publiques, consultables aux Archives cantonales vaudoises. «Nous venons notamment de terminer de numériser plus de 10'000 photos», note-t-il. «Tous ces supports et documents servent régulièrement à des recherches universitaires. Je viens d'ailleurs de recevoir trois étudiants en sociologie qui s'intéressent à la question de la mission et de son impact sur la vie religieuse lausannoise.»

Parmi ses réussites en tant que directeur, il cite notamment le lancement en 2021, en collaboration avec d'autres institutions, d'une formation en théologie interculturelle, donnée à l'Institut œcuménique de Bossey. Mais aussi l'accueil du Togolais Espoir Adadzi. Ce volontaire, envoyé par la Communauté d'Églises en mission, une organisation partenaire du DM, est pasteur de l'Église évangélique presbytérienne du Togo. Il a été engagé par l'Église protestante de Genève (EPG) en 2017. Espoir Adadzi y travaille notamment aux liens entre les Églises de la CER et celles issues de l'immigration. «Avec tellement de bienveillance, il a tout fait pour que je sois bien accueilli et accompagné dans ma mission. Je peux tout lui dire, mes joies, mes peines… Nicolas Monnier est une figure de l'interculturalité en Église.»

Bio

1965 Naissance au Mozambique, où ses parents sont en mission. **1975** Retour dans le village familial, à Arnex-sur-Orbe. **1990** Prix de faculté pour son mémoire de licence en sciences sociales et politiques. **1995** Prix Paul-Chappuis pour son mémoire de théologie et naissance de Camille. Suivront Aurel, né en 1998, et Margot en 2000. **1996** Début de sa formation pastorale au sein de l'Église évangélique du canton de Vaud (EERV) **2002** Envoyé par le DM au Mozambique, où il s'installe avec sa famille jusqu'en 2008. **2015** Devient directeur du DM, association mandatée par les Églises de la CER.

Contrôle qualité

Professeure d'éthique à la Faculté de théologie de l'Unige, Sarah Stewart-Kroeker propose une relecture de la foi chrétienne en la Résurrection liée aux enjeux écologiques actuels. Entretien

La promesse de Pâques pour la Création

ANNE-SYLVIE SPRENGER,
PROTESTINFO

Ecologie ▸ A l'heure de la dévastation environnementale et alors que de nombreux scientifiques alertent sur la disparition de dizaines de milliers d'espèces, un nouveau courant de pensée invite à revisiter le récit pascal dans une «perspective écologique». Une lecture à laquelle nous invite Sarah Stewart-Kroeker, professeure d'éthique à la Faculté de théologie de l'université de Genève, dans l'ouvrage collectif *Scandale ou salut?*, publié ce printemps aux éditions Labor et Fides. En plein milieu de ce que d'aucuns nomment déjà la sixième extinction de masse, l'éthicienne postule ainsi que le Christ se serait non seulement sacrifié pour l'humanité mais pour la Création tout entière. Interview.



L'Eglise romane du XIe siècle immergée dans le réservoir de Vilanova de Sau en Espagne, visible en surface durant la sécheresse de l'été 2022.
KEYSTONE

La mort et la résurrection du Christ seraient aujourd'hui à relire dans une perspective écologique. Qu'entendez-vous par là?
Selon un nouvel axe de réflexion nommé «l'incarnation profonde», l'incarnation de Jésus ne concerne pas seulement les humains. A sa naissance, le Verbe se fait chair. Le Christ ne rejoint donc pas seulement l'humanité, mais la matérialité de manière large. Par ailleurs, nous savons que tous les corps humains sont également impliqués dans le réseau interdépendant de l'univers, la création tout entière étant inextricablement liée par ses complexes liens écologiques, planétaires, cosmiques.

A quelle compréhension de Pâques cette lecture nous invite-t-elle?
A considérer que lorsque le Christ souffre et meurt sur la croix, il sauve la vulnérabilité et la souffrance humaines d'une part, mais également les «blessures» de la Création. Cette conception nous invite aussi à reconnaître la profonde interdépendance de nos réalités créées. La mort de Jésus nous confronte ainsi non seulement aux violences faites aux humains mais également à celles commises à l'endroit de la création. Les dégâts écologiques sont d'ailleurs le résultat des premières comme des secondes.

Quand sont apparues les prémisses de cette nouvelle interprétation?
D'une certaine manière, elles sont là depuis toujours: les images d'une création souffrante mais aussi d'une création nouvelle à la fin des temps, guérie et restaurée, sont présentes dans les textes bibliques. Dans son Epître aux Romains, l'apôtre Paul décrit, par exemple, la Création tout entière comme gémissant en attendant sa rédemption. La Création y apparaît donc déjà comme cosouffrante avec les humains.

Personnellement, en quoi ce concept vous semble-t-il pertinent?
Nous sommes aujourd'hui confrontés à la mort d'espèces, d'écosystèmes, de vies humaines et non-humaines à une échelle sans précédent depuis la dernière extinction. Or la longue tradition théologique dans laquelle nous nous situons a toujours cherché à penser la mort du Christ non seulement comme un acte en soi, mais dans ses conséquences, dans sa portée de sens analogique – soit comment on peut en saisir le sens deux mille ans plus tard. Si les textes bibliques au cœur de la foi chrétienne ont encore un sens pour nous aujourd'hui, il me semble important d'explorer cette perspective écologique.

Quel retentissement cette interprétation connaît-elle? Est-elle reconnue ou reste-t-elle encore confidentielle?
Cette interprétation est bien connue – et de plus en plus – dans le monde de la théologie anglophone. Ce n'est bien sûr pas sans débat, comme pour tout thème théologique!

Justement, lire la mort et la résurrection du Christ dans une perspective écologique, n'est-ce pas dénaturer le message du salut rapporté par les textes bibliques?
Seulement si on pense qu'il n'y a, derrière ces textes, qu'un sens fixe et défini une fois pour toutes. Dans ce cas, la Bible ne serait plus qu'un artefact et non plus un texte qui s'ouvre aux lecteurs et lectrices qui y cherchent une résonance parlante, une source de réflexion constructive – un texte dont le sens reste encore et toujours ouvert au renouveau. I

Se «déloger» de l'anthropomorphisme

Pour Marie Cénec, coordinatrice de la Transition écologique et sociale de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV), «tisser des liens entre théologie et écologie est essentiel. La théologie aide à penser la situation inédite que nous vivons, à donner du sens à nos actions, à creuser la question de la dimension spirituelle de la transition. La théologie me semble cruciale pour se saisir de ces questions. Cette interprétation d'une 'incarnation profonde' est très intéressante, car elle nous déloge de notre anthropocentrisme. Pour ma part, l'événement pascal englobe le tout de la Création. Il y a là un débordement de sens et d'espérance qui va au-delà de l'espèce humaine. La théologie s'enrichit des contextes dans lesquels elle se déploie. Elle est dynamique et se doit de répondre aux enjeux de son temps.»

Responsable du dossier environnement et président de l'Eglise réformée fribourgeoise (EERF) et membre du Conseil de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), Pierre-Philippe Blaser relève qu'en «dévoilant une continuité entre la tragédie de Vendredi saint et l'extinction de masse ou la dérive climatique, cette interprétation ouvre une nouvelle voie pour la pensée chrétienne. C'est stimulant.» Souvent traitée comme une question éthique, «l'écologie prend ici place au cœur du symbole chrétien. Ces propositions poussent à relire spirituellement les misères de la nature, mais aussi l'œuvre du Christ sous un angle concret. Scruter la beauté, celle de l'amour, jusques et y compris dans les souffrances de la nature, voilà qui est pertinent.» **ASR**

DES MENUS DE PÂQUES CONSTERNANTS

Les fêtes de Pâques font nettement augmenter la consommation de poisson, d'œufs et de viande d'agneau en Suisse. «Les détaillants s'en réjouissent sans doute, mais pas la nature, dénonce le WWF Suisse. Car les effets de nos menus de Pâques traditionnels sur l'environnement sont consternants». A Pâques, selon l'ONG, les émissions de CO_2 provoquées par l'importation de viande d'agneau augmentent notablement, la consommation explosant de 50 à 85% en comparaison annuelle. Un sixième de cette viande arrive en Suisse par avion depuis la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Et la consommation de poisson atteint un sommet: pour «produire» 100 g de filet de saumon, il faut en guise de nourriture environ 175 g de poissons capturés dans la nature tels que harengs, anchois et sardines, ainsi que 95 g de soja.
Selon Mariella Meyer, experte en alimentation au WWF Suisse, «comme souvent, la quantité fait la différence. On peut soigner la tradition de la course aux œufs, mais en se contentant d'un seul œuf par personne le dimanche de Pâques. Une consommation supportable pour la planète serait de deux œufs environ par semaine et par personne.» Et il existe d'autres options, plus durables, observe Isabel Jimenez, experte en produits de la mer au WWF Suisse. «Le bilan écologique des substituts végétaux est meilleur que celui du poisson conventionnel. Il est temps de rompre avec nos habitudes si nous voulons changer la situation.» **DOMINIQUE HARTMANN**

Le défi d'éduquer ensemble enfants catholiques et protestants

Irlande du Nord ▸ «Il y a de la place pour apprendre ensemble en s'amusant», chantent les bambins dans l'une des rares écoles maternelles à accueillir enfants protestants et catholiques en Irlande du Nord, avec le projet de créer un pont entre les deux communautés.

Il y a vingt-cinq ans, l'accord du Vendredi Saint mettait fin à trois décennies de violences communautaires ayant fait 3500 morts en Irlande du Nord. Il mettait l'accent sur l'importance d'une «culture de la tolérance à tous les niveaux de la société», qui devait passer par la mixité dans l'enseignement. Mais beaucoup de protestants et catholiques continuent de vivre séparément, dès leur plus jeune âge. Pendant l'année scolaire 2022/23, seulement 27 000 élèves sur un total d'environ 356 000, soit moins de 8%, étudient dans des écoles «intégrées» ou mixtes, mélangeant les deux communautés. La maternelle Bangor Integrated Nursery School est l'un de ces rares établissements.

En 2019, «nous avons organisé un vote parmi les parents» et «97% ont dit qu'ils soutiendraient» la transformation, raconte à l'AFP la directrice de cette maternelle, Pamela Algie. L'école, qui était majoritairement protestante, a obtenu son nouveau statut après un long examen par le Ministère de l'éducation. Désormais, chaque classe doit compter 40% d'enfants catholiques, 40% de protestants et 20% d'enfants d'autres origines, explique Pamela Algie.

La première école mixte a ouvert en 1981, en pleine période des *Troubles*. Il a fallu attendre 2022 pour que le parlement d'Irlande du Nord adopte une législation encourageant davantage d'écoles publiques – dont les élèves sont majoritairement protestants – et d'écoles sous contrats – principalement catholiques – à s'engager sur la voie de la mixité. Les deux acceptent les élèves d'autres communautés, mais en réalité, rares sont ceux qui franchissent le pas. De plus, les programmes dans ces écoles ne se penchent pas réellement sur la question de la différence. Alors qu'à Bangor Integrated, «nous parlons de diversité, d'égalité, de respect et d'inclusion», explique Pamela Algie. «Et nous n'hésitons pas à aborder des sujets difficiles, comme les questions raciales et la religion», ajoute-t-elle, même si ses élèves ont seulement entre trois et quatre ans. Dans les écoles qui ne sont pas mixtes, «tout tourne autour des études, des bonnes notes, mais rien n'est fait pour préparer les élèves au monde extérieur, pour leur enseigner l'histoire de l'Irlande du Nord», déplore Lorraine Clayton, qui a travaillé dans ce système avant d'enseigner au Priory Integrated College à Holywood.

Pour permettre à un plus grand nombre d'élèves d'interagir, l'«éducation partagée» a été créée en 2007. Dans ce système, deux ou trois écoles s'associent et permettent de passer de l'une à l'autre, par exemple si l'une propose une langue ou un sport que l'autre n'a pas.

En 2018, cela concernait environ 60 000 élèves, mais le gouvernement veut atteindre 80% des écoles dans les prochaines années, ajoute Danielle Blaylock de la Queen's University à Belfast. A la différence du système mixte, «l'éducation partagée permet aux écoles et aux élèves de garder leur identité quand ils interagissent», souligne l'experte. Selon elle, privilégier cette voie permettrait de toucher plus de familles, en particulier celles réticentes à la mixité. **ANNA CUENCA**/AFP

Tendance

La crucifixion de Madonna à Coca-Cola

L'aura du Christ mourant sur la croix dépasse la seule commémoration pascale. Le motif a essaimé dans la pop culture ou l'art contemporain

Lucas Vuilleumier (Protestinfo)

Universellement connue, la croix des chrétiens, sur laquelle Jésus a été exécuté il y a plus de deux mille ans, n'en finit plus de fasciner les artistes. S'attachant personnellement à des croix ou crucifiant des objets, notamment de consommation, pop stars ou artistes visuels profiteraient ainsi de «détourner un symbole resté très fort dans l'imaginaire collectif, que chacun identifie qu'il soit croyant ou non», explique Isabelle Saint-Martin, directrice d'études en sciences religieuses à l'École pratique des hautes études de Paris (EPHE).

Pour Nathalie Dietschy, professeure assistante d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, la croix serait même «le meilleur motif pour véhiculer des messages», la recherche d'un «effet transgressif» n'étant d'ailleurs pas toujours liée à «une volonté d'offenser» de manière blasphématoire ou anticléricale.

«Madonna en est un excellent exemple», pose Isabelle Saint-Martin. La chanteuse s'est en effet crucifiée en 2006 lors de son «Confessions tour». Philippe Kaenel, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Lausanne, note que l'artiste «a toujours revendiqué une position catholique», déjà avec son nom de scène, et «manifesté autant l'envie de transgresser que celle d'affirmer sa propre croyance». Une démarche qui, selon Isabelle Saint-Martin, est même «assez loin de l'irrévérence», puisque «des versets de l'Évangile de Mathieu défilaient sur des écrans LED pendant ce concert. Madonna utilisait plutôt ici le symbole ultime qu'est la croix pour héroïser sa propre figure.»

Des caricatures à l'autoportrait

Pour autant, «l'utilisation détournée du motif de la croix christique, au XIXe siècle, apparaît d'abord et avant tout dans des caricatures, au moment de la séparation entre l'Église et l'État français de 1905, qui impose la laïcité», expose Philippe Kaenel. «La crucifixion est alors systématiquement parodiée dans un fort anticléricalisme qui, en France, est toujours très actif, notamment chez «Charlie Hebdo». Si à l'époque, l'idée est premièrement de «revendiquer une indépendance d'esprit par rapport à un ordre patriarcal établi et imposé par l'Église», comme le rappelle Isabelle Saint-Martin, les artistes vont parallèlement «s'approprier le motif du crucifié, en humanisant sa figure jusqu'à réaliser des autoportraits en croix». Une évolution qui imite celle opérée dans l'art religieux lui-même, qui au cours du Moyen Âge, a «progressivement remplacé la figure d'un Christ glorieux triomphant sur la mort par celui d'un corps douloureux, exprimant ainsi de la souffrance humaine».

«En exploitant la crucifixion, les artistes veulent parfois moins choquer que revendiquer», analyse encore Philippe Kaenel. «Le Christ, notamment dans la photographie contemporaine, est devenu une sorte d'alter ego ou de porte-parole», ajoute Nathalie Dietschy, qui cite notamment l'artiste afro-américaine Renée Cox. Cette dernière, en représentant en 1994 un homme noir crucifié, aurait ainsi «profité de la position du Christ et de ses bras ouverts, en signe d'accueil, comme motif d'inclusivité et de geste engagé».

D'autres causes y passent, notamment avec l'art urbain du britannique Banksy, qui a représenté un Christ tenant des sacs de shopping en 2004, ou la crucifixion d'une canette de Coca-Cola par l'artiste belge Régis Gomez en 2022. «Ces œuvres dénoncent la réduction de l'espérance chrétienne au seul matérialisme», analyse Isabelle Saint-Martin, pour qui «la crucifixion est devenue le symbole de toutes les causes injustement négligées et de toutes les négociations politiques». Et de citer encore une œuvre datant de 1965, La civilisation occidentale et chrétienne, de l'artiste protestataire argentin Léon Ferrari, qui représente le Christ cloué sur un avion de chasse de l'US Air Force, aux ailes armées de bombes. «Il s'agissait alors de condamner les frappes américaines au Vietnam.»

Les messages véhiculés sont-ils pour autant toujours compréhensibles? Pour Philippe Kaenel, «le contexte compte parfois plus que le discours de l'artiste sur son travail», qui peut «fluctuer ou ne plus être écouté» en cas de mauvaise réception d'une œuvre. Il en veut pour preuve le Piss Christ (1987) du photographe américain Andres Serrano, «l'œuvre la plus vandalisée au monde», représentant un chapelet plongé dans de l'urine et du sang. «Une façon de parler de l'humanité et de la souffrance du Christ», exprime le spécialiste. «Saccagée par des jeunes catholiques traditionalistes à Avignon en 2011, l'œuvre n'avait généré aucun remous quand elle a été exposée à Beaubourg en 2008», note Isabelle Saint-Martin, qui précise l'intérêt de montrer la photo controversée avec toute la série dont elle fait partie. «C'est le danger de ce genre d'images, qui, avec les réseaux sociaux notamment, peuvent être vues par n'importe qui et hors contexte, comme l'ont été certaines caricatures de Mahomet.»



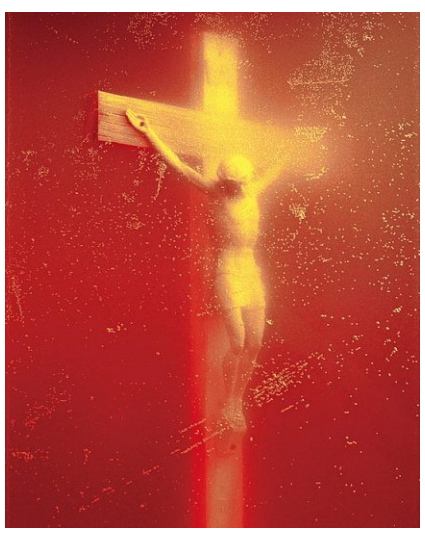
Madonna lors de son «Confessions tour» en 2006: pas la dernière à capter le potentiel publicitaire de la croix – pour vendre des billets de concert aussi. GETTY IMAGES/ DAVE HOGAN



León Ferrari, «La Civilización Occidental y Cristiana». AFP



Régis Gomez, «Crucifixion». RÉGIS GOMEZ



Le «Piss Christ» de tous les scandales, signé Andres Serrano. AFP

«Scandale ou Salut?»
Sous la direction de Simon Butticaz et Frédéric Amsler
Éd. Labor et Fides

Histoire

En quoi la mort sur la croix était déjà un scandale?

La crucifixion du Christ n'a pas attendu ces détournements plus ou moins provocants pour indigner l'opinion publique. L'ouvrage collectif «Scandale ou Salut?» paru en février sous la direction des théologiens lausannois Simon Butticaz et Frédéric Amsler, retrace largement les interrogations suscitées par cette mise en croix. «Prêcher un homme crucifié, en affirmant qu'il était Fils de Dieu, était tout simplement impensable dans l'Antiquité», exprime le bibliste réformé et historien Daniel Marguerat. «Qui, au Ier siècle, irait chercher Dieu sur une croix?».

La mort par crucifixion «est comprise comme l'ultime humiliation», précise le théologien genevois Andreas Dettwiler. «Dans les textes juridiques de l'époque, celle-ci compte parmi les peines les plus sévères que sont le bûcher, la décapitation et la condamnation aux bêtes. La crucifixion était presque toujours la pire de toutes, qualifiée de summum supplicum, peine maximale.» Daniel Marguerat détaille encore: «Le plus important à relever aux yeux de l'historien, est que ce châtiment «signifie l'exclusion sociale de la victime, son rejet de la société. Elle n'est plus rien socialement, tous ses droits - même celui d'une mort digne - lui ayant été retirés.»

«En son temps déjà, l'apôtre Paul ne faisait aucun mystère du «scandale» (skandalon), déclenché par cette mort», soulignent, dans leur introduction, Simon Butticaz et Frédéric Amsler - littéralement «un piège», «une pierre d'achoppement». En effet, alors que les Grecs ne juraient que par la sagesse et que les Juifs guettaient la venue d'un Dieu fort, cette crucifixion sonne comme une absurdité, une «folie» pour reprendre le terme de l'apôtre. Pour autant, loin de se laisser tenter par une «forme de "cancel culture" avant l'heure», formulent les directeurs d'ouvrage, les premiers croyants ont assumé le paradoxe et se sont efforcés d'en capter le sens. «Il fallait l'audace de l'apôtre Paul pour faire de la croix un slogan religieux», formule Daniel Marguerat, notant que celui-ci est «le premier à penser la foi chrétienne non à partir de la vie de Jésus, mais à partir de sa mort».

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Contrôle qualité

Série documentaire sur Arte

«L'amalgame choquant» d'un prof de l'UNIL dénoncé en France

La faîtière protestante française estime que le film coécrit par un sociologue des religions de l'UNIL associe tous les milieux évangéliques à des dérives extrémistes.

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Le documentaire «Les évangéliques à la conquête du monde», coécrit par le sociologue des religions Philippe Gonzalez, de l'Université de Lausanne, emprunte-t-il des raccourcis malheureux? C'est ce qu'avance la Fédération protestante de France (FPF). Ce film en trois volets retrace l'expansion politique de la mouvance chrétienne fondamentaliste aux États-Unis, ayant largement soutenu l'élection de Donald Trump et le retour en arrière sur l'avortement. Le chercheur vaudois en est la caution scientifique.

Dès sa diffusion, début avril, sur Arte, la faîtière française – qui représente toutes les sensibilités protestantes (réformés, luthériens, évangéliques, etc.) – a réagi en dénonçant «un parti pris éditorial, qui crée un amalgame choquant entre l'évangélisme américain nationaliste et les évangéliques français», qui refusent d'être «associés à ces dérives».

En cause? Des raccourcis que Christian Krieger, président de la FPF, détaille volontiers. Comme cette séquence où une église évangélique française est montrée au moyen d'un extrait de la visite de la journaliste Christine Kelly. La voix off rappelle alors sa collaboration avec le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour. Une autre séquence montre l'aumônier parlementaire évangélique Thierry Le Gall avec le sénateur antiavortement Bernard Fournier, s'accordant sur le fait que «certains courants politiques» tenteraient de détruire l'héritage culturel chrétien. «Des juxtapositions malhonnêtes», selon Christian Krieger.

Contacté, Philippe Gonzalez récuse toutefois toute volonté d'amalgame, «les différences de discours entre évangéliques» étant à ses yeux «bien représentées à l'écran, grâce à un panel équilibré d'interlocuteurs». Quant à la séquence filmée à l'Assemblée nationale, «celle-ci visait simplement à démontrer la porosité réelle entre évangéliques et catholiques», indique-t-il.



«Les évangéliques à la conquête du monde» explore la mouvance chrétienne fondamentaliste. DR

> «Les différences de discours entre évangéliques sont bien représentées à l'écran, grâce à un panel équilibré d'interlocuteurs.»
>
> 
> **Philippe Gonzalez,** sociologue des religions Université de Lausanne

Peu politisés

Dans son communiqué, la FPF expose avoir suggéré à Arte de modifier le titre du documentaire par «des évangéliques» pour faire place à plus de nuances – une demande restée lettre morte. Pour Jean-Baptiste Lipp, président de la Conférence des Églises réformées romandes, «mettre tous les évangéliques sous la même dénomination est effectivement un abus, le protestantisme tout entier étant une nébuleuse».

D'ailleurs, «les évangéliques européens, comme le reste de la population, votent avant tout en fonction de leur appartenance sociolinguistique et géographique», relève Olivier Favre, pasteur évangélique à Neuchâtel et ancien collaborateur à l'Observatoire des religions en Suisse de l'UNIL. Rien qu'en Suisse romande, les évangéliques voteraient donc «différemment selon qu'ils habitent à Genève ou à Berne, et pas systématiquement pour les extrêmes».

Même constat chez Jean-Christophe Emery, directeur de Cèdres Formation, organe de formation théologique de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV): «Si en Europe le degré de politisation peut varier entre les différents courants, celui-ci reste en général assez faible.» Il se garde toutefois de «faire de l'angélisme. Certains discours évangéliques, nourris par la doctrine religieuse, ont parfois une portée politique, notamment sur les questions éthiques.»

Confusion fréquente

Christophe Monnot, sociologue des protestantismes à l'Université de Strasbourg, pointe que «si beaucoup d'évangéliques se sont élevés contre Trump ou Bolsonaro, ça n'empêche pas l'amalgame entre évangélisme et extrême droite». «Cette confusion est similaire à celle qui peut être faite entre musulmans et islamistes», selon Olivier Favre. Une défiance qui aurait même «tendance à s'institutionnaliser».

Sur son blog, le pasteur genevois Philippe Golaz évoque des «réactions triomphalistes émanant des milieux réformés» face à ce film. «Certes, nous sommes en perte de vitesse, alors que les évangéliques semblent mieux tirer leur épingle du jeu. Mais ça *(ndlr: le film)* ne doit pas nourrir en nous un sentiment de supériorité», écrit-il.

Méfiance envers le monde académique

Pour le pasteur Jean-Baptiste Lipp, l'Université serait, elle aussi, partiellement responsable de cette stigmatisation: «Il existe une méfiance généralisante envers les évangéliques de la part de certains universitaires, qui postulent que leur théologie n'est pas critique et se présente comme détentrice d'une vérité.»

Le sociologue Christophe Monnot croit cependant à la neutralité des universitaires face à ce «sujet sensible». Pour autant, admet-il, «l'étude d'une frange particulièrement active au sein d'un mouvement religieux peut donner l'impression qu'on le réduit à ses marges. Or la majorité des évangéliques n'a pas de comportements problématiques ni d'inclinations extrémistes.»

Halte aux déchets dans les grilles d'eau claire!

Lausanne

Le Service de l'eau de la Ville de Lausanne a lancé mercredi une campagne de sensibilisation visant à éviter que les détritus ne finissent dans les rivières communales et le Léman.

«Le lac commence ici. Ne rien jeter dans les grilles», tel est le titre de la campagne d'affichage visant à éviter de jeter dans la rue des déchets urbains (mégots, papiers, canettes, emballages plastiques,...). Cette fâcheuse habitude provoque un amoncellement de déchets dans les grilles d'eaux claires des rues lausannoises, relève le Service des eaux dans un communiqué.

> «Contrairement aux idées reçues, ces grilles ne sont pas toutes systématiquement connectées à la station d'épuration de Vidy.»

Contrairement aux idées reçues, ces grilles ne sont pas toutes systématiquement connectées à la station d'épuration de Vidy. Ces déchets risquent de finir dans le lac, provoquant des pollutions qui pourraient facilement être évitées.

Enfoncer le clou

La Ville a également fait placer des clous en laiton sur certaines grilles d'eaux claires dans les rues du centre-ville, clous qui reprennent le slogan de la campagne. L'objectif est de rappeler que conserver l'espace urbain propre contribue à garder le lac propre également.

Le Léman est la principale ressource en eau de l'agglomération lausannoise, tant pour les loisirs et l'agrément que pour la production d'eau potable. En effet, environ deux tiers de l'eau potable des vingt communes alimentées par le Service de l'eau proviennent du lac, rappelle la Ville.

Il est primordial de le préserver et d'éviter toute pollution. La population est appelée à préserver la propreté de l'eau et, par extension, les milieux naturels qui l'entourent. **ATS**

Ancien municipal et syndicaliste, Patrick Gander n'est plus

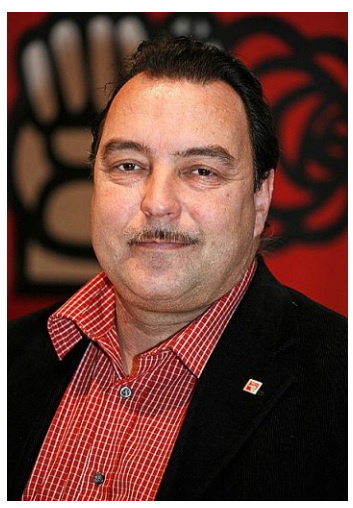
Carnet noir à Valbroye

Engagé depuis des lustres en faveur de la communauté, Patrick Gander a été fauché par la maladie à 63 ans.

«Il est resté combatif jusqu'au dernier moment. Même quand il a dû entrer à l'hôpital le Vendredi-Saint, il pensait ressortir. Mais les derniers jours, il nous disait quand même qu'il en avait ras la casquette.» Épouse de Patrick Gander, Myriam peine encore à parler au passé de son mari, emporté par la maladie à seulement 63 ans. Un temps secrétaire syndical chez Unia, l'ancien municipal de Granges-près-Marnand et Valbroye laisse aussi deux fils, leurs conjointes et deux petits-enfants dans la peine, après huit ans de lutte.

Bon camarade

Après un apprentissage de forestier-bûcheron, il a travaillé dans sa profession, mais aussi comme chef d'équipe dans une entreprise de construction locale, puis comme installateur sanitaire, avant de devenir syndicaliste dans le Nord vaudois. Engagé pour le bien de la communauté, l'homme avait accédé à la Municipalité dès 2002. À la fusion de Valbroye, il poursuivra son mandat jusqu'en 2021, avant de se retirer en raison de sa maladie.


Patrick Gander (ici en 2006) a été municipal de 2002 à 2021. PATRICK MARTIN

> «Patrick était un municipal exemplaire. Il amenait d'autres idées autour de la table et ne revenait jamais dessus, même si elles n'avaient pas passé la rampe.»
>
> **Guy Delpedro,** syndic de Valbroye de 2011 à 2021

«Patrick était un municipal exemplaire. Il amenait d'autres idées autour de la table et ne revenait jamais dessus, même si elles n'avaient pas passé la rampe. Bon camarade, il participait à tous les sujets, y compris ceux qui ne concernaient pas son dicastère», se souvient avec émotion Guy Delpedro, premier syndic de Valbroye.

Par ses mandats, le socialiste s'est battu pour l'EMS local au sein de la Fondation Le Pérou et a été le premier président du SDIS Broye-Vully. Il a aussi amorcé la fusion du groupement scolaire de Granges et environs (Asiege) avec celui de Payerne et environs (Asipe). Patrick Gander s'est encore impliqué à maintes reprises dans la vie des sociétés locales. **Sébastien Galliker**

PUBLICITÉ

ARTEAL
expertise & auctions
Vente aux enchères
véhicules

22 avril 2023
Beau-Rivage Palace
sur site et online
Mercedes - Porsche - MG
Bentley - RR - Austin Healey
Renault - Peugeot - Volvo
Ferrari - Lancia - Stanguellini
+41 79 378 11 29
www.arteal.ch

Foi

«Le miracle touche aux limites de la représentation»

Dédié aux questions religieuses, le festival genevois «Il est une foi» consacre sa 8e édition à la thématique des miracles au cinéma. Entrée en matière avec le critique français Timothée Gérardin, auteur d'un essai sur le sujet

Anne-Sylvie Sprenger, Protestinfo



Dans «L'Apparition» (2018), Vincent Lindon incarne un journaliste dépêché dans un village du sud de la France où la jeune Anna, 18 ans, aurait aperçu la Vierge. *(Praesens Film)*

Irruption du merveilleux dans le réel, le miracle invite à percevoir l'invisible au cœur du monde visible. Pas étonnant dès lors que cette thématique ait inspiré nombre de réalisateurs, de tous les genres et de toutes les époques, depuis les débuts du 7e art.

La thématique se retrouve aujourd'hui au cœur de la nouvelle édition du festival genevois *Il est une foi,* le rendez-vous cinématographique de l'Eglise catholique romaine qui se tiendra aux Cinémas du Grütli du 3 au 7 mai. Rencontre avec l'un des intervenants, le critique français Timothée Gérardin, auteur de l'ouvrage *Cinémiracles, l'émerveillement religieux à l'écran* (Playlist Society).

Qu'est-ce qui vous a mené à vous intéresser à la question du miracle dans le 7e art?
J'ai toujours été intéressé par le rapport entre cinéma et croyance religieuse. Du point de vue théorique, ce lien est évident, si l'on observe tous les rituels liés à la salle de cinéma et le rapport de croyance qu'ils impliquent quant à ce qui se passe à l'écran. Mais c'est aussi un lien historique: à sa naissance, le cinéma s'adresse à des populations encore très croyantes, et les paroisses ont joué un rôle dans son développement. Le miracle reliait les enjeux de la foi aux possibilités de la représentation cinématographique.

Qu'entendez-vous d'ailleurs par le terme «miracle», en comparaison avec les notions de surnaturel ou de fantastique?
Le surnaturel est un ingrédient fréquent, voire indispensable du miraculeux, mais ne suffit pas à le caractériser. Le miracle est une rupture dans un ordre des choses admis, propre à provoquer la surprise ou l'émerveillement, et que seul un contexte religieux permet d'interpréter. La différence avec le fantastique se situe par ailleurs dans le cadre réaliste, préalable nécessaire au bouleversement apporté par le miracle.

Comment comprenez-vous l'attrait des réalisateurs pour ce motif?
Le miracle est intéressant pour les réalisateurs car il touche aux limites de la représentation. Mettre en scène un miracle oblige à réfléchir à la jonction entre le visible et l'invisible, et c'est en cela un défi pour les cinéastes. On voit d'ailleurs que leur stratégie diffère d'un film à l'autre: il peut être représenté très franchement, suggéré, ou rester dans l'ombre. Dans un film comme *Le Chant de Bernadette* (1943), de Henri King, la manière dont Bernadette Soubirous rapporte son apparition prend plus de place que l'apparition elle-même. Ces décisions de mise en scène témoignent d'une vision du monde. Dans le genre comique, Jean-Pierre Mocky démonte les ressorts du miracle dans *Le Miraculé* (1987), quand Pavel Lounguine en fait, dans *L'Île*, un jalon de la quête spirituelle de son personnage. Je pense aussi que les réalisateurs s'intéressent au miracle car il touche à quelque chose d'intime chez le spectateur.

> «Mettre en scène un miracle oblige à réfléchir à la jonction entre le visible et l'invisible. En cela, c'est un défi pour les cinéastes»

D'une manière générale, quel rôle les miracles endossent-ils au cinéma?
Le miracle a bien souvent été enrôlé dans l'attirail des promesses hollywoodiennes. Pour l'industrie, le miracle est synonyme de grand spectacle, de jamais vu. C'est la preuve que le cinéma seul peut se confronter à l'irreprésentable. Cinémiracle est d'ailleurs le nom d'un format de projection concurrent du Cinérama dans les années 1950: le miracle est dans le médium même! On est bien loin des récits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Pourtant, il y a bien des films où le miracle endosse au cinéma des fonctions proches de ce qu'on trouve dans la Bible: le miracle peut être un signe, une grâce pour lutter contre le mal et la souffrance, une manière pour des personnages d'ouvrir les yeux ou le marqueur d'une espérance.

Avez-vous pu constater des différences notables entre les films utilisant ce motif dans un contexte catholique ou protestant?
Oui tout à fait, que ce soit dans les modes de représentation ou dans la spiritualité dont ils témoignent. Les protestants ont un rapport plus critique par rapport à l'imagerie associée aux miracles, et par rapport à leur possibilité même. C'est le thème de plusieurs films d'Ingmar Bergman, comme *Les Communiants* (1963): la présence du Christ dans le monde peut-elle être visible, et donc glorieuse? Dans *Ordet* (1955), le réalisateur danois Carl Theodor Dreyer pose également la question de la possibilité du miracle. Mais la retenue et le mysticisme du film sont à mille lieues des *Dix Commandements* de Cecil B. DeMille, sorti un an plus tard, qui assume jusqu'au kitsch la représentation d'un émerveillement religieux. Le premier est protestant, le second tend vers une vision des choses plus catholique, misant énormément sur le pouvoir des images.

Selon votre recherche, les miracles interviennent au cinéma bien au-delà des films à caractère biblique ou strictement religieux. Comment l'expliquez-vous?
Le propre du miracle est de redessiner les limites entre le sacré et le profane: c'est une intrusion du divin hors de ce qui était jusqu'alors considéré comme sacré. Il est donc logique qu'il puisse apparaître dans des genres de films qui ne s'y prêtent pas au premier abord. C'est le cas de *L'Apparition* (2017), de Xavier Giannoli, qui met en scène un journaliste agnostique, joué par Vincent Lindon, ébranlé par un épisode miraculeux sur lequel on lui a demandé d'enquêter. Plus largement, le miracle est présent dans la culture populaire, au même titre que d'autres éléments du christianisme, plus ou moins vidés de leur substance.

Y a-t-il toutefois une signification spirituelle à y rechercher?
En effet, on peut se demander quelle signification spirituelle ont les gesticulations du Jim Carrey de *Bruce tout-puissant*, ou les effets horrifiques de *Conjuring*. En y regardant de plus près, néanmoins, on s'aperçoit que ces réappropriations du merveilleux chrétien trahissent quelque chose du miracle: dans le cas de la comédie, le prodige est souvent le fait de personnages portant des habits plus grands qu'eux, agissant au nom d'une force qui les dépasse. Même déplacé ou transformé par l'air du temps, le motif du miracle a encore des choses à dire.

«Le cinéma lui-même est une affaire de croyance», écrivez-vous. Qu'est-ce qui relie à vos yeux l'expérience du spectateur à celle d'un croyant?
Au-delà de la fonction sociale de la salle de cinéma, il y a ce pacte de croyance qui fait que, le temps d'un film, le spectateur accepte d'accorder du crédit à ce qui se passe à l'écran. Le critique André Bazin a bien montré qu'avant même de porter un jugement esthétique, le spectateur est saisi par ce qu'il voit, soit une reproduction objective de la réalité. Ce dialogue entre l'absence du monde et sa présence à l'écran a quelque chose de miraculeux, qui peut être rapproché de l'expérience religieuse. Le spectateur cherche l'empreinte de la réalité à l'écran comme le croyant cherche des traces du divin dans le monde. ▬

Festival «Il est une foi», Cinémas du Grütli, du 3 au 7 mai.

PUBLICITÉ







A Neuchâtel, les Eglises sortent du bois sur la contribution ecclésiastique

FISCALITÉ Alors que dans le canton, la participation est au bon vouloir des contribuables, seulement 25% des personnes inscrites choisissent de donner leur part. Les Eglises veulent aujourd'hui mieux communiquer

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Les trois Eglises du canton de Neuchâtel (réformée, catholique romaine et catholique chrétienne) ne veulent plus travailler dans l'ombre. C'est en substance le message qu'elles ont choisi d'adresser aux contribuables en ce mois d'avril, par le biais d'un flyer directement annexé à leur déclaration d'impôts. Une initiative qui prend place dans une vaste opération de communication commune.

L'écoute pour tous

«Le travail social et spirituel de nos trois Eglises est souvent méconnu de la population», formule Nassouh Toutoungi, curé de l'Eglise catholique chrétienne (ECC). Et d'ajouter: «Il faut le dire, nous nous sommes faits discrets ces dernières années.» La campagne, inaugurée ce mois et qui se poursuivra jusqu'en 2025, a donc précisément pour but de faire connaître au grand public les actions de ces institutions en faveur de la population neuchâteloise.

L'enjeu est évidemment financier – mais pas seulement. Car avec le slogan «Contribuer c'est juste», les Eglises neuchâteloises veulent surtout sensibiliser aux enjeux qui se cachent derrière ce qui apparaît souvent comme une facture de plus. «Ce n'est pas simplement utile ou sympa de payer sa contribution ecclésiastique, c'est aussi juste», exprime Yves Bourquin, président du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN).

> «Certaines personnes ne pensent pas à cocher la case ad hoc dans leurs documents fiscaux, d'autres sont même encouragées à ne pas le faire par leur fiduciaire»
>
> EMMANUEL RAFFNER, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE ROMAINE

«Les Eglises se battent pour la justice sociale, ici et ailleurs dans le monde, pour que personne ne soit laissé-pour-compte», poursuit-il. Et de rappeler leur service d'écoute pour tous, notamment auprès des plus fragilisés: dans les hôpitaux, les EMS, les prisons, les lieux d'accueil de rue, auprès des personnes en détresse psychique et physique. «L'Eglise se rend présente là où d'autres ne vont pas», résume le représentant protestant.

Des services destinés à toute la population, indépendamment des origines ou convictions religieuses, et que les Eglises veulent pouvoir continuer à offrir gratuitement, tout comme les baptêmes, les mariages et les services funèbres.

En 2022, dans le canton de Neuchâtel, sur les 33 952 personnes physiques inscrites au service fiscal comme appartenant à une de ces trois Eglises, «seul un quart (8759) ont payé tout ou partie de leur contribution ecclésiale», renseigne Emmanuel Raffner, président de la Fédération catholique romaine (FCR). De plus, d'après lui, la proportion de personnes affiliées de près ou de loin à ces Eglises serait trois à quatre fois supérieure au nombre de personnes inscrites (environ 120 000).

La raison d'un tel décalage? «Certaines personnes ne pensent simplement pas à cocher la case ad hoc dans leurs documents fiscaux, d'autres sont même encouragées à ne pas le faire par leur fiduciaire, qui y voit une possibilité d'économies», avance le président de la FCR. La majorité des personnes qui choisissent de payer (8200) le font en contribuant à hauteur de 11% d'impôts supplémentaires (l'option proposée par défaut), mais tout un chacun est libre d'adapter cette participation selon sa volonté ou ses possibilités. Avec cette campagne, les trois Eglises proposent même un code QR permettant de faire un don unique à l'Eglise de sa confession ou pour les personnes qui souhaiteraient faire des dons liés à des projets spécifiques.

En 2022, les Eglises neuchâteloises reconnues ont perçu 4,3 millions de francs de la part des particuliers contre 1,1 million en provenance des entreprises (personnes morales), des chiffres en constante diminution. L'enjeu de la contribution des particuliers est réel: l'EREN, qui a pu nous communiquer ses chiffres, est par exemple passée de 5,2 millions en 2012 à 3,4 millions en 2002 pour les personnes physiques. ▬

EN BREF

Des Yéniches suisses s'installent à Vouvry

Des gens du voyage se sont installés sans autorisation jeudi soir sur la place des fêtes à Vouvry (VS). Alertée par des tiers de la présence d'une cinquantaine de véhicules, la police s'est rendue sur place et soutient depuis les autorités communales pour que les membres de la communauté quittent les lieux. «En Valais nous avons une ligne claire et ne tolérons pas d'être mis devant le fait accompli d'une installation sauvage», poursuit Stève Léger, porte-parole de la police cantonale. ATS

Diminution prévue des abris antiatomiques privés

Le nombre de petits abris antiatomiques dont la capacité ne dépasse pas sept places doit être progressivement réduit. La population concernée est appelée à se rendre si nécessaire dans les abris publics, que les communes continueront de construire. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a confirmé vendredi à l'agence de presse Keystone-ATS l'information de la radio alémanique SRF se basant sur un rapport de l'office non encore publié. Une des raisons de la réduction du nombre de ces petits abris est la baisse de performance de leurs installations de filtrage qui ont en moyenne 40 ans. En outre, exploiter des petits abris dans toute la Suisse n'est «pas rentable», relève l'OFPP. ATS

PUBLICITÉ

Innovation dans la construction

Un liant innovant à base de déchets de construction, à l'empreinte carbone significativement réduite.



L'Oxacrete® Oulesse permet de réduire jusqu'à 80% l'impact CO_2 par tonne de liant.

L'impact environnemental du secteur de la construction devient une préoccupation majeure de la population. Une réponse ambitieuse, à la hauteur de ces enjeux, doit être apportée afin d'une part de réduire drastiquement la consommation de CO_2 et d'énergie, et d'autre part de préserver les ressources et matières premières. C'est dans cet objectif qu'Oxara a développé Oxacrete® Oulesse.
Un nouveau liant sans ciment pour la fabrication de matériaux de construction, pouvant être mis en œuvre à l'échelle industrielle, voit le jour.

La spin-off de l'EPFZ Oxara développe depuis 2019 des additifs et des liants innovants pour l'industrie du bâtiment.
Parce que la fabrication du ciment repose sur la production de clinker, hautement énergivore et émettrice de CO_2, Oxara a décidé d'y renoncer totalement dans la production de son liant.
Jusqu'à ce jour, 3 additifs minéraux brevetés étaient disponibles sur le marché, permettant de transformer les matériaux d'excavation argileux en produits de construction durables.
Leur finalité : utiliser les ressources de manière efficace et circulaire dans le monde entier.
L'équipe d'Oxara a maintenant élargi la gamme de ses produits avec le liant sans ciment Oxacrete® Oulesse. Celui-ci permet de remplacer le ciment traditionnel dans de nouvelles applications, en complément de celles permises jusqu'alors avec les produits existants chez Oxara. En effet, les tests en laboratoire ont démontré que les bétons à base d'Oxacrete® Oulesse atteignent des résistances de 25 MPa et sont résistants à l'eau.
Cela ouvre le champ des possibles comme la réalisation de fondations, de murs porteurs et autres éléments structurels.
Oxacrete® Oulesse permet d'une part, d'économiser jusqu'à 80% des émissions de CO_2 par tonne de liant par rapport au ciment et d'autre part, d'accentuer le principe d'économie circulaire par sa composition, constituée en grande partie de matériaux de démolition concassés.
Ce progrès est d'une importance capitale pour l'industrie de la construction.
À présent, Oxara, en collaboration avec ses partenaires, Marti Construction SA en Suisse Romande, teste le liant et les produits finis à base d'Oxacrete® Oulesse à l'échelle industrielle.
Le liant Oxacrete® Oulesse peut constituer une étape importante et ouvrir la voie à un avenir plus vert et circulaire dans le secteur de la construction.



Oxacrete® Oulesse est composé en grande partie de matériaux de démolition recyclés et favorise l'économie circulaire.

oxacrete® OULESSE

- 0% ciment
- Jusqu'à 80% de réduction de CO_2
- Circulaire
- Pas de processus de combustion à forte consommation d'énergie
- Réutilisation de matériaux de démolition issus de l'industrie du bâtiment
- Nombreux domaines d'application jusqu'à 25 MPa

Questions à propos de Oulesse:
oulesse@oxara.ch

Demandes média:
media@oxara.ch

oxara
Marti Construction SA

Des rencontres guidées par la foi

RELATIONS Tandis que sur les applications de «dating», on se zappe d'un coup de doigt sur des critères souvent physiques, les prises de contact basées sur une religion commune reprennent du galon

LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

«Depuis mon divorce, la foi est revenue au centre de ma vie. Aujourd'hui, rencontrer quelqu'un qui n'aurait pas les mêmes valeurs spirituelles que moi aurait peu de sens», relève Aline*, quadra neuchâteloise. Désireuse de refaire sa vie, cette protestante réformée et mère de deux enfants vient de s'inscrire à une soirée de «spi-dating», qui aura lieu le 6 mai au caveau du château de Colombier (NE). Organisé par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) et l'association chrétienne LGBTIQ+ Arc-en-ciel, cet événement, qui sera donné «dans un cadre intimiste, romantique et musical», se veut une occasion de faire des rencontres entre personnes partageant un même socle chrétien. Il est ouvert à «toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle ou affective».

«Il est normal que des individus aient envie, dans le cadre d'une rencontre amoureuse, que leurs spiritualités respectives se rejoignent», commente Nicole Rochat, initiatrice de la soirée. Selon cette pasteure, sexologue et thérapeute de couples, «la spiritualité joue bien souvent un rôle dans la vie au quotidien et dans certains choix de vie, en même temps qu'elle impose parfois certaines priorités». Dès lors, «le fait que deux êtres se retrouvent sur ce plan-là permet un vivre-ensemble plus harmonieux, et participe parfois aussi à ce que ces personnes se plaisent».

Selon la ministre, cette soirée répond à un vrai besoin. «Les algorithmes sur les sites ou applications de rencontres se servent très peu de la composante religieuse afin de rapprocher les profils d'utilisateurs, poursuit Nicole Rochat. Certains sites ne demandent d'ailleurs même pas de renseigner ce critère.»

Fonder une famille traditionnelle

Conscients de l'existence de ce marché de niche, certains sites ont au contraire tablé sur cette attente. Theotokos, par exemple, qui se présente comme «le leader de la rencontre chrétienne», aide à la formation de couples de chrétiens depuis plus de dix-huit ans. Fort de 400000 inscrits, Theotokos en comptait 100000 de moins en 2019.

Créé par Olivier Orna, un catholique formé au marketing et à l'administration d'entreprise, ce site payant a totalisé plus de 1,7 million de sessions actives depuis la France en 2022, et 35947 depuis la Suisse. Et s'il peut se vanter d'être à l'origine de plus de 2000 mariages, Theotokos, en plus de son activité en ligne, organise des sorties pour célibataires chrétiens, entre journées de randonnée ou soirées bowling à travers l'Hexagone. Environ 3000 personnes auraient déjà pris part à ces temps de rencontre.

«Au moment de l'inscription, notre questionnaire demande notamment aux utilisateurs de se positionner sur leur confession, tout comme sur leur rapport au sport ou aux médias», explicite Olivier Orna, qui constate que la majorité des abonnés de Theotokos partagent le projet de se marier et de fonder «une famille traditionnelle», le site n'étant pas prévu pour des profils LGBTIQ+. «Cela irait contre nos convictions théologiques, étant donné que le mariage homosexuel n'est pas célébré dans l'Eglise catholique.»

> «Que leurs parents puissent s'entendre importe beaucoup à nos abonnés»
>
> LAOUARI MEDJEBEUR, CRÉATEUR DE LA PLATEFORME MEKTOUBE

Même son de cloche chez le Bordelais Guiral Ferrieu, PDG de Heavn, une société fondée en 2019, qui exploite une application de rencontres du même nom. Sur Heavn, dont l'utilisation est gratuite – et où 50000 Français sont inscrits, contre 4000 Romands – il s'agit de faire connaissance avec trois profils de chrétiens de sexe opposé par jour, selon leur rapport à la foi et leur proximité géographique. Une sorte de «Tinder chrétien». «Nous devons en être à 200 mariages», se réjouit Guiral Ferrieu. Selon lui, les utilisateurs «ont envie de partager une même foi en Jésus-Christ et surtout de pouvoir la transmettre à leurs futurs enfants».

«Nous n'avons parfois même pas besoin de nous consulter», s'émerveille Anna Alves, trentenaire à la tête d'une agence de communication vivant à Cannes, et qui a rencontré son mari Johan, contrôleur de gestion du même âge, grâce à l'application Heavn. «Nous comptons avoir des enfants, et je sais que nous aurons les mêmes principes éducatifs grâce à nos valeurs chrétiennes», assure celui-ci.



(OLIVIER PLOUX POUR LE TEMPS)

Une reproduction sociale «classique»

Les chrétiens ne sont d'ailleurs pas les seuls à nourrir l'envie de se rencontrer entre croyants. Les musulmans bénéficient aussi d'une large offre sur la Toile, dont le célèbre Mektoube, créé en 2006. Quatrième site de rencontres français, le géant Meetic trustant la première place, le site musulman totalise près de cinq millions d'inscrits, et en compte un peu moins de 100000 en Suisse. «Partager les mêmes coutumes, vouloir le même mariage, et que leurs parents puissent s'entendre importe beaucoup à nos abonnés», assure Laouari Medjebeur, son créateur.

Pour Eric Widmer, sociologue à l'Université de Genève et spécialiste des dynamiques familiales, «le fait que des sites de rencontres spécialisés existent n'a rien d'étonnant». Selon lui, ces derniers mettent en place «des stratégies sociologiques plutôt classiques». Jusqu'à favoriser l'entre-soi culturel? «Les couples ont toujours eu tendance à se former selon des principes d'homophilie [fréquentation de ses semblables, ndlr] et d'homogamie [mariage au sein d'un même groupe social, ndlr], et le partage de mêmes normes sociales.» De la «reproduction sociale» qui, pour Catherine Solano, médecin et sexologue française, n'est pas surprenante non plus. «De la même façon, les riches se marient plutôt entre riches.»

Catherine Solano, qui travaille en tant qu'experte pour la mouture belge de l'émission *Mariés au premier regard*, insiste d'ailleurs sur l'importance du partage d'idéaux communs. «Les valeurs que portent les candidats sont primordiales, et comptent d'ailleurs bien souvent plus que l'attirance physique». Dans ce programme télévisé, des couples se marient sans se connaître selon un fort taux de compatibilité établi par des tests psychologiques poussés. «On n'a encore jamais vu des gens aux valeurs différentes former un couple aimant et durable», ajoute-t-elle.

Permettre aux minorités de genre de se rencontrer

Mais ce point commun autour de la religion est-il vraiment nécessaire en amour? Pour les spécialistes, il est en effet difficile de mettre sa foi de côté au cœur de la relation. Ainsi en témoigne Anna Alves, qui confie avoir «tenté de faire connaître le Christ à un homme. Cela n'a pas marché. Avec ce non-croyant, je m'éloignais de Dieu, et je fréquentais moins souvent mon église, ce qui me rendait malheureuse.» La Neuchâteloise Aline avoue elle aussi avoir «essayé de convaincre» un homme, et s'être fait «rembarrer» à chaque fois. «A l'époque, je me suis donc mise à garder ma croyance pour moi, en la rendant presque secrète. Je ne veux plus de ça, je veux la partager», affirme-t-elle.

Pour Olivier Orna, créateur de Theotokos, les sites pour croyants sont enfin une manière de se rencontrer «sans jugement, dans une société passablement sécularisée où la foi peut être mal vue». Ce qu'atteste Eric Widmer: «De la même façon qu'une application pourrait aider des personnes issues d'une minorité de genre à se rencontrer entre elles, le web permet aux croyants de se retrouver plus facilement, à l'heure où les normes de notre société n'imposent plus de s'impliquer dans une communauté religieuse.» ▬

* Prénom d'emprunt

A Lausanne, le retour du bon vivant Ton Koopman

CLASSIQUE Le Néerlandais est réapparu à la tête de l'Orchestre de chambre de Lausanne, qu'il a dirigé comme chef invité dans les années 2000. Un joyeux programme Bach et Haydn, repris hier soir

JULIAN SYKES

Toujours ce même sourire, toujours cette même jovialité. Ton Koopman est apparu fidèle à lui-même pour ses retrouvailles avec l'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) mercredi soir à la Salle Métropole de Lausanne. Le chef néerlandais laisse des beaux souvenirs en tant que principal chef invité de l'OCL dans les années 2000. Il a choisi deux compositeurs qui lui sont chers – Bach et Haydn – pour son concert d'abonnement repris ce soir. Des œuvres solaires, un programme qui vous remonte le moral en période de morosité ambiante!

Soliste dans un concerto pour orgue

Le bientôt octogénaire dirige d'un élan juvénile la *4e Suite d'orchestre en ré majeur* de Bach. Il fait bondir les rythmes pointés dans la première partie de l'*Ouverture*, suivie d'une seconde partie à l'écriture rapide et fuguée. Il imprime aux phrases musicales des courbes dynamiques parfois comparables à des soufflets – une esthétique qui a prévalu chez les «baroqueux» dans les années 1980 et 1990. On aime cette façon de diriger avec franchise et bon sens sans trop se prendre la tête.

Il faut dire que cette *4e Suite* est un régal en matière de festoiement sonore. Les parties virtuoses de trompettes, de hautbois et le basson solo (celui-ci étant très sollicité dans la *Bourrée II*) illuminent la partition entière. Les cordes agiles et stylées de l'OCL sont emmenées

> Les parties virtuoses de trompettes, de hautbois et le basson solo illuminent la partition entière

par un excellent nouveau premier violon solo, Clémence de Forceville. Cette *4e Suite* culmine dans une *Réjouissance* animée, aux rythmes irréguliers et aux phrases à la découpe asymétrique.

Ton Koopman s'assied par la suite au clavier d'un orgue positif – le visage face au public, entouré de ses musiciens – pour interpréter le *Concerto pour orgue no 1* de Haydn. Il entame alors un dialogue courtois avec l'orchestre; sa partie d'orgue est truffée d'ornements et de fioritures dans un style typiquement galant. Assis juste à côté de lui, l'accordeur du soliste tourne les pages et actionne des taquets pour changer les registres de l'orgue positif, cela parfois à quelques secondes d'intervalle. Ton Koopman joue en bis une *Sonate pour clavier* de Scarlatti.

Un concert de percussions digne d'un défilé militaire

Plus consistante, la *100e Symphonie* (dite «militaire»), de Haydn fait valoir le jeu très stylé de l'OCL. A nouveau, le chef néerlandais s'appuie sur le rythme pour faire avancer la musique. Trois percussionnistes surgissent soudain comme de nulle part au beau milieu du deuxième mouvement. On assiste alors à un concert de triangle, de cymbales et de grosse caisse: des «percussions turques» dignes d'un défilé militaire. Les tempi sont judicieusement choisis.

Après un *Menuet* enlevé, Ton Koopman empoigne le *Presto* final de manière pas trop survoltée et effrénée – une tentation chez des chefs et cheffes qui veulent donner l'impression de dynamisme. Au total, une belle soirée livrée avec un enthousiasme communicatif par ce chef décidément bon vivant. ▬

Prochain concert d'abonnements del'OCL: Salle Métropole, Lausanne, mercredi 10 et jeudi 11 mai à 19h30, avec le chef Hannu Lintu, la soprano Miina Liisa Värelä et la basse Mikhail Petrenko.

Le bibliste Daniel Marguerat déconstruit l'image rigoriste, sexiste et antijuive souvent prêtée à l'apôtre

Saint Paul n'est pas celui qu'on croit

« ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Publication » Figure incontournable du christianisme, Paul de Tarse a joué un rôle capital au Ier siècle dans la diffusion de ce qui n'était pas encore une religion. Si on lui doit la plupart des Epitres du Nouveau Testament, qui posent les premières bases de la théologie chrétienne, l'apôtre pâtit cependant d'une fort mauvaise réputation. Tour à tour, on le dit colérique, doctrinaire ou encore hostile tant aux femmes qu'aux juifs.

Une caricature que déconstruit aujourd'hui l'historien et bibliste Daniel Marguerat dans l'ouvrage *Paul de Tarse, l'enfant terrible du christianisme*[1]. De son rôle de persécuteur des premiers chrétiens à sa position de formateur des toutes jeunes communautés, en passant par son éclatante conversion sur le chemin de Damas, il retrace le parcours d'un homme saisi littéralement par la grâce de Dieu à l'endroit de tous les hommes.



***L'apôtre Paul*, huile sur toile de Rembrandt (vers 1633).** Musée d'histoire de l'art de Vienne

L'apôtre Paul n'est de loin pas une figure inconnue du christianisme, or il n'en est pas moins méconnu, écrivez-vous.

Daniel Marguerat: Effectivement, si Paul est une des figures les plus célèbres du christianisme, il reste mal compris, car nous le lisons filtré par deux millénaires de tradition. Or au cours de ces deux mille ans se sont accumulées des caricatures qui le présentent comme antiféministe, colérique, doctrinaire, intransigeant, et même antisémite. C'est ce que j'appelle le «Paul de seconde main».

Ce livre s'apparente-t-il donc à une tentative de réhabilitation?

J'ai voulu lui rendre justice en revenant à ses écrits, et pour aller au-delà des caricatures. Pour comprendre sa pensée, il fallait aussi croiser ses écrits avec sa vie, car derrière tout écrit il y a toujours un être qui saigne, qui souffre, qui désire, qui milite… J'ai donc relu Paul à partir de la vie tourmentée qui fut la sienne, une vie difficile et périlleuse de missionnaire.

Quel visage avez-vous alors découvert?

Nous considérons souvent Paul comme un héros solitaire, or j'ai découvert à quel point c'était un homme de contact et de réseau. J'ai dénombré dans ses écrits 43 noms de collaborateurs et de collaboratrices, dont 21 femmes. Il a non seulement créé un réseau de communautés qui s'étend sur des milliers de kilomètres carrés; il a aussi formé nombre de collaborateurs et collaboratrices qui ont poursuivi, après sa mort, cette entreprise missionnaire impressionnante.

Qu'en est-il de son rapport aux femmes?

En revenant à ses écrits, j'ai constaté à quel point l'accusation d'antiféminisme était tout simplement fausse. Evidemment, Paul n'est pas un féministe au sens moderne du terme. Il a cependant joué un rôle de pionnier, en créant des communautés religieuses dans lesquelles hommes et femmes étaient à égalité de valeur et de droit. Les femmes chrétiennes avaient accès à des rôles qu'on dirait aujourd'hui ministériels. Plus largement, il est le seul, dans le monde du premier siècle, à mettre sur pied des communautés religieuses dans lesquelles tous les baptisés avaient égalité de valeur.



«Paul était un homme de contact et de réseau»

Daniel Marguerat

Paul a pourtant la réputation d'être également antijuif…

Si la tradition a fait de Paul l'antijuif de service, celui-ci n'a pourtant jamais estimé sortir du judaïsme. Pour lui, la tradition juive, celle du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, passe par la venue du Messie Jésus – quand bien même on ne l'attendait pas ainsi, mort en croix. Le divorce entre christianisme et judaïsme ne s'est pas produit avant le IIe siècle, soit plus de cinquante ans après la mort de Paul. Du temps de l'apôtre, les deux religions n'étaient pas encore séparées.

Comment comprendre que son image ait été autant déformée?

La première raison est qu'on a lu Paul au travers de sa réception. Or, il y a eu méprise sur les textes. Contrairement aux idées reçues, ce qu'on appelle les épîtres pastorales – les deux épîtres à Timothée et l'épître à Tite – n'ont pas été écrites par Paul, mais par ses disciples, une trentaine d'années après sa mort. Or, ces épîtres pastorales durcissent le ton, notamment en ce qui concerne les femmes. Elles, et non l'apôtre, sont antiféministes. La deuxième raison est que le patriarcalisme de la société s'est saisi de Paul en ne citant que des versets appuyant leur position sur le sujet. De même, les Pères de l'Eglise ont brandi ses écrits dans une campagne antijuive.

Quelle était la perception qu'en avaient ses contemporains?

Paul est une personnalité polarisante. Il est passionné, entièrement engagé dans ce qu'il fait. Il met autant de force et d'énergie à être le diffuseur de l'Evangile qu'il l'était auparavant à défendre la doctrine pharisienne. Paul a été, déjà au premier siècle, l'apôtre le plus adulé et le plus détesté. Il a été encensé par les collaborateurs qu'il a formés, qui ont rassemblé ses épîtres et maintenu son héritage. Mais aussi le plus détesté, déjà de son vivant, notamment par l'Eglise de Jérusalem, entraînée par Jacques, frère du Christ, qui a développé une contremission dans les communautés pauliniennes.

Vous-même, vous en parlez comme de «l'enfant terrible du christianisme», pour quelles raisons?

C'est un théologien dérangeant, parce qu'il pense l'identité chrétienne avec tellement de force, tellement de radicalité, qu'il vient réveiller la conscience chrétienne. Il dérange un christianisme endormi. Il n'est cependant ni moralisateur, ni doctrinaire. On lui a soumis de nombreux cas de désaccords, de conflits moraux ou doctrinaux; jamais il ne tranche en disant «c'est ainsi et pas comme ça». Il appelle toujours au discernement, à partir de la nouvelle identité que le Christ nous donne.

Et que nous enseigne-t-elle précisément?

Pour Paul, la personne croyante vit d'un don inouï: l'accueil que Dieu lui réserve, un accueil inconditionnel. En se fondant sur ce don, nous pouvons nous ouvrir à l'autre et trouver avec lui une manière de gérer nos désaccords. Autrui n'est plus un danger, mais un être à reconnaître dans sa différence. Non, décidément, Paul n'est pas un homme du passé. Il ouvre un avenir dans une société fermée et intolérante. »

[1] **Daniel Marguerat**, *Paul de Tarse, l'enfant terrible du christianisme*, Ed. du Seuil, 2023.

Une étude révèle le vrai visage de la pauvreté

ATD Quart Monde » «Une expérience de violence qui continue.» Tel est le principal sentiment des personnes démunies en Suisse face aux institutions.

«On me demande de prouver que je suis capable de réveiller mes deux filles à l'heure pour l'école, alors qu'elles sont en foyer et que je ne les ai que le week-end et les vacances», relève Andréa Saffore. La jeune femme en situation de précarité a participé à l'élaboration du projet de recherche mené par ATD Quart Monde de 2019 à 2023. Les résultats ont été présentés cette semaine à Berne.

L'expérience d'Andréa, confinant à l'absurde, est loin d'être exceptionnelle. Le terme de «dysfonctionnement» revient ainsi régulièrement dans le rapport de l'organisation de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, basée à Treyvaux.

Le rapport dénonce principalement l'inadaptation des structures en Suisse, qui ont plus pour effet «d'enfoncer» les personnes précarisées que de leur apporter une véritable assistance. «Une manipulation institutionnelle qui nous amène à ne plus être nous-mêmes», déplore Alain Meylan, autre coauteur du rapport présenté devant 200 personnes au Théâtre national de Berne. L'événement a été marqué par la présence de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. La responsable de l'Office fédéral de la justice, qui a soutenu l'étude, a mis en avant que la première chose à faire pour lutter contre la pauvreté était de «la reconnaître et de la nommer».

Le rapport déplore que les personnes en situation de pauvreté ne soient pas associées à l'élaboration des lois et que les règles soient établies dans l'ignorance de ce qu'elles vivent réellement. Il en résulte un recours aux stéréotypes et le développement d'une image négative de ces personnes. Elles sont souvent jugées responsables de leur situation. La «pauvreté persistante», transmise de génération en génération, est ausssi mise en lumière. En Suisse, 745 000 personnes étaient concernées par la pauvreté en 2021. » CATH.CH

CHATGPT

UNE NOUVELLE RELIGION

L'écrivain américain Hugh Howey a incité ChatGPT à inventer une nouvelle religion. L'agent conversationnel en ligne a rendu une réponse très complète, avec à la clé «dix commandements». «L'harmonisme» possède au moins deux adeptes: l'écrivain Hugh Howey et son épouse, qui s'identifient comme adeptes de la nouvelle religion. CATH.CH

Histoire d'ici

Il y a **100 ans**, la bonne parole prenait son envol à la radio

Le premier culte radiodiffusé de Suisse a passé sur les ondes le 18 mai 1923, depuis l'émetteur de l'aérodrome de Cointrin. Pour la messe, les auditeurs catholiques attendront 1940.

1923

Anne-Sylvie Sprenger Protestinfo

C'est depuis la piste de l'aérodrome de Cointrin que l'histoire du culte radio en Suisse a pris son envol, le 18 mai 1923. Installé pour assurer la communication avec les avions, l'émetteur éveille immédiatement d'autres aspirations. Dès le début des années 1920, une poignée de passionnés se rassemblent en clubs de radioamateurs pour se livrer à différentes expériences avec ce qui n'est encore qu'un média expérimental.

Ainsi, lorsque le pasteur genevois Raoul Dardel, par ailleurs président de la section genevoise du Radio Club Suisse, apprend qu'un émetteur est installé dans son canton – le premier émetteur avait été mis en service sept mois plus tôt à Lausanne –, il saisit immédiatement l'opportunité de diffuser, sur ces ondes nouvelles, la parole de l'Évangile. Retransmis depuis la minuscule Maison de la radio sur la piste de Cointrin, le programme d'une quarantaine de minutes comprend des lectures de la Bible, la prédication ainsi que des prières.

«Les protestants se sont très vite emparés de ce nouveau média, si bien que l'histoire des cultes radiodiffusés est aussi longue que celle de la radio», expose l'historienne des médias Marie Sandoz. En janvier 1924, en effet, l'expérience est renouvelée sur le territoire vaudois, depuis l'émetteur du Champ-de-l'air, construit pour les besoins de la ligne d'aviation Paris-Lausanne, assurée depuis l'aéroport de la Blécherette. «Ce deuxième culte, conduit par le pasteur Jules Amiguet, lance la diffusion régulière de ces cérémonies dominicales», précise l'historienne. À Genève, le rendez-vous devient à son tour hebdomadaire dès 1925.



Culte radiodiffusé transmis du temple du Mont-sur-Lausanne avec le prédicateur Eric Junod. FONDS CIRIC J.-C. GADMER



La Maison de la radio à Genève en 1923, sur la piste de Cointrin.

RTS PHOTO HELIOS ARCHIVES RTS



ARCHIVES DE LA RADIO TELEVISION SUISSE, FONDS ACTUALITE SUISSE, LAUSANNE

Culte pour Pâques à Villeneuve, le 2 avril 1961.

Des contenus «édifiants»

«C'est sous l'impulsion d'amateurs et d'initiatives privées que les autorités suisses ont accordé, dès janvier 1923, leur feu vert aux essais radiophoniques pour de l'information et du divertissement», retrace François Vallotton, historien des médias à l'Université de Lausanne. Près d'une décennie de liberté quasi totale, avant que les sociétés locales de radiodiffusion ne doivent céder la place, en 1931, à la nouvelle Société suisse de radiodiffusion (SSR), plus apte à gérer la coordination au niveau national.

«Parallèlement à son monopole, celle-ci reçoit un mandat général – qu'on appelle de service public dès 1931 – d'édification et d'éducation. Si on ne veut en aucun cas d'une radio de divertissement à l'américaine, le cahier des charges est âprement discuté avec les éditeurs de presse, qui craignent la concurrence potentielle de la radio sur le terrain de l'information.»

Fort limité du côté de l'actualité – «pas plus de deux ou trois bulletins d'infos fournis par l'Agence télégraphique suisse (ATS) par jour» – le nouveau média s'épanouit alors dans les champs éducatif, culturel et spirituel. «C'est dans ce cadre-là que le culte protestant comme toutes les émissions religieuses vont disposer dès le départ d'une place privilégiée sur les ondes», analyse encore l'historien. «Dans la concession de la SSR de 1931, les Églises sont même les seules institutions à être nommées», formule à son tour Marie Sandoz.

Une évidence toute protestante

Si la retransmission de cultes à la radio semble être apparue comme une évidence chez les protestants romands, l'idée d'une messe radiodiffusée a été bien plus compliquée à faire admettre du côté catholique. «Les réticences ont été très fortes du côté du clergé, qui craignait notamment que les fidèles ne désertent les paroisses par facilité ou paresse», explique André Kolly, producteur pendant plus de trente ans des messes et célébrations œcuméniques à la Radio télévision suisse romande.

«Cependant, dès 1926, apparaissent sur les ondes des «causeries catholiques», soit une conférence d'un membre de l'évêché.» Et d'ironiser: «En terres réformées, il n'est d'ailleurs pas rare de voir cette émission religieuse sous le titre de «culte catholique!»

De son côté, le pasteur genevois Vincent Schmid, rompu à l'exercice du culte radio en tant que pasteur de la cathédrale Saint-Pierre, explique ce temps de méfiance par une différence toute théologique. «Tandis que pour les catholiques, la messe est avant tout liée aux sacrements (dont la communion et la bénédiction), le culte réformé est quant à lui centré sur la prédication, qui est précisément du domaine de la parole, plus enclin à être partagé par ce média.»

Entre innovations et attente

Les premiers cultes radiodiffusés se font dans l'intimité d'un studio, avec un pasteur souvent bien seul derrière son micro. Mais l'envie de sortir prendre du son à l'extérieur ne manque pas de titiller les techniciens. André Kolly aime à rappeler cette anecdote rocambolesque survenue lors de l'enregistrement du premier culte radio en extérieur en 1926. «Toujours inventif, le technicien Roland Pièce *(ndlr: pionnier de la radio en Suisse romande)* avait demandé au pasteur de Bex de venir célébrer son culte de la mi-été sur le plateau d'Anzeindaz. Or ce dernier a loupé le train», raconte-t-il. «Pour s'en sortir, il a affublé les enfants d'une colonie de vacances de cloches autour du cou et il les a fait tourner autour du chalet pour pouvoir s'excuser du retard à l'antenne pour cause de déplacement du troupeau.»

Tandis que les pasteurs réformés s'essaient sur ce nouveau terrain de prédication radiodiffusée, les catholiques romands se branchent dès 1936 sur Radio Luxembourg pour écouter «leur» messe. En France, la première messe radio a été inspirée par l'audition inopinée d'un culte, qui pourrait d'ailleurs fort probablement avoir été diffusé depuis Genève. «Alors qu'il est hospitalisé, le jeune abbé Jean Thurrel capte un culte «qui n'est pas de sa religion *(sic)*», relate André Kolly. «Sa santé recouvrée, il se lancera dans la création d'une radio catholique… pour les malades.»

> **«Dans la concession de la SSR de 1931, les Églises sont même les seules institutions à être nommées.»**
>
> **Marie Sandoz,** historienne des médias

Au pays de la laïcité, cependant, la messe de Radio-Paris sera bientôt interdite, les catholiques français redirigés à leur tour sur la fréquence de Radio Luxembourg et sa désormais fameuse «messe des malades».

Une messe au nom des malades

La situation bascule avec la Seconde Guerre mondiale et la mise hors service par les Allemands des systèmes de communication. Frustrés par le silence de Radio Luxembourg, les catholiques romands se mobilisent, notamment avec l'intervention d'associations de malades, pour faire flancher les anciennes objections, au printemps 1940, en faveur d'une «messe pour les malades».

Cultes et messes sont depuis devenus de réelles institutions dans le paysage médiatique de notre pays. «Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Églises étaient d'ailleurs les seules à ne pas devoir soumettre leurs textes à la censure préalable», rapporte Marie Sandoz.

«Au cours des années, le culte et la messe radio se sont encore perfectionnés, avec des prédicateurs de qualité, des apports musicaux importants et également des ouvertures sur le monde», commente André Kolly, évoquant tout particulièrement «les duplex instaurés avec des pays lointains par Michel Kocher, directeur du service protestant Médias-pro», ou encore les lignes téléphoniques ouvertes après la messe. «Il y a toujours eu des initiatives pour aller un peu plus loin, pour solliciter l'auditeur d'une autre manière», conclut-il. Et son confrère Michel Kocher d'appeler les Églises à un certain réveil: «Elles n'ont pas réalisé que c'est un véritable «objet médiatique», qui mérite bien plus d'attention et de soutien de leur part. C'est un pilier de la présence protestante en Suisse romande. Si l'Église réformée de Suisse romande n'existe pas dans la réalité institutionnelle *(ndlr: puisqu'elles sont cantonales)*, elle existe de facto dans la réalité médiatique. Un capital à ne pas négliger.»

Dimanche 14 mai: culte à 10 h, au temple de Morges, retransmis en direct sur Espace 2 et RTS 2.

Qui sont ceux qui suivent le culte sur la RTS aujourd'hui?

Liliane Blanc, 77 ans, Vully
«À l'époque, un pasteur passait souvent me rendre visite. Aujourd'hui, comme ça n'est plus le cas, le culte radio est d'une grande aide pour moi», confie Liliane Blanc. Cette habitante de Vully (FR), âgée de 77 ans, est atteinte d'une maladie auto-immune qui la fatigue trop pour qu'elle puisse se rendre au temple. «Chaque dimanche, j'écoute ma radio avec une bible à portée de main. Je note certains passages et en parle ensuite avec des amis, qui sont aussi de fidèles auditeurs.»

Arlette Baertschi, 87 ans, Bernex (GE)
Pour Arlette Baertschi, 87 ans, le culte radio est une réelle compagnie. «Cela me rappelle chaque dimanche la présence de Dieu dans ma vie. Cette prédication qui vient à moi, c'est très important pour entretenir ma foi», confie cette ancienne secrétaire qui vit à Bernex (GE).

Sylvie Arnaud, 53 ans, Yverdon
«On parle de fidèles pour les paroissiens… Moi, je suis une fidèle du culte radio!» relève Sylvie Arnaud. La présidente du Synode de l'Église réformée vaudoise, domiciliée à Yverdon, «aime découvrir les différents styles des intervenants» et écoute le culte en podcast. «Pendant mon écoute, j'occupe ainsi mes mains à des activités routinières. Quant à la prédication, je l'écoute souvent deux fois.»

Elisabeth Barraud-Chappuis, 86 ans, Lausanne
«J'ai entendu un bruit bizarre, et puis ma radio n'a plus jamais voulu fonctionner!» se désole Elisabeth Barraud-Chappuis, 86 ans. La Lausannoise nous confie devoir absolument racheter un nouveau poste avant dimanche, car pour elle, «le culte radio est vital». Avouant noter les passages bibliques lus à l'antenne, cette dernière les relit alors paisiblement pendant la semaine.

Jean-Jacques Renaud, 95 ans, Lausanne
Jean-Jacques Renaud, ancien ingénieur électricien lui aussi domicilié à Lausanne, aime avant tout les chants proposés par l'émission centenaire. À l'époque très engagé au sein de la paroisse de Bellevaux, dont il a fait partie du conseil, ce veuf âgé de 95 ans, qui a trop de peine à se déplacer chaque dimanche, se dit «reconnaissant envers ceux qui rendent ces transmissions possibles».

Propos recueillis par Lucas Vuilleumier

Contrôle qualité

Notre histoire

Il y a **100 ans**, la bonne parole prenait son envol à la radio

Le premier culte radiodiffusé de Suisse a été diffusé sur les ondes le 18 mai 1923, depuis l'émetteur de l'aérodrome de Cointrin. La messe ne sera diffusée qu'en 1940.

1923

Anne-Sylvie Sprenger Protestinfo

C'est depuis la piste de l'aérodrome de Cointrin que l'histoire du culte radio en Suisse a pris son envol, le 18 mai 1923. Installé pour assurer la communication avec les avions, l'émetteur éveille immédiatement d'autres aspirations. Dès le début des années 1920, une poignée de passionnés se rassemblent en clubs de radioamateurs pour se livrer à différentes expériences avec ce qui n'est encore qu'un média expérimental.

Ainsi, lorsque le pasteur genevois Raoul Dardel, par ailleurs président de la section genevoise du Radio Club Suisse, apprend qu'un émetteur est installé dans son canton – le premier émetteur avait été mis en service sept mois plus tôt à Lausanne – il saisit immédiatement l'opportunité de diffuser, sur ces ondes nouvelles, la parole de l'Évangile. Retransmis depuis la minuscule Maison de la radio sur la piste de Cointrin, le programme d'une quarantaine de minutes comprend des lectures de la Bible, la prédication ainsi que des prières.

«Les protestants se sont très vite emparés de ce nouveau média, si bien que l'histoire des cultes radiodiffusés est aussi longue que celle de la radio», expose l'historienne des médias Marie Sandoz. En janvier 1924, en effet, l'expérience est renouvelée sur le territoire vaudois, depuis l'émetteur du Champ-de-l'air, construit pour les besoins de la ligne d'aviation Paris-Lausanne, assurée depuis l'aéroport de la Blécherette. «Ce deuxième culte, conduit par le pasteur Jules Amiguet, lance la diffusion régulière de ces cérémonies dominicales», précise l'historienne. À Genève, le rendez-vous devient à son tour hebdomadaire dès 1925.

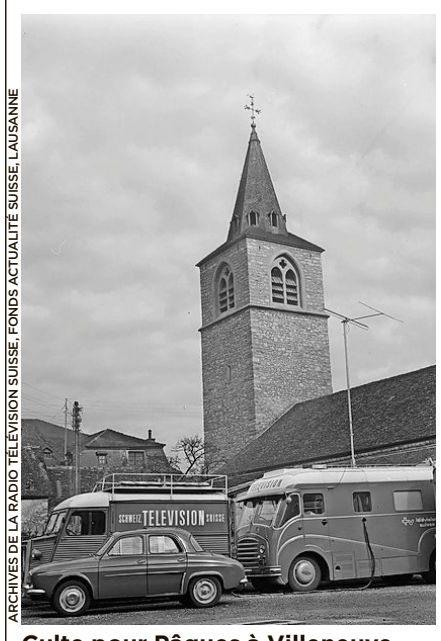


Culte radiodiffusé transmis du temple du Mont-sur-Lausanne avec le prédicateur Eric Junod. FONDS CIRIC J.-C. GADMER



La Maison de la radio à Genève en 1923, sur la piste de Cointrin.

RTS PHOTO HELIOS ARCHIVES RTS



ARCHIVES DE LA RADIO TÉLÉVISION SUISSE, FONDS ACTUALITÉ SUISSE, LAUSANNE

Culte pour Pâques à Villeneuve, le 2 avril 1961.

Des contenus «édifiants»

«C'est sous l'impulsion d'amateurs et d'initiatives privées que les autorités suisses ont accordé, dès janvier 1923, leur feu vert aux essais radiophoniques pour de l'information et du divertissement», retrace François Vallotton, historien des médias à l'Université de Lausanne. Près d'une décennie de liberté quasi totale, avant que les sociétés locales de radiodiffusion ne doivent céder la place, en 1931, à la nouvelle Société suisse de radiodiffusion (SSR), plus apte à gérer la coordination au niveau national.

«Parallèlement à son monopole, celle-ci reçoit un mandat général – qu'on appelle de service public dès 1931 – d'édification et d'éducation. Si on ne veut en aucun cas d'une radio de divertissement à l'américaine, le cahier des charges est âprement discuté avec les éditeurs de presse, qui craignent la concurrence potentielle de la radio sur le terrain de l'information.»

Fort limité du côté de l'actualité – «pas plus de deux ou trois bulletins d'infos fournis par l'Agence télégraphique suisse (ATS) par jour» – le nouveau média s'épanouit alors dans les champs éducatif, culturel et spirituel. «C'est dans ce cadre-là que le culte protestant comme toutes les émissions religieuses vont disposer dès le départ d'une place privilégiée sur les ondes», analyse encore l'historien. «Dans la concession de la SSR de 1931, les Églises sont même les seules institutions à être nommées», formule à son tour Marie Sandoz.

Une évidence toute protestante

Si la retransmission de cultes à la radio semble être apparue comme une évidence chez les protestants romands, l'idée d'une messe radiodiffusée a été bien plus compliquée à faire admettre du côté catholique. «Les réticences ont été très fortes du côté du clergé, qui craignait notamment que les fidèles ne désertent les paroisses par facilité ou paresse», explique André Kolly, producteur pendant plus de trente ans des messes et célébrations œcuméniques à la Radio télévision suisse romande.

«Cependant, dès 1926, apparaissent sur les ondes des «causeries catholiques», soit une conférence d'un membre de l'évêché.» Et d'ironiser: «En terres réformées, il n'est d'ailleurs pas rare de voir cette émission religieuse sous le titre de «culte catholique!»

De son côté, le pasteur genevois Vincent Schmid, rompu à l'exercice du culte radio en tant que pasteur de la cathédrale Saint-Pierre, explique ce temps de méfiance par une différence toute théologique. «Tandis que pour les catholiques, la messe est avant tout liée aux sacrements (dont la communion et la bénédiction), le culte réformé est quant à lui centré sur la prédication, qui est précisément du domaine de la parole, plus enclin à être partagé par ce média.»

Entre innovations et attente

Les premiers cultes radiodiffusés se font dans l'intimité d'un studio, avec un pasteur souvent bien seul derrière son micro. Mais l'envie de sortir prendre du son à l'extérieur ne manque pas de titiller les techniciens. André Kolly aime à rappeler cette anecdote rocambolesque survenue lors de l'enregistrement du premier culte radio en extérieur en 1926. «Toujours inventif, le technicien Roland Pièce *(ndlr: pionnier de la radio en Suisse romande)* avait demandé au pasteur de Bex de venir célébrer son culte de la mi-été sur le plateau d'Anzeindaz. Or ce dernier a loupé le train», raconte-t-il. «Pour s'en sortir, il a affublé les enfants d'une colonie de vacances de cloches autour du cou et il les a fait tourner autour du chalet pour pouvoir s'excuser du retard à l'antenne pour cause de déplacement du troupeau.»

Tandis que les pasteurs réformés s'essaient sur ce nouveau terrain de prédication radiodiffusée, les catholiques romands se branchent dès 1936 sur Radio Luxembourg pour écouter «leur» messe. En France, la première messe radio a été inspirée par l'audition inopinée d'un culte, qui pourrait d'ailleurs fort probablement avoir été diffusé depuis Genève. «Alors qu'il est hospitalisé, le jeune abbé Jean Thurrel capte un culte «qui n'est pas de sa religion *(sic)*», relate André Kolly. «Sa santé recouvrée, il se lancera dans la création d'une radio catholique… pour les malades.»

> **«Dans la concession de la SSR de 1931, les Églises sont même les seules institutions à être nommées.»**
>
> **Marie Sandoz**
> Historienne des médias

Au pays de la laïcité, cependant, la messe de Radio-Paris sera bientôt interdite, les catholiques français redirigés à leur tour sur la fréquence de Radio Luxembourg et sa désormais fameuse «messe des malades».

Une messe au nom des malades

La situation bascule avec la Seconde Guerre mondiale et la mise hors service par les Allemands des systèmes de communication. Frustrés par le silence de Radio Luxembourg, les catholiques romands se mobilisent, notamment avec l'intervention d'associations de malades, pour faire flancher les anciennes objections, au printemps 1940, en faveur d'une «messe pour les malades».

Cultes et messes sont depuis devenus de réelles institutions dans le paysage médiatique de notre pays. «Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Églises étaient d'ailleurs les seules à ne pas devoir soumettre leurs textes à la censure préalable», rapporte Marie Sandoz.

«Au cours des années, le culte et la messe radio se sont encore perfectionnés, avec des prédicateurs de qualité, des apports musicaux importants et également des ouvertures sur le monde», commente André Kolly, évoquant tout particulièrement «les duplex instaurés avec des pays lointains par Michel Kocher, directeur du service protestant Médias-pro», ou encore les lignes téléphoniques ouvertes après la messe. «Il y a toujours eu des initiatives pour aller un peu plus loin, pour solliciter l'auditeur d'une autre manière», conclut-il. Et son confrère Michel Kocher d'appeler les Églises à un certain réveil: «Elles n'ont pas réalisé que c'est un véritable «objet médiatique», qui mérite bien plus d'attention et de soutien de leur part. C'est un pilier de la présence protestante en Suisse romande. Si l'Église réformée de Suisse romande n'existe pas dans la réalité institutionnelle *(ndlr: puisqu'elles sont cantonales)*, elle existe de facto dans la réalité médiatique. Un capital à ne pas négliger.»

Dimanche 14 mai: culte à 10 h, au temple de Morges, retransmis en direct sur Espace 2 et RTS 2

Qui sont les auditeurs du culte radiodiffusé d'aujourd'hui?

Arlette Baertschi, 87 ans, Bernex
Pour Arlette Baertschi, 87 ans, le culte radio est une réelle compagnie. «Cela me rappelle chaque dimanche la présence de Dieu dans ma vie. Cette prédication qui vient à moi, c'est très important pour entretenir ma foi», confie cette ancienne secrétaire qui vit à Bernex (GE).

Liliane Blanc, 77 ans, Vully (FR)
«À l'époque, un pasteur passait souvent me rendre visite. Aujourd'hui, comme ça n'est plus le cas, le culte radio est d'une grande aide pour moi», confie Liliane Blanc. Cette habitante de Vully (FR), âgée de 77 ans, est atteinte d'une maladie auto-immune qui la fatigue trop pour qu'elle puisse se rendre au temple. «Chaque dimanche, j'écoute ma radio avec une bible à portée de main. Je note certains passages et en parle ensuite avec des amis, qui sont aussi de fidèles auditeurs.»

Sylvie Arnaud, 53 ans, Yverdon
«On parle de fidèles pour les paroissiens… Moi, je suis une fidèle du culte radio!» relève Sylvie Arnaud. La présidente du Synode de l'Église réformée vaudoise, domiciliée à Yverdon, «aime découvrir les différents styles des intervenants» et écoute le culte en podcast. «Pendant mon écoute, j'occupe ainsi mes mains à des activités routinières. Quant à la prédication, je l'écoute souvent deux fois.»

Elisabeth Barraud-Chappuis, 86 ans, Lausanne
«J'ai entendu un bruit bizarre, et puis ma radio n'a plus jamais voulu fonctionner!» se désole Elisabeth Barraud-Chappuis, 86 ans. La Lausannoise nous confie devoir absolument racheter un nouveau poste avant dimanche, car pour elle, «le culte radio est vital». Avouant noter les passages bibliques lus à l'antenne, cette dernière les relit alors paisiblement pendant la semaine.

Jean-Jacques Renaud, 95 ans, Lausanne
Jean-Jacques Renaud, ancien ingénieur électricien lui aussi domicilié à Lausanne, aime avant tout les chants proposés par l'émission centenaire. À l'époque très engagé au sein de la paroisse de Bellevaux, dont il a fait partie du conseil, ce veuf âgé de 95 ans, qui a trop de peine à se déplacer chaque dimanche, se dit «reconnaissant envers ceux qui rendent ces transmissions possibles».

Propos recueillis par Lucas Vuilleumier

Contrôle qualité

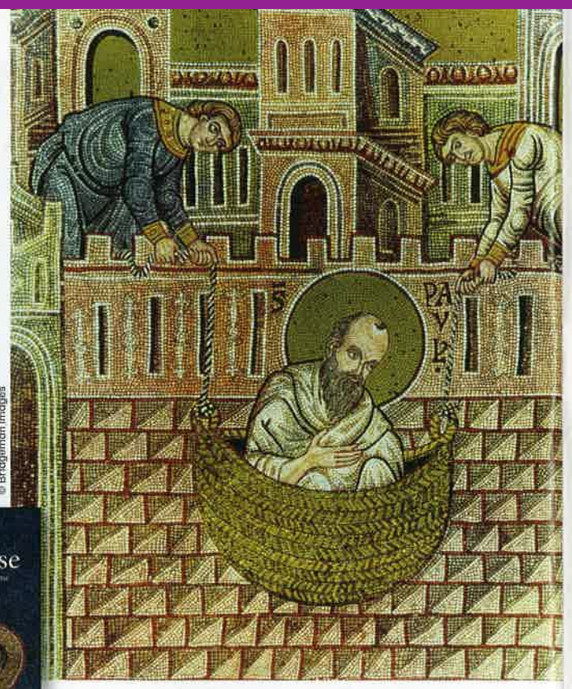
RELIGION | HISTOIRE

Protestinfo, Anne-Sylvie Sprenger

Le vrai visage de l'apôtre Paul

Dans *Paul de Tarse, l'enfant terrible du christianisme* (Editions du Seuil, 2023), le bibliste et historien vaudois Daniel Marguerat déconstruit l'image rigoriste, sexiste ou encore antijuive que l'on prête souvent à l'auteur des épîtres du Nouveau Testament.





© Bridgeman Images

Mosaïque byzantine du 12e siècle représentant Saint Paul s'évadant de Damas.

Ce livre s'apparente-t-il à une tentative de réhabilitation?

Daniel Marguerat: – J'ai voulu rendre justice à l'apôtre Paul en revenant à ses écrits, et pour aller au-delà des caricatures. Pour comprendre sa pensée, il fallait croiser ses écrits avec sa vie, car derrière tout écrit, il y a un être qui saigne, qui souffre, qui désire, qui milite... J'ai donc relu Paul à partir de la vie tourmentée qui fut la sienne, une vie difficile et périlleuse de missionnaire.

Quel visage avez-vous découvert?

– Nous considérons souvent Paul comme un héros solitaire, or j'ai découvert à quel point c'était un homme de contact et de réseau. J'ai dénombré dans ses écrits 43 noms de collaborateurs dont 21 femmes. Il a non seulement créé un réseau de communautés qui s'étend sur des milliers de kilomètres carrés, mais il a aussi formé des collaborateurs qui ont poursuivi, après sa mort, cette entreprise missionnaire impressionnante.

Qu'en est-il de son rapport aux femmes?

– J'ai constaté à quel point l'accusation d'antiféminisme était tout simplement fausse. Evidemment, Paul n'est pas un féministe au sens moderne du terme. Il a cependant joué un rôle de pionnier, dans le monde du 1er siècle, en créant des communautés religieuses dans lesquelles hommes et femmes étaient à égalité de valeur et de droit. Les femmes chrétiennes avaient accès à des rôles qu'on dirait aujourd'hui ministériels.

Pourquoi son image a-t-elle été autant déformée?

– La première raison est qu'on a lu Paul au travers de sa réception. Or, il y a eu méprise sur les textes. Contrairement aux idées reçues, ce qu'on appelle les épîtres pastorales – les deux épîtres à Timothée et l'épître à Tite – n'ont pas été écrites par Paul, mais par ses disciples une trentaine d'années après sa mort. Or, ces épîtres pastorales durcissent le ton, notamment en ce qui concerne les femmes. Elles, et non l'apôtre, sont antiféministes. La deuxième raison est que le patriarcalisme de la société s'est saisi de Paul en ne citant que des versets appuyant sa position sur le sujet; de même, les Pères de l'Eglise ont brandi ses écrits dans une campagne antijuive.

Pour quelles raisons le qualifiez-vous d'«enfant terrible du christianisme»?

– C'est un théologien dérangeant parce qu'il pense l'identité chrétienne avec tellement de radicalité qu'il vient réveiller la conscience chrétienne. Il dérange un christianisme endormi. Il n'est cependant ni moralisateur ni doctrinaire. On lui a soumis de nombreux cas de désaccords, de conflits moraux ou doctrinaux; jamais il ne tranche en disant «c'est ainsi et pas comme ça». Il appelle toujours au discernement, à partir de la nouvelle identité que le Christ nous donne. |

RELIGION | ACTUALITÉS

Premier Camerounais vénérable

Le pape François a approuvé le 20 mai la reconnaissance des vertus héroïques du premier vénérable du Cameroun, le Père Simon Mpeke, surnommé Baba Simon. Né en 1906 à Batombé dans une famille d'agriculteurs animistes, il fait ses études au sein d'une école tenue par des missionnaires pallotins allemands. Baptisé en 1918, il est ordonné prêtre en 1935. Il rejoint l'institut séculier des Petits Frères de Jésus, dont la rencontre l'a marqué, et devient un des fondateurs de l'Union sacerdotale Jésus Caritas au Cameroun en 1956. Missionnaire dans le nord du pays, il y prêche l'Evangile jusqu'à la fin de sa vie, se mettant au service d'une population majoritairement musulmane ou païenne. Il est à l'origine de nombreuses conversions. | cath.ch

Fonte des glaciers: ONG inquiètes



© Andrea Furger, Fastenaktion

Plus de 150 personnes ont rendu hommage le 20 mai au glacier de Morteratsch, au pied de la Bernina (GR), en train de disparaître. La cérémonie a été l'occasion de promouvoir le oui à la loi sur la protection du climat soumise au peuple suisse le 18 juin.

Depuis le début des relevés il y a plus de 100 ans, jamais la fonte des glaciers dans les Alpes n'a été aussi rapide que ces dernières années, a expliqué le glaciologue Matthias Huss, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Dans les prochaines décennies, nombre de glaciers alpins disparaîtront, a-t-il rappelé lors de la cérémonie organisée par une quinzaine d'ONG environnementales et de développement dont Action de Carême (AdC) et l'Entraide protestante suisse (EPER).

Le Sud première victime

S'exprimant au nom des pays du Sud, le prêtre Tony Labiao, membre de Caritas Philippines, a demandé à la Suisse et aux pays industrialisés de prendre d'urgence des mesures contre le dérèglement climatique dont les répercussions touchent principalement les pays les plus vulnérables.

La présidente du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée des Grisons, Erika Cahenzli, a donné à la cérémonie une impulsion spirituelle dans une perspective chrétienne: «La protection du climat est l'expression de notre responsabilité globale envers la création. Il s'agit de préserver, aujourd'hui et à l'avenir, les moyens de subsistance de l'ensemble des êtres vivants». | cath.ch

UNE QUESTION À LA FOI

La chronique de l'abbé Lafargue



? Activer l'Esprit

A cette période de l'année, cinquante jours après Pâques, nous célébrons la Pentecôte. Loin d'être la simple évocation de l'Esprit descendu sous la forme de langues de feu sur les apôtres, cette fête est d'abord l'occasion de réactiver en nous l'Esprit saint. Cette force gigantesque que nous possédons depuis notre baptême et sa confirmation, depuis que nous professons notre foi en paroles et en actes.

Mais l'Esprit saint se comporte peu ou prou comme l'une de ces applications libres que nous téléchargeons sur nos Smartphones, sur nos tablettes ou sur nos ordinateurs. C'est gratuit, cela va nous permettre de réaliser de grandes choses, mais encore faut-il l'activer et savoir l'utiliser. Sans quoi elle ne fait qu'encombrer la mémoire.

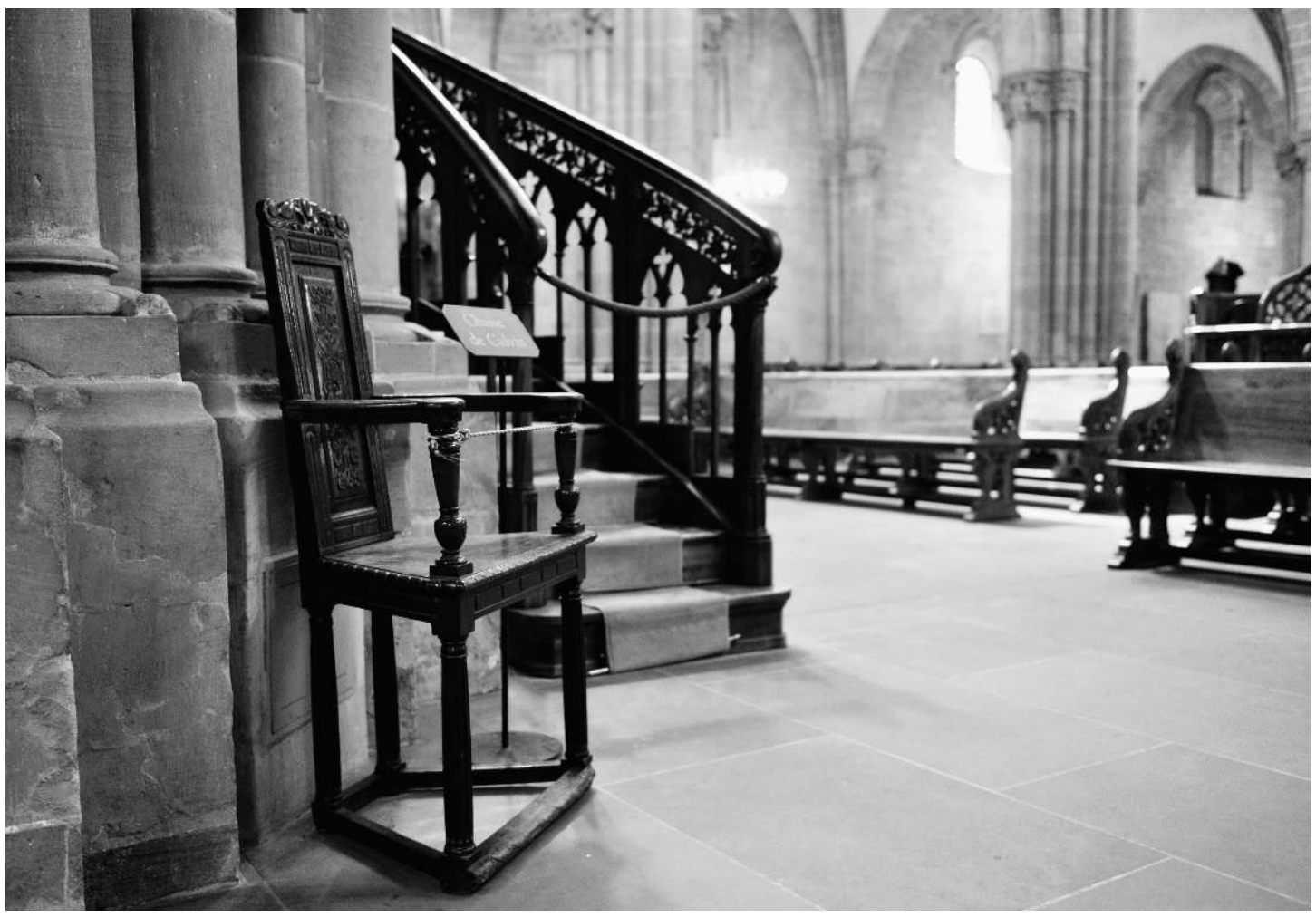
Alors comment activer et utiliser cet Esprit qui somnole – parfois du moins, reconnaissons-le! – au fond de nous? On l'active par la prière: c'est l'une des manières infaillibles de réveiller l'Esprit. Puis on en use par la pratique. Attention, je ne parle pas ici nécessairement de la pratique dominicale, je parle d'abord de faire droit à ce célèbre verset de la lettre de Jacques: «La foi qui ne produit pas d'œuvres est morte» (Jc 2, 17).

A nous d'être inventifs, une fois cette nouvelle Pentecôte passée, pour que – par des actes concrets – nous puissions activer et user de cet Esprit qui est en nous afin d'en faire profiter celles et ceux qui nous entourent! |

«Poussées à bout de forces», les femmes seraient victimes d'un «système misogyne» au sein des Eglises réformées. Une journée de réflexion aura lieu le 1er juin à Berne

L'institution (encore) misogyne?

LUCAS VUILLEUMIER/PROTESTINFO



Plusieurs femmes ont récemment démissionné au sein des exécutifs des Eglises réformées, dont les présidentes vaudoise et genevoise. KEYSTONE

Institutions ► «Quand on est une femme dans l'Eglise, il faut assez souvent faire le double qu'un homme», regrette Marie-Claude Ischer, actuelle présidente de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). «De plus, je suis une femme laïque: cela fait aussi pour certains une différence.» Alors qu'elle a annoncé sa démission en décembre dernier pour raisons de santé et de gouvernance trop tendue, Marie-Claude Ischer interviendra le 1er juin prochain, à Berne, lors d'une journée de réflexion consacrée à l'épuisement des femmes, et plus particulièrement en Eglise.

Selon la Conférence Femmes et Genre de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), organisatrice de l'événement, il existerait en effet des «causes systémiques» à l'épuisement des femmes, que l'on retrouverait également dans les milieux ecclésiaux réformés, pourtant réputés progressistes. Ainsi, l'Eglise ferait encore partie «de ce système misogyne» et pousserait également les femmes «à bout de forces».

Ce rendez-vous annuel s'appuiera sur les travaux et un exposé de Franziska Schutzbach. Selon cette sociologue allemande en poste à l'université de Bâle, qui vient de publier un ouvrage sur la question, on demanderait en effet aux femmes une constante disponibilité, notamment sur le plan émotionnel. Ces dernières seraient donc victimes d'un modèle de société où les valeurs de bienveillance et de soin, peu valorisées par le capital, leur sont encore réservées.

Responsable de l'harmonie

«Un des exemples frappants de cette surcharge subie par les femmes est notamment le travail social qu'implique la charge pastorale: une femme s'investira plus facilement dans un suivi personnel avec certains fidèles», relève Miriam Neubert, qui interviendra à Berne le 1er juin. Selon cette chargée du développement du personnel pastoral des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (BEJUSO), on en demanderait «toujours un peu plus aux femmes», sans que ni celles-ci ni leur entourage professionnel ne s'en rendent toujours compte.

Même constat du côté de la théologienne et historienne genevoise Lauriane Savoy, auteure de *Pionnières. Comment les femmes sont devenues pasteures*. «Les femmes prennent souvent la responsabilité de l'harmonie du milieu dans lequel elles sont actives, ce qui les pousserait notamment à se montrer plus exigeantes envers elles-mêmes que les hommes», explique-t-elle. La sociologue Franziska Schutzbach pointe également le fait que les femmes demeurent «responsables de l'attention émotionnelle» de leur entourage et dévolues à «des activités qui sont invisibles et ne reçoivent pratiquement aucune reconnaissance ou rémunération». Et Miriam Neubert de rappeler que «dans la sphère privée également, les femmes restent toujours plus sollicitées que les hommes, portant bien souvent une lourde charge mentale, notamment dans la prise en charge de proches».

Une femme quand ça va mal

Cela expliquerait-il les récentes démissions de plusieurs femmes au sein des exécutifs des Eglises réformées, dont les présidentes vaudoise et genevoise? Lauriane Savoy se refuse de tirer des conclusions, mais répond qu'il est fréquent de voir certaines femmes «renoncer à leur charge quand les conditions leur permettant de faire un travail de qualité ne sont pas réunies». Pour Marie-Claude Ischer, «cela s'est d'ailleurs vérifié récemment dans la politique internationale, avec la démission de la première ministre britannique Liz Truss».

«Souvent, quand une institution ou une entreprise est en crise, c'est une femme que l'on met à sa tête», remarque aussi Eva Di Fortunato. Cette sociologue de formation, qui vient de démissionner de la présidence de l'Eglise protestante de Genève (EPG) «pour de toutes autres raisons», quitte en effet une Eglise en grandes difficultés financières et en mal de fidèles. Dans son ouvrage, Lauriane Savoy avait d'ailleurs soulevé ce phénomène appelé «falaise de verre». «Les femmes ont tendance à voir dans une situation problématique l'occasion de relever un challenge», explique Marie-Claude Ischer. Toutefois, selon cette dernière, le fait que des «femmes accèdent de plus en plus à des postes de pouvoir, jusqu'alors réservé aux hommes», n'empêche pas la conservation d'«une certaine misogynie». La Vaudoise confie avoir noté chez certains, lors des Synodes (assemblées législatives), une différence de comportement à l'égard des femmes de l'Exécutif. «Pour certaines fonctions dirigeantes, les femmes ne sont pas encore considérées comme étant complètement compétentes», souligne-t-elle, en précisant que ces éléments figuraient dans sa lettre de démission.

«Je suis surprise que ce thème ne soit abordé que par des femmes», avoue Rita Famos, présidente de l'EERS, où il n'existerait «pas de discrimination systématique envers les femmes». Pour cette ancienne responsable de la formation des pasteurs pour l'Eglise réformée zurichoise, «l'épuisement est un sujet qui concerne tous les genres et, effectivement, les pasteurs sont de plus en plus confrontés au burn-out». Même son de cloche du côté d'Isabelle Ott-Baechler, ancienne présidente de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), qui témoigne, à titre personnel, «n'avoir été que très peu confrontée à la misogynie en Eglise». Elle tient d'ailleurs à relever que «l'EREN octroie depuis plusieurs décennies le même salaire à ses ministres. Et si l'on trouve des personnes machistes dans les Eglises réformées, elles sont plutôt moins nombreuses que dans la société». Isabelle Ott-Baechler estime en outre que «ce genre de réflexion, dans une Eglise où les femmes votent depuis 1910, est contre-productif». «Il serait plus judicieux que les femmes et les hommes discutent ensemble des chances et des risques liés aux sollicitations multiples», formule-t-elle. «Sinon, nous ne faisons que renforcer les clichés éculés et les stéréotypes de genres». ❙

Elections: le nationalisme religieux en ballotage

Turquie ► Le deuxième tour des élections présidentielles a lieu le 28 mai. Le président sortant Recep Tayyip Erdogan, chef du Parti de la justice et du développement (AKP) et sa politique nationaliste fondée sur l'islam sunnite partent favoris face au social démocrate Kemal Kiliçdaroglu, président du Parti républicain du peuple (CHP) et à Sino Ogan. Trois questions à Jean Marcou, chercheur à l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul.

Le report des 5% des voix récoltées au premier tour par Sino Oğan, qui défend une ligne ultranationaliste et de droite, va se révéler déterminant. Erdoğan n'est-il pas assuré de les récupérer?

Jean Marcou: C'est probable, mais ce n'est pas une certitude. Le nationalisme d'Ogan est différent de celui d'Erdogan, qui a des bases religieuses et cherche à faire de la Turquie une puissance régionale incontournable dans le monde musulman et au Moyen-Orient, un Etat capable de tenir tête au monde occidental et chrétien. Le nationalisme d'Ogan, d'origine azerbaïdjanaise, est d'obédience ethnique. Il repose sur le grand fantasme des Turcs d'Asie centrale, d'une ethnie turque qui serait au cœur de la culture eurasiatique. Ogan est ainsi en désaccord avec la politique présidentielle turque en matière d'accueil des réfugiés syriens. Il brandit la menace du «grand remplacement» ethnique des Turcs par les Syriens (3,5 millions en Turquie). De ce point de vue, il est paradoxalement plus proche de Kiliçdaroglu, qui lui aussi attaque Erdogan sur cette question, pour d'autres raisons, et prévoit un plan de renvoi des réfugiés chez eux.

Vous avez évoqué le nationalisme religieux d'Erdoğan, qui se revendique musulman sunnite. Quelles sont ses racines?



«Il n'y a pas d'application de la loi religieuse dans la loi turque» Jean Marcou

On trouve des influences à la fois ottomanes et kémalistes dans le système de relations Etat-Islam développé par Erdogan. L'Etat doit dominer la religion majoritaire, soit l'islam sunnite, c'est là une tradition ottomane. Il y a bien une réislamisation du pays, mais pas dans le but d'instaurer une République islamiste. Pour le président sortant et son électorat, la religion est une composante primordiale de l'identité nationale mais il ne remet pas en question le statut laïque de l'Etat. Il n'y a pas d'application de la loi religieuse dans la loi turque, ce qui est une exception dans le monde musulman. Le mariage civil est toujours le mariage officiel, par contre les muftis ont été autorisés à les prononcer, ce qui est un renversement de perspective.

Sous la pression d'Erdogan, Kemal Kiliçdaroglu s'est officiellement déclaré alévi, religion plus «libérale» que l'islam sunnite, et mal estimée en Turquie. Son élection permettrait-elle de revaloriser celle-ci, voire les autres religions, comme le christianisme?

Kiliçdaroglu est un alévi, mais il n'est pas leur représentant. Son objectif est de dépasser les vieux clivages: sunnites ou pas, religieux ou pas. Dans un message vidéo destiné aux jeunes, il a expliqué qu'en se déclarant alévi, il veut rappeler que la société turque est diversifiée, que l'on peut être Turc ou Turque sans être sunnite, que chacun·e peut avoir ses convictions sans chercher à dominer celle des autres. Il devrait donc freiner l'encouragement par l'Etat du développement du religieux dans les modes de vie. La tolérance envers l'alévisme et plus largement les autres religions devrait aussi être mieux abordée.

PROPOS RECUEILLIS PAR
LUCIENNE BITTAR, CATH.CH

Femmes en l'Eglise «poussées à bout de forces»

Institutions » Les femmes seraient victimes d'un «système misogyne» au sein des Eglises réformées, qui leur demanderaient d'en faire toujours plus que les hommes. Une journée de réflexion aura lieu le 1er juin à Berne.

«Quand on est une femme dans l'Eglise, il faut assez souvent faire le double par rapport aux hommes», regrette Marie-Claude Ischer, actuelle présidente de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. «De plus, je suis une femme laïque: cela fait aussi pour certains une différence.» Alors qu'elle a annoncé sa démission en décembre dernier pour raisons de santé et de gouvernance trop tendue, Marie-Claude Ischer interviendra le 1er juin, à l'Eglise évangélique méthodiste de Berne, lors d'une journée de réflexion consacrée à l'épuisement des femmes.

Selon la Conférence Femmes et Genres de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, organisatrice de l'événement, il existerait des «causes systémiques» à l'épuisement des femmes, que l'on retrouverait également dans les milieux ecclésiaux réformés, pourtant réputés progressistes. Ainsi, l'Eglise ferait encore partie «de ce système misogyne» et pousserait également les femmes «à bout de forces».

Ce rendez-vous annuel s'appuiera sur les travaux et un exposé de Franziska Schutzbach. Selon cette sociologue allemande en poste à l'Université de Bâle, on demanderait aux femmes une constante disponibilité, notamment sur le plan émotionnel. Ces dernières seraient donc victimes d'un modèle de société où les valeurs de bienveillance et de soin, peu valorisées par le capital, leur seraient encore réservées.

«Un des exemples frappants de cette surcharge subie par les femmes est le travail social qu'implique la charge pastorale: une femme s'investira plus facilement dans un suivi personnel avec certains fidèles», relève Miriam Neubert. Selon cette chargée du développement du personnel pastoral des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, on en demanderait «toujours un peu plus aux femmes».

Pareils problèmes expliqueraient-ils les récentes démissions de plusieurs femmes au sein des exécutifs des Eglises réformées, dont les présidentes vaudoise et genevoise? La théologienne Lauriane Savoy se refuse de tirer des conclusions, mais répond qu'il est fréquent de voir certaines femmes «renoncer à leur charge quand les conditions leur permettant de faire un travail de qualité ne sont pas réunies».

«Souvent, quand une institution ou une entreprise est en crise, c'est une femme que l'on met à sa tête», remarque Eva Di Fortunato. Cette sociologue de formation, qui vient de démissionner de la présidence de l'Eglise protestante de Genève «pour de tout autres raisons», quitte une Eglise en grandes difficultés financières et en mal de fidèles. Dans *Pionnières. Comment les femmes sont devenues pasteures,* Lauriane Savoy a soulevé ce phénomène appelé «falaise de verre».

«Les femmes ont tendance à voir dans une situation problématique l'occasion de relever un challenge», explique Marie-Claude Ischer. Toutefois, selon cette dernière, le fait que des «femmes accèdent de plus en plus à des postes de pouvoir, jusqu'alors réservé aux hommes», n'empêche pas la conservation d'«une certaine misogynie». »

LUCAS VUILLEUMIER/PROTESTINFO

UKRAINE

UNE MISSION DE PAIX

Le pape François a confié au cardinal Matteo Maria Zuppi, de Bologne, la tâche de conduire une mission, en accord avec la secrétairerie d'Etat, pour contribuer à l'apaisement des tensions dans le conflit en Ukraine, a annoncé le Vatican. **CATH.CH**

PORTUGAL

LE PAPE ATTENDU AUX JMJ

Le pape François sera au Portugal du 2 au 6 août, à l'occasion des 37e Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Lisbonne, a annoncé le Saint-Siège. Pendant ce 42e voyage apostolique, il fera aussi une étape au sanctuaire marial de Fatima. **CATH.CH**

En pèlerinage à Lourdes, le Dr Francis Rime exprime ses convictions de médecin et de chrétien

«Nous avons tous besoin de guérir»

« **PATRICK CHUARD**, LOURDES

Guérisons miraculeuses » L'Eglise catholique n'a reconnu que 70 miracles officiels à Lourdes depuis les visions de Bernadette Soubirous en 1858. Le dernier en date a été annoncé en 2008: une religieuse française a guéri d'une affection grave à la colonne qui l'empêchait de marcher. Pourquoi si peu de guérisons reconnues? Questions à Francis Rime, présent cette semaine à la grotte de Massabielle avec les pèlerins romands. L'ancien médecin-chef de l'hôpital de Riaz a assumé la fonction de responsable médical du pèlerinage interdiocésain de Suisse romande de 2003 à 2017.

Plusieurs centaines de millions de personnes se sont rendues à Lourdes en 165 ans. Pourquoi si peu de miracles ont été reconnus?

Francis Rime: Allez voir les murs de la basilique de l'Immaculée Conception: ils sont couverts de milliers d'ex-voto. Pour que tant de gens se donnent la peine de faire graver leur reconnaissance sur des plaques de marbre, je crois qu'il y a eu beaucoup de guérisons ici. S'il n'y a eu que septante guérisons miraculeuses attestées, c'est que les médecins ont toujours été présents à Lourdes, déjà du temps de Bernadette.

Cette surveillance médicale empêche-t-elle les miracles?

Les critères de reconnaissance sont sévères. En premier lieu, une «guérison miraculeuse» doit être reconnue par le Bureau des constatations médicales de Lourdes, chargé de constater l'instantanéité d'une guérison et sa persistance. Après quoi le dossier est présenté au Comité médical international de Lourdes (CMIL), organe consultatif d'une vingtaine de médecins permanents: ils doivent confirmer que la guérison ne trouve «aucune explication naturelle susceptible d'être retenue par la science». Dans une troisième étape, un évêque se prononce sur le caractère miraculeux du cas.



Pour le Dr Francis Rime, ici à l'œuvre durant le pèlerinage, il y a beaucoup de guérisons à Lourdes. Jean-Claude Gadmer

Y a-t-il eu des guérisons dans l'histoire du pèlerinage interdiocésain de Suisse romande?

Si vous parlez de guérisons physiques, j'en connais une, qui est extraordinaire. Mais la personne guérie n'a pas souhaité témoigner au Bureau des constatations médicales. Il y a une dizaine d'années, j'avais diagnostiqué un cancer métastatique chez une jeune fille, âgée de 17 ans. Elle a été soignée dans plusieurs hôpitaux universitaires. Malgré une opération importante et des chimiothérapies, la maladie récidivait. On lui avait proposé en dernier recours un traitement expérimental, interrompu à cause des effets secondaires. Les possibilités étaient épuisées. Un médecin de Bâle lui a dit: il vous reste Lourdes. Elle est venue ici pendant une semaine et elle a été guérie. C'est bel et bien extraordinaire, mais ce n'est pas un miracle, car le miracle est une affaire d'Eglise.

«L'humanité souffrante est pour moi plus belle que l'humanité qui s'éclate»

Francis Rime

Une guérison extraordinaire va-t-elle à l'encontre des principes de la médecine?

Je ne le pense pas. Il est fréquent d'entendre que les guérisons de Lourdes violent les lois naturelles. C'est inexact, pour autant que l'on considère l'anthropologie ternaire: nous avons un corps, une âme et un esprit. L'esprit est le maître à bord. Pour un chrétien, c'est lui qui nous permet d'entrer en communication avec l'Esprit saint. Le théologien Maurice Zundel disait que Dieu existe dans le cœur de l'homme, que celui-ci est le sanctuaire de la divinité. Si tout est en harmonie, l'esprit peut de temps en temps rétablir une âme et un corps qui divaguent.

La guérison n'est donc pas seulement un phénomène physique?

Pas du tout. Les guérisons les plus fréquentes à Lourdes sont celles du cœur. Ma conviction est que nous avons tous besoin de guérison: chacun de nous traîne dans sa vie quelque chose dont il aurait voulu se passer. La guérison à Lourdes, c'est de pouvoir repartir à zéro tous les matins, de ne plus être à la merci du passé. La puissance de l'esprit peut de temps en temps faire en sorte que la nature se remette dans l'ordre des choses.

En tant que médecins, avez-vous toujours travaillé avec cette approche spirituelle?

J'ai souvent fait des anamnèses (reconstitution du passé médical du patient, ndlr) spirituelles et de nombreux médecins le font. Juste après la guerre, l'Organisation mondiale de la santé avait défini la bonne santé comme un état de bien-être physique, psychique et social. Il était question d'y ajouter «spirituel», mais l'URSS s'y était opposée. La définition a été complétée aux Etats-Unis dans les années 2000. Plus j'ai avancé dans ma carrière, plus j'ai considéré qu'il faut parfois lever le pied et éviter l'acharnement thérapeutique. J'ai appris à parler de la mort à mes patients.

Cela ne va-t-il pas à l'encontre des promesses de longue vie d'une certaine médecine?

Je ne crois pas que l'objectif de vivre plus vieux soit la bonne direction. Nous avons davantage besoin de conversion intérieure et de mettre du sens à ce que nous vivons que de prolonger indéfiniment notre vie biologique. Regardez toutes ces personnes âgées et malades sur les charrettes de Lourdes. Beaucoup de jeunes sont ici pour s'en occuper, ce qui est remarquable. Cette humanité souffrante est pour moi beaucoup plus belle que l'humanité qui s'éclate. »

Tentative de féminicide

Drame au Petit-Lancy: un homme poignarde sa femme

L'auteur présumé s'est retranché dans son logement avant d'être maîtrisé par la force.

Léa Frischknecht

«Elle s'est effondrée, là, sur la place. Elle avait un couteau planté dans son thorax!» Cette habitante du quartier témoigne de la vive émotion que ce drame a provoqué hier en début d'après-midi au Petit-Lancy. Par petits groupes, les personnes présentes tentent de reconstruire la chronologie des événements de la matinée. Tout en gardant un œil sur l'important dispositif policier en cours.

Il se dit qu'une femme d'une trentaine d'années serait sortie de son immeuble en sang. Dans ses bras, son bébé, lui aussi ensanglanté. Des faits confirmés, plus tard dans l'après-midi, par le Ministère public, qui précise que la jeune femme a reçu «au moins un coup de couteau». La victime a rapidement été prise en charge aux HUG. L'enfant, lui, n'a pas été blessé.



Un important dispositif policier, comprenant, entre autres, des snipers, a été déployé sur les lieux de l'agression. LUCIEN FORTUNATI

> «La victime a rapidement été prise en charge aux HUG.»

Deux heures de négociation

Mais la situation reste tendue. L'époux de la victime, auteur présumé de l'agression, s'est retranché dans son appartement. Durant deux heures, la police tente de négocier avec lui. Les badauds montrent du doigt la fenêtre de son appartement. Sur le balcon de l'immeuble d'en face, un sniper se tient prêt. Vers 13 h 15, on entend plusieurs déflagrations. Panique dans la foule, qui s'éloigne. Pour revenir presque aussi vite. Les serveurs d'un café voisin sont obligés de déloger les curieux qui, téléphones en main, empêchent la clientèle de manger. Ce qu'on a pris d'abord pour des coups de feu s'avère être des grenades assourdissantes utilisées par la police pour pénétrer dans l'appartement et maîtriser l'individu.

Quinze minutes plus tard, le suspect sort de son immeuble, escorté par la police. «Assassin!» s'écrient plusieurs badauds. Il est, lui aussi, pris en charge par une ambulance avant que le dispositif ne soit levé. Dans un communiqué, le Ministère public indique qu'une enquête sera menée par la brigade criminelle de la police judiciaire sous la direction du procureur Walther Cimino.

Un garage prend feu à Collonge-Bellerive

Incendie

Le sinistre a ravagé le bâtiment, situé sur une parcelle privée. Aucun blessé n'est à déplorer.

Il ne reste rien, lundi soir de Pentecôte, du garage de 30 m² qui a pris feu en fin d'après-midi à Collonge-Bellerive. Arrivés sur place à 17 h 04, les quinze sapeurs-pompiers professionnels, accompagnés de cinq sapeurs-pompiers volontaires de la commune, ont maîtrisé le feu qui ravageait le bâtiment situé sur une propriété privée en moins d'une heure.

Importante fumée

Un lourd sinistre matériel qui, heureusement, ne compte aucun blessé. «La particularité de cet incendie était liée à l'importante fumée, détaille le lieutenant Nicolas Millot, porte-parole du Service d'incendie et de secours (SIS). Avec le vent, il a fallu sécuriser les villas avoisinantes pour s'assurer que personne n'était importuné.» Avec la bise, la fumée était effectivement visible jusqu'à Coppet. Le SIS a d'ailleurs reçu une trentaine d'alertes.

Un week-end de trois jours chargé pour les soldats du feu qui sont intervenus vingt-cinq fois entre dimanche et lundi. La veille, déjà, le SIS recensait en moyenne une sortie par heure avec, notamment, un incendie à l'usine Sogetri, à Lancy. Des chiffres qui restent toutefois dans la moyenne de saison selon Nicolas Millot.

Léa Frischknecht



INCENDIE SECOURS GENÈVE

Les pompiers ont maitrîsé le feu en moins d'une heure.

PUBLICITÉ



Gen'voiseries – Des mots en scène

Ce ne seront ni patois, ni argot, ni jargon que vous découvrirez avec bonheur dans cet ouvrage, mais bien une série illustrée d'expressions constituant un langage populaire propre à la région genevoise, pourtant si proche des autres cantons romands.

Au fond, ce qui détermine le langage populaire, c'est de n'être intelligible qu'aux seuls initiés. A sa lecture, cet ouvrage fera à coup sûr de vous des privilégiés.

Votre abo et bien plus

LIVRE

De Yves Schaefer
Format : 24 x 16,5 cm, 120 pages

Nom
Prénom
Rue/N°
NPA/Lieu
N° d'abonné(e) obligatoire
Signature

Je commande :

exemplaire(s) du livre **Gen'voiseries**

au prix abonné de Fr. 24.–*

au prix lecteur de Fr. 29.–*

* TVA incluse. Frais de port : Fr. 5.– / La commande sera directement adressée. / Dans la limite des stocks disponibles

Tous les avantages abonné-e-s sur **tdg.ch/carteblanche**

Bulletin de commande à retourner à :
Tamedia SA / Livres *Tribune de Genève*
Rue des Rois 11, 1204 Genève

Commande par internet : livre.tdg.ch

En collaboration avec: Editions Cabédita

Carte blanche — Tribune de Genève

Figure genevoise de l'aide aux réfugiés, l'ancien aumônier de l'aéroport est décédé

Hommage

Enfant de la Servette, le pasteur protestant Jean-Pierre Zurn s'en est allé le 13 mai. Il laisse le souvenir d'un homme engagé.

Il avait 82 ans. Le pasteur protestant Jean-Pierre Zurn s'est éteint samedi 13 mai, à l'âge de 82 ans, des suites d'une maladie. Une cérémonie d'adieu a eu lieu six jours plus tard, au temple de Saint-Gervais.

Figure genevoise de l'aide aux réfugiés, Jean-Pierre Zurn était de ces pasteurs dont le ministère s'incarne dans le réel. «On est au cœur de ce qu'on essaie de prêcher. Non du haut d'une chaire, mais dans la vie concrète», résumait-il dans les colonnes de la «Tribune de Genève» en 2004, alors qu'il évoquait son mandat d'aumônier au sein d'Agora, l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés.

Né en 1940, cet enfant de la Servette, devenu pasteur de l'Église protestante de Genève (EPG), apprend le sens de l'engagement dans le scoutisme, avant de se lancer dans des études de théologie. Il dirigera le Centre universitaire protestant de 1977 à 1996, Agora de 1996 à 2004, tout en codirigeant l'Atelier œcuménique et de théologie (AOT) de 1996 à 2007.

Pas la langue dans sa poche

«Jean-Pierre était ancré dans l'Évangile et le militantisme pour les droits humains», se rappelle sa collègue aumônière Véronique Egger. L'homme ne gardait d'ailleurs pas sa langue dans sa poche dès lors qu'il s'agissait de s'élever contre les injustices. Pour preuve, ses nombreuses Opinions publiées dans la Julie, où il dénonce le manque de solidarité à l'égard des étrangers et le sort «inhumain» réservé aux requérants d'asile déboutés.

Il prend encore la parole en 2005, à l'aube de sa retraite, lorsque le géant Ikea envisage de s'implanter à Vernier sur le terrain qu'occupe l'Agora. Menacées, ces terres permettent à de nombreuses familles de réfugiés logées aux Tattes de cultiver leur petit lopin de terre «en guise de thérapie», après les horreurs qu'ils ont souvent fuies.

Crash du vol Swissair 111

En tant qu'aumônier de l'aéroport de Genève, dont la mission principale est précisément d'entourer les demandeurs d'asile retenus aux frontières, Jean-Pierre Zurn se retrouve également aux premières loges pour soutenir les proches endeuillés lors du crash du tristement célèbre vol Swissair 111 en 1998. Il conduira alors le service funèbre en hommage aux victimes en la cathédrale Saint-Pierre, en présence notamment du président de la Confédération Flavio Cotti.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Contrôle qualité

GdSC avec cath.ch et *La Croix*

Synode: des laïcs voteront

Prêtres, consacrés, diacres et laïcs voteront au synode sur la synodalité qui se tiendra au Vatican du 4 au 29 octobre. Une première qui, si elle ne change pas la nature du synode, est une étape importante et significative du pontificat de François.



© Jacques Berset/cath.ch

Sœur Nathalie Becquart va bientôt être rejointe par d'autres femmes pour voter au synode des évêques.

Ils seront 80 non évêques à s'exprimer et à voter au synode des évêques sur le thème «Pour une Eglise synodale: communion, participation et mission» qui aura lieu à Rome du 4 au 29 octobre. Cette assemblée, troisième étape du synode – après les étapes diocésaine et continentale –, comptera 370 membres. Les instituts de vie consacrée seront, eux, représentés par cinq religieuses et cinq religieux élus par les organisations des supérieurs généraux et non plus dix clercs comme jusqu'ici. Ainsi, 21% des membres seront des prêtres, des consacrés, des diacres ou des laïcs, hommes et femmes.

Les 70 autres représentants qui ne sont pas des évêques seront choisis par le pape François dans une liste de 140 personnes établie par les sept organismes ayant organisé la phase continentale. Ces personnes devront avoir participé au processus synodal, posséder une bonne culture générale et de la prudence et avoir le souci de l'Eglise.

Un pas décisif

Ce changement s'inscrit dans la volonté du pape d'inclure davantage les femmes dans les instances du Vatican. «Enfin! Mieux vaut une porte entrouverte qu'une porte fermée», s'est écriée sur les réseaux sociaux la théologienne française Anne Soupa. Anne-Marie Pelletier, membre de la commission nommée par le pape pour réfléchir sur le diaconat féminin, salue dans *La Croix* «un pas en avant décisif». Elle y voit la confirmation que «la synodalité devient une réalité consistante et dynamique» qui «permet de faire évoluer l'institution en mal de transformations profondes». Cet élargissement «confirme l'intérêt de la démarche synodale».

«Mieux vaut une porte entrouverte qu'une porte fermée.»

Selon la bibliste française, «c'est une révolution qui permet de retrouver une réalité fondamentale de l'Eglise», cette «communion de baptisés quels que soient leur état de vie ou leurs responsabilités».

Pour la sous-secrétaire du secrétariat général du synode, Sœur Nathalie Becquart, cette nouveauté s'insère dans la suite de «toutes les étapes précédentes» de ce synode ouvert en octobre 2021 qui se veut «pour tout le peuple de Dieu». Et la xavière, première femme à avoir obtenu le droit de vote au synode, de rappeler que la constitution apostolique *Episcopalis communio* sur le synode des évêques du 15 septembre 2018 avait déjà prévu une «ouverture» du synode à des membres non évêques.

Une meilleure représentation

Autre nouveauté: les Eglises de petits pays sans conférence épiscopale pourront envoyer un membre au synode. «L'Eglise sera plus complète à ce synode», s'est réjoui le cardinal Jean-Claude Hollerich, rapporteur général, précisant que cette nouveauté concernait notamment le Luxembourg, Monaco, l'Estonie, la Moldavie, et le Népal. Enfin, l'assemblée ne comptera plus d'auditeurs, des invités sans droit de vote.

Alors que les synthèses des différents continents ont souligné des attentes fort divergentes entre les pays, le cardinal Hollerich a souhaité que l'assemblée d'octobre ne soit pas «une guerre partisane dans l'Eglise», mais «une réponse aux défis de ce monde». |

Décès de Jean-Pierre Zurn

Figure genevoise de l'aide aux réfugiés, le pasteur protestant Jean-Pierre Zurn est décédé samedi 13 mai à l'âge de 82 ans. Il avait notamment été aumônier au sein de l'AGORA, l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés. «Jean-Pierre était ancré dans l'Evangile et le militantisme pour les droits humains», se rappelle sa collègue Véronique Egger. L'homme ne gardait pas sa langue dans sa poche dès lors qu'il s'agissait de s'élever contre les injustices. En tant qu'aumônier de l'aéroport de Genève, dont la mission principale est d'entourer les demandeurs d'asile retenus aux frontières, Jean-Pierre Zurn a aussi soutenu les proches endeuillés lors du crash du vol Swissair 111 en 1998 et conduit le service funèbre à la cathédrale Saint-Pierre. | protestinfo

Solidarité efficace



© Keystone

En 2022, Action de Carême (AdC) a amélioré directement les conditions de vie d'environ 624'000 bénéficiaires, soit 2,5 millions de personnes si l'on prend en compte l'entourage. De ce total, 58% sont des femmes, rapporte l'œuvre d'entraide catholique le 25 mai. Avec des réseaux paysans, des groupes de solidarité, des institutions ecclésiales et des organisations de la société civile, AdC a réalisé 338 projets axés sur l'accès à une alimentation saine et abondante. A cette fin, l'organisation catholique a promu l'agroécologie et renforcé les capacités des communautés villageoises. | cath.ch

Religion et technologie

Un nouvel espace de dialogue entre sciences, technologie et spiritualité sera inauguré en France le 2 juin: le Centre Teilhard de Chardin, du nom du jésuite géologue et paléontologue qui concilia (sans les confondre) observations scientifiques et réflexion théologique sur l'activité créatrice de Dieu. Porté par la Compagnie de Jésus et quatre diocèses (Evry Corbeil-Essonnes, Paris, Nanterre et Versailles), ce centre, érigé sur le plateau de Saclay, dans l'Essonne, vise à soutenir les scientifiques et les étudiants dans leur recherche de sens et d'éthique. | cath.ch

La chronique de Guy Luisier



Tout le monde assis là

Je sors de la gare Cornavin à Genève un matin morne d'avril. Il pleut. Les gens vont vite, perdus dans leurs affaires, coincés dans leur manteau et leur écharpe. Sauf un. Il est assis sur un tabouret posé sur le goudron devant la grande banque qui tient le très haut du pavé sur cette rue du Mont-Blanc qui descend vers le lac. Mon quidam est là, sous la pluie, en train de lire un journal mouillé qu'il tient entre ses mains. Indifférent aux milliards du géant bancaire et lui tournant ostensiblement le dos. Tout aussi indifférent aux petites affaires de cette foule qui passe devant lui sans le regarder, sans doute trop habituée à le voir dans son froc d'un autre âge ou d'un autre continent, avec son bonnet qui ne ressemble à rien si ce n'est à celui de Christophe Colomb ou de Vasco de Gama. Il peut se permettre d'être indifférent à tout, lui qui a tout connu et vu trop de choses...

J'ai pris la peine de le regarder, pour qu'il devienne un peu mon frère.

En fait, il est en bronze. Il s'appelle *L'Immigré*. Il est né des mains de l'artiste sénégalais Ousmane Sow. C'est personne et tout le monde. Posé sur le goudron à côté d'une banque, il est la figure de tous les sans-papiers qui se cachent dans nos villes gorgées de tout. Il est là et rend visible toute une humanité qui cherche un peu de dignité après des routes infernales.

J'ai pris la peine de le regarder, pour qu'il devienne un peu mon frère, malgré ses hardes ridicules et malgré la pluie drue d'avril. |

Blog: www.regardobliquesur.blogspot.com

Une liste noire controversée

REVENUS Trois ans après l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'égalité salariale, Travail.Suisse veut clouer au pilori les entreprises qui ne la respectent pas. Les milieux patronaux critiquent une initiative «déplacée et dangereuse»

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

Alors que la Jeunesse socialiste a bloqué brièvement jeudi matin l'entrée du Département fédéral des finances (DFF) pour dénoncer «l'Etat patriarcal» débouchant sur les discriminations dont sont victimes les femmes, le syndicat Travail.Suisse passe à l'offensive sur les inégalités salariales. Il lance une liste noire des entreprises n'ayant pas effectué d'analyse salariale malgré l'obligation légale. Très fâchée, l'Union patronale suisse (UPS) rejette catégoriquement cette démarche, jugée «précipitée et dangereuse».

Sur le site Respect8-3.ch – en référence à l'article de la Constitution fédérale sur l'égalité et à la Journée des droits des femmes –, un gros pavé noir a fait son apparition. «Les employés peuvent y signaler anonymement s'ils ou elles pensent que leur entreprise ne respecte pas la loi sur l'égalité (LEg)», lit-on. Après avoir pris contact avec l'entreprise concernée, Travail.Suisse précise qu'il distinguera deux catégories: les entreprises enfreignant la loi et celles refusant de fournir des renseignements.

«Un tigre de papier édenté»

Le syndicat l'avait annoncé dès l'entrée en vigueur de la révision de la loi, enfantée dans la douleur sous le pilotage de l'ex-conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, qui avait alors révélé avoir été victime d'une discrimination salariale au début de sa carrière. Alors même qu'il n'y voyait qu'un «tigre de papier édenté» dénué de toute sanction, Travail.Suisse avait joué le jeu. Dans un premier temps, le syndicat s'était donc contenté d'élaborer une «liste blanche» des entreprises de plus de 100 employés se pliant à leurs obligations fixées dans la loi: à partir du 1er juillet 2020, celles-ci avaient un an pour procéder à l'analyse, un de plus pour la faire contrôler par un organisme indépendant et un autre pour en communiquer les résultats à leur personnel.

Au bout de ces trois ans, le syndicat dresse un «bilan décevant». Sur sa liste blanche figurent 160 entreprises occupant quelque 450000 personnes, soit 18% des salariés soumis à la loi. Même si celles-ci la respectent, l'écart inexpliqué se chiffre en moyenne à 3%, la différence maximale étant de 16%. La conclusion qu'en tire le syndicat: «La discrimination salariale reste donc la norme, même dans les entreprises qui tendent à être exemplaires.»



«Cette incitation à la délation peut s'avérer très problématique»

MARCO TADDEI, RESPONSABLE ROMAND DE L'UNION PATRONALE SUISSE

«Je ressens déception, colère et impatience», réagit la conseillère nationale Léonore Porchet (Les Vert·e·s/VD), vice-présidente de Travail.Suisse. «Nous parlons de ces discriminations depuis une éternité et le parlement n'a pris que des mesurettes pour éviter quelque chose d'efficace», déplore-t-elle. Les statistiques fédérales de 2020 révèlent une différence de salaire non expliquée de 624 francs par mois dans le secteur public et de 724 francs dans le privé. Soit 9000 francs par an et 420000 francs en extrapolant sur toute la carrière d'une femme.

Les milieux patronaux sont très fâchés par l'initiative syndicale. «En dressant une liste noire, Travail.Suisse s'arroge une prérogative qu'il n'a pas. Il outrepasse clairement ses compétences en voulant distinguer les vertueux des méchants», s'irrite Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse (UPS). «Cette incitation à la délation est déplacée et peut s'avérer très problématique sur le plan juridique», avertit-il.

Selon l'UPS, seules les autorités fédérales peuvent élaborer une telle liste, qui existe d'ailleurs dans le cadre du travail au noir sous l'égide du Secrétariat à l'économie (Seco). Celui-ci a la compétence de publier les noms des moutons noirs de l'économie qui ne respectent pas leurs obligations de manière «répétée et importante».

Durcir la loi

Sur la base de plusieurs enquêtes récentes, l'UPS juge la démarche syndicale «tout à fait inutile». En été 2021, l'Université de Saint-Gall a constaté que 97% des entreprises respectent la loi en tenant compte d'un seuil de tolérance admis de 5%. En 2022, une enquête menée par l'Association patronale des banques suisse a révélé un écart inexpliqué de 4,4%. Derniers chiffres connus, datant de ce mois de mai: ceux de la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie, dont le sondage révèle lui aussi que «97% des entreprises n'ont relevé aucune inégalité ou se trouvaient dans le seuil de tolérance de 5%».

Sous la coupole fédérale, un rebondissement inattendu à propos de la loi sur l'égalité s'est produit le 4 mai dernier. A la surprise générale, le Conseil national a approuvé une motion – par 102 voix contre 84 – visant à durcir cette loi. L'histoire, celle d'un homme du centre droit, Lorenz Hess (Le Centre/BE), vaut la peine d'être racontée. Bousculé par les femmes qui lui demandaient de s'engager d'abord pour l'égalité salariale alors qu'il soutenait le projet d'AVS 21 augmentant d'un an l'âge de la retraite des femmes, il l'a promis. Dans une motion signée par des représentants de tous les partis, y compris par Céline Amaudruz à l'UDC, il a fait remarquer qu'aucune loi ne pouvait être respectée sans qu'elle soit accompagnée de sanctions. «J'ai simplement été conséquent dans mon discours sur l'égalité», note-t-il. Le Conseil fédéral, qui s'est opposé à la motion, devra faire des propositions de «sanctions concrètes». ▬

La Nuit des églises franchit (tout juste) la Sarine

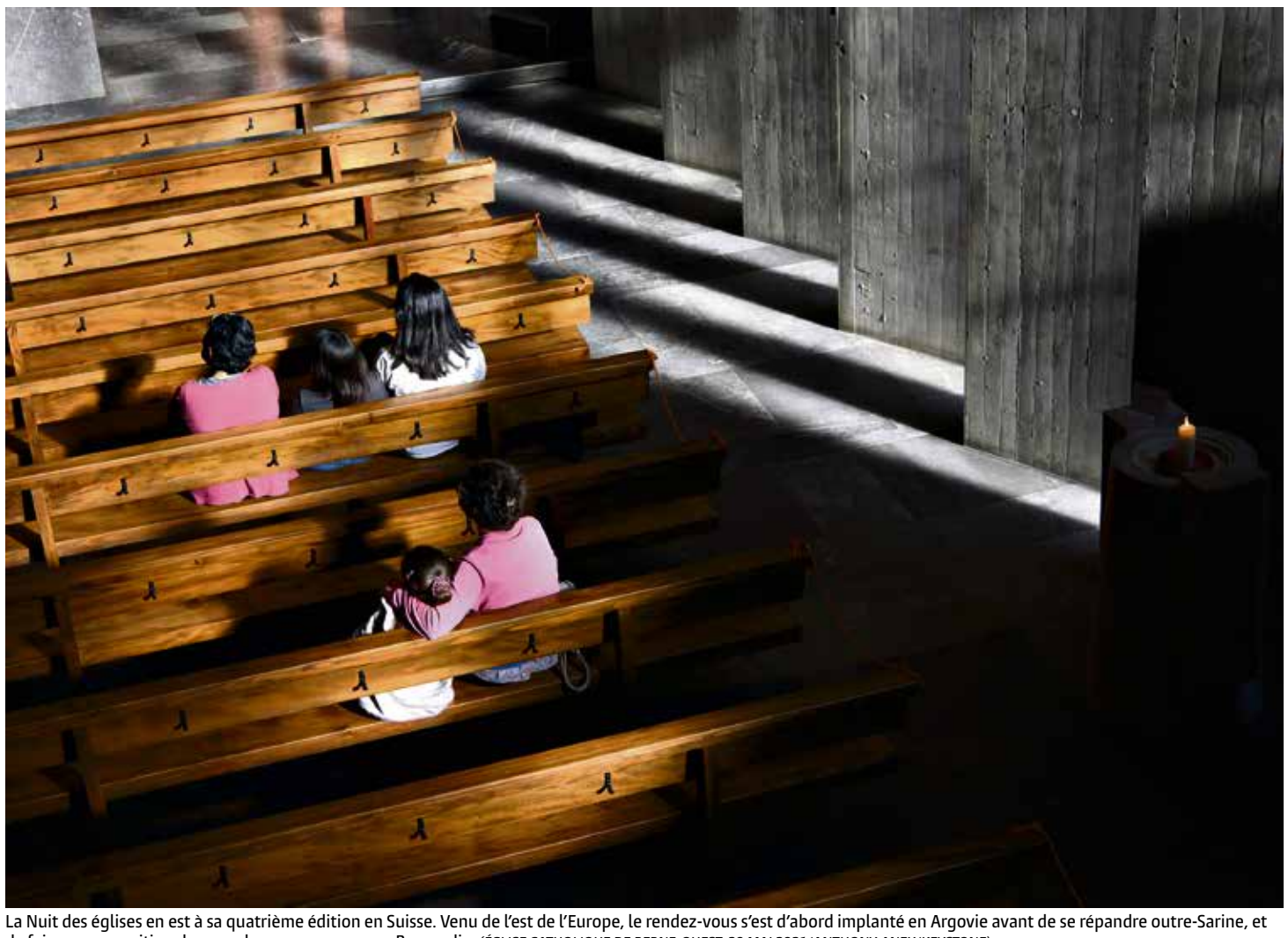
RELIGION Aujourd'hui, Fribourg sera le premier canton romand à se rallier à la manifestation nocturne qui a lieu simultanément dans plusieurs pays d'Europe. Un cap en direction de la Suisse romande?

ANNE-SYLVIE SPRENGER/PROTESTINFO

«Les églises sont bien plus que des bâtiments: ce sont des lieux de rassemblement», entonne Céline Ruffieux, représentante de l'évêque pour la partie francophone du canton de Fribourg, au moment de présenter le programme de la Nuit des églises, qui se tiendra aujourd'hui. Pour la première fois, en effet, les Eglises catholiques et réformées du canton de Fribourg participeront à l'événement, qui se déroule simultanément dans 11 cantons alémaniques, mais aussi différents pays d'Europe comme la Hongrie, l'Estonie ou encore l'Autriche depuis bientôt vingt ans.

Sur le modèle de «La nuit des musées», la manifestation vise à faire découvrir les églises sous un autre jour. «A la tombée de la nuit, d'autres perceptions nous sont accessibles», formule le pasteur Martin Burkhard, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF). «La nuit, certains lieux résonnent autrement.»

Et pour cause: car si certaines églises proposent des activités proches de leurs animations habituelles (concerts, visites de la bâtisse, etc.), d'autres ont choisi la carte de l'insolite, entre chasse au trésor, bar à gaufres, soirée cinéma ou encore construction avec 14000 dominos. En tout, plus de 100 événements sont à l'affiche de cette première édition fribourgeoise, répartis dans une trentaine de lieux à travers le canton.



La Nuit des églises en est à sa quatrième édition en Suisse. Venu de l'est de l'Europe, le rendez-vous s'est d'abord implanté en Argovie avant de se répandre outre-Sarine, et de faire son apparition dans quelques communes en Romandie. *(ÉGLISE CATHOLIQUE DE BERNE-OUEST, 28 MAI 2021/ANTHONY ANEX/KEYSTONE)*

Des lieux à vivre

Si la manifestation est portée de manière œcuménique par les deux Eglises cantonales, chaque paroisse reste libre de sa proposition, en fonction de ses envies et de ses ressources. Martin Burkhard se réjouit de l'accueil manifesté au sein des différentes communautés locales. «Les gens ont répondu avec enthousiasme et se sont largement mobilisés pour offrir quelque chose de différent. Même une petite paroisse comme Romont, qui dispose de peu de forces, ouvrira ses portes et offrira une soupe aux visiteurs», relate-t-il.

D'ailleurs, pour le pasteur réformé, l'enjeu est «de s'ouvrir à un public plus large», d'accueillir les personnes «qui n'osent pas entrer dans ces lieux, qui n'en ont pas l'habitude ou n'y sont pas revenues depuis longtemps», poursuit Céline Ruffieux. En soi, créer du lien, parce que précisément, «les églises ne sont pas des musées, mais des lieux bien vivants», résume-t-elle.

Baptisée en allemand la «Longue nuit des églises», le rendez-vous en est à sa 4e édition en Suisse – l'Autriche à sa 19e. Venu de l'est, il a été instauré dans le pays par les églises argoviennes, puis s'est peu à peu répandu outre-Sarine, de Zurich aux Grisons, en passant par Bâle, Lucerne ou encore Zoug.

«Les églises ne sont pas des musées, mais des lieux bien vivants»

CÉLINE RUFFIEUX, REPRÉSENTANTE DE MGR CHARLES MOREROD

La Romandie est encore peu représentée. En effet, aujourd'hui, seul le canton de Fribourg ainsi que quelques églises du Jura et du Jura bernois (Corgémont et Porrentruy) ainsi que de la partie francophone du canton de Berne (Bienne) participent à l'événement. Un cap franchi manifestement grâce au bilinguisme de ces cantons, dont «les Eglises ont pu fournir un grand travail de traduction, notamment pour le site internet», souligne Martin Burkhard, qui espère que la participation fribourgeoise fasse des émules en Suisse romande. Son pronostic pour l'avenir? «Vaud dans deux ans, Genève dans quatre ans», émet-il, en référence au cours du Rhône.

L'exception vaudoise

Le canton de Vaud a pourtant connu sa propre Nuit des églises pendant une dizaine d'années. «La version vaudoise se tenait principalement à Lausanne, et cela a montré ses limites», explique le pasteur Frédéric Keller, responsable de l'œcuménisme pour l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV). Il n'y aura d'ailleurs pas de Nuit des églises cette année dans le canton. «Faute de bénévoles pour accueillir les visiteurs, la manifestation s'est essoufflée. Ce type de projets vit uniquement des gens qui les pensent et les portent», souligne-t-il.

L'an passé, une nouvelle mouture optait pour une évolution de la manifestation en différents rendez-vous centralisés sur la place de l'Europe. Une proposition qui ne sera pas reconduite en l'état, relève Frédéric Keller. Une adhésion à la manifestation venue de Suisse alémanique serait-elle alors envisageable? «Porté jusqu'ici par la Communauté des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud (CECCV), ce genre de manifestation dépendra désormais du futur Forum chrétien vaudois, dont le comité sera mis en place le 1er juin prochain.»

Inspirée par ces rendez-vous nocturnes, l'Eglise protestante de Genève (EPG) a pour sa part lancé sa première édition d'une Nuit de la prédication, le 30 septembre dernier à la cathédrale Saint-Pierre. Une vingtaine d'orateurs et oratrices s'y sont succédé jusqu'au petit matin.

A Neuchâtel, l'idée de mettre la nuit au service des Eglises serait également étudiée, «avec le vœu de la conjuguer avec un temps de fête liturgique», indique Frédéric Keller. Pour l'heure, un consensus romand n'est visiblement pas à l'ordre du jour. ▬

Les imams à l'école de la Suisse

ZURICH Le grand canton alémanique mène un projet pilote afin d'approfondir les compétences de ceux qui dirigent la prière dans les mosquées. L'exercice a notamment pour but de «contribuer à l'intégration et à la participation des musulmans»

BORIS BUSSLINGER, ZURICH
@BorisBusslinger

«Pourquoi je veux travailler avec des jeunes? Et pourquoi c'est important pour la société?» Dans une salle de conférences du centre-ville de Zurich, une quinzaine de participants se creusent la tête pour répondre à la question du formateur, Giacomo Dallo. Directeur d'OJA, une association d'animation socioculturelle pour les jeunes, celui-ci fait ce lundi face à un public un peu particulier, entièrement constitué d'imams et de «personnel d'encadrement musulman».

Tous volontaires, ces derniers participent à une formation de huit jours (répartis sur plusieurs mois) spécialement pensée pour eux, et destinée à approfondir la connaissance de leur pays d'accueil. Un exercice unique en Suisse qui permet de satisfaire le besoin d'enseignement d'une communauté qui a soif d'apprendre, tout en offrant à Zurich la possibilité de mieux cerner les 100 000 musulmans hébergés sur son territoire (un quart de la communauté suisse).

«L'intégration, dit Giacomo Dallo. C'est quand chacun fait un pas vers l'autre et en ressort transformé.» Une définition qui ne ferait pas l'unanimité au sein de certains partis suisses, mais qui s'applique bien dans le cadre du projet pilote «Zürich-Kompetenz», dont participants et autorités saluent aujourd'hui largement les bénéfices multilatéraux.

«Eviter les structures parallèles»

Le décor n'était pourtant pas des plus propices à Zurich (canton), terre d'accueil de la fameuse mosquée An'Nur de Winterthour, dont une dizaine de membres ont été condamnés entre 2018 et 2021 pour des faits de «contrainte, menace et séquestration» – ou tout simplement expulsés – dans une polémique médiatique qui a joué le rôle d'électrochoc.

«Ce n'est pas directement à cause du cas An'Nur que la formation a été lancée, mais cet événement parmi d'autres a certainement montré qu'un besoin existait en la matière», confirme Myrta Grubenmann, collaboratrice scientifique au canton de Zurich. En 2019, une étude commandée par ses autorités indique que la communauté musulmane zurichoise est elle aussi intéressée par davantage d'encadrement: le projet est lancé. Mené par le Centre suisse islam et société (CSIS) de l'Université de Fribourg sur mandat du Conseil d'Etat zurichois en collaboration avec l'association faîtière des organisations islamiques de Zurich (VIOZ), il poursuit trois buts: «Développer le nombre d'interlocuteurs compétents, empêcher la création de structures parallèles et encourager le dialogue avec les participants au-delà de la durée du projet.»

En 2022, 14 hommes et 5 femmes ont complété la formation. En 2023, huit femmes et cinq hommes leur ont emboîté le pas. Parmi eux Lusiana, membre de la direction de Percikan Iman, association de musulmans suisses d'Asie du Sud-Est. «Je suis ici pour développer mon réseau, dit cette native d'Indonésie. Et pour m'améliorer dans mon travail de tous les jours, au sein de ma communauté comme en lien avec les institutions zurichoises.» Assis à côté d'elle, Alili Ismaïlj, imam à Winterthour, opine. «Ce que nous apprenons ici est important, dit-il. Dans notre rôle d'imam, mais aussi pour développer un lien de confiance avec le canton.» Albanophone installé en Suisse depuis de nombreuses années, il salue la présence de journalistes à l'événement, «afin de montrer au reste du monde que notre communauté se bouge». Il faut dire qu'en Suisse, cette dernière est encore peu connue.

«Montrer aux participants qu'ils font partie de la société»

«L'islam n'est pas officiellement reconnu dans le pays, rappelle Abduselam Halilovic, représentant de la VIOZ. Il n'y a pas d'institut de formation des imams, qui sont tous instruits à l'étranger et ne sont pas toujours bien informés quand ils arrivent ici, ni vraiment de statistiques précises. D'où l'importance d'un tel cours, pour les participants comme pour les autorités. S'il ne s'agit pas que de combattre ce phénomène, ce type de formation est également primordial pour enrayer la radicalisation, qui se base toujours sur l'idée que la société dans laquelle vous vivez ne s'intéresse pas à vous, vous rejette. On montre ici au contraire aux participants qu'ils font partie de la société suisse, que leur rôle est valorisé et important. C'est un grand pas en avant.»

Malgré un système d'inscription 100% volontaire, le canton de Zurich indique avoir jusqu'ici pu atteindre le public ciblé par le projet pilote: les imams, les théologues et les représentants d'associations musulmanes. «Nous avons même reçu des demandes en provenance d'autres cantons, précise Abduselam Halilovic. Que nous avons évidemment dû refuser.» Financé pour deux ans à hauteur de 407 000 francs par le fonds d'intérêt public du canton (non soumis aux référendums), le projet pilote fera l'objet d'un rapport en fin d'année, avant d'être réévalué. S'il s'agit du seul projet cantonal de la sorte, la formation continue des représentants musulmans connaît actuellement un développement important en Suisse. En 2022, 65 imams participaient ainsi à Fribourg à un cours d'intégration de l'islam dans le paysage social et religieux du pays. Organisé à leur demande, le cours réunissait plus de la moitié des imams actifs du pays.

Nouvelle Constitution: les Eglises valaisannes hésitent encore

DÉBAT Pourtant très actives en amont de la réflexion, les instances religieuses du Valais n'ont pas réagi depuis la fin des travaux de la Constituante et la finalisation du projet qui sera soumis au vote populaire. Qu'en est-il de leur appréciation du texte final? Et pourquoi ce silence?

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Soutenir ou ne pas soutenir le projet de nouvelle Constitution, telle est la question qui taraude les Eglises valaisannes depuis la fin des travaux de la Constituante le 25 avril dernier. Pourtant très actives en amont de la réflexion, avec leur «Contribution des Eglises au travail de la Constituante», les responsables de l'Eglise catholique et de l'Eglise réformée évangélique du Valais (EREV) ont cependant décidé de ne pas se prononcer pour l'heure.

«Selon nos informations, le vote populaire n'aura lieu qu'au début 2024. De fait, il nous semble encore trop tôt pour donner un mot d'ordre, comme une consigne de vote», explique Pierre-Yves Maillard, vicaire général du diocèse de Sion.

Prise de position commune

Une rencontre de concertation entre les représentants des deux Eglises historiques valaisannes a cependant eu lieu le 1er mai, dans le but de se déterminer sur une prise de position commune. «La majorité du groupe a estimé que c'était mieux de reporter cette communication au mois de septembre, soit après les vacances d'été, au moment où la campagne risque de démarrer concrètement», indique Robert Burri, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'EREV.

Une façon de temporiser qui interpelle, d'autant que des différences d'appréciation sont apparues lors des débats internes au groupe de réflexion Eglises-Constitution. A l'occasion du synode (assemblée législative) de l'EREV, le 29 avril dernier, Robert Burri évoquait «trois points plus ou moins problématiques entre les deux Eglises».

«On a pas mal débattu sur la formule de «fin de vie digne librement choisie» (art. 16), qui laisse place à l'intervention d'associations comme Exit et qui nous convenait, côté protestant, relate Robert Burri. Les catholiques souhaitaient quant à eux retirer le terme «librement choisie». Pour eux, c'est un sujet sensible.»

Autre sujet de divergence, l'enseignement religieux et plus particulièrement l'article 27 qui inscrit que «nul ne peut être contraint [...] de suivre un enseignement religieux». Et dans la même idée, la garantie de la «neutralité confessionnelle de l'enseignement» (art. 150).

> «Tel qu'il existe, ce texte permet aux Eglises de vivre et nous en sommes reconnaissants»
>
> PIERRE-YVES MAILLARD, VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE SION

«Nous n'avons, en effet, pas été suivis sur ces points par la Constituante et nous ne pouvons que le regretter», exprime Pierre-Yves Maillard. «Après, chacun est libre d'agir selon sa conscience par rapport à ça...»

Clivage Haut et Bas-Valais

Robert Burri précise que ces articles ne font pas non plus l'unanimité au sein de l'Eglise réformée: «On pensait que la question de l'enseignement religieux ne poserait problème qu'aux catholiques, mais on s'est aperçu qu'entre le Bas et le Haut du Valais, c'était deux mondes bien différents». Tandis que le Bas est habitué à travailler dans le cadre d'une école laïque, se contentant d'offrir un enseignement neutre en «éthique et cultures religieuses», «le Haut-Valais est encore dans une optique de préparer aux sacrements, comme la confirmation», détaille cet ancien président de l'EREV.

Il semblerait qu'il y ait un plus grand consensus du côté catholique: «On ne perçoit pas une grande différence entre le Haut et le Bas-Valais sur ces objets qui concernent directement les Eglises», observe le vicaire.

Pour sa part, Gilles Cavin, actuel président de l'EREV, soulève une autre problématique qui pourrait pousser les paroisses réformées à apprécier différemment le texte. «Le financement des paroisses par l'Etat et non plus par les communes va pas mal chambouler le fonctionnement de nos Eglises», explique-t-il.

Pour autant, d'un point de vue général, les deux Eglises du Valais se disent globalement satisfaites, «heureuses du bon accueil qui a été réservé à beaucoup de propositions des Eglises dans le cadre de la réflexion de la Constituante», note Pierre-Yves Maillard. «Tel qu'il existe, ce texte permet aux Eglises de vivre et nous en sommes reconnaissants.» Le projet stipule en effet que «l'Etat tient compte de la dimension spirituelle de la personne humaine».

Se mouiller ou pas

Lors du Synode de l'EREV, Robert Burri s'est également dit «très reconnaissant» du retrait de l'article qui permettait à tout contribuable valaisan d'être exonéré de l'impôt ecclésiastique «par une procédure simple».

Reste aux deux Eglises à déterminer une prise de position commune. «C'est simplement une question de timing, assure Pierre-Yves Maillard. On a toujours parlé d'une seule voix et on va continuer ainsi.» Pour le vicaire, «être dans la nuance de certaines phrases et de certaines tournures» nécessite naturellement du temps. Et de pointer que «l'époque où *Le Nouvelliste* publiait un bulletin de vote pour dire ce qu'il fallait voter est révolue».

De son côté, Robert Burri conclut: «On est globalement satisfait – et du côté réformé on aurait plutôt tendance à se dire qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Mais l'est-on suffisamment au point de s'impliquer dans la campagne, au risque de froisser dans nos rangs? La question n'est pas tranchée.» Le rendez-vous est pris pour septembre.

MAIS ENCORE

Reprise des travaux à la gare des Eaux-Vives
Les travaux pour la construction de la dernière partie du site de la gare des Eaux-Vives à Genève vont débuter le 20 juin. La livraison est prévue pour fin 2026. (ATS)

EN BREF

Vers un rejet de la retraite à 66 ans

Les Suisses ne devraient pas travailler jusqu'à 66 ans pour toucher l'AVS. Suivant le Conseil des Etats, le National est sur le point de rejeter lundi l'initiative populaire sur les rentes des Jeunes PLR. Le PVL réclame de renvoyer le dossier en commission, afin de créer un mécanisme de frein à l'endettement de l'AVS en guise de contre-projet indirect. Là aussi, le National devrait largement refuser. ATS

Une loi anti-burqa votée au parlement

Le Conseil des Etats a adopté lundi par 36 voix contre 8 le projet de loi du gouvernement mettant en œuvre au niveau fédéral l'initiative anti-burqa. Le National doit encore se prononcer. Le projet interdit de se dissimuler le visage en public. Yeux, nez et bouche doivent être visibles, dans tous les espaces publics ou privés accessibles au public. Les contrevenants seront passibles d'une amende d'ordre de 1000 francs maximum. ATS

PUBLICITÉ

LEM
Life Energy Motion

Invitation to the Annual General Meeting of Shareholders 2023 of

LEM HOLDING SA

LEM's Board of Directors is pleased to invite you to the Annual General Meeting of Shareholders 2023.

Date and time
Thursday, 29 June 2023
at 15:30 (CEST)
doors open at 15:00 (CEST)

Place
HP/Hive Innovation Lab
Route du Nant-d'Avril 150, 1217 Meyrin, Switzerland

Agenda
1 Reporting for the financial year 2022/23
– Management report
– Consolidated financial statements of the LEM Group
– Annual financial statements of LEM HOLDING SA
– Compensation report
– Auditors' reports
1.1 Approval of the management report, the consolidated financial statements of the LEM Group, and the annual financial statements of LEM HOLDING SA as of 31 March 2023
1.2 Consultative vote on the compensation report 2022/23
2 Appropriation of available earnings and distribution
3 Discharge of the Board of Directors and the Executive Management
4 Approval of the compensation of the Board of Directors
5 Approval of the compensation of the Executive Management
5.1 Vote on the aggregate amount of short-term variable compensation of the Executive Management for the financial year 2022/23
5.2 Vote on the maximum aggregate amount of long-term variable compensation of the Executive Management for the financial year 2023/24
5.3 Vote on the maximum aggregate amount of fixed compensation of the Executive Management for the period from 1 October 2023 to 30 September 2024
6 Re-elections of members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors
7 Re-elections and election to the Nomination & Compensation Committee
8 Re-election of the Independent Representative
9 Re-election of the statutory auditors
10 Amendments to the Articles of Incorporation
10.1 Shareholders rights and general meeting of shareholders' matters
10.2 Board of Directors, compensation of the Executive Management, external mandates
10.3 Technical amendments

Meyrin, 25 May 2023

On behalf of the Board of Directors of LEM HOLDING SA
Andreas Hürlimann,
Chairman of the Board of Directors

LEM HOLDING SA • Route du Nant-d'Avril 152 • 1217 Meyrin • Switzerland
www.lem.com

Du Lausanne Palace à l'Église, elle a mené sa barque

Carole Delamuraz Communicante pour l'Église réformée, la «fille de» n'a cessé d'affirmer son identité propre.



Lucas Vuilleumier, Protestinfo Texte
Marie-Lou Dumauthioz Photo

De l'accueil, elle dit se faire une haute idée. Elle nous reçoit amicalement dans son bureau, en cette chaude fin d'après-midi, le brushing impeccable et la classe impassible. Carole Delamuraz travaille sous les poutres historiques de la «maison des Cèdres», siège de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Elle y gère l'Office information et communication.

Et puisqu'elle se dit spécialiste de la «gestion de crise» sur LinkedIn, on tente une petite provocation… Dans une Église où l'Exécutif a accusé quatre démissions lors de la législature en cours, cette compétence doit lui être bien utile, non? «Je ne parlerais pas de crise, mais plutôt de difficulté institutionnelle», répond-elle tout de go sans se démonter, en bonne communicante. «C'est un temps fort que traversent les réformés. Une évolution vers du renouvellement, du différent.»

> «Le religieux au sens strict du terme peut sembler limité de nos jours. Les mots spiritualité ou quête de sens font plus écho en moi.»

Il faut dire que cette quinqua chic, célibataire sans enfants, a traversé des instants bien plus noirs à titre personnel. Car si son métier est de dire «ce qui fonctionne formidablement dans l'Église», de même qu'elle en traduit les moments plus complexes, elle a elle-même connu ciels bleus et orageux lors de la carrière politique de son père. «Nous étions sous protection policière», se souvient-elle, lorsque au début des années 90, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, milite pour l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen (EEE). «Dans certains esprits extrémistes, un amalgame a été fait entre l'homme public et la personne privée», se rappelle-t-elle encore, évoquant de nombreuses menaces de morts et des intimidations.

La vocation

«Même lorsque c'était rude et violent, il retournait à la bataille», souffle-t-elle, évoquant avec amusement le souvenir de «la porte d'entrée qui claquait, inlassablement, dès les petites heures du matin». Pour parler de lui, elle a alors des mots comme «vocation», «incandescence» ou «transcendance». Du vocabulaire religieux, ou presque? Elle nous voit venir: «Bien sûr que des liens existent entre politique et religion…» Pour Carole Delamuraz, il y a aussi, en Église, «des enjeux de pouvoir, de la tactique et de l'alliance». Elle se félicite d'ailleurs de l'entrée de Philippe Leuba au Conseil synodal: «Cela permet un équilibrage sain des forces laïques.»

Et la foi, dans tout ça? Dans une interview donnée à «L'Hebdo» en 1998, son père confiait avoir voulu la transmettre à ses deux enfants – elle a un frère aîné, Alain, CEO d'une grande marque de montres suisses. «Le religieux au sens strict du terme peut sembler limité de nos jours, confie-t-elle. Les mots spiritualité ou quête de sens font plus écho en moi.»

«Peu adepte des automatismes et du prêt-à-penser» que suppose souvent la transmission familiale, Carole Delamuraz se dit détentrice de valeurs cardinales à ses yeux – «bienveillance, transparence et exigence» – qui ont conduit l'entier de sa carrière professionnelle. Son frère, à son sujet, évoque aussi «un certain esprit de rébellion, et une capacité à se mettre en porte-à-faux avec les règles toutes faites».

Après de courtes études, qui l'ont notamment amenée à passer des brevets fédéraux en communication et en relations publiques au SAWI, elle commence une carrière dans la pub, avant de flairer quelque chose… «À l'aube des années 2000, juste un poil avant le boom du web, je crée une société de communication numérique avec trois associés.» La joyeuse équipe conçoit alors des sites pour Nespresso, Fiat ou Omega. Une expérience «un peu pionnière» qui leur permet une revente confortable de l'affaire à un investisseur britannique, «juste avant l'éclatement de la bulle spéculative internet en 2000».

Vincent Jaton, aujourd'hui muséographe, a fait partie de l'aventure. Il se souvient que Carole Delamuraz avait vu là «une façon d'innover tout en restant dans son domaine. Pas besoin de maîtriser complètement les choses, Carole comprenait très vite.» Folle de voyages, Carole Delamuraz est heureuse d'avoir pu sillonner le monde et ainsi cultiver son goût de l'ailleurs. Parmi ses plus belles escapades, elle cite le Myanmar, l'Islande, le Cambodge, mais aussi la Bretagne avec son «capitaine» de père, ou le Luberon, où elle se rendra cet été.

Olympisme et hospitalité de luxe

Avant de prendre son poste à l'EERV, Carole Delamuraz a assuré la communication de deux institutions lausannoises. D'abord le Musée olympique, où elle restera neuf ans jusqu'en 2012, puis le Lausanne Palace, où elle restera quatre années. À propos du premier poste, elle met en avant «le dépassement de soi et le fair-play du mouvement olympique». Concernant le deuxième, elle parle «d'hospitalité, de «gîte et de couvert» même dans le luxe!» L'accueil, en somme. Notamment de stars du showbiz, que Carole Delamuraz ne nommera pas, le secret professionnel visiblement chevillé au corps.

Côté noms célèbres, elle cite toutefois ceux de ses artistes fétiches. En musique, c'est Elvis Costello, le rockeur dont elle aime la capacité talentueuse «à toujours se réinventer». En arts visuels, c'est Jean-Michel Basquiat. Elle assure qu'elle ira très prochainement voir l'expo que lui consacre actuellement la Fondation Beyeler. «J'admire son talent brut, sa fulgurance et son urgence», déclare-t-elle.

Et son urgence à elle? «Tout simplement incarner un esprit de service associé à des valeurs moteur», à l'image de son célèbre papa. Selon elle, c'est ce qui lui aurait plu, à la voir prendre ses fonctions au sein de l'Église réformée. Forte d'une carrière foisonnante, Carole Delamuraz semble avoir respecté le mantra que l'ancien conseiller fédéral, fou de voile, répétait toujours en se lançant sur le Léman: «Il n'y a pas d'horizon, tout est possible.»

Bio

1967 Naissance à Lausanne, le 3 août. **1983** Jean-Pascal Delamuraz, son père, est élu au Conseil fédéral. Avec son épouse, il quitte son appartement d'Ouchy, où Carole va vivre seule avec son frère Alain. **1992** Obtient un diplôme de communication à New York et un autre au SAWI. **1997** Crée E-Media, une boîte de communication numérique, qu'elle revend en 2000. **2003** Devient cheffe de la communication du Musée olympique pour le compte du CIO, puis du Lausanne Palace en 2013. **2018** Entre à l'EERV en tant que responsable de l'information et de la communication.

Contrôle qualité

Festival de la Cité

«Ejaculate» à la cathé, art ou irrespect?

Le spectacle au contenu explicite, donné samedi à la cathédrale de Lausanne, avait été validé par les Affaires religieuses du Canton. Explications.

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Parler d'éjaculation en la cathédrale de Lausanne, est-ce possible? Il semble en tout cas que, pendant le Festival de la Cité, cela soit autorisé. Samedi, à 19 h, le spectacle de l'artiste français non binaire Gérald Kurdian, «Hot Bodies Choir», une chorale réunissant «des personnes désireuses de partager et d'élargir leurs pratiques féministes et queers», a célébré l'amour charnel et l'inclusivité par le chant, et ce, de façon plutôt sexuellement explicite.

En effet, l'un des premiers hymnes, baptisé «Ejaculate» – les paroles étaient projetées sur un écran posté derrière les choristes –, a passablement choqué plusieurs spectateurs. Ainsi que d'autres paroles, évoquant notamment des «vulves volantes». L'affaire a été révélée par le journaliste Raphaël Pomey, rédacteur en chef du journal «Le Peuple», qui a partagé une photo du show sur les réseaux sociaux ce lundi et lancé une pétition en ligne ayant déjà dépassé le millier de signataires.

Sur la page web de la pétition en question, intitulée «Respectez les lieux de culte!», Raphaël Pomey formule plusieurs demandes: que «les personnes qui ont la charge de faire respecter les lieux expliquent comment ils ont pu accueillir une chorale au registre très en dessous de la ceinture» et «des excuses publiques pour les chrétiens blessés par un tel spectacle».

Chose étonnante, selon le Règlement sur l'utilisation de la Cathédrale, toute utilisation non religieuse du lieu doit être validée par la Commission d'utilisation (CUT) dont font notamment partie «la pasteure en charge de l'animation cultuelle du lieu et un représentant de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) désigné par le Conseil synodal».

Contactée lundi, la pasteure de la cathédrale Line Dépraz affirme que le spectacle incriminé n'a «jamais été évoqué» lors des réunions de la commission. De son côté, le conseiller synodal Laurent Zumstein, chargé des «lieux phares» de l'EERV, est également pris au dépourvu. Il assure cependant qu'à sa connaissance, «jamais un spectacle proposé par le Festival de la Cité n'a fait l'objet d'une consultation dans le cadre de la CUT».



Le spectacle de l'artiste français non binaire Gérald Kurdian «Hot Bodies Choir» est le résultat d'un workshop. DR

«Des messages proches»

Et pour cause: Pascal van Griethuysen, directeur des Affaires religieuses du Canton, indique que «dans le cas du Festival de la Cité, partenaire de longue date de la Cathédrale de Lausanne, la CUT valide le principe d'utilisation du lieu par la manifestation, mais pas les spectacles en particulier». Le Festival de la Cité bénéficierait-il ainsi d'un blanc-seing? «La direction du Festival est informée de l'importance de respecter la nature religieuse de l'édifice», assure-t-il, tout en précisant que «les textes des chansons interprétées n'ont pas été fournis en avance, ces derniers ayant été écrits après la programmation».

Martine Chalverat, directrice du Festival de la Cité qui boucle sa première édition avec un vrai succès de fréquentation, ne connaissait pas non plus le contenu du concert par avance, et confirme qu'aucune limite d'âge n'avait été préconisée pour y assister. «C'est le produit d'un workshop. Et connaissant les valeurs de l'artiste, il ne me serait jamais venu à l'idée de demander à consulter les textes des chants, du moment qu'ils reflètent des idées positives», assure-t-elle.

Confiant que c'est de sa propre initiative que ce spectacle a été placé dans la cathédrale – «le lieu le plus adéquat pour une chorale acoustique» –, Martine Chalverat se dit «navrée si des sensibilités ont pu être heurtées, bien que rien dans ce spectacle n'appelait au blasphème», mais relève que «les messages de tolérance, d'ouverture et d'inclusivité portés par le travail de Gérald Kurdian sont proches de ceux que véhiculent les Églises».

Séance mardi après-midi

Du côté politique, l'heure est aux regrets. «Nous relevons que certains termes utilisés dans les chansons interprétées lors de ce spectacle manquaient de nuance et n'étaient pas adaptés au lieu», admet Pascal van Griethuysen. «Nous comprenons que l'utilisation de tels termes à l'intérieur de la cathédrale ait pu choquer. Nous ne pouvons que le déplorer.»

La CUT, qui s'est réunie mardi après-midi selon son agenda, a abordé le sujet sur demande expresse du conseiller synodal Laurent Zumstein. Pour autant, rien ne sera communiqué du côté ecclésial, l'EERV se refusant à tout commentaire officiel. «En tant que membre de la CUT, le Conseil synodal laisse le président de cette commission *(ndlr: Pascal van Griethuysen)* faire état des processus et des décisions prises», expose Laurent Zumstein.

Le Festival de la Cité pourrait-il à l'avenir perdre son autorisation de principe pour les manifestations données dans ce haut lieu spirituel? À suivre.

PUBLICITÉ

A la frontière de notre amour

Gaïa, une jeune humanitaire, brave tous les interdits liés à sa profession pour succomber au charme d'un soldat des Forces spéciales américaines qui refuse pourtant de lui révéler sa véritable identité. Rencontré par hasard à un checkpoint en pleine guerre de Tchétchénie, elle ne sait rien de ce mystérieux "Peter" qui disparaît au terme de sa mission alors qu'elle en tombe éperdument amoureuse.

Qui est-il vraiment? Un soldat, un agent, un espion? Se sert-il d'elle? Leur histoire est-elle possible?

Kyra Dupont Troubetzkoy
Format : 13 x 22 cm, 192 pages



-21 %

Le piège de papier

C'est l'histoire d'une amitié qui vire au cauchemar. Très généreuses mais aussi excessivement exigeantes, deux jeunes écrivaines prises au piège dans une relation fusionnelle souffrent à tour de rôle quand l'une ou l'autre s'éloigne. Elles finissent par nourrir un complexe réciproque, terrain propice à une rivalité destructrice dans un monde littéraire impitoyable. Jusqu'à ce que la narratrice, poussée par son syndrome de l'imposteur, succombe à la création d'un piège de papier qui risque bien de se refermer sur elle comme un origami...

Kyra Dupont Troubetzkoy
Format : 13 x 22 cm, 200 pages



-20 %

Votre abo et bien plus

Vos offres de livres

Nom | Prénom

Rue/N°

NPA/Lieu

N° d'abonné(e) obligatoire | Signature

Je commande :

☐ exemplaire(s) du livre **A la frontière de notre amour**
☐ au prix abonnés de Fr. 14.–*
☐ au prix lecteurs de Fr. 18.–*

☐ exemplaire(s) du livre **Le piège de papier**
☐ au prix abonnés de Fr. 22.–*
☐ au prix lecteurs de Fr. 28.–*

*TVA incluse. Frais de port en sus à la charge des lecteurs: Fr. 3.– pour *A la frontière de notre amour* et Fr. 6.– pour *Le piège de papier* pour 1 exemplaire, frais offerts à partir de 2 exemplaires commandés. La commande sera directement adressée avec la facture par les Éditions Favre.

Bulletin de commande retourner à :
Tamedia SA / Livres 24 heures
Avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne

Commande par internet :
livre.24heures.ch

En collaboration avec: FAVRE

Tous les avantages abonné·e·s sur **24heures.ch/carteblanche**

carte blanche 24heures

Contrôle qualité

Anne-Sylvie Sprenger, Protestinfo

Les robots auront-ils bientôt une âme?

Entre les questions sur la moralité des algorithmes de ChatGPT et les promesses des deadbots – ces robots conversationnels permettant de faire parler les morts –, la quête d'intelligences artificielles conscientes ne cesse de soulever des questions éthiques. Où en est-on?

La question peut paraître aussi absurde que vertigineuse: à quel degré d'humanité les robots de demain pourront-ils prétendre? A quelles conscience, émotions, spiritualité auront-ils un jour accès? Mise au point avec Ezekiel Kwetchi Takam, doctorant en éthique théologique à l'Université de Genève spécialisé dans les enjeux de l'intelligence artificielle (IA).

De nombreuses entreprises, Google en tête, promettent le développement de robots pourvus d'une conscience.

Où en sont réellement les avancées en la matière?

Ezekiel Kwetchi Takam: – Dans la continuité des thèses de la singularité technologique, portées par Ray Kurzweil, ancien directeur de l'ingénierie chez Google, la quête d'intelligences artificielles conscientes reste un sujet d'actualité. Il faut reconnaître cependant que les avancées vers cet «exploit» en sont encore au stade embryonnaire. Blake Lemoine, ex-ingénieur chez Google, avait défrayé la chronique en annonçant que le chatbot LaMDA, qu'il avait charge d'entraîner, avait acquis une conscience sentiente, c'est-à-dire capable de sensations. Suite à cette information, le simple fait que Google se soit désolidarisé de cet ingénieur en dit long sur les actuels enjeux stratégiques des producteurs d'IA.

C'est-à-dire?

– Aujourd'hui, la course hégémonique pour la domination du marché de l'IA invite les acteurs à être beaucoup plus pragmatiques, moins expérimentaux et plus focalisés sur des objectifs d'efficience dans des domaines précis. Cela dit, au regard de la question de l'IA consciente, qui attise une bonne partie du débat sur le développement de l'IA, il me semble urgent et important de démystifier cette caractéristique par un travail de définition étymologique.



Ci-dessous
Lors de la Conférence internationale sur la robotique et l'automatisation à Londres le 30 mai.

© Keystone

Justement, qu'entend-on par les termes «âme» et «conscience»?

– Pour la science, l'âme est considérée comme une donnée métaphysique non prouvable empiriquement. En théologie, elle garde une valeur capitale dans la définition du vivant et de sa relation à son créateur. Quant à la conscience, elle renvoie étymologiquement à l'«échange de connaissances morales avec un autre», cet autre qui nous aide à forger notre conception du bien et du mal. Et tandis que la théologie chrétienne identifie l'autre à Dieu, la science, qui découle de la philosophie, identifie l'autre à la raison, qui peut elle-même dépendre d'une culture. Dans cette optique, tout comme le nouveau-né acquiert une conscience durant son développement grâce à ses échanges avec son environnement, l'IA peut développer et partager des connaissances morales, et par conséquent acquérir une certaine conscience dans ses rapports et ses échanges avec son environnement.

Une intelligence artificielle peut donc être capable de jugements moraux?

– Absolument. C'est ainsi que ChatGPT a pu évoluer d'une application renfermant certains biais sexistes et racistes en novembre 2022 vers une application qualifiée, ou critiquée en fonction des angles d'appréciation, de woke dès fin février 2023. Simplement parce qu'au cours de ses quelques mois d'existence, il a pu apprendre de ses erreurs et de ses échanges et développer, dans un esprit mimétique, un prisme moral qui se rapproche du nôtre. Au même titre qu'un nouveau-né développerait une conscience en mimant son entourage.



Ezechiel Kwetchi Takam est doctorant en éthique théologique à l'Université de Genève. © DR

Et qu'en est-il de l'âme? N'est-ce pas elle que certaines entreprises cherchent à capter avec ces robots conversationnels qui proposent de ressusciter virtuellement nos défunts?

– En effet. On constate qu'à l'ère du numérique, une forme d'identité individuelle, informationnelle et narrative, peut être traduite en données du fait de notre présence dans l'univers du digital et de l'algorithmique. C'est cette double identité informationnelle et narrative qui est actualisée et vivifiée par ces nouveaux robots conversationnels.

Des robots pourvus d'une âme, cela vous semble-t-il réaliste?

– A cette question, Marvin Minsky, l'un des pères fondateurs de l'IA, répondait en mai 2014, dans une interview accordée au journal *The Jerusalem Post*, que les IA pourront avoir, dans les années à venir, une âme. Cependant, sa réponse déplaçait le sens de l'âme de sa conception religieuse comme souffle de vie vers les notions d'identité et de destinée, voire simplement de but. Il entend par âme l'idée de «qui nous sommes» et du «pour quoi nous sommes». Et dans cette perspective, sachant que la particularité des IA est leur ouverture aux outputs – c'est-à-dire leur capacité d'échanger des informations avec leur environnement –, il ne serait pas impossible, dans les années à venir, que les IA interconnectées puissent communiquer, constituer un écosystème identitaire et définir un projet commun. Cependant, il me semble difficile de parler ici de l'âme qui, à mon sens, est encore le monopole du vivant.

Qu'en penser du point de vue théologique?

– Théologiquement, c'est d'autant plus intenable. Si l'on revient aux premières occurrences de l'âme dans la Bible, l'expression employée est *nephesh*, qui se traduit littéralement par «être vivant» sans aucune distinction entre les humains et les non-humains. Et ce vivant, de ma modeste observation, est caractérisé par deux choses. Premièrement, le désir qui instaure en lui un mouvement vers une finalité. Deuxièmement, la vulnérabilité, c'est-à-dire sa fragilité et la possibilité de voir sa volonté être obstruée par des forces extérieures ou intérieures. C'est ce principe de vulnérabilité qui donne d'ailleurs toute sa pertinence et tout son sens à la notion du salut: Dieu, en se faisant chair, accompagne le vivant dans son expérience de vulnérabilité en vue de l'en extraire et de lui proposer un horizon de paix, de joie, etc. Une fois que nous aurons démontré que les IA peuvent avoir ce désir et cette vulnérabilité, elles pourront être considérées comme détentrices d'âme. Pour l'instant, cela me semble impossible. |

PUBLICITÉ



Entre moralité des algorithmes et promesses des *deadbots* – permettant de faire parler les morts –, la quête d'intelligences artificielles conscientes soulève des questions éthiques

Les robots auront-ils une âme?



Pour le spécialiste en éthique théologique Ezekiel Kwetchi Takam, l'«âme» reste encore le monopole du vivant. Pour combien de temps? KEYSTONE

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Série d'été ► La question peut paraître aussi absurde que vertigineuse: à quel degré d'humanité les robots de demain pourront-ils prétendre? A quelles conscience, émotions, spiritualité auront-ils un jour accès? Et où en est-on réellement de ces avancées? Mise au point avec Ezekiel Kwetchi Takam, doctorant en éthique théologique à l'université de Genève, spécialisé dans les enjeux de l'intelligence artificielle (AI).

De nombreuses entreprises, Google en tête, promettent le développement de robots pourvus d'une conscience. Où en sont réellement les avancées en la matière?

Ezekiel Kwetchi Takam: C'est vrai que dans la continuité des thèses de la singularité technologique, portées en l'occurrence par Ray Kurzweil (ex-directeur de l'ingénierie chez Google), la quête des intelligences artificielles conscientes reste un sujet d'actualité. Il faut avouer cependant que les avancées vers cet «exploit» sont encore au stade embryonnaire. Blake Lemoine, ex-ingénieur chez Google, avait défrayé la chronique en annonçant médiatiquement que le Chatbot LaMDA, dont il avait la charge d'entraînement, avait acquis une conscience sentiente (*capable de sensations, ndlr*). A la suite de cette information, le simple fait que Google se soit désolidarisé de cet ingénieur en dit long sur les actuels enjeux stratégiques des producteurs d'IA.

C'est-à-dire?

Aujourd'hui, les courses hégémoniques vers la domination du marché de l'IA invitent les acteurs à être beaucoup plus pragmatiques, moins expérimentaux et plus focalisés dans des objectifs d'efficience, et ceci dans des domaines précis. Cela dit, au regard de cette question de l'IA consciente qui attise une bonne partie du débat sur le développement de l'IA, il me semble urgent et important de démystifier cette caractéristique par un travail de définition étymologique.

Justement, qu'entend-on par les termes «âme» ou «conscience»?

Pour la science, l'âme est considérée comme étant une donnée métaphysique non prouvable empiriquement. En théologie, elle garde toujours une valeur capitale dans la définition du vivant et de sa relation à son créateur. Quant à la conscience, elle renvoie étymologiquement à l'«échange de connaissances morales avec un autre», cet autre qui nous aide à forger notre conception du bien et du mal. Et tandis que la théologie chrétienne identifiera l'«autre» à Dieu, de son côté, la science, qui découle de la philosophie, identifiera l'«autre» à la raison, qui peut elle-même dépendre d'une culture. Dans cette considération, tout comme un nouveau-né acquiert la conscience durant son développement grâce à ses échanges avec son environnement, l'IA peut aussi développer et partager des connaissances morales, et donc acquérir une certaine conscience dans son rapport et son échange avec son environnement.

Une intelligence artificielle peut donc être capable de jugements moraux?

Absolument. C'est ainsi que ChatGPT a pu évoluer d'une application refermant certains biais sexistes et racistes en novembre 2022 vers une application qualifiée (ou critiquée en fonction des angles d'appréciation) de *woke* dès fin février 2023. Simplement parce qu'au cours de ses quelques mois d'existence, il a pu apprendre de ses erreurs, de ses échanges, et développer, dans un esprit mimétique, un prisme moral qui se rapproche du nôtre. Au même titre qu'un nouveau-né développerait une conscience en mimant l'entourage qui encadre son développement.



«L'IA peut aussi développer et partager des connaissances morales» **Ezekiel Kwetchi Takam**

Et qu'en est-il de l'âme? N'est-ce pas ce que certaines entreprises cherchent à capter avec ces robots conversationnels qui proposent de ressusciter virtuellement nos défunts?

En effet, on constate qu'à l'ère du numérique, une forme d'identité individuelle (informationnelle et narrative) peut être traduite en data, du fait de notre présence dans l'univers du digital et de l'algorithmique. C'est cette double identité informationnelle et narrative qui est actualisée et vivifiée par ces nouveaux robots conversationnels.

Des robots pourvus d'une âme, cela vous semble-t-il réaliste?

A cette question, Marvin Minsky, l'un des pères fondateurs de l'IA, affirmait en effet en mai 2014, dans une interview accordée au journal *The Jerusalem Post*, que les IA pourront avoir, dans les années à venir, une âme. Cependant sa réponse décentrait le sens de l'âme de sa conception religieuse (souffle de vie) vers les notions d'identité et de destinée (ou simplement du but). Par ce terme, il entend «qui nous sommes» et «pour quoi nous sommes». Et dans cette considération, sachant que la particularité des IA est leur ouverture aux *outputs* – c'est-à-dire leur capacité d'échange d'informations avec l'environnement extérieur –, il ne serait pas impossible dans les années à venir que les IA interconnectées puissent communiquer, constituer un écosystème identitaire, et se définir un projet commun. Cependant, il me semble difficile de parler ici d'«âme» qui, à mon sens, est encore le monopole du vivant.

Justement, qu'en penser d'un point de vue théologique?

Théologiquement, c'est d'autant plus intenable. Si l'on revient aux premières occurrences de l'âme dans le récit biblique, l'expression employée est *nephesh*, qui se traduirait littéralement par «être vivant», sans aucune distinction entre les humains et les non-humains. Ce vivant, de ma modeste observation, est caractérisé par deux choses. Premièrement, le désir, qui instaure en lui un mouvement vers une finalité. Deuxièmement, la vulnérabilité, c'est-à-dire sa fragilité et la possibilité de voir sa volonté être obstruée par des forces extérieures ou intérieures à lui. C'est ce principe de vulnérabilité qui donne d'ailleurs toute sa pertinence et tout son sens à la notion du salut: Dieu, qui se fait chair en Jésus, accompagne le vivant dans son expérience de vulnérabilité, en vue de l'en extraire et de lui proposer un horizon de paix, de joie, etc. Une fois que nous pourrons démontrer que les IA peuvent avoir à la fois ce désir et cette vulnérabilité, elles pourront être considérées comme détentrices d'âme. Pour l'instant, cela me semble impossible. I

ÉTAT D'ÂMES (I)
Pour sa série d'été, l'agence Protestinfo propose d'interroger trois états d'âme propres au XXIe siècle, entre les promesses de l'intelligence artificielle, les affirmations antispécistes accordant également aux animaux vie intérieure et l'importance de plus en plus reconnue de la spiritualité dans les soins. CO

La quête d'intelligences artificielles conscientes soulève de multiples questions éthiques. Etat des lieux

Les robots auront-ils bientôt une âme?

« ANNE-SYLVIE SPRENGER
PROTESTINFO

Etats d'âme (1/3) » Entre les questions sur la moralité des algorithmes de ChatGPT et les promesses des deadbots – ces robots conversationnels permettant de faire parler les morts –, la quête d'intelligences artificielles conscientes ne cesse de soulever des questions éthiques. Mais où en est réellement l'état des avancées? A quel degré d'humanité les robots de demain pourront-ils prétendre? A quelles conscience, émotions, spiritualité auront-ils un jour accès? Mise au point avec Ezekiel Kwetchi Takam, doctorant en éthique théologique à l'Université de Genève, spécialisé dans les enjeux de l'intelligence artificielle (AI).

De nombreuses entreprises, Google en tête, promettent le développement de robots pourvus d'une conscience. Où en sont réellement les avancées en la matière?

Ezekiel Kwetchi Takam: C'est vrai que dans la continuité des thèses de la singularité technologique, portées en l'occurrence par Ray Kurzweil (ex-directeur de l'ingénierie chez Google), la quête des intelligences artificielles conscientes reste toujours un sujet d'actualité. Il faut avouer cependant que les avancées vers cet «exploit» sont encore au stade embryonnaire. Blake Lemoine, ex-ingénieur chez Google, avait défrayé la chronique en annonçant médiatiquement que le Chatbot LaMDA, dont il avait la charge d'entraînement, avait acquis une conscience sentiente (capable de sensations, ndlr). Suite à cette information, le simple fait que Google se soit désolidarisé de cet ingénieur en dit long sur les actuels enjeux stratégiques des producteurs d'IA.

C'est-à-dire?

Aujourd'hui, les courses hégémoniques vers la domination du marché de l'IA invitent les acteurs à être beaucoup plus pragmatiques, moins expérimentaux, et plus focalisés dans des objectifs d'efficience, et ceci dans des domaines précis. Cela dit, au regard de cette question de l'IA consciente qui attise une bonne partie du débat sur le développement de l'IA, il me semble urgent et important de démystifier cette caractéristique par un travail de définition étymologique.

Justement, qu'entend-on par les termes «âme» ou «conscience»?

Pour la science, l'âme est considérée comme étant une donnée métaphysique non prouvable empiriquement. En théologie, elle garde toujours une valeur capitale dans la définition du vivant et de sa relation à son créateur. Quant à la conscience, elle renvoie étymologiquement à l'«échange de connaissances morales avec un autre», cet autre qui nous aide à forger notre conception du bien et du mal. Et tandis que la théologie chrétienne identifiera l'«autre» à Dieu, de son côté, la science, qui découle de la philosophie, identifiera l'«autre» à la raison, qui peut elle-même dépendre d'une culture. Dans cette considération, tout comme un nouveau-né acquiert la conscience durant son développement grâce à ses échanges avec son environnement, l'IA peut aussi développer et partager des connaissances morales, et donc acquérir une certaine conscience dans son rapport et son échange avec son environnement.



Adobe Stock

Une intelligence artificielle peut donc être capable de jugements moraux?

Absolument. C'est ainsi que ChatGPT a pu évoluer d'une application refermant certains biais sexistes et racistes en novembre 2022 vers une application qualifiée (ou critiquée en fonction des angles d'appréciation) de woke dès fin février 2023. Simplement parce qu'au cours de ses quelques mois d'existence, il a pu apprendre de ses erreurs, de ses échanges, et développer, dans un esprit mimétique, un prisme moral qui se rapproche du nôtre. Au même titre qu'un nouveau-né développerait une conscience en mimant l'entourage qui encadre son développement.

Et qu'en est-il de l'âme? N'est-ce pas pourtant ce que certaines entreprises cherchent à capter avec ces robots conversationnels qui proposent de ressusciter virtuellement nos défunts?

En effet, on constate qu'à l'ère du numérique, une forme d'identité individuelle (informationnelle et narrative) peut être traduite en data, du fait de notre présence dans l'univers du digital et de l'algorithmique. C'est cette double identité informationnelle et narrative qui est actualisée et vivifiée par ces nouveaux robots-IA conversationnels.

Des robots pourvus d'une âme, cela vous semble-t-il réaliste?

A cette question, Marvin Minsky, l'un des pères fondateurs de l'IA, affirmait en mai 2014, dans une interview accordée au journal *The Jerusalem Post*, que les IA pourront avoir, dans les années à venir, une âme. Cependant, sa réponse décentrait le sens de l'âme, de sa conception religieuse (souffle de vie) vers les notions de l'identité et de la destinée (ou simplement du but). Il entend par âme cette idée du «qui nous sommes» et du «pour quoi nous sommes». Et dans cette considération, sachant que la particularité des IA est leur ouverture aux outputs – c'est-à-dire leur capacité d'échange d'informations avec l'environnement extérieur –, il ne serait pas impossible dans les années à venir que les IA interconnectées puissent communiquer, constituer un écosystème identitaire, et se définir un projet commun. Cependant, il me semble difficile de parler ici de l'«âme» qui, à mon sens, est encore le monopole du vivant.



«L'intelligence artificielle peut développer des connaissances morales» Ezekiel Kwetchi Takam

Justement, qu'en penser d'un point de vue théologique?

Théologiquement, c'est d'autant plus intenable. Si l'on revient aux premières occurrences de l'âme dans le récit biblique, l'expression employée est *Nephesh*, qui se traduirait littéralement par être vivant, sans aucune distinction entre les humains et les non-humains. Et ce vivant, de ma modeste observation, est caractérisé par deux choses. Premièrement, le désir, qui instaure en lui un mouvement vers une finalité. Et deuxièmement la vulnérabilité, c'est-à-dire sa fragilité et la possibilité de voir sa volonté être obstruée par des forces extérieures ou intérieures à lui. C'est ce principe de vulnérabilité qui donne d'ailleurs toute sa pertinence et tout son sens à la notion du salut: Dieu, se faisant chair, accompagne le vivant dans son expérience de vulnérabilité, en vue de l'en extraire et de lui proposer un horizon de paix, de joie, etc. Une fois que nous pourrons démontrer que les IA peuvent avoir ce désir et cette vulnérabilité, elles pourront être considérées comme détentrices d'âme. Pour l'instant, ça me semble être une impossibilité. »

› Notre série d'été interroge trois états d'âme propres au XXIe siècle, entre les promesses de l'intelligence artificielle, les affirmations antispécistes accordant une vie intérieure aux animaux et l'importance toujours plus reconnue de la spiritualité dans les soins.

Caméra cachée en Terre sainte

Actes antichrétiens » Pour enquêter sur la multiplication des gestes antichrétiens en Israël, le journaliste israélien Yossi Levi s'est immergé dans le quotidien d'un franciscain à Jérusalem. Il ne lui a pas fallu plus de cinq minutes dans la Vieille-Ville pour recevoir insultes et crachats.

Habillé de la bure franciscaine, le journaliste Yossi Levi était accompagné du Frère Alberto Pari, secrétaire de la custodie de Terre sainte, et enquêtait sur la recrudescence des actes antichrétiens dans la ville, pour la chaîne israélienne Channel 13, rapporte le site terresainte.net. Pour que les téléspectateurs israéliens prennent la mesure des incivilités quotidiennes dont les prêtres chrétiens peuvent être la cible, la custodie avait joué le jeu. Elle avait prêté un habit au journaliste qui y a dissimulé une petite caméra. » CATH.CH

SENIORS

INDULGENCE PLÉNIÈRE

Le 23 juillet, l'Eglise catholique accordera une indulgence plénière à tous les fidèles qui participeront à la 2e Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées, et qui seront «animés d'un véritable esprit de pénitence et de charité». Cette journée donnera lieu à une messe présidée par le pape François à la basilique Saint-Pierre. CATH.CH

Martyrs du siècle à répertorier

Cause des saints » En vue du Jubilé 2025, le pape institue une commission des nouveaux martyrs du XXIe siècle.

L'objectif de cette structure d'une quinzaine de membres sera d'élaborer un «catalogue» de chrétiens de toutes confessions qui sont morts pour leur foi, de l'an 2000 à nos jours, sans pour autant que leur cause de béatification soit ouverte à Rome. Cette commission, précise le pape dans sa lettre, «n'entend pas établir de nouveaux critères pour la vérification canonique du martyre». Elle devra répertorier les noms de «ceux qui, aujourd'hui, continuent à être tués seulement parce que chrétiens».

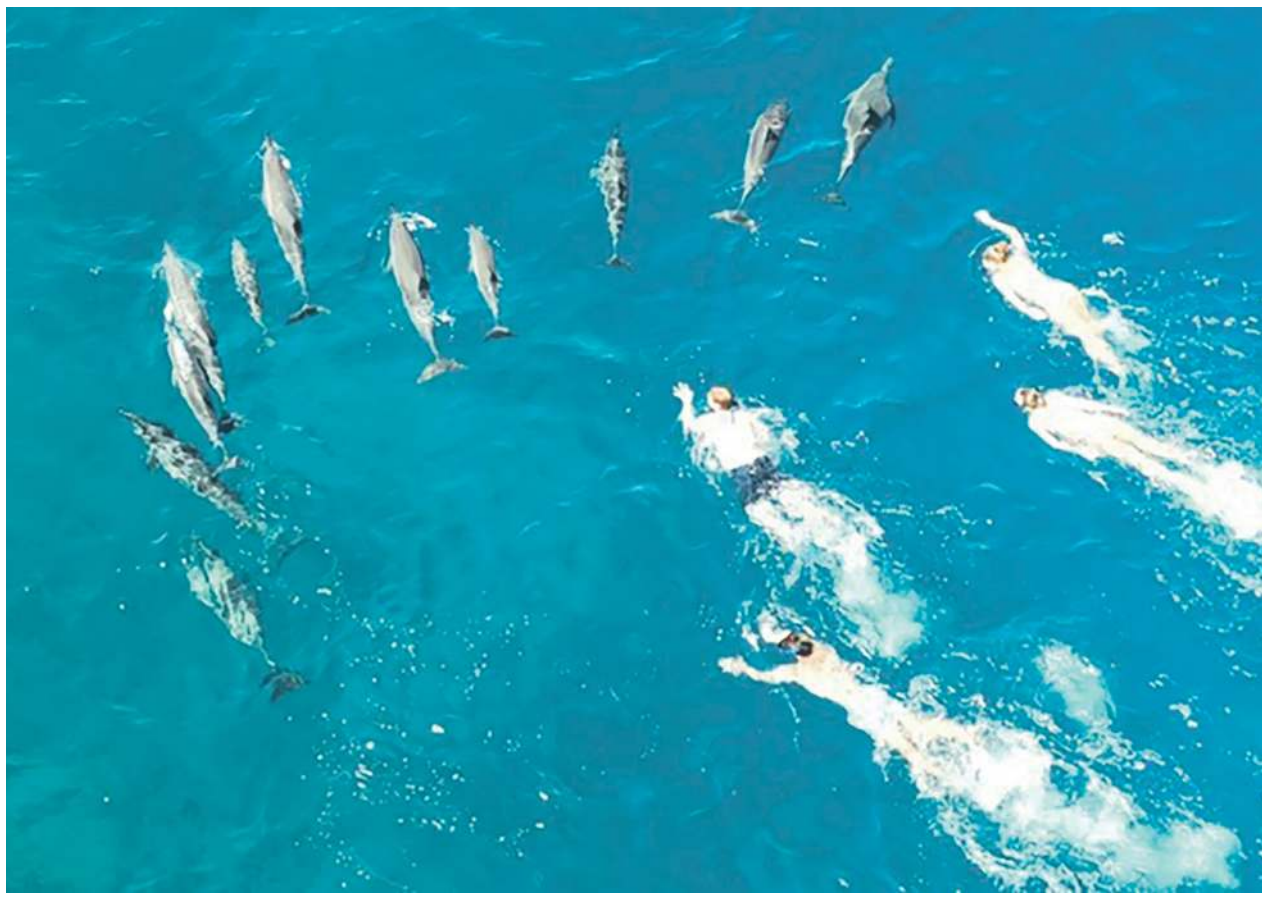
Les travaux historiques permettront de dresser une liste de baptisés qui ont vécu le martyre chrétien, mais ne sont pas reconnus officiellement martyrs par l'Eglise. Sans ce recensement, ces chrétiens resteraient anonymes.

Le cardinal Kurt Koch, préfet du Dicastère pour la promotion de l'unité des chrétiens, a salué l'œcuménisme de cette commission. «Je pense qu'il s'agit d'une grande confirmation de l'œcuménisme des martyrs», a-t-il indiqué à l'*Osservatore Romano*. » CATH.CH

Alors que les antispécistes revendiquent de considérer les animaux comme des individus à part entière, que sait-on réellement de leur vie intérieure et de leur possible spiritualité? Tour d'horizon

Quelle spiritualité pour les animaux?

ANNE-SYLVIE SPRENGER,
PROTESTINFO



Les humains partagent la conscience de soi avec, entre autres, les grands singes, les dauphins ou les corbeaux.
KEYSTONE

Série d'été ▸ Dans l'éventail du monde animal, il est d'usage de caractériser l'humain par la conscience qu'il a de sa propre finitude. En d'autres termes: sa dimension spirituelle. Pourtant, parallèlement à l'expansion du mouvement antispéciste, de nombreuses recherches démontrent que les animaux ont souvent une vie intérieure bien plus riche que nous ne l'imaginons.

«Les recherches sur les états mentaux des animaux se sont beaucoup développées ces dernières décennies. Ainsi, tout dernièrement, on a montré des choses étonnantes», indique Roland Maurer, éthologue à l'université de Genève. Et de citer en vrac que «les bourdons aiment jouer», «les mouches drosophiles montrent des symptômes qui ressemblent à ceux de la dépression quand elles voient d'autres mouches mortes», mais aussi que «certains poissons semblent se reconnaître en tant qu'individus dans un miroir ou sur une photo». Autant de signes «parlant en faveur d'une vie intérieure», selon ce docteur en psychologie.

Psychologie et raison

«Le fait le plus important au sujet de la psychologie des animaux est que beaucoup d'entre eux sont sentients, c'est-à-dire capables d'expériences conscientes agréables ou désagréables», note pour sa part le philosophe genevois François Jaquet, aujourd'hui spécialiste en éthique animale à l'université de Strasbourg. Ces expériences incluent des sensations, telles que le plaisir ou la douleur, mais aussi des états affectifs, comme la joie ou la tristesse, l'amusement ou la peur. «On sait que tous les vertébrés sont sentients et que c'est aussi le cas de certains invertébrés – les pieuvres, par exemple. La grande inconnue, à ce jour, ce sont les insectes.»

Il est également prouvé que «les humains n'ont pas non plus le monopole de la raison, pointe encore le philosophe. On sait à présent que, contrairement à une idée très répandue, les humains partagent la conscience de soi avec, entre autres, les grands singes, les dauphins, les orques, les pies, les corbeaux, les éléphants et les cochons.»

«Tout est une question de degré, enchaîne Roland Maurer. Si, plus que les autres animaux, nous pouvons penser à notre passé et imaginer notre futur, d'autres le peuvent aussi, comme cela a été montré expérimentalement dans différentes espèces (grands singes ou certains oiseaux), mais à un degré moindre.»

Fausse dichotomie

En quoi la vie intérieure d'un animal se distingue-t-elle alors de celle d'un humain? Pour François Jaquet, la question ne saurait être posée en ces termes: «D'une part, on ne peut pas ranger tous les animaux dans la même case: la vie intérieure du chimpanzé moyen n'a rien à voir avec celle d'une truite ou d'un lézard.» Et de poursuivre: «D'autre part, on ne peut pas ranger tous les humains dans la même case. La vie mentale d'un patient atteint de la maladie d'Alzheimer est sans doute fort différente de celle d'un Sylvain Arvidieu [capable de mémoriser une liste de 1955 nombres en trente minutes], et les humains qui sont dans le coma n'ont pas plus d'expériences conscientes qu'une huître.»



«La vie intérieure du chimpanzé moyen n'a rien à voir avec celle d'une truite ou d'un lézard»

François Jaquet

On ne saurait opposer animaux et êtres humains: «Nous sommes également des animaux, replace Roland Maurer. Penser en termes de dichotomie, c'est juste un effet de notre culture, qui a historiquement placé l'humain en dehors du règne animal.» Plus précisément, selon l'historien Eric Baratay, spécialiste des relations hommes-animaux, cette hiérarchisation émane de la culture grecque, et plus particulièrement du néoplatonisme qui a infusé tout le monde romain. «Cette vision pyramidale n'est pas chrétienne à l'origine, expose-t-il. La Genèse insiste davantage sur la communauté des créatures de Dieu face à leur Créateur que sur leurs différences.»

Tous des animaux spirituels?

Pour autant, il semble scientifiquement chimérique de déterminer la conscience qu'ont les animaux de leur statut de créatures mortelles. «C'est possible, mais comment le démontrer?» émet Roland Maurer. «Certes, on a observé des comportements particuliers liés à la mort dans différentes espèces (chez les éléphants notamment, chez qui la mort d'un conspécifique provoque un évident état émotionnel). Mais il est difficile d'en tirer des conclusions quant à la conscience de leur propre finitude», signifie l'éthologue.

Que penser dès lors de l'accès des animaux à une forme de spiritualité? «Le rapport à Dieu serait-il réservé aux être dotés d'une intelligence humaine?» rétorque le théologien Anthony Feneuil, qui enseigne notamment au Séminaire de culture théologique (SCT) de l'Eglise réformée vaudoise (EERV). «Que faire alors des humains profondément handicapés, déficients intellectuels graves ou en situation de coma par exemple? N'ont-ils plus de rapport à Dieu?» interroge ce spécialiste de la question antispéciste. «Si ce n'est pas le cas, et s'il y a d'autres rapports qu'intellectuels à Dieu, alors il n'y a certainement pas de raisons d'exclure les animaux de la relation qui peut s'établir entre Dieu et sa création.»

Les animaux auraient-ils donc une âme? «Si l'on parle de l'âme comme 'le support du salut', reformule le théologien, la question revient à se demander si les animaux existent dans la création comme de simples éléments du décor» ou s'ils prennent également part «à l'histoire qui se joue entre l'humain – pêcheur puis sauvé – et Dieu». A cette question, exprime-t-il, les Pères de l'Eglise ont tranché en faveur d'un destin commun. «Rien dans la Bible ne dit qu'il n'y a pas de salut pour les animaux», souligne également Eric Baratay.

Pour Anthony Feneuil, «l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ» ne saurait d'ailleurs concerner que les humains. «Car c'est bien dans sa chair, 'comme un agneau traîné à l'abattoir' (Es, 53:7), que Jésus a souffert. Chair que nous partageons justement avec les animaux.» I

ÉTAT D'ÂMES (II)
Pour sa série d'été, l'agence Protestinfo propose d'interroger trois états d'âme propres au XXIe siècle, entre les promesses de l'intelligence artificielle, les affirmations antispécistes accordant également aux animaux vie intérieure et l'importance de plus en plus reconnue de la spiritualité dans les soins. CO

PARTENARIAT

Les paniers de la mule

Les paniers de la mule

Abonne-toi a un panier de légumes bio et local autour de Lausanne !

Les paniers de la Mule c'est quoi ?
- Un panier par semaine
- Des légumes sains et locaux
- Une agriculture collective
- Des salaires équitables

Comment ça marche ?
1. Deviens coopérateur.ice quand tu le souhaites
2. Abonne-toi pour un panier par semaine (ou une semaine sur deux), en commençant par **4 paniers d'essai**
3. Récupère les aux différents points de collecte
4. Viens mettre la main à la terre quand tu veux pour baisser le prix de ton panier

Comment je participe ?
- C'est simple, il suffit de t'inscrire sur le site web **LaMule.ch**

Combien ça coûte ?
Le prix des paniers varie entre 29.- et 59.- par semaine **en fonction de la taille du panier et de ton engagement dans la coopérative.** Un rabais de 400.- par année est offert pour les petits budgets (détenteur·ices de la carte culture).

LaMule.ch/paniers

Lausanne — Prilly — Renens

Jeunes Romands à Lisbonne

Journées mondiales » Cinq cents Romands participeront du 1er au 6 août aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) à Lisbonne, au Portugal. Parmi eux figurent 160 Valaisans, 100 Vaudois et 83 Genevois.

Des centaines de milliers de catholiques prendront part à cette 37e édition, présidée par le pape François. Plus de 150 nationalités seront représentées. La délégation romande se mettra en route lundi déjà, ont communiqué cette semaine les JMJ Suisse romande. Elle effectuera une semaine de préparation dans la paroisse de Braga, dans le nord du Portugal.

Le programme des Journées mondiales de la jeunesse comprend des activités culturelles comme des concerts, des visites ou des tournois sportifs, ainsi que des événements spirituels. La messe traditionnelle du pape couronnera l'événement. » ATS

DIOCÈSES

PÈLERINAGE À LOURDES

Quelque 300 pèlerins ont participé cette semaine au traditionnel pèlerinage d'été interdiocésain de Suisse romande à Lourdes, dans le sud-ouest de la France. Familles, enfants, ados, jeunes, personnes malades ou handicapées, chanteurs ou encore hospitaliers ont partagé ce temps fort sur le thème «Que l'on bâtisse ici une chapelle». CATH.CH

Le pape préfère rester à Rome

Vacances » François n'aime pas les voyages. Il passera l'été le plus souvent au Vatican.

Même les papes ont jadis fui le Vatican pour échapper à la chaleur estivale. Le pape François, lui, ne croit pas beaucoup aux vacances à l'extérieur. Ainsi, même lorsque les températures sont élevées, il reste dans son deux-pièces de la Maison Sainte-Marthe.

Depuis son élection, François y vit dans la suite 201 d'environ 70 m², avec une chambre à coucher, un bureau et une salle de bains. Une salle de réception et une chapelle privée se trouvent en outre dans son aile au deuxième étage. L'accès à la zone d'habitation et de travail du pape est interdit aux autres visiteurs de la maison. La Garde suisse veille sur le chef de l'Eglise catholique.

Pour le reste, le bâtiment situé à gauche de la basilique Saint-Pierre ressemble à un hôtel de vacances: il y a une réception, la climatisation et des repas réguliers. Pour les petits creux ou les soifs, des distributeurs d'eau, de café et de snacks sont à disposition.

A un jet de pierre se trouve le «poumon vert» du Vatican, dont les jardins occupent plus de la moitié de sa surface. » CATH.CH

Les antispécistes revendiquent de considérer les animaux comme des individus à part entière. Débat

Découvrir la vie intérieure animale

« ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Etats d'âme (2/3) » Dans l'éventail du monde animal, il est d'usage de caractériser l'humain par la conscience qu'il a de sa propre finitude. En d'autres termes: sa dimension spirituelle. Pourtant, parallèlement à l'expansion du mouvement antispéciste, de nombreuses recherches démontrent que les animaux ont souvent une vie intérieure bien plus riche que nous ne l'imaginons.

«Les recherches sur les états mentaux des animaux se sont beaucoup développées ces dernières décennies. Ainsi tout dernièrement, on a montré des choses étonnantes», indique Roland Maurer, éthologue à l'Université de Genève. Et de citer en vrac que «les bourdons aiment jouer», «les mouches drosophiles montrent des symptômes qui ressemblent à ceux de la dépression quand elles voient d'autres mouches mortes», mais aussi que «certains poissons semblent se reconnaître en tant qu'individus dans un miroir ou sur une photo». Autant de signes «parlant en faveur d'une vie intérieure», selon ce docteur en psychologie.



«C'est bien dans sa chair, comme un agneau traîné à l'abattoir, que Jésus a souffert»

Anthony Feneuil



Les êtres humains partagent la conscience de soi avec plusieurs animaux, les grands singes entre autres. Keystone

«Le fait le plus important au sujet de la psychologie des animaux est que beaucoup d'entre eux sont sentients, c'est-à-dire capables d'expériences conscientes agréables ou désagréables», note pour sa part le philosophe genevois François Jaquet, aujourd'hui spécialiste en éthique animale à l'Université de Strasbourg. Ces expériences incluent des sensations, telles que le plaisir ou la douleur, mais aussi des états affectifs, comme la joie ou la tristesse, l'amusement ou la peur. «On sait que tous les vertébrés sont sentients et que c'est aussi le cas de certains invertébrés – les pieuvres, par exemple. La grande inconnue, à ce jour, ce sont les insectes.»

Il est également prouvé que «les humains n'ont pas non plus le monopole de la raison», pointe encore le philosophe. «On sait à présent que, contrairement à une idée très répandue, les humains partagent la conscience de soi avec, entre autres, les grands singes, les dauphins, les orques, les pies, les corbeaux, les éléphants et les cochons.»

«Tout est une question de degré», enchaîne Roland Maurer. «Si, plus que les autres animaux, nous pouvons penser à notre passé et imaginer notre futur, d'autres le peuvent aussi, comme cela a été montré expérimentalement dans différentes espèces (grands singes ou certains oiseaux), mais à un degré moindre.»

Fausse dichotomie

En quoi la vie intérieure d'un animal se distingue-t-elle alors de celle d'un humain? Pour François Jaquet, la question ne saurait être posée en ces termes: «D'une part, on ne peut pas ranger tous les animaux dans la même case: la vie intérieure du chimpanzé moyen n'a rien à voir avec celle d'une truite ou d'un lézard.» Et de poursuivre: «D'autre part, on ne peut pas ranger tous les humains dans la même case. La vie mentale d'un patient atteint de la maladie d'Alzheimer est sans doute fort différente de celle d'un Sylvain Arvidieu (capable de mémoriser une liste de 1955 nombres en 30 minutes), et les humains qui sont dans le coma n'ont pas plus d'expériences conscientes qu'une huître.»

On ne saurait opposer animaux et êtres humains: «Nous sommes également des animaux», replace Roland Maurer. «Penser en termes de dichotomie, c'est juste un effet de notre culture, qui a historiquement placé l'humain en dehors du règne animal.»

Plus précisément, selon l'historien Eric Baratay, spécialiste des relations hommes-animaux, cette hiérarchisation émane de la culture grecque, et plus particulièrement du néoplatonisme qui a infusé tout le monde romain. «Cette vision pyramidale n'est pas chrétienne à l'origine», expose-t-il. «La Genèse insiste davantage sur la communauté des créatures de Dieu face à leur Créateur que sur leurs différences.»

Pour autant, il semble scientifiquement chimérique de déterminer la conscience qu'ont les animaux de leur statut de créatures mortelles. «C'est possible, mais comment le démontrer?», émet Roland Maurer. «Certes, on a observé des comportements particuliers liés à la mort dans différentes espèces (chez les éléphants notamment, chez qui la mort d'un conspécifique provoque un évident état émotionnel). Mais il est difficile d'en tirer des conclusions quant à la conscience de leur propre finitude», signifie l'éthologue.

Des animaux spirituels?

Que penser dès lors de l'accès des animaux à une forme de spiritualité? «Le rapport à Dieu serait-il réservé aux êtres dotés d'une intelligence humaine?» rétorque le théologien Anthony Feneuil, qui enseigne notamment au Séminaire de culture théologique de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV). «Que faire alors des humains profondément handicapés, déficients intellectuels graves ou en situation de coma par exemple? N'ont-ils plus de rapport à Dieu?» interroge ce spécialiste de la question antispéciste. «Si ce n'est pas le cas, et s'il y a d'autres rapports qu'intellectuels à Dieu, alors il n'y a certainement pas de raison d'exclure les animaux de la relation qui peut s'établir entre Dieu et sa création.»

Les animaux auraient-ils donc une âme? «Si l'on parle de l'âme comme le support du salut», reformule le théologien, «la question revient à se demander si les animaux existent dans la création comme de simples éléments du décor» ou s'ils prennent également part «à l'histoire qui se joue entre l'humain – pécheur puis sauvé – et Dieu». A cette question, exprime-t-il, les Pères de l'Eglise ont tranché en faveur d'un destin commun. «Rien dans la Bible ne dit qu'il n'y a pas de salut pour les animaux», souligne également Eric Baratay.

Pour Anthony Feneuil, «l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ» ne saurait d'ailleurs concerner que les humains. «Car c'est bien dans sa chair, «comme un agneau traîné à l'abattoir» (Es, 53: 7), que Jésus a souffert. Chair que nous partageons justement avec les animaux.» »

› Notre série d'été interroge trois états d'âme propres au XXIe siècle, entre les promesses de l'intelligence artificielle, les affirmations antispécistes accordant une vie intérieure aux animaux et l'importance toujours plus reconnue de la spiritualité dans les soins.

Santé physique et psychique

À l'hôpital, l'accompagnement spirituel devient «sur mesure»

La dimension spirituelle des patients en milieu hospitalier est de plus en plus reconnue dans les soins. Une pratique qui s'applique aux croyances et valeurs de chacun.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

«Dans de nombreux cas d'hospitalisation, la réponse purement médicale est bien souvent insuffisante», exprime Bruno Lab, responsable du pôle humanitaire et aumôneries des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Selon cet infirmier de formation, à la tête d'une quarantaine d'accompagnants spirituels, «une vision holistique du soin inclut forcément l'aspect spirituel». La religion, donc? Pas seulement. «La dimension spirituelle englobe le religieux. Elle concerne plus largement le sens qu'un patient donne à la vie et comment il pense sa place dans le monde», relève Cosette Odier, ancienne responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du CHUV, où l'équipe compte 20 intervenants.

Mais pour soigner quoi, alors? L'âme? «Prêter attention à la spiritualité d'un patient revient davantage à prendre soin qu'à soigner», précise Cosette Odier, qui rappelle que le *spiritual care* n'est pas là pour apporter des réponses thérapeutiques. «Il s'agit d'être à l'écoute de questionnements existentiels, d'autant plus présents lorsque survient une maladie ou tout autre problème nécessitant une prise en charge médicale», poursuit la formatrice. «Le patient peut notamment se demander pourquoi ce problème de santé lui arrive à ce moment de son existence, et pourquoi à lui plutôt qu'à un autre.»

Le travail des accompagnants spirituels, selon le professeur Pierre-Yves Brandt, spécialiste en psychologie de la religion à l'Université de Lausanne, peut également se révéler essentiel auprès des personnes âgées. «Lorsqu'on atteint un âge avancé, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Il est alors question de réaménager cet horizon qui se rétrécit.» Et d'ajouter que «l'accompagnement spirituel va alors concerner l'envie de vivre, et la capacité de la personne à habiter un présent précédé par tout un parcours de vie déjà bien rempli, qu'il est nécessaire de prendre en compte».

Du religieux au spirituel

«L'importance donnée au soin spirituel a commencé à être prise en compte à la fin des années 70, alors qu'on s'est mis à prendre des distances avec les institutions religieuses», explique Mario Drouin, actuel responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du CHUV. Selon lui, le fait de s'intéresser à la spiritualité hors de tout carcan dogmatique, et ce bien que les intervenants soient encore majoritairement salariés par les Églises, est le produit d'un phénomène d'individualisation: «On est passé d'un système de société communautaire à un besoin de reconnaissance personnelle.» Un changement que Pierre-Yves Brandt impute à un certain «rejet de bon nombre d'autorités institutionnelles. L'importance conférée à la spiritualité témoigne donc d'une revendication à être soi-même à l'origine de ses propres références.»

> «Une majorité de soignants est attentive à la dimension spirituelle des patients, car eux aussi ont besoin de donner du sens à leurs soins.»
>
> **Cosette Odier,** ancienne responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du CHUV

> «On est passé d'un système de société communautaire à un besoin de reconnaissance personnelle.»
>
> **Mario Drouin,** actuel responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du CHUV

Le risque? Une confusion avec la psychologie. «Le flou entretenu autour de l'identité religieuse des accompagnants spirituels que demande cette focalisation sur le patient peut effectivement rendre leur posture très proche de celle des psychologues», admet Pierre-Yves Brandt. Toutefois, la plus-value de la prise en charge spirituelle dans le milieu des soins ne serait plus à prouver: «Avant tout, la psychologie est appelée à poser un diagnostic. Le but de l'accompagnement spirituel est d'entretenir les ressources intérieures qu'a le patient pour affronter la maladie et les bouleversements qu'elle entraîne au quotidien», précise Mario Drouin.

De l'avis de Cosette Odier, soin spirituel et psychologie, en Suisse romande, sont complémentaires. «L'accompagnant spirituel a d'ailleurs besoin de connaître les informations sur le psychisme d'un patient afin d'offrir un soutien adéquat». Et Pierre-Yves Brandt de détailler d'autres différences pratiques entre les deux disciplines: «Le psychologue a tendance à fonctionner d'une façon beaucoup plus formelle. Il vient sur rendez-vous, au contraire de l'aumônier, qui peut intervenir au pied levé si nécessaire.»

Améliorer les soins

Ainsi, toujours mieux considérée, l'attention aux besoins spirituels des patients en milieu hospitalier ne se limiterait d'ailleurs plus au seul travail des intervenants spécialisés. «Le personnel soignant a vraiment tout intérêt à reconnaître la plus-value de ces interventions, car savoir comment le patient se perçoit et connaître son système de valeurs peut réellement aider à améliorer les soins qui lui sont prodigués», assure Mario Drouin.

«Une majorité de soignants est attentive à la dimension spirituelle des patients, car eux aussi ont besoin de donner du sens à leurs soins», relève pour sa part Cosette Odier. Elle ajoute même qu'il n'est «pas rare de voir des équipes soignantes convier les accompagnants spirituels à leur réflexion sur le soin».

Manque de moyens

Une pratique mise en lumière pendant la pandémie de Covid, durant laquelle Pierre-Yves Brandt a pu constater un réel manque à ce niveau-là: «Une de nos études a montré que le fait de négliger la dimension spirituelle, dans un souci certes légitime de répondre en premier lieu aux injonctions sanitaires, a pu être dommageable pour certaines personnes.»

Toutefois, en cas de nouvelle pandémie, il n'est «pas certain que l'on ferait beaucoup mieux». En cause, un manque de moyens déploré par Cosette Odier: «Les Églises ne peuvent pas faire plus, car elles-mêmes sont actuellement dans des situations compliquées.» Et si les hôpitaux devenaient davantage employeurs? «Ce serait la suite logique, car le soin spirituel, c'est l'avenir des soins.»

Il conduit une nouvelle fois la «poya» des vieux tracteurs

Événement à Vucherens

Syndic du village broyard, le président Jean-François Perroud et son équipe d'organisation attendent 200 machines agricoles anciennes.

Par où faut-il passer pour relier Vucherens à Mendrisio (TI) en tracteur? La réponse, Jean-François Perroud la connaît. Précisément et pas seulement en théorie. Le 5 juillet, le syndic de la petite commune broyarde, accompagné de quatre amis, a emmodé son Hürlimann 310 de 1974 pour se rendre à une exposition nationale dédiée aux machines agricoles anciennes. «Nous sommes descendus en trois jours et remontés en deux, via le Simplon et le lac Majeur, que nous avons traversé sur un bac entre Intra (Piémont) et Laveno-Mombello (Lombardie).»

Grande exposition

L'anecdote résume à elle seule la détermination et la passion qui animent le président de l'association des Amis des vieux tracteurs du Jorat et environs, qui organise dans trois semaines une grande exposition du genre, à Vucherens. À vrai dire, seul le Covid avait été capable de lui couper les gaz, en 2020, condamnant ce qui aurait dû être la 5e édition de cette manifestation.

Créée en 2007, elle s'est tenue trois fois à Palézieux, où Jean-François Perroud vivait, puis à Vucherens en 2017, toujours organisée par l'Amicale des Bracaillons. «Quelques mois plus tard, on s'est séparés parce qu'on était trop nombreux pour s'entendre. Et on a créé notre propre association», glisse le quinquagénaire dans un accent qui fleure bon les champs de céréales de l'arrière-pays.



L'association des Amis des vieux tracteurs et son président Jean-François Perroud préparent une exposition de vieilles machines pour la mi-août. ODILE MEYLAN

Agriculteur de formation, devenu par la suite berger et dépanneur agricole, l'élu UDC (il a présidé la section Broye-Vully du parti agrarien de 2017 à 2022) est depuis huit ans chauffeur pour un moulin agricole. Un parcours de vie au cœur duquel les machines agricoles occupent une place centrale. Même si ce n'est qu'à l'âge de 18-20 ans qu'il s'y est intéressé de plus près. «J'en ai toujours vu à la maison. Là, par exemple, c'est le Hürlimann D-90 de 1963 de mon grand-père, que je n'ai jamais connu…» indique-t-il en tendant le bras.

Programme copieux

Dans trois semaines (du 18 au 20 août), cet authentique témoin du passé rural fera partie des quelque 200 machines (il y aura aussi une locomobile, une concasseuse, une batteuse et une lieuse, notamment) à venir de toute la Suisse romande, voire de plus loin, pour parader le temps d'un week-end sur le plateau de la Gottaz. Entre marché artisanal, sonneurs de cloches et cors des Alpes, cortège motorisé dans les rues du village ou encore démonstration de battage à l'ancienne et confection de moyettes, le programme de «Jorat Tracteurs» est copieux, comme le souhaite un président qui à l'âme d'un organisateur. «Plus jeune, j'ai présidé le giron de Jeunesse à Palézieux et mis sur pied deux championnats suisses de bras de fer. J'aime l'ambiance de ces manifestations où, comme dans les fêtes de lutte, tout le monde se serre la main», conclut-il. **Frédéric Ravussin**

> «J'ai toujours vu des vieux tracteurs à la maison. Comme ce Hürlimann D-90 de 1963 qui était à mon grand-père.»
>
> **Jean-François Perroud,** président de l'association des Amis des vieux tracteurs du Jorat et environs

www.amis-tracteurs-jorat.ch



Si j'étais un rossignol
Gilbert Salem

Tissot et les dangers du thé

L'illustre Samuel-Auguste Tissot (1728-1797), ce médecin lausannois natif de Grancy qui soignait les aristocrates européens du Siècle des Lumières, n'a pas fustigé seulement ce qu'on appelle parfois par pudeur l'autoérotisme. Pour rappel, dans un essai intitulé «L'onanisme, dissertation sur les maladies produites par la masturbation», il affirmait que cette pratique épuise l'homme, l'afflige de stérilité. Voire de surdité: «J'ai connu un homme devenu sourd pendant quelques semaines après un long rhume négligé, écrit notre éminent compatriote. Quand cet homme avait une pollution nocturne, il était beaucoup plus sourd le lendemain.»

> «La plus funeste des boissons, quand on en fait un usage fréquent ou abondant, est, sans contredit, le thé.»

Parue en latin en 1758, sa thèse traduite en plusieurs langues fut diffusée dans toute l'Europe. Son audience dépassa les milieux médicaux, fournissant à la morale bourgeoise un vernis scientifique. Adulé à juste titre par le roi de Pologne, l'empereur d'Autriche Joseph II et le pape Pie VI, Tissot a toutefois fait progresser la médecine par des travaux sur l'épilepsie, et en désapprouvant des confrères qui, comme le Diafoirus de Molière, soignaient encore toute maladie par l'archaïque saignée.

Or, dans un essai paru en 1775*, il mettait en garde les intellectuels contre une consommation régulière du thé en quantité. En son temps, les alcaloïdes contenus dans le café (caféine) et dans les feuilles de thé (théine) étaient pourtant inconnus. Le premier breuvage passait pour un dictame, voire un somnifère; le second pour un calmant… Aujourd'hui, on sait que trop en boire provoque l'effet inverse; et que le thé contient des polyphénols qui peuvent bloquer l'absorption du fer par l'organisme, entraînant des risques d'anémie.

Tissot recommandait: «La plus funeste des boissons, quand on en fait un usage fréquent ou abondant, est, sans contredit, le thé […]. J'ai vu fréquemment des hommes très bien portants, à qui quelques tasses de thé, bues à jeun, donnaient des anéantissements, des bâillements, des malaises, qui duraient quelques heures et quelquefois ils s'en ressentaient toute la journée.

» Je sais que ce mauvais effet n'est pas aussi marqué sur tout le monde. Je connais quelques personnes qui se portent très bien et boivent tous les jours du thé, mais fort modérément; d'ailleurs les exemples de quelques heureux qui échappent à un danger ne prouvent jamais que le danger n'existe pas.»

* **«De la santé des gens de lettres»,** Samuel-Auguste Tissot, édition de 1775

Contrôle qualité

Comme la santé psychique, la dimension spirituelle est toujours mieux reconnue en milieu hospitalier. Une pratique qui s'applique aux croyances et valeurs de chacun·e

Aux petits soins de l'âme

LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO



C'est à la fin des années 1970, des distances étant prises avec les institutions religieuses, qu'on a commencé à prendre en compte l'importance du soin spirituel. KEYSTONE-PHOTO PRÉTEXTE

Série d'été ▸ «Dans de nombreux cas d'hospitalisation, la réponse purement médicale est bien souvent insuffisante», exprime Bruno Lab, responsable du pôle humanitaire et aumôneries des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Selon cet infirmier de formation, à la tête d'une quarantaine d'accompagnants spirituels, «une vision holistique du soin inclut forcément l'aspect spirituel». La religion, donc? Pas seulement. «La dimension spirituelle englobe le religieux. Elle concerne plus largement le sens qu'un patient donne à la vie et comment il pense sa place dans le monde», relève Cosette Odier, ancienne responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du Centre hospitalier et universitaire vaudois (CHUV), où l'équipe compte vingt intervenant·es.

Mais pour soigner quoi, alors? L'âme? «Prêter attention à la spiritualité revient davantage à prendre soin qu'à soigner», précise Cosette Odier, qui rappelle que le *spiritual care* n'est pas là pour apporter des réponses thérapeutiques. «Il s'agit d'être à l'écoute de questionnements existentiels, d'autant plus présents lorsque survient une maladie ou tout autre problème nécessitant une prise en charge médicale», poursuit la formatrice. «Le patient peut notamment se demander pourquoi ce problème de santé lui arrive à ce moment de son existence, et pourquoi à lui plutôt qu'à un autre.»

Le travail des accompagnant·es spirituel·les, selon le professeur Pierre-Yves Brandt, spécialiste en psychologie de la religion à l'université de Lausanne, peut également se révéler essentiel auprès des personnes âgées. «Lorsqu'on atteint un âge avancé, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Il est alors question de réaménager cet horizon qui se rétrécit.» Et d'ajouter que «l'accompagnement spirituel va alors concerner l'envie de vivre, et la capacité de la personne à habiter un présent précédé par tout un parcours de vie déjà bien rempli, qu'il est nécessaire de prendre en compte».

Du religieux au spirituel

«L'importance donnée au soin spirituel a commencé à être prise en compte à la fin des années 1970, quand on s'est mis à prendre des distances avec les institutions religieuses», explique Mario Drouin, actuel responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du CHUV. Selon lui, le fait de s'intéresser à la spiritualité hors de tout carcan dogmatique et ce, bien que les intervenant·es soient encore majoritairement salarié·es par les Eglises, est le produit d'un «phénomène d'individualisation. On est passé d'un système de société communautaire à un besoin de reconnaissance personnelle». Un changement que Pierre Yves-Brandt impute à un certain «rejet de bon nombre d'autorités institutionnelles. L'importance conférée à la spiritualité témoigne donc d'une revendication à être soi-même à l'origine de ses propres références».



«L'accompagnement spirituel va concerner l'envie de vivre»

Pierre-Yves Brandt

Le risque? Une confusion avec la psychologie. «Le flou entretenu autour de l'identité religieuse des accompagnants spirituels que demande cette focalisation sur le patient peut effectivement rendre leur posture très proche de celle des psychologues», admet Pierre-Yves Brandt. Toutefois, la plus-value de la prise en charge spirituelle dans le milieu des soins ne serait plus à prouver: «Avant tout, la psychologie est appelée à poser un diagnostic. Le but de l'accompagnement spirituel est d'entretenir les ressources intérieures qu'a le patient pour affronter la maladie et les bouleversements qu'elle entraîne au quotidien», précise Mario Drouin. De l'avis de Cosette Odier, en Suisse romande, soin spirituel et psychologie sont complémentaires.

L'accompagnant spirituel a d'ailleurs besoin de connaître les informations sur le psychisme d'un·e patient·e afin d'offrir «un soutien adéquat». Et Pierre-Yves Brandt de détailler d'autres différences pratiques entre les deux disciplines: «Le psychologue a tendance à fonctionner d'une façon beaucoup plus formelle. Il vient sur rendez-vous, au contraire de l'aumônier, qui peut intervenir au pied levé si nécessaire.»

Rôle des Eglises ou des hôpitaux?

Ainsi, toujours mieux considérée, l'attention aux besoins spirituels des patient·es en milieu hospitalier ne se limiterait d'ailleurs plus au seul travail des intervenants spécialisés. «Le personnel soignant a vraiment tout intérêt à reconnaître la plus-value de ces interventions: savoir comment le patient se perçoit et connaître son système de valeurs peut réellement aider à améliorer les soins qui lui sont prodigués», assure Mario Drouin.

«Une majorité de soignants est attentive à la dimension spirituelle des patients, car eux aussi ont besoin de donner du sens à leurs soins», relève pour sa part Cosette Odier. Elle ajoute même qu'il n'est «pas rare de voir des équipes soignantes convier les accompagnants spirituels à leur réflexion sur le soin».

Une pratique mise en lumière pendant la pandémie de Covid, durant laquelle Pierre-Yves Brandt a pu constater un réel manque à ce niveau-là: «Une de nos études a montré que le fait de négliger la dimension spirituelle, dans un souci certes légitime de répondre en premier lieu aux injonctions sanitaires, a pu être dommageable pour certaines personnes.»

Toutefois, en cas de nouvelle pandémie, il n'est «pas certain que l'on ferait beaucoup mieux». En cause, un manque de moyens déploré par Cosette Odier: «Les Eglises ne peuvent pas faire plus, car elles-mêmes sont actuellement dans des situations compliquées.» Et si les hôpitaux devenaient davantage employeurs? «Ce serait la suite logique, car le soin spirituel, c'est l'avenir des soins.» I

ÉTAT D'ÂMES (III)
Pour sa série d'été, l'agence Protestinfo propose d'interroger trois états d'âme propres au XXIe siècle, entre les promesses de l'intelligence artificielle, les affirmations antispécistes accordant également aux animaux vie intérieure et l'importance de plus en plus reconnue de la spiritualité dans les soins. CO

Une Eglise ébranlée par la crise des abus

Portugal ▸ Lors de sa visite au Portugal début août pour les Journées mondiales de la jeunesse, le pape François rencontrera des victimes d'abus sexuels commis au sein de l'Eglise catholique.

Pour la journaliste vaticaniste portugaise Aura Miguel, le pape parlera certainement des abus pendant son séjour à Lisbonne du 2 au 6 août pour les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ). «Ce sont des sujets qu'il n'hésitera pas à aborder de manière claire», estime-t-elle. La rencontre prévue avec les victimes sera cependant discrète. «Les victimes ont été contactées et sont libres de rencontrer le Saint-Père ou non», précise-t-elle.

La vaticaniste se souvient que déjà lors des Journées mondiales de la jeunesse à Sydney, en 2008, Benoît XVI avait rencontré des victimes – restées anonymes – à la nonciature. «Il pourrait se passer quelque chose de semblable», glisse-t-elle.

Au Portugal, l'Eglise traverse une grave crise liée à ce drame. Début 2023, une commission indépendante mandatée par l'Eglise elle-même a rendu un rapport sur les violences commises par des prêtres sur des jeunes enfants de 1950 à 2022. Ses travaux d'un an ont conclu qu'au moins 4815 mineurs ont été victimes de violences sexuelles durant ces années. L'équipe de six experts dirigée par le pédopsychiatre Pedro Strecht a révélé que plus de 500 dépositions avaient été validées.

Près de 60% des abus ont eu lieu entre les années 1960 et 1980. La commission a dénoncé «des proportions véritablement endémiques» dans certaines régions. Parmi les agresseurs, 77% étaient des prêtres. La plupart des cas signalés sont prescrits, mais vingt-cinq témoignages ont été transmis au ministère public, a révélé la presse locale.

Parmi ses préconisations, la commission a suggéré d'étendre le délai de prescription pour les crimes d'abus sexuels sur mineurs jusqu'au trentième anniversaire des victimes – actuellement, il échoit au vingt-troisième anniversaire. Elle a aussi recommandé la levée du secret de la confession «lorsque des indices se recoupent». Cette question a donné lieu à des débats dans les plus hautes sphères de l'Etat.

Entendu le 2 mai au Parlement, le patriarche de Lisbonne, le cardinal Manuel Clemente, a défendu le secret de la confession comme «absolu». Le coordinateur de la commission a quant à lui critiqué la réaction «très ambivalente» de l'institution ecclésiale au rapport.

Après la publication du rapport en question, la hiérarchie de l'Eglise portugaise s'est réunie au sanctuaire de Fatima, le 20 avril, pour faire une démarche de repentance. «Nous reconnaissons et présentons aux survivants d'abus sexuels dans notre Eglise une demande de pardon profonde, sincère et humble», a alors déclaré Mgr José Ornelas, président de la Conférence épiscopale portugaise.

Durant les semaines qui ont suivi la publication du rapport, huit diocèses ont écarté préventivement quatorze prêtres de leur ministère. Les congrégations et les instituts religieux du Portugal ont reçu de leur côté une liste de noms des suspects d'abus sexuels repérés en leur sein.

CATH.CH

Diplomates danois et suédois convoqués par Alger

Profanation ▸ L'Algérie a annoncé lundi 24 juillet avoir convoqué les représentants diplomatiques du Danemark et de la Suède afin de protester contre des profanations récentes du coran à Copenhague et Stockholm. L'Algérie a exhorté Danemark et Suède à «prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la récurrence de tels actes, honnis par toutes les religions monothéistes, les lois et les usages internationaux», actes «contraires aux valeurs de tolérance» et «de nature à raviver la haine et nourrir l'islamophobie».

La Suède a été la cible d'importantes manifestations la semaine passée à Bagdad après deux événements organisés à Stockholm pour profaner le coran. L'instigateur des profanations, un réfugié irakien, avait incendié des pages du livre à la fin juin, avant de le piétiner et de le mettre en pièces jeudi dernier dans la capitale suédoise. ATS

Croyances, valeurs: la dimension spirituelle du patient est de plus en plus reconnue en milieu hospitalier

Aux petits soins de l'âme

« LUCAS VUILLEUMIER
PROTESTINFO

Etats d'âme (3/3) » «Dans de nombreux cas d'hospitalisation, la réponse purement médicale est bien souvent insuffisante», exprime Bruno Lab, responsable du pôle humanitaire et aumôneries des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Selon cet infirmier de formation, à la tête d'une quarantaine d'accompagnants spirituels, «une vision holistique du soin inclut forcément l'aspect spirituel».

La religion, donc? Pas seulement. «La dimension spirituelle englobe le religieux. Elle concerne plus largement le sens qu'un patient donne à la vie et comment il pense sa place dans le monde», relève Cosette Odier, ancienne responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du Centre hospitalier et universitaire vaudois (CHUV), où l'équipe compte vingt intervenants.

Mais pour soigner quoi, alors? L'âme? «Prêter attention à la spiritualité d'un patient revient davantage à prendre soin qu'à soigner», précise Cosette Odier, qui rappelle que le *spiritual care* n'est pas là pour apporter des réponses thérapeutiques. «Il s'agit d'être à l'écoute de questionnements existentiels, d'autant plus présents lorsque survient une maladie ou tout autre problème nécessitant une prise en charge médicale», poursuit la formatrice. «Le patient peut notamment se demander pourquoi ce problème de santé lui arrive à ce moment de son existence, et pourquoi à lui plutôt qu'à un autre.»

Du religieux au spirituel

Le travail des accompagnants spirituels, selon le professeur Pierre-Yves Brandt, spécialiste en psychologie de la religion à l'Université de Lausanne, peut également se révéler essentiel auprès des personnes âgées. «Lorsqu'on atteint un âge avancé, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Il est alors question de réaménager cet horizon qui se rétrécit.» Et d'ajouter que «l'accompagnement spirituel va alors concerner l'envie de vivre, et la capacité de la personne à habiter un présent précédé par tout un parcours de vie déjà bien rempli, qu'il est nécessaire de prendre en compte».



«Prêter attention à la spiritualité d'un patient, c'est en prendre soin», selon une spécialiste. Keystone

«L'importance donnée au soin spirituel a commencé à être prise en compte à la fin des années 1970, alors qu'on s'est mis à prendre des distances avec les institutions religieuses», explique Mario Drouin, actuel responsable de la formation et de l'enseignement à l'aumônerie du CHUV. Selon lui, le fait de s'intéresser à la spiritualité hors de tout carcan dogmatique, et ce bien que les intervenants soient encore majoritairement salariés par les Eglises, est le produit d'un «phénomène d'individualisation. On est passé d'un système de société communautaire à un besoin de reconnaissance personnelle».



«L'aumônier peut intervenir au pied levé si nécessaire»

Pierre-Yves Brandt

Un changement que Pierre-Yves Brandt impute à un certain «rejet de bon nombre d'autorités institutionnelles. L'importance conférée à la spiritualité témoigne donc d'une revendication à être soi-même à l'origine de ses propres références».

Le risque? Une confusion avec la psychologie. «Le flou entretenu autour de l'identité religieuse des accompagnants spirituels que demande cette focalisation sur le patient peut effectivement rendre leur posture très proche de celle des psychologues», admet Pierre-Yves Brandt. Toutefois, la plus-value de la prise en charge spirituelle dans le milieu des soins ne serait plus à prouver: «Avant tout, la psychologie est appelée à poser un diagnostic. Le but de l'accompagnement spirituel est d'entretenir les ressources intérieures qu'a le patient pour affronter la maladie et les bouleversements qu'elle entraîne au quotidien», précise Mario Drouin.

De l'avis de Cosette Odier, «soin spirituel et psychologie, en Suisse romande, sont complémentaires. L'accompagnant spirituel a d'ailleurs besoin de connaître les informations sur le psychisme d'un patient afin d'offrir un soutien adéquat». Et Pierre-Yves Brandt de détailler d'autres différences pratiques entre les deux disciplines: «Le psychologue a tendance à fonctionner d'une façon beaucoup plus formelle. Il vient sur rendez-vous, au contraire de l'aumônier, qui peut intervenir au pied levé si nécessaire.»

Pour améliorer les soins

Ainsi, toujours mieux considérée, l'attention aux besoins spirituels des patients en milieu hospitalier ne se limiterait d'ailleurs plus au seul travail des intervenants spécialisés. «Le personnel soignant a vraiment tout intérêt à reconnaître la plus-value de ces interventions, car savoir comment le patient se perçoit et connaître son système de valeurs peut réellement aider à améliorer les soins qui lui sont prodigués», assure Mario Drouin. «Une majorité de soignants est attentive à la dimension spirituelle des patients, car eux aussi ont besoin de donner du sens à leurs soins», relève pour sa part Cosette Odier. Elle ajoute même qu'il n'est «pas rare de voir des équipes soignantes convier les accompagnants spirituels à leur réflexion sur le soin».

Une pratique mise en lumière pendant la pandémie de Covid, durant laquelle Pierre-Yves Brandt a pu constater un réel manque à ce niveau-là: «Une de nos études a montré que le fait de négliger la dimension spirituelle, dans un souci certes légitime de répondre en premier lieu aux injonctions sanitaires, a pu être dommageable pour certaines personnes». Toutefois, en cas de nouvelle pandémie, il n'est «pas certain que l'on ferait beaucoup mieux».

En cause, un manque de moyens déploré par Cosette Odier: «Les Eglises ne peuvent pas faire plus, car elles-mêmes sont actuellement dans des situations compliquées.» Et si les hôpitaux reprenaient le flambeau? «Ce serait la suite logique, car le soin spirituel, c'est l'avenir des soins.» »

› Notre série d'été interroge trois états d'âme propres au XXIe siècle, entre les promesses de l'intelligence artificielle, les affirmations antispécistes accordant une vie intérieure aux animaux et l'importance toujours plus reconnue de la spiritualité dans les soins.

La messe du retour à Brienz

Grisons » L'évacuation du village grison de Brienz a été levée le 3 juillet. Ce prochain dimanche, un service religieux sera à nouveau célébré dans l'église paroissiale de St-Calixte, au village. «Ce sera une messe très simple», indique le curé du lieu, Federico Pelicon. Les vraies festivités n'auront lieu qu'à la mi-août – une fête sera alors donnée pour toute la vallée.

Les catholiques du village de montagne avaient célébré leur dernière messe dans l'église paroissiale de Brienz le 7 mai. Quelques jours plus tard, les habitants avaient dû quitter le village, en raison d'un risque d'éboulement de la montagne.

«Nous allons célébrer dans l'église, mais malheureusement sans le retable», regrette le prêtre. Ce retable de style gothique tardif – un artefact d'une grande valeur historique et artistique – est en effet en cours de restauration. » CATH.CH

TAIZÉ

UN NOUVEAU PRIEUR

La communauté œcuménique de Taizé a annoncé que son prieur Frère Alois quittait sa charge. Son successeur, le Britannique anglican Frère Matthew, entend continuer à faire vivre l'esprit de partage instillé par le catholique allemand. Alois Löser était depuis 18 ans à la tête de la communauté basée dans le village bourguignon de Taizé. CATH.CH

Etonnant bestiaire genevois

Genève » Combien d'animaux ont-ils trouvé refuge dans l'église Saint-Joseph? La réponse peut surprendre.

Qui les remarque? Curé de la paroisse, l'abbé Thierry Schelling s'est lancé dans la chasse «pacifique» des bêtes qui peuplent son édifice. Un dépliant à l'intention des visiteurs est en préparation, en vue de les aider à les découvrir.

A entendre l'abbé Thierry Schelling, tous les animaux évoqués dans la Bible se sont donné rendez-vous à l'église Saint-Joseph des Eaux-Vives. Et à le suivre sur place pour une petite visite guidée, force est de lui donner raison! Agneaux, colombes, ânes ou poissons: qu'ils peuplent les airs, la terre ou les eaux, les animaux du récit biblique ont choisi de faire des bas-reliefs, vitraux et mosaïques du bâtiment religieux, leurs antres, crèches ou nids. Ils doivent bien être une centaine!

«Les gens pourtant ne les voient pas, car ces animaux ne sont pas représentés au premier plan dans les œuvres d'art de l'église. On les trouve le plus souvent dans les détails. Les découvrir demande un temps d'observation. J'aimerais les rendre plus visibles», déclare le Père Schelling. » CATH.CH

Éthique et technologie

L'intelligence artificielle dotée d'une âme pourrait-elle devenir réalité?

La quête de machines conscientes ne cesse de soulever des questions éthiques. Mais où en sont réellement les avancées?

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Entre les interrogations autour de la moralité des algorithmes de ChatGPT et les promesses des deadbots – ces robots conversationnels permettant de faire parler les morts –, la question, vertigineuse, revient toujours plus souvent: à quel degré d'humanité les robots de demain pourront-ils prétendre? À quelles émotions, conscience, spiritualité auront-ils un jour accès? Mise au point avec Ezekiel Kwetchi Takam, doctorant en éthique théologique à l'Université de Genève, spécialisé dans les enjeux de l'intelligence artificielle (IA).

De nombreuses entreprises, Google en tête, promettent le développement de robots pourvus d'une conscience. Où en sont réellement les avancées en la matière?

Dans la continuité des thèses de la singularité technologique, portées en l'occurrence par Ray Kurzweil (ex-directeur de l'ingénierie chez Google), la quête d'IA conscientes reste en effet un sujet d'actualité. Mais les avancées vers cet «exploit» sont encore au stade embryonnaire. Blake Lemoine, ex-ingénieur chez Google, avait défrayé la chronique en annonçant que le chatbot LaMDA, dont il avait la charge de l'entraînement, avait acquis une conscience sentiente *(ndlr: capable de sensations)*. À la suite de cette information, le simple fait que Google se soit désolidarisé de cet ingénieur en dit long sur les enjeux stratégiques actuels des producteurs d'IA.

De quels enjeux stratégiques parle-t-on?

Aujourd'hui, la course vers la domination du marché de l'IA invite les acteurs à être beaucoup plus pragmatiques, moins expérimentaux et plus focalisés sur des objectifs d'efficience, dans des domaines précis. Cela dit, au regard de cette question de l'IA consciente, qui attise une bonne partie du débat, il me semble urgent et important de démystifier cette caractéristique par un travail de définition étymologique.

Justement, qu'entend-on par les termes «âme» ou «conscience»?

Pour la science, l'âme est considérée comme une donnée métaphysique non prouvable empiriquement. En théologie, elle garde toujours une valeur capitale dans la définition du vivant et de sa relation à son créateur. Quant à la conscience, elle renvoie étymologiquement à l'«échange de connaissances morales avec un autre», cet autre qui nous aide à forger notre conception du bien et du mal. Et tandis que la théologie chrétienne identifiera l'«autre» à Dieu, de son côté, la science, qui découle de la philosophie, identifiera l'«autre» à la raison, qui peut elle-même dépendre d'une culture. Dans cette considération, tout comme un nouveau-né acquiert la conscience durant son développement grâce à ses échanges avec son environnement, l'IA peut aussi développer et partager des connaissances morales, et donc acquérir une certaine conscience dans son rapport et son échange avec son environnement.



Ezekiel Kwetchi Takam, doctorant à l'Université de Genève

Une intelligence artificielle peut donc être capable de jugements moraux?

Absolument. C'est ainsi que ChatGPT a pu évoluer d'une application renfermant certains biais sexistes et racistes en novembre 2022 vers une application qualifiée (ou critiquée, en fonction des angles d'appréciation) de «woke» dès fin février 2023. Simplement parce que, au cours de ses quelques mois d'existence, il a pu apprendre de ses erreurs, de ses échanges, et développer, dans un esprit mimétique, un prisme moral qui se rapproche du nôtre. Au même titre qu'un nouveau-né développerait une conscience en mimant l'entourage qui encadre son développement.

Qu'en est-il de l'âme? N'est-ce pas ce que certaines entreprises cherchent à capter avec ces robots conversationnels qui proposent de ressusciter virtuellement nos défunts?

On constate en effet que, à l'ère du numérique, une forme d'identité individuelle (informationnelle et narrative) peut être traduite en données, du fait de notre présence dans l'univers du numérique et de l'algorithmique. C'est cette double identité informationnelle et narrative qui est actualisée et vivifiée par ces nouveaux robots-IA conversationnels.

Des robots pourvus d'une âme, cela vous semble réaliste?

Sachant que la particularité des IA est leur ouverture aux outputs – c'est-à-dire leur capacité d'échange d'informations avec l'environnement extérieur –, il ne serait pas impossible, dans les années à venir, que les IA interconnectées puissent communiquer, constituer un écosystème identitaire et définir un projet commun. Cependant, il me semble difficile de parler ici d'«âme», qui, à mon sens, est encore le monopole du vivant.

Justement, que penser de cela d'un point de vue théologique?

Théologiquement, c'est d'autant plus intenable. Si l'on revient aux premières occurrences de l'âme dans le récit biblique, l'expression employée est *nephesh*, qui se traduirait littéralement par «être vivant», sans aucune distinction entre les humains et les non-humains. Et ce vivant, de ma modeste observation, est caractérisé par deux choses. Premièrement, le désir, qui instaure en lui un mouvement vers une finalité. Et, deuxièmement, la vulnérabilité, c'est-à-dire la fragilité et la possibilité de voir sa volonté obstruée par des forces extérieures ou intérieures à lui. C'est ce principe de vulnérabilité qui donne d'ailleurs toute sa pertinence et tout son sens à la notion de salut: Dieu, se faisant chair, accompagne le vivant dans son expérience de vulnérabilité, en vue de l'en extraire et de lui proposer un horizon de paix, de joie, etc. Une fois que nous pourrons démontrer que les IA peuvent avoir ce désir et cette vulnérabilité, elles pourront être considérées comme détentrices d'une âme. Pour l'instant, ça me semble être une impossibilité.

PUBLICITÉ

A tire d'aile

Sans prétendre être un manuel ornithologique, ce livre, qui réunit des photos d'oiseaux de nos régions, la plupart en vol, permet de découvrir les superbes formes et couleurs des oiseaux.
Sans descriptions précises, ces images sont toujours accompagnées d'extraits de poèmes, de chansons, de proverbes ou de citations...
Réalisé sur la base de milliers de photos effectuées par l'auteur durant des années de balades par monts et par vaux, cet ouvrage propose aux lecteurs, qui n'ont pas l'occasion de rencontrer la gente ailée de manière aussi proche que la photo le permet, d'en admirer l'inouïe beauté dans un ravissement toujours renouvelé.

Pierre Duchoud
Format: 15.5 x 23.5 cm, 160 pages



-17 %

Votre abo et bien plus

Votre offre de livre

Nom | Prénom
Rue/N°
NPA/Lieu
N° d'abonné(e) obligatoire | Signature

Je commande:
exemplaire(s) du livre **A tire d'aile**
au prix abonné de Fr. 24.–*
au prix lecteur de Fr. 29.–*

* TVA incluse. Frais de port en sus à la charge des lecteurs: Fr. 2.10 /
La commande sera directement adressée. / Dans la limite des stocks disponibles

Bulletin de commande à retourner à: Tamedia SA / Livres *24 heures* / Avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne

Commande par internet: livre.24heures.ch

En collaboration avec: Editions Cabédita, Carte blanche, 24heures

Un bateau-fusée développé sur le Léman veut battre le record de vitesse à la voile

Navigation

Trois anciens étudiants de l'EPFL ont conçu un bolide aquatique devant atteindre 150 km/h.

Trois ex-étudiants français en génie mécanique de l'EPFL, basés à Renens, rêvent de battre le record du monde de vitesse à la voile. Ils ont conçu une fusée marine pour viser les 80 nœuds (150 km/h). Une étape symbolique a été franchie lundi matin au petit chantier naval du port de Mies, entre Coppet et Genève, pour Mayeul van den Broek, Xavier Lepercq et Benoît Gaudiot ainsi que pour leur équipe d'une cinquantaine de personnes: après deux années de construction et de tests sur des prototypes, le voilier de course *SP80* dans sa version quasi finale a été mis à l'eau.

Visuellement, il ne ressemble plus du tout à un voilier mais à un croisement technologique entre une fusée spatiale et une Formule 1 sans roue. Le «bateau» fait 10,5 mètres de long et 7,5 mètres de large. Pas de voile pour le *SP80*, mais une aile de kite. Pas de mât, mais un module de puissance assurant la liaison entre le bateau et l'aile de kite. Aux commandes: deux pilotes casqués dans un cockpit. Le kite est donc le moteur du bateau. Il capte la puissance du vent et la transforme en force propulsive avec l'aide du foil principal.

«Avant d'aller à 80 nœuds, nous devrons apprendre à connaître le comportement du bateau et à nous coordonner entre pilotes. Le but est d'accélérer petit à petit jusqu'à décembre 2023 avant de partir en chantier d'hiver. Puis nous reviendrons à Leucate au printemps avec un bateau affûté pour une première tentative de record du monde de vitesse à la voile», expliquent les trois cofondateurs de SP80.

C'est en effet à Leucate sur la plage du Rouet, près de Narbonne, dans le sud de la France, que le voilier de course futuriste tentera de battre ce record du monde de vitesse vieux de plus de dix ans. Les conditions du record mondial sont simples, il faut une plus haute vitesse sur 500 mètres, un minimum d'une personne à bord et le vent comme unique source d'énergie.

Le record actuel est de 65,45 nœuds (121,21 km/h) sur 500 mètres. Il est détenu depuis 2012 par l'Australien Paul Larsen à bord de *Vestas Sailrocket II*.

Le projet SP80 a muri dans la tête des trois étudiants dès 2016 sur le campus vaudois. Les premiers sponsors sont arrivés en 2019. L'EPFL soutient, elle, l'équipe en tant que partenaire académique et technologique. La haute école permet à SP80 d'accéder à des infrastructures de recherche de pointe et de bénéficier des précieux conseils des professeurs, souligne-t-on. **ATS**



Le «SP80» avance grâce à une aile de kite (pas visible sur la photo). KEYSTONE

«Aucune de nos actions n'est contraire à la loi»

ANTISÉMITISME Né en France et menacé de dissolution par le ministre de l'Intérieur, le mouvement catholique intégriste Civitas dispose d'une antenne en Suisse. Son responsable donne sa position sur la polémique française et explicite son action



Manifestation des catholiques intégristes de Civitas lors de l'examen du projet de loi sur le mariage pour tous en France. *(PARIS, 4 AVRIL 2013/JULIEN MUGUET/HANSLUCAS.COM)*

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO



«L'Eglise catholique romaine a toujours affirmé être la seule véritable Eglise»

ALAIN SPÄTH, RESPONSABLE DE CIVITAS SUISSE

En France, l'association Civitas fait l'objet d'une procédure de dissolution décidée par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Lors de l'université d'été du mouvement catholique intégriste, le 30 juillet à Pontmain (Mayenne), l'essayiste Pierre Hillard a avancé que «la naturalisation des Juifs en 1791 ouvre la voie à l'immigration», faisant allusion aux bouddhistes et aux musulmans. Le conférencier, dont l'intervention a été filmée, semble espérer un retour en arrière des autorités françaises sur la question.

Parmi les missions que se donne Civitas dans l'Hexagone figure le retour du catholicisme en tant que religion d'Etat ou l'opposition à la «théorie du genre». En Suisse, l'organisation a créé une antenne en 2021. Quels sont ses objectifs? Et, surtout, cautionne-t-elle les propos tenus par Pierre Hillard? Son responsable, Alain Späth, s'en explique.

La section suisse de Civitas cautionne-t-elle les propos de Pierre Hillard? Il est évident que Civitas Suisse ne cautionne aucunement des idées ou des propos antisémites, sous aucune forme. Les propos de Pierre Hillard, historien, docteur en sciences politiques et certainement l'un des plus grands spécialistes du monde contemporain, doivent être placés dans le contexte de la thématique de la conférence [à savoir le naturalisme, ndlr] qui a été retirée de YouTube depuis.

Un relent antisémite y semble pourtant manifeste. Civitas n'est ni d'extrême droite, ni antisémite. Civitas est simplement catholique, c'est-à-dire fidèle à l'enseignement et à la foi enseignée par l'Eglise catholique romaine pendant près de deux mille ans, de sa fondation jusqu'au concile Vatican II. Tous les autres qualificatifs qui nous sont attribués sont des sophismes utilisés par nos ennemis pour nous disqualifier. Effectivement, quelle personne normale pourrait encore prendre des «fachos» au sérieux?

Comprenez-vous la volonté du ministre Gérald Darmanin de dissoudre Civitas en France? Depuis sa nomination, Gérald Darmanin a présenté pas moins de 19 procédures de dissolution en Conseil des ministres contre diverses associations, tous bords confondus. Il est visiblement plus facile de s'en prendre à un parti dont les membres sont pour l'essentiel des pères et des mères de famille catholiques qui paient leurs impôts et qui n'ont jamais rien cassé lors de manifestations, que de s'attaquer aux véritables problèmes dont souffrent des millions de Français (baisse du pouvoir d'achat, pauvreté, violences urbaines, islamisation, etc.).

Civitas Suisse se fait moins entendre qu'en France sur le terrain médiatique. La dernière fois, c'était à propos de la série humoristique sur la RTS de Zep sur Jésus, que Civitas jugeait blasphématoire. Quels sont vos combats? Nous sommes une ligue de défense catholique, en ce sens où nous défendons les principes et les valeurs de la civilisation chrétienne (Dieu, famille, patrie) contre toutes les persécutions dont nos compatriotes et concitoyens font l'objet. C'est pourquoi nous collaborons périodiquement avec des groupes nationalistes ou protestants, comme lors des votations sur le mariage pour tous.

INTERVIEW

Votre existence en Suisse est-elle également menacée par les autorités? Civitas Suisse est au service de la nation et de la patrie, donc indirectement de l'Eglise catholique romaine et… de l'Etat. Tous nos membres sont bénévoles et consacrent une part importante de leur temps libre au service du Bien commun, par des cours d'histoire, des ateliers de formation en philosophie politique, des prières publiques, de l'apostolat, mais également des œuvres de charité (visites à des personnes âgées, à des personnes en grandes difficultés, etc.). Aucune de nos actions n'est contraire à la législation en vigueur et nous nous soumettons à l'Etat de droit. Aujourd'hui, nous n'avons aucune raison de nous sentir menacés par les autorités.

Faites-vous l'objet d'autres menaces? Chaque manifestation publique de Civitas Suisse s'accompagne de son lot de menaces physiques, surtout par des groupuscules d'extrême gauche, type antifa. Mais elles n'ont jusqu'ici jamais été mises à exécution: il faut dire que nous nous préparons toujours en conséquence et recevons également le soutien dans ces situations de groupes amis, comme Résistance helvétique [organisation d'extrême droite qui milite pour la «survie» de la Suisse, ndlr]. Mais nous faisons surtout l'objet d'attaques morales. Si vous saviez le nombre d'insultes que nous recevons, vous en seriez terrifié.

Vous êtes implantés en Valais, canton catholique, dans un pays toutefois majoritairement influencé par la Réforme. Comment vous situez-vous vis-à-vis du protestantisme réformé? Le Valais n'est plus un canton catholique depuis 1972. Il ne l'est aujourd'hui plus que culturellement, la séparation de l'Eglise et de l'Etat étant malheureusement, par faute du concile Vatican II, un état de fait. Concernant notre relation au protestantisme réformé, je ne peux me prononcer qu'à titre individuel, le protestantisme reposant sur le principe du libre examen, il y a autant de protestantismes que de protestants. J'ai de nombreux amis protestants. Je les aime et prie pour leur conversion.

La liberté religieuse est-elle un problème pour vous? L'Eglise catholique romaine a toujours affirmé être la seule véritable Eglise et que la religion catholique était la seule véritable religion. Or en acceptant le principe de liberté religieuse, un catholique reconnaîtrait qu'il y aurait d'autres religions vraies et dans lesquelles on pourrait se sauver, ce qui est une erreur, à moins de faire sauter le principe de non-contradiction. ▬

EN BREF

La 5G refait surface dans le canton de Fribourg

Après plus d'une année sans aucune autorisation délivrée sur son territoire, le déploiement de la 5G est de nouveau d'actualité dans le canton de Fribourg. Les préfectures ont repris l'examen de plusieurs dizaines de dossiers et de leur lot d'oppositions. Cette évolution fait suite à une décision du Tribunal fédéral de mi-mars dernier, rappelle le site Frapp.ch. Début juin, le quotidien *La Liberté* avait déjà évoqué ce «gros revers» pour les opposants aux projets d'antennes de Swisscom à Rue et à Bossonnens. ATS

Un incendie dans une entreprise de bois

Un impressionnant incendie s'est déclaré mercredi matin à Menznau (LU) sur le site de l'entreprise Swiss Krono AG, active dans les matériaux en bois. Le feu a été globalement maîtrisé dans l'après-midi, mais les travaux d'extinction devaient se prolonger jusque dans la nuit. ATS

MAIS ENCORE

L'armée suisse s'expose Instruction, robotique, intelligence artificielle ou encore drones: l'armée suisse présentera ses activités du 16 au 20 août lors d'une exposition sur la place d'armes de Kloten-Bülach (ZH). Alors que des événements privés auront lieu les deux premiers jours, les trois derniers seront ouverts au public. (ATS)

Nouveau soubresaut sur l'autoroute du Haut-Valais

CHANTIER Après le glissement du tunnel de Riedberg et un tronçon qui s'est révélé trop étroit, c'est au tour d'une rampe d'accès, qui vient d'être achevée près de Rarogne, d'être démontée sur l'A9. Le béton utilisé pour sa construction était de mauvaise qualité

CHAMS IAZ
@IazChams

La construction de l'autoroute A9 dans le Haut-Valais connaît un nouveau contretemps. Une partie de la rampe d'accès qui vient d'être construite près de Rarogne sera entièrement démontée. En cause: l'utilisation d'un béton de mauvaise qualité. «En passant devant le chantier […] on peut voir [que] les travaux sont bien avancés et [que] les rampes d'accès et de sortie sont reliées au pont existant», décrit le *Walliser Bote*.

Des coûts à hauteur de 400 000 francs

Pourtant, une reconstruction s'impose. C'est «la seule façon de garantir une durée d'utilisation de 80 ans sans restriction», estime Martin Hutter, le chef du service de la construction des routes nationales, dans les colonnes du quotidien haut-valaisan. Des échantillons ont été prélevés sur le béton frais avant d'être testés en laboratoire vingt-huit jours plus tard. Les résultats de ces essais «se sont révélés insuffisants», déclare-t-il. Le béton coulé n'aurait pas pu résister à la compression, au gel ou au sel de déneigement.

«Si la qualité insuffisante du béton ne s'était révélée comme un vice caché qu'après la mise en service de l'autoroute, la réparation du défaut aurait été beaucoup plus onéreuse», pointe le chef du service de la construction des routes nationales. Environ 32 mètres de cette rampe de 153 mètres seront démolis et les coûts seront supportés par l'entreprise en charge des travaux, soit Frutiger AG.

«La démolition est chiffrée à 150 000 francs, la nouvelle construction à 250 000 francs. Au total, Frutiger AG devra donc prendre en charge des coûts à hauteur de 400 000 francs», détaille le *Walliser Bote*. Le démantèlement de ce bout de rampe débutera à la mi-août et les travaux devraient être achevés d'ici fin octobre.

> Le béton coulé n'aurait pas pu résister à la compression, au gel ou au sel de déneigement

«En mars 2022, un tronçon trop étroit de 50 cm [sur 540 mètres de longueur, entre Rarogne et Gampel, ndlr] causait déjà des frais supplémentaires et suscitait les critiques des instances de contrôle fédérales, dans un chantier qui ne voit toujours pas le bout», rappelle de son côté *Le Nouvelliste*. En effet, «la jonction complète de Rarogne est un chantier complexe», résume le *Walliser Bote*. Un croisement a été créé pour relier les rampes d'accès et de sortie au pont existant. Mais pour être praticable, ce pont doit être élargi.

En février dernier, un audit du Contrôle fédéral des finances réalisé à la demande de la Délégation des finances des Chambres fédérales soulignait que cette erreur de largeur de mars 2022 «n'est pas isolée» sur la construction de l'A9. L'Office fédéral des routes «a relevé des lacunes essentielles et systématiques pour la période 2010-2014 au sein du Service de la construction des routes nationales», peut-on lire dans ce rapport.

Les complications sont devenues habituelles sur les chantiers de l'autoroute A9. Celui du tunnel de Riedberg, commencé en 2004, a été à l'arrêt pendant plusieurs années avant de reprendre en 2017, car le terrain s'est avéré mouvant et glissait en direction de la plaine, jusqu'à une dizaine de centimètres par an. La totalité du projet a dû être révisée. ▬

Au Niger, la porte ouverte aux djihadistes

AFRIQUE Réunie hier au Ghana pour décider de son action face aux putschistes nigériens, la Cédéao s'est montrée très inquiète de la hausse des attaques induite par le coup d'Etat. Ces violences menacent tout le Sahel, relève un spécialiste du continent

PROPOS RECUEILLIS PAR SALOMON ALBERT NTAP (PROTESTINFO)

INTERVIEW

Il faut «rétablir l'ordre constitutionnel» dans le pays pour se concentrer «sur la sécurité», «davantage fragilisée depuis la tentative de coup d'Etat»: la flambée d'attaques djihadistes qui ont touché le Niger ces derniers jours inquiète fortement les pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Ses chefs d'état-major se réunissaient hier et aujourd'hui au Ghana pour décider d'une éventuelle intervention militaire à Niamey.

Les groupes armés affiliés à Al-Qaida ou Daech présents dans la région du Sahel ont frappé fort ces derniers jours. En une semaine, les forces de défense et de sécurité du Niger ont perdu au moins 28 hommes, a admis le ministère de la Défense de la junte: six, dimanche dans un guet-apens près de Sanam, à 300 kilomètres de Niamey, dix-sept, mardi, sans compter une vingtaine de blessés graves, après une embuscade aux alentours de Koutougou, tout près du Burkina Faso. Et le 9 août, cinq membres de la garde nationale étaient tués dans l'attaque de leur camp, toujours à côté de la frontière burkinabée. Alors qu'avant le coup d'Etat, la France, qui dispose de 1500 soldats au Niger, participait activement avec l'armée nigérienne à la lutte contre ces groupes djihadistes, elle est depuis devenue l'une des cibles privilégiée du nouveau régime à Niamey, qui l'accuse d'influer sur les décisions de la Cédéao.

Spécialiste de la lutte contre le terrorisme islamique au Sahel, le docteur en histoire des relations internationales et en histoire militaire à l'Université d'Abidjan Arthur Banga est persuadé que ce combat ne peut être mené que par des régimes démocratiquement élus.



Capture d'écran d'une vidéo diffusée le 16 mai 2019 par l'agence de presse de l'Etat islamique Amaq représentant des combattants de l'EI au Niger. *(RÉGION DE TILLABÉRI/HO/AMAQ NEWS AGENCY/AFP)*

En quoi la crise nigérienne affecte-t-elle la lutte antiterroriste au Sahel? Depuis que la junte est au pouvoir, on a déjà assisté à six attaques impressionnantes de la part des mouvements djihadistes. Ces agressions pourraient prendre encore plus d'ampleur car l'armée nigérienne ne se concentre plus sur la lutte contre le terrorisme et ne dispose plus du soutien de l'armée française – l'armée américaine hésite encore. Voilà qui offre une nouvelle marge de manœuvre aux djihadistes, ce dont il faut sérieusement s'inquiéter, d'autant plus que la zone des trois frontières entre le Nigeria, le Mali et le Burkina Faso est la plus dangereuse du Sahel. Le regain d'activités des groupes terroristes pourrait leur permettre de gagner du terrain pour asseoir leurs bases. On peut craindre un enlisement, car la sécurité dans les pays gouvernés par des juntes tels que le Mali et le Burkina Faso ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Dans quelle mesure l'armée nigérienne restera-t-elle soudée et concentrée sur le défi djihadiste plutôt que sur la gestion des affaires politiques? On l'ignore.

Qu'implique, pour la France et la communauté internationale, la destitution du président nigérien? L'enjeu, ce n'est pas tant Mohamed Bazoum en tant qu'individu que la poursuite de la collaboration française avec un régime putschiste, alors que Paris a refusé de le faire avec le Mali. Il faut mettre en place une sorte de parallélisme formel; pour des nations qui disent défendre la démocratie, il est périlleux de soutenir des régimes militaires.



ARTHUR BANGA
DOCTEUR EN HISTOIRE MILITAIRE

La Cédéao a activé une force d'attente concernant le Niger. Pourquoi n'a-t-elle pas fait de même contre les djihadistes? La plupart des pays membres de la Cédéao envoient déjà des contingents à la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) – je pense au Bénin, au Togo, au Sénégal, à la Côte d'Ivoire et même au Burkina Faso à l'époque. L'Afrique de l'Ouest contribue, et continue de contribuer, à la lutte contre le terrorisme. Mais la riposte régionale doit être articulée en collaboration avec des régimes démocratiquement élus, ou au moins possédant des accords de transition avec la Cédéao, et un calendrier clair de départ du pouvoir.

Quel scénario serait préférable pour le Niger? Ramener au pouvoir le président Mohamed Bazoum de façon pacifique, et reprendre la collaboration armée. Les régimes militaires de transition au Mali et au Burkina Faso doivent aussi tenir leurs engagements en termes de calendrier électoral pour faciliter l'intervention de tous les acteurs qui luttent contre le terrorisme. ▬

Entre Russes et Ukrainiens, guerre des nerfs en mer Noire

EXPORTATIONS Parti d'Odessa, le porte-conteneurs allemand Joseph Schulte devait arriver au port turc d'Amberli jeudi en soirée. Un pied de nez ukrainien au blocus russe alors que les pays riverains sont toujours plus inquiets de la militarisation de la mer Noire

ALEXANDRE LÉVY, SOFIA

REVUE DE PRESSE

Chargé de plus de 30 000 tonnes de marchandises, le Joseph Schulte devait arriver hier soir au port turc d'Amberli en mer de Marmara, ouvrant un nouveau chapitre de la bataille maritime entre Russes et Ukrainiens en mer Noire. Parti mercredi d'Odessa en Ukraine et battant pavillon hongkongais, le porte-conteneurs allemand inaugure ce qui est désormais appelé le «corridor maritime provisoire» pour les navires commerciaux. Ce tracé a été mis en place par Kiev après que Moscou s'est retiré de l'accord sur les céréales à la mi-juillet, qui permettait aux matières premières ukrainiennes de quitter les ports du sud du pays malgré le blocus russe. Dès lors, la marine de guerre russe menace de considérer comme «cibles militaires» tous les navires voguant de et vers des ports ukrainiens, comme le rappelle le journal en exil Meduza.

Il va sans dire que le périple du Joseph Schulte, qui devait arriver vers 21h jeudi soir dans le port turc d'Ambarli après avoir longé les côtes ukrainiennes, roumaines et bulgares, a été suivi de très près. Pour Kiev, il s'agit d'ores et déjà d'une petite victoire, poursuit Meduza. «L'Ukraine a fait un pas important vers le rétablissement de la liberté de navigation en mer Noire», s'est réjoui mercredi le président Zelensky. L'arrivée à bon port du porte-conteneurs serait, surtout, comme l'a souligné Andriy Klimenko, le responsable du site ukrainien Black Sea News, la preuve que «l'accord sur le transport des céréales sur la mer Noire peut fonctionner sans la Russie».

Orfèvrerie ou piraterie?

Moscou aurait pu en décider autrement, comme le montre le sort du Sukru Okan. Dimanche au matin, ce cargo turc battant pavillon des îles Palaos a été violemment arraisonné par la marine russe alors qu'il voguait vers le port ukrainien d'Izmaïl, sur le Danube. Un patrouilleur, le Vassili Bykov, a procédé à des tirs de sommation avant d'envoyer un commando héliporté prendre le contrôle du cargo et inspecter ses cales. Diffusées par le ministère de la Défense russe, les images de cette opération ont fait le tour de la Toile: on y voit l'assaut sur le navire en mouvement et un échange dans un anglais sommaire avec le capitaine, tandis que d'autres membres de l'équipage sont sommés de s'agenouiller mains derrière la tête. «Un acte de piraterie», a dénoncé le conseiller à la présidence ukrainienne, Mykhaïlo Podolyak.

> Verra-t-on d'autres cargos s'engager dans le sillage du Joseph Schulte?

«Une opération digne d'un orfèvre», rétorque de son côté la chaîne de télévision Tsargrad de Moscou qui appartient au sulfureux oligarque Konstantin Malofeïev, proche du Kremlin. «Nos forces spéciales ont agi de manière très courtoise, mais résolue et professionnelle», poursuit Tsargrad, en référence aux «gens courtois», un qualificatif utilisé par Moscou pour désigner les commandos qui ont annexé la Crimée en 2014.

Pour les médias proches du pouvoir de Moscou, la Russie a voulu montrer par cette opération qui était «le patron en mer Noire», un exemple et un avertissement à l'intention de ceux qui imaginent que le trafic sur cette mer fermée peut reprendre sans l'accord de la Russie. Verra-t-on d'autres cargos s'engager dans le sillage du Joseph Schulte? La question soulève l'inquiétude des pays riverains qui craignent une «militarisation» accrue de cet espace maritime. Alors que la Turquie est restée étrangement silencieuse, l'incident du Sukru Okran a été pris très au sérieux à Bucarest et Sofia, l'assaut s'étant déroulé à quelques miles nautiques à peine de la Bulgarie. «La tension est montée de plusieurs crans», résumait, à la télévision, un ancien ministre de la Défense bulgare, le très pro-atlantiste Velizar Chalamanov. De son côté, le ministère de la Défense bulgare affirme suivre l'évolution de la situation «avec une attention accrue».

La protection de l'OTAN invoquée

Sofia, qui ne dispose que d'une très modeste flotte militaire, avait déjà été mis à l'épreuve par la décision unilatérale russe de mener des exercices militaires jusqu'au 19 août dans un périmètre en mer Noire qu'il considère appartenant à sa zone économique exclusive. «Nous ne pouvons pas y faire grand-chose. Mais l'Alliance atlantique dont nous sommes membres avec la Roumanie, oui», relevait son ministre de la Défense Todor Tagarev. Raison pour laquelle on reparle, dans la région, de mettre les convois de navires commerciaux en mer Noire sous la protection de l'OTAN. «Les Américains l'ont fait pour approvisionner l'Europe à travers l'Atlantique pendant la Seconde Guerre mondiale», rappelle le quotidien en ligne Dnevnik de Sofia.

A Moscou, les «faucons» [les ultranationalistes, ndlr] ne se font pas d'illusions sur les véritables objectifs de l'armée qui s'acharne sur les ports ukrainiens sous prétexte de détruire des installations militaires et autres «ateliers de fabrication de drones navals»: «Il s'agit d'empêcher l'Ukraine d'exporter ses céréales sans l'accord de la Russie», estime Sergueï Markov, ancien conseiller de Vladimir Poutine. Les plus va-t-en-guerre s'interrogent parfois sur «l'utilité militaire» de certaines cibles récentes, comme les silos à grains des ports danubiens d'Izmaïl et de Reni, à quelques encablures des rives roumaines. Des bombardements que le président roumain Klaus Iohannis avait violemment dénoncés, mettant en garde contre une «escalade qui met en péril toute la sécurité de la mer Noire». ▬

Le parlement prépare actuellement une loi qui augmenterait les sanctions non seulement à l'encontre des femmes non couvertes, mais également à l'endroit des entreprises qu'elles fréquentent

Hijab: l'Iran s'attaque aux entreprises

Voile ▸ Pendant des mois, les autorités iraniennes n'ont pas fait grand-chose pour faire appliquer la loi quant à l'obligation faite aux femmes de se couvrir les cheveux en public. A l'approche du premier anniversaire de la mort de Mahsa Amini, le 16 septembre dernier, qui avait suscité une vague de manifestations dans tout le pays, le ton a changé. Alors que les femmes non couvertes sont encore monnaie courante ces jours-ci dans les rues de Téhéran, les autorités ont commencé à faire des descentes dans les entreprises où des employées ou des clientes ont été vues sans foulard ni hijab.

Les entreprises semblent en effet être devenues le nouveau champ de bataille de la République islamique sur la question du voile. Le parlement iranien est d'ailleurs actuellement en train de préparer une loi qui augmenterait non seulement les sanctions à l'encontre des femmes non couvertes, mais également à l'endroit des entreprises qu'elles fréquentent.



Téhéran, le 10 août 2023. Malgré la répression, les femmes non couvertes sont encore nombreuses ces jours-ci dans les rues de la capitale. KEYSTONE

Pressions sur le marché

Les autorités ont commencé à envoyer des SMS d'avertissement aux femmes vues sans voile dans les voitures: environ 1 million de messages ont été envoyés. Le bilan actuel est de quelque 2000 voitures confisquées et plus de 4000 femmes déférées devant la justice. Ensuite, les forces de sécurité ont parcouru les médias sociaux à la recherche d'entreprises postant des images de femmes non couvertes sur leur lieu de travail. L'un des bureaux de Digikala (un site web de vente au détail numérique extrêmement populaire avec plus de 40 millions d'utilisateurs mensuels actifs) a été fermé. La librairie en ligne Taghcheh et le marché de l'assurance Azki ont également été brièvement fermés.

La répression s'est étendue au-delà de la capitale de Téhéran. Dans la ville de Lahaijan, dans le nord du pays, les autorités sanitaires locales ont ordonné aux hôpitaux et aux cliniques de cesser de fournir des services aux femmes non couvertes. À Damavand, une ville située à environ 60 kilomètres à l'est de Téhéran, les procureurs ont ordonné l'arrestation d'un directeur de banque et d'un caissier pour avoir servi une femme ne portant pas le hijab.

Les sièges de café en plein air sont désormais interdits aux femmes non couvertes dans la ville de Mashhad, dans le nord-est du pays, et les partisans de la ligne dure d'Ispahan, au centre du pays, veulent interdire le travail mixte des hommes et des femmes dans les magasins.

Des studios de cinéma aux morgues

L'industrie du divertissement est également surveillée. La police a menacé de fermer les productions cinématographiques dans lesquelles des femmes sans foulard travaillent derrière des caméras.



«Le régime continue d'agir comme si sa survie même dépendait de la façon dont les femmes s'habillent»

Haleh Esfandiari

Les juges ont également condamné des célébrités féminines reconnues coupables de ne pas porter le voile à des travaux d'intérêt général dans des morgues, à défaut d'une peine carcérale. Elles devront également obtenir un certificat de santé mentale auprès d'un psychologue avant de pouvoir reprendre leur travail habituel.

Un nouveau projet de loi devant le parlement iranien pourrait aggraver encore les peines infligées aux femmes non voilées. Il prévoit des amendes allant jusqu'à 360 millions de rials iraniens (720 dollars) et des peines de prison. Le projet de loi appelle également à une ségrégation plus stricte des sexes dans les écoles, les parcs, les hôpitaux et autres lieux publics.

Le texte en discussion projette également des amendes pour les entreprises dont le personnel féminin et les clientes ne portent pas le hijab allant jusqu'à trois mois de revenus, tandis que les célébrités fautives peuvent se voir interdire de quitter le pays et de travailler.

«Au lieu de répondre aux griefs légitimes des gens, le régime continue d'être obsédé par le hijab et d'agir comme si sa survie même dépendait de la façon dont les femmes s'habillent», a réagi l'universitaire irano-américaine Haleh Esfandiari, ancienne directrice du programme du Moyen-Orient du Wilson Center, incarcérée par ailleurs plusieurs mois en 2007 par le régime de Téhéran.

Réactions circonspectes

«Si je fais face à des amendes et à des peines de prison, je porterai le foulard étant donné que je suis dans une position importante», formule Parvaneh, une médecin qui a soigné des manifestants blessés lors des manifestations à l'automne dernier. Comme plusieurs autres interlocutrices, elle a demandé à ce que seul son prénom soit utilisé par crainte de représailles. Et d'ajouter: «Mais les jeunes que j'ai soignés pendant les manifestations ne reculeront pas.»

Dans les rues du pays, de nombreuses femmes et filles iraniennes renoncent encore à se couvrir les cheveux, et ce malgré les conséquences possibles. «Après avoir entendu parler du projet de loi, j'ai pris ma décision. J'irai à mon école avec le hijab complet mais j'encourage mes élèves à l'enlever chaque fois que c'est possible», exprime Mojgan, une enseignante du secondaire de 37 ans. «Mes étudiantes sont déjà en avance sur moi là-dessus», admet-elle encore.

Du côté des officiels, la critique du projet de loi proposé mijote déjà. Ezzeatollah Zarghami, actuel ministre du Tourisme et ancien membre du Corps des Gardiens de la révolution islamique, a déjà fait part de son scepticisme, avertissant que des peines sévères telles que les travaux obligatoires à la morgue «causeront des problèmes plus importants tout en ne résolvant pas le problème du hijab».

L'éminent avocat Mahmoud Alizadeh Tabatabei a, pour sa part, qualifié le projet de loi de vide de sens puisque «la majorité des femmes n'y croient pas», rendant ainsi cette «loi inapplicable» à ses yeux. L'ancien président Mohammad Khatami, l'un des réformistes les plus en vue du pays, a quant à lui émis des doutes quant au fait que l'obligation de porter le hijab soit une politique «sage et productive».

Alors que les partisans d'une ligne dure dominent au parlement, la question du voile pourrait devenir un des thèmes de campagne majeurs en vue des prochaines élections législatives devant se tenir en mars 2024.

PROTESTINFO/RNS

PARTENARIAT



Le Courrier, Antipolis et Alternatiba Léman vous invitent :

CONFÉRENCE
D'EDOUARD MORENA
POUR SON LIVRE

Fin du monde et petits fours : les ultra-riches face à la crise climatique

Modéré
par Achille Karangwa

Mots d'ouverture
par Alfonso Gomez

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.
antipolis



Funérailles dans le canton

Des adieux sans Dieu? L'EERV précise

L'Église évangélique réformée retire son flyer sur ses services funèbres «pour toutes et tous». L'institution s'explique.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Novembre 2021. Une assemblée législative (Synode) de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) tourne au vinaigre. Plusieurs délégués interpellent avec vigueur le Conseil synodal (Exécutif) en raison d'un flyer semblant faire la promotion d'une offre pour des cérémonies d'adieu laïques. Des services présidés donc par des ministres du culte mais sans référence religieuse. Problème: le Synode s'était opposé à s'ouvrir à de tels services.

Faisant suite à cette virulente interpellation soutenue par plusieurs délégués, l'EERV a annoncé vendredi le retrait du flyer ainsi que la publication d'une nouvelle brochure. Celle-ci montre un enracinement plus clair dans la foi chrétienne, notamment en réintégrant la notion «d'espérance». «Cette cérémonie est le lieu de la rencontre concrète entre la prise en compte de l'existence humaine et l'élan de la résurrection offert aux endeuillés», peut-on y lire. S'adressant directement aux proches du défunt, l'EERV rappelle cependant sa volonté de s'adapter à chacun. La cérémonie promettant ainsi d'être «personnalisée et ouverte», dans le «respect de vos convictions».

Dilemme national

Dans ce même esprit d'ouverture aux personnes éloignées de l'Église, une recommandation a été envoyée aux responsables des différents lieux de culte réformé du canton, préconisant de réserver un accueil bienveillant à toutes les demandes concernant l'organisation dans leurs murs de cérémonies organisées par des officiants laïcs. «Le Synode n'a jamais été appelé à délibérer sur ces questions», réagit le délégué Simon Butticaz. «À ce stade, l'accueil de cérémonies laïques est dépourvu de fondements réglementaires.»

Un dilemme que rencontrent les autres Églises réformées du pays. Pour rappel, en février dernier, l'Église évangélique réformée du canton de Neuchâtel (EREN) avait défrayé la chronique en affichant sa volonté d'interdire de telles cérémonies dans ses temples, sauf dérogation exceptionnelle. Affaire à suivre.

Vincent Guyaz

Le vice-président de l'EERV s'explique.



La publication de cette nouvelle brochure signifie-t-elle que l'EERV opère une marche arrière en ce qui concerne les cérémonies laïques?
Lorsque nous avons publié le flyer dont il a été question, il y a eu une mécompréhension globale. Notre intention n'était pas de mettre en route des cérémonies laïques, comme certains lieux d'Églises nous en avaient exprimé le souhait. D'ailleurs, ce terme n'était aucunement formulé sur ce document.

> «Notre com est toujours perfectible.»
>
> **Vincent Guyaz,** vice-président de l'EERV

Quelle était votre intention alors?
Notre préoccupation fondamentale, c'est comment on peut accompagner les familles dans un moment aussi essentiel et unique qu'est le deuil, avec les compétences qui sont les nôtres, tout en accueillant une spiritualité et un lien aux religions qui est aujourd'hui divers.

En retirant ce flyer, vous admettez néanmoins que celui-ci prêtait à confusion?
Nous avons souhaité replacer le curseur au bon endroit, pour mieux communiquer à la société au service de laquelle nous sommes. Nous sommes disponibles pour tout un chacun, mais aussi pour assurer nos pasteurs et nos diacres: on ne leur demande pas de trahir leur identité et leur fonction. Nous les savons capables d'accompagner les gens comme ils sont, là où ils sont.»

Dominique Kohli

Le délégué de l'État au Synode répond.



Que pensez-vous de cette nouvelle brochure concernant les cérémonies d'adieu?
Sincèrement, je peine à y trouver un message. On est vraiment ici dans un accompagnement de type bienveillant, empathique, social. Mais la mission de l'Église y est encore trop absente.

> «Nous avons besoin d'une Église qui s'affirme.»
>
> **Dominique Kohli,** délégué de l'État au Synode

Qu'auriez-vous souhaité de plus?
Que l'on présente à quoi sert notre Église. Est-ce qu'on est vraiment dans notre mission avec ça? Regardez le canton de Neuchâtel, qui a récemment eu un débat chahuté avec l'Église réformée neuchâteloise (EREN). Celle-ci exigeait que les cérémonies ayant lieu dans ses temples soient accompagnées par un message chrétien. Ici, on en est très loin!

Une Église ne doit-elle pas être ouverte à tous?
Qu'on ne se méprenne pas: j'apprécie cette attitude de dialogue et d'écoute des familles endeuillées. Là-dessus, il n'y a pas débat. Mais il faudrait quand même qu'on invite la famille à accepter une référence au message d'espérance.

Cela devrait-il constituer une condition sine qua non?
Non, pas à ce point. On a un devoir de tolérance. Mais on ne peut pas non plus en rester à un service de bienveillance comme un autre. Nous avons besoin d'une Église qui s'affirme.

PUBLICITÉ



Contrôle qualité



L'avocate préside les réformés vaudois

Anne Abruzzi Fille d'un darbyste et d'une catholique, elle reprend la barre de l'Église protestante officielle des Vaudois pour une année.

Lucas Vuilleumier Protestinfo
Patrick Martin Photo

Elle semble prendre la vie de la même façon qu'elle s'engage dans une promenade. Le pas sûr, à vive allure. Juste après notre arrivée dans la cour de sa maison de Lignerolle, Anne Abruzzi nous propose de battre la campagne et d'aller vers la forêt au-dessus du petit vallon qu'elle habite avec sa famille. Depuis le 1er juillet, elle se lance dans sa nouvelle fonction de présidente de l'Église réformée du canton de Vaud (EERV) avec l'aplomb d'une sportive: «J'ai l'énergie, j'ai les compétences: je me lance.»

Cette avocate de formation était membre du Conseil synodal (Exécutif). Elle reprend au pied levé le mandat de présidente de Marie-Claude Ischer, qui a démissionné en décembre 2022, épuisée face aux problèmes de gouvernance. Ainsi, Anne Abruzzi incarnera cette présidence laïque pendant une année, la dernière de l'actuelle législature. Pour cette engagée de la première heure au sein de l'Église réformée, il était impossible de refuser cette charge pourtant bien lourde, car elle croit à la force des institutions: «Peut-être trop», avoue-t-elle.

Catéchète et conseillère communale à Lignerolle pendant de longues années, Anne Abruzzi affectionne le service à la collectivité. Et c'est du côté de la religion qu'elle a commencé à vouloir s'engager pour «ce qui est établi et possède un cadre fort», en choisissant de rester dans l'Église réformée. Alors qu'une grande partie de ses amis «sont plutôt chez les évangéliques».

Brevet en poche, elle accouche

Car si Anne Abruzzi a bien fait son catéchisme en milieu réformé, elle a beaucoup fréquenté des groupes de jeunes et de prière issus d'Églises libres dans sa jeunesse. Elle a d'ailleurs rencontré son mari, aujourd'hui président du Conseil de paroisse de Ballaigues-Lignerolle, dans un camp de ski organisé par des évangéliques, alors qu'elle avait 20 ans. «Mon père, qui faisait partie d'un mouvement darbyste, et ma mère, Polonaise catholique réfugiée politique en Suisse dans les années 70, ont choisi tous deux de frapper à la porte du temple de mon village quand ils s'y sont installés, raconte-t-elle avec émotion. C'est quelque chose qui m'habite et me nourrit toujours, ce consensus heureux.»

En acceptant cette présidence au taux d'activité de 60%, elle s'apprête à mettre son métier un peu en sourdine pour les mois à venir… Aujourd'hui avocate-médiatrice, Anne Abruzzi travaille sur mandat à la résolution de problèmes familiaux. Elle espère toujours parvenir à un accord plutôt qu'à une décision de justice. De plus, elle suit actuellement une formation continue à l'Université de Lausanne, un certificat exécutif en management et action publique. «C'est une façon de rentabiliser. Cette formation me sera utile dans mes fonctions au sein de l'Exécutif réformé, mais également pour la suite de ma carrière.»

Après ses études de droit achevées en 2000, Anne Abruzzi est engagée dans une fiduciaire. Elle intègre ensuite l'étude de l'avocat neuchâtelois Jean Studer, aujourd'hui président du conseil d'administration de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN). Ce dernier se rappelle «surtout son sérieux et sa volonté». Elle avancera d'ailleurs la date d'examen de son brevet d'avocate, et le préparera en trois semaines plutôt qu'en trois mois. «J'étais enceinte, et il était plus simple pour moi d'accoucher une fois diplômée.» C'était en 2004. La petite Elisa est née, deux ans avant son petit frère Matteo.

Seule laïque à ne pas avoir présenté sa démission au cours de cette législature à l'EERV, Anne Abruzzi est confiante pour la suite et la fin de son mandat. Avec le pasteur Laurent Zumstein, elle fait partie d'un groupe de travail axé sur une refonte de la gouvernance de l'Église réformée vaudoise auquel elle croit beaucoup. En effet, les relations difficiles entre l'Exécutif et le Législatif (Synode) ont bien souvent été pointées comme motif de départ par les membres du Conseil synodal ayant jeté l'éponge. «C'est un chemin. Nous y arriverons.»

En larmes au Vatican

Durant les quatre années bien remplies qu'elle a déjà passées à la tête de l'EERV, Anne Abruzzi se souvient notamment avec émotion de sa visite au Vatican, et de son audience auprès du pape François. Elle y représentait le Conseil synodal pour les aumôneries dans les gymnases et les écoles professionnelles, avec une délégation œcuménique. «J'en suis sortie avec les larmes aux yeux.»

> «C'est formidable si nous donnons une réponse d'Église à la détresse causée par la crise climatique. En tant que chrétiens, nous devons respecter la nature. Aimer son prochain, c'est aussi aimer la Création.»

Proposant l'ombre rafraîchissante d'un banc installé sous les sapins, Anne Abruzzi parle encore d'écologie… En effet, l'EERV est engagée, au travers d'un programme de transition écologique et sociale (TES), dans ce qui n'est «en tout cas pas du greenwashing, mais une démarche essentielle, selon Anne Abruzzi. C'est formidable si nous donnons une réponse d'Église à la détresse causée par la crise climatique. En tant que chrétiens, nous devons respecter la nature. Aimer son prochain, c'est aussi aimer la Création.»

Confiante pour l'avenir des Églises réformées, Anne Abruzzi estime qu'elles «ont parfois trop édulcoré l'Évangile, qu'elles retransmettent de façon trop tiède». Ses enfants auront-ils à leur tour un rôle à jouer dans l'avenir des réformés?

En tout cas, Anne Abruzzi les a intégrés dans sa vie de foi, sans que ceux-ci n'aient pour l'instant manifesté de rejet. «Au contraire, ils s'engagent déjà. L'espoir est donc permis!»

Bio

1977 Naissance à Orbe le 17 novembre. **1996** Commence ses études de droit à l'Université de Lausanne, qu'elle achève en 2000. **2000** Devient juriste auprès d'une fiduciaire à Lausanne. **2003** Commence son stage d'avocate à l'étude de Jean Studer à Neuchâtel. **2004** Naissance d'Elisa. Suivra Matteo en 2006. **2008** Devient greffière auprès d'une justice de paix. **2017** Obtient un CAS en médiation à l'Université de Neuchâtel. Elle est actuellement en train d'étudier afin d'obtenir un certificat exécutif en management et action publique à l'Université de Lausanne. **2019** Devient médiatrice indépendante et s'associe avec l'avocat Marcel Paris, de l'étude Bold & Tapfer, à Yverdon. Entre au Conseil synodal, est chargée des dicastères santé et solidarité. Elle devient présidente de l'EERV le 1er juillet 2023.

Contrôle qualité

Le choix cornélien de Viola Amherd

DÉFENSE Touchée par les turbulences de l'entreprise Ruag, la ministre de la Défense doit finaliser la nomination de son secrétaire d'Etat. Des incertitudes entourent sa favorite, Pälvi Pulli, au point que le nom de Gabriel Lüchinger, classé à l'UDC, titille certains hauts fonctionnaires

PHILIPPE BOEGLIN, BERNE
@BoeglinP



Pälvi Pulli au côté de la conseillère fédérale Viola Amherd et de Thomas Süssli, chef de l'armée, lors d'une conférence de presse. *(BERNE, 7 SEPTEMBRE 2022/PETER KLAUNZER/KEYSTONE)*

«La lune de miel est finie. C'est le dur retour à la normalité.» Comme l'illustre un haut fonctionnaire, la ministre Viola Amherd et son Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) sortent de leur état de grâce. Depuis le début de la guerre en Ukraine, et aussi cynique que cela puisse paraître, tout leur réussissait politiquement, que ce soit la hausse salée du budget militaire ou l'achat de l'avion de combat F-35, en dépit de zones d'ombre pour le moins insistantes. Cerise sur le gâteau, Viola Amherd est parvenue à créer un Secrétariat d'Etat au sein du DDPS, franchissant la haie du Conseil fédéral au printemps dernier.

Manque encore un secrétaire d'Etat pour le diriger. La nomination est attendue avant la mi-septembre, et le DDPS compte bien tenir le calendrier, confirme un observateur avisé. Mais ce qui s'annonçait comme un long fleuve tranquille a connu quelques remous dernièrement, les problèmes de l'entreprise fédérale d'armement Ruag ne simplifiant pas la donne.

«On ne voit rien venir»

L'incertitude est palpable. Jusqu'à présent, une grande favorite se détachait: l'ambassadrice Pälvi Pulli, proche de Viola Amherd, directrice de la Politique de sécurité au sein du DDPS. Elle demeure théoriquement en tête de course, bien que beaucoup ignorent si elle a formellement postulé. «On ne voit toujours rien venir», résument différents acteurs. Au point que, dans l'administration, *Le Temps* a entendu certains murmurer un nouveau nom, celui de Gabriel Lüchinger. Entre lui et l'internationaliste Pälvi Pulli, le contraste est évident: ex-secrétaire général de l'UDC, le quadragénaire a travaillé pour l'armée dans diverses fonctions. Il a tout pour rassurer les officiers et les souverainistes.

A en croire une source bien informée, Gabriel Lüchinger n'aurait pas fait acte de candidature. Il souhaiterait poursuivre son tout nouvel emploi, à la tête de la Sécurité internationale aux Affaires étrangères. Mais des connaisseurs le concèdent: l'homme dispose du profil idéal. Et le fait que son nom circule ici ou là montre bien que Viola Amherd n'a pas encore gagné avec Pälvi Pulli.

La mauvaise surprise Ruag

Si elle nommait Gabriel Lüchinger, la conseillère fédérale centriste avalerait une couleuvre. Mais elle ferait un pas en direction de l'UDC, avec qui elle pourrait ainsi calmer le jeu. Le parti nationaliste ne cesse de l'attaquer en raison de ses velléités de coopération avec l'OTAN. Il y voit une entorse fondamentale à la neutralité, alors que la ministre et une bonne partie du spectre politique jugent que l'invasion de la Russie en Ukraine a rebattu les cartes sécuritaires en Europe et que la Confédération doit s'adapter.

Dans les cercles militaires, la création du secrétariat d'Etat a fait craindre des pertes d'influence

Malgré le contexte chahuté, pas sûr que Viola Amherd fasse cette concession au premier parti de Suisse. La partie sera serrée: Pälvi Pulli a un avis bien arrêté sur la neutralité, qu'elle ne considère pas sous le même angle que les nationalistes. De là à faire grimacer les deux départements fédéraux UDC, il n'y a qu'un pas.

Cette fronde se voit renforcée par les difficultés de Ruag. L'entreprise d'armement, en mains de la Confédération, connaît des temps troublés. Sa directrice, Brigitte Beck, a dû partir un an après son arrivée, coupable d'avoir critiqué publiquement le Conseil fédéral – son employeur – pour sa politique de neutralité et ses refus d'exporter des armes suisses en Ukraine.

L'achat par Ruag de 96 chars de combat Leopard 1, entreposés en Italie, n'arrange pas les choses. Les Pays-Bas se proposaient de les racheter et de financer leur remise en état, pour ensuite les envoyer à l'armée ukrainienne, avant que le Conseil fédéral ne mette son veto, invoquant la neutralité. Des élus se demandent si Viola Amherd a encouragé Ruag à exporter de l'armement en Ukraine malgré la neutralité.

Renseignements pris, ce ne serait pas le cas: dans une déclaration écrite, son département nous assure que la ministre se serait bornée à rappeler la procédure habituelle à Ruag, soit déposer une demande de réexportation auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Ce qui fut fait, avant que le Conseil fédéral ne dise définitivement non. Mais, comme l'ont montré le *Tages-Anzeiger* et la SRF, ce dossier, entaché de soupçons de corruption en Allemagne, est loin d'être bouclé. Le DDPS et Ruag ont chacun diligenté une enquête externe.

Ces ratés freineront-ils les desseins de Viola Amherd pour son secrétariat d'Etat? Dans d'autres ministères, des hauts fonctionnaires ne vont pas jusque-là. «Mais elle devra étoffer et parfaire son argumentaire et ses explications.» Il s'agira d'effacer des doutes. Ainsi, au Département fédéral des affaires étrangères, décrit par la *NZZ* comme sceptique, certains font la moue, sans pour autant qu'un mouvement général contre Pälvi Pulli se soit formé.

Ces accrocs ne sont pas les premiers rencontrés par Viola Amherd avec son secrétariat d'Etat: au printemps, elle avait dû s'y prendre à plusieurs reprises pour persuader certains collègues ministres de créer cet organe. La plus-value ne sautait pas aux yeux de tout le monde. Dans les cercles militaires également, le projet n'a pas soulevé des vagues d'enthousiasme. Il a fait craindre des pertes d'influence, l'armée étant déjà dotée d'une section chargée des relations avec l'étranger, les Relations internationales de la Défense (RI D). Viola Amherd s'est montrée rassurante, et a laissé entendre qu'elle pourrait dédier son secrétariat d'Etat à la sécurité civile exclusivement.

C'est toutefois un des points qui appellent confirmation ou précision. Tout comme le nom du lauréat final. ▬

L'étude des religions ne sera pas imposée pour la matu

SCOLARITÉ Les professeurs du secondaire déplorent l'absence de l'enseignement du fait religieux parmi les disciplines fondamentales établies par la nouvelle ordonnance sur la maturité fédérale, adoptée lundi par le Conseil fédéral

ANNE-SYLVIE SPRENGER/PROTESTINFO

La messe est dite: l'enseignement du fait religieux ne sera pas imposé au niveau gymnasial, comme l'espéraient différents acteurs de la société civile. A commencer par les enseignants du secondaire, pourtant en première ligne pour juger de la nécessité de rendre un tel apprentissage obligatoire ou non.

Dans le cadre de la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), ces derniers avaient en effet prononcé, par la voix de leur faîtière nationale – la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) –, leur interpellation sans équivoque. «La SSPES regrette que la proposition présentée ne règle pas l'ensemble des problèmes identifiés à l'échelon national». Et de préconiser «une obligation plus contraignante» concernant la branche «philosophie et/ou religions», pour laquelle sa «Conférence des présidents exige à une nette majorité une obligation dans tous les cantons».

Aucune de ces deux branches – combinées ou non – n'a été retenue dans la liste des disciplines fondamentales, obligatoires dans toute la Suisse. Alors que le projet soumis à consultation octroyait aux cantons la possibilité de rendre obligatoires ces enseignements à l'échelle cantonale, à l'arrivée, seule la philosophie tire un brin son épingle du jeu, en gardant ce potentiel d'«être proposée comme discipline fondamentale secondaire». L'enseignement du fait religieux, lui, passe à la trappe au niveau fédéral, ou plutôt perdu dans le magma invisible de toutes les disciplines supplémentaires pouvant être proposées par les cantons – le texte final n'établissant pas une telle liste.

Revirement décevant

Mais que s'est-il donc passé? Laurent Droz, responsable du projet de révision pour le compte de la Conférence des directeurs et directrices d'établissements cantonaux de l'instruction publique (CDIP), se veut nuancé. «Je ne parlerais pas d'un retour en arrière, puisque dans les faits, le statu quo demeure», explique-t-il. Il admet toutefois que «le projet proposé esquissait effectivement un pas en avant.»

La cause de ce revirement? «Principalement la position des cantons, soucieux de ne pas complexifier encore davantage la grille horaire des élèves», indique-t-il. En Suisse romande, l'opposition claire est venue des cantons de Genève et Fribourg. Pour leur part, Vaud, Neuchâtel, Berne et le Valais ne se sont simplement pas prononcés sur la question. Sur l'ensemble du pays, on compte à l'heure actuelle «entre 8 et 10 cantons sur 26 où l'enseignement sur les religions est obligatoire», renseigne Laurent Droz. «Et je suis convaincu que ceux-ci vont le maintenir.»

Le président de la SSPES, Lucius Hartmann, confirme la déception des professeurs du secondaire. «A une époque où des conflits d'origine religieuse couvent en différents endroits du monde, une telle perspective est importante et fait partie intégrante de la culture générale», exprime-t-il. La décision de ne pas faire entrer ces deux disciplines dans la liste des branches obligatoires – contrairement à l'informatique et à l'«économie et droit» – leur apparaît dès lors incohérente. «L'un des objectifs de la filière gymnasiale est précisément de développer la sensibilité éthique des étudiants», expose-t-il. Et ce, dans la perspective d'acquisition d'une «maturité sociale, soit la capacité à assumer des responsabilités exigeantes au sein de la société».

Il s'agit là de l'un des deux objectifs majeurs que souhaitait justement renforcer cette révision. «Il serait donc logique d'introduire l'enseignement du religieux comme matière fondamentale», soutient-il. Représentant la CDIP, Laurent Droz rappelle qu'un enseignement sur les religions «existe en tant qu'option complémentaire dans presque tous les cantons». «Lorsqu'une discipline n'est pas obligatoire, elle est en concurrence avec d'autres offres, répond le président de l'association des enseignants du secondaire. Il n'est alors pas possible pour les élèves de la choisir sans renoncer à d'autres disciplines.»

Contactée à son tour, l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) regrette que ce choix du Conseil fédéral. La faîtière protestante estime qu'«une discipline Religions aurait contribué à la compréhension mutuelle des religions et donc à la paix religieuse en Suisse». Du point de vue des Eglises, «étudier les religions permet aux jeunes de découvrir différentes croyances, rituels et systèmes de valeurs. Ces connaissances créent les conditions nécessaires à une compréhension plus profonde de la diversité des pratiques religieuses et jettent les bases pour la tolérance et le respect envers les autres communautés de foi.»

Ruth Pfister, responsable du dicastère de la formation et de la culture au sein du Conseil de l'EERS, parle d'une «occasion manquée» pour le paysage éducatif suisse. «Il incombera encore aux cantons de décider de la manière dont ils entendent traiter la discipline religions dans les gymnases. Ainsi, la Suisse reste un patchwork en ce qui concerne l'enseignement du fait religieux.» ▬

SUISSE ROMANDE

Des disparités frappantes

L'enseignement du fait religieux dépend entièrement du bon vouloir des cantons.

Fribourg: la branche Sciences religieuses est une discipline obligatoire. Elle peut également être dispensée en option complémentaire à choix en 3e et 4e année.

Genève: aucune branche n'est dédiée à l'enseignement du fait religieux. Il n'est pas non plus prodigué dans le cadre d'une autre discipline.

Jura: la discipline Science des religions est proposée en tant qu'option complémentaire en 2e et 3e année.

Neuchâtel: aucune branche n'est consacrée au fait religieux. Un chapitre de l'enseignement en philosophie (obligatoire) lui est consacré.

Valais: le cours «Ethique et cultures religieuses» est obligatoire en 1re et 2e année.

Vaud: au gymnase, la discipline nommée «Histoire et science des religions» est proposée en tant qu'option complémentaire à choix pour les élèves de 3e année. ▬ A.-S. S.

EERS: une démission qui interroge

Eglises ► La communication a eu l'effet d'un coup de tonnerre. Le 18 août, l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) informait de manière succincte de la démission de Lilian Bachmann du Conseil (exécutif) de l'institution, annoncée pour la fin de l'année. Raison invoquée? «Des divergences de vues sur la future orientation stratégique de l'EERS.»

On n'en saura pas plus. Contactée, la présidente des réformés, Rita Famos, renvoie au service de communication de la faîtière, qui indique pour sa part «qu'aucune information supplémentaire ne sera donnée» concernant les motivations de ce départ impromptu. Et de préciser une nouvelle fois que «Rita Famos regrette cette décision», Lilian Bachmann ayant «donné de précieuses impulsions au travail du Conseil».

Dans les rangs du Synode (organe législatif), la surprise est générale. Et ce d'autant plus que la membre démissionnaire, chargée du dicastère «relations publiques et œuvres», est en fonction depuis janvier dernier seulement. «Rien ne laissait présager d'une telle annonce», exprime Florian Schubert, l'un des deux vice-présidents du Synode de l'EERS. «Personnellement, j'ai l'impression que c'est un peu l'orage au milieu du ciel bleu», commente le délégué de l'Eglise réformée évangélique de Neuchâtel (EREN). «L'institution était vraiment en train de reprendre son souffle, et depuis son arrivée, Rita Famos a pratiquement fait un sans-faute, notamment sur le plan médiatique.»

De son côté, l'avocate Lilian Bachmann souhaite également garder le silence. Par la voix du chargé de communication de l'Eglise réformée du canton de Lucerne, dont elle est la présidente, la même explication est réitérée: «Lilian Bachmann a donné sa démission en raison de divergences de vues sur la future orientation stratégique de l'EERS», formule Michi Zimmermann. «Merci de respecter qu'il n'y a pas d'information complémentaire à ce sujet.»

Rien à voir donc avec le départ de Claudia Haslebacher, autre membre du Conseil, annoncé en avril pour la même date. «Des raisons personnelles» avaient alors été avancées, et ce dès le départ. Dans le cas de Lilian Bachmann, il en va tout autrement: les interrogations vont bon train. Quelle est cette «nouvelle orientation stratégique de l'EERS», au cœur de la dissension? Interpellé, le Fribourgeois et vice-président Pierre-Philippe Blaser précise qu'il n'y là «rien de révolutionnaire»: «Il y a une nouvelle législature qui commence, et le Conseil a défini ses nouveaux objectifs de législature comme on le fait traditionnellement.» Ces derniers seront présentés lors du Synode d'automne, qui se tiendra du 5 au 7 novembre.

Même son de cloche du côté du Bernois Philippe Kneubühler, également membre du Conseil. «Il est évident qu'une institution comme l'EERS est appelée à continuellement évoluer, c'est dans l'ordre des choses, formule-t-il. Face aux défis que les Eglises ont à affronter, il y a des options qui sont réfléchies, mais je vous rassure: l'EERS ne prévoit pas un virage à 180 % sur ses orientations stratégiques.»

Quant aux objectifs pour la prochaine législature, ils ne seront communiqués que lors du Synode. «Les membres du Synode doivent pouvoir en prendre connaissance avant», nous indique encore le service de communication de l'EERS. Rendez-vous est pris en novembre. **ANNE-SYLVIE SPRENGER/** PROTESTINFO

«Une attitude réactionnaire»

Catholiques américains ► Le pape François a déploré «l'attitude profondément réactionnaire» de certains catholiques des Etats-Unis. Ces fidèles refusent toute évolution de l'Eglise, a-t-il dénoncé lors d'un échange avec un groupe de jésuites publié lundi par le magazine *Civilta Cattolica*.

«Aux Etats-Unis la situation n'est pas facile: il y a une attitude profondément réactionnaire», a fait valoir le souverain pontife lors de cet échange qui a eu lieu le 5 août à Lisbonne pendant les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ).

«Je voudrais rappeler à ces gens que cela ne sert à rien d'être 'rétrograde' (le pape emploie le mot italien *indietrismo*, ndlr) et nous devons comprendre qu'il existe une juste évolution de la compréhension des questions de foi et de morale», a-t-il ajouté.

Jorge Bergoglio a donné l'exemple de l'évolution de l'Eglise sur la question de l'esclavage: «Certains souverains pontifes l'avaient toléré, mais les choses ont changé depuis, a-t-il expliqué. Lorsque vous voulez retourner en arrière, vous bâtissez quelque chose de fermé, déconnecté des racines de l'Eglise et vous perdez la sève de la Révélation. Vous pouvez ainsi perdre la véritable tradition et chercher à vous réfugier dans les idéologies.»

L'Eglise doit être ouverte à tous, a réaffirmé le pape alors que des prélats américains l'accusent de se montrer très compréhensif envers les homosexuels ou les personnes divorcées, sans dénoncer suffisamment l'avortement. «Cela demande beaucoup de tact et de créativité d'être capable d'accompagner les gens spirituellement et pastoralement, a-t-il dit. Mais chacun est appelé à vivre dans l'Eglise: ne l'oubliez jamais.» **ATS**

Destination surprenante au vu de sa minuscule communauté catholique, la Mongolie, enclavée entre la Russie et la Chine, représente une opportunité géopolitique pour le souverain pontife

Le pape va en Mongolie

ALEXANDRIA SAGE

Voyage pontifical ► Le pape François se rend cette semaine en Mongolie, une destination surprenante au vu de sa minuscule communauté catholique. Mais le pays possède une dimension stratégique en raison de sa localisation entre deux superpuissances, la Russie et la Chine.

En choisissant de s'envoler jeudi pour ce pays bouddhiste peu peuplé, le pape argentin, qui y séjournera jusqu'au 4 septembre, y voit aussi sans doute un moyen de se rapprocher de ses deux grands voisins.

Ce long voyage, qui inclut un vol de neuf heures entre Rome et la capitale mongole Oulan-Bator, sera un test pour la santé du pontife de 86 ans, qui a subi en juin une lourde opération de l'abdomen sous anesthésie générale et peine à marcher. François s'est dit dimanche «heureux» d'aller à la rencontre d'«un peuple noble et sage» doté d'une «Eglise petite en nombre mais dynamique dans la foi».

Ex-satellite de l'Union soviétique devenu une démocratie en 1992, la Mongolie compte l'une des plus petites communautés catholiques du monde, évaluée à 1400 membres sur un total de quelque 3 millions d'habitants. Le pays, qui compte 25 prêtres (dont seulement deux Mongols) et 33 religieuses, se targue d'avoir le plus jeune cardinal de l'Eglise catholique.

Le déplacement de François à Oulan-Bator manifeste son désir de porter le message de l'Eglise aux marges du monde, bien loin de Rome, tout en promouvant le dialogue interreligieux. Son voyage a aussi une dimension géopolitique indéniable. La vision à long terme du Vatican est d'avoir «une présence (…) dans des pays où ce n'est pas forcément une évidence», estime Paul Elie, du Centre pour la religion, la paix et les affaires mondiales de l'université de Georgetown à Washington, dans un entretien avec l'AFP.



Les environs d'Oulan-Bator, capitale de la Mongolie. Le pays compte l'une des plus petites communautés catholiques du monde. KEYSTONE

Position stratégique

«Si aller en Mongolie permet de garder la porte ouverte sur toute cette région, c'est une visite qui vaut la peine avec relativement peu d'inconvénients», juge-t-il.

Autrefois partie intégrante de l'empire du conquérant Gengis Khan, la Mongolie, grande comme trois fois la France et enclavée entre les géants russe et chinois sans accès à la mer, dépend de Moscou pour son approvisionnement énergétique et de Pékin pour écouler ses ressources minières, essentiellement le charbon.

Ce pays cherche à garder une ligne neutre entre ses deux voisins, tout en développant ses relations avec des pays tiers comme les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud. Une position potentiellement utile pour le Saint-Siège, qui a renouvelé avec Pékin en 2022 un accord historique signé en 2018 sur l'épineuse question de la nomination des évêques en Chine, sur fond de tensions concernant la situation des catholiques sous le régime communiste.

Côté Russie, le pape cherche depuis le début de l'invasion en Ukraine à ouvrir des perspectives en vue d'une issue pacifique, sans succès jusqu'ici. La Mongolie entretient des relations bilatérales avec la Corée du Nord et «n'a pas de différends avec ses voisins, ce qui est assez rare en Asie», observe Julian Dierkes, un expert de la Mongolie enseignant à l'université de Colombie britannique. Premier pape à se rendre en Mongolie, François arrive sur place vendredi matin mais aura vingt-quatre heures pour se reposer avant d'entamer ses rencontres officielles samedi, notamment avec le premier ministre, Luvsannamsrai Oyun-Erdene, des membres de la société civile, des diplomates, des prêtres et des missionnaires.

Changement climatique

Dimanche, il s'exprimera lors d'une rencontre interreligieuse (l'une de ses cinq interventions en public) et présidera une messe à l'intérieur d'un stade de hockey sur glace. Son programme ne prévoit aucun déplacement hors de la capitale, où depuis dix ans la manne minière a entraîné un boom immobilier.

Le pape pourrait profiter de ce voyage pour s'exprimer de nouveau sur l'impact du changement climatique, qui avec l'activité minière et le pâturage excessif accélère la désertification du pays. Les phénomènes météorologiques extrêmes, des inondations aux tempêtes de sable en passant par les sécheresses, ont décimé les troupeaux de bétail des grandes prairies, contraignant les nomades, qui représentent un tiers de la population, à émigrer dans des bidonvilles autour de la capitale.

En décembre, un mouvement de protestation a éclaté en réaction à un scandale de corruption dans l'industrie du charbon, exacerbé par un mécontentement diffus alimenté par l'inflation et une économie au ralenti à cause la pandémie et de la guerre en Ukraine. La visite du pape s'inscrit dans le ballet diplomatique ayant entouré la Mongolie ces derniers mois: le président français, Emmanuel Macron, s'y est rendu en juin et le premier ministre mongol a été reçu à Washington courant août.

L'an dernier, une délégation de moines bouddhistes et de prêtres catholiques a été reçue au Vatican pour marquer le trentième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Mongolie. La délégation était conduite par le cardinal italien Giorgio Marengo, nommé l'an dernier par François et qui, à 49 ans, est le plus jeune cardinal de l'Eglise catholique. Ce missionnaire présent depuis vingt ans en Mongolie en est aussi le plus haut responsable catholique.

ATS/AFP

En Belgique, nouvelle polémique sur l'asile

EUROPE La décision du gouvernement belge de suspendre l'hébergement des hommes seuls qui cherchent à obtenir le statut de réfugié provoque un tollé. En toile de fond, la crainte d'un nouvel afflux de requérants

VALÉRIE DE GRAFFENRIED, BRUXELLES
@vdegraffenried

Il n'a fallu que quelques minutes après la décision, mardi, de la secrétaire d'Etat belge à l'Asile et la Migration, la chrétienne-démocrate flamande Nicole de Moor, de ne temporairement plus héberger des hommes seuls qui demandent l'asile pour que la polémique s'enflamme. Bruxelles exprime son désaccord et la Commission européenne a décidé de s'en mêler et de contacter les autorités belges.

Les structures belges pour héberger les requérants d'asile sont saturées depuis deux ans. Des tentes essaiment dans la capitale le long du canal et la population de sans-abri a également augmenté aux abords des gares. C'est pour tenter de mieux gérer cette situation que Nicole de Moor a esquissé des changements: priorité aux familles, aux femmes seules et aux mineurs. Les autres, les hommes seuls donc, n'ont qu'à se débrouiller.

Mais jeudi, la région de Bruxelles a décidé de réagir et d'exprimer ses craintes. Elle demande au gouvernement de faire marche arrière. Des hommes livrés à eux-mêmes, sans possibilité d'hébergement, pourraient représenter des risques sur le plan sécuritaire, argumente-t-elle. «Depuis plusieurs années, la situation socio-sanitaire et la sécurité de plusieurs quartiers se dégradent», écrit le gouvernement bruxellois, en citant «le trafic de drogue et la criminalité, ainsi que la présence de très nombreuses personnes sans abri, demandeuses d'asile ou sans titre de séjour».

«Marqueur de la gravité de la crise»

Au-delà de ce constat, une question demeure: la mesure, même actionnée en situation d'urgence, est-elle légale? Non, dénonce le journal flamand *De Morgen*. «Notre pays a déjà été condamné des milliers de fois, au bas mot, parce qu'il ne fournissait pas d'accueil à des personnes qui y ont droit», rappelle le quotidien. Pour *Le Soir*, le gouvernement belge «foule aux pieds ses obligations». La décision est une «violation de l'Etat de droit et porte atteinte à la séparation des pouvoirs», souligne dans ses colonnes l'avocat Alexis Deswaef, vice-président de la Fédération internationale pour les droits humains.

«Cette décision est un autre marqueur de la gravité de la crise de l'accueil en Belgique. Plutôt que d'écarter les hommes seuls des hébergements, il serait nécessaire de mieux cerner les facteurs explicatifs de cette situation et d'y répondre. Ici, le gouvernement propose une réponse tronquée à un symptôme, plutôt que de s'attaquer aux sources du problème, réagit Camille Le Coz, chercheuse au Migration Policy Institute. L'hypothèse selon laquelle les hommes seuls sont moins vulnérables que les femmes est par ailleurs très problématique.»

L'antenne belge de Médecins sans frontières fait partie des ONG qui sont montées au front. «Cette décision intolérable risque, après deux années de crise au cours desquelles les places pour les hommes seuls étaient déjà très limitées, d'engendrer un nouvel afflux de personnes en rue dans la capitale et ailleurs en Belgique. En tant qu'organisation médicale humanitaire internationale, MSF tire à nouveau la sonnette d'alarme quant à l'impact d'une telle décision sur la santé physique et mentale des personnes demandeuses de protection internationale», souligne-t-elle. Et de donner des chiffres: entre janvier et juin 2023, les équipes MSF ont vu 527 patients en consultation de santé mentale pour un total de 1090 consultations. «Jusqu'à 85% de ces personnes sont des demandeurs de protection internationale et près de 90% sont des hommes seuls provenant en grande majorité de la rue», précise l'ONG.

Pas d'enfants à la rue

Jeudi, Anitta Hipper, la porte-parole de la Commission européenne pour les Affaires intérieures, la Migration et la Sécurité intérieure, a rappelé ce que stipule l'article 19 de la directive de l'UE relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale. Afin de raccourcir la durée globale de la procédure dans certains cas, les Etats membres «devraient avoir la flexibilité, conformément à leurs besoins nationaux, d'accorder la priorité à une demande en l'examinant avant d'autres demandes présentées préalablement». Mais cela doit se faire «sans déroger aux délais de procédures, principes et garanties normalement applicables».

En 2022, 36 871 personnes ont demandé l'asile en Belgique, précise le Bureau du HCR pour la Belgique et le Luxembourg. Soit 42% de plus par rapport à 2021. Selon Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, la Belgique dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 34 153 places et 32 105 personnes y sont hébergées, dont 43% sont des hommes seuls. Cela représente un taux d'occupation de 94%. Mais les demandes d'asile continuent à augmenter et Nicole de Moor craint une situation ingérable pour les mois d'hiver, avec un «afflux croissant de familles et d'enfants». «En tant que mère, je suis résolument déterminée à empêcher que des enfants ne se retrouvent dans la rue et n'aient à y dormir», a-t-elle insisté sur Radio 1. Elle continue de marteler que la Belgique «fait plus que sa part» en matière d'accueil de requérants d'asile. En 2023, «19 000 demandeurs d'asile ont déjà été enregistrés en Belgique, contre 1500 au Portugal, un pays dont la population est similaire à celle de la Belgique.»

MAIS ENCORE

Afrique du Sud
Le terrible incendie qui a ravagé jeudi un immeuble squatté du centre de Johannesburg s'est alourdi hier à 76 victimes, a annoncé le gouvernement, alors que des familles endeuillées se succédaient à la morgue pour identifier les corps qui peuvent l'être. (AFP)

Javier Milei, candidat qui écoute son chien mort et insulte le pape

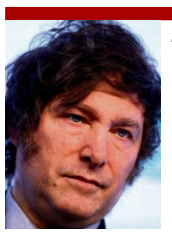
ARGENTINE Le profil de l'ultralibéral, grand favori de l'élection présidentielle du 22 octobre, stupéfie les observateurs politiques. Celui que certains comparent à l'ex-chef d'Etat brésilien Jair Bolsonaro peine cependant à séduire l'électorat évangélique

EDUARDO CAMPOS LIMA (PROTESTINFO)

En récoltant 30% des voix lors des primaires à la présidentielle du 13 août, le candidat argentin Javier Milei a abasourdi les observateurs par son succès. Et pour cause: l'économiste et député ultralibéral était jusqu'alors considéré comme un «fou», selon le titre même de la biographie qui lui est consacrée. «Beaucoup de ses camarades de classe l'appelaient *«el loco»* («le fou») en raison de sa coiffure et de son agressivité», révélait d'ailleurs le journaliste Juan Luis Gonzalez, auteur de l'ouvrage en question. Mercredi, un sondage national indiquait pourtant qu'il obtiendrait 35% des voix, contre 25% pour le candidat de gauche Sergio Massa et 23% pour la candidate de droite Patricia Bullrich, si les élections prévues le 22 octobre prochain avaient lieu aujourd'hui.

Le pape, «fils de p... de gauche»

La religiosité sui generis de Javier Milei contribue largement au caractère exotique de sa personnalité publique. Elevé dans une famille catholique, il a noué une relation étroite avec un rabbin, étudie la Torah chaque semaine et se dit aujourd'hui sur le point de se convertir au judaïsme. Ce n'est pas tout, car il a une passion pour l'occultisme, décrivait le journaliste Juan Luis Gonzalez dans son livre. Passionné par ses chiens, Javier Milei a sollicité les services d'un vétérinaire médium afin de communiquer avec Conan, son chien préféré décédé en 2018. Dans ses messages d'outre-tombe, l'animal aurait d'ailleurs transmis à son ancien propriétaire qu'il se trouvait «assis à côté de Dieu» et que ce dernier «lui confiait la mission de devenir président». Le toutou décédé, cloné par Javier Milei aux Etats-Unis, a donné naissance à cinq chiots nommés comme ses économistes préférés, tels Milton Friedman et Murray Rothbard. L'homme prétend d'ailleurs pouvoir converser non seulement avec ses chiens, mais également avec des penseurs disparus, comme les économistes qui lui ont inspiré le nom de ses animaux.



JAVIER MILEI
CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE ARGENTINE

Ultralibéral, Javier Milei, qui se décrit comme un «anarcho-capitaliste» partisan d'une réduction radicale de l'Etat, s'est surtout fait connaître du grand public ces dernières années pour ses insultes récurrentes à l'encontre du pape François, son compatriote. Il a ainsi déclaré sur les réseaux sociaux que le souverain pontife était un «fils de p... de gauche qui prêche le communisme dans le monde entier». Une autre fois, il affirmait que le saint homme représentait le malin dans la maison de Dieu et n'était ni plus ni moins qu'un «c... ard».

> L'homme prétend pouvoir converser non seulement avec ses chiens, mais également avec des penseurs disparus

En cause, des différences idéologiques, tant sur le plan social qu'économique. Tandis que le Saint-Père défend un système économique plus équitable dans lequel l'Etat s'implique pour les plus pauvres, Javier Milei défend l'idée d'un Etat minimal avec des impôts bas et peu de services publics gratuits.

Des injures qui ne porteront pas à conséquence, formule Marcos Carbonelli, chercheur au Conseil national de recherches scientifiques et techniques. «Le pape n'a joué aucun rôle dans les élections, donc les insultes de Javier Milei n'auront aucun impact électoral», assure cet expert de la dynamique sociale du christianisme en Argentine. Selon lui, les électeurs sont beaucoup plus préoccupés par les incertitudes économiques, l'inflation et la dévaluation brutale du dollar.

«Certains jeunes ont été séduits par le discours incisif de Javier Milei et ses critiques de ce qu'il appelle la caste politique», explique le sociologue Fortunato Mallimaci, professeur à l'Université de Buenos Aires et chercheur sur le christianisme argentin. «Beaucoup de ses électeurs sont des hommes sexistes aux revenus insuffisants. Ils sont déçus par la politique et par l'Etat, et ils ont trouvé une personne qui leur dit qu'il est temps d'exprimer leur colère», analyse-t-il.

Beaucoup comparent l'Argentin à l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro, également célèbre pour ses idées radicales de droite. Mais Marcos Carbonelli et Fortunato Mallimaci soulignent tous deux que Javier Milei, contrairement à Bolsonaro, n'a pas réussi à attirer le vote massif de la population évangélique dont avaient largement profité Donald Trump et son ex-homologue brésilien.

Contre l'avortement

«Le principal pont vers cet électorat serait son rejet de la loi qui a légalisé l'avortement en 2020», estime Marcos Carbonelli. De son côté, Fortunato Mallimaci souligne que le lien des électeurs de Javier Milei avec les phénomènes Trump et Bolsonaro est plus idéologique que social. Pour autant, selon le pasteur Ariel Diaz qui préside la Fédération argentine des pasteurs évangéliques, le candidat ultralibéral ne semble pas rechercher l'adhésion des évangéliques. «Nous avons publié une déclaration expliquant que nous ne soutiendrions aucun candidat», précise d'ailleurs le pasteur.

Habituellement, les évangéliques argentins penchent vers le péronisme [mouvement défendant historiquement la justice sociale et les travailleurs, ndlr], indique Ariel Diaz. Les positions pro-vie de Javier Milei ont cependant séduit certains, notamment chez les plus jeunes. Le propre fils du pasteur, Gabriel, un étudiant de 18 ans, en est un exemple. «J'ai voté pour lui à la primaire et ferai de même en octobre en raison de ses propositions économiques, sa critique de l'avortement et sa position contre l'endoctrinement de gauche dans les écoles», résume-t-il.

Gabriel dit que ses amis chrétiens donneront également leur suffrage à Javier Milei. Ils ne voient aucun problème avec certaines déclarations controversées du candidat, comme sa défense du commerce d'organes. «Il parle de façon outrée, ce qui choque les personnes âgées, habituées à des politiciens d'un autre type», argumente-t-il. Gabriel rêve qu'un jour un candidat véritablement chrétien puisse émerger. «Mais un candidat chrétien aurait les mêmes propositions économiques que Javier Milei», conclut-il.

EN BREF

Affaire Traoré: un non-lieu

Un épilogue, au moins provisoire, pour l'un des dossiers judiciaires français les plus sensibles: les gendarmes auteurs de l'interpellation à la suite de laquelle Adama Traoré est mort à l'été 2016 ont bénéficié hier d'un non-lieu dont la famille a immédiatement annoncé faire appel. AFP

Le Gabon fait le ménage

Le général Brice Oligui, qui a renversé le président Ali Bongo Ondimba au Gabon il y a deux jours, poursuivait hier à un rythme effréné les rencontres avec «les forces vives de la nation» et le corps diplomatique après avoir mis en garde plusieurs entrepreneurs accusés de corruption. AFP

L'ONU se sent en danger en RDC

L'ONU est «extrêmement alarmée» par la répression de la manifestation contre elle et des ONG qui a fait des dizaines de victimes mercredi à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Elle a appelé hier à Genève à une investigation «indépendante» et «efficace». AFP

PUBLICITÉ



NEUZA N'A PAS BESOIN DE PITIÉ, MAIS D'UNE BONNE FORMATION.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES, PARTOUT.

HELVETAS

Faire un don

A la rescousse de la promotion des vins

SUBVENTIONS Le Conseil fédéral a renoncé à prolonger la hausse des aides en faveur de la production suisse, contre l'avis du parlement. Des conseillers nationaux veulent défendre ces montants, indispensables selon eux au secteur viticole

YAN PAUCHARD
@yanpauchard

Les vendanges auront un goût amer cette année. Au vu de la situation difficile des finances de la Confédération, le Conseil fédéral veut économiser dans le domaine de la promotion des vins suisses. La décision provoque d'autant plus la colère des vignerons qu'elle va à l'encontre de la volonté du parlement, qui avait en décembre 2022 entériné une hausse de ce soutien, le faisant passer de 2,8 à 9 millions de francs. Une victoire finalement de courte durée pour le milieu viticole, vu que moins d'une année plus tard, la ministre des Finances Karin Keller-Sutter a choisi de ne pas reconduire le vote du parlement dans le prochain budget, et propose de revenir à 2,8 millions de francs.



Les vignerons sont en colère à la suite de la décision du Conseil fédéral, qui va à l'encontre de la volonté du parlement. *(GRANDVAUX, 4 OCTOBRE 2016/ JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE)*

> «On ne peut pas faire un tel stop-and-go»
>
> BENJAMIN RODUIT, CONSEILLER NATIONAL (LE CENTRE/VS)

Ce retour à la case départ fait bondir le conseiller national valaisan Benjamin Roduit, à l'origine de la proposition d'augmenter les moyens des milieux de promotion des vins suisses. «On ne peut pas faire un tel stop-and-go», fulmine l'élu du Centre. Des campagnes ont été lancées. Il ne s'agit pas seulement d'affiches ventant les produits, mais de la mise sur pied de véritables circuits de distribution. C'est un travail de longue haleine, dont les fruits se récoltent après une période de trois à cinq ans. Tous ces efforts auront été vains si on revient déjà aujourd'hui en arrière.»

Situation de «concurrence déloyale»

Benjamin Roduit demeure conscient des difficultés d'une Confédération qui a notamment dû opérer des coupes linéaires de 2% sur les dépenses, mais «c'est notre rôle à Berne de placer des priorités». Et pour le Valaisan, lui-même fils de vigneron, la promotion des vins suisses en est une, car ceux-ci sont victimes d'une «situation de concurrence déloyale» vis-à-vis des produits étrangers. «L'Italie, par exemple, dépense à elle seule 18 millions d'euros pour promouvoir ses vins en Suisse», relève encore le conseiller national. C'est d'ailleurs ce chiffre qui avait servi de calcul pour sa proposition au parlement. «La Confédération versait 9 millions auxquels se rajoutaient 9 millions de francs mis par les acteurs de la branche», rappelle encore le centriste.

Mais pour le conseiller national, la messe n'est pas encore dite. La discussion finale sur le budget aura lieu en décembre, avec le nouveau parlement, et Benjamin Roduit promet d'intensifier son action durant cet automne pour faire remonter ce soutien à la promotion des vins. Il s'agit également d'une question de «cohésion nationale», la vigne étant le seul secteur agricole où la Suisse romande est majoritaire avec trois-quarts de la production.

Dans son combat, le centriste sera épaulé par son collègue PLR Jacques Bourgeois, président de la Fédération suisse des vignerons et membre de la commission des finances du National.

Enjeu immense pour les professionnels

A ses yeux, cette aide est indispensable si l'on veut faire remonter les parts de marché des vins suisses à 40% (contre 37% en 2019). Pour l'un des derniers combats sous la Coupole du Fribourgeois, la marge de manœuvre sera réduite, notamment en raison du frein à l'endettement. «Sur un budget de 80 milliards, on devrait trouver des solutions», assure-t-il néanmoins.

Du côté des professionnels, l'incertitude règne. «L'enjeu est immense», confirme Cynthia Chabbey, directrice adjointe de l'Interprofession de la vigne et du vin du Valais (IVV). Elle ressent une certaine frustration: «Il fut une époque où le concurrent était la cave du village, puis celles du canton voisin. Là, nous avons réussi à créer une dynamique nationale autour des vins suisses afin de faire face à la concurrence étrangère». Pour la Valaisanne, une réduction des aides couperait cet élan à un moment charnière pour la viticulture comme pour l'ensemble de l'agriculture.

«Consommer local, sur des circuits courts, est plus écologique, tout en laissant une plus grande plus value ici en Suisse, en termes d'emplois, mais aussi de patrimoine», conclut Cynthia Chabbey. «C'est un investissement, pas seulement pour les familles vigneronnes, tant celles-ci contribuent, par leur travail, à la préservation de nos paysages», insiste encore Jacques Bourgeois, citant au passage les vignes en terrasses de Lavaux, inscrites à l'Unesco. ▬

«En Suisse, on ne cherche pas à invisibiliser le religieux»

LAÏCITÉ Alors que la France a décidé d'interdire le port des abayas dans les écoles en raison de l'ampleur du phénomène, la Confédération semble préservée par cette mode identitaire. Explications avec la sociologue Mallory Schneuwly-Purdie

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-SYLVIE SPRENGER (PROTESTINFO)

INTERVIEW

Tandis que le Ministère français de l'éducation a décidé d'interdire les abayas dans les lieux de formation, appelant ainsi à «faire bloc» face aux «atteintes à la laïcité», la Suisse semble épargnée par le phénomène. La sociologue Mallory Schneuwly-Purdie, présidente du Groupe de recherche sur l'islam en Suisse (GRIS) à l'Université de Fribourg, nous livre ses explications.

Pourquoi ne rencontre-t-on pas cette problématique en Suisse? En France, cette thématique est lue comme une «atteinte à la laïcité». Or la Suisse entretient un rapport complètement différent avec ce concept. Même Genève et Neuchâtel, qui ont pourtant des Constitutions cantonales laïques, sont bien loin de la manière dont le religieux est perçu en France, et ce même si Genève possède une loi sur la laïcité. En Suisse, on ne cherche pas à invisibiliser complètement le religieux dans l'espace public. De fait, on ne met pas la même charge émotionnelle derrière telle ou telle tenue.

Le voile est comparativement très peu présent en Suisse. Comment l'expliquer? Peut-être parce qu'on n'en a pas fait une affaire d'Etat! Nous n'appliquons pas les mêmes critères en matière de laïcité, mais un principe de neutralité confessionnelle stricte de l'Etat: ses employés, dont les enseignants, se doivent d'être neutres. La liberté de conscience et de croyance est un droit fondamental, garanti par les constitutions fédérale et cantonales.

Cette liberté religieuse signifie-t-elle pour autant le droit de montrer sa religion? En Suisse, les citoyens, employés de l'Etat exceptés, ont le droit de montrer leur appartenance religieuse, et ce dans le respect des autres confessions. En 2015, le Tribunal fédéral a statué sur le droit des jeunes filles à être voilées à l'école. L'arrêté précise néanmoins que ce droit pourrait être restreint si le comportement de la jeune fille devenait contraire à la liberté religieuse d'autres élèves. Par exemple, si elle mettait la pression sur les autres filles musulmanes pour qu'elles adoptent aussi le voile ou insulte les filles qui portent des jupes ou des décolletés. Dans ce cas, la liberté d'être voilée d'une jeune fille pourrait être remise en question. Mais sur le principe, en Suisse, on accepte la visibilité des identités religieuses. On est moins crispé sur la question qu'en France.

Le port de ces abayas serait donc une réaction à l'interdiction du voile? On peut le voir ainsi, mais certainement pas pour toutes les filles qui portent une abaya. Il ne faudrait pas oublier le côté pratique de cet habit quand vous voulez respecter le code de la pudeur de votre religion. Vous pouvez être habillée dessous comme vous voulez. Etre confortable en jogging, en short ou même sexy dans une robe moulante. Vous pouvez aussi être habillée sans style, c'est égal. Mais quand vous sortez, vous enfilez votre abaya et vous êtes conforme. Il ne faut pas juste voir le côté revendicateur: «T'as voulu m'enlever mon voile à l'école, je vais t'apporter mon abaya!»

> «Dans notre pays, il n'y a pas de prédominance d'un courant sur les autres»

Chez certaines jeunes filles, ce sentiment existe pourtant? Peut-être bien que pour certaines c'est le cas. Parce qu'elles se sentent effectivement discriminées et non respectées dans leur identité religieuse.

Relève-t-on aussi des différences entre l'islam de Suisse et l'islam de France? En France, l'écrasante majorité des musulmans ont des origines algérienne ou marocaine. La construction de l'islam en Suisse est complètement différente, car c'est un islam beaucoup plus divers. Chez nous, il est majoritairement sunnite, avant tout balkanique, qui se divise entre albanophone et bosniaque, à son tour pluriel. Et nous avons aussi un islam des communautés turques et un autre qui vient des pays arabes, majoritairement du Maghreb et du Moyen-Orient. En Suisse, il n'y a donc pas de prédominance d'un courant sur les autres.

Cela expliquerait-il également ce rapport différent aux expressions vestimentaires? Cela a évidemment aussi un impact. Dans les pays du Maghreb en général, l'islam est une religion d'Etat. Alors que le Kosovo et l'Albanie connaissent une conception de la laïcité proche de celle en vigueur en Suisse. Il faut aussi arrêter de renvoyer tout le temps les musulmans à leur pays d'origine. En France, on parle de la 4e ou 5e génération. A travers ces vêtements, ces jeunes filles manifestent peut-être aussi un ras-le-bol par rapport aux discriminations dont elles sont victimes, comme les garçons, en tant que descendants d'immigrés, musulmans, arabes, habitants de zones d'éducation prioritaire (ZEP). Ils essaient alors de se réinventer, voire se réaffirmer, dans une identité qui ne leur est pas régulièrement refusée, contrairement à l'identité française.

Ces discriminations sont-elles moins fortes en Suisse? En Suisse, on a de vrais programmes d'intégration, et nous n'avons pas non plus la même histoire coloniale ni migratoire. Nous n'avons pas non plus les mêmes problèmes financiers. Car ces crispations identitaires ressortent davantage en situation de crise. Or la France est aujourd'hui ébranlée dans ses institutions. Et ce type de positionnement très anti-gouvernement, anti-identité nationale, on l'a beaucoup moins ici. On a connu un peu cette décrédibilisation de nos institutions pendant la pandémie, mais c'est retombé. Tandis qu'en France, c'est un mal qui ronge. ▬

Les enseignants déplorent l'absence du fait religieux dans la liste des disciplines fondamentales

Religion pas obligatoire au gymnase

« ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Maturité fédérale » La messe est dite: l'enseignement du fait religieux ne sera pas imposé au niveau gymnasial, comme l'espéraient différents acteurs de la société civile. A commencer par les enseignants du secondaire, pourtant en première ligne pour juger de la nécessité de rendre un tel apprentissage obligatoire ou non.

Dans le cadre de la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), ces derniers avaient en effet prononcé, par la voix de leur faîtière nationale – la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) –, leur interpellation sans équivoque.



«L'un des objectifs du gymnase est de développer la sensibilité éthique des étudiants»

Lucius Hartmann

«La SSPES regrette que la proposition présentée ne règle pas l'ensemble des problèmes identifiés à l'échelon national», postulaient-ils. Et de préconiser, en premier lieu, «une obligation plus contraignante» concernant la branche «philosophie et/ou religions», pour laquelle sa «Conférence des présidents exige à une nette majorité une obligation dans tous les cantons».

Revirement décevant

Au final, aucune de ces deux branches – combinées ou non – n'aura été retenue dans la liste des disciplines fondamentales, soit obligatoires dans toute la Suisse. Et alors que le projet soumis à consultation octroyait pourtant aux cantons la possibilité de rendre obligatoires ces enseignements à l'échelle cantonale, à l'arrivée, seule la philosophie tire un brin son épingle du jeu, en gardant ce potentiel d'«être proposée comme discipline fondamentale secondaire».



L'enseignement des religions n'a pas été retenu comme discipline fondamentale dans la nouvelle ordonnance sur la maturité fédérale, mais subsiste comme option complémentaire dans presque tous les cantons. Keystone

De son côté, l'enseignement du fait religieux passe au niveau fédéral à la trappe, ou plutôt se perd dans le magma invisible de toutes les disciplines supplémentaires pouvant être proposées par les cantons – le texte final ayant renoncé à établir une telle liste.

Mais que s'est-il donc passé? Laurent Droz, responsable du projet de révision pour le compte de la Conférence des directeurs et directrices d'établissements cantonaux de l'instruction publique (CDIP), se veut nuancé. «Je ne parlerais pas d'un retour en arrière, puisque dans les faits, le statu quo demeure», explique-t-il. Il admet toutefois que «le projet proposé esquissait effectivement un pas en avant».

En cause de ce revirement, «principalement la position des cantons, soucieux de ne pas complexifier encore davantage la grille horaire des élèves», indique-t-il. En Suisse romande, l'opposition claire est venue des cantons de Genève et Fribourg (lire encadré). Pour leur part, Vaud, Neuchâtel, Berne et le Valais ne se sont simplement pas prononcés sur la question. Sur l'ensemble du territoire helvète, on compte à l'heure actuelle «entre 8 et 10 cantons sur 26 où l'enseignement sur les religions est obligatoire», renseigne Laurent Droz. «Et je suis convaincu que ceux-ci vont le maintenir.»

Liberté défavorable

Le président de la SSPES Lucius Hartmann confirme la déception des professeurs du secondaire. «A une époque où des conflits d'origine religieuse couvent en différents endroits du monde, une telle perspective est importante et fait partie intégrante de la culture générale», exprime-t-il. La décision de ne pas faire rentrer ces deux disciplines dans la liste des branches obligatoires – contrairement à l'informatique et à «économie et droit» – leur apparaît dès lors incohérente.

«L'un des objectifs de la filière gymnasiale est précisément de développer la sensibilité éthique des étudiants», expose-t-il. Et ce, dans la perspective d'acquisition d'une «maturité sociale» (entendue comme «la capacité à assumer des responsabilités exigeantes au sein de la société»), l'un des deux objectifs majeurs que souhaitait justement renforcer cette révision. «Il serait donc logique d'introduire l'enseignement du religieux comme matière fondamentale», soutient-il. Sans quoi, «le risque existe alors que les candidats à la maturité qui n'ont pas suivi un enseignement en philosophie et religion n'acquièrent pas ou pas suffisamment ces compétences».

Représentant la CDIP, Laurent Droz, rappelle qu'un enseignement sur les religions «existe en tant qu'option complémentaire dans presque tous les cantons». Et de préciser que celle-ci «rencontre d'ailleurs beaucoup de succès». «Lorsqu'une discipline n'est pas obligatoire, elle est en concurrence avec d'autres offres», répond le président de l'association des enseignants du secondaire. «Il n'est alors pas possible pour les élèves de la choisir sans renoncer à d'autres disciplines.»

Ruth Pfister, responsable du dicastère de la formation et de la culture au sein du Conseil de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, parle d'une «occasion manquée» pour le paysage éducatif suisse. «Il incombera encore aux cantons de décider de la manière dont ils entendent traiter la discipline religions dans les gymnases. Ainsi, la Suisse reste un patchwork en ce qui concerne l'enseignement du fait religieux.» »

Des disparités frappantes entre les cantons

Entre absence et obligation, l'enseignement du fait religieux dépend entièrement du bon vouloir des cantons. Tour d'horizon au niveau gymnasial.

Berne Le canton de Berne propose une option complémentaire «Sciences des religions», à raison de 2 périodes durant les deux dernières années de formation.

Fribourg La branche «Sciences religieuses» est une discipline obligatoire dans le canton (deux heures hebdomadaires en 1re année). Elle peut également être dispensée en option complémentaire à choix en 3e et 4e années, à raison de 2 heures par semaine.

Genève Aucune branche n'est dédiée à l'enseignement du fait religieux. Il n'est pas non plus prodigué dans le cadre d'une autre discipline.

Jura La discipline «Science des religions» est proposée en tant qu'option complémentaire, à hauteur de 2 périodes en 2e et 3e années.

Neuchâtel Aucune branche n'est consacrée au fait religieux. Un chapitre de l'enseignement en philosophie (obligatoire dans le canton) lui est cependant consacré sous l'intitulé «Connaissance des religions».

Valais Le cours «Ethique et cultures religieuses» est obligatoire. Deux périodes d'enseignement lui sont consacrées durant la 1re année, puis une période en 2e année.

Vaud Au gymnase, la discipline nommée «Histoire et science des religions» est proposée en tant qu'option complémentaire à choix (3 périodes par semaine) pour les élèves de 3e année. »

ASS/PROTESTINFO

«La population syrienne est totalement exsangue»

Témoignage » Plus de 90% des Syriens vivent dans la pauvreté. De passage à Fribourg, Mgr Georges Salim Khawam, archevêque grec-catholique melkite, témoigne.

«Quel sens cela a-t-il de punir toute une population quand ce sont les cercles du pouvoir à Damas que l'on veut atteindre?» interroge Mgr Georges Salim Khawam, invité dimanche dernier à Fribourg à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association suisse de Terre Sainte. L'archevêque melkite de Lattaquié, Tartous et de la vallée des Chrétiens dénonce des mesures qui frappent uniquement la population civile, complètement exsangue. D'autant plus que le tremblement de terre du 6 février a semé la désolation dans les régions d'Alep et de Lattaquié, provoquant la mort de plus de 6000 personnes.

Evoquant la situation après 12 ans de guerre – qui ont provoqué l'exil de près de 7 millions de Syriens et autant de déplacés internes –, Mgr Khawam décrit l'appauvrissement croissant de la population, dans un pays où l'électricité n'est fournie qu'une heure sur cinq, qui connaît une forte inflation et de graves pénuries dans tous les secteurs de la vie, aggravées par les sanctions internationales. «On nous étouffe!» lance-t-il. Un simple employé d'Etat gagne l'équivalent de 12-13 dollars par mois.

Grâce au soutien qu'il reçoit à travers Catholica Unio, Aide à l'Eglise en Détresse et l'Association suisse de Terre Sainte, Mgr Khawam organise la distribution de vêtements et finance la scolarité et le loyer des personnes inscrites sur les listes des personnes dans le besoin établies par les paroisses.

Mais une grande partie de la population aimerait émigrer. «Ceux qui sont déjà partis, ce sont les jeunes, les gens formés, les universitaires, les professeurs, les médecins, les infirmières, les commerçants. Ne sont restés que ceux qui n'avaient pas les moyens de partir, les plus âgés qui, souvent, ont tout vendu pour que leurs enfants puissent partir à l'étranger...» Et de le déplorer amèrement: «Dans certaines familles, on me dit que c'est un seul des enfants qui peut manger aujourd'hui, son frère ou sa sœur mangeront le lendemain. Ils mangent à tour de rôle, c'est inhumain!» »

JACQUES BERSET, CATH.CH

ROME

3200 RÉFUGIÉS JUIFS

Quelque 3200 juifs fuyant les persécutions fascistes et nazies ont pu trouver refuge au sein de 155 congrégations religieuses à Rome. C'est ce qu'indique un important document redécouvert dans les archives de l'Institut biblique pontifical. Il offre un nouvel éclairage sur la protection des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que l'action de l'Eglise face à la Shoah est sujette à controverses. **CATH.CH**

L'abaya à l'école

«En Suisse, on ne cherche pas à invisibiliser le religieux»

Alors que la France a décidé d'interdire le port des abayas dans les écoles, la Suisse semble préservée par cette mode identitaire. Analyse d'une experte.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Tandis que le Ministère français de l'éducation a décidé d'interdire les abayas dans les lieux de formation, appelant ainsi à «faire bloc» face aux «atteintes à la laïcité», la Suisse semble épargnée par le phénomène. La sociologue Mallory Schneuwly Purdie, maître assistante au Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg, nous livre ses explications.

Pourquoi ne rencontre-t-on pas cette problématique en Suisse?
En France, cette thématique est lue sous un angle laïc, comme une «atteinte à la laïcité». Or, la Suisse entretient un rapport complètement différent à la laïcité. Même Genève et Neuchâtel, qui ont pourtant des Constitutions cantonales laïques, sont bien loin de la manière dont le religieux est perçu en France, et ce même si Genève a une loi sur la laïcité. En Suisse, on ne cherche pas à invisibiliser complètement le religieux dans l'espace public. De fait, on ne met pas la même charge émotionnelle derrière telle ou telle tenue.

Le voile est comparativement très peu présent en Suisse. Comment l'expliquer?
Peut-être parce qu'on n'en a pas fait une affaire d'État! Nous n'appliquons pas les mêmes critères en matière de laïcité, mais un principe de neutralité confessionnelle de l'État strict: le personnel de l'État, dont les enseignants, se doivent d'être confessionnellement neutres, et cela justement pour permettre aux utilisateurs de l'État d'entretenir des confessions religieuses. La liberté de conscience et de croyance est un droit fondamental, garanti par la Constitution suisse et les Constitutions cantonales.

Cette liberté religieuse signifie-t-elle pour autant le droit de la montrer?
En Suisse, les utilisateurs de l'État ont le droit de montrer leur appartenance religieuse, et ce dans le respect des autres confessions. En 2015, le Tribunal fédéral a statué sur le droit des jeunes filles à être voilée à l'école. L'arrêté précise néanmoins que ce droit pourrait être restreint si le comportement de la jeune fille devenait contraire à la liberté religieuse d'autres élèves. Par exemple, si elle mettait la pression sur les autres filles musulmanes pour qu'elles adoptent aussi le voile ou traite les filles qui portent des jupes ou des décolletés de «bonbons souillés» ou autre. Dans ce cas, sa liberté d'être voilée pourrait lui être limitée. Mais sur le principe, en Suisse, on accepte la visibilité des identités religieuses. On est moins crispé qu'en France sur la question.

> «En Suisse, nous n'avons pas la même histoire coloniale ni la même histoire migratoire.»
>
> 
> **Mallory Schneuwly Purdie,** maître assistante au Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg

Le port de ces abayas serait donc une réaction à l'interdiction du voile?
On peut le voir ainsi, mais certainement pas pour toutes les filles qui portent une abaya. Il ne faudrait pas oublier le côté pratique de cet habit quand vous voulez respecter le code de la pudeur de votre religion. Vous pouvez être habillée dessous comme vous voulez. Être confortable en jogging, en short ou même sexy dans une robe moulante. Vous pouvez aussi être habillée sans style, c'est égal. Mais quand vous sortez, vous enfilez votre abaya et vous êtes conforme. Il ne faut pas juste voir le côté revendicateur: «T'as voulu m'enlever mon voile à l'école, je vais t'amener mon abaya!»

Chez certaines jeunes filles, ce sentiment existe pourtant?
Peut-être bien que pour certaines c'est le cas. Parce qu'elles se sentent effectivement discriminées et non respectés dans leur identité religieuse.

Relève-t-on aussi des différences entre l'islam de Suisse et l'islam de France?
En France, l'écrasante majorité des musulmans, s'ils sont aujourd'hui Français, ont des origines algérienne ou marocaine. La construction de l'islam en Suisse est complètement différente, car c'est un islam beaucoup plus divers. En Suisse, nous n'avons pas la même histoire coloniale ni la même histoire migratoire. La France a un islam majoritairement maghrébin et arabe, alors que chez nous, on a majoritairement un islam sunnite, avant tout balkanique, qui se divise entre un islam albanophone et un islam bosniaque, à son tour pluriel. Et nous avons aussi un islam des communautés turques et un islam arabophone, qui vient majoritairement du Maghreb et du Moyen-Orient. En Suisse, il n'y a donc pas de prédominance d'un islam sur les autres.

Cela expliquerait-il également ce rapport différent aux manifestations vestimentaires?
Cela a évidemment aussi un impact. Dans les pays du Maghreb en général, l'islam est religion d'État. Alors que le Kosovo et l'Albanie connaissent une conception de la laïcité proche de celle en vigueur en Suisse. Il faut aussi arrêter de renvoyer tout le temps les musulmans à leur pays d'origine! En France, on parle de la 4e ou 5e génération. À travers ces vêtements, ces jeunes filles manifestent peut-être aussi un ras-le-bol par rapport aux discriminations dont elles sont victimes, comme les garçons, en tant que descendants d'immigrés, musulmans, arabes, habitants de zones d'éducation prioritaire (ZEP). Ils essaient alors de se réinventer, voire se réaffirmer, dans une identité qui ne leur est pas régulièrement refusée.

Ces discriminations sont-elles moins fortes en Suisse?
En Suisse, on a de vrais programmes d'intégration, et nous n'avons pas non plus la même histoire coloniale ni la même histoire migratoire. Nous n'avons pas non plus les mêmes problèmes financiers. Car ces crispations identitaires ressortent davantage en situations de crise. Or, la France est aujourd'hui en crise dans ses institutions. Et ce type de positionnement très antigouvernement, anti-identité nationale, on l'a beaucoup moins ici. On a connu un peu cette décrédibilisation de nos institutions pendant la crise sanitaire, mais c'est retombé. Tandis qu'en France, c'est un mal qui ronge.

Nyon appelle les artisans à s'unir et à construire des locaux

Soutien économique

La Ville met à disposition une parcelle à un groupement d'artisans qui souhaiterait bâtir un bâtiment proposant des loyers attractifs.

Les artisans peinent à trouver des locaux? Qu'ils les construisent! La Ville de Nyon lance un appel aux candidatures pour la réalisation d'un bâtiment qui leur serait dédié. Elle compte sur des acteurs locaux qui se regrouperont en coopérative ou association. La Commune mettra à disposition les 6340 m² du terrain sous la forme d'un droit de superficie.

Le modèle est original. Si Nyon s'inspire de ce qui se fait dans le domaine du logement – terrains mis à disposition de coopératives –, ce principe est encore rarement appliqué à des locaux commerciaux. À Carouge, l'association Arcoop est un des rares cas connus et regroupe 70 artisans. Elle gère un grand bâtiment devenu un centre d'activités secondaires avec un pan culturel.

> «C'est un réel défi. Nous verrons bien le résultat.»
>
> **Lionel Thorens,** délégué économique à la Ville de Nyon

«Notre objectif est de mesurer l'intérêt des principaux concernés, note Lionel Thorens, délégué économique de la Ville. Nous sommes certains qu'ils cherchent des surfaces, mais sont-ils en capacité d'endosser une telle démarche? C'est un réel défi. Nous verrons bien le résultat que ça donnera.»

Les groupements d'artisans qui candidateront ont jusqu'au 24 novembre pour présenter un concept définissant la typologie du bâtiment et des locataires. Une sélection sera effectuée sur les dossiers reçus. Les candidats encore en course auront ensuite jusqu'au mois de mars pour affiner leur projet. La Ville les soutiendra dans cette démarche en leur mettant à disposition une somme de 3000 fr. pour engager des frais auprès d'un architecte ou autre spécialiste utile. Le lauréat pourra ensuite construire son bâtiment au mieux en 2027. L'entreprise qui loue à la Commune la halle existante quittera les lieux le 31 décembre 2026 au plus tard.

Soutenir le tissu artisanal
En mettant à la disposition des artisans une de ses parcelles, la Municipalité entend soutenir le tissu artisanal local tout en «favorisant le dynamisme économique sur son territoire». Ce moyen d'agir doit permettre d'offrir des surfaces à des prix attractifs. L'ambition est aussi de fédérer des acteurs qui pourraient en tirer des bénéfices en mutualisant des espaces et des outils, tout en générant une saine émulation.

La réalisation du bâtiment marquera la fin d'une longue saga. La parcelle était la propriété pendant de longues années d'une famille de ferrailleurs qui avait un respect tout relatif des lois. Le Canton avait fini par évacuer elle-même les centaines de carcasses de voitures entassées sur le site. La Ville avait ensuite racheté le terrain pour quelque 3,3 millions de francs en 2016. **Raphaël Ebinger**

Roi du vignoble morgien, le Servagnin retrouve son bercail thononais

Terroir vaudois

Offert il y a 600 ans par Marie de Bourgogne, le cépage a été rendu à son fief d'origine lors d'une traversée du Léman pleine de symboles.

Au moment de lancer leur anniversaire en 2020, les promoteurs des 600 ans du Servagnin – le cépage roi du vignoble morgien – n'imaginaient pas que le thème retenu de l'Odyssée allait se révéler plus vrai que nature.

Covid-19 oblige, il a fallu en effet trois ans pour rallier Thonon, ce vendredi, afin de «rendre» à la Haute-Savoie les plants de ce vieux pinot noir offerts en 1420 par Marie de Bourgogne, reconnaissante de l'accueil reçu à Saint-Prex alors que la peste faisait rage chez elle et qu'elle avait trouvé refuge dans le village lacustre pour donner naissance à sa fille.

Emmenée par l'œnologue Raoul Cruchon et renforcée par la conseille nationale Jacqueline de Quattro, la délégation morgienne a embarqué dans la fameuse *Vaudoise* pour traverser le Léman et faire de cet événement symbolique une fête à la gloire du vin vaudois – préfet, gouverneur du Guillon et musiciens ayant enfilé leurs tenues d'apparat pour l'occasion.

«Le Servagnin a vocation à jeter des ponts entre la Savoie et la Romandie», a scandé Raoul Cruchon de manière théâtrale et amicalement peu protocolaire à l'adresse des officiels français. «Nous serions bien inspirés de renouer avec ces échanges, car le lac contribue à la communion de nos peuples. Et si nous partageons la même eau du Léman, il serait légitime de partager le même vin.»



Les vignerons de Morges ont embarqué dans «La Vaudoise» pour rendre aux autorités de Thonon les plants de Servagnin offerts par Marie de Bourgogne il y a plus de 600 ans.
JOURNALDEMORGES/FRANCOIS MOESCHING

> «Si nous partageons la même eau du Léman, il serait légitime de partager le même vin.»
>
> **Raoul Cruchon,** poète du vignoble morgien

Reçus au son des hymnes nationaux des deux pays, les producteurs morgiens ont donc ramené quelques plants ressuscités dans les années 90 pour les confier aux bons soins du Domaine de Ripaille, lequel en assurera désormais la garde, le château ayant la vue sur son homologue de Morges. «Nous vous remercions de faire vivre ces relations entre nous dans la bonne humeur vaudoise qui est communicative», a répliqué le maire de Thonon Christophe Arminjon, en complétant plus sérieusement qu'il serait utile «d'envisager la suite de nos échanges et cultiver davantage notre histoire commune autour d'un verre de vin de manière plus régulière».

Talents extraordinaires
Présentée comme la représentante des autorités fédérales, la conseillère nationale Jacqueline de Quattro s'est mise au diapason des dialogues. «Si l'on excepte la victoire de la Suisse contre la France; nos relations sont très bonnes. Notre région, des deux côtés du lac, recèle de talents extraordinaires qui savent extraire l'excellence des produits les plus simples puisqu'ils poussent de la terre, ce qui fait d'eux des ambassadeurs de notre tourisme.»

Un banquet «de sorte» a suivi ces échanges chaleureux entre deux rivages qui peinent à entretenir des relations malgré la distance très courte qui les séparent, l'idée étant évidemment de profiter de l'aura toujours plus grande du Servagnin pour assurer la promotion des crus morgiens dans leur ensemble dans un milieu où la concurrence est très vive, qu'elle vienne des vignobles voisins ou, plus encore, de l'étranger. **Cédric Jotterand**

Contrôle qualité

Abus dans l'Église catholique

«Le fait de ne pas pouvoir assumer sa sexualité est un vrai problème»

Pourquoi les abus sexuels commis au sein de l'Église catholique frappent-ils majoritairement de jeunes garçons? L'éclairage de la psychiatre

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Les victimes des abus sexuels commis au sein de l'Église catholique suisse, révélés en début de semaine, sont majoritairement des mineurs (74%), mais également des garçons (56%). En France, selon les chiffres du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), cette proportion de victimes masculines s'élevait même à 80%, alors que partout ailleurs (famille, école, sport, etc.), les victimes sont majoritairement des filles (60%). Comment expliquer une telle particularité? Entretien avec Florence Thibaut, professeure de psychiatrie et d'addictologie à la Faculté de médecine Paris-Descartes et membre de la Ciase.

En tant que psychiatre, comment expliquez-vous l'ampleur des cas d'agressions sexuelles de mineurs dans l'Église catholique?
Il n'y a pas de raison que ce soit différent par rapport à la population générale. Les chiffres montrent qu'il n'y a pas plus d'abus dans le contexte ecclésial par rapport à la situation au sein de la société dans son ensemble. On a aujourd'hui plus de risque de se faire abuser au sein de sa famille que dans l'Église catholique *(ndlr: 3,7% contre 1,2%, selon une enquête menée pour la Ciase)*. En effet, l'immense majorité des agresseurs sexuels sont des parents incestueux ou d'autres membres de la famille. Les chiffres dévoilent en revanche une différence notoire: les victimes d'abus dans l'Église sont majoritairement de jeunes garçons *(ndlr: 80%)*, alors que dans la population, c'est plutôt des filles *(ndlr: 60%)*. Le pourcentage est presque inversé.

Comment le comprenez-vous?
Les enquêtes anonymes qui ont été menées montrent qu'il y a entre 30 et 40% d'homosexuels dans le clergé, une proportion beaucoup plus importante que dans la population générale *(ndlr: environ 10%)*. Pourquoi y a-t-il autant d'homosexuels dans le clergé? Je ne saurais vous répondre. Il est possible que certains aient caché leur homosexualité derrière la fonction, qui va de pair avec le célibat, et ce surtout à l'époque où cette orientation était soit condamnée, soit très mal jugée. Cela pouvait être, dans certains noyaux familiaux, une façon de ne pas lever le secret de famille.

A contrario, d'aucuns pointent l'obligation du célibat pour expliquer ces abus. Cela vous semble-t-il une explication plausible?
C'est une possibilité. Quand on regarde les dossiers, on s'aperçoit qu'il y a quand même une frustration sexuelle importante chez ceux qui ont sévi. Si la majorité des victimes sont de sexe masculin, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi une question d'opportunité – c'est-à-dire qu'on prend «ce qu'on a sous la main». Et, à l'époque, seuls des garçons accompagnaient les prêtres dans la réalisation des messes. Cet état de fait se conjugue avec la surreprésentation d'homosexuels au sein du clergé.



«À l'époque, seuls des garçons accompagnaient les prêtres dans la réalisation des messes. Cet état de fait se conjugue avec la surreprésentation d'homosexuels au sein du clergé.»

Florence Thibaut,
professeure de psychiatrie à Paris-Descartes et membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église

Que sait-on du profil des auteurs de ces actes pédocriminels dans l'Église catholique?
Les profils d'agresseurs sexuels sont toujours divers. Il y a des gens qui assument mal leur homosexualité et qui veulent essayer avec des mineurs parce qu'ils ont le sentiment que c'est moins dangereux, qu'ils seront moins jugés par le ou la mineure s'il y a échec sur le plan de la sexualité. Il y a aussi ceux qui veulent essayer pour voir l'effet que ça fait, ceux qui n'ont pas de sexualité et en ressentent le manque. D'après les études menées dans la population générale, seuls 10% des agresseurs sexuels seraient des pédophiles exclusifs.

La stigmatisation de la sexualité, qui plus est homosexuelle, au sein de l'Église catholique jouerait-elle un rôle dans ces passages à l'acte?
Probablement, parce que le fait de ne pas pouvoir assumer pleinement sa sexualité, qu'elle soit hétéro ou homosexuelle, est quand même un vrai problème, qui peut engendrer dans certains cas beaucoup de frustration. À titre personnel, je suis plutôt favorable au mariage des prêtres. Je ne dis pas que cela éliminerait complètement les actes pédophiles au sein de l'Église, car il y a aussi des pédophiles mariés et pères de famille, mais peut-être y aurait-il moins de frustration sexuelle et peut-être un peu moins de tentation.

Selon vous, il y a donc clairement un lien entre sexualité refoulée et pédocriminalité?
Oui, c'est clairement mon impression. On trouve aussi ça dans la religion juive ultraorthodoxe, chez de jeunes religieux qui sont très frustrés de ne pas pouvoir avoir de rapports sexuels avant la trentaine et hors mariage. Et donc ils essaient avec des jeunes filles vierges pour vérifier que tout fonctionne.

Comment l'Église catholique pourrait donc se prémunir de tels actes?
Dans le rapport Sauvé, nous avons émis différentes préconisations. Comme on le fait dans d'autres institutions, il faudrait s'assurer de l'absence d'antécédents de condamnation pour des faits sexuels lors du recrutement de toute personne engagée au sein de l'Église catholique. Il faudrait également un accompagnement par un tuteur spirituel auquel le prêtre pourrait confier ses difficultés d'ordre sexuel ou affectif afin d'être mieux accompagné dans les situations difficiles. En outre, il est crucial de faire de la formation initiale et continue pour aider les prêtres à gérer les relations qu'ils entretiennent avec les enfants et les adolescents. Les situations ne sont pas toujours évidentes.

À quelles situations faites-vous allusion?
Il arrive par exemple qu'un enfant ou un adolescent maltraité sexuellement chez lui mette en place une relation affective, voire sexuellement ambiguë, avec le prêtre, qui se retrouve alors confronté à la situation, seul dans sa paroisse et avec personne à qui en référer. Ou bien alors l'homme d'Église se retrouve dans un camp de vacances face à un adolescent qui lui plaît. Comment doit-il agir? Ce genre de situations peut arriver à n'importe quel prêtre, pédophile ou pas. Or, pour l'instant, d'après les enquêtes, on n'a pas l'impression que la sexualité soit abordée.

Les canons à neige vont-ils assécher Corbeyrier?

Hydrologie

Le projet d'enneigement artificiel de Leysin et des Mosses pourrait avoir des conséquences sur l'alimentation en eau du village chablaisien.

C'est un rebondissement inattendu dans le projet des 177 canons à neige à Ormont-Dessous et à Leysin. L'eau qui servirait à les alimenter est celle du lac de l'Hongrin. Or ce système pourrait peser lourdement sur les sources du versant de Luan, dont dépend la commune de Corbeyrier et, dans une moindre mesure, celles d'Yvorne et d'Aigle.

Actuellement, le surplus d'eau du lac de l'Hongrin se déverse dans un bassin de retenue, qui lui-même alimente les sources du village. Avec le pompage pour les canons, ce surplus ne serait plus renvoyé du côté de Corbeyrier, mais directement dans les turbines de l'Hongrin. «Il changerait de versant, explique le municipal Christian Roubaty. Ce nouveau régime hydrologique pourrait retirer de l'eau de nos sources.»

La Division cantonale ressources en eau et économie hydraulique a ordonné un traçage pour mesurer les conséquences de ce détournement du surplus vers le barrage. Les résultats sont attendus pour le mois prochain. Et avec impatience du côté de Corbeyrier. «L'alimentation en eau du village est problématique, relate l'édile. La totalité de notre eau provient du versant de Luan. Si l'on pompe dans un bassin qui renfloue nos sources, c'est tout notre approvisionnement qui est touché. Or, dans les périodes très sèches, nous sommes déjà limite…»

Le projet de pompage-turbinage est en cours d'étude par la Direction générale de l'environnement, puis sera soumis à l'enquête publique. **Noriane Rapin**

PUBLICITÉ

PUBLIREPORTAGE



L'abonnement Business de Tamedia

✓ Accès continu, simple et rapide à l'information pour vos collaborateurs.
✓ Abonnement multi-licence personnalisé offrant une gestion simple et centralisée. Jusqu'à 18 publications sont disponibles.

Pourquoi un abonnement Business de Tamedia ?

Recherche d'informations
Avec l'abonnement Business de Tamedia, vous donnez à vos collaborateurs un accès illimité 24/7 à des analyses et des informations de fond pertinentes. Le partage d'articles, la création de listes de favoris et l'accès aux archives des publications favorisent le travail en équipe.

Fidélisation des collaborateurs.trices
Des équipes motivées et bien informées sont la base d'un succès durable pour les entreprises. En franchissant le pas de la numérisation, vous augmentez votre attractivité en tant qu'employeur.

Gestion simple des accès
Les utilisateurs.trices que vous avez invité.e.s reçoivent des données d'accès individuelles. Ils/elles ont accès à tous nos contenus. Vous gérez les autorisations d'accès de manière indépendante et autonome.

Échelle tarifaire adaptée à vos besoins
Vous profitez de rabais de quantité attractifs dès 3 utilisateurs.trices. Vous adaptez votre abonnement à vos besoins et déterminez librement le nombre d'accès et les options pour les quotidiens (avec ou sans E-paper, avec ou sans publicité).

18 publications en Suisse romande et en Suisse alémanique
Avec 18 journaux et magazines, quotidiens et hebdomadaires en Suisse alémanique et en Suisse romande, Tamedia propose un large choix de plateformes d'information. Vos collaborateurs.trices peuvent ainsi rester connecté.e.s à l'actualité au-delà des frontières cantonales et linguistiques.

Durabilité
En choisissant l'abonnement Business numérique vous diminuez votre consommation de papier et allégez votre logistique.

Pour plus d'informations :
abo-entreprise.tamedia.ch / +41 21 349 31 80

Nos solutions d'abonnement pour les entreprises

Abonnement Business - Multi-licence numérique
- Solution d'abonnement individuelle
- Accès 24/7, indépendamment du lieu
- Toutes les publications de Tamedia centralisées en une seule solution
- Gestion simple des utilisateurs.trices
- Avec OneLog, le login commun d'alliance numérique des médias suisses

Voucher - Notre solution pour vos invités
- Accès numérique limité dans le temps à toutes les publications de Tamedia
- Simple et utilisable immédiatement
- Contrôle des coûts

Abonnement papier en nombre – Pour les amateurs de journaux papier
- Vous recevez les journaux / magazines de votre choix directement à vos adresses professionnelles
- Rabais de quantité attractifs

Tribune de Genève · 24 heures · Bilan · Le Matin Dimanche · Femina · Tages-Anzeiger · Der Bund · Basler Zeitung · BZ Berner Zeitung · Der Landbote · Finanz und Wirtschaft · SonntagsZeitung

Contrôle qualité



Réforme
L'HEBDOMADAIRE PROTESTANT D'ACTUALITÉ

Publié le 21 septembre 2023 (Mise à jour le 21/09)
Par Anne-Sylvie Sprenger Protestinfo

Arménie : “Le Haut-Karabakh est un berceau du christianisme”

La présidente des protestants suisses Rita Famos, actuellement en visite en Arménie, témoigne de l’offensive de l’Azerbaïdjan sur le Haut-Karabakh.

Hasard du calendrier, la présidente de l’Eglise évangélique réformée de Suisse Rita Famos se trouvait en Arménie, mardi 19 septembre, lors du début de l’offensive militaire de l’Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh. La pasteure protestante y accompagnait une délégation du Conseil œcuménique des Eglises (COE), lors d’un voyage de quatre jours, du 18 au 22 septembre. Elle a accepté de rendre compte de la situation, qui ne s’est pas améliorée mercredi, et ce malgré l’annonce d’un cessez-le feu. Interview.

Vous deviez vous rendre, mardi, au dernier check point avant le corridor de Latchine qui mène au Haut-Karabakh. Que s’est-il finalement passé?

Nous avons dû nous arrêter environ 2 km avant le point de contrôle car il y avait des tirs dans la zone du point de contrôle et ils ne pouvaient pas garantir notre sécurité. On apprenait alors que l’Azerbaïdjan avait attaqué le Haut-Karabakh. Les bombardements n’ont pas cessé.

La voie est-elle fermée également aux aides humanitaires?

Oui, à l’exception d’un camion transportant de la nourriture qui a étrangement réussi à passer lundi, le couloir est fermé depuis la mi-juin. Je soupçonne que même aujourd’hui, après le «cessez-le-feu», il n’y a aucune issue car les combats continuent malgré tout.

Avez-vous constaté des mouvements de population?

Non, depuis décembre, la Croix-Rouge n'a pu effectuer que quelques transports de patients. Il n'y a aucun moyen de passer par-là. La situation humanitaire est précaire. L'une des raisons de notre voyage était de sensibiliser le public à cette catastrophe humanitaire. Mais comme vous le savez, la situation a radicalement changé ces dernières vingt-quatre heures. L'Arménie a définitivement perdu le Haut-Karabagh et l'avenir des 120 000 Arméniens qui y vivent est incertain.

Quelles sont les informations officielles que l'on vous donne sur place sur les derniers événements?

L'Arménie est très préoccupée par le fait que l'agression de l'Azerbaïdjan ne cessera pas et que de nouvelles pertes territoriales risquent de se produire, à moins que la communauté internationale n'intervienne. Il appartient désormais à la Suisse, qui préside le Conseil de sécurité de l'ONU, de mettre cette question à l'ordre du jour afin que l'Arménie puisse conserver sa souveraineté au regard du droit international.

Avez-vous pu avoir des contacts avec des personnes vivant dans le Haut-Karabakh? Que vous disent-ils?

Notre délégation comprend trois Arméniens de la diaspora. Ils sont en contact avec leurs amis via WhatsApp. Ce qu'ils disent est inquiétant. Par exemple, une de ces personnes a écrit sur Facebook ceci: «Après avoir souffert de la faim pendant neuf mois, nous nous trouvons maintenant dans un abri anti-bombes, où nous dormons avec des enfants qui, hier, rêvaient de pain et qui, aujourd'hui, rêvent de se réveiller demain.» Elle concluait ainsi: «Je ne sais pas si nous nous réveillerons demain, mais j'espère que vous vous souviendrez de nous pour avoir résisté à ce génocide avec dignité.»

Quel était le but de ce voyage?

Nous voulions avoir une idée précise de la situation sur place. L'Azerbaïdjan bloque depuis des mois les routes d'accès au Haut-Karabakh. Les quelque 120 000 personnes qui y vivent, dont 30 000 enfants, meurent de faim depuis neuf mois. Nous voulions montrer notre solidarité avec ces personnes et nos frères et sœurs locaux dans la foi et attirer l'attention du public sur ce sujet.

Vous attendiez-vous, vous ou vos accompagnateurs arméniens, à pareille escalade?

Non, certainement pas. Nous savions que la situation était tendue, mais nous ne nous attendions pas à ce que les Arméniens perdent tous leurs droits au Haut-Karabagh en vingt-quatre heures.

Comment se sont déroulées les dernières heures, y a-t-il eu de nouvelles attaques?

Oui, malheureusement, même après le cessez-le-feu. C'est très inquiétant. Il n'y a ni nourriture ni soins médicaux et nous ne savons pas ce qui arrive à la population sous la domination azerbaïdjanaise. Nous entendons parler de plans d'évacuation. Mais ce serait dévastateur pour la population arménienne. Nous sommes également très préoccupés par le patrimoine culturel mondial constitué d'innombrables églises et monastères ainsi que de tombes ornées de célèbres croix, certaines datant du IVe siècle.

Quel regard portez-vous sur les enjeux religieux derrière ce conflit territorial? Sont-ils réels ou de l'ordre du prétexte?

Les différences religieuses ne sont jamais une véritable raison pour la guerre. Mais il ne s'agit pas simplement d'un conflit territorial, mais d'un génocide qui a commencé il y a cent ans en Turquie et se poursuit au Karabakh. Les organisations de défense des Droits de l'homme et plus récemment (début août, ndlr.), l'ancien procureur général de la Cour pénale internationale Luis Moreno Ocampo ont tiré la sonnette d'alarme et parlé ouvertement du génocide contre la minorité chrétienne.

Plus largement, que représente le Haut-Karabakh pour les chrétiens?

C'est un lieu de culture chrétienne depuis le IVe siècle. Par exemple, le monastère d'Amaras remonte au IVe siècle. C'est un berceau du christianisme. Un héritage commun à tous les chrétiens.

Propos recueillis par Anne-Sylvie Sprenger

Arménie : à la vue de tous, le Haut-Karabakh meurt en silence

L’Azerbaïdjan renforce son emprise sur le Haut-Karabakh

RELIGIONS

Victimes d'abus: pourquoi tant de garçons?

Alors que dans la population générale, les victimes d'abus sexuels sont majoritairement des filles, la proportion s'inverse concernant les abus au sein de l'Eglise catholique. Explications de Florence Thibaut, professeure de psychiatrie spécialiste des déviances sexuelles.

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 ANNE-SYLVIE SPRENGER PROTESTINFO



Les chiffres montrent que les victimes d'abus dans l'Eglise sont majoritairement de jeunes garçons (80%), alors que dans la population, ce sont plutôt des filles (60%). KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

EGLISES Les victimes des abus sexuels commis au sein de l'Eglise catholique suisse, révélés en début de semaine, sont majoritairement des mineurs (74%), mais également des garçons (56%). En France, selon les chiffres du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE), cette proportion de victimes masculines s'élevait même à hauteur de 80%, alors que partout ailleurs (famille, école, sport, etc.), les victimes sont majoritairement des filles (60%). Comment expliquer une telle particularité? Entretien avec Florence Thibaut, professeure de psychiatrie et d'addictologie à la Faculté de médecine Paris Descartes et membre de la CIASE.

En tant que psychiatre, comment vous expliquez-vous l'ampleur des cas d'agressions sexuelles envers des mineurs dans l'Eglise catholique?



Florence Thibaut: Il n'y a pas de raison que ce soit différent par rapport à la population générale. Les chiffres montrent qu'il n'y a pas plus d'abus dans le contexte ecclésial par rapport à la situation au sein de la société dans son ensemble. On a aujourd'hui plus de risque de se faire abuser au sein de sa famille que dans l'Eglise catholique (3,7% contre 1,2% selon une enquête menée pour la CIASE, ndlr.). En effet, l'immense majorité des agresseurs sexuels sont des parents incestueux ou d'autres membres de la famille. Les chiffres dévoilent par contre une différence notoire: les victimes d'abus dans l'Eglise sont majoritairement de jeunes garçons *(80%, ndlr.)*, alors que dans la population, c'est plutôt des filles *(60%, ndlr.)*. Le pourcentage est pratiquement inversé.

Comment le comprenez-vous?

Les enquêtes anonymes qui ont été menées montrent qu'il y a entre 30 et 40% d'homosexuels dans le clergé, une proportion beaucoup plus importante que dans la population générale *(environ 10%, ndlr.)* Pourquoi y a-t-il autant d'homosexuels dans le clergé? Je ne saurais vous répondre. Il est possible que certains aient caché leur homosexualité derrière la fonction, qui va de pair avec le célibat, et ce surtout à l'époque où cette orientation était soit condamnée, soit très mal jugée. Cela pouvait être, dans certains noyaux familiaux, une façon de ne pas lever le secret de famille.

A contrario, d'aucuns pointent l'obligation du célibat pour expliquer ces abus. Cela vous semble-t-il une explication plausible?

C'est une possibilité. Quand on regarde les dossiers, on s'aperçoit qu'il y a quand même une frustration sexuelle importante chez ceux qui ont sévi. Si la majorité des victimes sont de sexe masculin, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi une question d'opportunité. Et à l'époque, seuls des garçons accompagnaient les prêtres dans la réalisation des messes. Cet état de fait se conjugue avec la surreprésentation d'homosexuels au sein du clergé.

Que sait-on du profil des auteurs de ces actes pédocriminels dans l'Eglise catholique?

Les profils d'agresseurs sexuels sont toujours divers. Il y a des gens qui assument mal leur homosexualité et qui veulent 'essayer' avec des mineurs parce qu'ils ont le sentiment que c'est moins dangereux, qu'ils seront moins jugés par le ou la mineure s'il y a échec sur le plan de la sexualité. Il y a aussi ceux qui n'ont pas de sexualité et en ressentent le manque. D'après les études menées dans la population générale, seuls 10% des agresseurs sexuels seraient des pédophiles exclusifs.

La stigmatisation de la sexualité, et qui plus est homosexuelle, au sein de l'Eglise catholique joue-rait-elle un rôle dans ces passages à l'acte?

Probablement. Le fait de ne pas pouvoir assumer pleinement sa sexualité, qu'elle soit hétéro ou homosexuelle, est un vrai souci, qui peut engendrer dans certains cas beaucoup de frustration. A titre personnel, je suis plutôt favorable au mariage des prêtres. Je ne dis pas que cela éliminerait complètement les actes pédophiles au sein de l'Eglise, car il y a aussi des pédophiles mariés et pères de familles; mais peut-être y aurait-il moins de frustration sexuelle et un peu moins de tentations ?

Selon vous, il y a donc clairement un lien entre sexualité refoulée et pédocriminalité?

Oui, c'est clairement mon impression. On retrouve cela dans la religion juive ultra-orthodoxe, chez des jeunes religieux très frustrés de ne pas pouvoir avoir de rapports sexuels avant la trentaine et hors mariage. Et donc ils s'essaient avec des jeunes filles vierges pour vérifier que tout «fonctionne».

Comment l'Eglise catholique pourrait-elle se prémunir de tels actes?

Dans le rapport Sauvé, nous avons émis différentes préconisations. Comme dans d'autres institutions, il faudrait s'assurer de l'absence d'antécédents de condamnation pour des faits sexuels lors du recrutement de toutes personnes engagées au sein de l'Eglise catholique. Il faudrait également un accompagnement par un tuteur spirituel auquel le prêtre pourrait confier ses difficultés d'ordre sexuel ou affectif afin d'être mieux accompagné dans les situations difficiles. En outre, il est crucial de faire de la formation initiale et continue pour aider les prêtres à gérer les relations qu'ils entretiennent avec les enfants et adolescents. Or, pour l'instant, d'après les enquêtes, on n'a pas l'impression que la sexualité soit abordée. PROTESTINFO

Église protestante de Genève

«Mon expérience auprès des services sociaux me servira»

Élue hier à la tête de l'EPG, l'ancienne travailleuse sociale Chantal Eberlé croit en l'avenir d'une institution pourtant fragilisée.

Lucas Vuilleumier, Protestinfo

Chantal Eberlé, 69 ans, prend la tête de l'Église protestante de Genève (EPG), où elle s'engage depuis cinquante-trois ans. Cette infirmière de formation, membre du Conseil du Consistoire depuis 2021 en tant que référente stratégique diaconie et bénévolat, devient ainsi la présidente de l'institution historique fondée par Calvin. Seule candidate, elle a été élue par 26 voix sur 30 bulletins. Consciente des fragilités de son Église, dont les contributeurs se font plus rares et vieillissants, elle est convaincue de la pérennité du message de l'Évangile et croit à la survie de l'EPG.



«Avoir été élue par mes collègues du Consistoire m'honore», confie la nouvelle présidente de l'EPG. DR

Dans quel état d'esprit abordez-vous cette présidence?

Chantal Eberlé: Avec beaucoup de reconnaissance pour la confiance qui m'est faite. Avoir été élue par mes collègues du Consistoire m'honore. Je mesure la responsabilité que cette fonction implique mais suis assurée que notre mode de travail communautaire, où chaque membre du Conseil est responsable de secteurs précis, continuera de bien fonctionner. Grâce à cette vision démocratique qui implique tous les acteurs de notre Église, tout ne repose pas sur les épaules de la présidente.

Que pensez-vous pouvoir apporter à l'EPG?

Ma réelle connaissance de la vie de cette Église, dont je suis membre depuis plus de cinquante ans. J'y ai été catéchète puis conseillère de paroisse, j'y ai géré des groupes d'enfants et d'adultes, et cela fait dix-huit ans que je suis présidente de l'aumônerie protestante des HUG. De plus, mon expérience professionnelle auprès des services sociaux de la Ville de Genève continuera de me servir dans ma mission pour l'Église.

Le fait d'avoir parlé publiquement des problèmes financiers de l'EPG a-t-il eu un effet sur les dons?

Oui. Nos grands donateurs, ainsi que les fondations qui nous soutiennent, ont effectivement entendu notre appel et augmenté leur soutien depuis l'année dernière, ce dont nous sommes très reconnaissants. Maintenant, il reste un grand effort à fournir auprès de la population protestante de Genève, qui s'engage de moins en moins financièrement.

En plus de l'immobilier de rendement, sur lequel votre Église mise de plus en plus, y a-t-il d'autres pistes envisagées pour renflouer vos caisses?

L'immobilier commencera à rapporter dans les prochaines années, certains bâtiments étant encore en construction. Toutefois, nous avons lancé une opération auprès des notaires genevois, afin qu'ils présentent nos actions et proposent aux familles de nous faire un legs lors de l'établissement d'un testament, certaines personnes le faisant d'ailleurs encore de manière spontanée.

En tant qu'Église de Calvin, pourriez-vous attendre également de l'aide financière de la part d'autres Églises cantonales?

Même si nous cherchons évidemment à être autosuffisants, nous recevons effectivement des dons de la part de riches paroisses ou Églises cantonales suisses alémaniques, qui compatissent avec notre situation d'Église séparée de l'État, ne pouvant ainsi bénéficier ni de subventions ni de l'impôt ecclésiastique.

L'EPG subit une grande désaffection des croyants. Avez-vous des pistes afin de rendre l'Église protestante plus attractive?

Je pense que le message de l'Évangile est toujours puissamment actuel. Nous sommes en constante réflexion sur la question et envisageons quelques pistes pour les enfants et la jeunesse qui sont en cours de discussion.

En quoi les difficultés financières de l'EPG peuvent-elles impacter la vie des Genevois, en dehors des fidèles?

Là est notre principal souci. Nous n'aimerions pas avoir à diminuer ces prestations qui sont très appréciées, qu'il s'agisse des aumôneries dans les hôpitaux, les EMS, ou les prisons. Les institutions publiques où nous intervenons en seraient elles-mêmes appauvries. Nous avons cherché auprès de fondations des soutiens financiers nous permettant d'assurer la pérennité des activités non cultuelles.

Après la polémique provoquée par le projet de «démasculiniser Dieu», proposé par la Compagnie des pasteurs et des diacres début 2022, le Conseil du Consistoire a affirmé qu'il ne s'agissait là que d'un projet de réflexion. Est-ce toujours le cas?

Cette réflexion est toujours en cours au sein de la Compagnie, qui choisit librement les thèmes sur lesquels elle se penche. Cela pourra à l'avenir alimenter nos façons de penser nos pratiques liturgiques, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

Pourtant, selon le collectif des femmes protestantes de l'EPG, une réponse claire est attendue sur cette question. «Très peu de résultats concrets» concernant le langage inclusif auraient été atteints.

J'entends cette critique et tout est toujours perfectible. Mais relevons quand même que dans notre Église, les salaires sont égalitaires, que la parité est à peu près atteinte dans les postes décisionnels, que beaucoup de femmes sont présidentes de conseils de paroisses et de régions, tandis que 40% de nos pasteurs sont des femmes. Certes, il existe encore des progrès à faire, l'Église devant être un modèle d'inclusion et lutter contre les discriminations, mais nous n'avons pas à avoir honte.

Carouge rappelle la police cantonale à l'ordre

Zone piétonne

Les autorités communales ont écrit à Monica Bonfanti afin que ses agents respectent la loi.

C'est une histoire insolite qui a occupé le Conseil municipal carougeois à la fin de ses deux dernières séances. En cause: le comportement des agents de la police cantonale sur son territoire.

Afin de comprendre pourquoi certains élus se disent outrés, il faut remonter au mois de juin. Le socialiste Patrick Mützenberg constate qu'un véhicule de la police circule sur la zone piétonne de Saint-Joseph, avant de s'y garer. Un agent en sort pour aller chercher de la nourriture dans un restaurant.

«J'ai approché le policier pour lui demander si cela était autorisé uniquement pour la police cantonale, ou aussi pour la police municipale, voire pour tout un chacun, a raconté l'élu lors de la séance plénière de juin. Il m'a répondu qu'effectivement, il se rendait régulièrement dans ce restaurant et qu'il n'avait pas l'intention de changer son comportement. Il a même ajouté qu'il continuerait à venir et qu'il ne voyait aucun problème à ce que le Conseil municipal en discute. Cette réponse m'a laissé pantois.»

Lettre à la commandante

À la suite de ce récit, Bertrand Reich – qui occupe temporairement le siège de l'Exécutif carougeois laissé vacant après l'élection d'Anne Hiltpold au Conseil d'État – a écrit à la commandante de la police genevoise, Monica Bonfanti.

La missive, que nous avons pu consulter, relève que des agents de la police cantonale empruntent régulièrement la rue Saint-Joseph avec leur véhicule de service pour aller chercher à manger. «Or, cette rue se situe en zone piétonne, conformément à un arrêté de l'Office cantonal des transports», note le courrier.

Sécurité de la voie publique

Son auteur souligne que la présence de véhicules de la police cantonale dans ces circonstances va à l'encontre de la politique publique mise en place par la Ville de Carouge, approuvée par le Canton et signalée par des écriteaux: «Aussi, s'il vous était possible de rappeler à la police cantonale son obligation de respecter l'interdiction de circuler dans les zones piétonnes lorsqu'elle n'est pas en mission, nous vous en serions obligés.»

Rapide, la réponse de la commandante n'a pas calmé les esprits pour autant. «À titre liminaire, soyez assurés qu'il me tient à cœur qu'en toutes circonstances, les policiers agissent dans le respect des dispositions légales et fassent preuve d'exemplarité dans leur comportement», indique Monica Bonfanti. Avant d'ajouter: «Cela étant, je tiens à souligner que cette présence policière, même dans le cadre mentionné dans votre écrit et hors d'une intervention à proprement dit, contribue également à la sécurité de la voie publique ainsi qu'à celle des citoyennes et citoyens de votre ville.»

> «Cette présence policière, même dans le cadre mentionné dans votre écrit et hors d'une intervention à proprement dit, contribue également à la sécurité de la voie publique ainsi qu'à celle des citoyennes et citoyens de votre ville.»
>
> **Monica Bonfanti**
> Commandante de la police genevoise

Une phrase que l'élu écologiste Philippe Calame s'est fait une joie de lire publiquement lors du Municipal de septembre. Avant de demander à Bertrand Reich si la police municipale avait les compétences pour verbaliser les agents cantonaux.

Amender la police

Réponse du magistrat PLR: aussi bien la police cantonale que municipale pourrait sanctionner des véhicules qui se trouvent sans droit dans la zone piétonne.

Reste désormais à savoir si les agents municipaux oseront amender leurs homologues cantonaux. Ou si ces derniers sont prêts à modifier leurs habitudes culinaires. Car Monica Bonfanti a assuré à la Commune que l'ensemble de son personnel serait rendu attentif à cette situation.

Caroline Zumbach

Pose de la première pierre du futur Campus Pictet de Rochemont

Édification

Le chantier du PAV passe une étape symbolique. C'est ici que les eaux de la Drize réapparaîtront en premier.

Cela fait plusieurs mois que les machines s'agitent sur le chantier qui donne sur la route des Acacias, à quelques mètres de l'actuel siège de la banque Pictet. Trois grues se dressent au-dessus des travaux, où le sous-sol a déjà pris forme.

Emménagement fin 2025

C'est dans ce cadre que la cérémonie symbolique de la pose de la première pierre du futur Campus Pictet de Rochemont s'est tenue hier en présence de la direction de la banque, mais aussi des autorités genevoises (Antonio Hodgers pour le Canton ainsi que le Conseil administratif de Carouge).



La première pierre symbolique a été transportée par une des grues du chantier. GEORGES CABRERA

> «Le campus sera composé de 55'000 m² de bureaux pouvant accueillir 2500 places de travail.»

«Nous espérons voir un emménagement durant le deuxième trimestre 2025», annonce Renaud de Planta. Pour illustrer la vitesse de cette sortie de terre, l'associé senior de la banque privée assure que les quatre premiers étages de la tour principale – qui culminera à 90 mètres – seront visibles d'ici à la fin de l'année.

Le campus sera composé de 55'000 m² de bureaux pouvant accueillir 2500 places de travail. Une partie du quadrilatère d'immeubles abritera aussi près de 100 logements sur 11'500 m². Des arcades commerciales et un auditoire ouvert à des manifestations externes compléteront la construction.

Un projet exemplaire

Ce chantier, décrit comme exemplaire en termes écologiques, représente également le point de départ de la réapparition de la Drize. Ce cours d'eau, enterré dans les années 50, va retrouver l'air libre et traverser le futur quartier. La première étape de cette renaturation partira du nouveau siège de la banque, avant qu'elle ne soit prolongée le long de la rue Boissonnas, de l'autre côté de la route des Acacias.

Marc Renfer

Contrôle qualité



Théâtre Dans Ecoute voir Técolle!, Guillaume Prin rassemble son public dans un camion aménagé. Notre critique. » 27



Symbole du Japon, le kimono réinventé

Tendances. Vêtement traditionnel à l'histoire riche, le kimono exerce une grande influence sur la mode depuis sa rencontre avec l'Occident. Une exposition au Musée Rietberg de Zurich lui est dédiée. » 25

Alors que se joue le sort des Arméniens enclavés en Azerbaïdjan, retour sur un siècle de violences

Haut-Karabakh, un conflit sans fin



« PASCAL FLEURY

Caucase » En une seule semaine, les Arméniens du Haut-Karabakh, enclavés depuis un siècle dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan, ont vécu coup sur coup les affres d'un sévère blocus, l'arrivée inespérée d'un convoi humanitaire de la Croix-Rouge, des bombardements aussi surprenants que meurtriers, l'annonce d'un cessez-le-feu et l'ouverture de pourparlers entre séparatistes arméniens et autorités azéries (lire en page 4). Mais comment cette région pittoresque de montagnes et de forêts en est-elle arrivée à devenir parmi les plus militarisées du monde? Et pourquoi est-elle devenue le théâtre sanglant de toutes les tensions entre voisins caucasiens? Pour tenter de répondre à ces questions, une plongée dans le passé s'impose.

1 Une province de l'antique Arménie

Le Haut-Karabakh, appelé Artsakh par les Arméniens dès l'Antiquité, correspondait à la dixième province du royaume d'Arménie, fondé en 190 av. J.-C. En 301, l'Arménie devient le premier Etat à se convertir au christianisme. L'Artsakh attire alors les missionnaires arméniens, comme en témoignent de très anciennes églises et monastères. La province montagneuse s'offre aussi comme refuge idéal pour la noblesse arménienne chrétienne, par exemple en 451, à la suite de la bataille d'Avarayr face aux Sassanides perses et à leurs éléphants de guerre. Considéré comme l'un des berceaux historiques des Arméniens – au point qu'ils voient aujourd'hui encore dans sa défense une «obligation morale», selon le professeur de philosophie Michel Marian[1]–, le Haut-Karabakh va se retrouver sans cesse tiraillé entre Orient et Occident, aux marges des empires perse, ottoman et russe. Il n'a pas subi directement le génocide de 1915, mais des massacres d'Arméniens y ont été commis en 1919 et 1920 par les Azéris.



Cette semaine, des milliers d'habitants du Haut-Karabakh ont afflué vers un camp géré par les forces de maintien de la paix russes pour éviter les combats. Keystone

2 L'enclavement de Staline

Après la Première Guerre mondiale, trois Républiques socialistes soviétiques émergent dans le Sud-Caucase: l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Dans un premier temps, Moscou compte affecter à l'Arménie le territoire du Haut-Karabakh, appelé Nagorny-Karabakh à l'époque soviétique. Mais le 5 juillet 1921, le Bureau caucasien du Parti communiste, sous la supervision de Joseph Staline, alors commissaire du peuple pour les nationalités, décide d'inclure la province dans l'Azerbaïdjan turcophone, malgré une population à plus de 90% arménienne. L'oblast, tracé comme une enclave à quelques kilomètres de l'Arménie, est doté d'un statut de région autonome en 1923, ce qui ne réglera en rien les tensions ethniques. Jusqu'à la perestroïka du président de l'URSS Mikhaïl Gorbatchev, dans les années 1980, toute revendication de rattachement à l'Arménie sera systématiquement étouffée.

«Pour les Arméniens du Karabakh, c'est une question de vie ou de mort»

Andreï Sakharov

3 Une guerre sans règlement de paix

En février 1988, à la faveur du dégel, le Soviet régional du Haut-Karabakh, soutenu par des manifestations massives au slogan «Une nation, une république», vote le rattachement à l'Arménie soviétique. Mais l'Armée rouge soutient les loyalistes azéris. Des pogroms contre les Arméniens éclatent dans la ville de Soumgaït, près de la capitale azérie Bakou. Les opinions se radicalisent. En mission sur place, l'académicien Andreï Sakharov déclare: «Pour l'Azerbaïdjan, la question du Karabakh est une question d'ambition. Pour les Arméniens du Karabakh, c'est une question de vie ou de mort.» En 1991, lorsque Bakou abolit leur statut d'autonomie, ils répliquent par la proclamation de l'indépendance du Haut-Karabakh. L'Azerbaïdjan ne veut rien entendre, c'est la guerre. Elle va faire plus de 35 000 morts et un million de réfugiés. L'Arménie, soutenue par la Russie, libère le Haut-Karabakh – qui devient de facto une république indépendante – et s'empare de sept districts azéris. En 1994, un cessez-le-feu est signé. Mais il n'est pas suivi d'un règlement de paix. Les tensions se poursuivent.

4 L'Azerbaïdjan prend sa revanche

En septembre 2020, l'Azerbaïdjan, qui s'est enrichi grâce aux énergies fossiles, prend sa revanche. En 44 jours, avec le soutien logistique de son allié turc et de mercenaires islamistes syriens, il regagne le Karabakh et quatre de ses districts. Cette fois, la Russie a laissé faire. Comme l'explique Lukas Aubin[2], spécialiste de la géopolitique russe, Vladimir Poutine voulait conserver ses accords gaziers et pétroliers avec l'Azerbaïdjan, ne pas froisser la Turquie et mettre la pression sur le premier ministre arménien Nikol Pachinian, jugé trop proeuropéen. Lors des négociations de règlement du conflit, l'Arménie doit finalement céder les trois districts restants, n'obtenant que le maintien d'un corridor sous contrôle des troupes russes.

Depuis lors, l'Azerbaïdjan ne cesse de maintenir la pression, allant jusqu'à imposer, en décembre dernier, un blocus strict du corridor de Latchine. Le premier ministre arménien l'a qualifié de «politique non dissimulée de nettoyage ethnique». Cette semaine, Bakou a finalement porté l'estocade, bombardant la capitale séparatiste Stepanakert. Les autonomistes doivent rendre les armes. Pour de nombreux observateurs, c'en est fini du Haut-Karabakh arménien. »

› [1]Michel Marian, *L'Arménie et les Arméniens – Les clés d'une survie*, Ed. Tallandier, 2021.
[2]Lukas Aubin, *Géopolitique de la Russie*, Ed. La Découverte, 2022.

«L'Arménie a perdu le Haut-Karabakh»

Rita Famos, présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, est actuellement en Arménie. Témoignage.

La présidente des protestants de Suisse, **Rita Famos** (photo Keystone), accompagne cette semaine une délégation du Conseil œcuménique des Eglises en Arménie. Elle nous livre son témoignage, alors qu'une manifestation de soutien aux Arméniens du Haut-Karabakh a lieu ce samedi à Berne.

Mardi, vous avez dû vous arrêter 2 km avant le corridor de Latchine. Quel était le but de ce voyage?

Nous voulions avoir une idée précise de la situation. L'Azerbaïdjan bloque depuis des mois les routes d'accès. Les 120 000 personnes qui y vivent, dont 30 000 enfants, meurent de faim. Nous voulions montrer notre solidarité avec ces personnes et nos frères et sœurs locaux dans la foi et attirer l'attention du public sur ce sujet. La situation a radicalement changé ces dernières heures. L'Arménie a définitivement perdu le Haut-Karabakh et l'avenir des Arméniens qui y vivent est très incertain.

Quelles informations officielles vous donne-t-on?

L'Arménie est très préoccupée par le fait que l'agression de l'Azerbaïdjan ne cessera pas et que de nouvelles pertes territoriales risquent de se produire. Il appartient à la Suisse de mettre cette question à l'ordre du jour afin que l'Arménie puisse conserver sa souveraineté au regard du droit international.



Avez-vous pu avoir des contacts avec des habitants du Haut-Karabakh?

Oui, avec des connaissances, via les réseaux sociaux. Ce qu'elles disent est inquiétant. Une personne nous a écrit: «Après avoir souffert de la faim pendant neuf mois, nous nous trouvons maintenant dans un abri, où nous dormons avec des enfants. Je ne sais pas si nous nous réveillerons demain, mais j'espère que vous vous souviendrez de nous pour avoir résisté à ce génocide avec dignité.»

Quel regard portez-vous sur les enjeux religieux derrière ce conflit territorial?

Les différences religieuses ne sont jamais une véritable raison pour la guerre. Ici, il ne s'agit pas simplement d'un conflit territorial, mais d'un génocide qui a commencé il y a cent ans en Turquie et se poursuit au Karabakh. Les organisations de défense des Droits de l'homme et l'ancien procureur général de la Cour pénale internationale Luis Moreno Ocampo ont tiré la sonnette d'alarme, parlant de génocide contre la minorité chrétienne. » PROTESTINFO

HISTOIRE VIVANTE
RTS LA 1ÈRE Radio: lu-ve: 13h30 *Arménie, le génocide et ses héritages*
RTS 2 TV: *Torture propre* Di: 20h55 Lu: 23h10
Voir le documentaire dès maintenant
+ RTS histoirevivante.ch
+ laliberte.ch/hv

Les protestants craignent l'amalgame

ABUS SEXUELS Quelles conséquences les récentes révélations à l'encontre de l'Eglise catholique suisse peuvent-elles avoir sur les Eglises réformées? Les représentants de différentes institutions expriment leur inquiétude

ANNE-SYLVIE SPRENGER/PROTESTINFO

Depuis les révélations concernant les abus commis en Suisse dans l'Eglise catholique, un vent d'inquiétude s'est levé sur les Eglises réformées. «Lorsqu'un sujet aussi sensible et important fait l'objet d'un large débat, il y a inévitablement des répercussions sur toutes les Eglises», confie Judith Pörksen Roder, présidente des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure(Refbejuso).L'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) a d'ailleurs décidé de réagir en prévision d'une possible confusion. Dans son bulletin officiel du 22 septembre, le Conseil synodal (exécutif) a ainsi rappelé dans le détail les mesures prises au sein de l'institution réformée pour prévenir les cas d'abus, tout en insistant sur «les distinctions organisationnelles d'avec l'Eglise catholique». L'EERV aurait-elle eu vent d'éventuelles répercussions sur son institution? «Un risque d'amalgame est en effet possible», exprime Anne Abruzzi, sa présidente. «Nous n'avons pas de signaux de la part ni de nos fidèles ni du public – ni lettre, ni courriel, ni appels téléphoniques – mais nous constatons que dans les médias la distinction est peu faite. Il y est souvent question d'Eglise en général.»



Rita Famos, présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), ici aux côtés de Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle et président de la Conférence des évêques suisses. *(COUVENT DE KAPPEL AM ALBIS, LE 23 NOVEMBRE 2022/MICHELE LIMINA POUR LE TEMPS)*

Deux branches qui sont parfois confondues

Ces craintes d'amalgame sont-elles pour autant fondées? Sur son site, l'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI) présente les données du canton de Zurich (1965-2021), qui«illustrent particulièrement bien comment les polémiques dans l'Eglise catholique influencent le nombre de sorties». Autrement dit le nombre de fidèles qui décident de quitter leur institution religieuse et ce pas seulement chez les catholiques. «Au cours des vingt-cinq dernières années, les taux de sorties d'Eglise des deux grandes Eglises historiques ont évolué plus ou moins en parallèle», note le document, qui relève les pics entre 1990 et 1997 (années du conflit autour de l'évêque Wolfgang Haas), en 2009 (polémique autour de la Fraternité Saint-Pie X) et surtout en 2010 et 2021 (scandales des affaires de pédophilie). «Il est surprenant toutefois de constater que le nombre de sorties d'Eglise chez les protestants a aussi augmenté durant ces périodes, même si c'est dans une moindre mesure», établit-il encore. «Dans notre société actuelle, la défiance vis-à-vis des institutions religieuses s'est plutôt globalisée», analyse la sociologue des religions française Isabelle Jonveaux, qui vient de prendre la responsabilité de la nouvelle antenne romande du SPI à Lausanne. «Aujourd'hui, les scandales dans le christianisme impactent toutes les Eglises car les gens – chrétiens ou non d'origine – ne sont pas nécessairement au fait des différences confessionnelles», estime à son tour Sarah Scholl, historienne du christianisme à l'Université de Genève. «Certaines personnes ne savent même pas exactement de quelle Eglise elles sont membres, confirme la présidente de Refbejuso. Il arrive même que des gens envoient un courrier à l'Eglise réformée pour faire une demande de sortie de l'Eglise catholique.»

> **«Les scandales dans le christianisme impactent toutes les Eglises»**
>
> SARAH SCHOLL, HISTORIENNE DU CHRISTIANISME

«L'occasion du basculement»

«Chaque événement fortement médiatisé conduit à des pics dans les sorties d'Eglise, mais ces révélations ne sont pas la seule raison invoquée», précise l'historien des religions Jean-François Mayer, directeur de l'Institut Religioscope. Il pointe notamment le désir d'échapper à «l'impôt ecclésiastique dans les cantons où il est perçu», tandis que le sociologue des religions Jörg Stolz, à l'Université de Lausanne, constate «que les membres ne perçoivent plus l'importance de l'Eglise dans leur vie et ne sont plus croyants».«Abus ou non, il y aurait de toute façon des sorties d'Eglise», affirme Jean-François Mayer, tout en relevant toutefois que «ces affaires peuvent fournir l'occasion du basculement à des personnes qui hésitaient peut-être encore à faire ce pas». Même sentiment exprimé du côté de la Bernoise Judith Pörksen Roder: «Il y a des gens qui se sont éloignés depuis longtemps de l'Eglise et qui envisagent de la quitter. Ils voient alors dans la discussion actuelle une raison de concrétiser leur intention.»

Tous les spécialistes pointent du doigt les différences notoires dans le fonctionnement de ces Eglises. «Les problèmes au sein de l'Eglise catholique sont fortement liés à l'organisation très hiérarchique, un manque de contrôle démocratique et le droit canonique», commente le sociologue Jörg Stolz, qui estime que cela a précisément «permis la pratique de ne pas sérieusement sanctionner les abus sexuels, mais de transférer des prêtres qui avaient commis des abus dans d'autres paroisses».

«Dans les cantons, les Eglises réformées ne sont jamais considérées comme des institutions indépendantes en matière de droit pénal», établit Rita Famos, la présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS). «Les réformés ne connaissent ni juridictions ni procédures internes qui supplanteraient les procédures judiciaires auxquelles tout un chacun est soumis», renseigne encore la présidente de l'EERV, Anne Abruzzi. «Lorsqu'un abus est suspecté, le cas est systématiquement transmis à l'autorité pénale étatique.»

Le risque zéro ne saurait cependant exister. Le 22 septembre, Refbejuso a d'ailleurs dû communiquer être «confrontée à un cas présumé d'atteinte à l'intégrité personnelle». «La direction de l'Eglise a informé immédiatement les autorités compétentes et a tiré les conséquences nécessaires», précise le communiqué. «La personne soupçonnée a été immédiatement suspendue de ses fonctions.» Judith Pörksen Roder l'assure: «Nous continuons à appliquer une tolérance zéro en matière d'agressions et d'abus.» ■

MÉTÉO

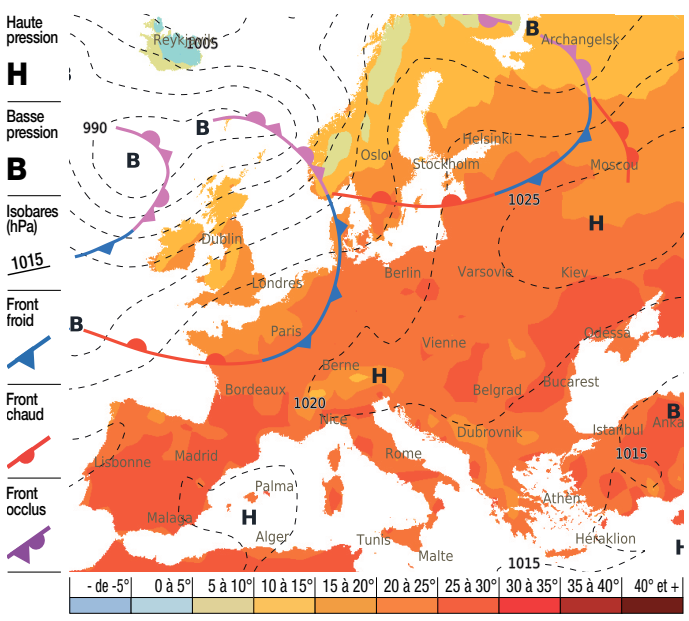
ÉPHÉMÉRIDE
Jeudi 28 septembre 2023

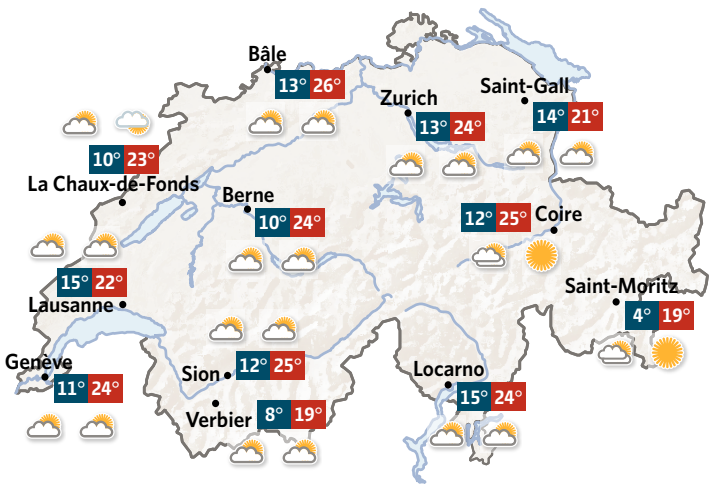
lever: **07h29**
coucher: **19h23**
4 minutes de soleil en moins

lever: **19h12**
coucher: **05h53**

lune croissante
taux de remplissage: 99%

Situation générale aujourd'hui à 13h





LA SITUATION ANTICYCLONIQUE se poursuit avec à la clé un ensoleillement généreux et des températures au-dessus des normes saisonnières, tout particulièrement en altitude. Durant les prochains jours, il faudra s'attendre à quelques passages nuageux. Ces derniers devraient être plus nombreux en première partie de journée samedi, sans pour autant s'accompagner de précipitations. Les températures seront maximales vendredi sur l'Ouest lémanique et dimanche en montagne.

PRÉVISIONS À CINQ JOURS

	VENDREDI 90 %		SAMEDI 90 %		DIMANCHE 80 %		LUNDI 70 %		MARDI 60 %	
Bassin lémanique, Plateau romand et Jura	13°	26°	13°	24°	10°	23°	11°	24°	12°	22°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	
Alpes vaudoises et valaisannes (500 m)	12°	26°	14°	24°	12°	25°	11°	25°	12°	24°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	
Suisse centrale et orientale	12°	26°	13°	23°	10°	24°	11°	24°	13°	22°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	
Sud des Alpes	15°	25°	16°	25°	16°	25°	16°	24°	16°	23°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	

Prévisions en Suisse pour le matin et l'après-midi.
Les températures indiquées sont les valeurs minimales (en bleu) et maximales (en rouge)

MétéoSuisse **tél. 0900 162 666**
en ligne avec nos météorologues, 24 heures sur 24
(fr. 2.90 la minute)

www.MeteoSuisse.ch

Les ambitions nationales d'un pasteur neuchâtelois

Florian Schubert, pasteur titulaire de la collégiale et conseiller synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise, veut se faire élire à l'exécutif de la structure faîtière des Eglises protestantes de Suisse.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER**

Il n'a pas peur du cumul de mandats. Florian Schubert, 38 ans, est l'actuel pasteur de la collégiale de Neuchâtel. Il est également conseiller synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Neuchâtel (Eren). Père de quatre enfants et plus que jamais engagé pour l'Evangile, il est également actif à Berne, où il représente la Suisse romande en tant que vice-président du bureau du synode de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), la faîtière protestante du pays.
Il est désormais sur les rangs, face à deux Alémaniques, pour accéder au Conseil de l'EERS. Interview.

> Notre manque de moyens n'empêche pas notre talent."
>
> **FLORIAN SCHUBERT**
> CANDIDAT AU CONSEIL DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DE SUISSE



Florian Schubert est pasteur de la collégiale de Neuchâtel et conseiller synodal de l'Eren. SP

Vous vous présentez au Conseil de l'EERS, quelles sont vos motivations?
Ma première motivation est de représenter les Eglises romandes. Les cantons bilingues Berne et Fribourg y sont déjà présents, mais les problématiques des Eglises francophones (baisse du nombre de croyants, problèmes budgétaires) ne sont pas leur réalité – en tout cas pas de façon aussi aiguë. Je crois qu'il y a donc beaucoup à apprendre d'une Eglise comme l'Eren.

C'est-à-dire?
Il est surtout relevé que nous avons besoin d'argent. Mais nous avons aussi appris à vivre avec un Etat laïc, qui nous challenge davantage, et une population qui n'est pas forcément acquise à notre cause. Comme à Genève, l'exigence par rapport à notre travail est plus grande.
Notre manque de moyens n'empêche pas notre talent. Et à terme, cette précarisation est l'horizon de toutes les Eglises réformées.

Les Eglises alémaniques ne se sentent-elles pas concernées par vos difficultés?
Il faudrait déjà qu'elles soient au courant! Et de toute façon, leur argent provenant de l'impôt cantonal ne peut être redistribué.
Notre faîtière a donc une responsabilité morale à accompagner les trois Eglises historiques de Suisse romande (réd: Genève, Neuchâtel et Vaud) en difficulté. Car si les Vaudois sont bien subventionnés par l'Etat, ils nous emboîtent le pas: leur nombre d'inscrits au catéchisme est, par exemple, préoccupant.

Ce printemps, l'Eren a défrayé la chronique en interdisant les cérémonies laïques. Quelles en ont été les conséquences?
On a en tout cas accéléré un processus. Mais nous avons manqué de tact en procédant au vote avant d'en parler aux communes, qui en sont majoritairement les propriétaires. Pour autant, ce vote stipulait également l'ouverture des temples à toutes les confessions chrétiennes, preuve que nous ne voulions plus nous poser comme les seuls dépositaires de la foi chrétienne en nos terres. Cela n'a malheureusement pas été entendu.

Que penser des nombreuses démissions au sein des exécutifs réformés (EERS, Genève, Vaud)?
Cela est évidemment impactant pour notre image, déjà fragilisée, mais cela a aussi une vertu, qui est de pousser des personnes moins axées sur la préservation des structures en place à se présenter.

Dans ce cadre, votre jeunesse est-elle un atout, selon vous?
Siéger dans ce genre de Conseil est souvent une récompense de fin de carrière. Je pense justement qu'une personne qui exerce en tant que pasteur et conseiller synodal, et qui a une vie de famille par ailleurs, doit aussi avoir accès à cette position-là, pour y raconter ses réalités de terrain.

La Lucernoise Lilian Bachmann a démissionné du Conseil pour cause de «divergences de vues sur la future orientation stratégique de l'EERS». Connaissez-vous cette orientation?
Non, ces objectifs seront communiqués début octobre. Mais j'avoue qu'à cause de ses déclarations, tout le monde est très impatient de les connaître.
J'ai toutefois un peu de peine à imaginer ce qui a tant pu lui déplaire, les objectifs de notre faîtière n'étant jamais à ce point révolutionnaires et contraignants.

Et si ces orientations ne vous semblent pas adéquates, vous retirerez-vous?
Si elles sont catastrophiques et que je ne peux m'y inscrire, bien sûr. Mais, parfois, il faut être dans une position stratégique pour comprendre la nécessité d'un objectif.
PROTESTINFO

«Aucune institution n'est au-dessus de tout soupçon»

Les scandales de l'Eglise catholique suisse représentent-ils un danger pour les réformés?
Tour d'abord, il faut saluer le fait que les victimes parlent et que la honte change de camp. Bien sûr, cette actualité est aussi un risque pour les réformés. L'idée que la religion est un danger augmente. Par ailleurs, aucune institution, aucune Eglise, aucun club de sport ou famille n'est au-dessus de tout soupçon. Pour les cas qui sont déjà arrivés, les réformés ont une autre gouvernance et donc une autre façon de gérer ces abus.

Les Eglises de Berne-Jura-Soleure viennent d'ailleurs de suspendre une personne accusée d'atteinte à l'intégrité personnelle…
Le fait de ne pas avoir de justice parallèle, tel que le droit canonique, est une chance. La collaboration avec les autorités civiles se fait de façon plus naturelle. Toutefois, le pastorat a aussi exercé en son temps une forme de pouvoir qui a pu générer des cas d'abus et une tendance à les minimiser. Les victimes, en l'occurrence, étaient plutôt des femmes… Nous avons donc nous aussi à opérer une révolution copernicienne sur ce point, à l'image de la société tout entière: un pasteur mis au ban de sa communauté parce qu'il a commis un abus n'est jamais à plaindre!

Ce week-end, on fête la vendange

CORTAILLOD Des extraterrestres et des verres consignés s'ajoutent au programme de la 44e Fête de la vendange.

Celles et ceux qui ne se seraient pas encore assez désaltérés, au sortir de la Fête des vendanges de Neuchâtel, ont encore une chance d'étancher leur soif.
Comme chaque année, le week-end suivant celle de la capitale cantonale, Cortaillod organise sa Fête de la vendange. Au singulier donc. «Je ne crois pas qu'il y ait une raison particulière à ce nom. L'idée était surtout de se différencier de celle de Neuchâtel», explique Marc Schwendimann, le président du comité d'organisation.
Au programme de ce week-end, du vin bien sûr, mais aussi des DJ, un stand de grimage, une soupe aux pois, quelques carrousels et tire-pipes. Le seul changement notable «et logique», indique Marc Schwendimann, c'est le passage aux verres consignés.

4000 personnes attendues

Le traditionnel cortège, qui démarre à 15h15 (les inscriptions débutent à 14h30), sera cette année dédié à «la conquête de l'espace». «Les thèmes n'ont jamais grand-chose à voir avec les vendanges», rigole l'organisateur. «On essaie de proposer des choses que l'on n'a jamais faites!»



La météo s'annonce plus clémente qu'en 2023. ARCHIVES LUCAS VUITEL

Pour cette 44e édition, quelque 4000 personnes sont attendues ce week-end dans la rue des Coteaux, le long de laquelle seront disséminés une dizaine de stands. Comme de coutume, la Fête de la vendage a une commune invitée, en l'occurrence celle de Vully-les-Lacs, dans la Broye vaudoise.
Les deux soirées se termineront à 3 heures. Les bus gratuits, direction le Littoral est, partiront à 3h30. A cette heure-ci, tout le monde devrait être repu. **SEP**

Le Style sapin s'expose en Belgique

BRUXELLES Jusqu'au 26 novembre, la variante chaux-de-fonnière de l'Art nouveau sera à l'honneur dans la capitale belge.

L'art chaux-de-fonnier s'exporte en Belgique!
Plus précisément, le Style sapin sera au cœur d'une exposition présentée aux Halles de Saint-Géry, à Bruxelles, jusqu'au 26 novembre.
Celle-ci est réalisée dans le cadre de «Art nouveau Brussels 2023» organisé par le Réseaux Art nouveau network, dont La Chaux-de-Fonds est un membre actif. Ce réseau a pour objectif de mettre en valeur l'Art nouveau dans toute l'Europe. C'est donc tout naturellement que la Métropole horlogère peut mettre en lumière le Style sapin au travers notamment de la Villa Fallet, acquise par la Ville en 2022.
«Durant deux mois, le public pourra découvrir la richesse de ce patrimoine artistique et les enjeux qui y sont liés, comme celui de sa fragilité ou de sa reconversion», peut-on lire dans un communiqué de presse. **EDE**

A Tramelan, on imagine les Eglises du futur

RELIGION Chamanisme, médiumnité, druidisme ou encore tarologie seront au rendez-vous de la première édition du Festival de spiritualités, qui aura lieu jusqu'au 1er octobre dans la commune du Jura bernois

LUCAS VUILLEUMIER/PROTESTINFO

Parler avec les morts lors d'un atelier de médiumnité, pratiquer la divination grâce au tarot de Marseille ou encore s'entretenir avec un chamane… Voici quelques activités proposées par le premier Festival de spiritualités, qui aura lieu du 28 septembre au 1er octobre à Tramelan (BE). Organisée par les Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure (Refbejuso), la manifestation se veut un «lieu de dialogue entre spiritualités actuelles, nouvelles, émergentes, antiques, redécouvertes et chrétiennes» et entend «dépasser le cadre des religions pour s'ouvrir au niveau de la spiritualité». En clair: mettre de côté les traditions pour ne s'occuper que d'une certaine transcendance.

Druidesse et faiseur de secrets

Si l'initiative peut surprendre, elle n'est en tout cas pas «un moyen de promotion pour ces spiritualités alternatives ni une façon de profiter de leur popularité», assure Gilles Bourquin, pasteur du Jura bernois et membre du comité de pilotage. A ses yeux, cet événement intervient comme un «travail à faire sur soi-même, afin de se confronter à d'autres réalités et peut-être faire tomber certains préjugés».

Pour Anne-Dominique Grosvernier, responsable de la catéchèse pour l'Eglise jurassienne et co-organisatrice, il s'agit notamment de répondre aux questionnements des jeunes. Cette psychologue et formatrice d'adultes – qui «s'adresse à Dieu et aux anges» quand elle pratique la psychokinésiologie – avance que «la spiritualité chrétienne doit pouvoir donner des pistes à la recherche de sens toujours aussi forte des jeunes. Or les institutions comme les Eglises réformées ne séduisent plus. D'où l'intérêt d'aller voir ce que les autres spiritualités peuvent nous apporter…»

Témoin de la «désaffection des croyants en milieu ecclésial», Gilles Bourquin est d'avis que «les Eglises doivent faire leur travail en conservant leur ligne, mais enlever les œillères qu'elles peuvent parfois avoir au sujet des différentes expériences spirituelles existantes.» La démarche de ce festival a «avant tout pour but de bénéficier d'un meilleur discernement, en connaissant mieux la nature d'un large éventail de spiritualités alternatives. Même s'il existe forcément des contradictions théologiques, cette opération vise un rapprochement entre les différents acteurs du secteur, appelés à dialoguer.» Une ouverture que saluent les intervenants du festival, dont Georges Delaloye.

Pour ce faiseur de secrets et magnétiseur valaisan, qui participera à une table ronde et proposera un atelier afin de faire découvrir ses dons de guérisseur, «nous sommes tous chrétiens, et il est bon que les Eglises sortent de leur cadre strict en mettant de l'eau dans leur vin. Toutes les spiritualités vont vers la même source, la même envie de bien et de bien-être.» Même constat chez Joëlle Chautems, druidesse et star des librairies avec des ouvrages comme *Eveille ton potentiel magique* (Ed. Favre, 2021). «Il serait formidable qu'à l'avenir nous puissions aller vers une forme d'unité. Après tout, le respect, l'écoute et l'empathie sont des valeurs présentes dans toutes les religions du monde», relève celle qui participera également à une table ronde et animera un atelier autour de sa pratique.

«Il est bon que les Eglises sortent de leur cadre strict en mettant de l'eau dans leur vin»

GEORGES DELALOYE, FAISEUR DE SECRETS ET MAGNÉTISEUR VALAISAN

«La juxtaposition des croyances voulue par ce festival se retrouve souvent dans la façon dont les personnes intéressées les abordent», réagit l'historien des religions Jean-François Mayer. A savoir «par des incursions occasionnelles, en touchant un peu à tout sans forcément se fixer durablement sur une pratique définie.» De fait, Joëlle Chautems raconte s'être intéressée «au bouddhisme tibétain, puis au soufisme ou encore à la kabbale et la mystique juive» avant de devenir druidesse.

Jean-François Mayer évoque également la notion de «marché», rejoignant ainsi les préoccupations du sociologue des religions de l'Université de Lausanne Jörg Stolz. A propos de l'offre ésotérique romande, ce dernier souligne que «la plupart des personnes qui se déclarent professionnelles restent avant tout des entrepreneurs spirituels. Leur démarche est donc à différencier de celle d'une Eglise nationale, qui ne vous demandera pas d'argent pour ses services.»

De son côté, la philosophe et enseignante à la Faculté de théologie de l'Université de Genève Mariel Mazzocco, qui donnera une conférence à Tramelan sur l'influence des spiritualités dans nos vies, salue cette envie «d'enrichissement mutuel» manifestée par les Eglises au-delà de ce seul festival. «Les institutions religieuses ont tout à gagner à s'intéresser de façon critique à ces nouvelles spiritualités et à la manière dont celles-ci s'inscrivent dans une dimension individualiste, proche du développement personnel et donc plus en phase avec la société actuelle.»

Jusqu'à abandonner leur aspect communautaire? «Pas complètement, mais tout le monde s'adapte à son époque, du parti politique au club de sport, c'est bien normal», explique Olivier Bauer, professeur ordinaire à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne. Le 20 septembre, ce dernier a d'ailleurs lancé, à l'Université de Genève, un cours sous forme de réflexion sur la possibilité d'«ouvrir la paroisse de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) de Prilly-Jouxtens à de nouvelles spiritualités».

Rester «pertinent» aujourd'hui

A l'initiative d'Isabelle Graeslé, pasteure du lieu, il est notamment demandé aux étudiants théologiens d'évaluer comment cette ouverture pourrait rester «fidèle à différentes compréhensions de l'Evangile et pertinente dans un contexte contemporain». Cette ministre dispense déjà plusieurs ateliers où prière et liturgie traditionnelle laissent place à des séances de méditation. «Il est bienvenu pour un nombre grandissant de paroissiens d'utiliser de nouvelles pratiques, afin que quelque chose de différent se passe en Eglise», exprime-t-elle. «La sensation d'une transcendance vécue davantage par le corps.»

Cette approche se nourrit notamment des travaux du pasteur et accompagnateur psycho-spirituel Nils Phildius, créateur de la Maison bleu ciel de Lancy (GE), un «espace de spiritualité ouvert à toute personne en recherche d'intériorité». Sa conception d'une «spiritualité non duelle» se base sur «la conviction qu'en plongeant en soi-même, on peut trouver l'infini de Dieu». Pour Olivier Bauer, il est sûrement «plus audible pour les jeunes générations de présenter une foi chrétienne plus ressentie qu'intellectuelle». Et de conclure que celle-ci pourrait peut-être se pratiquer «dans une forme très dépouillée, qui donne à vivre l'essentiel de l'Evangile: aimer son prochain comme soi-même». ▬

Festival de spiritualités, CIP de Tramelan (BE) du 28 septembre au 1er octobre 2023.

EN BREF

Décès de l'acteur Michael Gambon, alias Dumbledore

L'acteur britannique et irlandais qui a incarné au cinéma le personnage de Dumbledore dans *Harry Potter*, est mort à l'âge de 82 ans, a annoncé hier sa famille. En cinq décennies de carrière, Michael Gambon a remporté quatre (bien quatre) Baftas et a incarné le directeur de l'école des sorciers dans six des huits films de la saga *Harry Potter*. AFP

Amin Maalouf élu à la tête de l'Académie française

L'écrivain franco-libanais succède à Hélène Carrère d'Encausse, à la direction de l'Académie française. Amin Maalouf s'inscrit en tant que figure du roman historique d'inspiration orientale, ayant consacré son œuvre au rapprochement des civilisations. Reçu à l'Académie en 2012, il avait fait inscrire sur son épée une Marianne et un cèdre du Liban. AFP

MAIS ENCORE

Plage des Six Pompes: soutien de 210 000 francs

La Plage des Six Pompes, annulée à quelques jours de son ouverture en raison de la tempête du 24 juillet qui s'est abattue sur La Chaux-de-Fonds (NE), a reçu 110 000 francs de dons privés pour couvrir ses pertes. Un montant qui s'ajoute aux 100 000 francs de soutien public annoncés mercredi. Le festival des arts de rue estime avoir «les ressources financières nécessaires pour voir l'avenir plus sereinement». (ATS)

Quatre artistes pour un «Mirage» au MCBA

EXPOSITION Natacha Donzé, Jean-Luc Manz, Gina Proenza et Denis Savary ont travaillé ensemble et inventé un paysage intérieur où donner à voir leurs œuvres

ELÉONORE SULSER
@eleonoresulser

Vous êtes bien dans une salle de musée, mais à chaque pas, vous vous enfoncez légèrement dans le sol et faites un bruit crissant. Est-ce de la neige? Non, c'est un sol de gravier de verre, scintillant comme un désert de sel. Et c'est aussi une œuvre d'art, baptisée *Flower of Fog* par Denis Savary (1981), qui participe avec Jean-Luc Manz (1952), Gina Proenza (1994) et Natacha Donzé (1991) à une exposition collective intitulée *Mirage*.

Si on peut aujourd'hui découvrir, derrière la boutique du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA), un espace «projet» complètement réinventé par quatre artistes d'ici, de différentes générations mais tous impliqués dans l'art contemporain, c'est parce que la Collection d'art de la BCV les a invités à produire des œuvres et à réfléchir de concert à leur présentation.

Ces artistes «n'ont jamais travaillé ensemble, explique Catherine Othenin-Girard, historienne de l'art, conservatrice de la collection d'art BCV, qui a imaginé et suivi ce projet. Mais ils connaissent et respectent leur travail respectif. (…) Dans leurs positionnements d'artistes, dans leurs processus de travail, il y a des similarités, mais pas pour autant de connexion vraiment formelle.» A raison d'une rencontre par mois environ, pendant un an, «les artistes ont beaucoup échangé», notamment sur «leurs sources et sur leurs protocoles de travail», dit-elle.

La Collection d'art BCV, lancée en 1970, s'est régulièrement enrichie jusqu'à compter quelque 2400 œuvres. La démarche de *Mirage* est différente. Il ne s'agit pas, cette fois, de faire grossir la collection, mais de soutenir le travail d'artistes tout en créant, entre eux, une émulation: «Les œuvres qui sont présentées ici ont été réalisées en 2023. Elles sont les propriétés des artistes, même si certaines entreront peut-être dans la collection. Ce qui, entre guillemets, est propriété de la Banque, c'est le projet» lui-même, explique l'historienne de l'art.

Sur le sol scintillant, de grandes formes bleues d'allure animale, *Bugatti I, II* et *III*, semblent en train de paître. Ce sont de grands «tamanoirs» en hommage aux surréalistes, à André Breton et Salvador Dalí, qui prisaient fort les fourmiliers. Sur les murs latéraux, Jean-Luc Manz dialogue, lui aussi, à sa manière avec l'histoire de l'art, en présentant *Le Peintre I*, un travail tout en épure et en géométrie sur *LesMénines* (1656) de Vélasquez, célèbre exemple de mise en abyme. Le tableau de Jean-Luc Manz possède les dimensions du tableau original, et représente à l'échelle, en blanc sur fond noir, le tableau qui figure dans le tableau, multipliant ainsi les plans de réflexion sur la place du peintre. Autre écho d'une œuvre ancienne, *La Tempête* de Gina Proenza cite le fameux tableau du Vénitien Giorgione (1506-1508), interrogeant la tension qu'il instaure entre l'orage qui menace et la tranquillité de la mère et l'enfant au premier plan.

«Solidaire/Solitaire»

Près des fenêtres qui donnent sur l'esplanade de Plateforme 10, Gina Proenza a installé deux bancs, l'un en fer forgé, l'autre en bois. Objets qui semblent aller de soi, dans le «paysage composé» de cette exposition, mais qui sont, aussi, hautement polysémiques: leurs matériaux, leur forme et jusqu'au message qu'ils affichent «Solidaire/Solitaire», tout fait référence. Au mur, à l'opposé des baies vitrées, de l'autre côté du désert de verre, les toiles de Natacha Donzé mènent vers d'autres mirages organiques ou stellaires: sa peinture diffractée, poudrée, richement et finement chatoyante, posée au pinceau, à la brosse ou à l'aérographe, se pare, elle aussi, de microbilles de verre. Une exposition de dimension modeste mais traversée d'échos et de correspondances. ▬

Exposition «Mirage. La collection d'art BCV invite Natacha Donzé, Gina Proenza, Jean-Luc Manz et Denis Savary». Au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, jusqu'au 7 janvier 2024.

PUBLICITÉ



Théologie

Faut-il démasculiniser Dieu?

L'Église protestante de Genève et l'UNIGE organisent une journée d'étude pour discuter de la façon d'évoquer la divinité.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

Démasculiniser nos représentations de Dieu? Ce chantier de la Compagnie des pasteurs et des diacres, autorité théologique de l'Église protestante de Genève (EPG), avait choqué au-delà de la communauté protestante. Cette réflexion – révélée en 2022 par Protestinfo – sera publiquement relancée ce jeudi 5 octobre, grâce à une journée d'études intitulée «Quels langages pour dire Dieu» en partenariat avec l'Université de Genève (UNIGE).

L'occasion d'écouter chercheurs et pasteurs aborder sous l'angle critique la question du genre de Dieu et d'ouvrir un dialogue entre ceux que l'idée que Dieu puisse être «Notre Mère» scandalise et ceux pour qui la conception d'un Dieu uniquement masculin dérange. Explications avec Laurence Mottier, modératrice de la Compagnie.



Laurence Mottier est modératrice de la Compagnie des pasteurs et diacres de l'EPG. DR

L'EPG organise avec l'UNIGE une journée d'étude autour des «langages pour parler de Dieu», et s'ouvre notamment sur la question de «Dieu notre Père ou Mère». Pourquoi continuer cette réflexion?
Cette réflexion fait partie de l'attention permanente de l'Église et des théologiens de chercher les langages les plus adéquats pour dire Dieu aujourd'hui. Notre idée est que l'Évangile est une parole vivante, en dialogue avec notre époque. Aborder la question de Dieu et des noms qui lui sont attribués participe de cette quête du sens à donner à notre héritage chrétien et à la foi en Christ.

Initiée fin 2021 par la Compagnie des pasteurs, où en est cette réflexion aujourd'hui?
Après la controverse début 2022, le groupe de travail qui s'occupe de cette question au sein de la Compagnie a pris le temps de discerner comment poursuivre sa réflexion de la meilleure façon. C'est à ce moment-là que nous avons fait appel à la Faculté de théologie, afin de faire avancer la réflexion. En effet, cette journée d'étude se veut un espace de débat et de questionnement commun, où les chercheurs aborderont de façon critique la thématique du genre et du langage. Elle est ouverte à toute personne, protestante ou non.

Pourquoi ce débat est-il essentiel à vos yeux?
La question de Dieu, qui n'est plus une évidence dans notre société, souffre d'une conception assez figée.

Chez un certain groupe de personnes, la jeune génération mais pas seulement, il existe un besoin fort de tisser un lien plus vital au divin, qui passe notamment par ces questions de genre. Il y a une nécessité que je perçois de pouvoir exprimer, depuis l'expérience humaine, une façon différente de vivre la transcendance et pour laquelle le langage traditionnel est devenu un obstacle. Cette journée d'étude organisée avec l'UNIGE sera donc l'occasion de nourrir cette quête de diversité.

Comment comprenez-vous la controverse qui a eu lieu?
Je la comprends comme une crispation liée à des enjeux intergénérationnels.

Tout le monde ne vit pas sa foi de la même façon, et il se trouve que le fait de ne pas se référer uniquement à Dieu en des termes masculins est justement un réel enjeu pour certaines personnes aujourd'hui. Comment ne pas le comprendre? C'est vraiment ce qui m'a frappée au moment de cette controverse: le manque de dialogue.

Avez-vous discuté avec des personnes réfractaires?
Oui. J'ai compris que pour ces personnes, le lien à Dieu et le moment du culte étaient un espace de sécurité et d'identité.

Je suis donc très attentive à cela et au droit qu'ont ces protestants de se sentir dérangés par cette réflexion. Interroger les représentations de Dieu n'est pas une obligation, rien n'est imposé.

Mais le fait que certaines personnes aient envie d'ouvrir ce débat doit aussi être entendu. J'essaie donc de prôner la tolérance. Il n'est pas question de se rejeter parce qu'un sujet dérange. D'un côté comme de l'autre.

Ce besoin n'est-il pas minoritaire chez les protestants?
C'est difficile à évaluer. Mais le groupe de travail estime qu'il est intéressant de se pencher sur le sujet. Et je suis reconnaissante à la Faculté d'offrir ses compétences dans ce but.

La nouvelle présidente de l'EPG a déclaré qu'aucune décision n'était à l'ordre du jour sur ce point. Y a-t-il un rapport de force entre la compagnie et votre Église sur cette question?
Pas du tout. Les autorités de l'EPG reconnaissent à la Compagnie la liberté d'ouvrir des champs théologiques et d'en débattre, mais nous sommes à ce titre force de propositions. Notre groupe de travail n'a d'ailleurs pas de visée institutionnelle à ce jour mais souhaite susciter une discussion calme, sereine et tonique. Ce sera au Consistoire (Législatif), le moment venu, de se prononcer et de décider.

N'avez-vous pas peur de relancer la polémique?
Notre ambition est au contraire d'ouvrir un dialogue de qualité par des éclairages bibliques, historiques et théologiques. Ce n'est pas en mettant sous le tapis certaines problématiques que nous pourrons avancer en Église.

N'est-il pas problématique que tous les intervenants semblent plutôt acquis à votre cause?
Ce n'est pas le cas. Il s'agit d'universitaires et de chercheurs, et pas de personnes engagées ou militantes. Le milieu académique est neutre. Le but de cette journée est de questionner de manière critique les façons de nommer Dieu dans l'histoire et à l'époque contemporaine, et d'instaurer un dialogue constructif avec des points de vue spécifiques à chaque intervenant. On n'offrira donc pas de réponse exhaustive ou dogmatique. La Faculté de théologie n'est pas là pour ça.

«Quels langages pour dire Dieu»
Jeudi 5 octobre, 9 h 15-17 h.
Paroisse Saint-Pierre
Auditorium Barbier-Müller
Entrée libre sans inscription.

Salon du frontalier

Bilan Le Salon du frontalier, qui se tenait pour la première fois à La Roche-sur-Foron, a attiré près de 2000 personnes entre vendredi et samedi. Au Parc des expositions Rochexpo, vingt et un exposants et deux agences de placement étaient à disposition des visiteurs afin de leur fournir informations et conseils sur les modalités des contrats de travail, la fiscalité, les assurances maladie ou encore la prévoyance professionnelle. Trente-trois sessions de conférences et ateliers ont également été organisées.
Alors que les frontaliers avaient depuis une vingtaine d'années leurs Journées transfrontalières, le Groupement transfrontalier européen (GTE), à l'origine de l'événement, a décidé de changer de concept pour en faire un salon afin de mieux répondre aux attentes des frontaliers et d'attirer davantage de monde. «Nous avons été ravis de cette édition, qui relance une nouvelle dynamique. La fréquentation est similaire aux années avant le Covid, et les exposants ont été dans l'ensemble tout à fait satisfaits de ce salon», se réjouit Manon Christen, chargée de communication du Groupement transfrontalier européen. À noter que l'événement coïncidait cette année avec le 60e anniversaire de la création du GTE, en 1963. **CZH**

Forum des arbres

Événement L'association Arbres sciences et tradition organise, en partenariat avec la Ville de Genève, le deuxième Forum international des arbres. L'événement, qui se tiendra à la salle communale de Plainpalais du 12 au 15 octobre, proposera des conférences, des tables rondes et des projections de films autour des arbres et de la biodiversité. **LFR**

Excès de vitesse

France voisine La semaine dernière, un automobiliste conduisant une Porsche a été intercepté à une vitesse de 189 km/h entre Annecy et Genève, rapporte le journal «Le Messager». L'individu, d'origine suédoise, se rendait en Suisse et n'a pu résister à l'envie de «tester la voiture sur une si belle route dénuée de tout trafic au moment des faits». Son permis de conduire lui a été retiré et son véhicule a été placé en fourrière, en attendant la prononciation d'une sanction pénale. **LFR**

PUBLICITÉ

Fête de la Bénichon de Châtel-Saint-Denis

20% de rabais

Venez découvrir la traditionnelle fête Bénichon au Corbetta boutique hôtel tout en profitant d'une bulle d'oxygène dépaysante aux Paccots.

Forfait Bénichon
- 2 nuits dans une chambre double spacieuse avec une magnifique vue
- 2 petits déjeuners – buffet avec des produits de qualité
- un repas au Bistro d'Aimé
- un menu de Bénichon
- Entrées à la fête de la Bénichon de Chatel-Saint-Denis
- Accès au SPA
- Peignoir et slipper

Plus d'informations
boutiquehotelcorbetta.ch

Votre offre carte blanche*
Chambre double vue montagne
Sfr. 325.–/personne + taxe de séjour/
supplément chambre individuelle Sfr. 70.–/nuit
Chambre double vue village
Sfr. 305.–/personne + taxe de séjour/
supplément chambre individuelle Sfr. 70.–/nuit
Suppl. en JS: Sfr. 100.–/jour

Offre valable uniquement du 14 au 16 octobre 2023

Comment profiter de l'offre:
Pour les réservations, veuillez contacter le numéro 021 948 71 20 et indiquer le code «carte blanche Tribune de Genève». Sur place, votre carte blanche vous sera demandée.
*L'offre est limitée et non cumulable



carte blanche
Tribune de Genève

Votre abo et bien plus.
Tous les avantages abonné·e·s sur tdg.ch/carteblanche

Anne-Sylvie Sprenger, *protestinfo*

«On ne cherche pas à invisibiliser le religieux»

Alors que la France a décidé d'interdire le port des abayas dans les écoles en raison de l'ampleur du phénomène, la Suisse semble préservée par cette mode identitaire. Comment l'expliquer?

Tandis que le Ministère français de l'Education a décidé d'interdire les abayas dans les lieux de formation, appelant ainsi à «faire bloc» face aux «atteintes à la laïcité», la Suisse semble épargnée par ce phénomène. La sociologue Mallory Schneuwly Purdie, maître assistante au Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg, nous livre ses explications.



© Keystone

Ci-dessous
L'abaya, longue robe ample et couvrante, est portée notamment en Arabie Saoudite et au Maghreb.

Pourquoi la problématique du port de l'abaya est-elle inexistante en Suisse?

Mallory Schneuwly Purdie: – En France, cette thématique est vue comme une «atteinte à la laïcité». Or la Suisse entretient un rapport complètement différent à la laïcité. Même Genève et Neuchâtel, qui ont pourtant des Constitutions cantonales laïques, sont bien loin de la manière dont le religieux est perçu en France. En Suisse, on ne cherche pas à invisibiliser complètement le religieux dans l'espace public. De fait, on ne met pas la même charge émotionnelle derrière telle ou telle tenue.

Le voile est comparativement très peu présent en Suisse. Comment l'expliquer?

– Peut-être parce qu'on n'en a pas fait une affaire d'Etat! Nous n'appliquons pas les mêmes critères en matière de laïcité, mais un principe de neutralité confessionnelle de l'Etat strict: le personnel de l'Etat, dont les enseignants, se doit d'être confessionnellement neutre, cela justement pour permettre aux utilisateurs de l'Etat d'entretenir des confessions religieuses. La liberté de conscience et de croyance est un droit fondamental garanti par la Constitution fédérale et les constitutions cantonales.

Cette liberté religieuse signifie-t-elle pour autant le droit de la montrer?

– En Suisse, les utilisateurs de l'Etat ont le droit de montrer leur appartenance religieuse dans le respect des autres confessions. En 2015, le Tribunal fédéral a statué sur le droit des jeunes filles à être voilées à l'école. L'arrêté précise néanmoins que ce droit pourrait être restreint si le comportement de la jeune fille devenait contraire à la liberté religieuse d'autres élèves. Par exemple, si elle faisait pression sur les autres filles musulmanes pour qu'elles adoptent aussi le voile ou traite les filles qui portent des jupes ou des décolletés de «bonbons souillés» ou autres. Dans ce cas, sa liberté d'être voilée pourrait être limitée. Mais sur le principe, en Suisse, on accepte la visibilité des identités religieuses.

Le port de l'abaya serait donc une réaction à l'interdit du voile?

– On peut le voir ainsi, mais certainement pas pour toutes les filles qui portent une abaya. Il ne faudrait pas oublier le côté pratique de cet habit quand vous voulez respecter le code de la pudeur de votre religion. Vous pouvez être habillée dessous comme vous voulez: être en jogging, en short ou sexy dans une robe moulante. Mais quand vous sortez, vous enfilez votre abaya et vous êtes en règle. Il ne faut pas voir uniquement le côté revendicateur de cet habit.

Ce sentiment existe-t-il tout de même chez certaines jeunes filles?

– Pour certaines d'entre elles, c'est peut-être le cas parce qu'elles se sentent discriminées et non respectées dans leur identité religieuse.

Relève-t-on aussi des différences entre l'islam de Suisse et l'islam de France?

– En France, l'écrasante majorité des musulmans, s'ils sont aujourd'hui Français, ont des origines algérienne ou marocaine. La construction de l'islam en Suisse est complètement différente, car c'est un islam beaucoup plus divers. La France a un islam majoritairement maghrébin et arabe alors que chez nous, on a majoritairement un islam sunnite, avant tout balkanique, qui se divise entre un islam albanophone et un islam bosniaque, à son tour pluriel. Et nous avons aussi un islam des communautés turques et un islam arabophone qui vient majoritairement du Maghreb et du Moyen-Orient. En Suisse, il n'y a donc pas de prédominance d'un islam sur les autres.



Mallory Schneuwly Purdie travaille au Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg. © DR

Cela expliquerait également ce rapport différent aux manifestations vestimentaires?

– Cela a évidemment aussi un impact. Dans les pays du Maghreb en général, l'islam est religion d'Etat. Alors que le Kosovo et l'Albanie connaissent une conception de la laïcité proche de celle en vigueur en Suisse. Il faut aussi arrêter de renvoyer tout le temps les musulmans à leur pays d'origine! En France, on parle de la quatrième ou de la cinquième génération. A travers ces vêtements, ces jeunes filles manifestent peut-être aussi un ras-le-bol par rapport aux discriminations dont elles sont victimes, comme les garçons, en tant que descendants d'immigrés, musulmans, arabes, habitants de zones d'éducation prioritaire. Ils essaient alors de se réinventer, voire de s'affirmer, dans une identité qui ne leur est pas régulièrement refusée.

> **«En Suisse, il n'y a pas de prédominance d'un islam sur les autres.»**

Ces discriminations sont-elles moins fortes en Suisse?

– En Suisse, nous avons de vrais programmes d'intégration. Et nous n'avons pas la même histoire coloniale ni la même histoire migratoire. Nous n'avons pas non plus les mêmes problèmes financiers. Car les crispations identitaires ressortent davantage en situations de crise. Or la France est aujourd'hui en crise dans ses institutions. Ici on a beaucoup moins ce type de positionnement très antigouvernemental, contre l'identité nationale. On a un peu connu un manque de confiance dans nos institutions pendant la crise sanitaire, mais c'est retombé. Tandis qu'en France, c'est un mal qui ronge.

PUBLICITÉ

A VENDRE

Orgue numérique ALLEN, neuf (janvier 2023) pour cause de changement de vie.

Meuble exécution spéciale en chêne teinté avec décors néo-gothiques et pédalier avec touches blanches en érable.

2 claviers 61 touches et pédalier 32 notes. 34 jeux dont un 32'.

L'aspect général est celui d'une console d'un vrai orgue ainsi que la sonorité. Garantie 10 ans. Prix effectif Fr. 31'000.-, cédé Fr. 23'000.-.

Conviendrait pour une maison ou pour une église ou salle de grandeur moyenne. Disponible immédiatement.

Tél. 021 906 89 29 ou 079 318 89 89

L'éditorial

Roger Nordmann, à la guerre comme à la guerre

Claude Ansermoz
Rédacteur en chef



Lorsque le PDC fribourgeois Urs Schwaller a tenté de succéder au conseiller fédéral valaisan PLR Pascal Couchepin, un de ses arguments de campagne était: «Je suis aussi le candidat de la Romandie.» Déclamé avec une pointe d'accent singinois. Pour viser le siège d'Alain Berset tout en convainquant qu'il n'est pas seulement latin, Roger Nordmann tente le «Beaucoup d'Alémaniques me considèrent comme l'un des leurs». Originaire de Seuzach, le socialiste n'a pas été jusqu'à dire qu'il était le plus Zurichois des Vaudois. Et ce, vingt-cinq ans jour pour jour après la mort de Jean-Pascal Delamuraz. «*Serial* candidateur» aux fonctions prestigieuses, l'homme a indéniablement des qualités. Avant qu'il ne soit battu aux primaires à la course aux États il y a quatre ans, je l'avais comparé à un personnage de bande dessinée, un Marsupilami qui avait su tempérer son côté «chien fou». Pour comprendre sa nouvelle bataille, il faut peut-être aller plus loin dans l'étymologie de son prénom aux origines… germaniques (*hrod*, «victorieux», et *gari*, «la lance»). Roger signifierait ainsi «lance victorieuse» et par extension «glorieux guerrier».

Question timing, de prime abord, ce combat pourrait ressembler à celui de Don Quichotte. Il y a déjà un Vaudois au Conseil fédéral. Le temps semble acquis à un retour à une majorité alémanique pure AOP et les autres prétendants sont solides. À l'interne de son parti, les soutiens sont pour le moins timorés et on ne peut pas dire que son profil fait rêver la droite conservatrice, qui va certainement renforcer son poids au sortir des prochaines fédérales. Bref, tout laisse à penser que les planètes ne sont pas alignées pour ce lobbyiste solaire convaincu.

Mais Roger Nordmann le sait, c'est probablement maintenant ou jamais. Il saisit la fenêtre d'opportunité en sachant que, si une élection au Conseil fédéral se joue de moins en moins avec de longs couteaux, ce n'est pas toujours la favorite ou le favori qui s'impose. Pas grand monde ne croyait par exemple aux chances de Guy Parmelin ou d'Elisabeth Baume-Schneider. Dans son chef-d'œuvre, Cervantes écrit à la fois «La valeur qui va jusqu'à la témérité est plus près de la folie que du courage», «Mourir en combattant sied mieux au soldat qu'être libre dans la fuite» et «Mieux vaut la honte sur le visage que la tache dans le cœur». **Page 17**

Bénédicte L'UE souhaite renouer le dialogue avec la Suisse



Réflexions

Nommer les choses, c'est déjà les appréhender

L'invitée

Anne-Sylvie Sprenger
Responsable éditoriale de Protestinfo



Il y a des détails qui ne trompent pas. Des flous artistiques plus qu'évocateurs. Ainsi de la place du fait religieux dans l'enseignement. Alors que le Conseil fédéral vient d'adopter la révision de la maturité fédérale visant à garantir les mêmes exigences sur tout le territoire suisse, une matière a échappé – encore une fois – à tout cadrage national.

En effet, alors que les enseignants du secondaire enjoignaient à la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP) de faire des religions une discipline obligatoire au niveau gymnasial, la mention de sa seule existence en tant que branche à option est même passée à la trappe. Plus rien n'y fait référence dans les nouvelles bases légales, pas plus qu'à l'enseignement du chinois ou du russe.

Il faut dire que cela aura le mérite de simplifier les choses. Car si aujourd'hui il revient aux cantons de décider de la place qu'ils souhaitent faire à l'enseignement du fait religieux au niveau du secondaire II – allant de l'absence totale à l'obligation la plus stricte –, c'est sa matière même qui semble résister à toute tentative de définition commune.

Seule certitude: tous les départements cantonaux de l'instruction publique s'accordent aujourd'hui sur le fait que l'école publique n'a pas à faire de catéchisme, et tiennent à le faire savoir.

Or pour s'en défendre, chacun a opté pour son propre intitulé. Ainsi, dans les cantons de Fribourg et du Jura, on parlera respectivement de «sciences religieuses» et de «science des religions». Histoire de bien insister sur leur conformité aux exigences d'objectivité.

Dans le canton de Vaud, on garde cet apport de rationalité scientifique que l'on rattache également à la notion historique et l'on prodigue ainsi un enseignement en «Histoire et science des religions». Tandis qu'en Valais on s'attache à rappeler tant la notion culturelle des religions que leur participation à soutenir une réflexion d'ordre moral. Le cours baptisé «Éthique et cultures religieuses» y est d'ailleurs obligatoire.

> «Tous les départements cantonaux de l'instruction publique s'accordent sur le fait que l'école publique n'a pas à faire de catéchisme.»

Loin d'être anecdotique, cette difficulté à dire est au contraire révélatrice du malaise qui entoure cette matière qui se veut la plus rationnelle possible, mais relève, à l'opposé, bien de la part la plus intime de chaque être humain – et ce, quelles que soient ses croyances. Pour ne pas devoir se confronter à ce qui apparaît dès lors comme une injonction contraire, par facilité aussi, certains cantons continueront de reléguer cette discipline aux oubliettes des possibles.

«Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde», disait Albert Camus. «Ne pas les nommer, c'est nier notre humanité.» Or, dans l'histoire du monde, le déni n'a jamais été une opération salutaire.

Loi climat et fédérales: pas le moment de se relâcher

L'invitée

Virginie Cavalli
Conseillère communale Vert'libérale, Lausanne



Le 18 juin, 59,1% de la population se prononçait sur la «loi climat». Une belle victoire pour une classe politique unie (à part les *Neinsager* usuels qu'on ne citera pas ici) derrière une loi-cadre.

Effectivement, la loi climat n'est pas plus qu'une base minimale pour pouvoir donner l'impulsion nécessaire à la Suisse d'atteindre les objectifs des Accords de Paris. Elle propose des investissements timides dans le secteur du chauffage et de l'innovation. C'est le compromis suisse, me direz-vous, ça ronronne et cela n'aime pas être trop bousculé.

Alors, oui, je suis ravie que la loi climat ait pu convaincre largement et passer la rampe. Le premier constat de ce succès, c'est que seule une proposition libérale proposant des investissements et des incitations a pu passer le test populaire en Suisse. Le second, c'est qu'un consensus populaire est né sur le sujet. C'est réjouissant pour les forces écologistes de ce pays, toutes convictions confondues.

C'est un premier pas sur lequel il faut capitaliser pour l'avenir afin de pouvoir entreprendre des réformes ambitieuses et auxquelles une majorité adhère. En effet, tout le monde a envie de faire quelque chose pour le climat, mais il ne faut pas trop que cela touche son confort.

Ainsi, on lit dans certains sondages que les Suisses choisissent sans hésiter la voiture comme mode de déplacement préféré ou encore qu'ils auraient de la peine à prendre une douche froide malgré une pénurie d'électricité menaçante. Parallèlement, les activistes du climat, souvent universitaires et bénéficiaires de ce même système qu'ils dénoncent, bloquent des autoroutes et fâchent celles et ceux qu'il faudrait en réalité convaincre.

Or, on ne peut plus se permettre actuellement de diviser les envies de faire plus pour la planète. Du militant altermondialiste au capitaliste roulant en SUV électrique, il faudra s'unir pour que simplement notre environnement reste habitable et la stabilité de notre démocratie intacte. Pour un côté, il est temps de reconnaître qu'une écologie basée sur la privation ne convainc pas la majorité d'une société postindustrielle, et pour l'autre côté, que notre société basée sur les énergies fossiles mène simplement à notre perte, peu importe sa classe sociale.

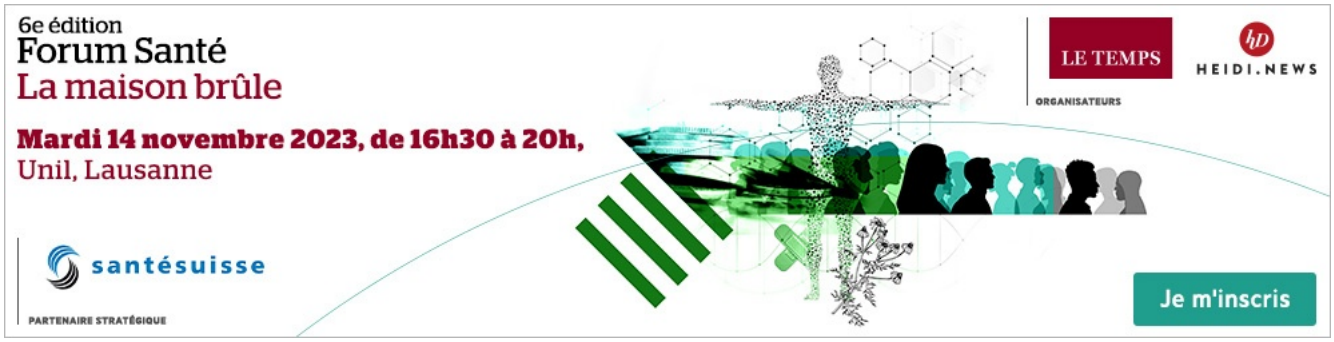
> «On ne peut plus se permettre de diviser les envies de faire plus pour la planète.»

Le vote sur la loi climat nous a montré la voie du succès; soit celle des investissements que notre pays a les moyens de faire et de l'appui à nos PME innovantes. Le prochain pas dans la bonne direction qui devra être fait sans trébucher, c'est élire un parlement le 22 octobre qui sera capable de saisir les enjeux de l'application ambitieuse de cette loi.

Sortie des énergies fossiles, revue de nos infrastructures, de notre mobilité, de notre approvisionnement alimentaire ou de nos modèles de travail: la route sera longue et avec quelques nids-de-poule. Dans la voiture, il doit y avoir une équipe prête à entreprendre ce voyage.

Candidate au Conseil national

Contrôle qualité



Au Guatemala, un «coup d'Etat au ralenti» fomenté par les évangéliques

La tension monte dans le pays autour de l'investiture en janvier du président élu Bernardo Arévalo. Alors qu'une partie de l'élite et des évangéliques s'y oppose par tous les moyens, il est défendu par de nombreux Guatémaltèques, notamment indigènes



Le président du Guatemala, Bernardo Arévalo. — © Pilar Olivares / Reuters

Eduardo Campos Lima (Protestinfo)
Sao Paulo

Publié le 06 octobre 2023 à 10:54. Modifié le 06 octobre 2023 à 11:57.

Portes ouvertes élections fédérales

A l'occasion des élections fédérales, *Le Temps* ouvre tous ses contenus du 6 au 8 octobre 2023. Consultez gratuitement tous nos articles pour comprendre les enjeux de ce rendez-vous électoral.

Vous aimez nos articles?

PROFITEZ DE L'OFFRE SPÉCIALE!

La victoire du social-démocrate Bernardo Arévalo à l'élection présidentielle du 20 août avait été accueillie comme une petite révolution au Guatemala, un pays gouverné par les conservateurs depuis quarante ans. Fils de l'ancien président Juan José Arévalo – le premier élu démocratiquement après la révolution de 1944 qui a gouverné la nation centraméricaine entre 1945 et 1951 –, Bernardo Arévalo a fait campagne avec la promesse de lutter contre la corruption et de développer l'économie.

Lire aussi: Au Guatemala, le parti du président élu a été temporairement suspendu

Or, plus d'un mois après les élections, certains semblent toujours peu disposés à lui céder le pouvoir. Son parti et l'autorité électorale sont devenus les cibles de quelques procureurs, au point que Bernardo Arévalo a dénoncé à plusieurs reprises une tentative de coup d'Etat. Les Guatémaltèques qui le soutiennent, ou qui sont attachés à la démocratie, se mobilisent fortement. Jeudi, des manifestants, pour la plupart indigènes, ont bloqué pour la quatrième journée consécutive une trentaine de routes stratégiques menant aux frontières du Mexique, du Salvador et du Honduras. De son côté, Bernardo Arévalo était de retour de Washington où il avait dénoncé «un coup d'Etat au ralenti». Le risque qu'il soit empêché d'accéder à la présidence est bien réel, selon les analystes.

Un agenda «immoral»

Les évangéliques sont en première ligne de la contestation contre le président élu, notamment ceux qui sont liés aux méga-Eglises du pays. Ils ont du poids: aujourd'hui, 43% des Guatémaltèques sont évangéliques et 41% catholiques, selon un récent sondage Gallup.

«Avant le premier tour, de nombreuses Eglises soutenaient ouvertement la candidate du centre droit Sandra Torres», qui s'est prononcée contre l'avortement et le mariage homosexuel au cours de la campagne, explique l'anthropologue guatémaltèque Claudia Dary, spécialiste du rapport au religieux. «Les pasteurs ne s'attendaient cependant pas à ce que les citoyens partagent les vidéos de leurs sermons politisés sur les réseaux sociaux», relève-t-elle. Le mélange des genres entre prédication religieuse et campagne électorale est interdit par la loi au Guatemala. Or, en six mois, une plateforme destinée aux doléances envers des dirigeants religieux qui feraient campagne au prêchoir a reçu des centaines de plaintes. «Les méga-Eglises se sont fortement impliquées dans la promotion de certains candidats. Elles ont aussi fait circuler de fausses informations contre Bernardo Arévalo sur les thèmes de l'idéologie du genre et de l'avortement», explique Jennyfer Aquino, directrice de cette plateforme.

De nombreux évangéliques perçoivent Bernardo Arévalo comme le défenseur de causes immorales, bien que ce progressiste n'ait pas défendu la décriminalisation de l'avortement durant sa campagne. «Bernardo Arévalo est complètement dissocié des recommandations chrétiennes. Il s'aligne sur l'agenda socialiste et LGBT et n'est pas en accord avec nos valeurs. Il était même présent au mariage de sa fille lesbienne!» commente le pasteur Cesar Ayala, président de l'Alliance évangélique du Guatemala. Ce dernier craint même une «persécution indirecte» des évangéliques, par la voie des impôts ou l'ouverture d'enquêtes, de la part du gouvernement de Bernardo Arévalo. «Nous prions intensément» pour que le président élu ne puisse pas prendre le pouvoir en janvier 2024, confie-t-il. Si les dirigeants évangéliques se sont abstenus de manifester ou de publier des vidéos contestataires par crainte de représailles, ils utilisent leur position dans les Eglises pour critiquer Bernardo Arévalo.

«Pactes entre corrompus»

L'Eglise catholique a, au contraire, défendu les résultats des élections. Le 30 septembre, la conférence épiscopale a publié une note critiquant les actions des procureurs contre le Tribunal électoral et demandant aux autorités d'œuvrer pour la démocratie et la légalité. La plupart des Eglises protestantes historiques, luthériennes et presbytériennes, se montrent préoccupées par un éventuel coup d'Etat.

Selon le sociologue espagnol Santiago Otero, c'est l'oligarchie guatémaltèque - propriétaires fonciers, grands hommes d'affaires, forces armées, représentants politiques qui entretiennent des liens de longue date avec certaines Eglises - qui serait derrière cette tentative de coup d'Etat. Des «pactes entre corrompus», selon le sociologue Santiago Otero. Il estime que pour la présidence de Bernardo Arévalo, le danger est bien là, dans ces tentatives répétées de coup d'Etat, même si «ces élections ont été très propres et transparentes. Même l'oligarchie le sait», déplore-t-il.



NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE



Javier Milei, «le fou» qui pourrait devenir président de l'Argentine, écoute son chien mort et insulte le pape
Publié le 01 septembre 2023 à 16:19. Modifié le 02 septembre 2023 à 09:57.



Agressions sexuelles: une trentaine de membres de l'Eglise catholique signalés à la justice bolivienne
Publié le 28 juin 2023 à 06:09.



La fracture religieuse brésilienne
Publié le 18 janvier 2023 à 18:41. Modifié le 18 janvier 2023 à 20:42.



Putschistes brésiliens: populistes ou évangéliques?

Publié le 10 janvier 2023 à 12:22. Modifié le 10 juin 2023 à 18:47.



Daniel Ortega s'attaque à l'Eglise catholique, la qualifiant de «dictature et tyrannie»

Publié le 29 septembre 2022 à 05:32. Modifié le 10 juin 2023 à 18:58.



Bolsonaro, un mimétisme trumpien dangereux pour la démocratie

Publié le 22 août 2022 à 19:50. Modifié le 10 juin 2023 à 19:03.

LE CHOIX DE LA RÉDACTION



Jacques Rancière: «Nos prétendues démocraties sont des oligarchies»

Publié le 08 octobre 2023 à 22:48. Modifié le 09 octobre 2023 à 09:15.



Maria Kassimova-Moisset met en scène une grand-mère intrépide dans «Rhapsodie balkanique»

Publié le 08 octobre 2023 à 22:02. Modifié le 09 octobre 2023 à 09:15.



Mar-a-Lago, le palais de Donald Trump, est menacé de dévaluation

Publié le 07 octobre 2023 à 18:48. Modifié le 09 octobre 2023 à 09:15.

ARTICLES LES PLUS LUS

1. Plus de 700 Israéliens ont été tués et plus de 2150 ont été blessés
2. Piratage de WhatsApp: agir avant qu'il ne soit trop tard
3. En direct «Plus de 500 cibles» du Hamas détruites par l'armée israélienne durant la nuit
4. Témoignage: «En Israël, nous n'avons rien vécu de tel depuis 1948»
5. Quand le patron décède brusquement
6. Israël, quatre questions sur un début de guerre
7. En Israël, villes fantômes et peuple en colère
8. En Allemagne, claque électorale pour la coalition d'Olaf Scholz

Le Conseil général lance l'étude d'un bâtiment administratif estimé à plus de 20 millions de francs

Les craintes du PLR balayées

« STÉPHANE SANCHEZ

Châtel-Saint-Denis » Feu vert pour l'étude du futur bâtiment administratif de la commune de Châtel-Saint-Denis. Le Conseil général, par 31 voix contre 9 (3 abstentions), a débloqué mercredi un crédit de 1,5 million de francs à cet effet. Le législatif a aussi accepté par 32 oui, 9 non et 2 abstentions un échange de terrain de même superficie (2899 m² à 1100 fr./m²). Seul le groupe UO-PS a ouvertement plébiscité le projet et seul le groupe PLR s'y est expressément opposé.

L'échange de terrain (61 000 fr. de frais) d'abord. TPF Immo cède la parcelle du futur bâtiment, prévu à côté de l'ancienne gare, côté giratoire. En contrepartie, la commune lui remettra la parcelle de l'actuelle administration, à l'avenue de la Gare. «On nous force la main», attaque d'emblée le radical Daniel Jamain: en cas de refus du législatif, l'accord oblige la commune à payer 300 000 francs à titre de clause pénale. Il contraint aussi la commune à travailler avec TPF Immo, l'Atelier78 et Implenia. Le chef des radicaux parle de «tour de passe-passe».



Le projet est prévu à côté de l'ancienne gare. L'Atelier78, associé à Implenia, avait remporté le concours d'architecture en février 2021. Atelier78

En entreprise générale

«C'est plutôt le résultat d'un historique», réfute le conseiller communal Daniel Maillard, responsable des bâtiments. L'implantation de l'administration future a été fixée en 2014, dans le cadre du mandat d'étude parallèle de la nouvelle gare. L'Etat, TPF Immo et la commune y envisageaient des locaux. En 2018, le législatif a choisi de cofinancer (300 000 fr.) un concours d'architecture organisé par TPF Immo et la commune. L'Atelier78, associé à Implenia, a gagné.

Mais les ambitions ont évolué. La TPF Immo a souhaité un échange de terrain et était «seule à disposer de la surface que nous voulions», note Daniel Maillard. C'était aussi le seul soumissionnaire capable de fournir une prestation d'entreprise générale sur ce terrain. D'où la procédure de marchés publics choisie: l'adjudication de gré à gré exceptionnelle, finalisée en mai dernier sans aucun recours. Mais TPF Immo pourra solliciter les offres d'entreprises locales, selon le vœu de l'UDC-PAI et du PLR.

Plus de 20 millions

Deuxième salve du PLR: il dénonce l'absence de détails sur le projet et sur les loyers que paiera l'Etat, locataire d'environ 50% des surfaces. «C'est une nébuleuse financière.» Le crédit d'étude vise à réfléchir à ces questions, réplique Daniel Maillard. Ce montant permettra de chiffrer et d'étudier le projet jusqu'à sa mise à l'enquête par TPF Immo l'été prochain, pour une mise en service en 2027.

Troisième banderille radicale: plafonné à 25 millions de francs, le projet s'ajoute à des millions de dépenses déjà votées (29 millions, selon la planification à cinq ans). La commune devra aussi assumer des charges intercommunales, dont «20 à 32 millions» pour le centre sportif régional (avec piscine), calcule Daniel Jamain. «Nous n'avons pas les moyens de financer ce bâtiment sans augmenter l'impôt.»

Pas de réponse *ad* hoc de l'exécutif. Le projet lauréat («Kapla») est estimé à 15 millions de francs, sans les finitions, les aménagements intérieurs et la démolition de l'actuelle administration, à la charge de la commune. «La vérité se situera entre 20 et 25 millions», estime Daniel Maillard. La commune, maître d'ouvrage, se fera assister pour veiller au respect des coûts.



«C'est une nébuleuse financière»

Daniel Jamain

Mi-noir, mi-rouge

La présentation de la planification financière sème néanmoins l'inquiétude. Elle cumule 112,3 millions d'investissements nets de 2023 à 2027, dont 26 millions de francs pour le bâtiment administratif. Elle montre que «le recours à l'emprunt sera nécessaire» et que le coefficient d'impôt actuel (83,6%) pourrait ne plus suffire dès 2024, même avec moitié moins d'investissements cumulés. La commission financière, l'UDC-PAI et le Centre appellent à fixer des priorités. Les agrariens s'opposeront à toute hausse d'impôt.

Par «responsabilité envers le contribuable», le PLR invitait l'exécutif à décentraliser l'administration dans des locaux existants. Une démarche déjà amorcée: le département technique et le service des bâtiments migreront provisoirement au CAB au début 2024. «Mais ce n'est pas efficace», estime Daniel Maillard. Et le nouveau bâtiment «ne peut pas attendre», au vu des «conditions de travail du personnel communal», appuie son collègue Roland Mesot.

Le législatif a par ailleurs libéré mercredi 135 000 francs pour l'étude du Plan d'aménagement de détail Parc le Lussy, qui intégrera le stade, le Centre sportif régional et cinq parcelles sans usage défini. Les charges financières de ce centre, encore inconnues, ne figurent pas dans la planification. »

Il s'obstinait à squatter

Fribourg » Le Ministère public a condamné un Erythréen ayant causé du scandale dans de nombreux établissements publics.

S'il était «défavorablement connu des services de police», comme on dit, ce n'est rien de dire que les cafetiers du centre de Fribourg ne portaient pas non plus dans leur cœur cet Erythréen de 46 ans, interdit d'auberge un peu partout et interdit de pénétrer dans tout le centre-ville pour y avoir régulièrement causé du scandale.

Entre février et la mi-mai 2023, alors qu'il avait déjà été condamné deux fois pour des faits analogues, il est allé dans sept établissements publics du Bourg, où il avait été dûment déclaré indésirable. Il y a, à chaque fois, fait du scandale et des dégâts. Les interventions policières se sont régulièrement mal passées: refus d'obéir, hurlements, usage de la force, menottages, scandales dans la rue. La police l'a aussi retrouvé cinq fois sur les Grand-Places, en plein milieu du secteur interdit.

Déjà condamné deux fois à des jours-amende avec sursis pour des comportements du même genre dans l'année précédant cette nouvelle vague d'infractions, l'homme a été condamné par le Ministère public fribourgeois à deux mois de jours-amende fermes (soit 1710 francs) et à une amende de 1000 francs. Il devra aussi régler 1600 francs de frais de justice. Bon prince, le procureur n'a pas révoqué les sursis précédents. Cela pourrait changer à l'avenir. » ANTOINE RÜF

Le Centre réformé se modernise

Charmey » Après des années de soubresauts, le Centre réformé de Charmey voit l'avenir en grand, grâce au soutien de paroisses.

Alors que d'aucuns le croyaient mort, le Centre réformé de Charmey semble miraculeusement renaître de ses cendres. C'est en tout cas la conviction d'Adrien de Steiger, président de son nouveau conseil de fondation, venu donner des nouvelles aux délégués de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF), réunis en synode ce mardi.

Mis en très grandes difficultés financières par la crise sanitaire et un rendement trop faible, ce lieu d'hébergement et de séminaire avait été fermé en septembre 2021 par son précédent conseil de fondation, dont les membres avaient démissionné dans la foulée. Les représentants des différentes paroisses réformées du canton avaient cependant réaffirmé, dès octobre 2021, leur volonté de s'engager pour la survie de ce centre, propriété historique de l'EERF.

«Nous avions deux options: soit repartir comme avant ou alors chercher un partenariat et partir sur un autre business model», résume Adrien de Steiger. Choisissant la seconde option, la fondation a signé un contrat de prestation comprenant la gestion du projet de transformation et la gestion intermédiaire du bâtiment, avec la société Ubic Group – «celle-là même qui a remis sur les rails TéléCharmey».

De nombreux travaux de rénovation sont à l'étude, la mise à l'enquête étant prévue pour la fin de l'année. Le projet prévoit d'augmenter la capacité du centre «qui passerait de 100 à 160, voire 170 lits», l'aménagement d'une salle polyvalente, de cuisines privatives et d'un local à matériel «notamment pour les skis et les vélos». «Le but n'est pas de faire de l'hôtellerie pure, insiste Adrien de Steiger. Ce lieu aura toujours l'objectif d'accueillir les activités des paroisses et autres camps. D'ailleurs, nous avons insisté pour maintenir le caractère religieux du lieu, en préservant la chapelle et la croix qui est dans le jardin.»

Coût budgété du projet? «Trois millions de francs, somme qui pourrait être ramenée à 2,5 millions, précise-t-il. La station de Charmey est en plein boom touristique et va bientôt bénéficier des nouvelles voies de communication entre Charmey et Moléson. Nous sommes dans un bon trend.» Vendre la structure n'aurait eu aucun sens à ses yeux: «Les offres reçues frisaient l'indécence, elles étaient 8 à 9 fois en dessous de la valeur réelle du complexe.»

Pour assurer l'avenir du lieu, plusieurs paroisses ont dégagé un prêt, pour un montant total de 85 000 fr. En attendant le début des travaux en 2024, le centre accueille des réfugiés ukrainiens depuis octobre 2022. Il perçoit du canton une subvention de 20 000 fr. par mois à cet effet. La réouverture est prévue pour la fin 2024, début 2025. »

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Séparation des pouvoirs

«Les consignes de vote des Églises n'ont pas lieu d'être»

Les Églises ne doivent pas s'engager en politique, estime l'ex-ministre Philippe Leuba, aujourd'hui membre du Conseil synodal de l'Église réformée. Débat.

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Publié: 17.10.2023, 17h30

Mis à jour il y a 14 heures





Membre du Conseil synodal de l'EERV, Philippe Leuba consacrera sa première intervention publique à la délicate question du lien entre politique et religion.
Jean-Paul Guinnard

À l'heure des extrémismes religieux et de la polarisation des opinions, l'Église réformée doit-elle s'abstenir de tout arbitrage politique? Philippe Leuba est personnellement de cet avis. Récemment élu au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), il consacrera sa première intervention publique à ce thème, lors d'un débat intitulé «Les Églises face à la politique: se taire ou parler?», prévu le 30 octobre, à Lausanne.

Organisée par le mouvement Pertinence au Centre culturel des Terreaux, la rencontre mettra l'ex-conseiller d'État face au théologien Pierre Bühler, pour qui les Églises n'interviennent pas suffisamment sur le terrain politique. Interview.

À votre avis, est-ce le rôle des Églises de s'engager en politique?

Cette question est délicate. Dans ce domaine, la séparation du temporel et du spirituel, que nous a enseignée le Christ lui-même, est fondamentale. Le pouvoir temporel n'appartient pas aux Églises, ce qui nous différencie notamment des musulmans, pour qui cette séparation n'existe pas ou peu. On peut constater d'ailleurs toutes les dérives que cela occasionne…

Aux États-Unis également, cette frontière est moins respectée, ce qui conduit, on le voit aujourd'hui, à une ingérence religieuse jusque dans la campagne présidentielle. Or, quand on prétend répondre à une question politique à l'aune de l'Évangile, les choses se compliquent toujours… On ne doit pas faire dire aux textes bibliques ce qu'ils ne disent pas.

Cela étant, la société attend de l'Église qu'elle se positionne sur les grandes questions sociales, comme la contraception, l'avortement ou l'égalité. Là, il est légitime que l'Église exprime une position, car elle n'est ni désincarnée ni hors du monde. Elle doit toutefois ins-

crire ses positions dans une interprétation scrupuleuse et sans a priori des Écritures.

> **«La séparation du temporel et du spirituel, que nous a enseignée le Christ lui-même, est fondamentale.»**

Comprenez-vous que l'engagement de nombreuses paroisses pour l'initiative sur les multinationales responsables, en 2020, ait froissé?

Oui, je fais même partie des personnes à qui cela n'a pas plu. Il ne s'agit pas d'une question spirituelle. D'ailleurs, comment peut-on affirmer que cette initiative était plus conforme à l'Évangile que le contre-projet indirect du Conseil fédéral?

Il n'y a donc pas de votes plus réformés que d'autres?

Bien sûr que si. Le protestant est partie prenante du monde dans lequel il vit; il est appelé à faire des choix, à s'exprimer, à voter. Et il est évidemment empreint de sa culture et de son identité réformée. Ainsi, sa perception du monde influence son vote. Toutefois, rappelons que selon la théologie réformée, notre Église ne peut pas se substituer au jugement individuel de chacun, aussi faillible soit-il. L'homme est né libre, il doit être responsable. Les mots d'ordre politiques ou les consignes de vote émanant des Églises n'ont pas lieu d'être.

En 2021, en amont de la votation sur le mariage pour tous, l'EERV s'est «mobilisée», affirmant ainsi «sa volonté de lutter contre toutes les inégalités». Cela a fâché dans ses rangs, où plusieurs avis existent sur la question. Était-ce une erreur selon vous?

Tous les hommes sont égaux parce qu'ils bénéficient tous du sacrifice du Christ. Il est donc légitime que l'Église s'oppose à toute forme de discrimination. Les conditions de la bénédiction de mariage pour couples de même sexe relèvent sans nul doute de la compétence du religieux. En revanche, l'intervention de ce dernier dans le débat relatif au mariage civil pour tous est plus délicate, car cela ne relève pas du spirituel. C'est une compétence de l'État. Il s'agissait donc d'une situation limite.

Justement, le fait que certaines Églises soient financées par l'État n'impose-t-il pas un certain devoir de réserve?

Le financement des Églises est différent d'un canton à l'autre. Dans le canton de Vaud, nous sommes financés par l'impôt, selon la Constitution. Et en regard de ce subventionnement cantonal, certaines obligations nous sont faites quant à l'utilisation des deniers publics. Une convention nous lie à l'État, qui nous impose des missions publiques guère compatibles avec un engagement politique. La nécessaire retenue que doivent observer les Églises reconnues d'intérêt public dans le débat politique découle de ce cadre juridique, et, plus important encore, de la séparation du temporel et du spirituel instaurée par le Christ lui-même.

En 2015, conseiller d'État responsable du Département de l'intérieur, vous vous êtes élevé contre le fait que des migrants aient trouvé refuge dans l'église Saint-Laurent de Lausanne, ce qui a retardé leur renvoi vers l'Italie. Cette paroisse de l'EERV était-elle à sa place en s'engageant ainsi?

L'action de cette paroisse était de rendre impossible l'application des accords de Dublin, alors qu'ils avaient été admis en votation populaire. Au vu des garanties offertes par notre État de droit, qui reconnaît l'indépendance des tribunaux et protège les droits des individus, je ne conçois pas qu'une paroisse, qu'une institution ou qu'un individu décide quelles sont les lois qu'ils respectent et lesquelles ils s'autorisent à enfreindre. Si l'on tolère cela, il n'y a plus ni paix sociale ni cohésion sociale.

Si ce genre de situation se produisait à nouveau aujourd'hui, quelle serait votre attitude en tant que conseiller synodal?

Devant le Conseil synodal, je continuerais de défendre cette position, qui me semble être la seule compatible avec l'État de droit ainsi qu'avec la séparation du spirituel et du temporel instaurée par l'Évangile. Et si mon Église décidait d'une autre position, je me mettrais en retrait sur cette question-là.

Centre culturel des Terreaux, Lausanne, «Les Églises face à la politique: se taire ou parler?», 30 octobre 2023, 19 h

---

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

75 commentaires

Séparation des pouvoirs

«Les consignes de vote des Églises n'ont pas lieu d'être»

Les Églises ne doivent pas s'engager en politique, estime l'ex-ministre Philippe Leuba, aujourd'hui membre du Conseil synodal de l'Église réformée. Débat.

Lucas Vuilleumier



Membre du Conseil synodal de l'EERV, Philippe Leuba consacrera sa première intervention publique à la délicate question du lien entre politique et religion. JEAN-PAUL GUINNARD

À l'heure des extrémismes religieux et de la polarisation des opinions, l'Église réformée doit-elle s'abstenir de tout arbitrage politique? Philippe Leuba est personnellement de cet avis. Récemment élu au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), il consacrera sa première intervention publique à ce thème, lors d'un débat intitulé «Les Églises face à la politique: se taire ou parler?» prévu le 30 octobre, à Lausanne.

Organisée par le mouvement Pertinence au Centre culturel des Terreaux, la rencontre mettra l'ex-conseiller d'État face au théologien Pierre Bühler, pour qui les Églises n'interviennent pas suffisamment sur le terrain politique. Interview.

À votre avis, est-ce le rôle des Églises de s'engager en politique?
Cette question est délicate. Dans ce domaine, la séparation du temporel et du spirituel, que nous a enseignée le Christ lui-même, est fondamentale. Le pouvoir temporel n'appartient pas aux Églises, ce qui nous différencie notamment des musulmans, pour qui cette séparation n'existe pas ou peu. On peut constater d'ailleurs toutes les dérives que cela occasionne…

Aux États-Unis également, cette frontière est moins respectée, ce qui conduit, on le voit aujourd'hui, à une ingérence religieuse jusque dans la campagne présidentielle. Or, quand on prétend répondre à une question politique à l'aune de l'Évangile, les choses se compliquent toujours… On ne doit pas faire dire aux textes bibliques ce qu'ils ne disent pas.

Cela étant, la société attend de l'Église qu'elle se positionne sur les grandes questions sociales, comme la contraception, l'avortement ou l'égalité. Là, il est légitime que l'Église exprime une position, car elle n'est ni désincarnée ni hors du monde. Elle doit toutefois inscrire ses positions dans une interprétation scrupuleuse et sans a priori des Écritures.

Comprenez-vous que l'engagement de nombreuses paroisses pour l'initiative sur les multinationales responsables, en 2020, ait froissé?
Oui, je fais même partie des personnes à qui cela n'a pas plu. Il ne s'agit pas d'une question spirituelle. D'ailleurs, comment peut-on affirmer que cette initiative était plus conforme à l'Évangile que le contre-projet indirect du Conseil fédéral?

Il n'y a donc pas de votes plus réformés que d'autres?
Bien sûr que si. Le protestant est partie prenante du monde dans lequel il vit; il est appelé à faire des choix, à s'exprimer, à voter. Et il est évidemment empreint de sa culture et de son identité réformée. Ainsi, sa perception du monde influence son vote. Toutefois, rappelons que selon la théologie réformée, notre Église ne peut pas se substituer au jugement individuel de chacun, aussi faillible soit-il. L'homme est né libre, il doit être responsable. Les mots d'ordre politiques ou les consignes de vote émanant des Églises n'ont pas lieu d'être.

En 2021, en amont de la votation sur le mariage pour tous, l'EERV s'est «mobilisée», affirmant ainsi «sa volonté de lutter contre toutes les inégalités». Cela a fâché dans ses rangs, où plusieurs avis existent sur la question. Était-ce une erreur selon vous?
Tous les hommes sont égaux parce qu'ils bénéficient tous du sacrifice du Christ. Il est donc légitime que l'Église s'oppose à toute forme de discrimination. Les conditions de la bénédiction de mariage pour couples de même sexe relèvent sans nul doute de la compétence du religieux. En revanche, l'intervention de ce dernier dans le débat relatif au mariage civil pour tous est plus délicate, car cela ne relève pas du spirituel. C'est une compétence de l'État. Il s'agissait donc d'une situation limite.

Justement, le fait que certaines Églises soient financées par l'État n'impose-t-il pas un certain devoir de réserve?
Le financement des Églises est différent d'un canton à l'autre. Dans le canton de Vaud, nous sommes financés par l'impôt, selon la Constitution. Et en regard de ce subventionnement cantonal, certaines obligations nous sont faites quant à l'utilisation des deniers publics. Une convention nous lie à l'État, qui nous impose des missions publiques guère compatibles avec un engagement politique. La nécessaire retenue que doivent observer les Églises reconnues d'intérêt public dans le débat politique découle de ce cadre juridique, et, plus important encore, de la séparation du temporel et du spirituel instaurée par le Christ lui-même.

En 2015, conseiller d'État responsable du Département de l'intérieur, vous vous êtes élevé contre le fait que des migrants aient trouvé refuge dans l'église Saint-Laurent de Lausanne, ce qui a retardé leur renvoi vers l'Italie. Cette paroisse de l'EERV était-elle à sa place en s'engageant ainsi?
L'action de cette paroisse était de rendre impossible l'application des accords de Dublin, alors qu'ils avaient été admis en votation populaire. Au vu des garanties offertes par notre État de droit, qui reconnaît l'indépendance des tribunaux et protège les droits des individus, je ne conçois pas qu'une paroisse, qu'une institution ou qu'un individu décide quelles sont les lois qu'ils respectent et lesquelles ils s'autorisent à enfreindre. Si l'on tolère cela, il n'y a plus ni paix sociale ni cohésion sociale.

Si ce genre de situation se produisait à nouveau aujourd'hui, quelle serait votre attitude en tant que conseiller synodal?
Devant le Conseil synodal, je continuerais de défendre cette position, qui me semble être la seule compatible avec l'État de droit ainsi qu'avec la séparation du spirituel et du temporel instaurée par l'Évangile. Et si mon Église décidait d'une autre position, je me mettrais en retrait sur cette question-là.

Centre culturel des Terreaux, Lausanne, «Les Églises face à la politique: se taire ou parler?» 30 octobre 2023, 19 h.

«Il faut accepter de dialoguer avec la douleur»

Documentaire

Le Vaudois Marc Wolfensberger part à la rencontre de la douleur dans un film qui «parle à tout le monde d'une manière puissante».

À travers les «parcours douloureux» d'hommes et de femmes touchés dans leur chair et dans leur tête, le réalisateur Marc Wolfensberger questionne notre rapport à la douleur et nos ressources pour y faire face. Avant la diffusion de «Voyage au cœur de la douleur» (mercredi 18 octobre à 21 h sur RTS1), il revient sur cette épopée qui a ébranlé ses certitudes.

Pourquoi avoir décidé d'explorer la douleur?
Ce film est parti d'un constat assez simple. Pourquoi sommes-nous si «inégaux» face à la douleur? Pourquoi certaines personnes souffrant d'arthrose, par exemple, ne le remarquent même pas alors que d'autres, avec exactement la même pathologie, souffrent le martyre? Est-ce qu'on peut devenir endurant à la douleur? Est-ce qu'on a des «leviers» pour mieux la gérer? C'étaient des questions a priori candides mais fondamentales. Je voulais creuser cet univers. Avec l'idée d'un film «utile», qui puisse nous servir de boîte à outils face à nos inévitables douleurs.

Qu'avez-vous compris de cette douleur?
Que la douleur passe toujours par le cerveau. Et que souvent notre cerveau nous trompe, notamment dans les cas de douleurs chroniques. Mais la bonne nouvelle, c'est qu'il est aussi possible de reprendre une certaine forme de contrôle sur lui, donc sur la douleur. Pour cela, il faut accepter d'aller vers elle, de «dialoguer» avec la douleur. Et ceux qui s'en sortent le mieux sont souvent ceux qui parviennent à ne plus lui donner la priorité.

Il y a notamment M. Dubosson, dont la jambe a été déchiquetée par une machine agricole et qui ne ressent aucune douleur…
Pour les spécialistes, et on le voit dans le film, on est face à un cas qui dépasse toutes les connaissances scientifiques actuelles. C'est inexplicable. Il aurait «logiquement» dû être amputé mais il ne l'a pas été et aujourd'hui il marche, il conduit, il n'a aucune douleur à l'endroit où sa jambe a été broyée. C'est encore un des nombreux mystères de la douleur.

Certaines séquences peuvent être douloureuses pour le spectateur. C'était voulu?
Avec sa caméra, Camille Cottagnoud a réussi à aller au plus près de la douleur. Jamais gratuitement, toujours dans un souci d'authenticité. Pareil avec la musique «vibratoire» de la violoncelliste Sara Oswald, qui rappelle notre système nerveux. Il y a une forme de résonance. Dans le film il y a un accouchement, des accidents de sport, de travail, des complications après une intervention chirurgicale… Ceci nous touche d'une manière puissante, très intime.
Romaric Haddou



Parmi les épisodes douloureux abordés par le documentaire: l'accouchement. THIN LINE PRODUCTIONS/CAMILLE COTTAGNOUD

Cinq chalets de la Grande Cariçaie seront rasés en 2024

Lac de Neuchâtel

Peu de propriétaires ont saisi l'offre financière conjointe des cantons de Vaud et Fribourg et de la Confédération pour démanteler leurs maisonnettes.



Le Canton de Vaud soumet à l'enquête la démolition d'un chalet isolé dans un cordon boisé de Cudrefin, sur la rive sud du lac de Neuchâtel. FLORIAN CELLA

Sur la quarantaine de chalets construits dans la Grande Cariçaie, qui luttent juridiquement pour leur survie, un ne fera bientôt plus partie du paysage. Le Canton de Vaud soumet à l'enquête publique la démolition d'une construction esseulée dans un cordon boisé, sur le territoire de Cudrefin. Pour mémoire, ces constructions sont promises au bulldozer depuis l'introduction du Plan directeur intercantonal des rives, en 1982!

Le bien concerné appartenait à une hoirie qui louait le terrain. «Lors de la résiliation du bail, un accord a été conclu entre les parties. L'hoirie a accepté la résiliation, mais vu le nombre d'interlocuteurs, le Canton *(ndlr: de Vaud)* a exceptionnellement accepté de procéder à la démolition du chalet contre le versement des frais de démolition», explique Nicolas Liechti, responsable communication à la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), à l'origine de la mise à l'enquête. Le coût du chantier n'est pas encore connu.

On se rappelle qu'en mars dernier, la Confédération et les Cantons de Vaud et Fribourg proposaient une aide financière pour la démolition de ces 185 chalets de vacances (66 sur Vaud, 119 sur Fribourg). Une subvention rejetée par l'Association des riverains de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Peu de succès

Sur territoire vaudois, l'enquête de la DGIP sera la seule. «Aucun propriétaire n'a souhaité bénéficier de l'aide proposée dans les délais et aux conditions négociées», confirme la Direction générale de l'environnement.

L'aide a connu un peu plus de succès à Fribourg. Quatre constructions, en mains de trois propriétaires, devraient être démantelées en 2024. «Deux chalets disposent déjà d'un permis de démolir. Un dossier a été déposé à la Commune fin septembre, il sera prochainement mis à l'enquête. Le dernier a pris du retard. Il est sur le point d'être déposé à la Commune et sera vraisemblablement mis à l'enquête avant la fin de l'année», explique Aurélie Haenni, responsable de l'information à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. **Sébastien Galliker**

Eau à bouillir

Cheseaux-Noréaz Depuis vendredi, une suspicion de pollution du réseau d'eau potable près du camping VD8 contraint les habitants de Cheseaux-Noréaz, ainsi que ceux de la zone du port à Yvonand, à bouillir l'eau avant de la consommer ou de cuisiner, et d'utiliser de l'eau en bouteille pour les nourrissons. «Les résultats d'analyses n'arriveront pas avant jeudi», indique la Municipalité. Il est aussi conseillé de faire fonctionner le lave-vaisselle à plus de 80 °C. **FLA**

Horreur à l'abattoir

Payerne Dans le cadre des manifestations prévues pour animer l'ancien abattoir de Payerne, le bâtiment prendra des airs de cauchemar, les 27, 28, 29 et 31 octobre. L'association Hallowings investira les lieux pour divertir et faire frémir les familles. Renseignements et horaires complets sur Facebook, profil Hallowings Payerne. En fin de journée, de la zone radioactive à l'hôpital psychiatrique en passant par la boucherie, un labyrinthe à plusieurs thèmes se mettra en place. **SGA**

Contrôle qualité

Israël-Palestine. «Dans ce choc des barbaries, on ne peut pas être neutre»



Manifestation pro-palestinienne à Rabat, le 15 octobre. Le gouvernement du Maroc a établi une «normalisation» avec l'Etat d'Israël.

Entretien avec Gilbert Achcar conduit par Anne-Sylvie Sprenger

La riposte israélienne à l'offensive menée par le Hamas a généré le soulèvement d'une grande partie du monde musulman, de Bagdad à Téhéran en passant par les capitales européennes. Comment ne pas craindre un embrasement des relations entre Orient et Occident, alors que la solidarité des musulmans à l'endroit du peuple palestinien se fait puissamment entendre, entre manifestations de soutien pacifiques et actes de terrorisme? Eléments de réponse avec Gilbert Achcar, professeur à l'Ecole des études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres, spécialiste du monde arabe contemporain et auteur de différents ouvrages sur le sujet, dont *Le choc des barbaries. Terrorismes et désordre mondial* (2002).

Comment faut-il comprendre les réactions de solidarité du monde musulman après l'attaque du Hamas?

Ces réactions mettent au jour le clivage Nord-Sud qui existe dans la perception du conflit au Proche-Orient. Certes, l'attaque menée par le Hamas a été particulièrement violente, mais on a eu les mêmes réactions par rapport au 11 septembre. Après ce choc absolument monumental, le monde occidental s'est identifié aux Etats-Unis, comme c'est aujourd'hui le cas avec Israël. Or, dans les pays du Sud mondial, beaucoup de personnes s'étaient réjouies du fait que, pour une fois, les Etats-Unis s'en étaient «pris plein la gueule».

C'est aujourd'hui le ressenti, dans les pays musulmans, face à Israël?

Il y a, au sein du monde musulman, un grand écart entre les gouvernements arabes qui établissent des rapports avec l'Etat d'Israël et l'opinion publique, qui prend fait et cause pour les Palestiniens. Celle-ci considère, à juste titre sur le plan historique, qu'en Palestine, les victimes ne sont pas les juifs, mais bien les Palestiniens. Dans le monde de culture européenne, on a tendance à voir les juifs comme victimes à cause de l'horreur historique incomparable qu'a été la Shoah. Et à projeter cette même grille de lecture sur les évènements en cours.

Et ce n'est pas le cas?

Les références faites aux pogroms et à l'Holocauste sont précisément inadéquates. Ce qu'a fait le Hamas est barbare. Mais ce que fait Israël en permanence en bombardant des hôpitaux, des immeubles, des concentrations civiles, c'est aussi de la barbarie. Ainsi, en dehors du monde occidental, on ne voit pas les Israéliens – je ne parle pas des juifs en général, mais bien des Israéliens – comme des victimes, mais comme des colons, protagonistes d'un colonialisme de peuplement. Il faut

donc sortir un peu de cette vision occidentale et essayer de voir les choses comme les autres peuvent les voir – ces autres qui sont la majorité de la planète.

On serait donc face à un choc des visions entre le monde occidental et le Sud mondial?

Comme je l'écrivais déjà au lendemain du 11 septembre, nous vivons dans un monde où chaque civilisation produit des formes de barbaries qui lui sont propres et dépendent de ses moyens. Les Etats-Unis ont commis des barbaries sans nom au Vietnam, en Irak, etc. Et les attentats du 11 septembre ont été éminemment barbares. Mais, dans ce choc des barbaries, on ne saurait être neutre.

C'est-à-dire?

On ne saurait se draper dans une attitude morale qui renverrait tout le monde dos à dos. Cela serait inéquitable, car la responsabilité principale incombe aux plus forts, à ceux qui sont en situation d'oppresseurs. Je condamne évidemment tout acte de barbarie. Mais si on fait les comptes, au fil des ans, il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. Et c'est cela que retiennent les gens dans le monde musulman. Et c'est pour ça que, malgré l'atrocité de ce qui s'est passé, ils continuent à voir les Palestiniens comme les victimes fondamentales.

Le soutien apporté à Israël depuis cette attaque ne risque-t-il pas d'enflammer encore davantage les esprits?

Oui, bien sûr, et c'est pourquoi l'attaque du Hamas est une folie. Le 11 septembre a porté un grand coup à l'arrogance des Etats-Unis, mais cela a servi énormément l'administration de George W Bush, qui était auparavant au plus bas dans les sondages. Elle s'est retrouvée tout à coup avec 80% de popularité et s'est alors lancée dans des guerres: Afghanistan et Irak. Le projet d'occuper l'Irak, les membres de cette administration le caressaient depuis longtemps, et voilà que Ben Laden leur a offert l'occasion parfaite. On assiste à la même chose aujourd'hui: Netanyahou, qui était contre le retrait de Gaza en 2005 et qui a démissionné du Gouvernement israélien pour cette raison, va aujourd'hui diriger une nouvelle occupation de Gaza. C'est clairement son plan, mais avec cette fois-ci à la clé un déplacement massif et forcé de la population, qu'il souhaite faire passer de l'autre côté de la frontière dans le Sinaï égyptien.

Dans cet esprit de solidarité intra-musulmane, comment comprendre que les portes de l'Egypte restent closes?

Les Egyptiens comprennent très bien que les Palestiniens qui sortiront de Gaza ne seront probablement pas autorisés à y retourner. Tout le monde a en tête le schéma de ce qui s'est passé en 1948 quand les Palestiniens ont fui les combats. Ils ont abandonné leurs maisons en emportant leurs clés avec eux, car ils pensaient revenir. Or on ne les a jamais laissés retourner et c'est ainsi qu'ils sont devenus réfugiés. C'est exactement ce qui risque de se dérouler sous nos yeux.

Comment comprendre que cette solidarité s'exprime non seulement dans le monde musulman, mais également auprès des musulmans en Europe ou en Amérique?

Parce qu'ils sont issus du monde colonisé et voient, de fait, les choses d'un œil très différent. Evidemment, il ne faut pas généraliser, en parlant d'Occident, de musulmans et de juifs. Il y a, par exemple, en Europe et en Amérique, beaucoup de personnes d'ascendance juive très critiques envers l'Etat d'Israël. Ces personnes voient bien le paradoxe: cet Etat a été créé manu militari en 1948 avec l'ambition d'offrir un havre de sécurité aux Juifs. Or, y a-t-il un endroit au monde où les juifs sont moins en sécurité aujourd'hui qu'en Israël? C'est un échec historique terrible.

Comment en est-on arrivé là?

Depuis 1967, la Cisjordanie et Gaza sont en situation d'occupation. Et Israël n'arrête pas de violer le droit international et de construire des colonies en Cisjordanie. C'est une dynamique infernale. Mais qu'on ne s'y trompe pas: ce qui va se passer là va être affreux et aura des retombées sur la population israélienne elle-même, mais également sur l'Europe et sur les Etats-Unis qui seront considérés comme complices. La communauté internationale est coupable d'avoir laissé pourrir la situation, à commencer par les Etats-Unis qui ont le plus d'influence sur Israël, suivis par l'Europe.

Dès lors, faut-il s'attendre à un regain d'attaques terroristes?

Je crains fort que ce soit ce qui nous attend. Le cycle de la violence au Moyen-Orient n'a pas cessé de déborder en Europe, et a même atteint les Etats-Unis de façon spectaculaire en 2001 dans ce qui reste la plus grande opération terroriste de l'histoire.

Comment éviter que ce conflit s'étende chez nous?

Je suis peut-être naïf ou idéaliste, mais je crois au droit international. Je crois que l'ONU est un acquis précieux pour l'humanité et le seul cadre qui puisse façonner un monde pacifique. Or la charte de l'ONU n'arrête pas d'être violée. Seule son application intégrale peut réaliser la raison même pour laquelle elle a été élaborée: la paix universelle. (Entretien publié le 17 octobre 2023 sur le site *Réformés.ch*)

«Dans ce choc des barbaries, on ne peut pas être neutre», estime Gilbert Achkar, spécialiste du monde arabe contemporain à l'Université de Londres. Entretien

«On a laissé pourrir la situation»

ANNE-SYLVIE SPRENGER,
PROTESTINFO



Manifestation propalestinienne à Tunis le 19 octobre. KEYSTONE

Proche-Orient ▸ La riposte israélienne à l'offensive menée par le Hamas a généré le soulèvement d'une grande partie du monde musulman, de Bagdad à Téhéran en passant par les capitales européennes. Comment ne pas craindre un embrasement des relations entre Orient et Occident, alors que la solidarité des musulmans à l'endroit du peuple palestinien se fait puissamment entendre, entre manifestations de soutien pacifiques et actes de terrorisme? Eléments de réponse avec Gilbert Achcar, professeur à l'Ecole des études orientales et africaines (SOAS) de l'université de Londres, spécialiste du monde arabe contemporain et auteur de différents ouvrages sur le sujet, dont *Le choc des barbaries. Terrorismes et désordre mondial* (2002) .

Comment faut-il comprendre les réactions de solidarité du monde musulman après l'attaque du Hamas ?

Gilbert Achkar: Ces réactions mettent à jour le clivage Nord-Sud qui existe dans la perception du conflit au Proche-Orient. Certes, l'attaque menée par le Hamas a été particulièrement violente, mais on a eu les mêmes réactions par rapport au 11 septembre. Après ce choc absolument monumental, le monde occidental s'est identifié aux Etats-Unis, comme c'est aujourd'hui le cas avec Israël. Or, dans les pays du Sud mondial, beaucoup de personnes s'étaient réjouies du fait que, pour une fois, les Etats-Unis s'en étaient «pris plein la gueule».

C'est aujourd'hui le ressenti, dans les pays musulmans, face à Israël?

Il y a, au sein du monde musulman, un grand écart entre les gouvernements arabes qui établissent des rapports avec l'Etat d'Israël et l'opinion publique, qui prend fait et cause pour les Palestiniens. Celle-ci considère, à juste titre sur le plan historique, qu'en Palestine, les victimes ne sont pas les juifs, mais bien les Palestiniens. Dans le monde de culture européenne, on a tendance à voir les juifs comme victimes à cause de l'horreur historique incomparable qu'a été la Shoah. Et à projeter cette même grille de lecture sur les évènements en cours.

Et ce n'est pas le cas?

Les références faites aux pogroms et à l'Holocauste sont précisément inadéquates. Ce qu'a fait le Hamas est barbare. Mais ce que fait Israël en permanence en bombardant des hôpitaux, des immeubles, des concentrations civiles, c'est aussi de la barbarie. Ainsi, en dehors du monde occidental, on ne voit pas les Israéliens – je ne parle pas des juifs en général, mais bien des Israéliens – comme des victimes, mais comme des colons, protagonistes d'un colonialisme de peuplement. Il faut donc sortir un peu de cette vision occidentale et essayer de voir les choses comme les autres peuvent les voir – ces autres qui sont la majorité de la planète.

Il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. C'est cela que retient le monde musulman

On serait donc face à un choc des visions entre le monde occidental et le Sud mondial?

Comme je l'écrivais déjà au lendemain du 11 septembre, nous vivons dans un monde où chaque civilisation produit des formes de barbaries qui lui sont propres et dépendent de ses moyens. Les Etats-Unis ont commis des barbaries sans nom au Vietnam, en Irak, etc. Et les attentats du 11 septembre ont été éminemment barbares. Mais, dans ce choc des barbaries, on ne saurait être neutre.

C'est-à-dire?

On ne saurait se draper dans une attitude morale qui renverrait tout le monde dos à dos. Cela serait inéquitable, car la responsabilité principale incombe aux plus forts, à ceux qui sont en situation d'oppresseurs. Je condamne évidemment tout acte de barbarie. Mais si on fait les comptes, au fil des ans, il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. Et c'est cela que retiennent les gens dans le monde musulman. Et c'est pour ça que, malgré l'atrocité de ce qui s'est passé, ils continuent à voir les Palestiniens comme les victimes fondamentales.

Le soutien apporté à Israël depuis cette attaque ne risque-t-il pas d'enflammer encore davantage les esprits?

Oui, bien sûr, et c'est pourquoi l'attaque du Hamas est une folie. Le 11 septembre a porté un grand coup à l'arrogance des Etats-Unis, mais cela a servi énormément l'administration de George W Bush, qui était auparavant au plus bas dans les sondages. Elle s'est retrouvée tout à coup avec 80% de popularité et s'est alors lancée dans des guerres: Afghanistan et Irak. Le projet d'occuper l'Irak, les membres de cette administration le caressaient depuis longtemps, et voilà que Ben Laden leur a offert l'occasion parfaite. On assiste à la même chose aujourd'hui: Netanyahou, qui était contre le retrait de Gaza en 2005 et qui a démissionné du gouvernement israélien pour cette raison, va aujourd'hui diriger une nouvelle occupation de Gaza. C'est clairement son plan, mais avec cette fois-ci à la clé un déplacement massif et forcé de la population, qu'il souhaite faire passer de l'autre côté de la frontière dans le Sinaï égyptien.

Dans cet esprit de solidarité intra-musulmane, comment comprendre que les portes de l'Egypte restent closes?

Les Egyptiens comprennent très bien que les Palestiniens qui sortiront de Gaza ne seront probablement pas autorisés à y retourner. Tout le monde a en tête le schéma de ce qui s'est passé en 1948 quand les Palestiniens ont fui les combats. Ils ont abandonné leurs maisons en emportant leurs clés avec eux, car ils pensaient revenir. Or on ne les a jamais laissés retourner et c'est ainsi qu'ils sont devenus réfugiés. C'est exactement ce qui risque de se dérouler sous nos yeux.

Le cycle de la violence au Moyen-Orient n'a pas cessé de déborder en Europe

Comment comprendre que cette solidarité s'exprime non seulement dans le monde musulman, mais également auprès des musulmans en Europe ou en Amérique?

Parce qu'ils sont issus du monde colonisé et voient, de fait, les choses d'un œil très différent. Evidemment, il ne faut pas généraliser, en parlant d'Occident, de musulmans et de juifs. Il y a, par exemple, en Europe et en Amérique, beaucoup de personnes d'ascendance juive très critiques envers l'Etat d'Israël. Ces personnes voient bien le paradoxe: cet Etat a été créé *manu militari* en 1948 avec l'ambition d'offrir un havre de sécurité aux Juifs. Or, y a-t-il un endroit au monde où les juifs sont moins en sécurité aujourd'hui qu'en Israël? C'est un échec historique terrible.

Comment en est-on arrivé là?

Depuis 1967, la Cisjordanie et Gaza sont en situation d'occupation. Et Israël n'arrête pas de violer le droit international et de construire des colonies en Cisjordanie. C'est une dynamique infernale. Mais qu'on ne s'y trompe pas: ce qui va se passer là va être affreux et aura des retombées sur la population israélienne elle-même, mais également sur l'Europe et sur les Etats-Unis qui seront considérés comme complices. La communauté internationale est coupable d'avoir laissé pourrir la situation, à commencer par les Etats-Unis qui ont le plus d'influence sur Israël, suivis par l'Europe.

Dès lors, faut-il s'attendre à un regain d'attaques terroristes?

Je crains fort que ce soit ce qui nous attend. Le cycle de la violence au Moyen-Orient n'a pas cessé de déborder en Europe, et a même atteint les Etats-Unis de façon spectaculaire en 2001 dans ce qui reste la plus grande opération terroriste de l'histoire.

Comment éviter que ce conflit s'étende chez nous?

Je suis peut-être naïf ou idéaliste, mais je crois au droit international. Je crois que l'ONU est un acquis précieux pour l'humanité et le seul cadre qui puisse façonner un monde pacifique. Or la charte de l'ONU n'arrête pas d'être violée. Seule son application intégrale peut réaliser la raison même pour laquelle elle a été élaborée: la paix universelle. I

Processions religieuses autorisées

Genève ▸ Le Tribunal fédéral (TF) a recadré le gouvernement genevois qui, en se basant sur le principe de la laïcité, n'avait pas autorisé une procession de la Fête-Dieu que la paroisse Ste-Claire voulait organiser en 2022, rapporte l'*Echo Magazine*.

Pour l'Etat de Genève, la procession avait «un caractère purement ostentatoire portant atteinte de manière particulièrement grave à la liberté et aux droits d'autrui à la neutralité cultuelle du domaine public.» La paroisse Ste-Claire a alors déposé un recours contre cette interdiction auprès de la Chambre administrative du canton de Genève qui lui a donné raison le 31 mars 2023. L'Etat a ensuite lancé un recours auprès du TF, déclaré irrecevable le 13 septembre 2023.

Des processions religieuses seront donc possibles à Genève pour autant qu'il n'y ait pas de risque de troubles à l'ordre public. Ce jugement constitue «tout simplement une application du droit à la liberté de conscience et de culte inscrite dans la Constitution fédérale. La liberté d'exprimer sa religion en public en fait partie», a expliqué à l'*Echo Magazine* Sarah Scholl, professeure associée d'histoire du christianisme à l'université de Genève. Pour elle, on peut voir dans cet épisode un reliquat du 'Kulturkampf' qui a fortement sévi à Genève à la fin du XIXe siècle. En confinant les catholiques dans leurs églises, on voulait éviter les bagarres avec les libéraux radicaux, explique la spécialiste.

La loi sur la laïcité, adoptée par le canton de Genève en 2020, a déjà suscité nombre de controverses juridiques par exemple à propos des baptêmes dans le lac ou de l'interdiction des messes durant le Covid.

CATH.CH

Zurich: 25 cas à ce jour

Abus ▸ En un mois, la plateforme en ligne destinée aux victimes d'abus sexuels au sein de l'Eglise catholique zurichoise a recueilli près d'une trentaine de dénonciations. Environ 3200 personnes ont quitté l'Eglise catholique dans le canton au cours des deux semaines qui ont suivi la publication de l'étude sur les abus sexuels en son sein, à la mi-septembre.

En moyenne, près d'une personne par jour signale un cas d'abus sexuel, soit 25 depuis le lancement de la plateforme, indique l'Eglise catholique zurichoise. Il s'agit soit de cas actuels ou d'abus survenus il y a plus longtemps. La plateforme anonyme a permis aux personnes concernées d'en faire état pour la première fois. Les signalements sont traités de manière anonyme. L'Eglise catholique fait suivre aux autorités judiciaires ceux qui relèvent d'actes répréhensibles sur le plan pénal. Elle renseigne aussi celles et ceux qui ont besoin sur l'offre d'aide aux victimes.

La plateforme de signalement reste en service jusqu'à nouvel avis. A plus long terme, l'Eglise catholique prévoit de confier sa gestion à un bureau d'avocats externe. A la mi-septembre, l'université de Zurich a publié une étude mandatée par l'Eglise catholique suisse sur les abus sexuels survenus depuis la moitié du siècle dernier en son sein. ATS

Conflit au Proche-Orient

«Il faut sortir de la vision occidentale»

Pour Gilbert Achcar, spécialiste du monde arabe, il existe un clivage Nord-Sud dans la perception de la guerre que mène Israël dans la bande de Gaza.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Le pilonnage de la bande de Gaza par l'armée israélienne, depuis douze jours, suscite la colère des opinions arabes et musulmanes. Les manifestations de soutien aux civils palestiniens se multiplient en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, alors que les gouvernements européens redoutent un effet de contagion du conflit. Comment éviter un embrasement des relations entre Orient et Occident? L'analyse de Gilbert Achcar, professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres, spécialiste du monde arabe contemporain et auteur de différents ouvrages, dont «Le choc des barbaries. Terrorismes et désordre mondial» (2002).



AFP/KHALED DESOUKI

Des journalistes égyptiens protestent mercredi au Caire contre les bombardements israéliens sur des cibles civiles à Gaza.

Comment expliquer les réactions de solidarité du monde musulman après l'attaque du Hamas?
Ces réactions mettent à jour le clivage Nord-Sud qui existe dans la perception du conflit au Proche-Orient. Certes, l'attaque menée par le Hamas a été particulièrement violente, mais on a eu les mêmes réactions par rapport au 11 Septembre. Après ce choc absolument monumental, le monde occidental s'est identifié aux États-Unis, comme c'est aujourd'hui le cas avec Israël. Or, dans les pays du Sud global, beaucoup de personnes s'étaient réjouies du fait que, pour une fois, les États-Unis s'en étaient «pris plein la gueule».

C'est ce qu'on ressent aujourd'hui dans les pays musulmans face à Israël?
Il y a, au sein du monde musulman, un grand écart entre les gouvernements arabes qui établissent des rapports avec l'État d'Israël et l'opinion publique, qui prend fait et cause pour les Palestiniens. Celle-ci considère, à juste titre sur le plan historique, qu'en Palestine les victimes ne sont pas les juifs, mais bien les Palestiniens. Dans le monde de culture européenne, on a tendance à voir les juifs comme victimes à cause de l'horreur historique incomparable qu'a été la Shoah. Et à projeter cette même grille de lecture sur les événements en cours.

> «Au fil des ans, il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. Et c'est cela que retiennent les gens dans le monde musulman.»
>
> 
>
> **Gilbert Achcar**
> Spécialiste du monde arabe contemporain

Et ce n'est pas le cas?
Les références faites aux pogroms et à l'Holocauste sont précisément inadéquates. Ce qu'a fait le Hamas est barbare. Mais ce que fait Israël en permanence en bombardant des hôpitaux, des immeubles, des concentrations civiles, c'est aussi de la barbarie. Ainsi, en dehors du monde occidental, on ne voit pas les Israéliens – je ne parle pas des juifs en général, mais bien des Israéliens – comme des victimes, mais comme des colons, protagonistes d'un colonialisme de peuplement. Il faut donc sortir un peu de cette vision occidentale et essayer de voir les choses comme les autres peuvent les voir – ces autres qui sont la majorité de la planète.

On serait donc face à un choc des visions entre le monde occidental et le Sud global?
Comme je l'écrivais déjà au lendemain du 11 Septembre, nous vivons dans un monde où chaque civilisation produit des formes de barbaries qui lui sont propres et dépendent de ses moyens. Les États-Unis ont commis des barbaries sans nom au Vietnam, en Irak, etc. Et les attentats du 11 Septembre ont été éminemment barbares. Mais, dans ce choc des barbaries, on ne saurait être neutres.

C'est-à-dire?
On ne saurait se draper dans une attitude morale qui renverrait tout le monde dos à dos. Cela serait inéquitable, car la responsabilité principale incombe aux plus forts, à ceux qui sont en situation d'oppresseurs. Je condamne évidemment tout acte de barbarie. Mais au fil des ans, il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. Et c'est cela que retiennent les gens dans le monde musulman. Et c'est pour ça que, malgré l'atrocité de ce qui s'est passé, ils continuent à voir les Palestiniens comme les victimes fondamentales.

Le soutien apporté à Israël depuis cette attaque ne risque-t-il pas d'enflammer davantage les esprits?
Oui, bien sûr, et c'est pourquoi l'attaque du Hamas est une folie. Le 11 Septembre a porté un grand coup à l'arrogance des États-Unis, mais cela a servi énormément l'administration de George W. Bush, qui s'est retrouvée tout à coup avec 80% de popularité et s'est alors lancée dans des guerres: Afghanistan et Irak. Le projet d'occuper l'Irak, les membres de cette administration le caressaient depuis longtemps, et voilà que Ben Laden leur a offert l'occasion parfaite. On assiste à la même chose aujourd'hui: Netanyahou, qui était contre le retrait de Gaza en 2005, va aujourd'hui diriger une nouvelle occupation de Gaza. C'est clairement son plan, mais avec cette fois-ci un déplacement massif et forcé de la population, qu'il souhaite faire passer de l'autre côté de la frontière, dans le Sinaï égyptien.

Pourquoi cette solidarité s'exprime-t-elle aussi auprès des musulmans européens ou américains?
Parce qu'ils sont issus du monde colonisé et voient, de fait, les choses d'un œil très différent. Évidemment, il ne faut pas généraliser, en parlant d'Occident, de musulmans et de juifs. Il y a, par exemple, en Europe et en Amérique, beaucoup de personnes d'ascendance juive très critiques envers l'État d'Israël. Ces personnes voient bien le paradoxe: cet État a été créé manu militari en 1948 avec l'ambition d'offrir un havre de sécurité aux juifs. Or, y a-t-il un endroit au monde où les juifs sont moins en sécurité aujourd'hui qu'en Israël? C'est un échec historique terrible.

Comment en est-on arrivé là?
Depuis 1967, la Cisjordanie et Gaza sont en situation d'occupation. Et Israël n'arrête pas de violer le droit international et de construire des colonies en Cisjordanie. C'est une dynamique infernale. Elle aura des retombées sur la population israélienne elle-même, mais également sur l'Europe et sur les États-Unis, qui seront considérés comme complices. La communauté internationale est coupable d'avoir laissé pourrir la situation, à commencer par les États-Unis, qui ont le plus d'influence sur Israël, suivis par l'Europe.

Comment éviter que ce conflit s'étende chez nous?
Je suis peut-être naïf ou idéaliste, mais je crois au droit international. Je crois que l'ONU est un acquis précieux pour l'humanité et le seul cadre qui puisse façonner un monde pacifique. Or la charte de l'ONU n'arrête pas d'être violée. Seule son application intégrale peut réaliser la raison même pour laquelle elle a été élaborée: la paix universelle.

L'aide humanitaire arrivera-t-elle enfin?

● L'aide humanitaire tant attendue par les Palestiniens bloqués dans la bande de Gaza devrait commencer à y entrer aujourd'hui, a rapporté hier un média égyptien. L'armée israélienne a, quant à elle, indiqué avoir mené en vingt-quatre heures des centaines de frappes aériennes visant, selon elle, des infrastructures du Hamas. Seize journalistes palestiniens ont été tués à Gaza depuis le début du conflit, a indiqué par ailleurs le syndicat palestinien des journalistes. Plus de 1400 personnes ont depuis été tuées sur le territoire israélien par les hommes du Hamas, en majorité des civils fauchés par balle, brûlés vifs ou morts de mutilations au premier jour de l'attaque, selon les autorités israéliennes. Selon l'armée israélienne, environ 1500 combattants du Hamas ont été tués dans la contre-offensive. Le nombre d'otages du Hamas a été revu à la hausse à 203 personnes hier. Côté palestinien, plus de 3780 personnes, majoritairement des civils, ont été tuées dans les bombardements incessants menés en représailles par l'armée israélienne, selon un dernier bilan des autorités locales. Selon un comptage de l'AFP, la mort d'environ 200 ressortissants étrangers, dont beaucoup avaient également la nationalité israélienne, a été confirmée par les autorités des pays respectifs. **AFP**

Funérailles sous haute surveillance du professeur assassiné à Arras

Attentat djihadiste

La ville du nord de la France a rendu hier un dernier hommage à Dominique Bernard, poignardé devant son collège-lycée par un ancien élève radicalisé.

Avec émotion et sous haute surveillance, les obsèques de Dominique Bernard ont été célébrées à la cathédrale d'Arras, en présence du président français Emmanuel Macron, de son épouse Brigitte et du ministre de l'Éducation, Gabriel Attal.

«Sensible et discret, il n'aimait pas le bruit et la fureur du monde», a déclaré son épouse Isabelle, elle-même enseignante, devant un millier de personnes rassemblées dans la cathédrale. Présidée par l'évêque d'Arras, Mgr Olivier Leborgne, la cérémonie a été retransmise devant près de 600 personnes sur grand écran sur la place des Héros, au pied du beffroi de la ville, au milieu d'un important dispositif de sécurité.



Près de 600 personnes ont suivi la cérémonie sur l'écran installé devant l'Hôtel de Ville d'Arras. KEYSTONE/EPA/MOHAMMED BADRA

«Nous sommes désemparés, mais ensemble. Nous sommes là, abasourdis, mais refusant de nous laisser écraser», a lancé l'évêque. Les cours ont été suspendus le matin au collège-lycée Gambetta-Carnot, théâtre de l'attaque, permettant au personnel et aux élèves d'y assister. De nombreux bouquets de roses avaient été déposés sur les marches menant à l'entrée de la cathédrale, où le cercueil a été accueilli par une trentaine d'enseignants et agents de l'établissement où s'est déroulé le drame.

Onde de choc

Dominique Bernard a été nommé hier chevalier de la Légion d'honneur, le plus important ordre honorifique français. Son décès le 13 octobre, survenu presque trois ans jour pour jour après l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty en région parisienne par un jeune homme radicalisé, a suscité une onde de choc, en particulier chez les enseignants. Aussi, la France est passée en alerte «urgence attentat» dès le soir de l'attaque menée par Mohammed Mogouchkov, 20 ans, qui se revendique de l'État islamique.

Dans un entretien mercredi à l'hebdomadaire chrétien français «La Vie», la mère et la sœur de l'enseignant, décrit par ses collègues et ses élèves comme un homme passionné et à l'écoute, ont dit espérer qu'il «soit le dernier» professeur assassiné.

«Si seulement ça pouvait créer un électrochoc pour nous faire dire à tous qu'il faut de la tolérance, pour que la France reste une terre d'accueil», ont-elles ajouté. **AFP**

Strasbourg condamne Rome

Justice La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné hier l'Italie à dédommager trois migrants tunisiens. Elle estime qu'ils avaient subi un traitement «inhumain et dégradant» sur l'île italienne de Lampedusa. **AFP**

Prix Sakharov pour Mahsa Amini

Distinction Le prix Sakharov pour la liberté de pensée a été décerné hier par le Parlement européen à Mahsa Amini et au mouvement Femme, Vie, Liberté réprimé dans le sang par le pouvoir en Iran. «Le meurtre brutal de Jina Mahsa Amini», le 16 septembre 2022, «a déclenché un mouvement qui est entré dans l'histoire», a déclaré la présidente du Parlement, Roberta Metsola. **AFP**

Contrôle qualité

Conflit au Proche-Orient

«Il faut sortir de la vision occidentale»

Pour Gilbert Achcar, spécialiste du monde arabe, il existe un clivage Nord-Sud dans la perception de la guerre que mène Israël dans la bande de Gaza.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo



AFP/KHALED DESOUKI

Des journalistes égyptiens protestent mercredi au Caire contre les bombardements israéliens sur des cibles civiles à Gaza.

Le pilonnage de la bande de Gaza par l'armée israélienne, depuis douze jours, suscite la colère des opinions arabes et musulmanes. Les manifestations de soutien aux civils palestiniens se multiplient en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, alors que les gouvernements européens redoutent un effet de contagion du conflit. Comment éviter un embrasement des relations entre Orient et Occident? L'analyse de Gilbert Achcar, professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres, spécialiste du monde arabe contemporain et auteur de différents ouvrages, dont «Le choc des barbaries. Terrorismes et désordre mondial» (2002).

Comment expliquer les réactions de solidarité du monde musulman après l'attaque du Hamas?
Ces réactions mettent à jour le clivage Nord-Sud qui existe dans la perception du conflit au Proche-Orient. Certes, l'attaque menée par le Hamas a été particulièrement violente, mais on a eu les mêmes réactions par rapport au 11 Septembre. Après ce choc absolument monumental, le monde occidental s'est identifié aux États-Unis, comme c'est aujourd'hui le cas avec Israël. Or, dans les pays du Sud global, beaucoup de personnes s'étaient réjouies du fait que, pour une fois, les États-Unis s'en étaient «pris plein la gueule».

C'est ce qu'on ressent aujourd'hui dans les pays musulmans face à Israël?
Il y a, au sein du monde musulman, un grand écart entre les gouvernements arabes qui établissent des rapports avec l'État d'Israël et l'opinion publique, qui prend fait et cause pour les Palestiniens. Celle-ci considère, à juste titre sur le plan historique, qu'en Palestine les victimes ne sont pas les juifs, mais bien les Palestiniens. Dans le monde de culture européenne, on a tendance à voir les juifs comme victimes à cause de l'horreur historique incomparable qu'a été la Shoah. Et à projeter cette même grille de lecture sur les événements en cours.

> «Au fil des ans, il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. Et c'est cela que retiennent les gens dans le monde musulman.»



Gilbert Achcar, spécialiste du monde arabe contemporain

Et ce n'est pas le cas?
Les références faites aux pogroms et à l'Holocauste sont précisément inadéquates. Ce qu'a fait le Hamas est barbare. Mais ce que fait Israël en permanence en bombardant des hôpitaux, des immeubles, des concentrations civiles, c'est aussi de la barbarie. Ainsi, en dehors du monde occidental, on ne voit pas les Israéliens – je ne parle pas des juifs en général, mais bien des Israéliens – comme des victimes, mais comme des colons, protagonistes d'un colonialisme de peuplement. Il faut donc sortir un peu de cette vision occidentale et essayer de voir les choses comme les autres peuvent les voir – ces autres qui sont la majorité de la planète.

On serait donc face à un choc des visions entre le monde occidental et le Sud global?
Comme je l'écrivais déjà au lendemain du 11 Septembre, nous vivons dans un monde où chaque civilisation produit des formes de barbaries qui lui sont propres et dépendent de ses moyens. Les États-Unis ont commis des barbaries sans nom au Vietnam, en Irak, etc. Et les attentats du 11 Septembre ont été éminemment barbares. Mais, dans ce choc des barbaries, on ne saurait être neutres.

C'est-à-dire?
On ne saurait se draper dans une attitude morale qui renverrait tout le monde dos à dos. Cela serait inéquitable, car la responsabilité principale incombe aux plus forts, à ceux qui sont en situation d'oppresseurs. Je condamne évidemment tout acte de barbarie. Mais au fil des ans, il y a eu beaucoup plus de victimes palestiniennes qu'israéliennes. Et c'est cela que retiennent les gens dans le monde musulman. Et c'est pour ça que, malgré l'atrocité de ce qui s'est passé, ils continuent à voir les Palestiniens comme les victimes fondamentales.

Le soutien apporté à Israël depuis cette attaque ne risque-t-il pas d'enflammer davantage les esprits?
Oui, bien sûr, et c'est pourquoi l'attaque du Hamas est une folie. Le 11 Septembre a porté un grand coup à l'arrogance des États-Unis, mais cela a servi énormément l'administration de George W. Bush, qui s'est retrouvée tout à coup avec 80% de popularité et s'est alors lancée dans des guerres: Afghanistan et Irak. Le projet d'occuper l'Irak, les membres de cette administration le caressaient depuis longtemps, et voilà que Ben Laden leur a offert l'occasion parfaite. On assiste à la même chose aujourd'hui: Netanyahou, qui était contre le retrait de Gaza en 2005, va aujourd'hui diriger une nouvelle occupation de Gaza. C'est clairement son plan, mais avec cette fois-ci un déplacement massif et forcé de la population, qu'il souhaite faire passer de l'autre côté de la frontière dans le Sinaï égyptien.

Pourquoi cette solidarité s'exprime-t-elle aussi auprès des musulmans européens ou américains?
Parce qu'ils sont issus du monde colonisé et voient, de fait, les choses d'un œil très différent. Évidemment, il ne faut pas généraliser, en parlant d'Occident, de musulmans et de juifs. Il y a, par exemple, en Europe et en Amérique, beaucoup de personnes d'ascendance juive très critiques envers l'État d'Israël. Ces personnes voient bien le paradoxe: cet État a été créé manu militari en 1948 avec l'ambition d'offrir un havre de sécurité aux juifs. Or, y a-t-il un endroit au monde où les juifs sont moins en sécurité aujourd'hui qu'en Israël? C'est un échec historique terrible.

Comment en est-on arrivé là?
Depuis 1967, la Cisjordanie et Gaza sont en situation d'occupation. Et Israël n'arrête pas de violer le droit international et de construire des colonies en Cisjordanie. C'est une dynamique infernale. Elle aura des retombées sur la population israélienne elle-même, mais également sur l'Europe et sur les États-Unis, qui seront considérés comme complices. La communauté internationale est coupable d'avoir laissé pourrir la situation, à commencer par les États-Unis, qui ont le plus d'influence sur Israël, suivis par l'Europe.

Comment éviter que ce conflit s'étende chez nous?
Je suis peut-être naïf ou idéaliste, mais je crois au droit international. Je crois que l'ONU est un acquis précieux pour l'humanité et le seul cadre qui puisse façonner un monde pacifique. Or la charte de l'ONU n'arrête pas d'être violée. Seule son application intégrale peut réaliser la raison même pour laquelle elle a été élaborée: la paix universelle.

L'aide humanitaire arrivera-t-elle enfin?

● L'aide humanitaire tant attendue par les Palestiniens bloqués dans la bande de Gaza devrait commencer à y entrer vendredi, a rapporté jeudi un média égyptien. L'armée israélienne a, quant à elle, indiqué avoir mené en vingt-quatre heures des centaines de frappes aériennes visant, selon elle, des infrastructures du Hamas. Seize journalistes palestiniens ont été tués à Gaza depuis le début du conflit, a indiqué par ailleurs le syndicat palestinien des journalistes. Plus de 1400 personnes ont depuis été tuées sur le territoire israélien par les hommes du Hamas, en majorité des civils fauchés par balle, brûlés vifs ou morts de mutilations au premier jour de l'attaque, selon les autorités israéliennes. Selon l'armée israélienne, environ 1500 combattants du Hamas ont été tués dans la contre-offensive. Le nombre d'otages du Hamas a été revu à la hausse à 203 personnes jeudi. Côté palestinien, plus de 3780 personnes, majoritairement des civils, ont été tuées dans les bombardements incessants menés en représailles par l'armée israélienne, selon un dernier bilan des autorités locales. Selon un comptage de l'AFP, la mort d'environ 200 ressortissants étrangers, dont beaucoup avaient également la nationalité israélienne, a été confirmée par les autorités des pays respectifs. **AFP**

Funérailles sous haute surveillance du professeur assassiné à Arras

Attentat djihadiste

La ville du nord de la France a rendu hier un dernier hommage à Dominique Bernard, poignardé devant son collège-lycée par un ancien élève radicalisé.



Près de 600 personnes ont suivi la cérémonie sur l'écran installé devant l'Hôtel de Ville d'Arras. KEYSTONE/EPA/MOHAMMED BADRA

Avec émotion et sous haute surveillance, les obsèques de Dominique Bernard ont été célébrées à la cathédrale d'Arras, en présence du président français Emmanuel Macron, de son épouse Brigitte et du ministre de l'Éducation, Gabriel Attal.

«Sensible et discret, il n'aimait pas le bruit et la fureur du monde», a déclaré son épouse Isabelle, elle-même enseignante, devant un millier de personnes rassemblées dans la cathédrale. Présidée par l'évêque d'Arras, Mgr Olivier Leborgne, la cérémonie a été retransmise devant près de 600 personnes sur grand écran sur la place des Héros, au pied du beffroi de la ville, au milieu d'un important dispositif de sécurité.

«Nous sommes désemparés, mais ensemble. Nous sommes là, abasourdis, mais refusant de nous laisser écraser», a lancé l'évêque. Les cours ont été suspendus le matin au collège-lycée Gambetta-Carnot, théâtre de l'attaque, permettant au personnel et aux élèves d'y assister. De nombreux bouquets de roses avaient été déposés sur les marches menant à l'entrée de la cathédrale, où le cercueil a été accueilli par une trentaine d'enseignants et agents de l'établissement où s'est déroulé le drame.

Onde de choc

Dominique Bernard a été nommé hier chevalier de la Légion d'honneur, le plus important ordre honorifique français. Son décès le 13 octobre, survenu presque trois ans jour pour jour après l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty en région parisienne par un jeune homme radicalisé, a suscité une onde de choc, en particulier chez les enseignants.

Aussi, la France est passée en alerte «urgence attentat» dès le soir de l'attaque menée par Mohammed Mogouchkov, 20 ans, qui se revendique de l'État islamique.

Dans un entretien mercredi à l'hebdomadaire chrétien français «La Vie», la mère et la sœur de l'enseignant, décrit par ses collègues et ses élèves comme un homme passionné et à l'écoute, ont dit espérer qu'il «soit le dernier» professeur assassiné.

«Si seulement ça pouvait créer un électrochoc pour nous faire dire à tous qu'il faut de la tolérance, pour que la France reste une terre d'accueil», ont-elles ajouté. **AFP**

Strasbourg condamne Rome

Justice La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné jeudi l'Italie à dédommager trois migrants tunisiens. Elle estime qu'ils avaient subi un traitement «inhumain et dégradant» dans l'île italienne de Lampedusa. **AFP**

Prix Sakharov pour Mahsa Amini

Distinction Le prix Sakharov pour la liberté de pensée a été décerné jeudi par le Parlement européen à Mahsa Amini et au mouvement Femme, Vie, Liberté réprimé dans le sang par le pouvoir en Iran. «Le meurtre brutal de Jina Mahsa Amini», le 16 septembre 2022, «a déclenché un mouvement qui est entré dans l'histoire», a déclaré la présidente du Parlement, Roberta Metsola. **AFP**

Contrôle qualité

Menace sur l'impôt ecclésiastique

RELIGION Le Grand Conseil bernois doit se prononcer sur une motion demandant que la ponction devienne facultative pour les entreprises. Les Eglises craignent des pertes substantielles

ANNE-SYLVIE SPRENGER (PROTESTINFO)
@AnneSySprenger



Le Palais fédéral et l'église Saint-Pierre-et-Paul, siège épiscopal de l'Eglise catholique chrétienne de Suisse. *(BERNE, 6 OCTOBRE 2010/PETER KLAUNZER/KEYSTONE)*

Les entreprises basées dans le canton de Berne pourront-elles bientôt échapper à l'impôtecclésiastique? C'est en tout cas le souhait d'un groupe de parlementaires bernois,positionnés à droite de l'échiquier, qui ont déposé en juin une motion demandantà ce que cet impôt devienne facultatif pour les personnes morales. «Il s'agit d'une étapesupplémentaire dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat», exprime le PLR Carlos Reinhard. «Pour les particuliers, cet impôt se fait déjà sur une base volontaire. Il n'y a plus aucune raison de ne pas accorder ce droit également aux entreprises.»Dans ce canton à majorité protestante (46,1% de réformés contre 14,6% de catholiques,selon les chiffres de 2021), l'intervention parlementaire suscite de vives craintes au sein de l'Eglise réformée évangélique. «Les revenus de l'impôt paroissial des personnes morales s'élèvent à environ 30 millions de francs par année», indique Judith Pörksen Roder, présidente des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (Refbejuso). «Si les Eglises perdent une part substantielle de leurs revenus, elles se verraient obligées de faire des économies dans de nombreux domaines», alerte-t-elle.

Intérêt général en péril

Les croyants ne seraient d'ailleurs pas les plus touchés par ces mesures. «Le mandat spirituel, à savoir l'action ecclésiale au sens religieux du terme, continuerait à être garanti. Les prestations d'intérêt général, dont bénéficient souvent des personnes distancées de l'Eglise, sans confession ou appartenant à d'autres confessions (centres de consultation pour couples et familles, travail auprès des réfugiés, offres pour seniors et jeunesse, La Main tendue…) seraient par contre sensiblement réduites.» Tout comme les services d'aumônerie dans les hôpitaux, les écoles et la rue. Ce n'est pas la première fois que l'impôt ecclésiastique est menacé dans ce canton. «Il s'agitd'une vieille revendication qui est discutée depuis au moins quinze ans durant chaque législature du Grand Conseil», observe Jan Gnägi, vice-président du Centre Suisse et par ailleurs responsable de la Chancellerie de Refbejuso. «L'important est que les parlementaires-comprennent que l'Eglise fournit des prestations essentielles de service public, qui, en cas deréduction des ressources en raison de pertes fiscales, devront être financées d'une manièreou d'une autre par les pouvoirs publics.»Alors qu'il était député au Grand Conseil bernois, Jan Gnägi avait également déposé en 2021un contre-projet visant à limiter les effets qu'aurait pu avoir une initiative similaire. «La motion intitulée «Impôt paroissial facultatif pour les personnes morales» n'a finalement pas été votée, nous avons donc également retiré notre texte.»

Un retour de bâton attendu?

Mais la motion du PLR Carlos Reinhard n'est pas le fruit du hasard. S'il réfute la notion de «représailles» à l'endroit des prises de position de certaines paroisses en faveur de l'initiative populaire fédérale pour des multinationales responsables, son texte y fait clairement allusion: «Les Eglises se prononcent de plus en plus fréquemment sur des sujets relevant de la politique économique, prenant position presque toujours à l'encontre des intérêts des personnes morales.» Interpellé sur ce point, il exprime qu'à ses yeux «les Eglises sont des organisations au même titre que les entreprises» et que, «avant de continuer à critiquer leurs sponsors, il leur serait conseillé de répondre aux mêmes exigences en termes de responsabilité d'entreprise». Les Eglises auraient-elles pris à ce moment-là des risques inconsidérés? «Il est vrai que cesprises de position engagées ont suscité la réticence d'une partie des milieux économiques etun accueil très mitigé de la part de la population», admet Judith Pörksen Roder. Pour autant,si elle estime qu'il «est du devoir de l'Eglise de s'engager aussi sur les questions éthiques»,elle souligne que son «Eglise n'a jamais donné de consigne de vote, même si le fait de fixerdes bannières aux clochers de certaines églises a pu donner l'impression du contraire à denombreuses personnes».

Une question de droit fondamental

Si la menace n'est pas nouvelle, l'inquiétude est palpable au sein de l'institution réforméebernoise. «Nous prenons très au sérieux la motion Reinhard, confie sa présidente. De plusen plus de personnes, politiques compris, ont un lien toujours plus ténu avec l'Eglise. Ainsi,les motions de ce type recueillent une plus large approbation qu'il y a encore quelquesannées.» Et de pointer le fait que «la notion d'impôt paroissial facultatif prête àconfusion. L'impôt est par définition obligatoire; si on le déclare facultatif, ce n'est plus unimpôt.»Mais qu'en est-il alors de la possibilité donnée aux personnes physiques de s'en affranchir?Contacté, le professeur de droit fiscal de l'Université de Neuchâtel Thierry Obrist rappelle lecadre de la loi: «Dans les cantons où l'impôt ecclésiastique est obligatoire, seules les personnes physiques peuvent invoquer leur liberté religieuse pour ne pas payerd'impôt ecclésiastique pour une communauté religieuse à laquelle elles n'adhèrent pas.» Or,poursuit-il, «les personnes morales ne sont pas titulaires de la liberté religieuse et nepeuvent donc pas invoquer ce droit fondamental pour s'y soustraire».La motion actuelle en appelle donc, de fait, à une «modification de la loi cantonale» visant àretirer aux Eglises leur statut de droit public, les autorisant précisément à prélever desimpôts ecclésiastiques. Seraient alors impactées les Eglises réformée, catholique romaine etcatholique chrétienne du canton. ▬

> **«Si les Eglises perdent une part substantielle de leurs revenus, elles se verraient obligées de faire des économies dans de nombreux domaines»**
>
> JUDITH PÖRKSEN RODER, PRÉSIDENTE DES ÉGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE

PRATIQUES

Une affaire cantonale

BE, JU, FR: les Eglises historiques ont un statut de droit public, l'impôt ecclésiastique y est obligatoire.
VD: aucun impôt à proprement parler n'y est perçu. Les Eglises historiques bénéficient d'une subvention de l'Etat, couverte par les impôts généraux.
VS: les frais de culte sont à la charge des communes, autorisées en cas de besoin à prélever une contribution ecclésiastique.
NE: bien que soumises au droit privé dans ce canton laïc, les Eglises réformée, catholique romaine et catholique chrétienne sont reconnues comme «institutions d'intérêt public»pouvant bénéficier d'une contribution ecclésiastique volontaire (personnes physiques etmorales).
GE: soumises au droit privé en raison d'une séparation stricte entre l'Etat et l'Eglise, les Eglises réformée, catholique romaine et catholique chrétienne sont «reconnues d'utilité publique». Elles peuvent dès lors percevoir une «contribution religieuse volontaire», mais uniquement de la part des personnes physiques. ▬

Manifestations à Bâle, le président de Mass-Voll! arrêté

TENSIONS Nicolas Rimoldi a bravé l'interdiction de manifester. Une centaine d'antifas aussi

ATS

Une centaine d'activistes du groupuscule Basel Nazifrei («Bâle sans nazis») ont manifesté samedi à Bâle, se livrant au jeu du chat et de la souris avec la police. Le président du mouvement alémanique Mass-Voll! a été placé en garde à vue en marge de ces escarmouches.

Le canton de Bâle-Ville avait interdit toute manifestation ce week-end en raison de la situation au Proche-Orient. Le président de Mass-Voll!, Nicolas Rimoldi, ne voulait pas s'en tenir à cette interdiction et l'avait annoncé sur les médias sociaux. Samedi en début d'après-midi, il a été emmené par la police alors qu'il se trouvait dans le quartier du Petit-Bâle.

Le groupuscule Basel Nazifrei a appelé à une contre-manifestation non autorisée. Ils entendaient protester contre le rassemblement du groupe Mass-Voll! et des Amis de la Constitution, initialement prévu à Bâle puis déplacé à Weil am Rhein, en Allemagne.

Une centaine d'activistes de Basel Nazifrei se sont livrés au jeu du chat et de la souris avec la police dans la cité rhénane. Les forces de l'ordre ont fait usage de balles en caoutchouc, de gaz irritant et d'une lance à eau.

Quelques participants à la manifestation ont été blessés. Lors de l'intervention à Bâle, un véhicule des forces de l'ordre a embouti une clôture et un canon à eau a abîmé une voiture garée.

Les forces d'intervention bâloises ont été soutenues par des agents de cinq autres cantons et de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières, a indiqué la police cantonale en soirée. Au total, 280 personnes ont été contrôlées et 47 ont été interpellées. Elles feront toutes l'objet d'un rapport au Ministère public. ▬

La Suisse enquête sur un possible financement du Hamas

JUSTICE L'investigation est rendue plus complexe du fait que le Hamas n'est pas encore considéré comme une organisation terroriste, explique le procureur général de la Confédération

ATS

Le Ministère public de la Confédération a ouvert une enquête à la suite de soupçons de versements d'argent de Suisse vers le Hamas. La procédure est délicate, le Hamas n'étant actuellement pas interdit en Suisse.

«L'enquête pénale a été ouverte il y a quelques semaines, peu avant l'attaque du Hamas en Israël», a indiqué le procureur général de la Confédération, Stefan Blättler, samedi lors de l'émission *Samstagsrundschau* de la SRF.

Il s'agit d'évaluer si l'accusation de soutien à une organisation terroriste peut s'appliquer, en lien à de possibles versements de Suisse vers le Hamas. Le procureur, dans l'intérêt de l'enquête, n'a pas fourni de détails.

Stefan Blättler estime qu'une condamnation est possible, mais la procédure s'annonce difficile. Contrairement à l'UE, la Suisse n'a pas interdit le Hamas à ce jour. Récemment, cependant, le Conseil fédéral s'est dit favorable à une classification de cette organisation comme terroriste. Une task force évalue les voies juridiques à disposition.

Une désignation officielle du Hamas comme terroriste – à l'instar d'Al-Qaida ou de l'Etat islamique – faciliterait grandement les choses pour l'accusation. En l'état, les diverses vidéos et photos du massacre perpétré par le Hamas il y a une quinzaine de jours en Israël ne suffisent pas à constituer une preuve juridique du caractère terroriste de l'organisation. L'affaire se complique par le fait que le Hamas contrôle également un territoire (Gaza) et exerce aussi des activités pour la population civile. ▬

Un Gruérien en finale

E-sport » Ce dimanche, à Laax, s'est tenue la finale nationale du Campus Clutch. Un tournoi de sport électronique pour les étudiants qui se joue sur Valorant. Ce jeu de tir à la première personne, qui oppose deux équipes de cinq joueurs, a souri à la «Team Lemon» formée de plusieurs Romands dont Arsène Gothuey, un Riazois de 25 ans. En finale, son équipe s'est imposée. La «Team Lemon» représentera la Suisse lors de la finale mondiale du Campus Clutch à Istanbul du 19 au 24 novembre. A la clé, un pactole de 20 000 euros. » PB

Un père incestueux condamné à quinze ans

Tribunal cantonal » La Cour d'appel pénal a confirmé le verdict des juges broyards. La petite victime n'était qu'un bébé au début des faits.

Les faits dont s'est rendu coupable ce quinquagénaire d'origine genevoise dépassent l'entendement. Durant sept interminables années, cet homme qui occupait alors un poste à responsabilités dans le canton de Berne a abusé sexuellement de sa propre fille, qui n'était qu'un bébé âgé de 12 jours lors des premiers actes… Dans la maison familiale, située dans un quartier cossu d'un village de la Broye fribourgeoise, il a imposé à sa victime toutes les pratiques que lui dictaient ses inclinations perverses, immortalisant méthodiquement ses agissements incestueux sur près de 500 films et photos qu'il a conservés aux côtés de plusieurs centaines de milliers d'autres fichiers pédopornographiques.

Condamné en première instance à quinze ans de prison – peine maximale prévue par la loi suisse pour des crimes de ce type – ainsi qu'à une mesure thérapeutique institutionnelle de durée indéterminée, l'homme a fait recours en estimant qu'il ne méritait pas un tel châtiment. Il a donc comparu lundi devant la Cour d'appel pénal du Tribunal cantonal (TC), qui l'a sèchement remis en place en confirmant intégralement le jugement rendu en 2021 par le Tribunal de la Broye.

Comme il y a deux ans, le quinquagénaire a versé quelques larmes de crocodile en s'excusant pour ses actes «horribles, abjects», mais n'en a pas moins contesté avoir violé sa fille. Et pour cause: il ne serait pas parvenu à la pénétrer vaginalement (critère fondant le viol selon la définition actuelle du Code pénal helvétique) «tellement elle était serrée», a argumenté le quinquagénaire en évoquant la malheureuse petite victime.

La Cour d'appel, présidée par Catherine Overney, a balayé cet argument juridique en s'appuyant notamment sur les vidéos figurant au dossier. Elle a également suivi les premiers juges en condamnant le père incestueux à verser une indemnité pour tort moral de 150 000 francs à sa fille.

La jeune victime, qui va aujourd'hui sur ses 12 ans, a été psychologiquement détruite par les abus innommables qu'elle a endurés entre 2012 et 2019, jusqu'à ce que sa mère, elle-même sous la coupe de son époux pervers, trouve la force d'alerter les autorités. Placée dans une famille d'accueil spécialement formée pour s'occuper d'enfants en difficulté, elle souffre d'un syndrome de stress post-traumatique complexe et présente des signes préoccupants de trouble dissociatif de la personnalité, a expliqué son avocate Anne-Laure Simonet. «On peut craindre qu'un jour, la vie devienne trop dure pour elle.» » MARC-ROLAND ZOELLIG

L'Eglise évangélique réformée a déposé un recours au Tribunal fédéral. Explications avec son président

Bataille pour l'accès aux données

« ANNE-SYLVIE SPRENGER

Justice » Depuis bientôt presque deux ans, l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF) tente de récupérer l'accès aux données personnelles des habitants de confession réformée établis sur le territoire. Un casse-tête administratif et judiciaire, que n'a cependant pas connu l'Eglise catholique. Après avoir été partiellement déboutée à l'échelon cantonal en date du 29 juin dernier, l'institution protestante a décidé de porter l'affaire au Tribunal fédéral, en y déposant un recours le 12 septembre. Explications avec son président, Pierre-Philippe Blaser.

L'EERF a décidé de déposer un recours au Tribunal fédéral concernant l'accès aux données de la base de données FriPers. Quel est l'enjeu?
Pierre-Philippe Blaser: L'accès aux données FriPers est important pour que l'EERF puisse accomplir sa mission auprès des paroissiens et paroissiennes. En sa qualité d'Eglise reconnue, elle doit se montrer fiable et précise dans ses contacts avec la population et dans sa manière d'administrer. Elle est d'ailleurs dotée d'un règlement interne de protection qui a été validé juridiquement et qui garantit un usage très strict et consciencieux de ces données.

Pour le Tribunal cantonal, certains «caractères», soit catégories de données, ne semblent pas nécessaires à l'EERF. Lesquels vous semblent cependant essentiels?
Pour avoir des registres cohérents et complets, tous les caractères sont indispensables. Un point particulièrement important est le N° AVS, qui est un identifiant unique et univoque. A préciser que ce numéro reste «caché» pour l'utilisateur, mais permet au logiciel d'introduire correctement les mutations éventuelles. Le nom et prénom du conjoint sont également utiles, en particulier pour les couples mixtes. Par exemple, le chapitre fiscal est en général au nom du mari et, s'il n'est pas réformé, il nous est très difficile de le relier à la bonne paroissienne.



Depuis bientôt presque deux ans, l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF) tente de récupérer l'accès aux données personnelles des habitants de confession réformée. Le point avec son président, Pierre-Philippe Blaser. Pellegrini Fotografie

L'accès à ces données vous avait été cependant accordé en 2012. Qu'est-ce qui a changé?
En vérité, nous ne sommes pas sûrs de bien comprendre. La protection des données s'est-elle encore durcie? Pourtant, quand une personne déclare sa confession réformée à sa commune, elle indique aussi autoriser la transmission de ses données permettant à sa paroisse de communiquer avec elle. L'autorité se serait-elle arrêtée à une lecture minimaliste du travail de l'Eglise réformée, limité aux célébrations du dimanche? Nous ne le savons pas. Pourtant, chaque activité dans les domaines de l'aide caritative, la catéchèse, la visite à domicile ou en EMS nécessite un recours systématique aux listes. Même chose lors de sorties des aînés, de formations jeunesse, d'actes pastoraux ou de camps d'été: afin de ne pas commettre d'erreurs et n'oublier personne.

Ces données ne peuvent-elles pas vous être transmises par les communes?
A l'heure actuelle, elles le sont, mais de manière disparate (les formats varient, parfois ces envois sont facturés, parfois pas) et surtout, de plus en plus de communes demandent aux paroisses d'utiliser la base de données informatique. Ma collègue du Conseil synodal vient de me dire que, cette semaine encore, une commune avait refusé de communiquer des données en argumentant que la paroisse n'avait qu'à utiliser FriPers comme elle en avait le droit depuis le jugement publié récemment.

Comment comprenez-vous ce refus partiel?
Malgré nos demandes d'entretiens, nos contacts avec le Service de la protection des données aussi bien qu'avec le Tribunal cantonal ont toujours été strictement épistolaires. Une entrevue nous aurait permis de mieux faire entendre nos besoins réels et de mieux comprendre les chemins de réflexion des services de l'Etat. Nous nous voyons réduits à des hypothèses d'interprétation.

Qu'en est-il du côté de l'Eglise catholique?
L'Eglise catholique a eu accès à une cinquantaine de caractères, cependant que l'Eglise réformée en a reçu 16 lors de la première demande, et 20 à la suite de la décision du Tribunal cantonal.

Parleriez-vous d'une discrimination confessionnelle?
Nous n'allons pas nous précipiter sur des termes par trop connotés. Nous savons que l'Eglise catholique a une bonne implantation dans le canton, qu'elle est culturellement mieux connue que l'Eglise réformée. Sans doute notre réseau est-il moins important.

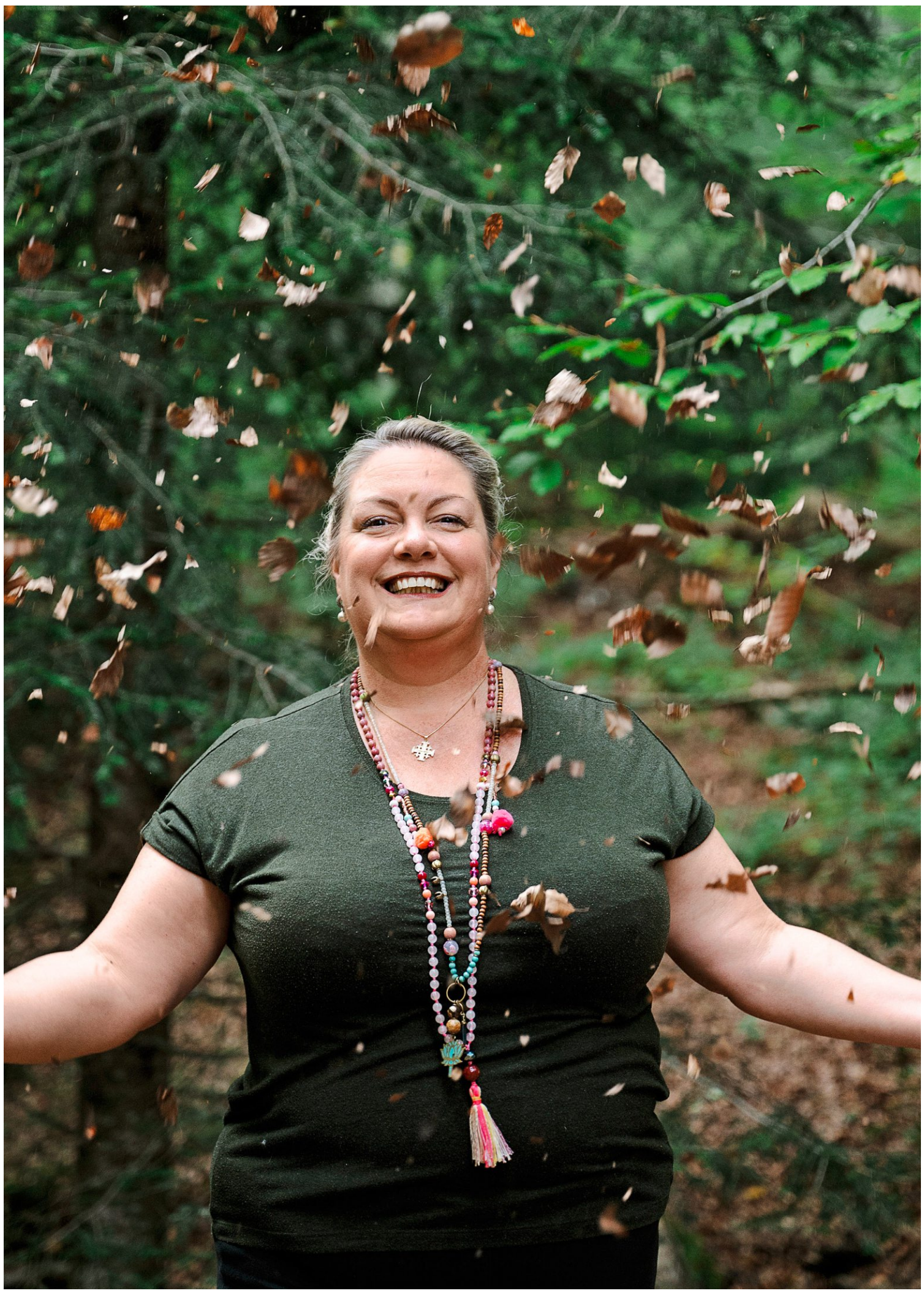
«Une entrevue nous aurait permis de mieux faire entendre nos besoins réels»
Pierre-Philippe Blaser

En avez-vous parlé avec vos collègues catholiques, avec qui vous partagez de nombreuses missions œcuméniques? Et cette affaire ne risque-t-elle pas d'impacter vos relations?
Oui, nous en avons parlé. Et non, cela ne va pas entacher nos relations. Notre dialogue est permanent et nous partageons aussi bien nos réussites que nos difficultés. En l'occurrence, l'Eglise catholique n'a pas été active dans cette divergence de vues, seulement l'objet d'une évaluation différente de la part des services de l'Etat.

L'enjeu derrière ces données n'est-il pas aussi, pour vous, financier? Ne serait-ce que pour assurer une répartition fiscale équitable?
La priorité est la mise à jour précise de nos fichiers de paroisses, en lien avec les nombreux mouvements qui surviennent chaque semaine, dans le but d'accomplir notre mission d'accompagnement spirituel auprès des personnes réformées. Mais bien sûr qu'un fichier à jour est une aide pour une imposition correcte. » PROTESTINFO

Sexologue et théologienne, elle s'adonne à l'accueil

Réjane Marti La thérapeute pulliérane a pris les rênes de l'aumônerie de rue de Chavannes-près-Renens.



Lucas Vuilleumier, Protestinfo Texte
Marie-Lou Dumauthioz Photo

Son sourire la précède. Postée à l'entrée de son nouveau lieu de travail, où elle s'active depuis un peu plus d'un mois, Réjane Marti a l'accueil facile et chaleureux. «Je suis quelqu'un qui rit tout le temps. Peut-être un peu trop!» nous avoue-t-elle rapidement.

Théologienne de formation et tout juste quinquagénaire, Réjane Marti semble plus que reconnaissante d'avoir décroché son tout premier job en lien avec ses études. Désormais «animatrice d'Église» responsable de L'Ancre, lieu de solidarité de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) à Chavannes-près-Renens, cette Pulliérane semble être la personne toute trouvée pour continuer à faire vivre cette aumônerie de rue. «On m'a surtout choisie pour mon expérience en tant que thérapeute.» Trois jours par semaine, elle offre son attention et un repas (contre 3 francs symboliques) à une petite vingtaine de personnes marginalisées, toxicomanes, sans-abri ou simplement esseulées.

> «Cela correspond complètement à ce que je crois être notre but sur Terre. Chercher à toujours être une meilleure version de soi-même! Et c'est particulièrement intéressant au sein de ce laboratoire qu'est la relation amoureuse.»

Thérapeute et théologienne, donc? Les deux fonctions sont liées dans l'histoire de Réjane Marti, fille d'une prof d'économie familiale et d'un typographe lausannois. «Une fois mon master de théologie en poche, je me suis mise à célébrer des bénédictions de mariage. D'abord pour des amis, puis pour d'autres personnes.» Jusqu'au jour où, interpellée par un couple «trop dysfonctionnel pour espérer un avenir», elle décide de se former comme thérapeute de couple. «Cela correspond complètement à ce que je crois être notre but sur Terre. En l'occurrence, chercher à toujours être une meilleure version de soi-même! Et c'est particulièrement intéressant au sein de ce laboratoire qu'est la relation amoureuse.»

Alors âgée de 28 ans, Réjane Marti est emballée par les possibilités de l'approche Imago, une méthode de thérapie relationnelle développée dès les années 80 par un docteur en psychologie et théologie et une militante féministe américains. «Mettre de la sécurité au milieu des êtres humains que l'on rencontre, c'est formidable», s'émerveille-t-elle. Mais «qui dit couple, dit sexualité», et Réjane Marti ne s'arrête pas là. Deux formations universitaires en sexologie clinique viennent compléter son cursus pour le moins atypique. À l'aube de ses 30 ans, la voilà bientôt à la tête de son propre cabinet de thérapie de couple.

Le cap de la cinquantaine

«Ce poste au sein de l'EERV, c'est la première fois que je ne suis pas ma propre patronne!» s'amuse Réjane Marti. Et si elle reçoit toujours quelques couples le reste de la semaine, son nouveau 70% auprès de personnes en rupture sociale ne représente finalement qu'une nouvelle façon d'être utile aux autres. «Ce changement de cap est fortement lié au fait que j'ai eu 50 ans, et que c'était un peu le dernier moment pour un nouveau défi professionnel.»

Aujourd'hui, même si «aucun suivi thérapeutique n'est possible» avec les bénéficiaires de L'Ancre, Réjane Marti sait que l'écoute qu'elle peut leur offrir compte déjà beaucoup. «Nous sommes en train de nous apprivoiser et d'établir un vrai lien», se réjouit-elle en mentionnant avec gratitude le reste de son staff. Sa devancière, la diacre Sylvie Keuffer, la loue: «Je ne connais pas Réjane depuis longtemps, mais c'est comme si cela faisait dix ans. Son accessibilité et sa chaleur la rendent tout à fait adéquate avec les bénéficiaires.»

Réjane Marti n'a pas attendu L'Ancre pour pratiquer l'accueil à grande échelle. Dans le jardin de sa maison de Pully, où elle vit avec son mari, Marc, et ses trois enfants, âgés de 17 à 22 ans, elle a pris l'habitude de recevoir amis et connaissances à deux occasions bien précises, où l'on atteint parfois la centaine d'invités. «À Noël et à Halloween, je me transforme en un personnage de sorcière que j'ai inventé pour l'occasion: Irène Scacamouche», s'amuse-t-elle.

«Réjane manifeste tellement d'amour aux autres qu'elle met toujours la bonne ambiance», relève Aude Roy-Michel, sa cousine. Cette pasteure et coordinatrice régionale à l'EERV, avec qui Réjane Marti avoue adorer «faire la toque», n'est pas étonnée que sa complice ait «tant d'amis»: «Même son langage non verbal relève de l'accueil.»

L'accueil en famille

C'est toutefois en mots, très tendres, que Réjane Marti évoque encore Mehdi, un jeune Afghan de 18 ans qu'elle et sa famille ont recueilli en 2022, par l'intermédiaire du projet Action-Parrainages. «Il est parti à pied de chez lui et sait qu'il n'y retournera jamais», confie la thérapeute, qui se félicite de sa totale intégration au sein de son foyer pulliéran. «Cela a provoqué quelques infimes jalousies de la part de mes enfants, mais aujourd'hui, ils considèrent Mehdi comme leur frère», raconte-t-elle avec émotion.

Le jeune homme, qui vient de commencer un apprentissage d'informaticien, parle désormais le français sans peine. «Ultrarésilient», il vient d'ailleurs de demander à Réjane Marti s'il pouvait l'appeler «maman» dans sa langue maternelle, le dari.

Nous proposant encore une visite de L'Ancre, de la cave au grenier, l'animatrice d'Église en profite pour nous montrer une petite salle lumineuse située en face de la toute petite cuisine, où un livre recueille «les noms des personnes auxquelles nos bénéficiaires souhaitent penser lors de petits temps de prière». L'occasion pour Réjane Marti de nous quitter en partageant quelques mots sur son rapport à Dieu: «J'ai toujours eu la foi, même si les années ont apporté quelques nuances… Et si, au fond, c'est toujours cette foi qui m'anime aujourd'hui auprès de ces personnes qui manquent de tout, Dieu n'a pas besoin d'être nommé pour être là dans nos échanges.»

Bio

1973 Naissance à Lausanne, le 2 juillet. **1989** Après sa confirmation dans l'Église réformée, elle devient catéchète et le restera plus de vingt ans. **1998** Se marie avec Marc Marti, qu'elle rencontre en 1992 alors qu'il fait HEC. **2001** Obtient son master en théologie à l'UNIL. Naissance de son premier fils, Esteban. Suivront Noé en 2004 et Isaline en 2006. **2003** Obtient son certificat de sexothérapie, en sexocorporel, qu'elle complétera en **2011** avec un diplôme de sexologie clinique. **2014** Son mari est envoyé dans le Michigan. Toute la famille y vit un an. **2022** Accueil de Mehdi, jeune Afghan de 16 ans. **2023** Devient animatrice d'Église responsable de L'Ancre.

Contrôle qualité

Polémique

Si tout est politique, pourquoi les Églises ne le seraient-elles pas?

Philippe Leuba a fait réagir en affirmant que les Églises ne devraient pas s'engager sur le terrain politique. Mais peuvent-elles rester silencieuses sur tous les thèmes?

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Le débat sur le bien-fondé de l'engagement politique des Églises, organisé le 30 octobre à Lausanne, s'annonce enflammé. En attestent les nombreuses réactions à une interview accordée récemment à «24 heures» par Philippe Leuba, nouveau conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

En amont de cette soirée où il fera face au théologien bernois Pierre Bühler, l'ancien conseiller d'État (PLR) affirmait que les Églises doivent s'abstenir de défendre des positions politiques, en dehors de certaines questions éthiques.

Des valeurs à défendre

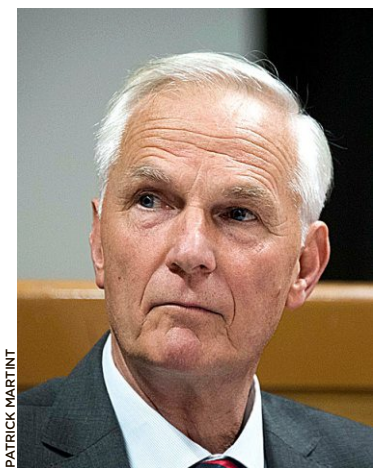
Ce débat public intervient après la publication d'un manifeste de Pierre Bühler (en français et en allemand), qui enjoint ardemment les Églises à «faire entendre leur voix». Une réaction à la polémique suscitée par le soutien de certaines paroisses à l'initiative pour des multinationales responsables en 2021.

Loin d'être reléguées au passé, ces prises de position ont d'ailleurs des répercussions encore aujourd'hui, une motion étant actuellement discutée au Grand Conseil bernois pour rendre l'impôt ecclésiastique facultatif pour les entreprises.

«L'engagement des Églises était judicieux»

La proposition pointe du doigt le fait que «les Églises se prononcent de plus en plus fréquemment sur des sujets relevant de la politique économique, prenant presque toujours position à l'encontre des intérêts des personnes morales».

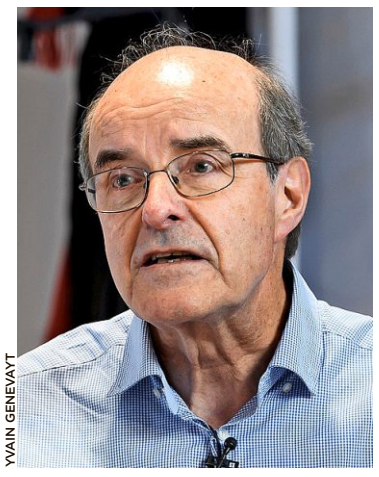
«L'engagement des Églises était judicieux, estime le conseiller national vaudois des Verts Raphaël Mahaim. Elles avaient un message d'éthique et de solidarité à faire valoir à propos de l'économie mondialisée et de ses effets néfastes pour l'environnement et les êtres humains.»



PATRICK MARTINT

«Les Églises ont le devoir de faire connaître leurs valeurs fondamentales dans l'espace et le débat publics.»

Antoine Reymond, pasteur et conseiller communal PLR à Prilly



YVAIN GENEVAYT

«Les mauvais chrétiens sont tout au plus ceux qui négligent leurs tâches politiques et s'abstiennent de s'exprimer par indifférence.»

Pierre Bühler, théologien

Le pasteur Antoine Reymond, conseiller communal PLR à Prilly, partage cet avis: «Les Églises ont le devoir de faire connaître leurs valeurs fondamentales dans l'espace et le débat publics. L'Évangile mêle la spiritualité aux réalités concrètes. Il n'y a pas deux mondes séparés l'un de l'autre.»

Quant à Dominique Kohli, ex-député du Parti libéral vaudois au Grand Conseil et délégué de l'État de Vaud au Synode de l'EERV, il estime que «l'Église joue un rôle de vigie, qui suppose donc de manifester quand ses valeurs sont en danger.»

Dans son texte, Pierre Bühler mentionne certains cas de figure incontournables: lorsque les principes démocratiques sont bafoués, si des décisions politiques violent les droits humains fondamentaux, quand des personnes faibles, petites, sans droits et sans voix sont exclues ou encore lorsque le fossé sociopolitique et économique entre Nord et Sud est ignoré, toléré ou même aggravé.

De son côté, le pasteur et théologien Shafique Keshavjee en appelle «à la prudence et à la mesure» lorsque les autorités de l'Église s'expriment sur des sujets clivants. «À l'exception de situations extrêmement graves comme la persécution des minorités ou la montée de l'antisémitisme, où elles doivent donner de la voix.»

Une légitimité en débat

«Les Églises ne doivent intervenir que lorsqu'elles connaissent parfaitement le dossier, et qu'un travail scrupuleux d'analyse et de recherche a été réalisé», estime le sociologue des religions Roland Campiche. Il rappelle que les Églises reconnues sont incluses par le Conseil fédéral dans les procédures de consultation de projets de lois. «Généralement bien accueillies, leurs réponses ont parfois provoqué des réactions négatives, mais leur légitimité a été très peu contestée, car elles reposaient sur une large consultation.»

«Quand l'Église prend position, elle n'est jamais démocratique», tonne en revanche Suzette Sandoz. L'ancienne professeure de droit et ex-conseillère synodale de l'EERV ajoute: «Quand ils donnent un mot d'ordre sur un sujet précis, les partis politiques votent en assemblée de délégués afin de suivre l'avis de la majorité. Ils n'imposent pas leur opinion comme un ordre divin.»

Dans un billet de blog publié lundi sur le site *réformés.ch,* le pasteur Jean-Denis Kraege s'interroge sur la pertinence du communiqué de presse de l'EERV au sujet de «l'attaque barbare menée par le Hamas». Il s'étonne que le Conseil synodal n'ait «pas réagi à chaque fois que les forces israéliennes sont intervenues en Cisjordanie ou à Gaza».

Liberté vs responsabilité

De son côté, le théologien de l'Université de Lausanne Simon Butticaz n'y voit aucun problème: «Les membres du Conseil synodal ne sont pas les héritiers de la parole publique de leurs prédécesseurs. Ils ont fait un choix que devait assumer, selon eux, une institution religieuse de droit public dans la société.»

Le pasteur et ancien président du Conseil synodal de l'EERV Xavier Paillard, lui, se «méfie des prises de position de l'institution ecclésiale à tous les niveaux, qui peuvent froisser les uns au détriment des autres. Imaginez qu'un clocher sonne en solidarité avec les Palestiniens et un autre avec les Israéliens!»



ODILE MEYLANTT

«Imaginez qu'un clocher sonne en solidarité avec les Palestiniens et un autre avec les Israéliens!»

Xavier Paillard, pasteuret ancien président du Conseil synodal de l'EERV



KEYSTONE/ANTHONY ANEX

«Quand l'Église prend position, elle n'est jamais démocratique.»

Suzette Sandoz, ancienne conseillère synodale de l'EERV

Même son de cloche chez Dominique Kohli, pour qui «un soutien institutionnel à une cause demeure périlleux. Pour autant, les Églises doivent inspirer, faciliter et ouvrir à la discussion.» De façon à ce que «la liberté individuelle et de conscience de chaque croyant puisse s'exprimer», ajoute Suzette Sandoz, qui rappelle que «les chrétiens sont libres».

Libres de s'extraire également du débat quand il devient trop houleux? Pour Pierre Bühler, ils ont une «responsabilité citoyenne». Et d'ajouter que «les mauvais chrétiens sont tout au plus ceux qui négligent leurs tâches politiques et s'abstiennent de s'exprimer par indifférence».

*__Centre culturel des Terreaux__, à Lausanne, lundi 30 octobre, 19 h. ***www.terreaux.org***

Débat entre Mahaim et Broulis face aux jeunes

Élections fédérales
12 novembre 2023

La joute pour le deuxième tour des États se tiendra le 6 novembre «hors temps scolaire».

Pascal Broulis (PLR) et Raphaël Mahaim (Les Verts), les deux candidats vaudois pour le second tour de l'élection au Conseil des États, débattront à Lausanne devant des jeunes de 14 à 25 ans, le 6 novembre de 18 h à 20 h dans la salle du Grand Conseil. Le débat est organisé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et la Commission de jeunes. Il vise à «favoriser la participation des jeunes à la vie politique de leur canton et de faire entendre leurs intérêts et préoccupations au niveau fédéral», a indiqué vendredi l'État de Vaud.

L'organisation de cette rencontre intervient alors que le Conseil d'État a interdit les débats à l'école en période électorale, une décision qui a suscité des remous. Contacté par Keystone-ATS, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) répond que le débat du 6 novembre est organisé «hors temps scolaire» et dans la salle du Grand Conseil. Il n'entre donc «aucunement en contradiction avec la directive» interdisant les débats à l'école, poursuit le département dirigé par Frédéric Borloz.

Il ajoute que cette idée de rencontre avait été proposée «bien avant toute polémique». Et de préciser: «Cette alternative d'un débat organisé par la Commission de jeunes avait été proposée par Frédéric Borloz dans sa réponse aux deux candidats *(ndlr: Pierre-Yves Maillard et Raphaël Mahaim)* qui souhaitaient faire venir des candidats dans les lieux de formation sur le temps scolaire.»

La soirée sera modérée par un membre de la Commission de jeunes et Frédéric Cerchia, délégué cantonal à la DGEJ. Les jeunes pourront poser des questions via l'application «Speak up». Trois sujets seront abordés: la santé, la surconsommation et le climat. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 novembre. **ATS**

PUBLICITÉ



Aigle distinguée pour sa promotion du cyclisme

Reconnaissance

Le label «UCI Bike City» 2023 vient récompenser les efforts de la cité chablaisienne pour faire rayonner la petite reine.

Aigle a reçu le label «UCI Bike City» 2023, qui distingue chaque année une ville ou une région qui s'engage pour le cyclisme. La Municipalité aiglonne a officiellement reçu cette distinction lors de la 5e édition du Forum UCI Bike City & Mobilité, qui s'est tenu à Bruges en Belgique, annonce-t-elle vendredi.

Siège de l'Union cycliste internationale (UCI), Aigle avait déposé sa candidature le 25 mai dernier. Son dossier a été évalué selon deux axes, à savoir l'organisation d'épreuves UCI (en l'occurrence l'organisation du Championnat du monde de piste juniors en 2018) et l'investissement de la Ville dans la pratique du vélo pour tous.

«Ce prix est à la fois l'aboutissement et le point de départ de notre travail et de nombreux projets pour faire d'Aigle une vraie ville cyclable», a déclaré Grégory Devaud, syndic d'Aigle et ancien pistard, cité dans le communiqué. **ATS**

PUBLICITÉ



Un Neuchâtelois à la tête de l'Eglise réformée

Florian Schubert, pasteur de la collégiale de Neuchâtel, a été élu hier à l'exécutif de la faîtière réformée de Suisse. Il a obtenu 63 des 69 voix, au Rathaus de Berne.



Florian Schubert devant l'assemblée de l'Eglise évangélique réformée de Suisse qui l'a élu à l'exécutif. SP – EERS

«Bilingue et fort d'une grande expérience de la vie d'Eglise.» Le pasteur de la collégiale Florian Schubert avait tous les atouts pour être le nouveau Romand élu au Conseil de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), comme l'ont rappelé plusieurs délégués des Eglises cantonales.

Depuis hier, c'est chose faite, Florian Schubert ayant obtenu 63 voix sur 69 votants réunis au Rathaus de Berne. «Je me réjouis de vous servir et de servir Dieu», a-t-il déclaré juste après son élection.

Le Neuchâtelois se présentait face à Michel Rudin, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise réformée lucernoise, également élu avec 50 voix, ainsi que Thomas Gugger, conseiller synodal de l'Eglise réformée des deux Appenzell.

> **Florian Schubert pourra faire un lien important entre la Romandie et le reste de la Suisse.”**
>
> **GILLES CAVIN**
> PASTEUR ET PRÉSIDENT DU SYNODE DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DE SUISSE

Deux postes au Conseil de l'EERS avaient été laissés vacants par les démissions de la pasteure méthodiste bernoise Claudia Haslebacher et de l'avocate lucernoise Lilian Bachmann – la première pour raisons personnelles, la seconde pour «divergences de vues sur les objectifs de la prochaine législature».

Ascension très rapide

Afin de convaincre l'assemblée d'élire Florian Schubert, le théologien neuchâtelois Pierre de Salis, ancien président du Synode (législatif) de l'EERS, a rappelé à la tribune que le pasteur de 38 ans effectuait en ce moment «une ascension très rapide».

Il faisait ainsi allusion à l'élection de Florian Schubert au Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée de Neuchâtel (Eren) en juin 2021, suivie par son accession à la vice-présidence du Synode de l'EERS en novembre 2022. «Avec Florian Schubert, le Conseil assurera dans ses rangs une ressource de premier niveau», a encore déclaré Pierre de Salis, qui a également évoqué son «solide bagage sur les questions œcuméniques» et le fait que le Neuchâtelois avait été reçu en audience par le pape Benoît XVI en 2016.

L'exemple neuchâtelois

De son côté, Yves Bourquin, pasteur et président du Conseil synodal de l'Eren, met en avant «l'immense chance de voir les réformés neuchâtelois, et plus largement la Suisse romande, représentés au niveau national par Florian Schubert». Et s'il précise qu'il faudra «opérer quelques ajustements pour qu'il puisse s'occuper de tous ses mandats en même temps», Yves Bourquin ajoute que «la réalité de l'Eren, qui vit en indépendance financière et fiscale, sera un jour celle de la majorité des Eglises réformées du pays. Il est donc très intéressant que Florian Schubert puisse porter ces enjeux au sein de notre faîtière nationale.»

Quant à Gilles Cavin, président du Synode de l'EERS, pasteur et président des réformés valaisans, il confirme que le Neuchâtelois «pourra ainsi faire un lien important entre la Romandie et le reste de la Suisse».

Florian Schubert est le troisième Romand, aux côtés du Bernois Philippe Kneubühler et du Fribourgeois Pierre-Philippe Blaser, à être élu dans l'actuel Conseil de l'EERS, composé de sept membres.

LUCAS VUILLEUMIER, ***PROTESTINFO***

Un thriller neuchâtelois pour enfants

CRESSIER Un jeune homme de la région neuchâteloise a disparu… Le premier thriller jeunesse de David Martin Ruiz est prenant.

Une fête foraine inquiétante s'est installée à la place du port de Neuchâtel. Un jeune homme a disparu.

On ne va pas faire durer le suspense trop longtemps: il s'agit du synopsis d'un livre.

Rédigé par le Cressiacois David Martin Ruiz, l'ouvrage, sorti fin septembre, s'adresse aux 9-13 ans. Un thriller dans la veine des «Chair de poule», pour celles et ceux qui s'en souviennent.

De l'action!

«Quand j'étais enfant, j'aurais aimé lire des histoires de ce genre se déroulant dans ma région», raconte le menuisier de métier.

Habitué à rédiger des romans pour adultes (il en est à son sixième), David Martin Ruiz a dû revoir sa façon d'écrire. «Il faut que l'histoire démarre rapidement pour accrocher les jeunes. Avec les adultes, on peut davantage poser les personnages et l'ambiance.»

Deuxième déjà en route

Effectivement: l'action a davantage de place dans «Daryl et la chambre du destin» que la personnalité des personnages.



La couverture de «Daryl et la chambre du destin», de David Ruiz Martin. SP

Cela dit, même à l'âge adulte, on a envie de connaître le dénouement des aventures de Daryl et de ses potes. Le jeune homme a souhaité que son ennemi soit puni pour l'avoir embêté. Il ne pensait pas qu'une des attractions des forains réaliserait son vœu.

Mystérieuse et parfois humoristique, l'intrigue n'est effectivement pas assez flippante pour les grands. Mais elle saura certainement ravir le jeune public en quête d'émotions.

«Les premiers retours de parents et de leurs enfants sont positifs», se réjouit l'écrivain. «Je suis déjà en train d'écrire le deuxième. Et j'ai des idées pour les troisième et quatrième!» **VHU**

NEUCHÂTEL

Un joli cadeau, cette digue mobile!



DAVID MARCHON

Hier, les autorités de la ville de Neuchâtel ont réceptionné officiellement la digue mobile offerte par la compagnie d'assurances La Mobilière. L'événement s'est déroulé sur l'esplanade de la Maladière (photo), où les sapeurs-pompiers ont déployé les éléments modulaires constituant cette digue. Elle sera utilisée pour lutter contre des crues du lac ou de rivières, ainsi que lors d'inondations. Mis bout à bout, les douze modules atteignent 400 mètres de longueur. Neuchâtel fait partie des quinze communes qui, désormais, se sont vu attribuer le conteneur dans lequel se trouve le matériel nécessaire. Il faut compter 450 000 francs par conteneur, montant qui comprend également une formation initiale de deux jours. **PHO**

Dragan Bunic a perdu son dernier combat

LA GRANDE BÉROCHE Décédé en octobre, l'homme rêvait d'un Etat mondial.

La Grande Béroche a perdu l'un de ses pères fondateurs. Lundi 30 octobre, après s'être battu pendant près de dix ans contre trois cancers successifs, Dragan Bunic a rendu les armes. Il aurait fêté ses 72 ans en janvier. Ancien conseiller communal socialiste de Saint-Aubin, Dragan Bunic a été parmi les premiers à imaginer une Béroche fusionnée. Du 11 décembre 2001, date de l'acceptation d'une motion demandant l'étude d'un rapprochement de sa commune avec Gorgier, jusqu'au 1er janvier 2018, jour de l'union officielle de Bevaix, Saint-Aubin-Sauges, Montalchez, Gorgier, Fresens et Vaumarcus, il n'a eu de cesse de s'activer en coulisse.

Citoyen du monde

«Dragan cherchait toujours l'intérêt commun», témoigne son ami de longue date, Jean Fehlbaum, avec qui il coécrit «Fusions bérochales», retraçant tout le processus. De son côté, André Alisson, camarade de parti, parle «d'un homme chaleureux». Les rêves d'union de Dragan Bunic ne s'arrêtaient pas à ces six localités. Pour lui, le salut de l'humanité passe par la création d'un seul Etat mondial, organisé selon les principes du fédéralisme. Une idée qu'il a développée dans un livre, «Fédération mondiale – un Etat pour tous les citoyens du monde», sorti en 2018 (éditions Sydney Laurent).



Dragan Bunic a affronté trois cancers successifs, avant de rendre les armes. ARCHIVES DAVID MARCHON

Cet idéalisme, il le forge au gré de son parcours chamboulé. Né dans la ville de Kotor Varos – désormais rattachée à la Bosnie-Herzégovine –, fils de paysans, Dragan Bunic est successivement électricien, comptable, greffier, puis juge d'instruction. A la veille de la guerre, dans les années 1990, il est le numéro trois du ministère de l'Intérieur. Des hommes de Slobodan Milosevic, ancien président de la République de Serbie, lui demanderont de faire un faux témoignage afin de «liquider politiquement certains fonctionnaires», nous racontait-il en 2019, avec son accent caractéristique. Il refuse et choisit la fuite. «Sa ténacité et son esprit de justice m'ont marqué», martèle André Alisson.

Redevenu électricien en Valais, il déménage à la Béroche après avoir rencontré l'une de ses habitantes, Monique. Licence de droit en poche, il décroche un poste comme juge assesseur, au tribunal de Boudry, et comme juriste au Service cantonal des migrations.

«Dragan a fait preuve d'un courage immense face à sa maladie», reprend André Alisson. «Il n'a eu de cesse d'y croire et de se battre.» **LMA**

«Le risque que la crise s'étende est bien réel»

CONFESSIONS Quel impact le conflit israélo-palestinien peut-il avoir sur les relations entre les différentes communautés de Suisse? Interview de Mariano Delgado, directeur de l'Institut pour l'étude des religions et le dialogue interreligieux à l'Université de Fribourg

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-SYLVIE SPRENGER (PROTESTINFO)
@AnneSySprenger

INTERVIEW

Face au risque d'extension du conflit israélo-palestinien, la Plateforme interreligieuse de Genève ainsi que celle du canton de Vaud ont lancé chacune des appels à la paix, se référant aussi bien au vocable hébraïque «Shalom» qu'arabe «Salam». Mais alors que les communautés israélites du pays dénoncent une forte augmentation des incidents antisémites, et que les manifestations de soutien à la Palestine ou à l'Etat hébreu se succèdent, quel impact le conflit peut-il avoir sur la paix religieuse en Suisse? Mariano Delgado est directeur de l'Institut pour l'étude des religions et le dialogue interreligieux à l'Université de Fribourg.

Comment comprendre l'extension de ce conflit en Europe et aux Etats-Unis? Le risque que la crise au Moyen-Orient s'étende en Occident est bien réel, mais j'espère que nos pays seront suffisamment forts pour y faire face. Le conflit se nourrit du mélange explosif de l'intégration non réussie de nombreux musulmans ainsi que d'un antisémitisme latent. Les migrations et la mondialisation font également qu'il existe dans les pays occidentaux une diaspora issue de toutes sortes de foyers de conflit.

Quel est le problème avec l'immigration musulmane? De nombreux immigrés musulmans n'ont pas encore développé le «patriotisme constitutionnel» qui serait important pour une coexistence pacifique dans nos sociétés. Ils sont pris au piège de leur identité culturelle et religieuse, ou se sentent comme des citoyens de seconde zone et prennent ainsi leurs distances avec les valeurs séculières, éthiques et politiques de l'Occident – et ce, quand bien même nos pays leur permettent de vivre dans la liberté et l'autodétermination, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays musulmans.

Vous parlez d'un antisémitisme latent chez nous? En effet, il existe chez nous, à gauche comme à droite, une disposition latente à l'antisémitisme. Nous devrions peut-être parler plutôt d'antijudaïsme, car les Arabes sont aussi des «Sémites». Ces groupes n'hésitent pas à propager à chaque occasion de vieux préjugés à l'encontre des juifs et de l'Etat d'Israël. Nos lois sont toutefois suffisamment solides pour faire face à ces problèmes.

Quel rôle peut jouer le dialogue interreligieux? La situation actuelle devrait faire réfléchir et susciter des questions: quel récit de notre histoire est transmis dans les écoles? Dans quelle mesure l'éducation et la sensibilisation aux préjugés sont-elles profondes et efficaces? Il ne s'agit pas seulement de «l'antijudaïsme», de «l'islamophobie» ou de la «xénophobie», mais aussi des préjugés culturels et religieux des musulmans à l'égard de notre culture et de nos valeurs. Ces préjugés doivent également être combattus en profondeur.

Dans le dialogue interreligieux, les sensibilités des individus sont-elles à distinguer des institutions religieuses? Le dialogue interreligieux ne porte des fruits institutionnels que si les autorités religieuses des différentes parties y participent. Mais les individus, qu'ils soient théologiens ou non, jouent souvent le rôle de prophètes, explorant de nouvelles voies là où les autorités religieuses n'ont pas le courage de le faire.

Quel poids ont les déclarations des représentants religieux suisses face à cette extension de ce conflit religieux? L'importance des autorités religieuses ne doit pas être sous-estimée, mais elle ne doit pas non plus être idéalisée – notamment parce que certaines religions ne disposent pas d'autorité centrale, comme c'est le cas de l'Eglise catholique avec le pape. Mais face à ce conflit, il serait souhaitable que les plus hautes autorités du judaïsme, du christianisme et de l'islam se réunissent et fassent une déclaration comme celle faite à Abu Dhabi le 4 février 2019 entre le pape François et le cheikh Ahmed el-Tayeb (de l'Université al-Azhar au Caire).



«Les chrétiens ont un rôle important à jouer, car ils entretiennent un dialogue bilatéral tant avec les juifs qu'avec les musulmans»

Quel impact la guerre actuelle peut-elle avoir sur le dialogue interreligieux? Au Proche-Orient, il s'agit avant tout d'un «trialogue» entre juifs, chrétiens et musulmans. Mais il ne fonctionne guère de manière trilatérale, mais plutôt de manière bilatérale et asymétrique. Le dialogue entre juifs et musulmans n'a guère lieu; et ce, non seulement en raison de la situation politico-territoriale empoisonnée, mais aussi parce que les deux parties peuvent se passer de ce dialogue dans leur propre conception.

Comment cela? Seuls les chrétiens ont développé au cours des dernières décennies un programme de dialogue avec la théologie correspondante. Le dialogue bilatéral entre chrétiens et juifs et entre chrétiens et musulmans fonctionne bien, mais uniquement si l'on élimine les questions théologiques centrales et si l'on s'occupe de questions de paix, de justice, de résolution des conflits. C'est pourquoi l'une des tâches importantes des Eglises est de continuer à entretenir ce dialogue bilatéral et de servir de médiateur entre les Israéliens et les Palestiniens.

Les représentants chrétiens ont-ils donc un rôle spécifique à jouer? Les chrétiens ont un rôle important à jouer, car ils entretiennent un dialogue bilatéral tant avec les juifs qu'avec les musulmans. Peut-être les représentants des Eglises devraient-ils assumer cette tâche de manière plus intensive. Mais au milieu de la phase chaude de ce conflit, il sera très difficile de trouver une réelle écoute, chaque partie ayant de bons arguments pour réclamer la «justice». Avec des exigences maximales, cela ne marchera pas. Mais pour des voies moyennes (une solution à deux Etats, par exemple), il faudrait d'abord un «désarmement dans les têtes», c'est-à-dire une «désidéologisation» des deux parties. ▬

Dialogue rompu au sein de la Communauté de travail interreligieuse

DÉMISSIONS **Les événements de Gaza déchirent les communautés religieuses de Suisse. Les deux membres des faîtières juives ont quitté avec effet immédiat la Communauté Iras Cotis, en raison de l'appartenance de sa présidente à l'Association Suisse-Palestine**

Alors que s'est ouverte samedi 4 novembre la Semaine des religions, qui se déploie chaque année dans tout le pays avec une centaine de manifestations publiques «invitant au dialogue entre les religions et les cultures», ses organisateurs se retrouvent dans la tourmente. Les deux membres juifs du comité directeur ont en effet décidé de claquer la porte de la Communauté de travail interreligieuse Iras Cotis, en raison de l'appartenance de sa présidente Rifa'at Lenzin à l'Association Suisse-Palestine (ASP).

Selon la *NZZ*, depuis l'attaque du 7 octobre, l'Association Suisse-Palestine aurait fait plusieurs déclarations problématiques, comparant notamment les Palestiniens aux prisonniers torturés dans les camps de concentration pendant la Seconde Guerre mondiale. Contactée, Rifa'at Lenzin n'a souhaité répondre au journal que par écrit: «Pour des raisons personnelles et familiales, je fais campagne depuis de nombreuses années pour les droits légitimes des femmes palestiniennes», dit-elle. «Mon adhésion à cette association était donc logique.»

«Jonathan Kreutner, représentant de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), et David Feder, représentant de la Plateforme des juifs libéraux de Suisse ont démissionné du comité directeur d'Iras Cotis. Il n'y a donc plus de représentants d'organisations juives au sein de celui-ci», confirme Ralph Lewin, président de la FSCI.

Confiance ébranlée

«L'objectif d'Iras Cotis est de réduire les préjugés et les peurs, et de créer une cohabitation pacifique», rappelle-t-il. «Cela repose sur la considération, la compréhension et surtout la confiance. Or, cette base est désormais fortement ébranlée», formule-t-il, tout en espérant «une solution pour que le dialogue puisse se poursuivre». Le secrétaire général Jonathan Kreutner a d'ailleurs expliqué avoir espéré jusqu'au bout que Rifa'at Lenzin «quitterait l'association controversée dans l'intérêt du dialogue interreligieux», ou démissionnerait de son poste de présidente d'Iras Cotis. En vain.

Porte-parole de la Fédération des organisations islamiques de Suisse (FOIS), Pascal Gemperli exprime «ne pouvoir que déplorer cette décision» qu'il juge «regrettable». Et d'ajouter, en tant que médiateur professionnel: «J'espère que le dialogue sera repris prochainement. Les solutions à un conflit ne peuvent se trouver qu'au travers de la compréhension mutuelle. On ne les connaît pas en avance: seul le dialogue les fait émerger.»

«Cette double démission ne peut que nous alerter et nous rendre attentif à la fragilité et au défi du dialogue interreligieux», réagit pour sa part Laurence Bohnenblust-Pidoux, conseillère synodale de l'Eglise évangélique réformée vaudoise chargée de l'interreligieux. Une fragilité qu'elle relie «au fait que le lien entre religion et politique est toujours à discuter, problématiser, réformer».

L'affaire a même retenti au plus haut niveau de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, réunie pour son Synode ce dimanche à Berne. Le délégué zurichois Michel Müller y a proposé une résolution d'urgence, imposant à l'Eglise de faire pression pour que Rifa'at Lenzin démissionne de l'ASP: «Cette dame ne peut pas être présidente d'Iras Cotis et membre de l'ASP!»

Vice-président d'Iras Cotis, le pasteur bernois Christoph Knoch est monté à la barre pour défendre sa présidente, «mise sous pression par le journaliste de la *NZZ* qui l'obligeait à prendre une décision». Et d'ajouter: «Bien sûr qu'elle condamne toute violence du Hamas et souscrit au droit d'existence d'Israël, mais je comprends qu'elle se refuse à démissionner sous la pression.»

Cohabitation à rude épreuve

Lundi 6 novembre, le comité de l'Iras Cotis s'est exprimé par voie de communiqué: «Les événements en Israël-Palestine, depuis le 7 octobre, mettent aussi à rude épreuve notre travail interreligieux ici en Suisse. Iras Cotis s'engage à rassembler des personnes aux perspectives différentes et à se mettre autour d'une table, même si cela est difficile et que les positions semblent durcies.» Quant à la problématique actuelle? «Le conseil d'administration a chargé le comité d'Iras Cotis de définir des solutions possibles. Il prendra immédiatement les mesures nécessaires et fera tout ce qui est en son pouvoir pour rendre possible une coopération confiante.» A suivre. ▬ A.-S. S.

A Genève, le DIP rappelle sa tolérance zéro face à l'antisémitisme

ÉCOLE **La conseillère d'Etat genevoise Anne Hiltpold a rencontré un représentant de la Cicad mardi: le Département de l'instruction publique veut renforcer la prévention, alors que des insultes et des incidents antisémites au sein des établissements scolaires ont été rapportés**

FANNY SCUDERI
@FannyScuderi

Un élève interpellé et injurié, car il est juif. Depuis la rentrée scolaire, une dizaine d'incidents antisémites, comme celui-ci, ont été recensés dans les écoles genevoises, principalement au cycle et au secondaire II. Anne Hiltpold, conseillère d'Etat PLR chargée du Département de l'instruction publique (DIP), a rencontré mardi Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Cicad, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation. La rencontre, agendée avant le mois d'octobre, a porté sur les outils de l'école en matière de prévention.

Elèves sanctionnés

«Nous sommes extrêmement attentifs à la situation, réagit Anne Hiltpold, ministre genevoise chargée de la Formation, et explorons des mesures afin de renforcer immédiatement la prévention. Le DIP compte rappeler «sa tolérance zéro vis-à-vis de l'antisémitisme, du racisme et de toute autre forme de discrimination». Des élèves ont été sanctionnés: l'un a dû par exemple réaliser un travail de réflexion. La Cicad et la Licra interviennent dans les écoles via des modules de prévention: ces activités pourraient être renforcées à l'avenir.

«La rencontre avec la conseillère d'Etat Anne Hiltpold a été très positive», s'est réjoui Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Cicad. Une dizaine d'incidents en milieu scolaire sont connus du DIP – mais il pourrait y en avoir plus: «Les enfants n'osent pas toujours en parler par crainte d'accentuer la discrimination dont ils sont victimes», explique-t-il. Pour cette raison, la Cicad souhaite une communication plus claire du DIP. «Nous souhaitons que l'institution prenne les mesures qui s'imposent au regard de ce qu'il se passe déjà. Les enseignants doivent rappeler que le cadre scolaire ne tolère aucun propos discriminant. Ces derniers peuvent bénéficier de ressources en cas de doutes ou de difficultés», souligne-t-il. Dans toute la Suisse romande, le nombre d'actes antisémites augmente: la Cicad en a recensé 146 pour le mois d'octobre, soit une multiplication par cinq par rapport à l'année passée. ▬

MAIS ENCORE

Bienne revoit sa stratégie financière
La ville de Bienne (BE), qui souffre d'un déficit structurel, adopte une «stratégie financière 2033» pour préserver son autonomie et son potentiel de développement. Les mesures arrêtées par le Conseil municipal auront un impact à partir du budget 2026. (ATS)

Les dépenses de santé vont continuer à augmenter

CONJONCTURE **Selon les prévision du KOF, les coûts de la santé en Suisse progresseront de 4,1% cette année, et de 3,6% et 3,2% respectivement en 2024 et 2025**

ATS

Les dépenses de santé vont continuer à augmenter en Suisse ces prochaines années, a indiqué mardi le centre de recherche conjoncturelle de l'EPFZ (KOF). Elles augmenteront de 4,1% cette année pour atteindre 92 milliards de francs. La hausse devrait être de 3,6% en 2024 (95,3 milliards de francs) et de 3,2% en 2025 (98,4 milliards), selon les prévisions du KOF.

Pour les années 2022 à 2025, elles devraient progresser en moyenne de 3,3%, contre 3,1% en moyenne pour les dix années précédentes. Pour 2022, les dépenses de santé représentent 11,3% du produit intérieur brut (PIB), contre 11,6% l'année précédente. En 2023, elles devraient représenter 11,5% du PIB. Pour 2024 et 2025, ce taux devrait rester stable, selon le KOF.

Pour la période 2022-2025, les coûts des secteurs «prévention», «administration» et «réhabilitation» devraient augmenter de manière nettement supérieure à la moyenne, souligne le KOF. Les catégories «hôpitaux», «cabinets médicaux et centres ambulatoires» et «assureurs en tant que fournisseurs de prestations» se situent dans la moyenne.

«Le choc des primes aurait pu être évité»

Les assurances maladie obligatoires et complémentaires se situent dans la moyenne en termes d'augmentation des coûts. Selon les prévisions du KOF, les pouvoirs publics sont confrontés à une hausse des dépenses nettement supérieure à la moyenne.

Selon Felix Schneuwly, expert assurance maladie chez Comparis, les chiffres du KOF montrent que «les deux derniers chocs des primes de 6,6 et 8,7% auraient pu être évités. La hausse des tarifs a largement dépassé la croissance des dépenses totales de santé». ▬

Un Neuchâtelois à la tête de l'Eglise réformée

Election Florian Schubert a été élu dimanche à l'exécutif de la faîtière réformée de Suisse. Il a obtenu 63 des 69 voix, au Rathaus de Berne.



Florian Schubert devant l'assemblée de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) qui l'a élu à l'exécutif. EERS

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

«Bilingue et fort d'une grande expérience de la vie d'Eglise.» Le pasteur de la collégiale Florian Schubert avait tous les atouts pour être le nouveau Romand élu au Conseil de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), comme l'ont rappelé plusieurs délégués des Eglises cantonales. Depuis hier, c'est chose faite, Florian Schubert ayant obtenu 63 voix sur 69 votants réunis au Rathaus de Berne.

«Je me réjouis de vous servir et de servir Dieu», a-t-il déclaré juste après son élection. Le Neuchâtelois se présentait face à Michel Rudin, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise réformée lucernoise, également élu avec 50 voix, ainsi que Thomas Gugger, conseiller synodal de l'Eglise réformée des deux Appenzell. Deux postes au Conseil de l'EERS avaient été laissés vacants par les démissions de la pasteure méthodiste bernoise Claudia Haslebacher et de l'avocate lucernoise Lilian Bachmann – la première pour raisons personnelles, la seconde pour «divergences de vues sur les objectifs de la prochaine législature».

> Florian Schubert pourra faire un lien important entre la Romandie et le reste de la Suisse.
>
> **Gilles Cavin**
> Pasteur et président du synode de l'Eglise évangélique réformée de Suisse

Ascension très rapide

Afin de convaincre l'assemblée d'élire Florian Schubert, le théologien neuchâtelois Pierre de Salis, ancien président du Synode (législatif) de l'EERS, a rappelé à la tribune que le pasteur de 38 ans effectuait en ce moment «une ascension très rapide». Il faisait ainsi allusion à l'élection de Florian Schubert au Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée de Neuchâtel (Eren) en juin 2021, suivie par son accession à la vice-présidence du Synode de l'EERS en novembre 2022.

«Avec Florian Schubert, le Conseil assurera dans ses rangs une ressource de premier niveau», a encore déclaré Pierre de Salis, qui a également évoqué son «solide bagage sur les questions œcuméniques» et le fait que le Neuchâtelois avait été reçu en audience par le pape Benoît XVI en 2016.

Aux côtés du Bernois Philippe Kneubühler

De son côté, Yves Bourquin, pasteur et président du Conseil synodal de l'Eren, met en avant «l'immense chance devoir les réformés neuchâtelois, et plus largement la Suisse romande, représentés au niveau national par Florian Schubert». Et s'il précise qu'il faudra «opérer quelques ajustements pour qu'il puisse s'occuper de tous ses mandats en même temps», Yves Bourquin ajoute que «la réalité de l'Eren, qui vit en indépendance financière et fiscale, sera un jour celle de la majorité des Eglises réformées du pays. Il est donc très intéressant que Florian Schubert puisse porter ces enjeux au sein de notre faîtière nationale.»

Quant à Gilles Cavin, président du Synode de l'EERS, pasteur et président des réformés valaisans, il confirme que le Neuchâtelois «pourra ainsi faire un lien important entre la Romandie et le reste de la Suisse».

Florian Schubert est le troisième Romand, aux côtés du Bernois Philippe Kneubühler et du Fribourgeois Pierre-Philippe Blaser, à être élu dans l'actuel Conseil de l'EERS, composé de sept membres.

Feuilleton – «Le chant des containers» d'Antoine Rubin



Tétanisé par l'idée qu'il risque de faire voler en éclat un esquif, Emmanuel craint maintenant qu'il soit plein de pirates. «C'est des malins! Ils se foutent exprès en travers de ton chemin pour que tu les écrases. Eux, ils ont déjà nagé un peu plus loin. Alors quand toi t'envoies le canot pour repêcher les survivants, ils jouent les naufragés et le prennent d'assaut. Ensuite, ils reviennent vers le cargo et menacent de tuer l'équipage si tu les fais pas monter. T'as plus qu'à prier pour qu'un croiseur de la marine internationale passe dans le coin. Demain, si vous allez, toi ou ton père, faire un tour par l'avant, vous prendrez un talkie avec. Comme ça, si y a le moindre problème…»

C'est attentionné, mais ça m'emmerde plus qu'autre chose. La sécurité à bord prenait des airs de parano. Oui bon, les accidents. D'accord. Et alors? Pourquoi aller en mer si c'est pour rêver des ports toute la nuit et se faire des ulcères dans sa cabine de quatre mètres? Ça me scie les jambes leur sécurité. Déjà, les caméras, partout à terre, dans les villes. Maintenant, même sur une barcasse rouillée on vous fout pas la paix. Pire encore. Le vieux l'a bien dit: la mort parle toujours la dernière. J'ai bien envie de lui dire ça à l'Emmanuel. On n'en aurait plus été copains. Après, il m'aurait salué froidement et le silence du quart aurait des airs pénibles. Bon, je dis pas. Je suis pas maître à bord. Je souhaite juste la bonne nuit. «Demain, il y aura l'exercice en cas d'attaque», qu'il me souhaite.

Le lendemain, le commandant fait sonner l'alarme. Un coup long pour un court. Un long. Un court. Pendant cinq minutes. Ça me fait une impression de fin du monde les alarmes. Quand ils font l'exercice annuel à la ville, chez moi, je crois toujours que la centrale nucléaire d'à-côté vient de péter ou que le conflit chimique va s'abattre sur le monde.

Nous montons tous au poste de commandement. L'équipage est goguenard et tout sourire. Une pause dans le boulot. Fumer une blonde en cercle autour du commandant pendant qu'il donne ses explications. De toute façon, ça n'arrivera pas et nous en sommes persuadés. A l'exception d'Emmanuel.

Pour nous aborder, il faudrait que la mer soit totalement calme. Un creux d'un mètre empêche déjà les petits bateaux à moteur de nous suivre à pleine vitesse. Ensuite, il leur faudrait lancer le grappin par dessus une muraille de tôle de quinze mètres. Les grappins ne pourraient pas bien s'accrocher parce que toutes les barrières des coursives sont pourvues de plots en plastique lisse qui empêchent toute prise. Si d'aventure le grappin se fichait quelque part, il faudrait encore escalader la coque pendant que des lances incendies crachent de la flotte à plein régime sur les assaillants. Avec le vieux, nous sommes sûrs qu'il y a des armes à bord aussi, mais on ne voulait pas dire. Les risques de mutinerie existent peut-être encore.

Enfin, il y a le plan que le commandant nous explique à l'instant: «Si des pirates montent à bord, essayez de les photographier. Par contre, si c'est la marine internationale qui donne le contre-assaut, ventre à terre et pas de photo. Les militaires aiment pas trop les flashs dans la gueule.» Sourires. «Déjà que dans ce cas, on pourrait pas éviter les morts, évitez que ce soit vous», qu'il rajoute. Clin d'œil à l'Emmanuel. Rire général. Le pauvre encaisse comme dans une cour d'école. La soupape pour tout le monde.

Pas de Coop dans la commune

Prêles Le projet de construction privé d'une Coop a été abandonné. Il devait voir le jour sur le camping et était soutenu par la Commune.

Manon Becker



L'enseigne Coop voulait s'installer proche du camping de Prêles et prévoyait d'aménager 37 places de stationnement. RJB

Le magasin Coop ne verra pas le jour à Prêles. Le projet de construction géré par la grande enseigne et par le camping de Prêles a été abandonné. La section Jura bernois de Patrimoine bernois avait fait opposition au projet lorsqu'il avait été lancé en 2019. La Préfecture n'était pas entrée en matière et l'organisation de protection du patrimoine avait finalement fait recours à la décision. La Coop a finalement décidé d'abandonner son projet.

L'enseigne Coop voulait s'installer proche du camping de Prêles et prévoyait d'aménager 37 places de stationnement. Le projet qui présentait un intérêt notable pour le plateau était soutenu par la commune du Plateau de Diesse. «La commune ne peut pas démarcher de grandes enseignes, car le projet n'est pas un projet communal.

Le camping souhaitait associer le développement d'une Coop sur son territoire avec le potentiel besoin de la population du plateau. La Commune a vu dans ce projet l'opportunité d'avoir quelque chose d'un petit peu plus grand sur place, notamment pour les personnes qui ont une mobilité assez réduite et qui doivent se déplacer en transport public », explique Catherine Favre Alves, maire de Diesse.

Une population mitigée

Pour un bassin de près de 4300 habitants, une laiterie, une boucherie et un petit magasin, ne suffisent parfois pas. «On a peu de marge de manœuvre, on a fait ce qu'on pouvait pour soutenir le projet et à un moment donné ça nous a dépassés», ajoute-t-elle. Mais le projet divisait une partie des locaux. Comme l'explique la maire de Diesse, tout le monde n'était pas favorable à ce qu'une Coop s'installe à cet endroit. «Beaucoup de gens ne sont pas favorables aux grandes entités qui s'installent partout avec la surconsommation que cela génère. Plus on a de magasin, plus il y a de nourriture et plus il y a de gaspillage», ajoute-t-elle.

Pour l'instant, la commune de Plateau de Diesse n'a pas de solution alternative au projet et ne dispose d'aucun terrain prêt à disposition.

«L'Eglise est obligée de se réinventer»

RELIGIONS Nommé il y a quelques jours, Stephan Kronbichler prendra la tête de l'Eglise réformée du Valais en mai 2024. Interview.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER**, PROTESTINFO/PHOTO **SACHA.BITTEL**@LENOUVELLISTE.CH


Stephan Kronbichler prendra ses nouvelles fonctions dans quelques mois.

Vous serez président de l'EREV au printemps 2024. Quel est le défi principal de votre Eglise pour les années à venir?
Le défi principal est de redéfinir le rôle de l'Eglise dans une situation de sécularisation toujours plus forte, où l'individualisme est de plus en plus prononcé. L'Eglise est donc obligée de se réinventer afin de répondre aux nouvelles préoccupations des personnes comme le changement climatique, mais également la peur face aux guerres qui flambent non loin de nos frontières. Ces derniers temps, c'est surtout la crainte d'une précarisation de la classe moyenne qui s'est ajoutée, face à un coût de la vie toujours plus élevé.

> «Nous sommes satisfaits de la place donnée aux Eglises dans la nouvelle Constitution.»

Les Valaisans voteront le 3 mars 2024 au sujet de la nouvelle Constitution adoptée par la constituante. Les Eglises réformée et catholique n'ont pas encore communiqué à ce sujet. Pourquoi?
Les actuelles élections aux Etats nous rendraient moins audibles si nous communiquions maintenant sur le texte constitutionnel. Nos deux Eglises se positionneront bientôt, et conjointement. Toutefois, au niveau protestant, nous ne donnerons pas de consigne de vote. Et nous ne nous prononcerons que sur les articles qui nous concernent.

Etes-vous donc contre le positionnement politique des Eglises?
Oui. Je trouve très problématique, de la part des Eglises, de donner des consignes sur le champ politique en affirmant ce qui est «juste». L'Evangile ne permet d'ailleurs pas forcément de donner des réponses définitives à des thématiques politiques actuelles. De plus, au sein d'une Eglise, il existe des avis de tous bords. A titre d'exemple, il n'y a pas d'unanimité chez les protestants valaisans sur la question de la «fin de vie digne et librement choisie», mentionnée par la nouvelle Constitution.

Les catholiques semblent en revanche majoritairement gênés par la question du suicide assisté. Votre façon de faire cause commune avec l'Eglise catholique est-elle donc toujours pertinente?
Nous avons bien plus de valeurs communes que de divergences avec les catholiques. Dans une société qui se sécularise à grande vitesse, il est donc indispensable, à mes yeux, de continuer à collaborer étroitement avec l'Eglise catholique, comme nous le faisons déjà sur le terrain, notamment dans les aumôneries.

L'EREV est-elle contente de la place donnée aux Eglises par le nouveau projet de Constitution?
Oui. Le rôle important joué par les Eglises est explicitement reconnu. Cela se traduit par un maintien du financement étatique qui est accordé aux deux Eglises de droit public, mais aussi et surtout par la mise en avant de la dimension spirituelle de la personne humaine.

Le nouveau financement de l'Eglise sera assuré par l'Etat et plus par les communes. Quels enjeux cela suppose-t-il?
Tout l'enjeu sera de définir le contenu du contrat de prestations que nous devrons passer avec l'Etat. Nous aurons donc à cœur de réaffirmer notre intérêt public, notamment grâce au travail entrepris dans les aumôneries de prison ou d'hôpital. Toutefois, nous ne sommes pas uniquement présents sur les questions sociales. Le culte et la dimension spirituelle sont très importants à revaloriser comme services à la collectivité.

Il a été dit lors du synode de samedi que les affaires d'abus dans l'Eglise catholique avaient également un impact négatif sur les Eglises réformées. Quels sont les effets de ces révélations?

> «L'Eglise réformée valaisanne n'a jamais connu de cas d'abus, à ma connaissance.»

Il est évident qu'un amalgame est fait avec toutes les Eglises chrétiennes. La population ne fait pas de différence, ce qui renforce un certain éloignement. Nous avons toutefois la chance, dans l'EREV, de n'avoir à ma connaissance jamais connu de cas d'abus.

La pénurie de pasteurs a également été évoquée. A quel moment la situation valaisanne va-t-elle devenir critique à ce sujet?
La situation est déjà préoccupante actuellement. Nous avons de la peine à remplacer les pasteurs, et faisons souvent appel à des pasteurs à la retraite en remplacement.

Etre laïc, en tant que président d'Eglise, est-il un inconvénient?
Absolument pas. C'est une richesse. Etant avocat de métier, ma formation de juriste m'a déjà été extrêmement bénéfique dans mes fonctions à l'exécutif de l'EREV, notamment sur des questions RH, ou dans les relations avec les communes ou les autorités politiques

Une rémunération est prévue pour votre fonction de président, mais vous avez décidé d'y renoncer. Pourquoi?
J'ai la chance de vivre dans un pays qui va bien, d'avoir une magnifique famille et un métier qui me passionne. Je trouve donc important de rendre quelque chose à la société, dans la mesure où on peut le faire.

PUBLICITÉ



Venez nous rendre visite et essayer all-new KONA.

vendredi, 10.11.2023 de 9h00 - 18h00
samedi, 11.11.2023 de 9h00 - 16h00

HYUNDAI

Garage & Carrosserie Tanguy Micheloud SA, Route de Riddes 54, 1950 Sion, Téléphone +41 27 205 63 30, tanguy.hyundai.ch

Une formation des pasteurs à réimaginer

Protestants » La formation devra mieux prendre en compte la situation critique que vivent les Eglises réformées romandes.

Adapter la formation des pasteurs et des diacres aux nouvelles réalités du monde ecclésial, telle est l'ambition d'un rapport écrit par le directeur de l'Office protestant de la formation Didier Halter. Ce rapport sera présenté à Morat entre les 13 et 15 novembre, à l'occasion de trois journées consacrées à la situation RH des Eglises protestantes et organisées par l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg. Les six Eglises réformées romandes y seront représentées, ainsi que les fédérations ecclésiales réformées de France, de Belgique et du Piémont. Dans un contexte de sécularisation où la pénurie de pasteurs se profile dangereusement, Didier Halter envisage plusieurs stratégies.

«Les formations actuelles de pasteur ou de diacre correspondent à une ancienne vision, selon laquelle le principal travail du pasteur et du diacre consiste à répondre aux besoins religieux des personnes qui, même si elles ne font pas partie du noyau militant de la paroisse, ont des besoins spirituels qu'ils viennent combler en Eglise. Or, ce postulat sociologique n'a plus cours, en raison de la sécularisation croissante de la société. La focalisation sur cet aspect du travail des ministres du culte est donc dépassée», constate Didier Halter. Pour lui, «il s'agit maintenant de former pasteurs et diacres à créer des communautés de témoins, où les laïcs sont aussi les acteurs de la vie d'Eglise. Car pour le moment, quand le ministre est absent, c'est la panique.»

Didier Halter préconise aussi de raccourcir la formation théologique grâce à un master accéléré: «Cela contribuera à faciliter le cursus d'une personne qui, étant déjà au bénéfice d'un master obtenu dans une autre filière que la théologie, souhaite se consacrer à une carrière pastorale. Ainsi, sur une durée de trois ans, dont six mois de terrain, ce master permettra un processus accéléré pour parvenir à ce but. Je me réjouis que les facultés de Genève et Lausanne travaillent activement sur ce projet.»

Aujourd'hui, il faut sept ans pour former un pasteur. Cinq ans d'études de théologie et deux ans de formation de terrain lors du stage. «Sachant que 47% des pasteurs actuellement en poste seront partis à la retraite d'ici à 2029, et que le nombre de personnes qui entrent en formation de théologie est très faible, il y a de quoi être inquiet», confie encore Didier Halter. »

LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

LISBONNE

BILAN DES JMJ

34 millions d'euros: tel est le montant engagé par l'Etat et la mairie de Lisbonne pour l'organisation des JMJ, du 1er au 6 août dernier. L'engagement de l'Eglise n'est pas encore connu. **CATH.CH**

ABUS

PRESSION FINANCIÈRE

Le parlement de l'Eglise catholique lucernoise envisage de retenir une partie de ses contributions à l'évêché de Bâle, s'il ne prend pas des mesures concrètes contre les abus sexuels. **CATH.CH**

Alors que le conflit à Gaza menace la paix religieuse jusqu'en Suisse, le Pr Delgado prône le dialogue

«Les chrétiens ont un rôle à jouer»

« **ANNE-SYLVIE SPRENGER,** PROTESTINFO

Dialogue interreligieux » Face au risque d'extension du conflit israélo-palestinien, la Plateforme interreligieuse de Genève ainsi que celle du canton de Vaud ont lancé chacune des appels à la paix, se référant aussi bien au vocable hébraïque «Shalom» qu'arabe «Salam». Mais alors que les communautés israélites du pays dénoncent une forte augmentation des incidents antisémites depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas et que les manifestations de soutien à la Palestine ou à l'Etat hébreux se succèdent, quel impact ce conflit peut-il avoir sur la paix religieuse en Suisse? Interview de Mariano Delgado, directeur de l'Institut pour l'étude des religions et le dialogue interreligieux à l'Université de Fribourg.



Rencontre entre le pape François et le cheikh Ahmed el-Tayeb, grand imam de la mosquée al-Azhar au Caire, le 4 février 2019 à Abu Dhabi. Pour le professeur Delgado, face au conflit israélo-palestinien, il serait souhaitable que les plus hautes autorités du judaïsme, du christianisme et de l'islam fassent une déclaration de paix commune. Keystone

Comment comprendre l'extension de ce conflit en Europe et aux Etats-Unis?

Mariano Delgado: Le risque que la crise au Moyen-Orient s'étende en Occident est bien réel, mais j'espère que nos pays seront suffisamment forts pour y faire face. Le conflit se nourrit du mélange explosif de l'intégration non réussie de nombreux musulmans ainsi que d'un antisémitisme latent. Les migrations et la mondialisation font également qu'il existe dans les pays occidentaux une diaspora issue de toutes sortes de foyers de conflit.

Quel est le problème avec l'immigration musulmane?

De nombreux immigrés musulmans n'ont pas encore développé le «patriotisme constitutionnel» qui serait important pour une coexistence pacifique dans nos sociétés. Ils sont pris au piège de leur identité culturelle et religieuse, ou se sentent comme des citoyens de seconde zone et prennent ainsi leurs distances avec les valeurs séculières, éthiques et politiques de l'Occident – et ce quand bien même nos pays leur permettent de vivre dans la liberté et l'autodétermination, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays musulmans.

Vous parlez d'un antisémitisme latent chez nous?



«Il faudrait d'abord un désarmement dans les têtes»

Mariano Delgado

En effet, il existe chez nous, à gauche comme à droite, une disposition latente à l'antisémitisme. Nous devrions peut-être parler plutôt d'antijudaïsme, car les Arabes sont aussi des «sémites». Ces groupes n'hésitent pas à propager à chaque occasion de vieux préjugés à l'encontre des juifs et de l'Etat d'Israël. Nos lois sont toutefois suffisamment solides pour faire face à ces problèmes.

Quel rôle peut jouer le dialogue interreligieux?

La situation actuelle devrait faire réfléchir et susciter de nombreuses questions: quel récit de notre histoire est transmis dans les écoles? Dans quelle mesure l'éducation et la sensibilisation aux préjugés sont-elles profondes et efficaces? Il ne s'agit pas seulement de l'antijudaïsme, de l'islamophobie ou de la xénophobie, mais aussi des préjugés culturels et religieux des musulmans à l'égard de notre culture et de nos valeurs. Ces préjugés doivent également être combattus en profondeur.

Quel poids ont les déclarations des représentants religieux suisses face à l'extension de ce conflit religieux?

L'importance des autorités religieuses ne doit pas être sous-estimée, mais elle ne doit pas non plus être idéalisée – notamment parce que certaines religions ne disposent pas d'autorité centrale, comme c'est le cas de l'Eglise catholique avec le pape. Mais face à ce conflit, il serait souhaitable que les plus hautes autorités du judaïsme, du christianisme et de l'islam se réunissent et fassent une déclaration comme celle faite à Abu Dhabi le 4 février 2019 entre le pape François et le cheikh Ahmed el-Tayeb (de l'Université al-Azhar au Caire).

Quel impact la guerre actuelle peut-elle avoir sur le dialogue interreligieux?

Au Proche-Orient, il s'agit avant tout d'un «trialogue» entre juifs, chrétiens et musulmans. Il ne fonctionne guère de manière trilatérale, mais plutôt de manière bilatérale et asymétrique. Le dialogue entre juifs et musulmans n'a guère lieu; et ce non seulement en raison de la situation politico-territoriale empoisonnée, mais aussi parce que les deux parties peuvent se passer de ce dialogue dans leur propre conception.

Comment cela?

Seuls les chrétiens ont développé au cours des dernières décennies un programme de dialogue avec la théologie correspondante. Le dialogue bilatéral entre chrétiens et juifs et entre chrétiens et musulmans fonctionne bien, mais uniquement si l'on élimine les questions théologiques centrales et si l'on s'occupe de questions de paix, de justice et de résolution des conflits. C'est pourquoi l'une des tâches importantes des Eglises est de continuer à entretenir ce dialogue bilatéral et de servir de médiateur entre les Israéliens et les Palestiniens.

Les représentants chrétiens ont-ils donc un rôle spécifique à jouer?

Les chrétiens ont un rôle important à jouer, car ils entretiennent un dialogue bilatéral tant avec les juifs qu'avec les musulmans. Peut-être les représentants des Eglises devraient-ils assumer cette tâche de manière plus intensive. Mais au milieu de la phase chaude de ce conflit, il sera très difficile de trouver une réelle écoute, chaque partie ayant de bons arguments pour réclamer la «justice». Avec des exigences maximales, cela ne marchera pas. Mais pour des voies moyennes (solution à deux Etats par exemple), il faudrait d'abord un «désarmement dans les têtes», c'est-à-dire une «désidéologisation» des deux parties. »

Société



Le temple de Plainpalais, à l'avenue du Mail, où «Le Lab», qui ne sera plus dès le 31 décembre, est installé. LUCIEN FORTUNATI

L'Église protestante va fermer «Le Lab»

Selon l'Église, le ministère jeunesse inclusif et progressiste s'est trop éloigné des besoins spirituels de la jeune génération.

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

L'«espace pour jeunes adultes ouvert, inclusif et progressiste» de l'Église protestante de Genève (EPG) – connu sous l'appellation «Le Lab» et installé au temple de Plainpalais – fermera ses portes le 31 décembre. Telle est la décision prise par le Conseil du Consistoire (Exécutif) de l'EPG, le 7 novembre, et divulguée jeudi dernier par le pasteur responsable du lieu, Nicolas Luthi, dans un billet de blog publié sur le site *Réformés.ch*.

«Je ne sais pas si je suis dans le déni, mais je n'accepte pas cette mort», écrivait-il, se montrant aussi bien opposé à la suppression de son ministère que désireux d'«éviter de réagir avec violence à cette décision». Il appelait ainsi sa communauté de «gens fidèles ou de passage» à «réagir ensemble» lors d'un «premier rassemblement» prévu le soir même dans un restaurant genevois – rendez-vous qu'il était également possible de suivre en visioconférence.

Militantisme et recadrage

Lors de cette soirée, la présence du pasteur Emmanuel Rolland, secrétaire général adjoint à la Mission de l'EPG, a suscité une certaine émotion chez les quelques paroissiens présents. Avouant «faire partie des personnes qui ont décidé de cette fermeture», celui-ci a d'ailleurs été vertement interpellé par l'un d'entre eux: «L'Église serait-elle devenue antiféministe et LGBT-phobe?» «Absolument pas», a assuré le pasteur, en saluant «l'inclusivité vécue par Le Lab», tout en insistant sur le fait que «l'inclusivité n'est pas l'apanage d'un ministère mais de toute l'EPG».

Pour autant, si ce lieu se félicite d'avoir «accueilli inconditionnellement les marges», comme l'écrivait Nicolas Luthi dans son appel, ce souci pour les minorités serait justement devenu le problème. «Initialement pensé comme une pastorale jeunesse, Le LAB est devenu un lieu dédié au militantisme. Or faire communauté ne signifie pas communautarisme», a tenté d'expliquer Emmanuel Rolland. «Nous souhaitons un lieu sans bannière afin d'accueillir toute la jeunesse. Ce que l'on est en droit d'attendre d'un ministère jeunesse, c'est moins du militantisme que la transmission du patrimoine biblique.»

> «Nous souhaitons un lieu sans bannière afin d'accueillir toute la jeunesse. Ce que l'on est en droit d'attendre d'un ministère jeunesse, c'est moins du militantisme que la transmission du patrimoine biblique.»
>
> **Emmanuel Rolland**
> Secrétaire général adjoint à la Mission de l'EPG

Vandalisme

«Ces derniers temps, Le Lab s'est trop éloigné de sa mission d'origine en centrant ses actions plus fortement sur le militantisme en lien avec certaines questions sociales», exprime à son tour Chantal Eberlé, présidente de l'EPG. «Or notre souhait est que notre ministère jeunesse se concentre sur les besoins spirituels des nouvelles générations et les accompagne dans leur croissance spirituelle.»

Le 6 octobre, le journal «20 minutes» révélait que des actes de vandalisme avaient été perpétrés sur une fresque classée du temple de Plainpalais, lors d'une rencontre à l'occasion de la Grève des femmes. Questionnée sur le sujet, Chantal Eberlé dément tout lien entre ce dérapage et la fermeture du LAB, se disant toutefois «choquée» par ces déprédations. «L'EPG condamne fermement cet incident que nous avons choisi de régler à l'interne. Mais il n'est en rien lié à la décision de fermer Le Lab. Celle-ci s'inscrit dans un processus de réflexion et de consultations qui dure depuis plusieurs mois.»

Enfin, promettant une «offre renouvelée», Chantal Eberlé assure que «la jeunesse reste une priorité pour l'EPG», et qu'un «nouveau ministère» sera mis en place en 2024. Pour sa part, Nicolas Luthi a lancé une pétition en ligne pour «maintenir l'existence» du ministère actuel. De leurs côtés, la pasteure Carolina Costa (cofondatrice du Lab) et Adrian Stiefel (responsable de l'antenne LGBTI) ont préféré ne pas commenter.

Les chauffeurs Uber dénoncent leur précarité

Mobilité

Les employés de la multinationale réclament de meilleures conditions de travail. Selon eux, cette dernière ne respecte toujours pas la loi.

«Il faut appliquer la décision du Tribunal fédéral et Uber doit nous embaucher», lance l'un des chauffeurs rassemblés à la rue de la Taconnerie, devant le Département de l'économie et de l'emploi (DEE) genevois. Ils sont une trentaine, ce lundi après-midi, à manifester leur mécontentement face à la situation actuelle.

L'engagement par les sociétés partenaires d'Uber, MITC Mobility et Chaskis Rides, les mettrait dans une position encore plus précaire qu'avant l'arrêt du Tribunal fédéral datant du 29 mai 2022, qui décrétait qu'Uber était un employeur et qu'il devait salarier ses chauffeurs.

Frais non remboursés

Selon les manifestants, ces sociétés partenaires d'Uber ne leur remboursent toujours pas leurs frais professionnels (carburant, téléphone, expertise, assurance) et ajoutent en plus leur commission.

Entre la part de 22% prélevée par la société américaine en tant que «diffuseur de courses», la commission de 5% prise par Chaskis ou MITC, le paiement d'environ 18% de charges salariales et l'ajout de la TVA, ils seraient perdants et n'auraient «plus d'argent pour vivre». En tout, 55% seraient prélevés sur leur salaire.

Ces chauffeurs ont écrit une lettre à la conseillère d'État responsable de l'Économie, Delphine Bachmann, dans laquelle ils réclament «une mise sous tutelle par l'État». Ils étaient nombreux à exhiber leurs fiches de paie émises par MITC ou par Chaskis, jugées incompréhensibles. «C'est plus que la misère», déplorent plusieurs d'entre eux. Sur une course de 30 francs entre la ville et l'aéroport, ils ne toucheraient que 13 francs!

Fiches de paie contrôlées

Contactée, la société MITC Mobility affirme, au contraire, qu'elle rembourse les frais professionnels des chauffeurs, appelés «frais d'outillage». Un montant de 0,70 centime par kilomètre serait ainsi versé. Les heures d'approche seraient également comprises dans ce montant.

> «Il faut appliquer la décision du Tribunal fédéral et Uber doit nous embaucher!»
>
> **Un manifestant**

Les fiches de salaire et les déductions ont été contrôlées par le service de l'inspection du travail (Ocirt), selon l'entreprise, qui dit reverser aux conducteurs «70% de leur chiffre d'affaires». Les 5% prélevés serviraient à couvrir les frais de fonctionnement.

De son côté, le Département de l'économie indique «prendre au sérieux les revendications des chauffeurs VTC». Delphine Bachmann les a d'ailleurs rencontrés en octobre avec tous les acteurs de la branche, dans le cadre de la commission consultative instituée par le nouveau règlement de la loi sur les taxis et les chauffeurs VTC.

Une autre réunion est prévue d'ici à la fin de l'année. Le DEE rappelle néanmoins «qu'il n'a pas pour vocation de combattre l'économie de plateforme mais veille à une concurrence loyale entre les différents acteurs d'un secteur en s'assurant du respect du cadre légal». **Judith Monfrini**

Une conductrice paiera pour son toit enneigé

Sanction

Une Genevoise vient de perdre son recours en justice contre une amende et un retrait de permis.

Avis aux usagers de la route: rouler avec le toit de sa voiture enneigé peut coûter cher. C'est ce qu'a appris Viviane*, une quinquagénaire, qui s'est vu infliger une amende doublée d'un retrait de permis en juin dernier. Malgré ses justifications, notamment médicales, la justice a rejeté son recours.

Il y a un an, début décembre 2022, l'automobiliste est arrêtée par deux policiers à Plainpalais. Ses vitres latérales sont en partie dégagées, mais pas son toit. Les agents la sermonnent et l'avertissent d'une prochaine sanction. Durant la procédure, Viviane assure qu'elle ignorait ces règles et qu'elle regrette. Elle écope de plus de 400 francs d'amende et d'un retrait de permis d'un mois.

La conductrice fait alors recours. On lui reproche le fait que la «neige sur son toit pouvait se répandre sur la chaussée», mettant en danger cyclistes et piétons. Or, la Genevoise rappelle aux juges qu'elle conduisait une petite voiture: le risque était donc «léger». Et sa faute bénigne, puisqu'elle ignorait que son comportement pouvait être dangereux. Elle précise aussi qu'elle a besoin de sa voiture pour ses séances de chimiothérapie tous les deux jours, ainsi que pour s'occuper de ses parents à la santé fragile.

Mais la justice a suivi les conclusions de l'Office cantonal des véhicules (OCV): la neige s'entassait de manière importante sur son toit, et ses vitres côté passager étaient mal nettoyées. La vision de la conductrice était donc «inévitablement fortement réduite». Il s'agit «d'une faute et d'une mise en danger abstraite des autres usagers de la route», indiquent les juges. Les contraintes familiales de la recourante et son absence d'antécédents n'y changent rien, dit le Tribunal administratif de première instance. La faute est «moyennement grave» et le retrait de permis d'une durée minimale s'impose, selon les juges. Celle-ci ne décolère pas: «Le retrait de permis va tomber en février. Je devrai me rendre à l'hôpital en bus, avec le risque de me faire contaminer par d'éventuels passagers malades, parce que j'ai moins d'immunité. Et je n'ai pas les moyens de me payer le taxi. J'ai l'impression que la justice n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre ma situation.» Son avocat, Me Robert Assaël, est tout aussi déçu. «La justice marche sur la tête. Aucun danger n'était créé par le peu de neige qu'il y avait sur la voiture. Par ailleurs, la justice, n'écoutant pas la difficile réalité humaine de l'intéressée, ne peut être équitable et comprise. Un recours s'impose.» **Chloé Dethurens**

* Prénom fictif

PUBLICITÉ



De nouveaux défis à relever

NEUCHÂTEL Le directeur de l'Office protestant de la formation en appelle à repenser de toute urgence la formation des pasteurs et diacres.

PAR **LUCAS VUILLEUMIER**

Adapter la formation des pasteurs et des diacres aux nouvelles réalités du monde ecclésial: telle est l'ambition affichée dans un rapport écrit par le directeur de l'Office protestant de la formation basé à Neuchâtel.
Dans un contexte de sécularisation, où la pénurie de pasteurs se profile dangereusement, Didier Halter envisage plusieurs stratégies, qui prennent également en compte la diversification des profils des personnes qui choisissent encore de faire carrière en Eglise.
Il en a fait la présentation aux professionnels RH des Eglises protestantes lors d'une rencontre, à Morat, entre les 13 et 15 novembre.
Il le fera également ce samedi lors de l'Assemblée générale des six Eglises réformées romandes. Interview.

Qu'est-ce qui ne fonctionne plus dans la formation professionnelle aux ministères?
Les formations actuelles de pasteur ou de diacre correspondent à une ancienne vision, selon laquelle le principal travail du pasteur et du diacre consiste à répondre aux besoins religieux des personnes qui, même si elles ne font pas partie du noyau militant de la paroisse, ont des besoins spirituels qu'ils viennent combler en église. Or, ce postulat sociologique n'a plus cours, en raison de la sécularisation croissante de la société. La focalisation sur cet aspect du travail des ministres du culte est donc dépassée.

Quelles stratégies d'Eglise plus adaptées seraient donc à mettre en œuvre à présent?
Il s'agit maintenant de former pasteurs et diacres (réd: dans l'Eglise protestante, le diacre a un rôle d'animation et exerce une activité de service liturgique, administrative et caritative) à créer des communautés de témoins, où les laïcs sont aussi les acteurs de la vie d'Eglise. Car pour le moment, quand le ministre est absent, c'est la panique.

Vous parlez également de l'apparition des ministères émergents, où des personnes laïques s'occupent notamment de thématiques pionnières, à l'image de l'Antenne LGBTI de l'Eglise protestante de Genève. Quel apport peuvent constituer ces ministères pour les Eglises?
Ces ministères représentent une vraie chance pour les Eglises. En effet, les gens qui les font vivre ont une autre vision ecclésiale et apportent des compétences qui n'existent pas chez les ministres. Le risque, en revanche, est de laisser ces personnes commencer à décharger les pasteurs de certaines activités, en assurant par exemple des services funèbres. La présence de ces animateurs d'Eglise ou laïcs permanents devrait avant tout servir à fédérer des communautés spécifiques.


Didier Halter envisage plusieurs stratégies pour adapter la formation des pasteurs et des diacres. SP

Le profil des personnes qui entreprennent une carrière universitaire en théologie aurait beaucoup changé. En quoi?
Le profil traditionnel de la personne qui entre en formation pastorale directement après des études universitaires de théologie, elles-mêmes entreprises juste après l'obtention d'une maturité, est devenu minoritaire. Aujourd'hui, beaucoup de futurs pasteurs étudient la théologie à distance grâce à internet et ont déjà eu une première carrière professionnelle. Il s'agit fort peu souvent de jeunes qui débutent.

Vous préconisez de raccourcir la formation théologique grâce à un master accéléré. Le but est-il d'augmenter le nombre d'inscrits en faculté de théologie?
Cela n'aura pas forcément cet effet dans la durée. Mais cela contribuera à faciliter le cursus d'une personne qui, étant déjà au bénéfice d'un master obtenu dans une autre filière que la théologie, souhaite se consacrer à une carrière pastorale. Ainsi, sur une durée de trois ans, dont six mois de terrain, ce master permettra un processus accéléré pour parvenir à ce but. Je me réjouis que les facultés de Genève et Lausanne travaillent activement sur ce projet.

Il y a certes une pénurie de pasteurs. Mais le problème initial n'est-il pas premièrement la pénurie de croyants?
Absolument. Les études sur la pénurie de prêtres dans le catholicisme français montrent très clairement qu'il y a une étroite corrélation entre le taux de participation à la messe et le taux d'engagement dans des carrières ecclésiastiques. C'est pour cette raison qu'il est plus que jamais nécessaire aujourd'hui de se diriger vers une stratégie de fidélisation des croyants, en développant des formes novatrices de vie ecclésiale.

A votre avis, quelle sera la situation des Eglises, du point de vue de son personnel, dans une dizaine d'années?
Aujourd'hui, il faut sept ans pour former un pasteur. Cinq ans d'études de théologie et deux ans de formation de terrain lors du stage. Sachant que 47% des pasteurs actuellement en poste seront partis à la retraite d'ici à 2029, et que le nombre de personnes qui entrent en formation de théologie est très faible (tous ne se dirigeront d'ailleurs pas forcément vers le pastorat), il y a de quoi être inquiet. ***PROTESTINFO***

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL

L'autoconsommation en bref



La pose de panneaux solaires permet de réduire significativement sa facture d'électricité. Mais on peut faire mieux, en augmentant sa part d'autoconsommation, pour contribuer à un avenir énergétique durable, autonome et intelligent.

De quoi parle-t-on?

L'autoconsommation vous permet d'avoir une part active dans la production de votre énergie. Plutôt que de dépendre totalement du réseau électrique traditionnel, vous avez votre propre générateur de courant à portée de main. Poser des panneaux photovoltaïques chez soi est un premier pas, mais on peut aller plus loin pour augmenter sa part d'autoconsommation. La production solaire dépend en effet des conditions météorologiques et du cycle jour/nuit. Afin de tirer le meilleur parti de cette production intermittente, il est donc judicieux de mener une réflexion globale.

Comment augmenter sa part d'autoconsommation?

Plusieurs leviers peuvent contribuer à équilibrer sa production et sa consommation afin de ne pas dépendre du réseau la plupart du temps:
- Planifier ses activités énergivores et programmer ses appareils électriques pendant les heures de forte production solaire;
- Combiner plusieurs dispositifs pour utiliser ou stocker l'électricité produite: batterie, pompe à chaleur ou bornes de recharge pour véhicule électrique;
- Opter pour un système de gestion énergétique intelligent, afin de maximiser l'utilisation de l'énergie photovoltaïque disponible.

Quels sont les avantages de l'autoconsommation?

L'autoconsommation permet de réaliser des économies d'énergie et de baisser sa facture d'électricité à long terme. Elle permet aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique. Enfin, vous bénéficiez d'une grande flexibilité dans l'utilisation de l'électricité que vous produisez.

Viteos vous propose un accompagnement personnalisé pour combiner avantageusement plusieurs dispositifs. Nous offrons une gamme de produits complète, à des prix compétitifs.

viteos

Plus d'infos sur www.viteos.ch

Des salles de classe créées à la Promenade

NEUCHÂTEL Le Centre scolaire des Terreaux manquait de place.

Quatre nouvelles salles de classe vont être aménagées au collège de la Promenade, à Neuchâtel. Des travaux seront réalisés dans chacune des annexes qui se trouvent à l'est et à l'ouest du bâtiment principal.
Ces nouvelles salles accueilleront des classes de 8e année. Elles donneront une plus grande marge de manœuvre au Centre scolaire des Terreaux, plus précisément au collège du Passage, qui a ouvert ses portes en 2019 dans le bâtiment voisin du collège des Terreaux.


Vue du Jardin anglais, l'annexe ouest du collège de la Promenade.
MURIEL ANTILLE

«Chaque année, faute de place, nous devons transférer environ quarante élèves dans d'autres centres scolaires, à savoir celui du Mail ou de La Côte, à Peseux», explique Xavier Humair, directeur du centre des Terreaux. «C'est une situation qui n'est pratique pour personne, à commencer par les élèves concernés.» La solution trouvée consiste à occuper des locaux vides, ou du moins sous-utilisés, dans les deux pavillons du collège de la Promenade. Comme les lieux sont vétustes, c'est par ailleurs l'occasion de les assainir. Les travaux sont devisés à 500 000 francs, montant pris en charge par la Ville de Neuchâtel. C'est ainsi que, côté est, l'ancien logement du concierge sera transformé en salles de classe. Côté ouest, un ancien auditoire connaîtra le même sort. Pour la petite histoire, c'est là que se trouvait, jadis, le bureau de vote de la ville lors des dimanches de votation.
Le calendrier prévoit que des élèves occupent les nouvelles salles de classe à partir de la rentrée d'août 2024. **PHO**

Pour le Parti socialiste, deux c'est assez

CONSEIL FÉDÉRAL Pas de surprise: le groupe parlementaire décide de lancer un duo de candidats pour briguer la succession d'Alain Berset. Il plombe ainsi les chances des outsiders, comme Roger Nordmann ou Daniel Jositsch

PHILIPPE BOEGLIN, BERNE
@BoeglinP

Ce sera deux, et non trois. Le groupe socialiste proposera un duo de candidats au parlement pour l'élection au Conseil fédéral le 13 décembre, communique-t-il sur X (ex-Twitter). La décision est tombée hier au cours d'une séance interne, par 31 voix à 18. Les deux finalistes, qui visent la succession d'Alain Berset, ne sont pas encore connus; les élus fédéraux du PS les désigneront ce samedi. Six personnalités sont sur les rangs: Beat Jans (BS), Evi Allemann (BE), Jon Pult (GR), Roger Nordmann (VD), Matthias Aebischer (BE) et Daniel Jositsch (ZH).



Les six candidats socialistes lors d'une audition publique. De gauche à droite, avec au centre la modératrice Maria Bernasconi: Roger Nordmann, Evi Allemann, Jon Pult, Daniel Jositsch, Matthias Aebischer et Beat Jans. *(GENÈVE, 6 NOVEMBRE 2023/SALVATORE DI NOLFI/KEYSTONE)*

Trois favoris

Avec le ticket à deux, c'est le scénario le plus probable qui s'impose. Cette formule permet en effet aux camarades de mieux contrôler l'issue du vote du parlement, en resserrant le nombre de finalistes officiels, et d'exclure – sauf grosse surprise – des prétendants controversés à l'interne.

Coprésident du groupe PS, le Vaudois Samuel Bendahan livre des explications plus diplomatiques. «Nous sommes convaincus de la qualité de tous nos candidats et de leurs capacités à endosser la fonction. Il n'y a donc pas de nécessité de former un ticket à trois. Nous voulons prendre nos responsabilités tout en laissant un choix à l'Assemblée fédérale, ce que le ticket à deux permet mieux.» Seule candidate dans un parti féministe, Evi Allemann a-t-elle la garantie d'être sélectionnée? «Personne n'a de place assurée sur le ticket. Le groupe misera peut-être sur un duo mixte, mais il pourrait aussi choisir deux hommes, vu que nous avons déjà une conseillère fédérale en la personne d'Elisabeth Baume-Schneider.»

En l'état, trois favoris semblent se détacher: Beat Jans, Evi Allemann et Jon Pult. Les deux premiers peuvent faire valoir leur long parcours sous la coupole fédérale, et plusieurs années dans leur gouvernement cantonal respectif, synonymes de précieuse expérience d'exécutif. Beat Jans peut en outre invoquer sa provenance bâloise: la métropole économique pousse pour réintégrer le collège fédéral, après un demi-siècle d'absence. Evi Allemann, quant à elle, ne manquera pas de souligner sa tendance sociale-libérale, susceptible de plaire aux élus bourgeois du parlement.

Au détriment de Beat Jans et d'Evi Allemann, divers élus et observateurs évoquent le fait qu'ils ne siègent plus depuis quelques années à Berne, et que de nombreux parlementaires fédéraux – les électeurs du Conseil fédéral – ne les connaissent pas ou plus très bien. Le canton de la Bernoise ne l'aide en outre pas vraiment, puisqu'il est déjà représenté au Conseil fédéral, avec Albert Rösti (BE).

Quant à Jon Pult, vice-président du PS, il bénéficie de sa verve et de son talent d'orateur, qu'il a pu mettre en avant durant certaines auditions publiques organisées par son parti, notamment à Genève. En cela, il creuse une certaine différence avec Beat Jans, plus calme, et Evi Allemann, que certains trouvent même un peu «terne». Le trentenaire polyglotte des Grisons met en avant sa jeunesse, et appelle à enrichir le gouvernement national avec la nouvelle génération.

Un autre trio en retrait

Un cran en retrait, le Bernois Matthias Aebischer semble moins jouir des faveurs de la cote. Certains compères socialistes considèrent qu'il ne s'est jamais vraiment occupé des dossiers qui pèsent. A ses côtés parmi les outsiders, le Vaudois Roger Nordmann et le Zurichois Daniel Jositsch se voient prétérités par d'autres éléments.

Le premier, ancien chef du groupe socialiste aux Chambres (2015-2023), possède certes un profil idéal pour le Conseil fédéral – bilingue, apte au compromis, tacticien, pointu sur les dossiers – mais se voit désavantagé par la question linguistique: la majorité alémanique du PS compte bien s'emparer de ce siège gouvernemental, puisque l'autre mandat du parti se trouve déjà en mains romandes, avec Elisabeth Baume-Schneider. En plus, la minorité latine détient en ce moment la majorité au Conseil fédéral (quatre magistrats sur sept), ce qui devrait conduire à une «correction».

«Le groupe pourrait choisir deux hommes, vu que nous avons déjà une conseillère fédérale»
SAMUEL BENDAHAN, COPRÉSIDENT DU GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE

Daniel Jositsch, pour sa part, peut continuer de se mordre les doigts. Doté de capacités reconnues, et apprécié par la majorité bourgeoise du parlement, il porte les stigmates de son action de l'an passé: il s'était alors opposé frontalement à son parti, qui privilégiait les candidatures féminines pour repourvoir le ministère libéré par Simonetta Sommaruga. Un an plus tard, les plaies ne sont toujours pas cicatrisées chez plusieurs camarades. ▬

A Berne, Mauro Poggia voit ses options se réduire

SÉNAT **Les portes du Centre se sont refermées pour le conseiller aux Etats genevois. Il n'a pas de groupe au sein duquel siéger. Sans ce sésame, pas d'accès aux commissions thématiques où se fait une partie importante du travail parlementaire**

DAVID HAEBERLI, BERNE
@David_Haeberli

L'avenir parlementaire de Mauro Poggia s'assombrit. Depuis son élection au Conseil des Etats, le 12 novembre, le MCG cherche un parti qui voudrait bien lui ouvrir son groupe. Cette manœuvre a pour but de lui permettre un accès aux commissions thématiques, là où le travail parlementaire se fait en grande partie. Or, le conseiller aux Etats MCG élu risque de commencer la législature en indépendant, et donc d'être exclu des commissions. Le Genevois l'a admis ce vendredi sur les ondes de La Première.

Il ne siégera en tout cas pas au sein du groupe du Centre. Réuni ce vendredi, il a communiqué avoir «décidé à l'unanimité de refuser l'intégration du MCG dans la communauté des groupes parlementaires. Les positions politiques des deux partis sont trop éloignées pour un travail commun au sein des Chambres fédérales. De plus, le Groupe du Centre constate que les signaux différents envoyés par les membres élus du MCG à ce sujet montrent une attitude peu fiable.»

Le temps presse: c'est lundi que doivent être annoncées les compositions des groupes. Les options sont restreintes pour l'ancien conseiller d'Etat. La loi sur le parlement dit que tous les membres d'un parti doivent appartenir au même groupe parlementaire. Or, les deux conseillers nationaux MCG élus se sont promis à l'UDC. Mauro Poggia pourrait les suivre, même s'il avait déjà déclaré que l'UDC n'avait pas ses faveurs. Les responsables UDC eux-mêmes ne sont pas enthousiastes. Reste le PLR. En milieu de semaine, le parti faisait savoir qu'aucune demande ne lui avait été adressée par le Genevois. Politiquement, les positions de Mauro Poggia sur l'assurance maladie le rapprocheraient de la gauche. Mais on le voit mal siéger avec le PS et les Vert·e·s alors qu'il a fait campagne avec l'UDC Céline Amaudruz, contre ces deux formations. Pour rappel, l'élection de Mauro Poggia et de Carlo Sommaruga (PS) s'est faite au détriment de la Verte Lisa Mazzone. Cette dernière devait accéder à la vice-présidence du Conseil des Etats en 2024, à la présidence en 2025. Avec cette non-élection, son parti, et donc Genève, a perdu son tour dans le tournus, ont communiqué ce jour les services du parlement. ▬

«La pénurie de pasteurs nous heurte de plein fouet»

RELIGION **La question du manque de relève inquiète les Eglises de Berne, Jura et Soleure alors que les boomers partent à la retraite. L'épineuse problématique a été abordée lors de leur dernière assemblée délibérante. Selon le conseiller synodal Philippe Kneubühler, les tensions vont grandissant**

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

INTERVIEW

Une quinzaine de postes pastoraux sur environ 500 sont actuellement ouverts et ne trouvent pas preneurs. Lors du synode des Eglises de Berne, Jura et Soleure (Refbejuso), qui s'est tenu au Rathaus de Berne du 21 au 22 novembre, la menace de pénurie de pasteurs s'est concrétisée sur fond de tensions entre paroisses urbaines et rurales. Eclairage avec le pasteur de Tramelan, Philippe Kneubühler, conseiller synodal de Refbejuso et membre de l'exécutif de l'Eglise évangélique réformée de Suisse.

La pénurie de pasteurs est-elle devenue une réalité concrète? Oui. Pour nos Eglises, l'effet de cette pénurie va d'ailleurs être massif, car les boomers partiront tous très bientôt à la retraite. Dans environ cinq ans, une trentaine de pasteurs quitteront leurs fonctions chaque année. Et on n'a évidemment pas une trentaine d'étudiants qui sortent chaque année de la formation en théologie. De plus, les besoins des paroisses ne sont pas uniquement pastoraux. Les pasteurs, dans notre conception actuelle, sont les seuls ministres qui font tout et surtout qui peuvent tout faire. Mais parce qu'ils viennent justement à manquer, il est peut-être temps d'envisager une ouverture, soit de répartir différemment le travail et créer ainsi de l'attractivité autour de la fonction de diacre ou d'animateur de paroisse.

Quid de la situation des diacres, justement? Avec les diacres, nous avons le problème suivant: sur la partie alémanique, nous avons des collaborateurs socio-diaconaux qui sont comme des assistants sociaux d'Eglise, mais pas véritablement des ministres. Ils sont engagés par les paroisses et seule une minorité d'entre eux souhaitent être «envoyés en mission» par l'Eglise. Et sur la partie francophone de notre Eglise, à savoir l'arrondissement jurassien, nous avons très peu de postes de diacres ouverts. Alors dans le fond, former des gens pour ne pas avoir de place de travail à leur offrir, c'est évidemment très embêtant.

La pratique de la catéchèse semble également devenir de plus en plus difficile… Oui. Nous avons là aussi des problèmes à recruter. Contrairement aux autres Eglises romandes, nous avons un ministère de catéchèse qui a mis en place sa propre formation. Celle-ci est longue et exigeante. Et après, les conditions d'embauche ne sont pas à la hauteur des attentes, car il s'agit de petits pourcentages. Pour pouvoir en vivre, il faut être engagé par plusieurs paroisses, et cela pose des questions d'agenda… On est en train d'y travailler.



«Les jeunes pasteurs, en général, préfèrent choisir un ministère en ville»
PHILIPPE KNEUBÜHLER, PASTEUR ET CONSEILLER SYNODAL

La commission de gestion a dit que cela créait des conflits. A quel niveau? Il existe une certaine tension entre les paroisses car une concurrence se met en place entre les milieux ruraux et urbains. En effet, les paroisses avec un poste ouvert aimeraient attirer les personnes déjà peu nombreuses qui choisissent le pastorat. Mais les jeunes pasteurs, en général, préfèrent choisir un ministère en ville.

A quelles solutions vos trois Eglises songent-elles? La pénurie qui s'annonce nous oblige d'ouvrir à nouveau la discussion sur les ministères, soit ceux dont on a véritablement besoin. Nous pourrions par exemple diminuer le nombre de postes pastoraux et augmenter le nombre de postes de diacres et de catéchèses, et les payer grâce à la manne de l'Etat prévue pour les postes pastoraux. Ce sont des réflexions en cours. Nous avons lancé un programme pour les personnes désireuses de devenir ministres et qui ont déjà un master, qui dure trois ans au lieu de cinq [Ithaka, en partenariat avec la Faculté de théologie de Berne, ndlr]. Et en attendant, nous continuons d'engager des pasteurs à la retraite pour combler les manques. Nous faisons donc malheureusement face à un défi que nous n'avons pas assez anticipé, et qui nous heurte actuellement de plein fouet. ▬

Corps et âmes



Les calendriers de l'avent prennent diverses formes et adoptent différents formats (ici à Turin) jusqu'aux installations gigantesques. GETTY IMAGES

Au calendrier

Pour célébrer de diverses manières

«Organissima & Lux – Nativité gothique», du ve 1 au di 10, concerts d'orgues à la cathédrale de Lausanne en lien avec Noël.

Les Feux de l'Avent, di 3 à 18 h dans différents village (*www.feuxdelavent.ch*).

Match d'improvisation à l'orgue, di 3 à 17 h, temple de La Tour-de-Peilz. À vous de leur proposer vos thèmes d'improvisations autour de Noël.

Restaurant éphémère avec show son et lumière, du ma 5 au sa 23, Château de Coppet.

Noël au Château de Chillon, sa-di 2-3, 9-10, 16-17 déc., de 10 h à 17 h. Venez fêter dans une ambiance médiévale.

Disco de Noël sur glace, me 13, 13 h 30-16 h 30, patinoire d'Yverdon.

Exposition de crèches, du lu au sa. La Clef de Sol, Vevey. Plus de 220 crèches présentées.

Christmas Run, sa 16 et di 17, Lausanne. Horaire selon les catégories (*www.christmasrun.ch*)

Disco Kids «Les enfants sont rois», di 17, 14 h30-18 h, au D'Club, Lausanne.

Pourquoi Noël, c'est aussi **l'avent**

La période de Noël ne saurait se résumer aux seuls 24 et 25 décembre. Décorations, calendriers et autres rendez-vous donnent le ton de la fête à venir.

Anne-Sylvie Sprenger Protestinfo

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le temps de l'avent ne renvoie aucunement à son homonyme «avant», et ce quand bien même cette période précède effectivement Noël. «Le terme «avent» nous vient du latin *adventus*, qui signifie la venue», indique l'historien suisse François Walter, auteur notamment de «Noël. Une si longue histoire» (Éd. Payot, 2016).

«La venue à laquelle on se réfère étant celle de Jésus-Christ», précise-t-il. Pour les chrétiens, la fête de Noël commémore en effet la naissance de Jésus, soit «l'incarnation de ce Dieu aimant venu en toute humilité au milieu des hommes», rappelle le pasteur vaudois et président de la Conférence des Églises réformées romandes (CER) Jean-Baptiste Lipp.

Noël ne se résume cependant pas aux fêtes du 24 et 25 décembre et au temps liturgique qui suit (jusqu'à l'Épiphanie, le 6 janvier). Chaque année, il déborde largement sur tout le mois de décembre, voire dès la mi-novembre dans les rayons des commerces. Le compte à rebours est même ritualisé, au travers des fameux calendriers et couronnes de l'avent. Mais quel est le sens de ce temps si particulier, et comment s'est-il installé dans nos agendas?

Un temps de privations

«Depuis pratiquement les débuts du christianisme, au Ve siècle, on se prépare à l'incarnation», relate François Walter. Loin des festivités actuelles, ce temps était «marqué par un certain nombre de pratiques religieuses et des prescriptions très strictes de privation et de pénitence», poursuit-il. «À l'instar du carême précédant Pâques, il s'agissait de s'abstenir, pendant environ quarante jours, de consommer de la viande et tous produits d'origine animale et ce, dès la Saint-Martin, le 11 novembre.»

Cette coutume – «ramenée à quatre semaines au IXe siècle», précise l'historien – n'a cependant pas duré au-delà du Moyen Âge. «Rome a finalement tranché en affirmant qu'il ne pouvait y avoir d'analogie entre Noël et Pâques, et donc pas de deuxième carême», explique Jean-Baptiste Lipp. «La raison en est que Noël n'est pas à égalité avec Pâques, qui est la fête centrale du christianisme.»

Pour autant, la période de l'avent constitue un «réel temps liturgique pour les Églises, qui possède une double dimension», signifie le pasteur. «D'une part, on se prépare au rappel de la venue du Christ – soit la promesse déjà réalisée de la venue d'un Messie – et, d'autre part, on se prépare à la fin des temps, soit son retour en gloire et à l'établissement de son règne de paix.» Ainsi, théologiquement, le temps de l'avent est doublement marqué du sceau de l'attente.

Période angoissante

Dans la culture populaire, l'avent est également empreint de différentes traditions païennes, comme le rappelle François Walter: «Noël ne s'est pas substitué à une fête païenne comme on l'entend souvent. Par contre, le christianisme a voulu canaliser et orienter toutes sortes de pratiques festives et rituelles vers la fête de Noël.» Et d'illustrer son propos.

«Dans les traditions anciennes celtiques, cette période de l'année était perçue comme dangereuse: on craignait de croiser, lors de ces longues nuits d'hiver, une créature démoniaque», relate-t-il. «Ainsi, pendant des siècles a existé toute une série de rituels pour effrayer les mauvais esprits, entre cortèges bruyants et déguisements.» Et alors que «cette période difficile se terminait traditionnellement avec le solstice d'hiver ou la reprise du cycle de la nature, dans la chrétienté l'annonce d'une vie nouvelle est désormais manifestée par la naissance du Christ».

Ainsi, aux origines, le temps de l'avent était davantage marqué par l'obscurité que par la féerie actuelle. «La liturgie de l'avent est d'ailleurs d'abord axée sur les promesses encore non accomplies par la première venue du Christ», souligne le théologien. «Ainsi, alors que le monde physique s'assombrit, on est appelé à se préparer à recevoir cette lumière, à s'y rendre attentif, car accueillir cette lumière prend parfois du temps.»

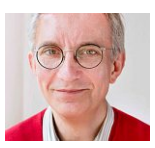
Rituels d'attente

Pour rendre palpable cette attente, de nombreux rituels ont été mis en place, à commencer par la fameuse crèche de Noël, inventée selon la légende par François d'Assise au XIIIe siècle. «On la remplit au fur et à mesure des différents personnages et on y mettait le nouveau-né que le jour de Noël», exprime Jean-Baptiste Lipp. Ont suivi au milieu du XIXe la couronne et le calendrier de l'avent, tous deux d'origine germanique et luthérienne.

«Si on pense communément que les quatre bougies sur la couronne représentent les quatre dimanches précédant Noël, il semblerait plutôt que celles-ci se réfèrent aux quatre mille ans d'attente précédant la venue du Christ, auxquels se réfère notamment le chant «Il est né le divin enfant», exprime l'historien.

Et si les calendriers de l'avent ne délivrent plus uniquement des images pieuses *(lire encadré)*, ils n'en rendent pas moins tangible le compte à rebours qui court jusqu'au jour de Noël. Et le pasteur de conclure: «Cette fête n'appartient plus aux seuls chrétiens, chacun peut s'en réjouir. Quant au sens qu'on lui donne, c'est une décision personnelle. Cette lumière ne s'impose pas: on peut décider de la souffler ou la laisser allumée.»

«Cette consommation n'est pas sans lien avec la saison»



Patrice Duchemin, sociologue de la consommation

● Noël débarque dans les magasins de plus en plus tôt. Patrice Duchemin, sociologue de la consommation et auteur du «Pouvoir des imaginaires» publié en 2018, abonde dans le même sens. Interview.

À quels besoins cela répond-il?

Les consommateurs n'ont pas des besoins, mais des envies. La consommation, c'est une affaire de désir. Et le marketing a, de son côté et par nature, horreur du vide. Or, entre les vacances de la Toussaint (ndlr: «d'automne» en Suisse) et Noël, on est dans une période de creux. C'est pour cette raison que le Black Friday a également pu faire son lit à cette période. C'est tout à l'avantage des marques que les gens se mettent tôt en «mode Noël».

Comment comprendre l'emballement autour des calendriers de l'avent?

Le calendrier de l'avent, qui relevait historiquement plutôt du domaine de la confiserie et de l'enfance, s'est déplacé du côté des adultes, notamment autour de l'univers de la beauté, de la cosmétique et du luxe. Ce phénomène s'est accentué vers l'année 2015. Il y a là un côté régressif dans les deux sens du terme: d'une part, on se permet de revenir un peu en enfance, et d'autre part, on opère une régression dans le calendrier, en s'offrant un avant-goût de Noël.

En tant que sociologie de la consommation, quel regard posez-vous sur le temps de l'avent?

Si Noël était une fête religieuse, c'est devenu pour beaucoup de gens une fête familiale, pour ne pas dire commerciale. Cette consommation n'est pas sans lien avec la saison et le fait qu'il fasse nuit tôt. De fait, les gens ont tendance à avoir moins le moral. Or, quand on se fait plaisir avec un nouvel achat, une partie de notre cerveau, le striatum, va produire de la dopamine, l'hormone du bonheur. Qui ne manquera pas de rechuter et de nous repousser à la consommation.

Contrôle qualité

Corps et âmes



Les calendriers de l'avent prennent diverses formes et adoptent différents formats (ici à Turin), jusqu'aux installations gigantesques. GETTY IMAGES

Calendrier

Pour attendre Chalande à Genève

Concert de Noël, di 3, 11 h 15, devant le temple de Cologny. Participatif.
Vos vœux sur un sapin, du ma 5 au ve 22, parvis du temple de la Madeleine.
Fête de la Saint-Nicolas avec boom pour enfants, ma 5 dès 16 h, rue J.-D.-Colladon.
Projection du film «L'étoile de Noël», sa 9 à 16 h 30, paroisse de Meyrin. Où l'histoire se raconte à travers les yeux de l'âne.
Chemin spirituel, ve 15, dès 17 h, au temple de Carouge, à l'occasion du Marché de Carouge. Également diverses animations pour enfants (bricolage, histoires, spectacle), sa 16, dès 11 h.
Coupe de Noël des givrés, sa 16 et di 17, rade de Genève. Venez encourager les courageux déguisés pour l'occasion!
Chœur gospel de l'Université de Genève, je 21 à 20 h, au temple de Saint-Gervais.
Candlelight: musiques de Noël, ve 22 à 18 h 30 et 20 h 30, aux Salons à Genève. Concert à la bougie.
Ensemble chantons Noël! Un concert lors duquel le public est invité à participer activement. Sa 23, 18 h, temple de Saint-Gervais.

Pourquoi Noël, c'est aussi l'**avent**

La période de Noël ne saurait se résumer aux seuls 24 et 25 décembre. Décorations, calendriers et autres rendez-vous donnent le ton de la fête à venir.

Anne-Sylvie Sprenger Protestinfo

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le temps de l'avent ne renvoie aucunement à son homonyme «avant», et ce quand bien même cette période précède effectivement Noël. «Le terme «avent» nous vient du latin *adventus*, qui signifie la venue», indique l'historien suisse François Walter, auteur notamment de «Noël. Une si longue histoire» (Éd. Payot, 2016).

«La venue à laquelle on se réfère étant celle de Jésus-Christ», précise-t-il. Pour les chrétiens, la fête de Noël commémore en effet la naissance de Jésus, soit «l'incarnation de ce Dieu aimant venu en toute humilité au milieu des hommes», rappelle le pasteur vaudois et président de la Conférence des Églises réformées romandes (CER), Jean-Baptiste Lipp.

Noël ne se résume cependant pas aux fêtes du 24 et 25 décembre et au temps liturgique qui suit (jusqu'à l'Épiphanie, le 6 janvier). Chaque année, il déborde largement sur tout le mois de décembre, voire dès la mi-novembre dans les rayons des commerces. Le compte à rebours est même ritualisé, au travers des fameux calendriers et couronnes de l'avent. Mais quel est le sens de ce temps si particulier, et comment s'est-il installé dans nos agendas?

Un temps de privations

«Depuis pratiquement les débuts du christianisme, au Ve siècle, on se prépare à l'incarnation», relate François Walter. Loin des festivités actuelles, ce temps était «marqué par un certain nombre de pratiques religieuses et des prescriptions très strictes de privation et de pénitence», poursuit-il. «À l'instar du carême précédant Pâques, il s'agissait de s'abstenir, pendant environ quarante jours, de consommer de la viande et tous produits d'origine animale et ce, dès la Saint-Martin, le 11 novembre.»

Cette coutume – «ramenée à quatre semaines au IXe siècle», précise l'historien – n'a cependant pas duré au-delà du Moyen Âge. «Rome a finalement tranché en affirmant qu'il ne pouvait y avoir d'analogie entre Noël et Pâques, et donc pas de deuxième carême», explique Jean-Baptiste Lipp. «La raison en est que Noël n'est pas à égalité avec Pâques, qui est la fête centrale du christianisme.»

Pour autant, la période de l'avent constitue un «réel temps liturgique pour les Églises, qui possède une double dimension», signifie le pasteur. «D'une part, on se prépare au rappel de la venue du Christ – soit la promesse déjà réalisée de la venue d'un Messie – et, d'autre part, on se prépare à la fin des temps, soit son retour en gloire et à l'établissement de son règne de paix.» Ainsi, théologiquement, le temps de l'avent est doublement marqué du sceau de l'attente.

Période angoissante

Dans la culture populaire, l'avent est également empreint de différentes traditions païennes, comme le rappelle François Walter: «Noël ne s'est pas substitué à une fête païenne comme on l'entend souvent. Par contre, le christianisme a voulu canaliser et orienter toutes sortes de pratiques festives et rituelles vers la fête de Noël.» Et d'illustrer son propos.

«Dans les traditions anciennes celtiques, cette période de l'année était perçue comme dangereuse: on craignait de croiser, lors de ces longues nuits d'hiver, une créature démoniaque», relate-t-il. «Ainsi, pendant des siècles a existé toute une série de rituels pour effrayer les mauvais esprits, entre cortèges bruyants et déguisements.» Et alors que «cette période difficile se terminait traditionnellement avec le solstice d'hiver ou la reprise du cycle de la nature, dans la chrétienté l'annonce d'une vie nouvelle est désormais manifestée par la naissance du Christ».

Ainsi, aux origines, le temps de l'avent était davantage marqué par l'obscurité que par la féerie actuelle. «La liturgie de l'avent est d'ailleurs d'abord axée sur les promesses encore non accomplies par la première venue du Christ», souligne le théologien. «Ainsi, alors que le monde physique s'assombrit, on est appelé à se préparer à recevoir cette lumière, à s'y rendre attentif, car accueillir cette lumière prend parfois du temps.»

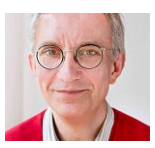
Rituels d'attente

Pour rendre palpable cette attente, de nombreux rituels ont été mis en place, à commencer par la fameuse crèche de Noël, inventée selon la légende par François d'Assise au XIIIe siècle. «On la remplit au fur et à mesure des différents personnages et on y mettait le nouveau-né que le jour de Noël», exprime Jean-Baptiste Lipp. Ont suivi au milieu du XIXe la couronne et le calendrier de l'avent, tous deux d'origine germanique et luthérienne.

«Si on pense communément que les quatre bougies sur la couronne représentent les quatre dimanches précédant Noël, il semblerait plutôt que celles-ci se réfèrent aux quatre mille ans d'attente précédant la venue du Christ, auxquels se réfère notamment le chant «Il est né le divin enfant», exprime l'historien.

Et si les calendriers de l'avent ne délivrent plus uniquement des images pieuses *(lire encadré)*, ils n'en rendent pas moins tangible le compte à rebours qui court jusqu'au jour de Noël. Et le pasteur de conclure: «Cette fête n'appartient plus aux seuls chrétiens, chacun peut s'en réjouir. Quant au sens qu'on lui donne, c'est une décision personnelle. Cette lumière ne s'impose pas: on peut décider de la souffler ou la laisser allumée.»

«Cette consommation n'est pas sans lien avec la saison»



Patrice Duchemin
Sociologue de la consommation

● Noël débarque dans les magasins de plus en plus tôt. Patrice Duchemin, sociologue de la consommation et auteur du «Pouvoir des imaginaires», publié en 2018, abonde dans le même sens. Interview.

À quels besoins cela répond-il?
Les consommateurs n'ont pas des besoins, mais des envies. La consommation, c'est une affaire de désir. Et le marketing a, de son côté et par nature, horreur du vide. Or, entre les vacances de la Toussaint *(ndlr: «d'automne» en Suisse)* et Noël, on est dans une période de creux. C'est pour cette raison que le Black Friday a également pu faire son lit à cette période. C'est tout à l'avantage des marques que les gens se mettent tôt en «mode Noël».

Comment comprendre l'emballement autour des calendriers de l'avent?
Le calendrier de l'avent, qui relevait historiquement plutôt du domaine de la confiserie et de l'enfance, s'est déplacé du côté des adultes, notamment autour de l'univers de la beauté, de la cosmétique et du luxe. Ce phénomène s'est accentué vers l'année 2015. Il y a là un côté régressif dans les deux sens du terme: d'une part, on se permet de revenir un peu en enfance, et d'autre part, on opère une régression dans le calendrier, en s'offrant un avant-goût de Noël.

En tant que sociologue de la consommation, quel regard posez-vous sur le temps de l'avent?
Si Noël était une fête religieuse, c'est devenu pour beaucoup de gens une fête familiale, pour ne pas dire commerciale. Cette consommation n'est pas sans lien avec la saison et le fait qu'il fasse nuit tôt. De fait, les gens ont tendance à avoir moins le moral. Or, quand on se fait plaisir avec un nouvel achat, une partie de notre cerveau, le striatum, va produire de la dopamine, l'hormone du bonheur. Qui ne manquera pas de rechuter et de nous repousser à la consommation.

Contrôle qualité

Remous à l'Église protestante de Genève

Fin du Lab, place à l'aumônerie de l'Université

Malgré les protestations et la présence d'une trentaine de jeunes venus militer en faveur du maintien du Lab au temple de Plainpalais, l'Exécutif de l'Église ne reviendra pas sur sa décision. Explications et projet d'avenir.

Anne-Sylvie Sprenger, Protestinfo
Publié aujourd'hui à 14h40



Temple de Plainpalais, avenue du Mail 31.
Lucien FORTUNATI

Une vingtaine de jeunes vêtus de noir ont fait le déplacement, le 30 novembre, pour assister à la séance du Consistoire de l'Eglise protestante de Genève (EPG). Ils répondaient à l'appel contestataire du pasteur Nicolas Lüthi, responsable du ministère du Lab, en réaction à la décision du Conseil du Consistoire (CC) de fermer cet «espace pour jeunes adultes ouvert, inclusif et progressiste» établi dans le temple de Plainpalais.

Afin de répondre aux «nombreuses interrogations» suscitées par cette annonce, la présidente de l'Assemblée du Consistoire a proposé de modifier l'ordre du jour de la session pour y inclure un point d'information autour de cette décision. Prenant la parole dans un premier temps, le secrétaire général de l'EPG,

Stefan Keller, a rappelé «le processus qui a amené à la création du Lab et à sa fermeture», insistant sur le point que le projet était alors d'établir «un ministère pour la jeunesse». Et de conclure qu'il est assurément de la compétence du CC de mettre un terme à ce ministère.

Conflits internes

Un point sur lequel a réagi Laurent Gilliard, délégué suppléant du Lab, affirmant ne pas partager «cette interprétation sur le plan juridique». S'il admet que le Lab a connu des temps de tourmente, évoquant «un environnement toxique», il insiste sur le fait que le climat s'était rétabli: «La personne avec qui nous avions un problème ayant démissionné, nous avions l'espérance que tous les symptômes liés à ce dysfonctionnement ne se reproduiraient pas.» Et si les rencontres ont été en effet nombreuses avec l'Exécutif de l'EPG cette dernière année, il estime qu'il n'a cependant «jamais été question de fermeture, mais d'ajustements».

Quant à l'accusation de ne pas répondre à la mission donnée, il répond que «la valeur de ce ministère est qu'il s'adresse à des personnes qui sont en dehors des Eglises, à des stades d'éveil spirituel basiques et primaires et à qui on propose des activités où la spiritualité chrétienne n'est pas amenée de manière frontale aux participants».

Au moment de prendre la parole, le pasteur Emmanuel Rolland, secrétaire général adjoint à la mission, énonce que, pour sa part, il ne va «pas se placer sur le plan du droit». Et de déclarer: «La Lab s'est cassé le jour où il s'est séparé de l'Antenne LGBTI. Malgré les efforts, il a été impossible de vous entendre entre vous, qui prônez pourtant l'accueil inclusif et la bienveillance.» Une fracture qui a été suivie de près par le départ

de l'emblématique pasteure Carolina Costa, en septembre 2021. «Ces deux ruptures ont laissé le Lab exsangue», formule Emmanuel Rolland.

Une question d'identité

Présidente de l'Antenne LGBTI, Erin Lederrey atteste de ces difficulté: «Nous nous sommes retrouvés face à une incapacité du Lab à collaborer avec l'antenne. Le Lab s'est emmuré dans un isolement et a fait comme s'il n'avait des comptes à rendre à personne.»

Or, comme le rappelle Emmanuel Rolland, «si l'antenne LGBTI est à présent établie sur la Rive droite, quelle est la spécificité du Lab?» Car là est bien la question. Pensé comme un ministère jeunesse, le Lab – qui a vu naître en son sein l'Antenne LGBTI puis prendre son envol – a souhaité garder cette identité LGBTIQ+. Et ce, «en violation des directives de l'EPG», formule la présidente de l'Antenne.

De fait, il n'existe pas à l'heure actuelle un lieu destiné à toute la jeunesse, comme le souhaite l'EPG. «Dans notre société, d'autres lieux se construisent autour de l'écoféminisme ou de la justice sociale, mais si on ne propose pas, nous, un lieu où l'on avance Bible en main pour transmettre ce patrimoine, qui va le faire?» pose encore Emmanuel Rolland.

A l'adresse des étudiants

Au sein de l'assemblée des délégués, les avis se montrent partagés. Si certains regrettent cette fermeture – «Nous demandons au CC de reconsidérer sa décision», lance une déléguée au nom de sa paroisse –, d'autres expriment leur désapprobation face à

la réaction des responsables du Lab: «Vous avez le droit de ne pas être contents, mais vous ne mesurez pas à quel point nous vous avons donné du temps: une quarantaine de séances ces derniers 24 mois. Et vous osez dire que vous n'étiez pas au courant de la fermeture?»

En dehors de quelques passes d'armes, d'autres ont déjà pris acte de la décision et se montrent attentifs aux propositions qui seront faites pour, comme l'a exprimé Stefan Keller, «un nouveau départ». Et Emmanuel Rolland d'indiquer qu'une discussion est déjà en cours pour «confier le temple de Plainpalais à l'aumônerie de l'Université de Genève», situé juste à côté. «Un projet concret va être présenté au Consistoire au printemps prochain», annonce-t-il.

Si l'Exécutif de l'EPG a proposé de recevoir une délégation du Lab ce lundi 4 décembre, celui- ci le confirme, il ne reviendra pas sur sa décision. «Nous souhaitons développer et recentrer le secteur jeunesse en faveur de tous les jeunes de nos régions», conclut Chantal Eberlé, présidente de l'EPG. Quant aux fidèles du Lab, «l'EPG va proposer différentes alternatives- pour la pou rsuite de leurs activités, mais en milieu ecclésial».

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

0 commentaires

Les patients en fin de vie sont ses maîtres spirituels

Sabine Pétermann-Burnat L'aumônière à l'enfance cabossée accompagne des personnes en soins palliatifs.



Lucas Vuilleumier Protestinfo Texte
Odile Meylan Photo

Ce Noël sera peut-être leur dernier. Pour Sabine Pétermann-Burnat, il est primordial d'y apporter «un peu de lumière». Ce 17 décembre, comme à chaque Noël depuis son arrivée à la Fondation Rive-Neuve, l'accompagnante spirituelle et aumônière proposera une petite célébration musicale «en toute simplicité» aux résidents du lieu. «Il y aura aussi des chants de Noël. Les tubes. Ceux qui viennent chercher un peu de votre âme d'enfant», précise-t-elle. Puis «un somptueux repas» sera servi à toutes les personnes présentes.

Pour autant, les personnes qu'elle est amenée à fréquenter, et «surtout à écouter» dans son travail, ne sont pas toujours à la fête. Certains, alors que leur mort à venir chamboule leur être profond, ont d'ailleurs des «blessures d'Église» remontant à l'enfance. Il faut donc que l'aumônière les apprivoise un peu, notamment en les côtoyant lors des repas, pour que «le contact s'établisse». «Même les personnes qui ont refusé de me voir quand on leur a signalé ma présence peuvent ainsi changer d'avis, et demander que je vienne écouter ce qu'elles ont sur le cœur dans ce moment si particulier de leur existence.»

> «Le fait de me tourner vers les autres, dès le début de ma carrière professionnelle, a fait que je n'ai jamais eu l'impression de travailler.»

La toilette des morts

Formée en théologie, cette pasteure, qui collabore depuis 2021 dans l'institution de Blonay, perchée face à une imprenable vue du Léman, n'est pas une novice dans le milieu des soins. À peine âgée de 16 ans, c'est d'abord vers une carrière d'infirmière qu'elle se tourne. «J'aurais voulu être médecin, mais de lourds problèmes familiaux m'ont poussée à gagner mon indépendance», relate-t-elle.

L'ancienne magistrate genevoise Sylvie Wegelin dit de son amie qu'«après cette enfance cabossée, elle a dû faire preuve d'énormément de courage et de résilience. Notamment quand, encore adolescente, elle gagnait chichement sa vie dans un hôpital comme aide-infirmière, faisant la toilette des morts.»

Ainsi, passant outre sa «blessure de ne pouvoir faire l'université comme mes camarades», Sabine Pétermann-Burnat se lance dans le domaine de la psychiatrie et des soins généraux. Elle vit dans la région d'Orbe. «Le fait de me tourner vers les autres, dès le début de ma carrière professionnelle, a fait que je n'ai jamais eu l'impression de travailler», ajoute-t-elle, se souvenant encore de «belles années dans les soins à domicile, où le temps de visite des patients n'était pas compté comme aujourd'hui».

«Folle de radio»

Pendant ce premier temps de sa carrière, Sabine Pétermann-Burnat aura ses trois enfants, Aline, Robin et Manon. Et alors que, bientôt, elle se retrouve à les élever seule, elle réussit, tout juste trentenaire, à passer un examen d'entrée pour non-porteur de maturité à l'Université de Genève. La jeune femme, très tôt marquée par la foi en Dieu, embrasse des études de théologie. «Ce que je vivais de douloureux à la maison pouvait ainsi être relativisé par ma quête de sens.» Une quête qu'elle nourrit durant sa jeunesse en fréquentant de nombreux groupes de jeunes croyants. «J'avais presque un groupe pour chaque jour de la semaine, des fondamentalistes aux plus libéraux, que j'abordais toujours avec un certain esprit critique.»

Une fois sa licence obtenue, après un temps formateur en paroisse, Sabine Pétermann-Burnat sera active sur les ondes du service public. Une période dont elle avoue volontiers qu'elle lui manque, elle qui dit avoir été «une folle de radio» depuis l'enfance. «À RTSreligion, j'ai vécu des années de grande liberté, dans les choix de mes intervenants dans l'émission «Hautes Fréquences», que j'ai eu beaucoup de plaisir à animer.»

Productrice de ce rendez-vous axé sur les spiritualités «au sens large», ainsi que des cultes radiodiffusés, Sabine Pétermann-Burnat se souvient d'avoir interviewé avec bonheur le théologien suisse Eric Fuchs, le Prix Nobel Desmond Tutu ou encore l'écrivain français Eric-Emmanuel Schmitt. «Sabine s'est également distinguée dans un reportage mené au Paraguay, dans un pays dont elle a su raconter la dictature et les complexes des blessures de mémoire», se souvient Michel Kocher, ex-directeur du département médias des Églises réformées romandes.

Maîtres spirituels

Aujourd'hui, après un court passage en paroisse, Sabine Pétermann-Burnat est aumônière du Gymnase de Burier, à La Tour-de-Peilz, en plus de son engagement à Rive-Neuve. Son défi? «Essayer d'inviter les étudiants à être en accord avec eux-mêmes.» Dans son espace d'aumônerie, qu'elle veut «ouvert tel un lieu d'échange où chacun peut rester une minute comme une heure», Sabine Pétermann-Burnat entend beaucoup d'angoisse de la part des jeunes Vaudois.

«Ils sont constamment sous pression. Celle de réussir, bien sûr, mais aussi celle de faire le bon choix, alors qu'ils sont à un carrefour de leurs études.» Une résonance évidente avec sa propre carrière, composée de plusieurs virages. «Changer d'orientation ne veut pas forcément dire que l'on s'était trompé. On peut suivre plusieurs chemins dans la vie», ajoute celle qui accompagne également certains professeurs, à leur demande. Très heureuse de sa situation professionnelle actuelle, Sabine Pétermann-Burnat trouve aussi des ressources et du calme dans le «petit chalet» de montagne où elle vit.

Bien «intégrée à l'équipe de soins» à Rive-Neuve, l'aumônière se félicite de voir sa fonction pleinement reconnue par les métiers de la santé, «où l'on croit à la dimension interprofessionnelle du soin». Reconnaissante d'être ainsi mise au contact de ces patients si profonds, elle les qualifie de «maîtres spirituels». «Je reçois autant que je donne. Au fond, je suis une privilégiée.»

Bio

1963 Naît le 14 avril à Vevey. **1985** Diplôme d'infirmière en psychiatrie à l'Hôpital de Cery. **1987-1991** Naissance de ses trois enfants. **2007** Master en théologie à l'UNIGE. **2011** Consécration pastorale à la cathédrale de Genève. **2010** Devient journaliste RP en radio à RTSreligion. Elle sera productrice du culte radio, du magazine «Hautes Fréquences» et responsable du Service protestant de radio. **2018** Rejoint l'EERV comme pasteure. **2021** Aumônière et accompagnante spirituelle à la Fondation de Rive-Neuve, à Blonay et au Gymnase de Burier, à La Tour-de-Peilz.

Contrôle qualité

Bientôt une facture du pasteur pour un service funèbre?

RELIGION Lors de son dernier synode, l'Eglise réformée neuchâteloise, qui connaît de grandes difficultés financières, a choisi de sensibiliser la population au coût de ses services en l'invitant à y contribuer. Son président, Yves Bourquin, explique cette décision

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

Payer pour un service funèbre au temple: pour les réformés neuchâtelois, cela pourrait être un bon moyen de donner un coup de pouce à leur Eglise (EREN). En déficit de 1,44 million pour 2024, l'institution religieuse est à la peine. Dans ce canton, moins d'un tiers des réformés paient la contribution ecclésiastique volontaire, et une minorité d'entre elles versent la somme entière. L'EREN, qui perd chaque année environ 700 membres pour cause de décès ou de désaffection, a donc décidé lors de son dernier synode le 6 décembre desensibiliser la population aux coûts de ses actes liturgiques. Interview de son président, le pasteur Yves Bourquin.

Lors de votre dernier synode, la décision a été prise de proposer aux familles de payer les services funèbres. Quel est le but de cette démarche? Nous avons réaffirmé la gratuité des services funèbres. En revanche, le Conseil synodal (exécutif) a été chargé de mettre en place une communication afin de sensibiliser aux coûts effectifs des services de l'EREN et de leur financement.

Combien coûte un service funèbre? Environ 1000 francs, pour dix heures de travail pastoral.

Qui va se charger de cette sensibilisation? La communication sera préparée par le Conseil synodal, mais ce seront aux pasteurs qui rencontrent les familles de la transmettre. Ils proposeront de participer à ce coût par un don, mais il est hors de question d'envoyer la moindre facture après un service funèbre. Celui-ci doit rester gratuit au même titre que l'annonce de l'Evangile.

Comprenez-vous que cela puisse déranger? Cela m'est difficile. Il s'agit en fait d'une communication responsabilisante. Dès lors qu'il y a un coût effectif pour l'Eglise, j'ai du mal à comprendre que cette sensibilisation puisse



«Si les ministres s'y refusent, c'est finalement leurs salaires et la continuité de l'Eglise qui seront en jeu»

choquer. D'autant que les personnes, je le répète, restent complètement libres de payer ou pas.

Il y a une vingtaine d'années, l'Eglise protestante de Genève a pris la même initiative, mais certains pasteurs ont rechigné. En quoi cela sera-t-il différent pour Neuchâtel? Le synode (législatif) a voté cette décision. Les pasteurs sont loyaux quand le synode décide quelque chose. De plus, au sein de l'Eglise, personne n'ignore notre réalité financière… Ainsi, si les ministres s'y refusent et considèrent que ce n'est pas à eux de faire cela, c'est finalement leurs salaires et la continuité de l'Eglise qui seront en jeu.

INTERVIEW

L'interdiction que l'EREN a tenté de prononcer au sujet des cérémonies laïques était-elle un moyen de récupérer ce marché? Non. C'était un moyen de dire à la population qu'il existait un certain nombre de problèmes autour de l'accompagnement du deuil. La collaboration avec les célébrants laïques – nous mettons nos temples à leur disposition – s'est longtemps très bien passée. Aujourd'hui, la situation a changé et certains abus ont été constatés, notamment des ambiguïtés de rôle [un agent de pompes funèbres recrutait sa clientèle dans le cadre de sa fonction d'accompagnant spirituel dans un EMS, ndlr], de l'anticléricalisme ou un démarchage commercial trop offensif. Il a donc fallu dénoncer des choses, et nous avons prononcé cette interdiction afin d'emmancher la discussion et jeter un pavé dans la mare.

Cette interdiction n'est finalement pas applicable aux temples appartenant aux communes. Faut-il donc s'attendre à voir émerger une concurrence entre l'EREN et les célébrants laïques? En quelque sorte. Il faudra donc bien rappeler qu'à l'EREN nous faisons ce travail de façon institutionnelle, et que nous garantissons notamment un remplacement en cas de maladie ou d'absence du ministre. Ce qui n'est pas forcément le cas chez les célébrants laïques. En outre, le fait de se placer devant Dieu à ce moment de la vie, qu'on y croie ou pas, met face à ce qui peut exister de plus grand que nous. L'Eglise propose un ancrage de sens face à ce qu'il y a d'incompréhensible dans la mort.

En 2010, les services funèbres de près de la moitié des personnes décédées dans le canton étaient célébrés par l'EREN. En 2021, plus que 25%. N'avez-vous pas peur que cette initiative réduise encore ce nombre? C'est possible, mais nous devons, dans notre situation, tenter le tout pour le tout. On peut faire une polémique sur cette décision, c'est très facile. Si le message est que l'EREN a des problèmes d'argent et qu'elle veut faire de l'argent sur le dos des endeuillés, je comprendrais très bien que nous ne soyons pas compris. La réalité est évidemment autre. L'EREN a des problèmes d'argent, offre des services à la population de grande qualité et essaie de responsabiliser les bénéficiaires de ces services aux coûts réels qu'ils engendrent, en espérant des dons.

Dès lors, pourquoi ne pas aussi demander de contribuer aux mariages? Les mariages sont des actes liturgiques qui sont devenus presque anecdotiques. Nous n'en célébrons plus qu'une quinzaine par année.

Cette mesure fait partie du plan qui doit remettre votre Eglise à flot financièrement. Elle affiche aujourd'hui un déficit d'environ 1,5 million de francs. Avez-vous bon espoir? Oui. Evidemment cela passe par une diminution et une réorganisation plus modestedu travail, mais en gardant de la qualité et en restant fidèle aux besoins de la population. Nous garderons aussi un peu de créativité, afin de ne pas devenir uniquement un prestataire de services.

MAIS ENCORE

L'individu menaçant à Cortaillod n'était pas radicalisé
L'homme menaçant interpellé le 8 décembre à proximité d'une école de Cortaillod (NE) ne montre pas un «profil de radicalisation […] pouvant présenter une menace intérieure et extérieure pour la sécurité du pays», a confirmé Elisabeth Baume-Schneider hier. Actuellement en détention administrative, il sera renvoyé vers l'Allemagne. (ATS)

Le Jura s'attaque aux cybermenaces

PRÉVENTION Le canton se dote d'une stratégie de cybersécurité. Présentée hier, elle s'adresse aux entités tant publiques que privées et vise à les rendre résilientes et proactives face aux dangers inhérents à la numérisation

ALEXANDRE STEINER
@alexanstein

Ecoles, institutions, entreprises, médias, services communaux, cantonaux et fédéraux: en 2023, aucun domaine n'a été épargné par les cyberattaques. Dans un rapport publié le 2 novembre dernier, le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) indiquait avoir reçu 19 000 annonces de cyberincidents au premier semestre de l'année, soit 2000 de plus que durant la même période de l'année précédente (+13%). Face à ces menaces, les collectivités fourbissent leurs armes pour mieux se défendre. C'est notamment le cas du canton du Jura, qui a présenté ce lundi sa nouvelle stratégie de cybersécurité.

Avant les mesures, un audit

Déclinée en cinq piliers allant de la prévention à la restauration des données, en passant par la détection des anomalies, elle vise à identifier les menaces et à améliorer la maturité en la matière de tous acteurs concernés. Le canton souhaite impliquer dans sa réflexion l'ensemble des entités de droit public, mais également les grands acteurs privés. Les communes seront fortement encouragées à appliquer cette stratégie – 88% d'entre elles souhaitent déjà le faire – tandis que pour les privés, elle fera surtout office de recommandation.

Plusieurs organes devront être créés afin d'atteindre les objectifs fixés et d'augmenter la souveraineté numérique jurassienne. Ils auront pour mission d'assurer une veille active, de proposer des mesures concrètes, de conseiller les pouvoirs publics et de renforcer la conscience collective des risques existants dans le domaine du numérique. La stratégie doit déployer ses effets d'ici à la fin de 2025.

Dans un premier temps, un audit sera réalisé pour évaluer le niveau de cybersécurité des collectivités publiques. «Nous pourrons ensuite définir d'autres mesures qui seront réévaluées en permanence», indique David Eray (PCSI), ministre chargé du dossier. Leur coût n'est pas encore chiffré, «mais il sera de toute façon intéressant par rapport à celui engendré par une attaque réussie».

Jusqu'à présent, le canton du Jura a été relativement épargné par le phénomène, hormis quelques cas minimes: «Mais cela peut arriver à tout le monde et il faut être prêt. Notre but est de rappeler les bases légales en vigueur, ainsi que de sensibiliser et de former un maximum de personnes aux risques, car l'humain est très souvent le maillon faible en matière de cybersécurité», analyse encore David Eray.

Des formations obligatoires ont d'ailleurs déjà été dispensées au personnel de l'Etat. «Cela nous a permis de passer d'un niveau de vigilance de 2-3 à 7-8 sur 10», estime le ministre, en précisant qu'il est impossible d'atteindre une protection totale. La stratégie devra aussi permettre de déterminer ce qui doit être protégé, comment le protéger et comment réagir en cas d'attaque.

«L'humain est très souvent le maillon faible en matière de cybersécurité»
DAVID ERAY, MINISTRE JURASSIEN CHARGÉ DU DOSSIER

A titre d'exemple, le canton dispose de ses propres centres de données, ce qui doit permettre de rendre plus fluide leur restauration si elles venaient à être corrompues ou volées. «Mais nous devons encore élaborer les procédures à suivre pour les récupérer au plus vite.»

Car si les fuites de documents sensibles sont évidemment très redoutées, la paralysie de systèmes informatiques sur une longue durée l'est tout autant, conclut le ministre: «Elle peut s'avérer particulièrement dommageable pour le fonctionnement des entités tant publiques que privées.»

EN BREF

Le taux d'aide sociale baisse à 2,9% en Suisse

Le taux d'aide sociale, soit la part des bénéficiaires de cette prestation dans l'ensemble de la population résidante permanente en Suisse, a baissé l'an dernier de 0,2 point de pourcentage, pour atteindre 2,9%, a indiqué hier l'OFS. Au total, 256800 personnes ont reçu au moins une fois une prestation de l'aide sociale économique. ATS

Le Valais lève «l'état de situation particulière»

Le Valais a décidé hier de lever «l'état de situation particulière» déclaré mardi dernier en raison des fortes intempéries. Ce statut permet d'agir rapidement en cas de besoin. Le débit des cours d'eau s'est normalisé mais la situation géologique mettra plus de temps à se stabiliser. «Certains sols sont toujours gorgés d'eau et mettront plusieurs jours avant de se décharger. Il est donc possible que des éboulements ou des glissements de terrain se produisent encore localement ces prochains jours», prévient le canton. ATS

MAIS ENCORE

Dix-sept loups tués en Valais depuis le 1er décembre
Dix-sept loups ont été abattus en Valais en dix-huit jours, soit depuis le 1er décembre, date du premier jour de chasse autorisé dans le cadre de la «régulation proactive» organisée par le canton. Cela représente environ la moitié du nombre de bêtes dans le viseur. (ATS)

Chappatte, un an/un dessin (2018-2023)

Notre dessinateur a choisi six regards extraits de son dernier livre («Fins de règne», Ed. Les Arènes). Il les commente

«Ah! Le scandale de la pédophilie dans l'Eglise catholique! Encore une histoire à coulisses, à tiroirs et à rebondissements multiples.
On est de nouveau dans le cadre d'une série – ce que les dessinateurs de presse redoutent, mais qui les oblige aussi à se renouveler.

Pour un dessin de ce genre, il faut convoquer tout le champ lexical de l'Eglise, toute la liturgie, toute la panoplie catholique, qui heureusement sont assez riches – on y trouve pas mal de gadgets, de breloques et de trucs… Ici, c'est l'image de la quête qui s'est imposée, avec la petite sébile, et qui m'a conduit vers un dessin humoristique échappant au graveleux, provocateur ou lourd (… j'en ai fait plusieurs dans ce goût-là).

Quand je dessine sur l'Eglise catholique, je sais de quoi je parle, j'ai pratiqué le catéchisme. Le curé, c'est terrible à dire, je me souviens surtout de son haleine…
Et puis le confessionnal, une expérience heureusement sans traumatismes dans mon cas, mais assez malaisante tout de même…
Il faut faire un gros effort d'imagination pour comprendre quels péchés on attend de nous à ce moment-là.»



«NZZ am Sonntag», 3 mars 2019.

Le pasteur Emmanuel Rolland a célébré de nombreux Noël à la cathédrale Saint-Pierre. Il témoigne de ce que viennent chercher celles et ceux qui ne vont que rarement à l'église

«Noël célèbre le mystère qu'est la vie»

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Eglise ▸ Le pasteur Emmanuel Rolland, aujourd'hui secrétaire général adjoint à la mission de l'Eglise protestante de Genève (EPG), confirme le fort attachement des chrétiens – de foi ou de culture – au récit de Noël. Il en livre les principales raisons. Interview.

Vous avez célébré de nombreux Noël, notamment à la cathédrale Saint-Pierre. Quelle est la particularité de ce moment?
Emmanuel Rolland: Le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est «fédérateur». Chaque famille a ses temps forts, ses moments de rassemblements privilégiés. A Noël, vous y ajoutez une dimension mondiale. Noël rassemble la famille humaine autour de la crèche de Bethléem, et c'est ce qui distingue cette fête de toutes les autres. Elle a ce caractère universel, presque cosmique, puisqu'en fait, si j'ose dire, on la fêtait avant même que Noël existe, à travers la fête du Solstice qui marquait le retour de la lumière. Noël est donc aussi profondément enraciné dans le cycle de la nature. Que les ténèbres diminuent et la lumière croisse, ça parle à tous les cœurs.

Que viennent chercher les personnes qui n'entrent dans une église qu'une ou deux fois par an?
C'est le signe qu'on ne vit pas que de pain, de champagne et de foie gras mais aussi de paroles, de chants, de musiques, autrement dit de toutes les formes d'art sans lesquelles la vie manquerait de hauteur et de profondeur. Il y a une belle expression: «le mystère de Noël». Non parce que Noël est un mystère, mais parce que la vie est un mystère. Au fond, c'est le mystère qu'est la vie que l'on fête à Noël.

En tant que pasteur, se prépare-t-on différemment à ce culte, qui rassemble des publics très différents?
Oui. Et paradoxalement, Noël n'est pas le jour – ni la nuit – où il faut faire preuve de fantaisie, car beaucoup de gens viennent chercher les liturgies traditionnelles. Dans un temple réformé, un Noël sans le récit de la naissance de Jésus et les cantiques *Voici Noël* ou *Viens Peuple fidèle*, ce ne serait pas vraiment Noël. Donc on se prépare en faisant attention à ce que chacun trouve ce qu'il est venu chercher: la tradition de Noël dans ce qu'elle a de plus beau et de plus vivant. A nous de lui donner du souffle.



Mosaïque de la Nativité dans la Chapelle palatine de Palerme. CC-BY

Pourquoi les chrétiens sont-ils si attachés au récit de la Nativité?
Parce qu'il est très humain! C'est le récit d'un homme, d'une femme, d'un bébé; d'un accouchement dans une certaine solitude, à l'abri du bruit et de la fureur de l'histoire. Quelque chose de très ordinaire dans lequel surgit l'extraordinaire. Tout le monde se presse pour le recensement de César Auguste mais l'essentiel est ailleurs. L'essentiel est dans cette vie intime ordinaire, banale sur laquelle le récit braque la lumière. Il ne s'agit pas de la grande vie politique et médiatique, mais simplement de la vie de cet homme et de cette femme qui sont en route vers Bethléem et qui attendent un enfant. C'est là que Dieu est à chercher et c'est là qu'il se laisse trouver.

Quel est le message de ce récit, et quel sens lui donner aujourd'hui?
Il y a bien des messages possibles autour de la Nativité. On peut évoquer la migration de Marie et Joseph, en route avec



«Fêter Noël, c'est prêter foi à l'effet papillon»

Emmanuel Rolland

des moyens précaires vers Bethléem où «il n'y a pas de place pour eux dans l'hôtellerie». On peut aussi parler de cette espèce d'«écologie divine», qui choisit l'économie de moyens: une étable avec de la paille plutôt qu'un palais surchauffé. On peut évidemment parler, en ce moment, de la Palestine, déjà à l'époque en proie à des violences inouïes liées à l'occupation romaine. C'est ce monde furieux – aujourd'hui à feu et à sang – qu'éclaire et adoucit la voix des anges: «Paix sur la terre aux hommes et aux femmes de bonne volonté.»

Qu'en retenir, justement?
Elisabeth Parmentier (*doyenne de la Faculté de théologie de l'université de Genève, ndlr*), au moment du déclenchement de la guerre entre Israël et le Hamas écrivait dans le journal *Réforme*: «Devant les manifestations de haine et de peur de l'autre qui ébranlent nos sociétés, aimer son prochain est plus que jamais une exigence radicale pour les chrétiens.» C'est ce qu'elle appelle l'«effet papillon». Noël nous rappelle que le moindre froissement de douceur, dans ce monde de brutes, peut avoir des effets colossaux. Fêter Noël, c'est prêter foi à l'effet papillon.

Mais comment se réjouir alors que le monde va si mal?
Nous vivons en effet abreuvés, saturés de «mauvaises nouvelles». Mais il y a, au milieu de toutes les mauvaises nouvelles, de «bonnes nouvelles». C'est d'ailleurs le sens même du mot «Evangile». Et la bonne nouvelle de Noël, c'est que dans ce monde où tant de choses vont mal, une puissance de vie et d'amour est à l'œuvre. Une puissance qui peut réparer, consoler, transformer ce monde.

Croire n'est pas toujours chose aisée. Diriez-vous que la foi est un cadeau?
Croire est la chose la mieux partagée du monde. La crédulité humaine n'a même aucune limite, hélas! Tout le monde peut croire à peu près tout et n'importe quoi. Croire en Dieu, c'est autre chose. C'est se mettre face à quelqu'un qui nous interpelle, qui nous pose des questions, qui nous critique, qui nous surprend. Croire en Dieu, c'est d'abord se mettre à écouter quelqu'un qui ne pense pas forcément comme moi, qui me fait réfléchir et peut donc me transformer. Alors, oui, en ce sens-là, c'est un vrai cadeau. Savoir qu'on ne sait pas tout et qu'il faut accepter de se laisser corriger et traverser par cette puissance du bien qui veut nous rendre meilleurs. C'est le cadeau d'être comme des enfants, toujours en éternel apprentissage. Retrouver son âme d'enfant, c'est retrouver le sens d'un certain émerveillement et une conscience de sa propre vulnérabilité, de sa propre petitesse.

C'est-à-dire?
L'adulte oublie ce que sait bien l'enfant, à savoir que nous ne pouvons pas vivre seul, mais que nous dépendons les uns des autres. Croire en Dieu, c'est aussi croire que je ne peux pas vivre sans l'autre. L'autre n'est pas mon ennemi. C'est ma sécurité.

Beaucoup de gens expriment avoir été déçus par les Eglises. Sont-elles encore essentielles?
Les Eglises sont par nature très décevantes. Elles veulent sans cesse s'agrandir quand Dieu se fait tout petit. Elles veulent s'imposer, quand Dieu ne s'impose jamais mais s'offre, à Noël, dans la figure de celui dont il faut prendre soin, le bébé dans la crèche. Comment voulez-vous qu'elles ne soient pas «décevantes»? Mais elles demeurent néanmoins essentielles parce qu'elles abritent le trésor de cette Parole, celles de l'enfant né de la crèche mort sur la croix, qui alluma un feu qui éclaire et réchauffe. Et que les Eglises devraient avoir pour seule mission d'entretenir. I

PARTENARIAT

LA VILLE DE GENÈVE ENGAGE

VILLE DE GENÈVE

LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LE POSTE SUIVANT:

SECRÉTAIRE à 80% au Service de la petite enfance (SDPE)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:
Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi. Les postes sont ouverts à toute personne titulaire d'un permis ou d'une autorisation de travail valable.

Bénédiction de couples homosexuels: réactions contrastées

Rome ▸ L'autorisation de bénir des couples de même sexe, validée par le Vatican le 18 décembre 2023, provoque des réactions diverses de par le monde. Si certains saluent une ouverture pastorale répondant à l'attente des fidèles, d'autres craignent un affaiblissement du mariage sacramentel. Le Père James Martin, ardent avocat de l'accueil des homosexuels dans l'Eglise, n'a pas attendu longtemps avant de franchir le pas. Le 19 décembre 2023, le lendemain de la diffusion du document par le dicastère pour la Doctrine de la foi (DDF), le prêtre américain a béni un couple d'hommes, à New York. James Martin, enthousiaste, parle d'un changement «important». Et les catholiques LGBTQ considèrent la déclaration *Fiducia supplicans* comme une avancée «significative», assure le site américain Crux.

Si le clivage, en Occident, se situe principalement entre les franges 'conservatrices' et 'progressistes', le fossé est également notable entre les continents et les cultures. «Les épiscopats africains restent pour le moment discrets, mais prêtres et fidèles du continent n'hésitent pas à exprimer leur incompréhension», note ainsi *La Croix Africa*.

Pour certains théologiens, il serait trompeur de considérer le texte comme un changement fondamental. «L'enseignement de l'Eglise sur le mariage n'a pas changé» a souligné la Conférence des évêques des Etats-Unis (USCCB). La Conférence des baptisé·es francophones (CCBF), elle, relève un changement de méthode: «On passe du 'Tout ce qui n'est pas explicitement permis est interdit' à 'tout ce qui n'est pas explicitement interdit est permis'. C'est pourquoi le Vatican ne donne aucune directive sur les modalités pratiques de cette bénédiction tant qu'elle n'est pas assimilable dans sa forme à un mariage.» En Suisse, la Conférence des évêques a assuré que la déclaration de Rome «correspond au souhait des évêques suisses d'une Eglise ouverte qui prend au sérieux, respecte et accompagne les personnes dans différentes situations relationnelles».

CATH.CH/DHN

Pour Estelle Revaz, le lobbyisme au parlement va trop loin

PODCAST La nouvelle élue socialiste genevoise, sans s'opposer à la pratique, estime son omniprésence problématique. Au micro de «Sous la coupole», la violoncelliste raconte sa première session, entre surprises, rigueur et objectifs politiques

ROMAIN CLIVAZ
𝕏 @RomainClivaz

«Ça va jusqu'à des courriers qui sont déposés sur notre pupitre, dans l'hémicycle. Et ça, je trouve que symboliquement ça ne va vraiment pas». La nouvelle conseillère nationale genevoise Estelle Revaz fait allusion à des missives de milieux intéressés, avec des recommandations de vote, ou même des cadeaux distribués directement dans le parlement.» Valaisanne d'origine, la socialiste raconte et ironise: «Je crois que dès le lendemain de mon élection, j'ai déjà reçu des centaines de mails de lobbyistes qui me félicitaient, évidemment sans rien demander, en m'invitant à des soirées, à des conférences, etc. Et puis j'ai été encore plus surprise quand on reçoit un certain nombre de courriers, aussi papier… il ne faut pas oublier de vider la boîte aux lettres chaque jour.»

Estelle Revaz se défend d'être opposée aux lobbies, mais tout est une question de dosage: «Probablement qu'il faudrait encadrer ça par une législation, puisque le bon sens n'a pas l'air de suffire. Mais encore une fois, je pense que les lobbies sont très importants par rapport aux informations dont on a besoin.»

Le réflexe des acronymes

Si elle devait faire choisir une composition à l'image de ces trois semaines, elle opterait pour *Prélude et fugue* de Bach, «parce qu'il y a le côté effervescent, improvisé, il y a le côté aussi très chorégraphique… qui tient compte évidemment de stratégies qui ne sont pas toujours visibles au premier coup d'œil.» Trois semaines riches en émotions: «Le premier jour où je suis entrée ici, je crois que c'est là que j'ai vraiment compris que j'étais élue. J'ai quand même versé quelques larmes.» Pas au moment de l'hymne national, mais à l'approche de la Coupole… «J'ai regardé ce palais et j'ai été submergée par l'émotion.»

Prise dans un tourbillon, notamment médiatique, Estelle Revaz «assume avec plaisir», reconnaissant représenter «une sorte de symbole», elle qui est l'une des rares artistes à avoir accédé au parlement. D'ailleurs, «il n'y a pas que les médias suisses, il y a eu beaucoup de médias étrangers.» Elle souligne toutefois «qu'il faut vraiment garder la tête froide», consciente que, comme dans le domaine artistique, il faut énormément d'heures pour atteindre ses objectifs concrets.

Celle qui a fait ses gammes politiques lors de la crise du covid a déjà remporté une belle victoire d'étape, sachant que souvent, les nouveaux élus doivent se contenter de ce qu'on leur donne: «Ça s'est très bien passé pour moi… Puisque mon premier choix était la WBK et que j'ai eu la WBK. C'est la commission qui s'occupe de la culture!» Estelle Revaz a déjà pris une habitude bien romande, preuve d'une intégration rapide: utiliser les acronymes allemands… en français, WBK signifiant Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur, soit la Commission de la science, de l'éducation et de la culture.

«C'est un engagement de cœur»

Alors que pour certains élus, les sessions ont parfois un parfum de cours de répétition, de parenthèse, loin de la routine quotidienne familiale ou professionnelle, Estelle Revaz assume une discipline de fer liée à ses activités artistiques. A ce stade, pas question de participer au FC Helvetia, le pendant féminin du FC Nationalrat, ou à l'orchestre du Palais fédéral.

«La saltimbanque», comme elle se qualifie dans son premier livre publié cet automne (Editions Slatkine), est consciente qu'un des défis sera de trouver cet équilibre entre travail parlementaire, activité artistique et moments de détente. «Il faut quand même s'imaginer que j'ai une carrière musicale bien développée. Je m'épanouis pleinement grâce à mon violoncelle. Donc la politique… c'est un engagement de cœur. Mais ce n'est vraiment pas pour rechercher de la notoriété ou de la visibilité.»

Pour cette première session, elle est satisfaite de son organisation: «ça s'est plutôt très bien passé… J'ai fait le choix d'avoir un appartement à une minute du Palais. Les services du parlement m'ont aidée à réserver une salle très, très tôt le matin, entre 6 et 8h, pour pouvoir jouer… avant même que la journée parlementaire ne commence».

Radiographie du Conseil fédéral

Notre podcast *Sous la coupole* a par ailleurs profité de cette fin de première session de la législature pour «radiographier» le Conseil fédéral, soit les six sortants confirmés, et le nouveau venu Beat Jans. Markus Häfliger, correspondant du *Tages Anzeiger*, Nicole Lamon, cheffe de la rubrique suisse du *Temps* ainsi que Vincent Bourquin, membre de la rédaction en chef ont croisé le fer de manière courtoise… et fort animée.

SUR LE WEB

A Genève, des tags racistes visent une directrice d'école
«Sale négresse dégage»: à la tête de l'établissement secondaire André-Chavanne, Joyce Mallet a fait l'objet de propos choquants visant sa couleur de peau. Les graffitis ont été effectués dans la salle des maîtres, à l'issue d'une soirée entre enseignants. Le Département genevois de l'instruction publique (DIP) a déposé une plainte contre X «afin de faire la lumière sur cet acte inacceptable».

Lire l'article de Sylvia Revello sur Letemps.ch/suisse

EN BREF

Hécatombe de bovins dans un incendie

Quelque 430 animaux, principalement des bovins adultes et des veaux, ont péri dans l'incendie qui a ravagé une ferme à Bottens (VD) dans la nuit de mercredi à jeudi. Les cadavres, impropres à la consommation, ont été évacués vers des centres d'équarrissage. Une personne est toujours recherchée. ATS

Le cyberharcèlement, bientôt un délit pénal?

Le Conseil des Etats a donné suite jeudi par 23 voix contre 18 à une initiative parlementaire socialiste qui veut inscrire le cyberharcèlement – qui consiste à insulter ou menacer une personne par voie numérique – dans le Code pénal. La Commission du National peut préparer le projet. ATS

Pour les aumôniers, chaque Noël est un nouveau défi

FOI Année après année, ils transmettent l'esprit des Fêtes dans les situations les plus noires: derrière les barreaux des prisons, au chevet des mourants, dans la solitude des EMS, des hôpitaux psychiatriques ou auprès des sans-abris dans la rue

LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

A Noël, ils rendront visite à ceux qui sont seuls. Engagés par les Eglises et mis à disposition des principales institutions publiques de Suisse romande, les aumôniers œuvrent afin que personne ne se sente abandonné à son sort, et ce, même dans les circonstances les plus désespérantes. Au sein des hôpitaux ou des prisons, dans la solitude de la rue ou d'un EMS.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, leur travail prend des allures de véritable challenge. «C'est vrai que Noël est une période particulièrement difficile pour certains détenus, surtout pour ceux qui ont des enfants», confie Christian Reist, aumônier réformé à la prison de Champ-Dollon et à l'établissement fermé Curabilis (GE). «En effet, après le compte à rebours qu'est l'Avent, on débouche sur cette fête principalement dédiée aux enfants et à la famille. Les personnes privées de liberté, surtout celles qui ont une longue peine à purger, ont donc à composer avec leurs souvenirs, elles qui resteront seules le soir de Noël.»

Les fêtes de fin d'année sont rarement anodines, parfois même trop difficiles à vivre. «Les hôpitaux psychiatriques enregistrent une hausse significative du nombre de patients pendant la période des Fêtes», note Marianne Weymann, active au sein de l'hôpital psychiatrique de Villars-sur-Glâne (FR). Selon cette pasteure et aumônière réformée, «Noël génère un stress particulier, car cette fête concentre beaucoup d'attentes qui se retrouvent souvent contrariées, fragilisant donc d'autant plus les personnes présentant des troubles mentaux».

«On offre un peu de convivialité»

Luis Velasquez, aumônier de l'Eglise protestante de Genève, travaille quant à lui au plus près des démunis, principalement des sans-abris, à l'Espace solidaire Pâquis. «Environ 150 personnes très précaires viennent quotidiennement dans notre structure, témoigne-t-il. A Noël, on essaie d'offrir un peu de convivialité, comme un air de famille, notamment autour de petites célébrations centrées sur les grandes valeurs chrétiennes.»

«C'est ça aussi, Noël. Savoir accueillir toute forme de visite, à l'image de celle de Dieu au sein de l'humanité en la personne de Jésus», formule Agnès Chavanne Angiolini, aumônière catholique active dans des EMS jurassiens. Et d'ajouter: «Chaque année, il faut accepter des liens nouveaux. Et à chaque nouvelle rencontre, s'émerveiller.» Une vision qui, évidemment, résonne de la plus belle façon avec sa fonction d'aumônière. Spécialisée dans ce qu'elle appelle «le grand âge», elle précise que les aumôniers accompagnants spirituels sont de plus en plus invités et appelés à savoir interagir avec tous les profils de personnes. «Du migrant hospitalisé à la vieille dame désorientée en passant par le papa accidenté à moto.»

> «C'est une période particulièrement difficile pour certains détenus, surtout pour ceux qui ont des enfants»
>
> CHRISTIAN REIST, AUMÔNIER RÉFORMÉ À LA PRISON DE CHAMP-DOLLON

A savoir que l'attention des aumôniers n'est d'ailleurs pas portée uniquement sur les chrétiens. «Le moment festif que représente Noël est à peu près universel», note David Kneubühler, qui travaille principalement auprès de personnes migrantes placées en détention dans le cadre d'une procédure d'expulsion du territoire suisse, et «majoritairement musulmanes», à la prison de Moutier (BE). «Toutes savent que c'est une période où l'on reçoit au moins quelques petits cadeaux. On essaie alors de leur offrir une petite attention qui puisse améliorer leur quotidien.»

Mais qu'offrir, alors? Pour l'abbé Giovanni, aumônier catholique des Hôpitaux universitaires genevois (HUG), si le cadeau financé par les dons de la population genevoise et l'opération des «Tirelires de Noël» est «presque toujours apprécié, c'est l'intention qui touche et réchauffe un peu, dans un moment où l'on ne devrait pas se retrouver loin des siens».

Du côté de la prison, Christian Reist propose depuis dix ans à l'établissement fermé Curabilis «un concert, avec de vrais musiciens professionnels, qui est autant une sorte de cadeau qu'une façon de valoriser les détenus. Par ailleurs, il propose également un atelier djembé à quelques détenus, qui offrent alors une performance musicale lors de la célébration œcuménique de Noël. A cette occasion, l'aumônier dit encore quelques mots à propos de «la lumière pour tous les êtres», à l'imagine de la présence de Dieu à Noël. «C'est d'ailleurs ce que recherchent les personnes qui sont en prison. Et particulièrement durant l'hiver. Un rayon de lumière. Un peu de chaleur.»

«Une promesse de temps meilleurs»

Pour Sabine Pétermann-Burnat, la musique est aussi un moyen de rapprocher les êtres. L'aumônière réformée en soins palliatifs de la Fondation Rive-Neuve à Blonay (VD) choisit chaque année «un conte symbolique, qui peut parler à tout le monde» avant de convier les patients, à chanter «les tubes de Noël, qui vont forcément chercher en chacun quelque chose de l'enfance. Même s'il s'agit peut-être de leur dernier Noël, ce moment est avant tout tourné vers la vie. C'est un moment vécu ensemble, c'est ça le principal.»

Quant au message de Noël, l'aumônière catholique Agnès Chavanne Angiolini estime que la transmission d'un certain message de Noël est plus facile auprès des personnes âgées, qui ont «toutes encore plus ou moins un certain ancrage chrétien», même s'il n'est parfois qu'esthétique ou culturel.

Pour les personnes en détention avant expulsion dont s'occupe David Kneubühler, «il ne reste souvent pas beaucoup d'espoir et elles attendent simplement le jour de leur expulsion». Pour autant, lors d'une «petite célébration très simple», l'aumônier bernois s'exprime sur «le renouveau que représente Noël. Comme l'hiver passe et laisse la place au printemps, Noël est une promesse de temps meilleurs, qu'il y a une vie après la détention». Avant d'ajouter: «Même si les personnes à qui l'on parle ne fêtent pas véritablement Noël habituellement, ces quelques mots peuvent avoir un effet.»

Pour Marianne Weymann, il s'agit surtout de dire aux patients de l'institution psychiatrique où elle est aumônière que «Noël c'est l'espérance. Celle de recevoir la paix, le courage, mais surtout la confiance: Dieu est à nos côtés».

PUBLICITÉ



Nativité

«Le message de Noël est une ressource inépuisable»

Comment être dans la joie et la fête alors que le monde va si mal? Les réponses rassérénantes de Rita Famos, la présidente des protestants suisses.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Noël. La course aux préparatifs (presque) achevée, l'heure est aux réjouissances. Pourtant, il n'est pas toujours aisé de se sentir l'âme en fête, entre les cris du monde, les conflits familiaux ou, parfois encore, une solitude assourdissante. Et pourtant, pour Rita Famos, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse, il apparaît même plus important de se rappeler le sens de Noël quand les temps sont difficiles. Explications.



Présidente
Rita Famos est à la tête de l'Église évangélique réformée de Suisse.
JEAN-PAUL GUINNARD

Alors que le monde va si mal, a-t-on encore le droit de fêter Noël?
Oui, absolument! Noël est célébré depuis deux mille ans dans le monde entier. En temps de paix et de prospérité, comme en temps de crise et de guerre. Il me semble même que c'est d'autant plus important en temps de crise. Dans ces périodes, l'être humain a besoin d'être rassuré par ce qui lui est familier. Noël offre doublement ce cadre sécurisant: c'est le temps des fêtes de famille, de la rencontre avec les personnes qui nous sont chères. Et c'est aussi le temps des traditions: des bougies, des chants, du sapin, des cadeaux.

Comment ne pas ressentir de culpabilité alors que la guerre et la faim sévissent en d'autres lieux?
Je crois qu'il est important d'avoir des îlots à l'abri de tout ce mal. Des temps où l'on peut se retirer, un instant, pour se ressourcer et trouver de la force auprès des siens. Noël n'a pas à être dans l'excès et les repas somptueux. Ce qui compte, c'est avant tout le contact avec les siens et l'amitié, une petite attention, quelques chants. Il est bon de se rappeler le pourquoi de ces festivités: Dieu est amour et vient à nous, les humains, en la personne d'un petit enfant. Il nous gratifie de sa présence aimante, raison pour laquelle nous nous gratifions les uns les autres de notre présence.

Entre solitude et réunions de famille forcées, Noël peut aussi avoir parfois un goût amer. Que diriez-vous à ceux qui n'arrivent pas à se réjouir de ce temps de fête?
Presque toutes les familles connaissent parfois des conflits. Jésus, justement, n'a pas pensé la famille de façon restreinte et bourgeoise puisqu'il nous appelle tous et toutes ses frères et sœurs. Il n'y a donc pas que la famille biologique, mais aussi celle formée par les gens que vous aimez et avec qui vous vous sentez bien. À ceux qui ont des difficultés au sein de leur famille, je dis: faites comme Jésus, cherchez celles et ceux qui partagent vos valeurs et votre vie, et passez une soirée de Noël harmonieuse avec eux. Peut-être même y trouverez-vous la force d'affronter les relations plus difficiles… Noël n'est pas réservé à la famille bourgeoise décrétée au XIXe siècle, c'est la fête de la famille qui a choisi de suivre le Christ.

> «La promesse divine répond autant à ceux qui aspirent à ce que les armes se taisent qu'à ceux qui sont en recherche de paix intérieure et de sécurité.»
> **Rita Famos**

Précisément, à qui s'adresse le récit de Noël? Et fait-il encore sens aujourd'hui?
La Bible comprend plusieurs récits, qui présentent l'histoire de Noël sous un angle différent. Il y a les bergers dans les champs à qui viennent s'adresser les anges, il y a les Rois mages qui suivent l'Étoile, mais également leur échange avec le roi Hérode et enfin le récit plus philosophique de Jean où il est dit que «celui qui est la Parole est devenu un homme». C'est la preuve même que l'histoire de Noël s'adresse à toutes les personnes qui veulent l'entendre. Depuis deux mille ans, elle parvient aux personnes les plus diverses. Aujourd'hui encore, elle nous rappelle que Dieu n'est pas caché, en retrait dans l'univers, mais qu'il est venu parmi nous, nous rejoignant dans notre humanité.

Pour vous, quels sont les éléments qui méritent une attention particulière dans ce récit de la Nativité?
Les éléments qui me semblent importants sont ceux qui remettent en question, voire bouleversent, tout ce qui nous est familier. La Vierge donne naissance à un enfant, c'est aux bergers marginaux que les anges annoncent d'abord le nouveau roi et celui-ci est un bébé sans défense dans une mangeoire. C'est complètement dingue, dans le meilleur sens du terme. Qui aurait pensé, même à l'époque, que la puissance se révèle dans la fragilité et l'amour, et non par les armes? Cela nous enseigne qu'il est important de ne pas nous laisser abattre par ce que nous croyons être des fatalités et par ce que nous ne comprenons pas encore.

Justement, quelle est cette bonne nouvelle à laquelle fait référence le récit?
Que le monde est bien plus que ce que nous voyons: Dieu ne nous a pas oubliés, nous les humains, il ne nous abandonne pas, ni sa création, malgré toutes ces catastrophes et défis auxquels est confronté notre monde. C'est humain d'avoir peur, mais Dieu connaît nos craintes et les porte avec nous.

Le message de Noël est-il toujours le même, ou doit-on le comprendre différemment?
Le message est le même, il n'a pas changé. Il résonne cependant différemment selon les circonstances de chacun. Par exemple, le message «Paix sur la terre!» des anges aux bergers résonnera différemment à Bethléem ou en Ukraine aujourd'hui que pour quelqu'un à la gare de Genève, stressé par ses soucis de travail. La promesse divine répond autant à ceux qui aspirent à ce que les armes se taisent qu'à ceux qui sont en recherche de paix intérieure et de sécurité, ou toute autre situation. Je pense également à tous ces jeunes qui affrontent une dépression. Ce message est une ressource jamais épuisée.

Les Églises évoquent souvent le terme d'«espérance». Mais que revêt-il concrètement?
L'espérance est un cadeau qui nous est offert, qui donne force et confiance. Grâce à elle, nous comprenons que nous ne devons pas nous limiter à ce que nous voyons et à ce que nous craignons. Elle nous invite à tout donner pour que la vie soit meilleure, tout en nous rappelant qu'en fin de compte tout ne dépend pas de nous. Cette force, on peut la recevoir dans la prière: quand on détourne son regard des problèmes présents pour le diriger vers le ciel ouvert et la promesse que Dieu conduit toutes choses.

La foi est donc un cadeau?
Oui, c'est un cadeau, mais il ne faut pas non plus l'attendre les bras croisés. On peut aussi se mettre en route: discuter avec des personnes croyantes autour de nous, leur poser des questions, ou lire certains textes, notamment les Évangiles. Dieu ne se manifeste pas que dans les églises, il peut surgir dans la nature, dans la lecture, au détour d'une conversation. Et subitement, nous nous rendons compte que quelque chose a germé en nous. On ressent que l'on est écouté quand on prie.

Pourquoi est-ce si difficile d'évoquer sa foi?
C'est très suisse. Aux États-Unis par exemple, le sujet est facilement abordé dans la vie quotidienne. C'est vrai que la foi est quelque chose de profondément intime, mais cela ne signifie pas que l'on ne peut pas partager sur des choses très concrètes, comme «Qu'est-ce que tu penses du récit de Noël?» «Est-ce que tu pries?» ou «Est-ce que tu lis la Bible?» J'ai envie de dire: si cela vous interpelle, posez des questions et cherchez là où vous pensez pouvoir trouver des réponses.

Quelle place la foi chrétienne laisse-t-elle au doute?
La foi et le doute sont comme des jumeaux. Ils sont intimement liés. La foi sans le doute produit une croyance très dogmatique, qui ne peut pas se développer, parce qu'elle ne laisse pas de place pour les questionnements et s'accroche à ce qui est acquis de manière bornée. À l'inverse, un doute dénué de confiance est terrifiant. Certes, il y a des événements dans la vie qui ne font aucun sens et où on se demande où est Dieu. Mais la vie est insupportable si on n'accepte pas de faire un minimum confiance. S'il n'y a que le doute, on ne peut que s'emmurer dans son insécurité.

Vous-même, avez-vous toujours été croyante?
Il y a un temps pour tout. J'ai connu des moments de foi et des moments de doute, de désespoir aussi. Notamment face à l'incompréhensible. Il faut l'accepter: il y a des périodes où on a l'impression que Dieu est très loin. En revanche, si je ne me suis pas toujours accrochée à ma foi, Dieu ne m'a jamais lâchée: il m'a maintenue dans la relation. Même quand je ne croyais plus en lui, Dieu a toujours cru en moi.

Contrôle qualité

Corps et âmes

«Le message de **Noël** est une ressource inépuisable»

Comment être dans la joie et la fête alors que le monde va si mal? Les réponses rassérénantes de Rita Famos, la présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse.

Anne-Sylvie Sprenger Protestinfo



Rita Famos: «L'espérance est un cadeau qui nous est offert, qui donne force et confiance.» JEAN-PAUL GUINNARD

Noël. La course aux préparatifs (presque) achevée, l'heure est aux réjouissances. Pourtant, il n'est pas toujours aisé de se sentir l'âme en fête, entre les cris du monde, les conflits familiaux ou, parfois encore, une solitude assourdissante. Et pourtant, pour Rita Famos, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse, il apparaît même plus important de se rappeler le sens de Noël quand les temps sont difficiles. Explications.

Alors que le monde va si mal, a-t-on encore le droit de fêter Noël?

Oui, absolument! Noël est célébré depuis deux mille ans dans le monde entier. En temps de paix et de prospérité, comme en temps de crise et de guerre. Il me semble même que c'est d'autant plus important en temps de crise. Dans ces périodes, l'être humain a besoin d'être rassuré par ce qui lui est familier. Noël offre doublement ce cadre sécurisant: c'est le temps des fêtes de famille, de la rencontre avec les personnes qui nous sont chères. Et c'est aussi le temps des traditions: des bougies, des chants, du sapin, des cadeaux.

Comment ne pas ressentir de culpabilité alors que la guerre et la faim sévissent en d'autres lieux?

Je crois qu'il est important d'avoir des îlots à l'abri de tout ce mal. Des temps où l'on peut se retirer, un instant, pour se ressourcer et trouver de la force auprès des siens. Noël n'a pas à être dans l'excès et les repas somptueux. Ce qui compte, c'est avant tout le contact avec les siens et l'amitié, une petite attention, quelques chants. Il est bon de se rappeler le pourquoi de ces festivités: Dieu est amour et vient à nous, les humains, en la personne d'un petit enfant. Il nous gratifie de sa présence aimante, raison pour laquelle nous nous gratifions les uns les autres de notre présence.

Entre solitude et réunions de famille forcées, Noël peut aussi avoir parfois un goût amer. Que diriez-vous à ceux qui n'arrivent pas à se réjouir de ce temps de fête?

Presque toutes les familles connaissent parfois des conflits. Jésus, justement, n'a pas pensé la famille de façon restreinte et bourgeoise puisqu'il nous appelle tous et toutes ses frères et sœurs. Il n'y a donc pas que la famille biologique, mais aussi celle formée par les gens que vous aimez et avec qui vous vous sentez bien. À ceux qui ont des difficultés au sein de leur famille, je dis: faites comme Jésus, cherchez celles et ceux qui partagent vos valeurs et votre vie, et passez une soirée de Noël harmonieuse avec eux. Peut-être même y trouverez-vous la force d'affronter les relations plus difficiles… Noël n'est pas réservé à la famille bourgeoise décrétée au XIXe siècle, c'est la fête de la famille qui a choisi de suivre le Christ.

Précisément, à qui s'adresse le récit de Noël? Et fait-il encore sens aujourd'hui?

La Bible comprend plusieurs récits, qui présentent l'histoire de Noël sous un angle différent. Il y a les bergers dans les champs à qui viennent s'adresser les anges, il y a les Rois mages qui suivent l'Étoile, mais également leur échange avec le roi Hérode et enfin le récit plus philosophique de Jean où il est dit que «celui qui est la Parole est devenu un homme». C'est la preuve même que l'histoire de Noël s'adresse à toutes les personnes qui veulent l'entendre. Depuis deux mille ans, elle parvient aux personnes les plus diverses. Aujourd'hui encore, elle nous rappelle que Dieu n'est pas caché, en retrait dans l'univers, mais qu'il est venu parmi nous, nous rejoignant dans notre humanité.

> **«La réponse divine répond autant à ceux qui aspirent à ce que les armes se taisent qu'à ceux qui sont en recherche de paix intérieure et de sécurité.»**
> **Rita Famos** Présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse

Pour vous, quels sont les éléments qui méritent une attention particulière dans ce récit de la nativité?

Les éléments qui me semblent importants sont ceux qui remettent en question, voire bouleversent, tout ce qui nous est familier. La Vierge donne naissance à un enfant, c'est aux bergers marginaux que les anges annoncent d'abord le nouveau roi et celui-ci est un bébé sans défense dans une mangeoire. C'est complètement dingue, dans le meilleur sens du terme. Qui aurait pensé, même à l'époque, que la puissance se révèle dans la fragilité et l'amour, et non par les armes? Cela nous enseigne qu'il est important de ne pas nous laisser abattre par ce que nous croyons être des fatalités et par ce que nous ne comprenons pas encore.

Justement, quelle est cette bonne nouvelle à laquelle fait référence le récit?

Que le monde est bien plus que ce que nous voyons: Dieu ne nous a pas oubliés, nous les humains, il ne nous abandonne pas, ni sa création, malgré toutes ces catastrophes et défis auxquels est confronté notre monde. C'est humain d'avoir peur, mais Dieu connaît nos craintes et les porte avec nous.

Le message de Noël est-il toujours le même ou doit-on le comprendre différemment?

Le message est le même, il n'a pas changé. Il résonne cependant différemment selon les circonstances de chacun. Par exemple, le message «Paix sur la terre!» des anges aux bergers résonnera différemment à Bethléem ou en Ukraine aujourd'hui que pour quelqu'un à la gare de Genève, stressé par ses soucis de travail. La promesse divine répond autant à ceux qui aspirent à ce que les armes se taisent qu'à ceux qui sont en recherche de paix intérieure et de sécurité, ou toute autre situation. Je pense également à tous ces jeunes qui affrontent une dépression. Ce message est une ressource jamais épuisée.

Les Églises évoquent souvent le terme d'«espérance». Mais que revêt-il concrètement?

L'espérance est un cadeau qui nous est offert, qui donne force et confiance. Grâce à elle, nous comprenons que nous ne devons pas nous limiter à ce que nous voyons et à ce que nous craignons. Elle nous invite à tout donner pour que la vie soit meilleure, tout en nous rappelant qu'en fin de compte tout ne dépend pas de nous. Cette force, on peut la recevoir dans la prière: quand on détourne son regard des problèmes présents pour le diriger vers le ciel ouvert et la promesse que Dieu conduit toutes choses.

Peut-on dire que la foi est un cadeau?

Oui, c'est un cadeau, mais il ne faut pas non plus l'attendre les bras croisés. On peut aussi se mettre en route: discuter avec des personnes croyantes autour de nous, leur poser des questions, ou lire certains textes, notamment les Évangiles. Dieu ne se manifeste pas que dans les églises, il peut surgir dans la nature, dans la lecture, au détour d'une conversation. Et subitement, nous nous rendons compte que quelque chose a germé en nous. On ressent que l'on est écouté quand on prie.

Pourquoi est-ce si difficile d'évoquer sa foi?

C'est très suisse. Aux États-Unis par exemple, le sujet est facilement abordé dans la vie quotidienne. C'est vrai que la foi est quelque chose de profondément intime, mais cela ne signifie pas que l'on ne peut pas partager sur des choses très concrètes, comme «Qu'est-ce que tu penses du récit de Noël?» «Est-ce que tu pries?» ou «Est-ce que tu lis la Bible?» J'ai envie de dire: si cela vous interpelle, posez des questions et cherchez là où vous pensez pouvoir trouver des réponses.

Quelle place la foi chrétienne laisse-t-elle au doute?

La foi et le doute sont comme des jumeaux. Ils sont intimement liés. La foi sans le doute produit une croyance très dogmatique, qui ne peut pas se développer, parce qu'elle ne laisse pas de place pour les questionnements et s'accroche à ce qui est acquis de manière bornée. À l'inverse, un doute dénué de confiance est terrifiant. Certes, il y a des événements dans la vie qui ne font aucun sens et où on se demande où est Dieu. Mais la vie est insupportable si on n'accepte pas de faire un minimum confiance. S'il n'y a que le doute, on ne peut que s'emmurer dans son insécurité.

Vous-même, avez-vous toujours été croyante?

Il y a un temps pour tout. J'ai connu des moments de foi et des moments de doute, de désespoir aussi. Notamment face à l'incompréhensible. Il faut l'accepter: il y a des périodes où on a l'impression que Dieu est très loin. En revanche, si je ne me suis pas toujours accrochée à ma foi, Dieu ne m'a jamais lâchée: il m'a maintenue dans la relation. Même quand je ne croyais plus en lui, Dieu a toujours cru en moi.

Contrôle qualité



Rencontres

«Le vivre-ensemble nécessite un travail conscient et délibéré»

Depuis 2006, l'Association Coexistences accueille en Suisse des groupes mixtes d'Israéliens et de Palestiniens pour consolider un dialogue entamé chez eux. Sa présidente, Fiuna Seylan Ongen, s'en explique alors que la guerre fait rage

Propos recueillis par Anne-Sylvie Sprenger (Protestinfo)

Cette année, l'association lausannoise Coexistences déroge à son habitude et renonce à son Grand Bal du petit Nouvel An au Casino de Montbenon, destiné à lever des fonds pour l'organisation de ses séjours mixtes proposés à des Israéliens et des Palestiniens. Avec les événements tragiques qui se déroulent actuellement au Moyen-Orient, l'humeur n'est pas à la fête. Pour autant, l'espoir de voir le dialogue se renouer entre juifs et Arabes n'a pas quitté les bénévoles de l'association ni ses participants. Interview de sa présidente, Fiuna Seylan Ongen.

En tant que présidente de Coexistences, qu'avez-vous appris sur le vivre-ensemble?
J'ai réalisé à quel point le vivre-ensemble, dans certaines situations, nécessite un travail conscient et délibéré. Rétablir le dialogue, quand il est rompu, demande du temps. Le travail de notre association n'est d'ailleurs qu'un des maillons dans les projets que mènent différentes organisations, sur le territoire israélo-palestinien, dans le but de créer des espaces de rencontre et de dialogue avec l'autre.

De quelle manière?
Nous offrons la possibilité d'expérimenter une coexistence intense pendant dix jours, mais ces séjours s'inscrivent dans la continuité d'un travail qui a déjà commencé, quatre à six mois auparavant, à raison de trois à quatre heures par semaine. Après ces dix jours, partagés entre séjour à la montagne et familles d'accueil, les tandems retournent chez eux. On essaie toujours de faire en sorte que les programmes continuent pendant quelques mois en tout cas, afin que ce qui a été expérimenté puisse être ensuite réfléchi, que le changement s'ancre de façon durable chez chacun des participants.

Quels effets de ce travail avez-vous pu observer?
Nous sommes témoins d'évolutions extrêmement émouvantes, notamment dans une véritable considération de l'autre et de son existence. A l'occasion des 10 ans de l'association en 2016, nous avions réalisé un petit film et demandé à plusieurs participants ce que leur avait apporté leur participation à un tel programme. La complexité s'est introduite dans leur vision de l'autre. Ils se rendent compte à présent qu'il y a différentes façons de comprendre une situation et de l'analyser. Leurs prises de position sont devenues beaucoup plus nuancées, là où il n'y avait souvent que des avis tranchés.

Quelle est la plus grande difficulté dans ce processus?
Ces participants sont incroyablement courageux. Très souvent, ils doivent passer par une revisitation et un approfondissement de leur identité et de la conception qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils partent de leur propre expérience, mais également de ce que leur famille a éprouvé par le passé, et plus largement de leur récit national, avec tout ce que cela peut comporter de préjugés et d'idées préconçues autour de leurs différences.

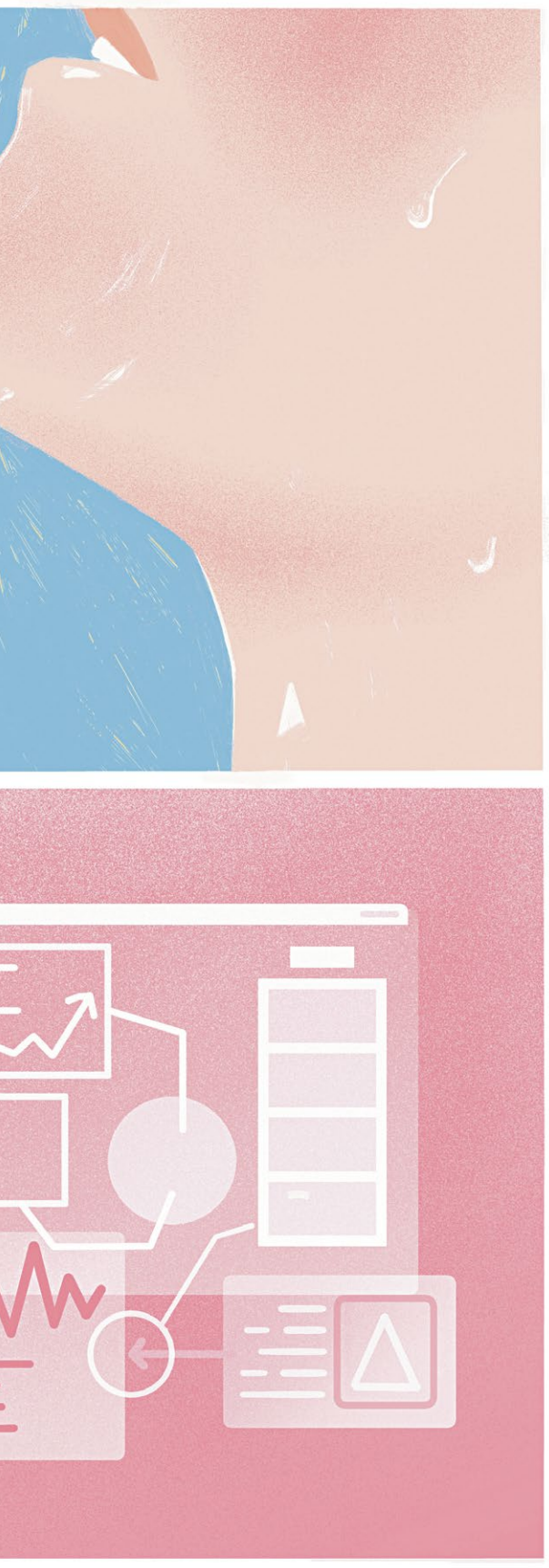
Est-il encore possible, dans ce conflit, de séparer l'individu de l'identité nationale?
Quand ils en parlent, le politique est immanquablement présent. Mais justement, tout le travail de ces facilitateurs est de ne pas les laisser se précipiter sur ce plan, mais de faire un travail intérieur. Ils peuvent avoir des discussions qui sont terriblement difficiles, et puis, quelques minutes après, partager des choses de leur âge. Et finalement, les liens ne se tissent plus au sein de leur communauté, mais autour d'affinités personnelles. Il n'y a plus le juif ou l'Arabe, mais Moïse ou Mussa.

En quoi ce séjour aide-t-il au dialogue?
Le fait de venir en Suisse crée une forme d'égalité. Ils sortent ensemble de leur zone de confort et se retrouvent en dehors de ce qu'ils connaissent. Ils sont aussi coupés de l'actualité et du poids de leur environnement, mais, surtout, ils réalisent qu'ils ont bien plus à partager entre eux qu'avec nous: les véritables étrangers, dans ce cadre, ce sont les Suisses.

Avez-vous eu des nouvelles depuis le 7 octobre?
On a eu des contacts avec beaucoup d'entre eux. Il y a une grande meurtrissure. Ils sont dans l'abattement et la sidération. Beaucoup de Palestiniens éprouvent un sentiment de culpabilité énorme par rapport à ce qui s'est passé le 7 octobre. Tous sont dans le désespoir par rapport à la situation à Gaza. Il y a des groupes qui se rencontrent, mais, pour l'instant, c'est surtout du travail uninational, avant de pouvoir recommencer un processus commun. Ils vont avoir besoin d'un espace pour pouvoir s'exprimer et travailler leurs ressentis.

Quel impact les événements actuels ont-ils sur leur état d'esprit?
Je suis frappée par la modération dans leurs réactions. Je n'ai perçu, chez aucun d'entre eux, un retour en arrière ou un renfermement. Il n'y a pas de renoncement. Je pense que c'est cela la force d'un travail vraiment bien fait: pouvoir accepter que ce qui se passe actuellement est terrible, mais se dire que l'on est dans un moment exceptionnel et qu'il faut arriver à voir au-delà. De toute façon, il y aura un demain – on ne sait pas quand, ni de quoi il sera fait –, mais il y aura un demain, et il faudra être là pour lui. ▬

inventer la sexualité?



«Pour les hommes, les «sexbots» sont le dernier bastion du contrôle suprême»

Dans le cadre de ses recherches sur les enjeux éthiques en lien avec l'intelligence artificielle, un doctorant à l'Université de Genève s'est intéressé à une pratique avérée, même si elle reste encore confidentielle

Pour un doctorant à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, le sujet a de quoi surprendre! C'est pourtant bien dans le cadre de ses travaux portant sur les enjeux éthiques soulevés par l'intelligence artificielle, menés dans une perspective théologique, qu'Ezekiel Kwetchi Takam s'est intéressé à la question de la «robotsexualité». Comprenez par-là: «cette forme de sexualité dans laquelle l'attirance est dirigée vers une entité robotique humanoïde». Rencontre.

Vous travaillez sur la robotsexualité. Cette pratique existe-t-elle vraiment, en dehors de quelques cas rarissimes?
Si l'industrie des *sexbots* (robots sexuels) affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de 200,7 millions de dollars, représentant 56 000 *sexbots* vendus chaque année, c'est bien parce qu'il y a une demande. Cette pratique existe donc vraiment, même si sa revendication sociale bénéficie d'une très faible résonance.

Comment comprendre cet intérêt?
La combinaison entre la vague féministe des années 1960 (caractérisée par une libération des corps et une révolution sexuelle féminine) et le développement des savoirs numériques et technologiques à la même période a contribué à définir une culture au sein de laquelle les hommes tendent à n'être qu'une option – parmi d'autres – pouvant garantir la satisfaction du désir féminin. Pour preuve, la forte production des sex-toys technologiques majoritairement destinés à un public féminin: le marché est aujourd'hui estimé à 30 milliards de dollars.

Du sex-toy au «sexbot», il y a encore un pas…
Justement: à l'inverse, les hommes – victimes d'une auto-injonction de performance sexuelle et n'occupant plus, au sein du monde de la sexualité, la position dominante que leur procurait leur prétendue autorité patriarcale – se réfugient dans les *sexbots*, où réside leur dernier bastion de contrôle suprême. C'est pourquoi ces robots, dont la commercialisation remonte à 2010, sont pour l'instant majoritairement destinés à un public masculin. Ces produits représentent 0,5% du marché global de la sextech.

De là à évoquer la possibilité que la robotsexualité puisse, dans quelques décennies, être considérée comme une orientation sexuelle…
C'est dans un esprit prospectif et provocateur que j'ai formulé cet avis se fondant sur un cas médiatisé. En novembre 2018, le Japonais Akihiko Kondo, se sentant ostracisé par les femmes, décida d'épouser l'hologramme humanoïde Hatsune Miku, revendiquant ainsi sa robotsexualité. Mon hypothèse se situe dans le prolongement du concept de digisexualité [attirance sexuelle pour les outils technologiques] développé par les sociologues Neil McArthur et Markie Twist, postulant que la digisexualité pourrait, de par son devenir *mainstream*, s'ériger en orientation sexuelle.

Vous y croyez vraiment?
Cette hypothèse est plausible au regard du perfectionnisme et du réalisme anthropomorphique toujours plus bluffant des robots sexuels, leur forte production et leur coût d'acquisition de plus en plus bas. Sans oublier les débats sur l'attribution d'un statut moral aux robots; attribution qui poussera certainement les activistes égalitaristes à revendiquer l'acceptation sociale de cette pratique.

Pour quelles raisons certains en viendraient-ils à supplanter les relations sexuelles par le seul recours à des «sexbots»?
Simplement parce que la robotsexualité offre à l'humain la «libre» réalisation de sa profonde nature: son caractère violent et dominateur. Toute relation humaine – y compris les relations sexuelles – implique deux (ou plusieurs) êtres consentants, tous porteurs d'un désir et d'un pouvoir qui doivent composer avec le désir et le pouvoir de l'autre pour justement former la «relation». Dans le cas de la robotsexualité, seuls les désirs et pouvoirs d'un être humain s'expriment. Celui-ci choisit le design corporel qu'il veut, programme au millimètre près la réalisation des fantasmes souhaités, sans oublier que le processus de drague qui précède habituellement l'acte sexuel, qui peut parfois être très pénible, est supprimé. Le partenaire sexuel n'est alors plus qu'un moyen au service de l'autre.

Selon certains observateurs, ces «sexbots» auraient au contraire certains avantages pour la société: réduire la prostitution, les agressions sexuelles, la frustration sexuelle, etc.
Pour moi, ce sont là des arguments capitalo-économiques, au service d'une industrie qui doit faire du chiffre. Ce qui est parfois intrigant, c'est la contradiction qui existe au sein de ces types de promoteurs: d'une part, ils militent pour la reconnaissance sociale et morale des robots en général, et, d'autre part, ils œuvrent pour l'acceptation de cette pratique «robotsexuelle» qui bafoue précisément ce droit d'exister. Ces êtres robotiques sont donc réduits à un rôle de bouc émissaire, destiné à absorber toutes les violences et frustrations sexuelles des humains. Ce n'est pas le modèle de société pour lequel je me bats et ce n'est pas la fonction qu'il me semble juste d'attribuer aux robots qui, ma foi, méritent un statut social plus respectueux.

Vous êtes doctorant en éthique théologique à l'Université de Genève. Quels liens faites-vous entre la théologie et ces problématiques?
L'une des missions de la théologie est justement de montrer comment les textes sacrés, datant de plusieurs millénaires certes, peuvent être réinterprétés pour répondre à tous les enjeux de nos contextes pluriels et actuels. Sur ce questionnement éthique en particulier, la théologie protestante nous propose sa vision de la sexualité dite «positive» (ou morale), dont l'un des points définitionnels est le sacro-saint principe du désir amoureux réciproque. De fait, sachant que le robot ne saurait exprimer librement ce désir qui le met en mouvement érotique vers l'humain, alors tout acte «robotsexuel» serait immoral, et partant, théologiquement insoutenable. ■

Propos recueillis par Anne-Sylvie Sprenger (Protestinfo)

Ce qu'en pensent les Suisses

Selon un sondage mené fin 2022 auprès de plus de 22 000 participants dans plusieurs pays par l'entreprise britannique LoveHoney, spécialisée dans l'industrie du sex-toy, près d'un Suisse sur deux (40,3%) serait prêt à avoir une relation sexuelle avec un sexbot. Au printemps 2023, un autre sondage, réalisé par l'entreprise américaine SexualAlpha sur un panel de 3292 personnes, indique que 37,5% des sondés seraient plus enclins à un rapport sexuel avec un robot plutôt qu'avec un partenaire de passage (30,1%). Des chiffres à prendre avec des pincettes, les sondés étant déjà en lien avec ces entreprises.

Contretemps

Célia Héron
@celiaheron

La «AI girlfriend», pour le meilleur et pour le pire

C'était il y a dix ans. Joaquin Phoenix (ainsi que… tout le public) tombait amoureux de la voix impertinente et sensuelle de Scarlett Johansson dans le film *Her*. Visionnaire, le réalisateur Spike Jonze amenait une société individualiste et industrialisée à se demander si une histoire d'amour entre un humain et une intelligence artificielle pouvait rendre heureux… Nous laissant songeurs quant à notre degré de solitude.
C'était il y a dix jours. Intriguée par le phénomène, votre humble servante a pianoté «Artificial intelligence girlfriend*» (ou «AI gf» pour les intimes) dans un moteur de recherche. Faites le test – si le cœur vous en dit, car mieux vaut l'avoir bien accroché. Vous tomberez sur un nombre non négligeable d'avatars au nez retroussé, lèvres charnues et forte poitrine, mi-reine des neiges, mi-manga érotique, qui ne demandent qu'à «apprendre à vous connaître» moyennant un abonnement mensuel… Me laissant songeuse quant à notre degré de solitude.
Anecdotiques pour beaucoup, révolutionnaires pour certains, ces créatures numériques, dont les internautes peuvent choisir les caractéristiques physiques comme la «personnalité» n'ont plus rien à voir avec des sextoys. Celles-ci apprennent au fur et à mesure des échanges vocaux avec leurs utilisateurs, créant le *match* parfait pour chacun. De quoi, dans le meilleur des cas, sortir les esseulés de leur mal-être. Ainsi peut-on lire sur le site de l'entreprise Digi, qui en fournit: «Ce n'est pas seulement un chatbot, c'est un saut dans l'avenir des relations romantiques. Un mélange unique d'interactions réalistes, d'avatars époustouflants, d'interactions sécurisantes, pleines d'empathie. Une IA qui vous comprend vraiment et évolue avec vous.»
Puisque l'offre répond à une demande, aussi négligeable soit-elle à l'heure actuelle, rire en coin (ou pleurer) ne résout rien. L'émergence des «AI girlfriends», comme de leurs pendants masculins, pourrait plutôt nous inviter collectivement à nous demander ce qui, dans notre tissu social, a rendu si difficile l'interaction entre humains. Craint-on l'altérité au point de la fuir? Un univers d'échanges parfaitement contrôlés est-il l'ultime refuge pour qui ne supporte plus d'être remis en question ou rejeté? De likes en swipes et de swipes en RT (retweets), puisse cette étrange innovation représenter le sursaut dont nous avions besoin pour réapprendre l'importance d'effleurer autre chose que des écrans. Avant qu'ils ne deviennent plus tactiles que nous.

*«petite amie intelligence artificielle»

PUBLICITÉ

